This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

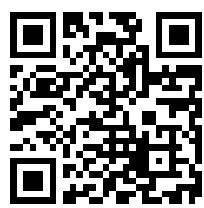

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

848
P 670
P65

Digitized by Google

Digitized by Google

MARIE-JOSÈPHE PINET

# CHRISTINE DE PISAN

1364-1430

## ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
5, QUAI MALAQUAIS (VI^e^)

1927

Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

818
P6

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

TOME XXXV

# CHRISTINE DE PISAN

1364-1430

Digitized by Google

# BIBLIOTHÈQUE DU XV^e SIÈCLE

Tome I. Pierre CHAMPION. *Guillaume de Flavy.* Planches ..... Epuisé.
Tome II. LE MÊME. *Cronique Martiniane* ..... 18 fr.
Tome III. LE MÊME. *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans,* 18 fac-similés ..... 15 fr.
Tome IV. H. CHATELAIN. *Recherches sur les vers français au XV^e siècle.* Epuisé.
Tome V. P. CHAMPION. *Charles d'Orléans, joueur d'échecs.* In-4, pl. 4 fr. 50
Tome VI. E. LANGLOIS. *Nouvelles françaises inédites du XV^e siècle.* 7 fr. 50
Tome VII. P. CHAMPION. *Le Prisonnier desconforté.* Planches. 7 fr. 50
Tome VIII. G. DOUTREPONT. *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne.* ..... 18 fr.
Tome IX. Ch. PETIT-DUTAILLIS. *Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XV^e siècle.* 9 fr.
Tome X. CAILLET. *Relations de Lyon avec la Bresse et le Mâconnais.* 3 fr. 75
Tome XI. P. CHAMPION. *La librairie de Charles d'Orléans.* Avec album in-filio de 34 phototypies ..... 60 fr.
Tome XII. SODERJELM. *La nouvelle française au XV^e siècle* .... 11 fr. 25
Tome XIII. P. CHAMPION. *La vie de Charles d'Orléans.* Avec planches. Epuisé.
Tome XIV. Ch. OULMONT. *La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore* ..... 11 fr. 25
Tome XV. Ch. OULMONT. *Etude sur la langue de Pierre Gringore.* 6 fr.
Tome XVI. Mathilde LAIGLE. *Le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire.* Avec planches. 11 fr. 25
Tome XVII. Arm.-Ad. MESSER. *Le Codice aragonese. Etude générale, publication du manuscrit de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples.* Ouvrage illustré de deux fac-similés et sept gravures dans le texte ..... 22 fr. 50
Tome XVIII. Léon MIROT. *Une grande famille parlementaire au XIV^e et au XV^e siècle. Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont* ..... 11 fr. 25
Tome XIX. F. M. GRAVES. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis I^er, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, sa femme* ..... 11 fr. 25
Tome XX-XXI. Pierre CHAMPION. *François Villon. Sa vie et son temps.* 2 vol. ornés de 49 planches ..... Epuisé.
Tomes XXII et XXIII. P. CHAMPION. *Le Procès de Condamnation de Jeanne d'Arc.* 1921, 2 vol. 8° de XXXII-416 et CX 452 p. et pl. .... 60 fr.
Tome XXIV. E. VANSTEENBERGHE. *Le Cardinal Nicolas de Cues (1401-1464).* 1921, XX-506 p. ..... 35 fr.
Tome XXV. G. COHEN. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly.* 1921, in-4°, CXIX-140 et 2 pl. ..... Epuisé.
Tome XXVI. Ch. SAMARAN. *Un diplomate français au XV^e siècle. Jean de Bilhères Lagraulas, cardinal de Saint-Denis.* 1921, in-8°, 112 p. et 1 frontispice ..... 10 fr.
Tomes XXVII et XXVIII. P. CHAMPION. *Histoire poétique du XV^e siècle.* 2 vol. de XII-396 p. et 474 p., avec 60 phototypies hors texte, les 2 vol. ensemble ..... 120 fr.
Il a été tiré 50 exemplaires sur hollande, les 2 vol. ensemble .... 300 fr.
Tome XXIX. J. NÈVE. *Sermons choisis de Michel Menot,* 1924, 530 p. 50 fr.
Tome XXX. G. COHEN. *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501,* publiées pour la première fois, 1925, 728 p. ..... 90 fr.
Tome XXXI. F. M. GRAVES. *Deux inventaires de la Maison d'Orléans* (1389 et 1408). 1926 ..... 30 fr.
Tome XXXII. J. ANCELET-HUSTACHE. *Traité sur l'amour de Dieu,* composé vers 1430 par un clerc anonyme de l'Université de Vienne, publié d'après le manuscrit allemand de Bâle, 1926, XXXV. — 64 p. .... 25 fr.
Tomes XXXIII et XXX IV. Pierre CHAMPION. *Louis XI, le Dauphin, Le Roi.* 2 vol. de 240 et 412 p. avec 40 planches hors texte en héliotypie. Ensemble ..... 160 fr.

Digitized by Google

MARIE-JOSÈPHE PINET

# CHRISTINE DE PISAN

1364-1430

## ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)

1927

Tous droits réservés

Digitized by Google

848
C5550
P65

Digitized by Google

Baten
Terr.
9-1-23
Cab.

# AVANT-PROPOS

*A l'instigation de Gaston Paris, la commission du prix Bordin avait mis au concours pour l'année 1880 :* « Etude critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan ». *Deux manuscrits furent adressés au jury, qui les reconnut insuffisants. Gaston Paris en donne, dans le neuvième tome de la* Romania, *une critique intéressante et propose de nouveau ce sujet, pour l'obtention du même prix, en 1882. Cette fois, non seulement le succès ne vint pas aux auteurs de mémoires, mais ni le sujet indiqué, ni la récompense promise ne tentèrent un historien de la littérature romane. Quarante ans plus tard, on pouvait signaler encore cette lacune dans l'histoire du quinzième siècle littéraire : aucun travail d'ensemble sur la première en date des femmes de lettres françaises.*

*J'ai essayé de répondre au désir de Gaston Paris et de suivre ses indications. Bien que le présent travail m'ait coûté de longues recherches, il m'était plus facile de le mener à bonne fin qu'il le fut, vers 1880. Durant ce demi-siècle dernier, quelques études partielles ont été faites sur Christine, — qui ne sont pas sans valeur, — mais, fait plus favorable encore, de très nombreux et pénétrants travaux sur l'ancienne littérature française permettent de marquer exactement la place qu'a tenue Christine dans cette littérature. On verra que la plupart des ouvrages cités, spécialement dans notre seconde partie sur l'œuvre de Christine, datent de cette période.*

*Avant d'étudier cette œuvre, j'ai cru bon de donner la biographie de son auteur. Cette biographie est assez étendue. Elle est presque constamment une autobiographie. Suivant la mode littéraire, sinon créée, du moins lancée avec succès par Guillaume de Machaut, Christine s'est mise elle-même en scène, dans ses Dits ou Débats d'amour courtois. Plus tard, lorsqu'elle rime péniblement deux longs poèmes didactiques : le* Chemin de Long-Estude *et la* Mutacion de Fortune, *elle n'insuffle aucune vie aux abstractions personnifiées qu'elle nous présente, à travers lesquelles elle se meut, mais elle est toujours là, bien*

Digitized by Google

*agissante, bien vivante et très sympathique. Enfin, en 1405, elle avait quarante ans, — voulant laisser, semble-t-il, son portrait à la postérité, elle donne, dans sa* « Vision », *sous la forme d'une* « Complainte a dame Philosophie », *le récit de ses bonnes et de ses mauvaises fortunes, en prose, cette fois. Jusqu'en 1405, par conséquent, il est tout indiqué, pour retracer la vie de Christine de prendre comme base cette* « Vision », *dont le caractère de véracité n'est pas discutable. Pour les vingt-cinq années suivantes, il reste des œuvres assez considérables, dans lesquelles, sans se raconter, Christine ne laisse pas de donner sur elle-même quelques notes intéressantes.*

« *La vie de cette femme célèbre, disait très justement Thomassy, dans son* « Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan », *est tout entière dans ses œuvres* ». *Cela est vrai pour la raison que nous venons d'exposer et pour cette autre : à partir de sa trente-cinquième année environ, Christine s'est consacrée toute à son métier d'écrivain. Elle est non seulement la première de nos « femmes de lettres », mais de nos « hommes de lettres ». Elle fut poète courtois et romancier comme aussi historiographe officiel et translateur. Elle fut son propre « éditeur », en ce sens qu'elle « ordonna » la plupart des manuscrits de ses œuvres. Elle connut du « métier » de littérateur, — que nul avant elle n'avait aussi pleinement exercé, — tous les soucis, toutes les vicissitudes. C'est au titre d'écrivain célèbre, — on a dit de journaliste, — qu'elle fut mêlée aux plus graves événements politiques de son temps. Elle laisse une œuvre en vers, que quelques ballades, insérées dans des anthologies, ont révélée au grand public. Elle laisse une œuvre en prose, dont on ne connaît guère que* « les Fais et bonnes meurs de Charles V », *mais qui est considérable. La plus grande partie de cette œuvre est inédite. Pour la faire connaître au lecteur, j'ai dû multiplier les analyses et les citations. Je l'ai fait sans scrupules, parce que les unes et les autres ne nous font pas seulement pénétrer dans l'intimité de cette femme intelligente, mais sont de véritables documents historiques sur une époque des plus riches en activités de tous genres et généralement jugée riche surtout en troubles, en massacres et en ruines.*

*Si, pour le psychologue et l'historien, il n'est pas sans intérêt de faire connaissance avec Christine et son œuvre, un intérêt plus grand s'attache à cette œuvre pour ceux qui se propo-*

Digitized by Google

*sent de suivre l'évolution des idées et des formules littéraires. Christine est à une croisée de chemins. Elle nous promène dans le merveilleux jardin de Guillaume de Lorris, mais elle s'aventure déjà dans les bosquets chers aux poètes de la Renaissance.*

*Tant au point de vue historique que biographique et littéraire, il importe de préciser ce qui nous reste aujourd'hui de l'œuvre de Christine et sous quelle forme. Avant de le faire, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à mon travail et favoriser mes recherches, en particulier* M. Georges GOYAU, *de l'Académie française et* M. le professeur Albert PAUPHILET.

M.-J. P.

*Lyon, Juillet 1927.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'ŒUVRE DE CHRISTINE DE PISAN

Présentement, l'œuvre en vers de Christine de Pisan est tout entière éditée, sauf un ouvrage :

*Le Livre de la Mutacion de Fortune.*

L'œuvre en prose, au contraire, est presque entièrement inédite, sauf :

*Le Livre des Faits et bonnes meurs du sage roy Charles V ;*
*Les Epistres sur le Roman de la Rose ;*
*La Lettre à la reine, de 1405 ;*
*La Lamentation sur les maux de la France, de 1410 ;*
*L'Epistre de Prison de vie humaine.* (1)

### Œuvre en vers

a) Edition de la Société des Anciens Textes Français fournie par M. Maurice Roy.

Tome I, paru en 1886, contient :

*Cent Balades, Lays, Virelays, Rondeaux ; Autres Balades ; Complaintes,*

Avec une introduction et des notes.

Tome II, paru en 1891, contient :

*L'Epistre au dieu d'amour, Le Dit de la Rose, Le Débat de II Amans, Le Livre des III Jugements amoureux, Le Dit de Poissy, Le Dit de la Pastoure, L'Epistre à Eustache Mourel.*

Introduction et notes.

Tome III, paru en 1896, contient :

*L'Oroison Nostre-Dame, Les Quinze Joies Nostre-Dame, Une Oroison de Nostre-Seigneur, Les Dits moraux, Les enseignements de Christine a son fils Jehan, Le Livre du duc des vrais amans. Cent Balades d'amant et de dame.*

---

1. Je ne tiens pas compte ici des éditions anciennes du XV[e] s. ou du début du XVI[e], éditions extrêmement rares dont je parlerai plus loin.

Digitized by Google

M. Maurice Roy prépare pour la Société des Anciens Textes, l'édition de la *Mutacion de Fortune*, d'après les Mss. de la Bibliothèque Nationale f. fr. 603 et 604 et de l'Arsenal, 3172. Mes citations de l'ouvrage sont empruntées au Ms. 604.

*b*) *Le Chemin de Long Estude de Dame Christine de Pise*, édité d'après sept manuscrits de Paris, de Bruxelles et de Berlin, par Robert Pucheli. Berlin et Paris (Le Soudier), 1881. Nouvelle édition en 1887.

Il existe une édition du seizième siècle : « *Le Chemin de Long Estude de Dame Christine de Pise, ou est decrit le debat ou parlement de Raison d'un prince digne de gouverner le monde, par Jehan Chaperon dit Lassé de Repos tout par soulas* ». Ce « *Chemin de Long Estude* » de dame Christine est translaté « *de vers romans en prose moderne* ». C'est une adaptation de l'ouvrage de Christine, bien souvent assez loin du modèle.

*c*) *Le Dittié sur Jeanne-d'Arc.* — Le manuscrit unique de cette dernière œuvre de Christine fut découvert à Berne, en 1838, par Jubinal et publié par lui, à la suite d'un rapport au ministre de l'Instruction publique. La bibliothèque de la ville de Berne possède toujours ce manuscrit. Quicherat le reproduisit dans son « *Procès de Jeanne d'Arc* » (Société de l'histoire de France, tome V, p. 1 et ss.). Une édition en fut donnée à Orléans, en 1865, par Herluison (tirage de cent exemplaires), Le Roux de Lincy et Tisserand, en impriment des passages importants dans « *Paris et ses historiens au commencement du quinzième siècle* » (Paris, 1867.).

### Œuvre en prose

*a*) Imprimés : Editions Modernes.

I. — *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles Quint.*

Outre l'édition partielle qu'en avait fait l'Abbé Lebeuf, dans ses « *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris* » (Paris, 1743, tome III, p. 1 et ss.), on trouve cet ouvrage, dans deux collections des chroniques d'histoire de France.

*a*) Petitot : *Panthéon littéraire*, tome V, p. 203 et ss. et tome VI, p. 1 et ss. ;

Digitized by Google

*b*) MICHAUD et POUJOULAT : *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France,* tome I, p. 222 et ss. et tome II, p. 1 et ss.

Mlle SOLENTE prépare, pour la Société d'Histoire de France, une édition critique, d'après les manuscrits : 10.153 et 5.025 de la Bibliothèque Nationale ; Fonds étranger n° 87 E de la Bibliothèque d'Este, à Modène ; Reg. Lat. 920 de la Bibliothèque Vaticane.

II. — *Les Epistres sur le Roman de la Rose* sont contenues dans : *The Epistles on the Romance of the Rose and other Documents in the Debate,* thèse présentée à l'Université de Chicago, par M. Charles-Frédérick WARD, en 1911.

III. — *La Lettre à Isabeau de Bavière, reine de France,* du 5 octobre 1405, et la *Lamentation sur les maux de la France,* du 23 août 1410, ont été imprimées par Thomassy, dans son « *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan* », Paris, 1838, p. 133 et ss.

IV. — *L'Epistre de Prison de Vie humaine* vient d'être partiellement éditée par Mlle SOLENTE, sous ce titre : « *Un traité inédit de Christine de Pisan, l'Epistre de la prison de vie humaine* », dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, année 1924, tome LXXXV, d'après l'unique Ms. 24.786 f. fr. de la Bib. Nat., fol. 36 à 97.

*b*) Œuvres inédites ou dont les éditions modernes sont très rares :

I. — *Le Livre de la Cité des Dames.* — Il existe encore de très nombreux manuscrits de cet ouvrage, notamment à la Bibliothèque Nationale, les douze manuscrits qui portent les cotes suivantes du fonds français : 826, 607, 608, 609, 1171, 1178, 1179, 1182, 24292, 24293, 24294, 25294.

Le plus riche et l'un des meilleurs est le 607 qui vient de la Bibliothèque du duc de Berry.

Le catalogue du British Museum signale une traduction et édition anglaise de cet ouvrage : « *Here begynneth the boke of the City of ladies ; the whish boke ad divided in* ts III parties (*tranlated out of the original French by bryan Anslay,* H. Pepwell, London, 1521.)

On n'en retrouve aucune édition française, ce qui est assez surprenant, étant donné le goût du public du seizième siècle

Digitized by Google

pour les galeries de portraits. Peut-être les éditeurs de cette époque ont-ils préféré à l'ouvrage de Christine les traductions moins libres du *De Claris Mulieribus* de Boccace. A Lyon, le célèbre Luc Roville en imprime une qu'il a fait faire par Ridolfi.

II. — *Le Livre des Trois Vertus.* — *Le Livre des Trois Vertus* est parfois appelé le *Trésor de la Cité des Dames.* Les deux ouvrages se complètent. Il fut fait de ce dernier un projet d'édition par Mlle Laigle, projet annoncé dans son travail : *Le Livre des Trois Vertus et son milieu historique et littéraire,* thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, en 1912. Mais, le projet n'a pas été réalisé.

Mlle Laigle signale treize manuscrits du *Livre des Trois Vertus,* dont six à la Nationale (les ms. français 452, 1091, 1177, 1180, 22937, 25294 ; un à l'Arsenal, n° 3356 ; un au British Museum (15641) ; trois à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (9235, 9237, 10973) un au Konigl offentl bibliothèque de Dresde O n O.

L'ouvrage fut imprimé par : Antoine Vérard (Paris, 1497), *Le Trésor de la Cité des Dames,* selon Dame Christine ; Michel Lenoir (Paris, 1503), *Le Trésor de la Cité des Dames de degré en degré et de tous estatz,* selon Dame Christine ; Jehan André et Denis Janot (Paris, 1536), *Le Tresor de la Cité des Dames selon Dame Christine de la cité de Pise, livre très utile et prouffitable pour l'introduction des Roynes, Dames, Princesses et autres femmes de tous estatz.*

III. — *L'Avision Christine.* — Il ne reste, à ma connaissance, que deux manuscrits de cet ouvrage particulièrement intéressant pour la vie de Christine, l'étude de sa psychologie, de ses idées, de ses formules littéraires. Ce sont :

A la Bibliothèque Nationale, f. fr. 1176 ;

A la Bibliothèque Royale de Bruxelles, le n° 10309.

M. Babcock, de l'Université de Chicago, vers 1910, en préparait une édition. Recherches faites, je n'en trouve pas trace.

L'exemplaire de la Nationale est du commencement du quinzième siècle. C'est un manuscrit de 81 folios, écrit sur deux colonnes de 32 lignes. La colonne de gauche du premier folio est orné d'un portrait de Christine. Celle-ci est représentée seule, dans son « estude ». Assise, elle écrit. Elle est vêtue d'une longue robe blanche à manches tombantes, coiffée

Digitized by Google

du hennin à deux pointes. La tablette sur laquelle est posé son parchemin est couverte d'un tapis rose pâle. La lumière vient par une fenêtre étroite dans un mur épais. Ce tout petit morceau de miniature est teinté et veiné, comme un ivoire. Au dessous de la miniature, qui occupe environ le tiers de la hauteur de la colonne, on lit :

« *Premièrement dit Xptine comment son esperit fut transporté* ».

Sur le feuillet de garde, en face du folio 1, on a écrit :

« *Cy commence le livre de la Vision de Xptine, lequel est* « *parti en III parties. La première partie parle de l'image du* « *monde et des merveilles que elle y vit ;*

« *Item, la seconde partie parle de dame oppinion et de* « *son ombre ;*

« *Item, la tierce partie parle du confort de philosophie* ».

IV. — *Le Livre du Corps de Policie.* — Quatre manuscrits en sont conservés à la Nationale, les mss. f. fr. 1197, 1198, 1199, 12439.

Dans le numéro 12439, cet ouvrage fait suite au « *Disciple de Sapience* », il occupe les folios 46 à 120 de ce très beau manuscrit du quinzième siècle.

Au folio 46, on lit :

« *Cy commence le livre du corps de policie, lequel parle de* « *vertu et de meurs. Et est parti en III parties. La première* « *s'adrece aux princes, la deuzième partie aux chevaliers et* « *nobles, la troisième a l'universalité de tout le peuple.* »

Un manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal, cote III, 74.

V. — *Le Livre de Prudence ou la Prodhommie de l'Omme.*

— *a) Le Livre de Prudence.* Deux exemplaires à la Nationale, les ms. français 605 et 2240.

Le 605 est un beau manuscrit du quinzième siècle, sans miniatures, mais orné de lettrines en couleurs. Les vingt-deux folios sont occupés par ce traité : « *Cy commence le Livre de Prudence a l'entendement de bien vivre. — Pour ce que Sapience est mère et conduisaresse de toutes vertus, sans laquelle homme ne peut se bien conduire, et si comme dit Aristote...* »

*b) La Prodhommie de l'omme.* — Il n'existe qu'un exem-



Digitized by Google

plaire de cet ouvrage, sous ce titre, *Vaticane Reginens lat. 1238, Christinae de Pizan Tractatus moralis ad Ducum Aurelianensis gallico sermone conscriptus, qui inscribitur La Prodommie de l'homme.* (Catalogue des manuscrits français de la Vaticane n° 1555). Une description a été faite par Langlois dans « *Notice et extraits des manuscrits français et provençaux de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques* », vol. XXXIII, 2e partie (Paris, 1889). Cette description ne permet pas d'identifier la Prod'hommie avec le Livre de Prudence. Je dois à l'obligeance de Dom Giovanni Mazzini, conservateur, à la Bibliothèque Vaticane, une description plus détaillée qui m'a permis de le faire.

VI. — *Les Sept Psaumes allégorisés.* — On en connaît trois exemplaires :

*a*) Asburnham Place (Barrois, 203).

*b*) Bruxelles, Bibliothèque Royale n° 10987.

*c*) Paris, Nationale (nouvelles acquisitions) n° 4797.

On trouve la description des deux premiers manuscrits dans Samuel Berger, *La Bible en français au Moyen Age.*

Delisle en donne une analyse détaillée et attribue l'ouvrage à Christine, ce que Samuel Berger n'avait pas fait, dans *Notice des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et de quelques autres*, vol. XXXV, 2e partie, p. 551 et ss. Il fut fait un tirage à part de cet article. (Paris, 1896.)

VII. — *Le Livre des Fais d'Armes et de Chevalerie.* — La Bibliothèque Nationale en possède au moins sept manuscrits, les numéros 585, 603, 1183, 1241, 1242, 1243, 23997.

La Bibliothèque Royale de Bruxelles en a deux : 9010 et 10476.

Plusieurs des manuscrits sont très bien écrits et historiés, entre autres le 603 (qui contient aussi la *Mutacion*).

L'ouvrage fut traduit en anglais et imprimé par ordre de Henri VII, en 1489.

VIII. — *Le Livre de la Paix.* — Un seul exemplaire aujourd'hui connu : Bibliothèque Nationale f. fr. 1182, fol. 10 à 135.

Voici l'indication de la table des matières :

I. *Le Livre de la Paix*, composé par Christine de Pisan, fille d'un conseiller du roy en 1412 ;

Digitized by Google

II. *Le Livre des Bonnes Meurs*, composé en latin par Frère Jacques le Grant, religieux augustin et traduit en françois par la mesme Christine ;

III. *Dom. Bernhardy ad Raymundum Epistula de cura rei familiaris.*

IV. *Le Livre de la Cité des Dames*, composé par la même Christine.

(L'indication donnée pour la traduction du *Livre des bonnes meurs*, de Jacques le Grant est erronée. C'est Jacques le Grant, lui-même, qui, de son *Sophologium*, en latin, a tiré le *Livre des bonnes Meurs*.)

IX. — *Epistre d'Othea a Hector.* — Un récent travail sur cet ouvrage : *L'Epître d'Othea a Hector*, Etude sur les sources de Christine de Pisan, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par M. CAMPBELL (Paris, 1924) étudie, dans un premier chapitre, les divers manuscrits de cette œuvre, l'une des plus répandues de Christine. M. C. en a retrouvé trente-cinq exemplaires, dont seize à la Nationale. Il en signale six éditions du début du seizième siècle. Lui-même en promet une, d'après les manuscrits 604 et 12779 de la Bibliothèque Nationale et 1667 de la Bibliothèque de Chantilly.

Faute de cette édition promise, je renverrai au manuscrit B. N. f. fr. 604.

*L'Epistre d'Othea*, comme la *Cité des Dames* et le *Livre des Faits d'armes* fut traduite en anglais, au quinzième siècle. Cette ancienne traduction a été récemment éditée en Angleterre par un des conservateurs du British Museum, G. WARNER : *The Epistle of Othea to Hector or the boke Knygtode* (Londres, 1904).

Une curieuse adaptation du même ouvrage fut faite, également au quinzième siècle, à la cour de Bourgogne, par J. MIÉLOT. On la trouve dans le manuscrit 9392 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Les très remarquables illustrations de ce manuscrit ont été reproduites par VAN DEN GHEYN (Bruxelles et Paris, 1913.)

X. — *Heures de Contemplation de la Passion.* — Le manuscrit 10059 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale, contient deux œuvres attribuées à Christine : une traduction de la *Passion de 1398* et des *Heures de Contemplation*

Digitized by Google

*de la Passion*, qui ne sont pas datées, mais sont sûrement des dernières années de Christine. L'attribution n'en est pas douteuse. Celle de la *Passion de 1398* est des plus discutables. On verra pourquoi je ne l'inscris pas dans la liste des œuvres de notre auteur. Voici ce qu'on trouve sur ce manuscrit 10059, dans le Catalogue des Nouvelles Acquisitions de la Bibliothèque Nationale (tome IV, p. 13 et 14), rédigé par M. OMONT : *Recueil d'opuscules français*, de GERSON, de TIGNONVILLE, CHRISTINE DE PISAN, etc.

Fol. 1. — Traité de GERSON contre le *Roman de la Rose*, fol. 10 v°. Plusieurs exemples et enseignements du très saint nom de N. S. J. C., etc.

Fol. 65. — *Epître d'Othea à Hector*, fol. 114, *Heures de la Contemplation de nostre Seigneur Jésus-Christ*, par Christine de Pisan. Fol. 145. — *Passion de Notre Seigneur Jésus Christ*, traduction française par la même.

Ces indications reproduisent celles de la page de garde, avant le premier folio du manuscrit.

Les Heures de Contemplation de la Passion de Christine ne sont dans aucun autre manuscrit connu.

Digitized by Google

# CHRONOLOGIE DE L'ŒUVRE DE CHRISTINE

L'œuvre de Christine est considérable. Elle dit elle-même avoir écrit, avant 1405, quinze ouvrages principaux. J'ai tenté de retrouver l'occasion et la date de ces ouvrages. Elle a commencé par de courtes pièces lyriques, continué en composant des romans en vers, imités de Machaut, des dits allégoriques et savants, enfin, des traités en prose où l'allégorie tient de moins en moins de place.

Quels peuvent être les quinze ouvrages antérieurs à la *Vision* ? On peut dater sûrement les suivants :

| | | |
|---|---|---|
| 1. | *Epistre au dieu d'Amour* ..... | 1399 |
| 2. | *Dit de Poissy* ..... | 1400 |
| 3. | *Epistre d'Othea a Hector* ..... | 1401 |
| 4. | *Débat de II Amans* ..... | 1401 |
| 5. | *Epîtres sur le Roman de la Rose* .... | 1402 |
| 6. | *Dit de la Rose* ..... | 1402 |
| 7. | *Chemin de Long Estude* ..... | 1403 |
| 8. | *Dit de la Pastoure* ..... | 1403 |
| 9. | *Mutacion de Fortune* ..... | 1404 |
| 10. | *Fais et bonnes meurs de Charles V* .. | 1404 |
| 11. | *Livre des III Jugements* (date indéterminée, mais avant 1405 ..... | » |
| 12. | *Livre du duc des vrais amans*, avant le *Livre des Trois Vertus* ..... | » |
| 13. | *Cité des Dames* ..... | 1405 |
| 14. | *Livre des Trois Vertus* ..... | 1405 |

Quel est le quinzième ouvrage écrit avant la Vision, laquelle est datée de « *ce présent an de graces 1405* » ? Je crois qu'il s'agit de la *Prodhommie de l'Omme*, ou *Livre de Prudence*, qui fut certainement offert au duc d'Orléans avant 1407. Il en est de même du *Corps de Pollicie*. Mais, on verra, plus loin, pourquoi j'estime que la *Prodhommie* a précédé sûrement la *Vision*.

Digitized by Google

Sont postérieurs à 1405 :

*Les Sept Psaumes allégorisés*, de 1409 ;

*Le Livre des Fais d'armes et de chevalerie*, vers la même date ;

*Le Livre de la Paix*, contemporain des événements de 1413, qu'il relate ;

*L'Epistre de Prison de vie humaine*, de 1416 ;

*Les Heures de contemplation de la Passion*, qui sont postérieures à cette Epistre ;

*Le Dittié sur Jeanne d'Arc*, de 1429.

Digitized by Google

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Quelques contemporains de Christine l'ont nommée avec honneur : DESCHAMPS qui la proclame « *seule en ses fais ou royaume de France* » ; Jean de MONTREUIL et Gontier COL, ses contradicteurs sur quelques points, mais qui lui rendent parfois justice ; Jean GERSON qui, sans la nommer, la désigne ainsi : « *virilis femina, insignis femina* » ; Guillebert DE METZ, qui sait qu'elle « *dictoit toutes manières d'escripts, en latin comme en françois* ». Un peu après sa mort, l'Anglais William WORCESTER, secrétaire de FALSTOFF, écrit : « *Notandum est quod Christina fuit domina præclara* », et Martin LE FRANC, dans son « *Champion des Dames* », en fait mémoire.

Au seizième siècle, Clément MAROT ne l'ignore pas. Jean MAROT, son père, l'avait rangée parmi les femmes illustres, pour sa « *grant sagesse* ». Lui-même écrit à une dame lyonnaise :

> « *D'avoir le prix en science et doctrine,*
> *Bien mérita de Pisan la Christine...*

Jean BOUCHET, de Poitiers, la célèbre et l'imite. Il la place dans le « *Temple de bonne Renommée* » :

> « *Christine l'ancienne*
> « *Qui fut jadis grant rhethoricienne* »

et dit ailleurs : « *Je ne sauroys oublier les epistres, rondeaux et ballades en langue françoise de Christine qui savoit la langue grecque et latine et fu mère de Castel, homme de parfaite éloquence* ».

Au dix-septième siècle, le silence se fait sur Christine. Seul l'érudit Gabriel NAUDÉ a quelque velléité de s'occuper d'elle et d'éditer le « *Livre de la Paix* ». Il faut arriver au dix-huitième siècle pour trouver quelques études littéraires sur ses ouvrages et quelques tentatives d'éditions.

En 1743, l'abbé LEBEUF, dans ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris* (tome III p. 1 et ss.), avant

Digitized by Google

d'imprimer des extraits des « *Fais et bonnes meurs de Charles V* », donne une notice sur la vie et les œuvres de leur auteur.

Quelques années plus tard, un membre de l'Académie des Inscriptions, l'abbé Sallier étudie très brièvement « *le Chemin de Long Estude* » et « *l'Epistre d'Othea à Hector* » : « *Notice de deux ouvrages manuscrits de Christine de Pisan* » (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles Lettres, Vol. XVII, p. 515 et ss. Paris, 1751).

En 1787, M^lle^ de Kéralio publie une « *Collection des meilleurs ouvrages composés par des femmes* », dans laquelle elle fait une assez large place aux œuvres de Christine (Tome II, pp. 109 à 167, tome III, pp. 1 à 132). Les extraits qu'elle donne des ballades, de *l'Epistre du dieu d'Amours* et du *Livre des Trois Vertus*, sont précédés d'une étude de l'abbé Sallier qui reproduit en partie son travail pour l'Académie des Inscriptions.

Le dix-neuvième siècle est plus riche d'études sur Christine.

En 1838, Petitot édite le « *Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy* », dans le *Panthéon littéraire*, et le présente dans une étude qui n'est pas tout à fait sans valeur sur Christine et son œuvre.

En 1838, René Thomassy publie un *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan.*

En 1842, Paulin Paris, dans les tomes III et IV des « *Manuscrits de la Bibliothèque du roy* » imprime quelques ballades et d'autres extraits des œuvres en vers accompagnés de notes sur leur auteur.

En 1856, Pougin, dans la Bibliothèque des Chartes, donne une grande partie du *Dit de Poissy* qu'il considère comme un document non négligeable pour l'histoire de cette abbaye.

En 1882, Robineau publie à Saint-Omer un petit ouvrage : « *Christine de Pisan : Vie et Œuvre* », qui est un tirage à part d'une suite d'articles parus dans un journal de la région.

En 1886, paraît une thèse allemande sur Christine : « *Leben und Werke der Christine de Pizan, Inaugural Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der philosophischen Fakultät der Universität Leipzig vorgelegt von Friedrich Koch* ». Les ouvrages de Christine sont ici mieux classés que

Digitized by Google

dans l'ouvrage de ROBINEAU. La « *Vision* » a été utilisée pour la biographie. Mais, comme elle fut écrite en 1405, Koch s'arrête aussi à peu près à cette date.

Enfin, à partir de 1886, M. Maurice ROY commence la publication de l'œuvre en vers de Christine et accompagne de notes littéraires et bibliographiques les deux premiers tomes de cette publication.

En 1891, M. Henri DUCHEMIN prend pour sujet de thèse à l'Ecoles des Chartes « *Les sources du Livre des fais et bonnes meurs* ».

Au vingtième siècle, on ne trouve plus que des études sur certaines parties de l'œuvre de notre auteur.

Mlle Mathilde LAIGLE : « *Le Livre des Trois Vertus et son milieu historique et littéraire* » (Paris, Champion, 1912).

D. M. Georges CAMPBELL : « *L'Epistre d'Othea a Hector, Essai sur les sources de Christine de Pisan* » (Paris, Champion, 1922).

Ces deux études sont des thèses de doctorat de l'Université de Paris.

Il y eut, pourtant, en 1914, un petit ouvrage qui se spécialisait moins sur telle ou telle œuvre : « *Christine de Pisan et ses principales œuvres* », par Ernst NYSS (La Haye et Paris, in-8 de 83 pages). Cette étude intéressante, pour ceux qui ne connaîtraient pas les travaux précédents, est forcément incomplète puisqu'elle se restreint un peu arbitrairement aux « *principales œuvres* ». En fait, M. NYSS parle surtout du « *Livre de Pollicie* » et du « *Livre des Fais d'armes et de Chevalerie* ».

En 1920, Mlle Suzanne SOLENTE, comme M. DUCHEMIN, a pris pour sujet de thèse de l'Ecole des Chartes le *Livre des Fais et bonnes meurs*, dont elle nous promet une édition critique : « *Introduction historique à l'édition du Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* » : tel est le titre de ce travail, dont on trouve le résumé dans « *Position de thèses soutenues par les élèves de la promotion complémentaire de 1920* » (Paris, Picard). Depuis, Mlle SOLENTE a édité une partie de « *l'Epistre de vie humaine* », comme je l'ai indiqué ci-dessus.

Digitized by Google

Je ne saurais énumérer les multiples allusions à l'œuvre et à la personne de Christine qu'on peut relever dans des ouvrages contemporains. Je citerai deux œuvres importantes qui lui font une place considérable et qu'il faut consulter pour la bien connaître :

De M. Arturo Farinelli : « *Dante e la Francia* » (tome I, Milan, 1908).

De Georges Doutrepont : « *La littérature française à la cour de Bourgogne* » (Paris, 1909).

Digitized by Google

# PREMIERE PARTIE

## ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE PREMIER

### La Vie de Christine avant qu'elle devienne femme de lettres 1364-1393

Origine. Enfance. La jeunesse a Paris sous Charles V. La science de Thomas de Pise. Le mariage de Christine avec Etienne de Castel, notaire royal. La mort de Charles V « ouvre la porte » aux infortunes de Christine. Thomas de Pise meurt vers 1385. Etienne de Castel meurt en 1389. Christine veuve a de grands embarras financiers.

### I

En 1364, à Venise, naquit, de Thomas le Pisan et de son épouse, fille de Thomas de Mondino, conseiller de la sérénissime République, pour premier fruit de leur union, une fille, qui reçut au baptême le nom de Christine. (1)

Nous ne savons s'il y eut grande liesse, dans le palazzo des

---

1. On peut fixer la date de naissance de Christine en 1364, d'après ses propres indications. Elle dit avoir vingt-cinq ans à la mort de son mari, en 1389 (Vision, fol. 55 v°.) Ses plus anciens biographes, l'abbé Lebeuf, Goujet, Mlle de Kéralio, disent 1363. Ce pouvait être en 1363, « ancien style », donc avant Pâques 1364. Pour le lieu de naissance, il n'y a pas à hésiter, comme l'ont fait les mêmes auteurs, entre Venise et Bologne. Christine dit, dans sa *Vision* (fol. 52 v°) qu'elle est née à Venise, et dans la « *Mutacion de Fortune* »:

> « *Je fus nez pres de Lombardie,*
> *En cité de moult grant renom,*
> *Mains pellerins scevent le nom.*
> *Jadis de la troyenne gent,*
> *Fu fondé ce fief bel et gent* ».
>
> (Mut. de Fort, Liv. I, Ch. III, fol. 161.)

Christine voit, dans le nom de Venise, une preuve d'origine troyenne : Venise, ville de Vénus.

Digitized by Google

bords de l'Adriatique, car le père de l'enfant était déçu dans son attente. Cette petite fille avait le tort de n'être pas « *l'hoir masle* » qu'il avait souhaité. (1) Malgré cette déception, le savant Pisan consulta les astres. Il établit pour sa fille, comme il savait le faire, d'après la science d'astrologie, en laquelle il était maître, un « *thème de nativité* ». Les constellations lui apprirent que l'enfant serait encline à l'étude et se délecterait « *des belles parleures des philozophes* » (2) Femme, elle apportait cependant en naissant les goûts de son père et de son aïeul, tous deux doctes personnages.

Compagnons d'étude à Bologne, les deux Tommaso s'y étaient liés et Thomas de Pise avait scellé cette union en épousant la fille de Thomas de Mondino. Celui-ci était devenu conseiller salarié de la République, au moment du mariage de sa fille. Son gendre, né lui-même à Bologne, s'installa alors à Venise. Connu et apprécié des Vénitiens, il obtint la même charge et la remplissait quand naquit l'enfant. (3) A cette date, Venise était relativement paisible. Le doge, Lorenzo Celsi, ne paraissait préoccupé que de tenir une cour brillante et de recevoir avec faste les étrangers. Ceux-ci, toujours nombreux dans cette ville cosmopolite, l'étaient plus encore à cause de la Croisade que devait conduire le roi de Chypre, Pierre de Lusignan. D'après « *la Prise d'Alexandrie* » de Guillaume de Machaut, c'est en septembre 1364 qu'il

---

1. « *Mon père ot tres grant voulenté d'avoir*
*L'n fils masle qui fust son hoir,*
*Mais, il failli en son attente* ».

(Mut., Liv. I, ch. IV, fol. 163.)

2. C'est Christine elle-même qui dit dans sa Vision qu'elle revint à l'étude où de sa « *nativité* » elle était « *encline* ». On sait, par ailleurs, que son père était l'un des plus habiles astrologues du temps.

3. Voici le début de la « *Complainte de Christine a Philosophie* » de la *Vision* où elle-même donne ces détails : « *Car comme je fusse née de nobles parents ou pays d'Ytalie, en la cité de Venise, en laquelle mon père, né de Boulongne la grace, ou fu puis nourrie, ala espouser ma mère, qui née en estoit, par l'accointance que mon dit père avoit, de lonc temps devant, a mon ayol clerc licencié et docteur né de la ville de Fourly et gradué a l'estude de Boulongne la grace, qui salarié conseiller de ladite cité ou je nasqui estoit, a cause duquel parenté, mon dit père ot la cognoissance des Veniciens et fu, pour sa souffisance et auctorité de sa science, retenu semblablement conseiller salarié de la dicte cité de Venise, en laquelle fu un temps résident ayant honneur richeces et gaings* ». (Vision, fol. 52 v°.)

Digitized by Google

serait venu à Venise rejoindre les croisés. (1) Il y put rencontrer Pétrarque qui, depuis 1362, y fit de fréquents séjours. (2)

Or, peu de temps après la naissance de son enfant, « *pour certaines besongnes et ses possessions visiter* », Thomas le Pisan dut se transporter à Bologne, d'où il était originaire. (3)Sa femme et sa fille ne tardèrent pas à l'y suivre. Christine n'a donc passé à Venise que les premiers mois de son existence. Nous n'y pouvons chercher que la place de son berceau. Elle reste Vénitienne par sa mère qui « *née en estoit* » et qui put lui transmettre la régulière beauté et la chevelure d'un blond chaud des femmes de son pays. Elle ne gardera pas la nostalgie de cette cité déjà enchanteresse, ni de la mer qui invite aux lointains départs. Rien dans son œuvre, plus tard, ne marquera un regret, à peine une réminiscence de ce passé.

Très jeune enfant, Christine fut amenée à Bologne. « *Boulongne la Grace* » était encore, à cette époque, la grande ville universitaire de l'Italie, la cité du Droit. On venait d'y signer la paix générale entre le pape et les princes, qui mettait fin à la guerre de Lombardie, paix à laquelle le chancelier de Pierre de Lusignan, notre Philippe de Mézière, avait tant travaillé. (4) Là, le père de Christine était dans son pays : il y était né, il y avait étudié et, très probablement, enseigné. (5)

Nous ne savons depuis quelle époque la famille de Thomas avait quitté la ville au campanile penché pour venir s'établir à Bologne. Le nom du père de Christine, qu'elle même conserva selon l'usage du temps, indique seul une origine pisane. L'établissement de Thomas à Bologne, les possessions

---

1. « *La Prise d'Alexandrie* », poème de G. DE MACHAUT, édité par de Mas-Lattrie (collection de l'Orient latin, Genève, 1877.)

2. Sur Pétrarque à Venise, voir « *Pétrarque et l'humanisme* », de P. DE NOLHAC, tome I de l'édition de 1907, p. 78 et ss.

3. Vision fol. 52 v°.

4. N. JORGA : *Philippe de Mézière et la Croisade*, ch. VIII, p. 202 et ss. Voir aussi DELACHENAL : *Histoire de Charles V*, tome III, p. 221. La paix générale entre le pape et les Visconti fut signée le 3 mars 1364.

5. TIRABOSCHI : « *Storia della letteratura italiana* », tome V. p. 211 dit qu'un Tommaso di Benvenuto di Pizzano fut de 1345 à 1356, professeur d'astronomie à l'Université de Bologne. S'il s'agit du père de Christine, il serait beaucoup plus âgé que sa fille et, sans doute, que sa femme.

Digitized by Google

qu'il y avait, nous sont connus par Christine même. (1) Ce que nous savons, par elle aussi, qu'elle se plaît à rappeler, c'est la renommée, alors considérable, de son père comme médecin et « *ostrologien* ». Non seulement dans « *la Mutacion de Fortune* », où elle se montre sous le voile de l'allégorie, et dans « *l'Avision* » où elle conte à Dame Philosophie ses bonnes et ses mauvaises fortunes, mais dans « *le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* », elle revient avec complaisance sur ce sujet.

« *Le sage roy*, dit-elle, *fit en tous pays, sercher et appeler a soy clers solennels et philozophes fondés ès sciences mathématiques et speculatives* ». Elle le sait, ajoute-t-elle, par expérience puisque « *la renommée, tesmoignant alors par toute chrestienté la souffisance de mon père naturel ès sciences speculatives, comme supellatif ostrologien, jusques en Ytalie, en la cité de Boulongne, le roy l'envoya querir* ». (2)

En même temps que les ambassadeurs du « *souverain des roys chretiens* ». Tommaso reçut ceux du roi de Hongrie, « *celuy ouquel, pour sa desserte et merite, est demouré après luy tel nom que on le dit le bon roy de Honguerie.* (3) »

---

1. Thomas va à Bologne, « pour ses possessions visiter ». (Vision, fol. 52 v°.) Il ordonne à sa femme « *de demourer sus ses possessions et héritages a Boulongne la grace* ». (Vision, fol. 53 r°.)

2. Faits et bonnes meurs, 1re partie, ch. XV : *Comment le roy estably l'estat de son vivant.*

3. Vision, fol. 52 v° : il s'agit de Louis dit le Grand — et non le Bon, — de la maison d'Anjou, qui régna de 1342 à 1382 et dont le frère André fut le premier mari de Jeanne de Naples et victime d'une tragédie sur laquelle nous ne trouvons pas un mot, dans l'œuvre de Christine. Voici ce qu'elle dit de Louis de Hongrie, dans « la Mutacion » :

*« De mes propres yeux, a celle heure,*
*Vi chier la dame ou je demeure*
*Le bon roi de Hongrie a qui*
*Fortune aida tant qu'il vesqui.*
*Longtemps regna, bien gouverna*
*Son pays. Sagement mena*
*Ses guerres. Et II belles filles*
*Laissa aprez lui, moult gentilles.*
*L'aisnée a bon Loys de France*
*Fu fiancée, mais l'outrance*
*De la mort, cellui mariage*
*Deffist. L'autre, depuis, un sage*
*Et preux chevalier, noble et bon*
*Espousa, qui moult grant renom*
*A aquis par ses nobles fais... »*

Mutacion de Fortune, Livre VII, ch. LV, fol. 312 r°.

Digitized by Google

L'un et l'autre s'étaient fait représenter par de solennels personnages. L'un et l'autre étaient de puissants et dignes princes. Le père de Christine délibéra. Mais, le désir qu'il avait de voir « *les estudes de Paris et la haultece de la cour françoise* » ne tarda pas à mettre fin à ses hésitations en faveur du roi de France. (1)

Le père de Christine s'en allait à la cour de France, « *esperant transitoirement veoir le roy, obeir a ses commandemens et visiter les dits estudes, l'espace d'un an, puis s'en tourner vers sa femme et famille, laquelle il ordena demourer sus ses possessions et heritages de Boulongne la grace* ». (Vision, fol. 53, v°.)

Il ne quittait pas l'Italie sans espoir de retour. Il paraît même qu'il n'était qu'en congé illimité pour les Vénitiens. Il comptait, non seulement retrouver sa famille à Bologne, mais la ramener à Venise. (2) Il y reviendrait avec l'autorité doublement considérable d'un savant qui a fréquenté les études de Paris et d'un politique, d'un philosophe, dont le roi de France a prisé les avis.

Christine demeura donc à Bologne, avec sa mère. C'est là qu'elle passa sa première enfance, jusque vers sa quatrième année environ. Mais elle ne parlera pas plus de Bologne que de Venise, plus tard. (3)

Tandis qu'elle grandissait à Bologne, le docte Pisan était « *très grandement reçu et honoré par le sage roy qui, peu après, ayant fait l'expérience de ses capacités, l'establi son conseiller tres especial privé et chier tenu* ». (Vision, fol. 53, v°.)

Il était pour le roi de tant de ressource et d'agrément qu'il ne put partir au bout d'une année. « *Le dit roy voulut a toutes forces qu'il envoyat grandement, a ses cousts et frais, querir sa femme, enfans et famille pour user a tousjours leur vie en France pres de soy* ». Il promettait à Tho-

1. Vision, fol. 53 r°.

2. « Et toutes ces dites choses faites et ordonnées avec la licence de la dicte seignourie de Venise, se party et vint en France ». Vision, fol. 53 r°.

3. Moins encore, puisqu'elle ne dit de Bologne que ces seuls mots dans la Vision : « *ou je fu puis nourrie* » et qu'elle donne dans la « *Mutacion de Fortune* » quelques vers sur Venise, vers qui sont cités dans : « *Venise dans la littérature française, depuis ses origines jusqu'à la mort de Henri IV* » (Paris 1916, de Béatrix Rava).



Digitized by Google

mas « *possessions, rentes et pensions pour tenir honorablement leur estat* ». (Vision, fol. 53, v°.)

Nous savons que Thomas de Pise n'avait pas quitté l'Italie pour plus d'une année, pas surtout pour n'y plus revenir et « *user sa vie* » entière en France. Durant près de trois ans, il résista courtoisement aux offres pressantes de Charles, puis il consentit.

« *En la fin, convinst que fait fust. Et ainsy, comme dit est, fu fait le transport de nous de Ytalie en France* ». (Vision fol. 53 r°.)

Comment se fit ce « transport » ? — Dans *la complainte a Philosophie* » de sa « *Vision* », Christine ne dit pas un mot de ce voyage, mais quelques lignes du début de cet ouvrage indiquent qu'elle suivit la voie terrestre. Elle se montre traversant « *estranges contrées, Alpes haultaines, landes sauvages, forès parfondes et bruyans rivières* ». (Vision, fol. 3 v°.)

Sauf les trois lignes de la Vision, que je viens de citer on ne trouve, dans l'œuvre de Christine, rien qui renseigne sur son voyage. Elle ne parle ni des fatigues de la route, ni de ses dangers. Ils étaient considérables. Le métier de pillard de grand chemin était, alors, assez lucratif et point du tout dédaigné. C'est le temps des Grandes Compagnies qui, depuis le traité de Brétigny, en 1360, se sont rassemblées en Champagne avec le dessein de descendre sur Avignon pour rançonner le pape. (1) On n'est pas encore très loin de la bataille de Brignais et de la prise d'Anse. (2) Il n'eut été guère prudent de voyager sans bonne escorte, surtout lorsqu'il s'agissait, comme pour la famille de Thomas de Pise, de venir s'établir en un lointain pays. Ce que nous dit Christine des habitudes de ses parents indique bien que ce voyage fut accompli avec de nombreux serviteurs et de considérables impedimenta. Il est possible qu'il fut effectué, pour une partie de l'itinéraire au moins, avec le concours d'une de ces riches et puissantes compagnies de marchands lombards dont les relations étaient constantes avec la France par Lyon. A Lyon, ou à Tournus,

---

1. DELACHENAL : *Charles V*, tome III, ch. VIII : « *La crise des Compagnies: Du Guesclin* ».

2. *Sur la bataille de Brignais, 6 avril 1362, et l'occupation d'Anse*, DELACHENAL op. cit., tome II, et A. COVILLE in « *Histoire de France* » publiée par LAVISSE, tome IV.

Digitized by Google

on s'embarquait sur la Saône, jusqu'à Saint-Jean-de-Losne dont les foires, comme celles de Chalon-sur-Saône, étaient très fréquentées. (1) C'était le chemin que prenait le duc de Bourgogne lorsqu'il venait à Lyon, récemment rattaché à la couronne de France et dont il était gouverneur. Peut-être Christine s'est-elle arrêtée à Dijon, dont le duc Philippe a pris possession en 1364 et dont il a fait commencer le château en 1366. (2)

A quelle date se fit ce « transport » ? — D'après celle du voyage de Tommaso, qui suivit de peu, selon la Vision, la naissance de sa fille, et le temps qu'il mit à se décider, on peut conjecturer que ce fut vers 1368, au plus tôt. Nous savons que la famille de Thomas de Pise atteignit Paris au début de l'hiver. Christine donne cette précision. Elle dit qu'elle fut présentée à Charles V, au mois de décembre, « tost après sa venue ».

---

1. A cette date, on passait généralement par la Bresse pour éviter les routiers de Seguin de Badefol qui occupaient Anse et terrorisaient la région. Voir l'itinéraire du Seigneur d'Anglure, dans « *Le saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* (Edit. A. T. F., Paris 1878), celui du duc de Bourgogne, dans PETIT : « *Itinéraires des ducs de Bourgogne* (1363 à 1419), *d'après les comptes de dépense de leur hôtel* », Paris 1888, et DELACHENAL, op. cit., t. III, p. 227.

2. La Bourgogne est réunie à la France en 1361. Le 27 juin 1363, Philippe en est nommé lieutenant général, par Jean le Bon.

Digitized by Google

## II

Quelques semaines après l'arrivée à Paris de la famille de son « *amé philosophe* », le roi la voulut voir et recevoir joyeusement. La présentation se fit au Louvre, un jour de décembre. Le roi était en belle et honorable compagnie, la femme et la fille de Thomas de Pise, vêtues de leurs habits lombards, « *riches d'aornemens et d'atours* ». (1)

Entre ce jour de décembre, où elle parut devant le « *bon sage roi* » et celui de septembre 1380, où ce même roi mourut, s'écoule la partie de la vie de Christine qu'elle-même a qualifiée heureuse : « *Dit Christine de ses bonnes fortunes* », écrit-elle dans l'*Avision*. Et aussitôt, « *Moult nous fut Fortune favorable, le temps durant de la vie du susdit bon sage roy, Charles* ».

Fortune leur fut favorable en « *joyeuse, plantureuse et paisible vie* », dit-elle. Et il est bien vrai que Christine ne retrouvera pas plus tard la joie de ces dix années de jeunesse, ni la vie large qu'on menait alors, dans l'hôtel de son père, ni non plus la paix des dernières années du règne de Charles V.

On sait que, depuis 1364, date de son avènement, jusqu'en 1380, date de sa mort, au milieu d'un monde migrateur, Charles fut un sédentaire, mais ne fut pas un oisif. « *Tout coy en ses chambres et deduis*, dit Froissart, *il reconqueroit ce que ses predecesseurs avoient perdu, la teste armée et l'espée au poing* ». L'historien de la chevalerie errante, le chroniqueur errant lui-même, rend à Charles V ce beau témoignage que, tout tranquille en ses chambres, il a bien travaillé.

---

1. Voici le texte de la « *Vision* » :

« *Grandement fu receue la femme et enfans de ton amé philozophe, maistre Thomas, mon dit père, arrivé à Paris, lesquieulx le très bénigne, bon, sage roy volt veoir et recevoir joyeusement, laquelle chose fu faicte, tost apres leur venue, a tout leurs abis lombars riches d'aournements, et d'atour, selon l'usage des femmes et enfans d'estat, ou chastel du Louvre à Paris, ou mois de dessembre. Estoit le dit roy lorsque la presentacion du dit mesnage, a belle et honorable compaignie de parens fu a ses yeux manifeste, laquelle femme et famille a très grant joie et offre il receut* ». (Vision fol. 53 v°.)

Digitized by Google

Auprès de ce roi sédentaire, Thomas le Pisan va fixer lui aussi sa tente. Depuis son arrivée à Paris jusqu'à la mort du roi, environ une douzaine d'années, il ne quitta guère, peut-être jamais, son souverain. Aussi, d'après Christine, les prospérités de Charles V seraient dues en partie à Thomas et à la science de « *ostrologie* ». Car « *les événements de notre monde sont conditionnés par les mouvements des sphères supérieures* » et il n'est que d'observer attentivement ces mouvements pour en déduire et prévoir utilement ce qui adviendra. (1)

Ces rêveries astrologiques, rapportées par Christine avec une admiration toute filiale, n'étaient peut-être pas ce que Charles V appréciait le plus dans Tommaso. Ce « *supellatif ostrologien* » devait savoir beaucoup de choses et du passé et du présent, plus que de l'avenir. (2) Il avait étudié à Bologne. Il avait vécu à Venise. Le droit, comme la médecine, ne pouvait lui être étranger. Sa science politique est attestée par sa place au conseil de la République. Sa curiosité, par son désir de voir « *les estudes de Paris* », ainsi que par ses relations avec l'alchimiste Bernard de Trèves. (3) C'est sur un concept rationnel qu'il édifie son système astrologique. Son imagination paraît aventureuse, mais ses hypothèses auraient pu être fécondes. Pour lui, comme pour tous les philosophes, tout s'enchaîne dans l'univers. Il ne sait pas par quelles lois,

---

1. Faits et bonnes meurs, 3e partie, ch. IV : « *Ci dit comment le roi Charles estoit astrologien et que est astrologie* ». Voir aussi « *le Livre de Pollicie* ».

2. On a vu que les Vénitiens l'avaient laissé partir sans renoncer à ses services (Vision, fol. 53.) et, de fait, il intervint plusieurs fois dans les relations entre la France et la République, notamment en Mars 1373 et en 1377.

3. Voir sur ce sujet, Vision, 2e partie : « *Ce que l'Ombre disoit des arquemistes... Les uns sont trompés, les autres trompeurs... arquemistes qui la science cuident trouver par les termes entendre de aucuns livres obscurs de faire l'or... Si comme d'un en Alemaigne, que on nommoit maistre Bernard, qui tant se faisoit renommer par l'estat qu'il tenoit et meisme a ton père envoya il lettres et tant fist que trop de gens foy y adjoustoient et aloient de toutes parts clers devers lui et toutevoie, au derrain, fu trouvé que tout estoit neant et tromperie* ». (Vision, fol. 44 v°.) On connaît ces relations de Thomas de Pise avec Bernard d'Allemagne par un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (f. fr., 2018) qui contient : « *Apertorium artis* », de Raymond Lulle (fol. 1) : « *Epistre de l'abbreviation de la pierre benoiste de Raimond Lullier* », par Thomas de Pise (fol. 29) : « *Traité responsif de Bernard de Trèves a Thomas de Boulongne en* 1385 » (fol. 39) : « *La Clavicule* », de Raymond Lulle (fol. 75).

Digitized by Google

mais il le recherche. Au sujet de l'alchimie, comme de l'astrologie, il agit en savant, non en empirique. Quand il s'aperçoit qu'il n'y a que néant et tromperie dans le fait de Bernard d'Allemagne, il cesse de correspondre avec lui.

Curieux des secrets de la nature et des écrits des doctes, tel nous apparaît Thomas de Pise, sinon directement, du moins quand nous regardons sa fille, qui fut son portrait intellectuel. On ne saurait être surpris de la confiance et même de l'affection que lui témoigna Charles V, quand on le connait par le miroir de celle-ci. Bien souvent, d'après Christine, le roi s'entretenait avec son conseiller et de profondes spéculations et des affaires du royaume. Elles étaient, alors, en assez bon état. La guerre de Bretagne terminée par le traité de Guérande, en 1364, avait permis de faire la guerre à l'Anglais et de se débarrasser des dangereuses compagnies. (1)

Christine elle-même ne fera pas difficulté d'avouer que l'épée de du Guesclin fut d'un plus grand usage, en de telles rencontres, que la science de son père. Mais la direction de la guerre venait bien du sage roi, et nous savons que, surtout, le gouvernement intérieur du royaume fut éminemment réparateur. De plus, même en ce qui est indépendant du savoir-faire humain, en ce qui est proprement l'affaire de Fortune, Charles V parut, en effet, tout particulièrement favorisé, depuis l'arrivée en France de Thomas de Pise. Lui aussi se désolait de n'avoir pas un « *hoir masle* » pour lui succéder. En décembre 1368, il fêtera la naissance d'un Dauphin et, en mars 1371, celle d'un second fils, Louis de Touraine. (2)

---

1. Christine consacre une grande partie de son deuxième livre des « *Fais « et bonnes meurs* » aux conquêtes de Charles V, en particulier Ch. VI ; « *Ci « dit comment le roi Charles avisa par bon sens d'en faire aler les grans « compaignes de France.* » — Ch. VIII : « *Ci dit comment le roi Charles « envoya deffier le roy d'Angleterre.* » — Ch. XXIV : « *Comment messire « Bertram ala apres les Anglois qu'il desconfit.* » — Ch. XXVI : « *Comment le « roy Edoart envoya son fils, le duc de Lancastre en France a tout grant ost « qui gaires n'y fist* ».

2. Dit Christine de ses bonnes fortunes : « *Moult nous fu fortune favo- « rable, le temps durant de la vie du sus dit bon, sage, roy Charles. Et avec « les autres gloires des prosperitez recues en joyeuse, plantureuse et paisible « vie, en mariage, comme ce soit naturel joye a tout loyal serviteur veoir la « prosperité de son bon maistre — la Dieu merci ! — puis le temps de la « venue de mon dit père au service du roy, gouverné en partie mesmement « en ses guerres par l'administration de son sage conseil, selon la science « de astrologie, tout y augmenta de mieulx en mieulx la valeur de ses pros-*

Digitized by Google

Il n'est pas douteux que de ces prospérités, la famille de Christine eut plus d'une raison de se réjouir. Il est naturel, dit-elle, qu'un bon serviteur se réjouisse du bien qui arrive à son maître. De plus, quel que fût le désintéressement du conseiller du roi de France, les dons qui marquaient chacun des heureux événements fêtés à la cour étaient assez magnifiques pour qu'il y eut grande réjouissance, dans la maison de Tommaso. (1)

Sur cet hôtel de son père, dont elle parle dans sa *Vision*, et incidemment, dans « *le Livre de la Paix* », Christine ne nous donne aucun détail. (2) Dans quelle partie de ce Paris du quatorzième siècle finissant, Thomas de Pisan s'était-il établi ? — Nous n'en retrouvons aucun indice dans les documents, pourtant assez nombreux, de l'époque. Nous savons que Charles V vivait, habituellement, dans l'hôtel de Saint-Pol qu'il avait fait lui-même aménager, près de la Bastille Saint-Antoine, son œuvre aussi, et de la route qui conduisait à Vincennes où il était né et où il aimait à villégiaturer, quelquefois. (3) L'attachement du roi à Saint-Pol et les nombreux établissements des princes et des familiers de Charles V, dans ce quartier, — le Paris neuf d'alors, — tout porte à

---

« *peritez recevant plusieurs victoires et conquestes sus ses ennemis. Et que* « *ces choses soient vrayes je m'en rapporte aux vivans princes et autres* « *encore de ce temps qui scevent lequel dit bien du prince estoit le comble* « *de la joie de son sudit feal serviteur, non obstant que, a l'usage des philo-* « *sophes, fut nulle l'épargne de la pecune et avoir de mon dit père, laquelle* « *chose, sauve sa reverence, je ne repute mie louable en l'estat des mariez,* « *soubz laquelle main doit estre la cure de leur maisnage souffreteux apres* « *eulx peut-être de leur prodigalité. Toutevoye, nonobstant la liberalité de ses* « *coustumes, la pourveance du bon roy ne laissoit a l'ostel de son amé def-* « *faillir nulles choses nécessaires* ». (Vision fol. 53 v° et 54 r°.)

1. On a connaissance de dons reçus par Thomas de Pise, le 21 avril 1372, en octobre 1372, le 20 mai 1380. (Archives Nationales, J.J. 106, n° 318 et 117, n° 74.)

2. (Vision, fol. 54 r°). *Livre de la Paix* : « *Le soudan de Babyloine... envoia de ses chevaliers en ambassade avec mains beaux presents. Et moy estant enfant qui les vy en l'ostel de mon père, qui conseiller du dit roy estoit, m'esmerveillant de leurs estranges habiz, puis porter ce tesmoignage...,* etc. — *Livre de la Paix*, 2e partie, ch. XVII, fol. 90 v°. On voit que, malgré ce qu'on a tant répété, Christine ne fut pas élevée à la cour de Charles V.

3. « *Saint-Pol est le vrai palais du Roi, le siège habituel du Grand Conseil* « *et des Requêtes de l'Hôtel. Les maîtres des comptes y sont fréquemment appelés et les juges du Parlement s'y réunissent, toutes les fois qu'il plaît au souverain de présider une audience ou de suivre les débats d'une affaire*

Digitized by Google

conjecturer que c'est dans cette région qui va de la Seine à la porte Saint-Denis et de la Bastille au Châtelet, qu'a dû s'écouler la jeunesse de Christine. (1)

Elle nous dit peu de choses sur ses occupations durant ce temps. Dans sa Vision, elle se plaint de « *Jeunesse, la « folle jeunece avuiglée et variable, non cognoissant les « prouffitables et bonnes choses, qui ne se delite fors en chose « vaine, oyseuse et de nulle vertu...* » qui ne se plaît pas à l'étude et ne s'y adonne pas « *se crainte de bateure ne l'y « retient* ». Et, ajoute-t-elle, « *comme je ne avois pas cette « crainte, je n'estudiois pas* ». (2) Ailleurs, elle avoue que son père aurait aimé cultiver son intelligence, qui était vive, mais que sa mère préféra la voir s'occuper de « *fillasses* », qu'elle-même n'aimait qu'à jouer. (3)

« *A venir au point de mes fortunes*, dit-elle, *le temps vint que ja approchoit l'aage ouquel on seult les filles assener de mari. Tout fussé-je ancores assez jeunette, nonobstant que par chevaliers, autres nobles et riches clercs fusse-je de plu-*

---

*qui intéresse la royauté. C'est dans le cadre de Saint-Pol qu'il faut replacer Charles V, si l'on veut se faire une idée exacte de son existence si simple mais si bien ordonnée et si remplie, où je ne sais quoi de familial tempère la sévérité de l'étiquette* ». DELACHENAL, op. cit., tome II, p. 107.

Sur Saint-Pol, voir BOURNON : « *L'hostel royal de Saint-Pol, à Paris* », dans le tome VI des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.

1. Sa jeunesse et sans doute sa vie entière jusqu'en 1418 qu'elle dut quitter Paris. Notons que c'est le quartier de la marquise de Sévigné qui occupa l'actuel Musée Carnavalet proche de l'emplacement de Saint-Pol. Sur le Paris que dut connaître Christine, on est fort bien renseigné par la publication de Le Roux de Lincy et Tisserand : « *Paris et ses historiens au commencement du XV^e siècle* » qui contient les descriptions de Paris de Jean de Jandun, Raoul de Presle et Guillebert de Metz et de nombreux documents. Cet ouvrage est la source la meilleure de M. Pierre Champion pour l'intéressante description de Paris qui fournit un long chapitre de son « Villon ». Tome I, ch. VIII : « *Paris au temps de François Villon* », p. 194 à 325.

2. Vision fol. 59 v° et 60 r° : « *Se plaint Christine de Jeunesse* ».

3. « *Ton père qui estoit grammairien et philozophe n'etoit pas d'oppinion que femmes vaulsissent pis par sciences, ains de ce que encline te veoit aux lettres, si que tu sces, y prenoit grant plaisir. Mais l'oppinion de ta mère, qui te vouloit occuper de fillasses, selon l'usage commun des femmes, fut cause de l'empeschement que ne fus, en ton enfance, plus avant boutée ès sciences et plus parfont* ». *Cité des Dames*, 2^e partie, ch. XXXVI : « *Contre ceulx qui dient qu'il n'est pas bon que femmes apprennent lettres* ».

Digitized by Google

*sieurs demandée, — et ceste vérité ne soit de nul resputée ventence, car l'auctorité de l'onneur et grant amour que le roy a mon père demonstroit estoit de ce cause non mie ma valeur, — comme mon dit père reputast celui plus valable qui le plus science avec bonnes meurs avoit, ainsi a un jeune escolier gradué, bien né et de nobles parents de Picardie, de qui les vertus passoient la richesse, a cellui que il reputa comme propre filz, je fus donnée.* (Vision, fol. 53 r°.)

Son dit père avait choisi pour elle qui n'avait pas quinze ans. Ce choix fut heureux, au gré de Christine. « *En ce cas, ne me plains-je pas de fortune, car a droit eslire en toutes convenables graces, si comme autrefoiz ay dit a mon gré, mieux ne voulsisse* ». (Vision, fol. 54 r°.) (1)

Bien souvent, en effet, en vers et en prose, elle s'est louée de son époux. Dans « *la Mutacion de fortune* », elle parle de la cérémonie de son mariage et décrit sa toilette de jeune épousée :

*Mantel de soye blanc sans tache,*
*La queue tournant d'une attache*
*Liée au col, j'oz, belle et riche ;*
*En la poitrine, noble affiche,*
*Ceinture et tout estorement*
*Qu'il appartient ou parement*
*De pucelle qui tel messaige*
*Affiert et selon son paraige.*

(Mutacion de Fortune. Livre I, Ch. V, fol. 166 r°.)

Cette fiancée n'avait et ne pouvait avoir d'autres préoccupations que celle de ses « *aornements et atours* » et le souci de savoir si le jeune clerc qu'on lui avait destiné était également « *bel et bien aorné* ». Son père avait heureusement pris soin qu'il fût, surtout, bien morigéné et pût prétendre à quelque charge suffisante pour subvenir aux besoins d'une nouvelle

1. « *Si comme autrefoiz ay dit* » doit se rapporter à ce qu'elle a dit d'Etienne de Castel dans « *le Chemin de Long Estude* (vers 61 à 112) et « *la Mutacion de Fortune* » (Livre I, ch. V) qui ont précédé la Vision.

Digitized by Google

famille. Tôt après son mariage, Etienne de Castel fut, en effet, nommé notaire et secrétaire du roi. (1)

Cependant ceux qui avaient tenu les grands rôles sur la scène du monde, au temps où Christine y était venue, disparaissaient tour à tour, comme aussi plusieurs de ceux dont le nom devait passer jusqu'à nous grâce à leurs écrits : Pétrarque était mort en 1374, Boccace, en 1375, le roi Edouard d'Angleterre, le vainqueur de Crécy et de Poitiers, en 1377. Perte plus douloureuse pour les Français, le connétable du Guesclin était terrassé par la maladie, en même temps que vainqueur, au siège de Randan, le 13 juillet 1380. Enfin, après avoir fait mettre la couronne royale à ses pieds, en signe de mépris des gloires humaines, le sage roi Charles s'éteignait à Beauté-sur-Marne, le 16 septembre suivant.

C'était un monde qui finissait.

---

1. « *Cellui pour sa souffisance, tost après, nostre susdit bon prince qui l'ost agréable lui donna l'office, comme il fust vaquant, de notaire et son secretaire a bourse et a gages et retint de sa court très amé serviteur* ». (Vision, fol. 54 r°.) Sur l'office de notaire et secrétaire du roi, voir la thèse de M. A. Coville : « *Les Cabochiens et l'Ordonnance de* 1413 » (Paris 1888), ch. III : « *Le gouvernement royal. Secrétaires et notaires* », p. 66 et ss. Une ordonnance de 1343 avait créé 98 notaires, mais ce nombre fut ramené à 30. D'après un règlement du temps ils devaient subir un examen « pour savoir s'ils sont suffisants à faire lettres en latin comme en français ».

Digitized by Google

## III

Charles V mourut en septembre 1380. Le nouveau roi fut sacré à Reims, le 4 novembre. Le 11, il faisait son entrée solennelle dans la capitale. C'était un enfant de onze ans, livré aux conseils aventureux de ses oncles : le duc d'Anjou, l'amateur des chevauchées lointaines, le duc de Berry, le collectionneur enthousiaste et magnifique, le duc de Bourgogne, Philippe, celui qu'on appelait le Hardi, le duc de Bourbon, frère du roi Jean II. (1)

Il y eut, selon Christine, « *grant remuement* », dans l'administration du royaume. « *C'est la commune coustume* », dit-elle, « *quant les hommes puissants meurent, grant est le remuement et changement de l'estre de leurs jours et de leurs lieux* ». (Vision, fol. 54 r°.)

Au « *remuement* » dans le gouvernement du royaume, répondirent de graves bouleversements dans la population parisienne. Le corps de Charles V n'était pas encore à Saint-Denis que déjà l'émeute grondait. Trois jours après l'entrée solennelle du jeune roi dans la capitale, une houleuse assemblée, conduite par le prévôt des marchands, se rendait au Louvre. Le lendemain, 15 novembre 1380, l'avocat, Jean des Mares, prononçait sa fameuse harangue sur ce texte : « *Novus rex, nova lex, novum gaudium* ». (2)

Cette nouvelle joie ne pouvait être pour Thomas de Pise, ni non plus pour ses enfants. Paris, où les Pisans avaient eu « *joyeuse, plantureuse et paisible vie* », devenait un lieu plein de tristesse et même de périls. Les princes, en s'éloignant de la sagesse de Charles V, ne pouvaient y assurer la sécurité de leurs sujets.

---

1. Sur les quatre ducs, Christine s'étend assez longuement dans *Le Livre des faits et bonnes meurs*, 3e partie, ch. XI : Louis d'Anjou ; ch. XII : Jean de Berry ; ch. XIII : Philippe de Bourgogne ; ch. XIV : duc de Bourbon.

2. Jouvenel des Ursins : « *Et par le conseil fut chargé messire Jehan des Mares de parler au peuple et de leur dire qu'ils s'appaisassent et que le roy avoit mis et mettroit au neant les aydes sans ce qu'elles eussent plus cours. Ce qu'il fist et print son thème : novus rex, nova lex, novum gaudium...* » Jouvenel, année 1380, Edit. Michaud et Poujoulat, p. 342.

Digitized by Google

«*Or fu la porte ouverte à nos infortunes*, dit Christine, et *moi, estant encore assez jeunette y fus entrée* ».

C'est un quart de siècle après l'événement qu'elle s'exprime ainsi, mais, au moment de la mort de Charles V, elle ne dut pas mesurer toute l'étendue de la perte qu'elle faisait. Son mari conservait son poste de notaire royal. Son père était « *retenu a la cour* ». Il est vrai que si les princes le retenaient, ce n'était que comme une sorte d'ornement de cette cour, une relique du roi défunt, non plus comme « *conseiller philozophe et chier tenu* ». (Vision fol. 53 r°.)

« *Adont faillirent a mon dit père ses grans pensions plus not C frans le mois, bien payez, avec ses livrées et dons qui guères moins ne montoient, comme appris avoit, et l'espérance que le dit bon roy lui avoit donnée de asseoir pour lui et ses hoirs, cinq cents livres de terre et assez d'autres biens, dont la deffaulte du ramentevoir au bon roy et la mort qui trop tost vint ne souffri la dicte promesse sortir son effait, nonobstant que des princes gouverneurs, fu retenu a gages, malement ameindris et mal payez* ». (Vision fol. 54 r°.)

En janvier 1381, avait été nommé un conseil de régence dont Louis d'Anjou était le chef. Celui-ci aimait l'argent, dit-on, et puis, il apprit la mort de cette Jeanne de Naples à l'étrange fortune, qui l'avait fait son héritier. (1) Pour aller jusqu'à ce trône et ceindre cette couronne, il fallait des subsides. Charles V avait aboli les « aydes », forme de redevance qui déplaisait au peuple. Sans souci des répugnances populaires, Louis d'Anjou les rétablit. Ce fut le signal de la « *grande diablerie des Parisiens* ». (2)

Ils ne manquaient pas, parmi les trois cent mille habitants de la capitale, les chercheurs d'émeutes et d'aventures, les « populaires », qui, tout comme les princes, étaient à court d'argent. Ils s'en prirent aux Juifs, parce qu'on les disait riches et que le gouvernement nouveau ne les protégeait

---

1. En 1382, Charles de Durazzo fit étouffer Jeanne de Naples qui régnait depuis 1343. Christine en parle, dans le 7e livre de la *Mutacion de Fortune* : « *La rogne de Naples vi*, dit-elle, *d'abord favorisée par Fortune, puis attaquée par Charles de la Paix, qui la prent l'occist*, etc. » *Mut. de Fort.*, fol. 312.

On sait que Jeanne elle-même avait joué un rôle, pour le moins équivoque, dans la tragédie où périt son premier mari : André de Hongrie, en 1343.

2. C'est Froissart qui emploie ce terme. *Chroniques*, Livre II.

Digitized by Google

plus : seize furent massacrés. Ils s'en prirent aux fonctionnaires, parce qu'ils étaient chargés de percevoir l'argent et que, peut-être, ils ne se faisaient pas scrupule de s'en attribuer quelque part : plusieurs maisons furent pillées des gens du Châtelet. (1)

On correspondait de Paris avec Rouen et Gand, en révolte chacune contre son gouvernement.

Tantôt les princes cèdent, tantôt ils résistent, non selon la justice ou les besoins du royaume, mais selon les nécessités de leurs ambitions personnelles. Après la prise de Rouen, ils reviennent triomphants à Paris et frappent d'une taxe toutes les marchandises. Alors, les « *élus* » sont maltraités, mis à mort. Dans l'Arsenal envahi, la populace s'empare des piques et des maillets de fer destinés à la défense de Paris : c'est la fameuse révolte des Maillotins. (2)

L'histoire serait longue et lamentable de ces premières années du règne malheureux de Charles VI. Elle ne nous intéresse qu'autant qu'elle eut sa répercussion sur la vie de Christine. Il est impossible qu'elle ne l'ait pas eue.

Entre 1380 et 1385, non seulement dans Paris, non seulement en France, mais dans toute la chrétienté, des secousses violentes soulèvent l'une contre l'autre les diverses classes sociales. Christine a vécu dans cette atmosphère troublée, elle a vécu dans ce Paris aux maisons serrées, comme épis dans un champ ou cheveux sur une tête, très probablement dans le quartier de l'hôtel Saint-Pol et de la rue Juiverie, du Châtelet et de l'Arsenal. Elle était la fille d'un fastueux Italien que les *menus populaires* pouvaient aisément confondre avec les banquiers et les marchands venus de Gênes,

---

1. Voir A. Coville : in « *Histoire de France* », de Lavisse, tome IV, p. 300.

2. Deschamps en a fait le sujet d'une ballade :

*« L'an mil CCC ung avec quatre vins,*
*Le premier jour du doubteux mois de mars,*
*Leva grant vent de paillars et coquins,*
*Qui a Paris, couru de toutes pars,*
*Es halles fu leur douloureux essars,*
*Le chastelet despouillerent adonc*
*Des prisonniers. Lors me dist un coquars :*
*Fuiez, fuiez pour les maillés de plonc ! »*

(Deschamps, A. T. F., tome III. Bal., p. 139).

Digitized by Google

Milan, Lucques, Pise ou Florence que les Parisiens avaient plus d'une raison de détester et qu'ils appelaient tous Lombards. Elle était l'épouse d'un notaire royal. On n'approche pas des puissants sans lier son sort au leur, pour les jours de péril, autant au moins que pour les jours de gloire. Or, le jeune roi est si peu en sûreté dans Paris, qu'il est obligé, un temps, de s'éloigner. Il y rentrera seulement après Roosbecque.

Les princes avaient renoncé à la résistance pour exécuter d'autres desseins. C'est d'abord Louis d'Anjou qui part :

« *Il laissa tout,* dit Christine, *aux mains des autres frères et partit de France avec la plus belle et notable compagnie qui, depuis longtemps, se fust reunie. Il passa les Alpes et alla en la maudite terre, en laquelle il trouva grant résistance.* (Fais et bonnes meurs, 2e partie, ch. IX.)

Tandis qu'avec soixante mille hommes et un train déjà royal, il s'en va vers le Sud, Philippe de Bourgogne se dirige vers le Nord. En 1369, il a épousé Marguerite de Flandre. Son beau-père réclame son aide contre ses sujets toujours révoltés. Philippe emmène, avec Clisson, le nouveau connétable, le roi de France lui-même.

Les bourgeois flamands, sous la conduite de Jacques Artevelde, se réunissent à Roosbecque. Froissart rapporte qu'ils s'étaient liés l'un à l'autre pour ne point reculer devant la cavalerie bourguignonne. Ils reculèrent pourtant et vingt-six mille périrent.

Vainqueurs, Philippe et le roi se vengèrent sur Paris de leurs précédentes humiliations. La répression fut sanglante. « *Chascun jour,* dit un chroniqueur, *on coupoit la teste de trois ou quatre* ». L'avocat, Jean des Mares, qui avait si bien célébré la joie du règne nouveau, fut décollé.

Nulle part Christine ne parle de ces mauvais jours. S'il y eut d'excessives rigueurs, pour rétablir l'ordre dans la capitale, cette sévérité ne peut être reprochée à un roi de quinze ans, dominé par la forte et fougueuse personnalité de Philippe le Hardi. Celui-ci était devenu, par le départ de Louis d'Anjou pour l'Italie puis, par celui de Jean de Berry pour son gouvernement de Guyenne, le véritable régent du royaume, le gouverneur du roi. Dans les campagnes de Flandre qui se renouvelleront constamment, de 1383 à 1389, il entraînera toujours avec lui le jeune Charles VI, content

Digitized by Google

de porter une belle armure et de monter un palefroi magnifiquement harnaché.

Il est bien certain qu'à dater du moment où Philippe de Bourgogne se rendit maître du roi et prit la direction des affaires du royaume, il y eut un peu plus de sécurité dans Paris. Si Christine ne parle pas expressément du temps où ce maître calma les Parisiens, sous sa férule, elle le reconnaît « *habile en l'art de gouverner, prince de très grant savoir, de grant travail et grant volonté de l'augmentation, bien et accroissement de la couronne de France, tellement que, même en sa vieillesse, nul temps à peine avoit repos, mais tantôt à conseil, tantôt à chemin, il quéroit voie d'attraire alliances* ». (Fais et bonnes meurs, 3e partie, ch. XIII.)

C'est lui, en effet, qui eut l'adresse de marier son royal neveu avec une Bavaroise, dont il souhaitait l'alliance et que le jeune Charles VI crut bonnement la plus jolie femme de la chrétienté. (1)

Ce grand actif savait mener une vie en partie double ou triple : expéditions militaires et politiques, fêtes religieuses et tournois, réceptions dans les bonnes villes avec entrées solennelles et interminables banquets ne l'empêchaient pas de donner une part de son temps à la lecture, sinon à l'étude. Il fut le fondateur de cette librairie de Bourgogne que Christine devait tant travailler à enrichir (2) « *Prince de grant savoir* », dit-elle. Peut-être. En tout cas, amateur de savoir, assez lettré lui-même pour encourager le culte des lettres. Mais il n'avait pas le goût de son frère Charles pour les spéculations philosophiques. Il leur préférait, a-t-on dit, les romans de chevalerie qu'avait tant aimés leur père, le roi Jean. La mode en revint à la cour. On rapporte que Charles VI, enfant, lisait le Saint-Graal, Tristan et Yseult et ce Lancelot contre lequel, pourtant, l'avait mis en garde l'honnête Philippe de Mézière. (3)

---

1. « *Et envoya on de plusieurs côtés et divers pays peintres pour lui apporter, au plus pres que faire se pourroit, les phisionomies de celles dont on lui parloit et finalement celle qui luy pleut fut Isabeau de Bavière, qui estoit belle, jeune et gente et de tres belle maniere* ». JOUVENEL, op. cit., page 357.

2. Voir sur ce sujet : G. DOUTREPONT : *La Littérature française à la cour de Bourgogne* (Paris, 1909) et plus loin notre chap. IV, parag. III.

3. « *Que tu te doyes garder de trop de delit ès escriptures qui sont apocryphes et des Romans qui sont remplis de bourdes, de folies et de vanité*

Digitized by Google

Au temps où nous sommes arrivés, — vers 1385, — Christine dut, elle aussi, lire ces œuvres et les aimer. Si nous l'en croyons, elle était alors, folle, jeune et « *trop mignote* ».

Dans la maison de Thomas de Pise, on ne cessait de se préoccuper de sciences profondes et de doctes écrits, mais elle ne se mêlait pas à ces graves entretiens. Nous avons déjà parlé de ses regrets. Ils s'étendent jusqu'à ses années de mariage. (1)

Cependant, si elle ne prenait pas une part active à ces travaux intellectuels, elle écoutait, dit-elle, de sorte que, plus tard, elle se souviendra « *de ces belles sciences et diverses sentences et polie rhétorique* », qu'elle entendit traiter, « *le temps passé* », du vivant de son père et de son mari.

« *Petit en retins*, dit-elle, *car nonobstant que naturellement et de ma nativité y fusse encline, me toloit y vaquer l'occupacion des affaires que ont communement les mariées et aussi la charge de souvent porter enfans* ». (Vision, fol. 60 r°.)

Durant ses dix années de mariage, elle était fort jeune : entre quinze et vingt-cinq ans. Son éducation était à peine terminée. Volontiers, elle dut se laisser guider par de plus mûrs et de plus doctes, son père et son mari en qui elle a mis toute sa confiance :

*« Car souhaiter a devis*
*Je ne peusse personne*
*Sage, prudent, belle et bonne,*
*Mieulx que lui, en tous endroits.*
*Il m'amoit et c'estoit droit,*
*Car jeune lui fu donnée*
*Et avions tout ordonnée*
*Notre amour et nos deux cuers... »*

(Chemin de Long Estude, v. 80 à 87.)

---

« *et de péchié et qui attrayent le lysant souvent a impossibilité, si comme « les livres de Lancelot et semblables. Ilz attrayent a amer par amour* », dit la reine Vérité dans « *Le Songe du Viel Pellerin* ». (Ms. de la Bib. Nat. f. fr. 22542, fol. 445.)

1. « *Tant hayr te dois*, dit-elle à Jeunesse, *quant, ou temps que je estoie a meisme les II beaulx conduis de philosophie, coste si haultes fontaines, tant clères et famés, et mog, comme fole, jone, trop mignote, non obstant que les beaulx ruisseaulx me pleussent, ne m'en emplissoie, mais, tout ainsi comme le fol qui voit luire le cler souleil ne s'avise de la pluye, ains cuide que tousjours lui dure, n'en faisoie compte et à temps cuidoie retrouver ce que je perdoie* ». (Vision fol. 60 r°.)

Digitized by Google

Bien souvent elle s'est félicitée de ce bonheur conjugal qui dut être, cependant, traversé par bien des inquiétudes, pour son mari, sans doute, au temps des troubles, pour son père, plus tard.

Nous ne pouvons dater exactement la mort de Thomas de Pise. Ce fut entre 1384 et 1389. (1) Christine dit dans sa Vision :

« *Or fu deja venu le temps de sa vieillesse qui, en assez brief temps apres, chut en longue impotence et maladie* ». (Vision, fol. 54 r°.)

Tommaso fut donc, pendant plusieurs années peut-être, un vieillard valétudinaire qui dut abandonner même la sinécure qu'on lui avait laissée à la cour.

« *Maintes souffrettes sourdirent,* ajoute Christine, *esquelles eut eu besoing l'espargne des choses despendues* ». Or, Tommaso n'avait rien épargné. C'était, dit encore sa fille, son seul défaut : une trop grande libéralité. Il donnait tout son superflu après avoir magnifiquement dépensé pour lui et les siens. Lui, prophète de l'avenir, ne songeait pas à faire des réserves pour l'avenir. Déjà, durant les années de mariage de Christine, ce n'était plus dans l'hôtel de son père, « *joyeuse, plantureuse et paisible vie* ». Thomas de Pise se sentait mortellement atteint, parlait de sa fin prochaine, assignait une date.

« *Droit à l'eure qu'il avoit pronostiquée* », dit sa fille, il mourut. « *Il mourut, ayant toutes ses facultés et recognoissant son Créateur jusqu'au bout. Entre les clers demoura renommée que, de son temps et plus de cent ans auparavant, n'avoit veçu homme de si haut entendement* ». (Vision, fol. 54 r°.)

« *Or demoura chef du ménage* « le jeune sire de Castel, jeune, mais « *prud'homme, sage et prudent* » et peut-être meilleur administrateur des biens de la famille que le grand « *ostrologien* » qui les avait laissé s'épuiser. Il était très aimé des princes et de tous ceux qui étaient en rapport avec lui. Il méritait d'être bien aimé de cette famille italienne dont il prenait la charge parce que Christine était son épouse. Il avait une trentaine d'années et il était toujours notaire royal, probablement agréable au roi, quand, vers 1388, celui-ci songea à secouer le joug de messire de Bourgogne

1. A. Molinier : « *Sources de l'Histoire de France* », tome IV, p. 62 dit : « vers 1385. On sait qu'en 1385, Bernard de Clèves lui adresse son « Traité responsif ».



Digitized by Google

et à rappeler auprès de lui les anciens serviteurs de son père. Philippe de Mézière qui, de sa retraite des Célestins, ne cesse de veiller sur « *le jeune blanc cervot qui est devenu un grand cerf volant* », va reprendre une certaine influence sur lui. Entre 1388 et 1389 paraît « *le Songe du Viel Pellerin* ». C'est à Charles VI que l'ouvrage s'adresse. Le « *viel pellerin* » c'est-à-dire l'ancien chancelier de Chypre, qui, depuis tant d'années, erre sur les routes du monde raconte que la reine Vérité lui est apparue. Fidèlement, il transmet ses enseignements au roi de France.

Sous le couvert de l'allégorie, tout un plan de réformes politiques et gouvernementales était proposé par Philippe. (1) Il s'agissait d'abord, selon son vœu constant, de faire la paix avec l'Angleterre pour tourner toutes les forces de la chrétienté contre l'infidèle menaçant. Les trèves conclues à Leulinghem, en 1389, furent un premier pas dans cette voie.

Le jeune Etienne de Castel, picard comme Mézière, n'était-il pas très au courant de ces projets et même désigné pour travailler à leur accomplissement ? Christine le laisse entendre, dans le texte suivant :

« *Mais, comme ja fortune m'eust mise ou déclin de sa roe, disposée ou mal que donner me vouloie, pour du tout au plus bas me flatir, souffrir ne volt que gaires me durast ycellui très bon, par laquelle dicte fortune mort, lorsque il estoit en sa fleur, apte et appresté et sus le point, tant en science comme en sage et prudent conqueste et gouvernement de monter en hault degré, le me toli en fleur de jeunece, comme en l'aage de XXXIIII ans et moi de XXV.* » (Vision fol. 55).

Au cours de l'année 1389, — nous ne savons exactement la date, — Castel accompagna le roi à Beauvais. Là il fut « *surpris de hastive épidemmie* ». On sait combien le quartorzième siècle fut fertile en « *pestilences* » de tous genres et qu'alors, l'hygiène publique était un concept inexistant. Le jeune secrétaire, en dépit ou peut-être même en raison des

---

1. « *Songe du Viel Pellerin* », Bib. Nat. f. fr. 22.542. Voir sur ce sujet : « *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* », année 1743, p. 491 : *Compte rendu du mémoire de l'abbé Lebeuf : Notice sur Philippe de Maizière et ses ouvrages.* Philippe a donné lui-même la clé de l'allégorie du « *Songe* ». Charles V, le grand maître de la nave française est le père du jeune Cerf-Volant et du Blanc-Faucon. Les patrons de la nave gracieuse sont les oncles du roi. La « nave malvoisine » est l'Angleterre.

Digitized by Google

soins que les médecins de la suite royale purent lui prodiguer, ne résista pas. Loin des siens, en la ville de Beauvais, il mourut. (1)

---

1. « *Car comme je ne fusse au trespassement de mon dit mary, lequel fu surpris de hastive épidemmie, toutefoiz, la Dieu grace, fu sa fin comme bon catholique, en la ville de Beauvais, ou avec le Roy estoit alez, et n'estoit accompagné fors de ses serviteurs et maignée estrange* ». (Vision, fol. 55 v°.)

Sur ce voyage de Charles VI à Beauvais, voir MORANVILLÉ : « *Conférences entre la France et l'Angleterre* ». Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, tome L., p. 355 et ss.

Digitized by Google

## IV

*« Seulete suy et seulete vueil estre,*
*Seulete m'a mon doulx ami laisiée ».* (1)

Vers 1393, Christine écrira ces vers. Quelques années après la mort de son époux, elle trouvera un soulagement à sa douleur en la rappelant. Bien souvent, bien longuement, dans ses vers, retentiront ses sanglots. Au moment de son brusque malheur, elle ne songea pas à écrire des ballades ou des rondeaux.

Subitement, à vingt-cinq ans, elle se trouve seule, sans appui, sans expérience des difficultés matérielles, (2) dans un milieu indifférent, s'il n'est pas hostile. C'est, du moins, ce qui ressort de la longue lamentation qu'elle adresse à Dame Philosophie, dans sa « *Vision* ». Son mari disparu, la pauvreté s'installe à son foyer. Ce double malheur est assez commun, dans le monde. Christine affirme qu'il fut son lot, mais qu'elle l'accueillit avec courage. Si elle fut, durant quelques jours, prostrée dans sa douleur, elle se reprit vite.

*« Plus ne me tint en la paresse*
*De plour, qui croisçoit ma destresse, »*

dit-elle, dans la *Mutacion de Fortune* (Livre I. Ch. XIII, fol. 169). Et dans la *Vision :*

*« Or me convins mettre mains à oeuvre, ce que moy, nourrie en delices et mignotement, n'avoie appris, et estre conduisaresse de la nef demourée en la mer ouragée et sanz patron, c'est à savoir le désolé maisnage, hors de son lieu et pays. »* (Vision fol. 56.)

---

1. Bal. XI des premières *Cent Balades*, Edit. A. T. F., tome I, p. 12.

2. « *Car comme ce soit la commune coustume, des hommes mariez de non dire et déclairer entièrement à leurs femmes, de laquelle chose vient souvent mal, comme il m'apert par expérience. Et n'est mie sens, quant femmes ont non nices, mais prudentes et de sage gouvernance* ». (Vision, fol. 55 v°.)

Digitized by Google

Elle se reprend vite, parce que, seule pour diriger sa barque, elle n'est pas seule à souffrir.

« *O doulce maistrece,* dit-elle à Dame Philosophie, *quantes larmes, soupirs, plains, lamentacions et griefs pointures cuides-tu que, quant je estoie seulete à mon retrait, que je eusse et gitasse en ce tandis où quant à mon foyer veoie environ moy mes petis enfans et pours parens et consideroie le temps passé et les infortunes présentes, dont les flos si bas me assondoient, et remédier n'y pouvoie, desquieulx meschiefs plus plaignoye mes prochains que ma personne, si comme une foiz, je respondis à un qui me disoie que je n'avoie que plaindre, car je estoie sans charge, comme celle qui estoit seule et single, je dis que il ne m'avoit pas bien regardée, car je estoie III foiz double. Et comme il ne m'entendist, ce disoit, je lui exposay disant que je estoie VI foiz moy mesme.* » (Vision fol. 57 v°.)

Avec la charge de ses trois enfants, il est à croire que Christine avait celle de sa mère et de deux frères, plus jeunes qu'elle, qui ne parvinrent pas à se pourvoir en France et retournèrent « *vivre sus les héritages venus du père.* » (Vision fol. 65 v°.) (1)

Non seulement la jeune veuve manquait de ressources et de protection, mais elle était attaquée par des gens de mauvaise foi qui comptaient sur son ignorance des affaires de son mari et peut-être sur sa naïveté et son découragement pour la tromper. Elle consacre de très longues pages de sa « *Vision* » à ses procès, « *més des vefves* », dit-elle. (2)

Toujours plus profondément, la pauvre femme s'enfonce dans une situation financière inextricable. Plus de chef de mé-

---

1. Christine parle de ses frères dans sa « *Vision* » uniquement pour dire que sa mère est séparée d'eux parce qu'ils ont dû retourner « *sus les héritages venus du père* » (fol. 65 r°). Dans « *la Cité des Dames* », elle se fait dire par dame Raison : « *Tes frères sont allés par le monde et tu es seule demeurée en compagnie à ta bonne mère* » (2e partie, ch. XLIX.)

2. Elle avait déjà traité ce sujet dans la « *Mutacion de Fortune* », livre III: sur les infortunes des femmes. On ne trouve pas aux Archives Nationales les minutes de ces procès. Mais une note indique qu'elle vendit à Philippe de Mézière, le 14 novembre 1392, l'hôtel et les dépendances de Mimorant. (Archives nationales S 3780, fol. 1 n° 1. Mimorant est situé près de Perthes (Seine-et-Marne), arr. de Melun. Le 9 mai 1393, Mézière en fit don aux Célestins de Paris.

Digitized by Google

nage qui apporte périodiquement les honoraires de sa charge, paye les serviteurs et les fournisseurs ! Plus de patrimoine, peut-être, duquel on tire un revenu en espèces ou en nature ! Thomas de Pise ne paraît pas avoir compris ce que vaut cette assurance. Il a abandonné ses héritages d'Italie et n'a pas dû laisser grand'chose en France. Cependant, il faut vivre et même tenir un certain rang. Le train de maison de Thomas le Pisan, au temps de sa prospérité, dut être quasi princier. Christine a assisté, dans l'hôtel de son père, à la réception des envoyés du soudan de Babylone. Elle insiste beaucoup, dans sa « *Vision* », sur le grand « *estat* » auquel sa mère était habituée. Elle avoue qu'elle eût mieux aimé mourir que laisser voir sa pauvreté.

« *Ha ! quel fardel et quel pointure, a cuer qui trop aime le vouloir soustenir,* — l'état de ses prédécesseurs, — *et Fortune ne vueille. Il n'est douleur a celle pareille et nul ne le croit s'il ne l'essaye. Et Dieux scet quans inconvéniens a celle cause viennent et sont venus à mainte gent. Si te promets que, à mes semblans et habits, pou apparoit entre gens le faissel de mes ennuys. Ains, soubz mantel fourré de gris et soubz sourcot d'ecarlate, non pas souvent renouvellé, mais bien gardé, avoie espesses foiz de grans friçons, et en beau lit et bien ordené, de males nuis, mais le repast estoit sobre, comme il affiert à femme vefve, et toutefoiz, vivre convient.* » (Vision fol. 57 r° et v°.)

Malgré ces sages économies, malgré la prudence et la diligence que Christine apporte dans le gouvernement de ses affaires, elle emprunte et ne peut, sans doute, rembourser au jour dit.

« *Et Dieux scet comment mon cuer tourmenté estoit, quant execucions sur moy estoient faites et que mes chosettes m'estoient levées par sergens. Le dommage grant m'estoit, mais plus craignoie la honte.* » (Vision fol. 57 v°.)

Aussi, quand il lui fallait emprunter de nouveau, « *pour eschever plus grant inconvenient* », quelle torture morale !

« *Beau sire Dieux ! comment honteusement et a face rougie, tant fu la personne de mon amitié, le requerroit* ». (Vision fol. 57 v°.)

Sans doute, cette « *Complaine à Philosophie* » dans laquelle, dix ou quinze ans plus tard, Christine rappelle ces tristes jours, est un plaidoyer « *pro domo sua* ». Il s'agit d'api-

Digitized by Google

toyer sur ses constantes infortunes, un puissant protecteur. Mais toute gênée et même guindée qu'elle soit cette prose est émouvante. Elle nous montre Christine, dans ses luttes contre la Fortune adverse et méchante, qu'elle prend à pàrti comme une puissance mauvaise, une « *fille du deable* », envieuse des joies humaines.

*Ah ! Fortune tres douloureuse,*
*Que tu m'as mis de haut en bas !*
*Horrible, inconstant, ténébreuse,*
*Par qui me viennent maulx a tas .... »*

(Bal. VII des premières Cent Balades).

Il est bien vrai, comme elle le dit, que la mort de son mari précipita Christine « *dans la vallée de tribulacions* » que, dès le moment où elle apprit cette mort, et durant de longues années, elle désira plutôt mourir que vivre. Cependant, elle avait vingt-cinq ans, elle ne faisait que commencer de vivre. Un autre aurait pu, en l'épousant, prendre cette charge de chef de famille, trop lourde pour elle. Mais, dès ce moment, « *n'oubliant pas ma foi et mon amour*, écrit-elle, *je deliberai en sain propos, de jamais autre n'avoir* ». (Vision fol. 55 v°.)

Cette résolution est virile. Elle marque autant que la profondeur de l'attachement de Christine à son mari la force de sa volonte.

« *Seulete suy et seulete vueil estre* » (Bal. X1.)

Elle même n'a jamais mis en plein relief cette attitude de veuve un peu stoïque. Elle a fait mieux, elle l'a gardée,

*Seulete suy, en ma chambre enserrée,*
*Seulete suy, en un anglet muciée...* » (Bal. XI.)

Quand elle pouvait se tenir seule, en sa chambre, au fond de son hôtel, dans l'épaisse embrasure d'une fenêtre dont les verrières peintes ne laissaient passer qu'une lumière atténuée, quand elle avait le loisir de vivre avec le souvenir de son ami mort et du bon temps enfui, sa douleur était supportable. Mais elle n'avait pas toujours le droit de demeurer dans sa maison. D'impérieux devoirs l'appelaient au dehors.

Elle était obligée de se rendre au Palais, parce que, quand elle envoyait un messager, celui-ci n'avait nulle audience. Mais, à tout le moins, quand elle venait en personne, son état de veuve chargée de famille, lui faisait obtenir « *quelque*

Digitized by Google

*apparence de pitié* ». Mais, il fallait s'y rendre, traverser les rues étroites et bruissantes de Paris, dès le matin, à une heure où l'on n'était pas habitué à voir circuler à pied une femme de son rang et de sa mise. Il fallait s'y rendre « *a grant coust de compaignie, selon l'estat appris* » et, malgré les précautions prises, se sentir toisée de haut par les cavaliers et coudoyée par les truands. Arrivée au Palais, il fallait attendre, souvent en vain, le bon plaisir des gens de sa partie.

« *Ah Dieux !* s'écrie-t-elle, *quant il me souvient comment tant de foiz, ay musé la matinée a ce palais, en yver, mourant de froit, espiant ceulx de mon conseil pour ramentevoir et solliciter ma besongne !* » (Vision fol. 57 v°.)

Attentes plus pénibles encore que le chemin parcouru ! Ces vestibules et ces salles du Palais étaient envahis dès le matin « *par des valets et autres gens estranges se meslans au monde de la cour* », dit Nicolas de Baye. Il ajoute : « *On y faisoit trop grans beuveries et trop excessive despence* ». (Journal de N. de Baye — année 1404.)

Ces valets, ces « *gens estranges* » n'étaient pas toujours très respectueux pour cette jeune femme, de mise élégante. Les clercs de la Basoche eux-mêmes, à demi serviteurs, à demi étudiants, joyeux compagnons et de peu de retenue, feignaient de se méprendre sur ses droites intentions. Les maîtres ne valaient pas mieux ou plutôt moins encore.

« *O Dieux ! Quantes parolles anuyeuses, quans regars nices, que de rigolages de aucuns, remplis de vins et graisse, deusse souvent y ouyr, lesquieulx choses, de paour de empirer mon fait, comme celle qui besoing avoit, je dissimuloye sanz riens respondre, me retournant de autre pars, ou faisant semblant que ne l'entendisse, le getoie a truffe.* » (Vision fol. 58 v°.)

En ce temps, au comble de ses « *adverses fortunes* », lui « *sourdit, comme à Job, longue maladie* ». Ne pouvant se rendre au Palais, « *et trotter après ses juges, selon le stille* », elle vit empirer ses affaires. (1) Elle dut, alors, bon gré, mal gré, demeurer au logis, amoureusement soignée par sa mère, entourée de ses jeunes enfants. Comme elle avait, sans doute,

1. Vision, fol. 56 v°.

Digitized by Google

une forte constitution, elle récupéra des forces pour les années qui vont suivre.

Tandis qu'elle demeurait « *seulete* » en sa maison, tout était joie et fêtes dans la capitale.

Le roi Charles avait mis à exécution son projet de régner sans ses oncles. Il avait rappelé auprès de lui les prudes gens et de petite naissance que les princes avaient éloignés : Jean Le Mercier, Bureau de la Rivière, Jean de Montaigu, Pierre de Vilaine. Les « *redoubtés seigneurs* » de Berry et de Bourgogne les appelaient des « *marmousets* ». Ces laborieux ministres élaborent une série d'ordonnances et durant qu'ils travaillent, le roi et monseigneur de Touraine jouissent de leur belle jeunesse. Celui-ci vient d'épouser Valentine, fille du duc de Milan, Jean-Galeas Visconti, française par sa mère Isabeau, fille elle-même de Jean le Bon.

Charles VI, marié depuis 1384, et déjà père de plusieurs enfants, s'avise que la reine Isabeau n'a pas fait dans Paris une entrée solennelle. Le 22 août 1389, les deux princesses sont reçues ensemble dans la capitale en liesse. Une arène avait été préparée au «*champ Saincte Katherine* » où joutèrent les plus célèbres chevaliers du temps. Des représentations furent données où l'on vit « *Troie la Grant* » et « *le Pas Saladin* ». Froissart, alors chapelain de Guy de Blois, était à Paris avec ce prince. A l'en croire, il y aurait eu cent-vingt-mille chevaliers et dames pour prendre part à ces fêtes. Lit-on un chant de l'Arioste chez lui ou un chapitre d'histoire ? On y voit des anges descendre du ciel à l'aide de machines savamment agencées et des jeunes filles jeter des fleurs. Pour le menu peuple, coulaient des fontaines de vin. (1)

Vers le même temps, grande et mémorable fête à Saint-Denis, en l'honneur de du Guesclin proclamé dixième preux.

---

1. Froissart ne s'est pas contenté de consigner cette fête dans ses chroniques, il l'a célébrée dans sa pastourelle XV, qui a pour refrain :

« *Comment la roine de France*
« *Est premier entrée en Paris* ».

(Œuvres en vers de FROISSART, Edit. Scheler, Bruxelles, 1871, t. II, p. 339 et ss.)

Sur ces événements, voir le tome XXIV de l'Histoire Littéraire de la France, dû à LECLERC et RENAN, pp. 210 et ss. et MICHELET, *Histoire de France. Moyen-Age*, Livre VII, ch. I (tome IV de l'œuvre complète. Edition définitive de l'auteur).

Digitized by Google

La jeune cour était de plus en plus brillante, les jeunes princes de plus en plus avides de plaisirs. Ils n'étaient même pas difficiles sur la qualité de ces plaisirs. Charles VI fit, vers la fin de l'année 1390, un voyage dans les pays de langue d'Oc dont il revint affaibli, presque usé moralement et physiquement.

Ce n'était certes pas ce qu'avait rêvé le sage Philippe de Mézière pour le « *Cerf Volant* » confié à ses soins. Alors, sans se décourager, il continue de recruter des chevaliers pour l'ordre de la Passion du Christ, qui reconquerra la Sainte Terre.

Déjà, vers la fin de 1388, le Comte d'Eu était parti pour l'Orient avec toute sa « *maignée* ». L'expédition, brusquement terminée à Damas par la capture de ces brillants chevaliers, a plus d'importance pour l'histoire littéraire de la France que pour son histoire politique ou religieuse. Quatre chevaliers, Philippe d'Artois, comte d'Eu, Jehan de Saint Pierre, Jean de Cresecque et le fameux Boucicaut s'avisèrent, durant leur captivité, de débattre une question d'amour courtois qu'ils mirent en forme de ballades. Ce fut le commencement du « *Livre des Cent Ballades* ». On suppose que la question qu'ils posaient : « *Faut-il ne servir qu'une dame ou les adorer toutes ?* » fut discutée au tournoi poétique d'Avignon présidé par Charles VI, en novembre 1390. (1)

Au mois de mai de cette même année 1390, un autre « *passage* » avait été tenté, en Afrique cette fois. Les Gênois ayant demandé du secours contre les pirates venus de Tunis, de Bougie comme de Grenade, Louis de Bourbon partit avec quinze cents chevaliers. Froissart a parlé de cette expédition de Tunis qui dura soixante jours et fut avantageuse pour le

1. Sur les Cent Ballades des chevaliers de Damas, voir l'introduction qu'a donnée G. Raynaud à son édition (Anciens textes 1905). Il attribue la rédaction du poème à Jehan de Saint-Pierre, dit Le Seneschal, et déduit de diverses circonstances que les premiers jours de novembre 1390, durant les fêtes auxquelles prirent part les dames et damoiselles de la ville et que Froissart rapporte (Edit. Kervyn, t. XIV, p. 37) furent données les réponses que nous possédons de Regnaut de Trie, Chambrillac, le duc de Touraine (Louis d'Orléans), Lyonet de Coismes, Jaquet d'Orléans, Tignonville, le duc de Berry, de Mailly, Yvry, Auberchicourt, La Trémoille, Bucy, le bâtard de Coucy.

Digitized by Google

commerce des Gênois. Christine elle-même y a fait allusion, dans l'*Epistre d'Othea.*

Mais, Mézières ne prétendait pas enrôler des chevaliers de la Passion pour d'aussi futiles résultats. Malgré ses efforts, la paix même était difficilement maintenue. La guerre menaçait de se rallumer en Bretagne, où la rivalité entre les familles de Montfort et de Blois n'avait été que dissimulée, depuis le traité de Guérande. Le pape était pour les uns celui d'Avignon, pour les autres celui de Rome. En 1389, Urbain VI, pape de Rome était mort. Au lieu de laisser Clément VII d'Avignon seul maître, les cardinaux romains avaient promptement élu et couronné l'un d'eux, Pierre Tomacelli, Boniface IX. L'empereur était toujours ce Wenceslass qui garde dans l'histoire le nom de Wenceslass l'Ivrogne. Mais, des intrigues se nouaient pour arriver à la déposition de 1400.

Le roi de France est alors de moralité douteuse et de santé plus douteuse encore. En 1392, durant un séjour à Amiens, il est pris d'une crise pénible pour son entourage. On doit l'amener à Beauvais en litière. Il se retire à Gisors pour se reposer, mais, peu à peu, il veut reprendre sa vie d'activité et surtout de fêtes. Le 13 juin, le connétable Clisson sortant de l'hôtel de Saint Pol, où on avait karolé jusqu'après minuit, est à demi assommé par Pierre de Craon et ses hommes. Charles VI fait sienne l'injure faite par la maison de Bretagne au connétable de France et part pour la venger. Il est de nouveau terrassé par la maladie, près du Mans, au début du mois d'août.

Les ducs vont reprendre le pouvoir.

Digitized by Google

## CHAPITRE II

### Le début de Christine dans les lettres
### 1393-1400

Christine commence d'écrire pour se distraire de ses peines. Elle fait connaître ses essais probablement dans l'entourage de Louis d'Orléans. Afin de pouvoir mieux se consacrer a son métier de « ditteur », elle se remet a l'étude. Séjour de son fils aîné en Angleterre avec Salisbury, puis Henri de Lancastre. Elle adresse des dittiés aux plus fameux chevaliers du temps.

### I

Quand, comment, pourquoi, la veuve du sire de Castel, accablée, — elle le dit, — par la fortune adverse, devint-elle un écrivain ? — Elle-même a fait, plusieurs fois, des confidences sur ce sujet. D'autre part, l'étude de son œuvre aide à répondre à ces questions.

Sur la date de son entrée dans la carrière littéraire, elle est précise :

« *Je me pris à forger choses jolies, à mon commencement plus legieres, et tout ainsi comme l'ouvrier qui, de plus en plus, en son œuvre s'asoubtile, comme plus il la fréquente, ainsi, tousjours estudiant diverses matières, mon sens, de plus en plus, s'imbuoit de choses estranges, amendant mon stille en plus grant soubtilité et plus haulte matière, depuis l'an M CCC IIII* $^{xx}$ *XIX que je commençay, jusques à cestui CCCC et cinq, ouquel encore je ne cesse, compillés, en ce tandis quinze volumes principaulx, sanz les autres particuliers petis dictiez, lesquieulx tous ensemble contiennent environ LXX*

Digitized by Google

*quayers de grant volume, comme l'expérience en est magnifeste.* » (Vision, fol. 52 r°.)

Elle fixe donc l'an 1399 comme la date de son entrée dans la carrière et les dédicaces de ses manuscrits ne permettent pas de la démentir sur ce point. Aucune n'est antérieure à l'année 1399. (1) Mais si, jusqu'à cette époque, elle n'a écrit aucun grand ouvrage, ni offert aucun recueil à quelque haut personnage, rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été un poète amateur. On en a, au contraire, plusieurs indices. Elle a daté des ballades de 1393 environ, l'un au moins de ses rondeaux, de 1396. (2)

Au reste, dans sa « *Complainte à Dame Philosophie* » de la *Vision*, elle avoue que, dès les premières années de son veuvage, elle s'est consolée dans le commerce des muses.

« *Voir est que, ou temps de mes perplexitez dessus dit, pour ce que descouvrir à autrui, si qu'ay touché, ses adversitez et affaires, — la cause pourquoy, car charité est pou trouvée, — ne peut tourner se à servitude non, ou pou de prou ; comme ce soit grief faissel de douleur tenir enclose sanz regehir, ne m'avoit ancore tant grevée fortune, comme elle ne peust, que je ne feusse accompaignée des musettes des poètes, nonobstant que tu les reboutas et chaças de la compaignie de Boèce, ou temps de sa tribulacion, pour le repaitre de plus haultes viandes, ycelles me faisoient rimer complaintes plourables, regraitant mon ami mort et le bon temps passé, si comme il appert ou commencement de mes premiers dictiez, ou principe de mes Cent Balades. Et mesmement, pour passer temps et pour aucune gayeté attraire à mon cuer doutoureux, faire diz amoureux et gays d'autrui sentement.* » (Vision fol. 59 r°.)

On trouve peu de charité chez les confidents et c'est souvent se mettre en servitude que dévoiler ses embarras. Mais

---

1. Le manuscrit 604 de la Bib. Nat. qui contient presque la totalité de son œuvre en vers porte, sur le feuillet de garde : « *Cy commencent les rebriches de la table de ce présent volume fait et compilé par Christine de Pisan, damoiselle, commencé l'an de grâce* 1399. *Eschevé et escript en l'an mil quatre cens et deux* ». De même le 12.779, de la même bibliothèque, dont La Curne de Sainte-Palaye fit faire deux copies. Bib. de l'Arsenal (n° 3295) et Bib. Nat. (F. Moreau, 1686).

2. Ballade IX de son premier recueil de « *Cent bonnes Balades* », rondeau I.

Digitized by Google

tenir enclose sa douleur l'augmente. Fortune ne put faire tant contre Christine qu'elle ne fut « *accompagnée des musettes des poètes* ». Philosophie, — Christine le sait bien, — les avait chassées de la compagnie de Boèce, « *pour le repaître de plus haultes viandes* ». Elle-même n'avait pas encore d'accointance avec cette noble dame. Les muses seules fréquentaient son hôtel. Elles lui faisaient rimer « *complaintes plourables regraitant* » son ami mort et le bon temps passé, comme il appert, dit-elle, « *ou commencement de mes premiers dictiez, ou principe de mes cent balades* ».

Les premiers vers de Christine sont nés de son besoin bien féminin, disons bien humain, d'expansion et de sa privation de confident. « *Il en appert*, dit-elle, *ou principe de ses Cent Balades* ». C'est là, en effet, que nous trouvons l'expression la plus manifestement spontanée de sa douleur :

*« He Dieux ! Quel dueil, quel rage, quel meschief,*
*Quel desconfort, quel dolente aventure*
*Pour moy, hélas, qui tourment ay si grief*
*Qu'oncques plus grant ne souffri créature !*

(Bal.V.)

*Dueil angoisseux, rage desmesurée,*
*Grief désespoir, plein de forsennement,*
*Langueur sanz fin, vie maleurée,*
*Pleine de plour, d'engoisse et de torment !*

(Bal. VI.)

Ce ne sont guère que des plaintes qui montent à ses lèvres et prennent la forme rythmée de la ballade, mais sans qu'elle se mette en peine d'analyser sa douleur. Elle a mal et elle crie. L'entende qui voudra, puisque son seul ami n'est plus !

Pourtant, quels sont ces princes auxquels s'adressent les envois de ces premières compositions ? C'est vous et moi, aussi bien que le lecteur de son temps :

*« Princes, voyez la tres crueuse injure*
*Que mort me fait, dont faut que je devie. »*

(Bal. VI.)

*« Princes, priez a Dieux que bien briefment*
*Me doint la mort... »*

(Bal. V.)

Cette mort, elle la personnifie, elle l'invoque :

Digitized by Google

« *O dure Mort, tu m'as deshéritée !* »
(Bal. VI.)

« *Et toy, Mort, pry, escry moy en ton livre* »
(Bal. IX).

Tout cela paraît bien n'être pas de la littérature, mais tout simplement la plainte d'un cœur très jeune qui ne sait où s'attacher et qui même ne veut plus s'attacher :

« *Com turtre sui, sanz per, qui ne desire*
*Nulle verdour, ains vers le sec s'adresse.* »
(Bal. XIV.)

Ces plaintes, disons-nous, ne sont pas de la littérature. On peut nous opposer, d'abord qu'elles n'ont pas pris, sans intention artistique, la forme de la ballade, ensuite que ces tristes dits, de l'aveu même de Christine, furent bientôt suivis d'autres chansons.

« *Mesmement, pour passer temps,* ajoute-t-elle, et *pour aucune gayeté attraire a mon cuer douloureux, je fis diz amoureux et gays d'autrui sentement.* » (Vision fol. 59.)

Sans doute, il ne s'agit plus que d'une sincérité relative, quand on fait « *diz d'autrui sentement* ». Christine ne nous laisse aucune incertitude sur ce point. Elle a continué d'écrire pour le plaisir du jeu. Jeune veuve, mais inconsolée, elle veut peupler sa solitude par le souvenir de son ami mort et du bon temps enfui. Elle est encore sincère et vraie, — en transposant les dates, — quand elle écrit des ballades d'amour.

Ballades de regrets, amoureuses chansons, c'est par la ballade que Christine a commencé, parce que c'était, alors, la grande vogue du genre. Que ce soit Guillaume de Machaut, que ce soient les rimeurs d'Arras qui aient, les premiers, développé la « *ballette* » et transformé cette chanson à danser en une chanson plus noble que n'accompagne désormais aucune évolution chorégraphique, peu importe ici. (1) Le fait d'histoire littéraire qu'il faut marquer, c'est la place tenue par la ballade, entre 1390 et 1410. Après Guillaume de Machaut, qui lui garde son caractère lyrique et la soutient d'une importante partie musicale, la ballade est traitée par Eus-

1. Sur ce sujet, voir la thèse de M. Alfred JEANROY : « *Les origines de la poésie lyrique en France* », Paris, 1896, 2e édit., 1904.

Digitized by Google

tache Deschamps qui en laissera plus de mille, sur tous sujets, presque toutes sans musique. Elle est employée aussi par Othe de Granson et les très courtois auteurs du « *Livre des Cent Ballades* », commencé à Damas. Christine s'essaye à rimer au moment où l'ancienne « *ballette* » non seulement n'est plus une chanson de danse, mais n'est plus même une chanson. La ballade est devenue un divertissement mondain de la plus haute distinction ; tout ce qui se pique d'élégance, dans Paris, doit pouvoir en rimer une, selon les règles, à telle enseigne que le poète Deschamps écrit un « *Art de dictier et de faire chançons, balades, virelais et rondeaulx* », auquel il ajoute en sous-titre : « *et comment anciennement, nul ne osoit apprendre les VII ars libéraulx ci aprèz declarez se il n'étoit noble* ». (1)

C'est du 25 novembre 1392 que Deschamps date son traité, composé à la demande d'un grand seigneur qu'on a dit être le duc de Bourgogne. (2) C'est de l'année suivante qu'on peut dater les premières ballades de Christine, bientôt suivies de virelais et rondeaux selon les indications du dit traité de Deschamps. Plus tard, en 1404, elle se dira « *sa disciple* ». (3) Ceci ne permet pas d'affirmer qu'elle connut aussitôt « *l'Art de dictier* » et même qu'elle en fut le plus intelligent lecteur, mais, du moins, cette coïncidence et cet aveu créent une forte présomption. Ou les ballades et autres pièces de Deschamps, insérées dans son traité, ou d'autres pièces du même auteur ont été les modèles de Christine.

Lui aurait-elle fait connaître ses essais ? — Les aurait-il lui-même divulgués, dans ce monde de la cour, dont il disait tant de mal et qu'il fréquentait assidument ? — Sur ce second point, nous n'avons aucune lumière.

Avant 1399, date officielle, si on peut dire ainsi, de son entrée dans la carrière des lettres, Christine est donc déjà un poète amateur, en un temps où il était d'élémentaire bon ton, dans la haute société française, d'être un « *ditteur* ». Le be-

---

1. Edition A. T. F. de l'œuvre de Deschamps, tome VII, p. 265 à 292.

2. C'est l'avis de G. Raynaud, dans son étude sur Deschamps (édit. citée ci-dessus, tome XI, p. 67.)

3. Voir plus loin, notre chapitre IV, § IV : *Rapports de Christine avec Deschamps.*

Digitized by Google

soin de se distraire l'avait poussée à cultiver cet art d'agrément et aussi l'ambiance. Il y a, vers la fin de ce quatorzième siècle, à l'aurore du quinzième, un renouveau, un printemps parisien, dont son œuvre est une des plus jolies fleurs.

La maladie de Charles VI n'avait nullement ralenti l'ardeur au plaisir de la reine Isabeau et de son entourage. Pour guérir cette neurasthénie aigüe, ne convenait-il pas de multiplier les fêtes ? — Le roi s'y prêtait, parfois, volontiers et son frère en était l'âme. Si le duc de Bourgogne avait reparu et disgrâcié les instigateurs de l'expédition de Bretagne, il dirigeait surtout la politique. Les plaisirs et les arts restaient le département de Louis d'Orléans, — alors Louis de Touraine, — excellemment doué pour s'en occuper. Dans le portrait qu'elle tracera, dix ans plus tard, Christine mettra surtout en valeur sa parfaite élégance.

« *En ses jeunes faiz, est en toutes choses très avenant. Bel est de corps et a très douce et bonne phizonomie, gracieulx en ses esbatements, ses riches et genz abillemens luy siéent bien; bel se contient à cheval; abillements à feste se scet avoir et très bien dance ; jeue par courtoise manière, rit et soulace entre dames avenamment... Cestuy est aujourd'huy le retrait et le refuge de chevalerie de France, dont tient noble court et moult belle de gentilz hommes, jeunes, beauls, jolis et bien assenez, tout apprestez d'eulx embesoingner pour bien faire.* »
(Fais et bonnes meurs. Livre II. Ch. XVI : « Cy dist du duc d'Orléans ».)

Vers 1392, trois ou quatre ans après la mort d'Etienne de Castel, sa veuve n'a pas trente ans, leur fille aînée peut avoir une douzaine d'années, il reste deux fils plus jeunes. Il faut déjà prévoir leur établissement et songer à marier leur sœur. Christine, qui s'est juré de ne pas reprendre de mari, peut et même doit renouer des relations mondaines. Du vivant de son père et de son mari, elle pouvait fréquenter, sinon les princes, du moins quelques familles de la haute bourgeoisie parisienne. On a nommé parmi ses amis, les sires de la Rivière, Tignonville, Montaigu et Gilles Malet. Elle-même ne les nomme pas comme tels. Quand elle fait ses doléances à Dame Philosophie sur les amis qu'elle a perdus, elle parle de son père et son mari, de Charles V, le duc de Bourgogne, le duc de Milan et Salisbury. C'est qu'il ne convenait pas d'en citer d'autres dans un ouvrage destiné aux princes. Nous ne saurons



Digitized by Google

jamais par elle comment et par qui elle s'est fait connaître. Nous ne pouvons que constater ce fait : peu d'années après son veuvage, ses vers parviennent dans l'entourage de la reine et du duc d'Orléans. Grâce au souvenir de son père et de son mari, qu'elle évoque constamment, aidée de son talent de rimeur, elle reprend place parmi les fournisseurs, plus ou moins attitrés, de la maison de France.

Cependant, ses embarras financiers duraient toujours. Elle mit, dit-elle, quatorze ans à se ruiner et les premières années de son veuvage furent particulièrement pénibles. (1) Au temps où nous sommes arrivés avec elle, — c'est-à-dire de 1393 à 1396, — elle est encore obligée à ces démarches au Palais qui lui sont si désagréables.

« *Je vis le temps que a quatre cours de Paris,* dit-elle, *j'estois en plais et procès.* » (Vision fol. 56 v°).

Voici qu'il faut d'ennuyeuses requêtes pour recouvrer les sommes dues sur les gages d'Etienne de Castel. Elle a obtenu, peut-être grâce à ses relations avec la cour, « *mandement du roy aux generaulx* » ordonnant le paiement. Mais, il faut poursuivre « *a grant travail, pourmenée par maintes responces pro et contra, plusieurs journées... le plus des jours sanz y riens faire...* » (Vision fol. 58 v°). Un jour, « *desconfortée par ces choses* », elle fit cette ballade :

> « *Hélas ! ou donc trouveront resconfort*
> *Povres veuves, de leurs biens despoillées ?*
> *...Les nobles gens n'en ont nulle pitié,*
> *Aussi n'ont clercs, li greigneur ne li mendre,*
> *Ne les princes ne les daignent entendre...* »
>
> (Vision fol. 58 v°).

Ses infortunes, alors, ne sont pas « *a chief* » et sont de tous genres. N'est-ce pas vers cette époque qu'il faut placer les calomnies dont elle se plaint, dans sa *Vision* ? Il ne serait pas

---

1. Vision : « *Et ne cuidez mie que ce m'ait duré un an ou II, mais l'espace de plus de XIV ans que, quant un meschief me estoit faillis, l'autre survenoit en tant de manières diversement que longue en seroit et anuyeuse la narracion de la moitié* ». (fol. 57 v°.) Elle dit ailleurs : « *Cet anuy avec des autres ne me dura pas petit ains y fus constant plus de l'espace de VI ans sur le pourchas non mie de moult grant somme, qui par parties en tieulx travaux et requestes de seigneurs, resserve le resté qui encore m'est deu, je fus payée* ». (Vision, fol. 59 r°.)

Digitized by Google

surprenant qu'elle eut à souffrir des médisants au moment où, jeune veuve, elle se mêla de nouveau aux assemblées joyeuses d'une cour qu'on a pu juger sévérement. Plus tôt, elle demeurait, « *seulete en sa chambre enserrée* ». Plus tard, elle avait dû déconcerter la critique en la méprisant. Elle a souffert, elle le dit elle-même, de ces « *diffamations* »..(Vision fol. 57 et 58.)

Il faudrait s'apitoyer davantage sur cette souffrance, si Christine ne prenait soin de la rapprocher de celle de Boèce « *en son livre de Consolation* ». (1) Le désir de laisser à la postérité un décalque du « *De Consolatione* » a pu l'inciter à grossir le fait. Il est improbable qu'il le lui ait fait inventer. Il est donc bien vrai qu'il fut dit d'elle « *par toute la ville* », qu'elle aimait « *par amour* ».

Ce « *par toute la ville* » est intéressant pour l'histoire de la société parisienne. Il semble bien que notre capitale était alors une « *potinière* », telle que furent ou que sont peut-être demeurées certaines petites villes de province. La veuve du sire de Castel pouvait y être connue sur l'une et l'autre rive de la Seine, les solennels clercs du quartier des Ecoles saluant en elle la fille de Maître Thomas de Pise et les femmes des marchands lombards jalousant cette compatriote devenue si parfaitement parisienne.

D'après ce trait de la Vision et plus encore, d'après le « *Livre des Trois Vertus* », on voisinait, on bavardait, on médisait, dans tous les rangs de la société parisienne et les classes sociales, si elles se distinguaient plus nettement par le costume qu'aujourd'hui, étaient cependant plus mêlées dans l'existence quotidienne.

Si Christine fut l'objet de ces cancans de chambrières et de merciers, elle en a souffert, mais, parfois, elle en a souri.

« *Telz renommées*, dit-elle, *viennent et souvent a tort, par grant accointance et frequentacion les personnes ensemble et par conjectures voirsemblables, mais je te jure, m'ame, que ycellui ne me cognoiscoit ne ne savoit qui je estois, ne ne fu onques hommes, ne creature née qui me veist en publique ou en privé lieu ou il fust... Et comme, selon l'estre de sa personne et de la moie, ne se peust bonnement tel chose faire, ne n'es-*

---

1. *De Consolatione Philosophiae*, Liv. I, prose IV.

Digitized by Google

*toit voirsemblable, ne nul n'avoit couleur de le penser, me suis maintes fois emerveillée dont teles paroles pouvoient sourdre, disant : Dieux et ycellui et moy savons que il n'en est riens.* » (Vision fol. 58.)

Christine n'a jamais mieux désigné « *ycellui* ». Il eut été intéressant de connaître le nom qui fut joint au sien par les mauvaises langues du temps. Du moins nous apprend-elle qu'il n'était pas de ses amis et que la calomnie tombait d'elle-même. (1) Pourtant, Christine, poète courtois, sent bien que ses dits peuvent la faire mal juger et, plus d'une fois, prend soin de se disculper :

« *Aucunes gens pourroient mesjugier*
*Pour ce sur moy que je fais dits d'amour*
*Et diroient que l'amoureux dongier*
*Je scay trop bien compter et tous les tours...* »

Mais, pour elle, ailleurs sont ses « *labours* »

« *Pour m'excuser ne le dis, ne purgier,*
*Car amé ont assez de moy meillours*
*... Mais d'amours, je n'ay tourments,*
*Joye ne dueil ; mais par esbatements*
*En parlent maint qui ont ailleurs leurs cuers,*
*Je m'en rapporte a tous sages ditteurs.* »

(Bal. L, Tome I p. 51.)

Cette justification de Christine est, en même temps, la confession des poètes courtois. Qu'ils pleurent ou qu'ils se réjouissent, il ne faut pas trop s'émouvoir. Chansons que toutes ces déclarations amoureuses et chansons que tous ces regrets amoureux ! Bien souvent, Christine les « *ensuit* » et ne nous touche guère. Il arrive quelquefois qu'elle reprend sa propre chanson. C'est toujours « *de triste cuer* », comme elle le dit, dans l'un de ses meilleurs rondeaux :

« *De triste cuer, chanter joyeusement*
*Et rire en dueil, c'est chose fort à faire !* »

(Rondeau XI, Tome I, p. 153.)

---

1. Thomassy a nommé Gerson. Il dit, à propos de la querelle du Roman de la Rose, où Gerson soutint Christine : « Cet accord ne put se prolonger longtemps. Il s'arrêta tout à coup devant les soupçons révoltants que soulevèrent bientôt contre eux les partisans du « *Roman de la Rose* ». Christine, comme nous l'apprenons d'elle-même, eut à subir les plus rudes épreuves auxquelles puisse être exposée la vertu ». Thomassy « Gerson », p. 144.

Voir plus loin, notre Chapitre III sur ce sujet.

Digitized by Google

Malgré ses premiers succès de poète et sa vie moins solitaire, elle n'oublie pas le sire de Castel. C'est en 1394 qu'elle écrit :

*«Il a cinq ans que je t'ay regraitté*
*Souventes fois, a tres pleureux visage ».*

(Bal. IX.)

Elle n'hésite pas à dire que la vie est dure, plus dure que la mort qui la réunirait à son ami :

*« Se tres adonc tu m'eusses emportée,*
*Trop m'eusses fait, certes, grant avantage. »*

(Bal. IX.)

Elle ne sait encore que se lamenter sur son propre sort ou rimer des complaintes amoureuses. Les grands sujets lui demeurent étrangers. Elle laisse à Eustache Deschamps, comme à Philippe de Mézières, le soin d'exciter les chevaliers à la croisade turque qui se prépare. Mais, elle sent la nécessité pour elle d'une culture plus sérieuse et, vers sa trentième année, courageusement, se remet à l'étude.

Digitized by Google

## II

Christine, dans l'un de ses plus intéressants dittiès, nous conte que Dame Sebille, dans un songe qu'elle eut, « *s'apparut a elle* » et l'entraîna sur le « *chemin de long estude* », chemin qu'elle reconnut, dans son rêve, pour l'avoir assidûment fréquenté. Nous savons, par ses confidences à Dame Philosophie, que ce ne fut, ni au temps de son enfance, ni au temps de sa jeunesse, mais plus tard, quand elle « *mua sa maniere de vivre* ».

« *Après ces choses,* dit-elle, *comme ja fussent passés mes plus jeunes jours et aussi la plus grant part de mes occupations forenies, revins a la vie qui plus naturellement me plaisoit, c'est a savoir solitaire et quoye. Adont par solitude, me vindrent au devant les rumignacions du latin et des parleures des belles sciences et diverses sentences et polie rhetorique que oy, le temps passé, au vivant de mes amis trespassez, père et mari.* » (Vision fol. 60 r°.)

Quelques années après son veuvage, alors qu'il y eut un peu d'accalmie dans la rude guerre que lui faisait Fortune, en même temps qu'une réelle amélioration dans les affaires de la chrétienté, son talent de poète courtois l'ayant fait connaître, Christine éprouva le besoin d'asseoir sa réputation sur une base plus solide que ses jolis vers de deuil ou d'amour. Nous avons un point de repère pour dater le temps où elle put s'adonner spécialement à l'étude, comme aussi où les princes virent ses premiers ouvrages et les admirèrent, non point, dit-elle, pour leur valeur propre, mais « *pour la chose non usagée que femme escripve, comme pieca ne avenist... Environ ce temps,* ajoute-t-elle, *la fille du roy de France fust mariée au roy Richart d'Angleterre.* » (1)

---

1. « *Il est voir que comme la voix courust ja et meisme entre les princes de l'ordre et maniere de mon vivre, c'est à savoir a l'estude, pour ce que revellé leur estoit, nonobstant celer le voulsisse, leur fis present, comme de nouvelle chose, quelque petis et faibles que ils soient, de mes volumes de plusieurs matières lesquieulx de leur grace, comme princes benignes et tres humains, les virent voulentiers et receurent a joie, et plus, comme je tiens pour la chose non usagée que femme écrive, comme pieça ne avenist, que*

Digitized by Google

Ce mariage eut lieu, en novembre 1396, Christine en parle parce qu'il fut l'occasion de placer l'un de ses enfants.

« *Vint par de ça, a telle cause, un noble conte, dit de Salsbery et comme icelluy gracieux chevalier amast dictiez et lui mesme fust gracieux dicteur, apres ce qu'il ot veu des miens dictiez, tant me fis prier par plusieurs grans que je consenti, tant le feisse-je envis, que l'aisné de mes filz assez abille et bien chantans, enfant de l'aage de XIII ans, alast avec lui ou pays d'Engleterre pour estre avec son sien fils, auques de l'aage.* » (Vision fol. 60.)

Vers la même époque, entra dans l'abbaye royale de Poissy, l'unique fille de Christine qui pouvait avoir une quinzaine d'années.

« *Ton premier enfant est une fille, donnée à Dieu et à son service, rendue par inspiration divine, de sa pure volonté et oultre ton gré, en l'esglise et noble religion de dames à Poissy* », lui dit dame Philosophie, en 1405. (Vision fol. 60 v°.)

Le « *Dit de Poissy* » donne sur cette jeune religieuse et sur l'abbaye quelques renseignements complémentaires. Il est de 1400. Nous y voyons que la fille de Christine l'avait déjà quittée, depuis plusieurs années. Si nous admettons, — le fait est très supposable, — que les frères de Christine étaient auparavant « *retournés sus les héritages venus du père* », il n'y avait plus avec elle au logis que sa mère et son plus jeune fils, qu'elle perdra sans doute entre 1396 et 1399.

« *Ainsi*, écrit-elle, *en cellui temps que naturellement estoit parvenu mon aage, ou degré de cognoissance, regardant derrière moy les aventures passées et devant moy la fin de toutes choses, tout ainsi comme un homme qui a passé périlleuse voye se retourne arrière, regardant le pas par merveille et dit que plus n'y entrera et que à meilleur se tendra, ainsi considérant le monde tout plain de las périlleux et que il n'est fors pour toute fin un seul bien qui est la voye de vérité, me tiray ou chemin où par nature et constellation m'encline,*

---

*pour digneté que y soit ; et ainsi furent en peu de heures ventillez et portez mes dis livres en plusieurs pars et pays divers. Environ ce temps comme la fille du roy de France fust mariée...* », etc. (Vision, fol. 59 r°.)

Il s'agit du mariage d'Isabeau de France, fille de Charles VI, âgée de six ans, avec Richard II d'Angleterre, veuf d'Anne de Luxembourg, événement très important pour l'alliance des deux nations.

Digitized by Google

*c'est à savoir amour d'estude. Adont clouy mes portes, c'est à savoir mes sens que plus ne fussent tant vagues aux choses foraines et vous happay ces beaulx livres et volumes et dis que aucune chose recouvreroye de mes pertes passées.* » (Vision fol. 61 r°.)

Evidemment, Christine dramatise sa conversion. Elle se souvient du Dante :

> « *Cosi l'animo mio, che ancor fuggiva,*
> *Si volse indietro a rimirar lo passo*
> *Che non lascio giammai personna viva.* »
> (Inferno Canto I v. 25-27.)

Cependant, en 1405, époque à laquelle elle trace ces lignes, sa ferveur de néophyte dure encore, comme aussi ses regrets de n'avoir plus son père et son mari pour la guider dans la voie d'étude. Elle dit à Fortune :

« *Ha ! fortune, quel trésor tu me tolis ! Tant fis grant dommage à mon entendement qui ne les me laissas durer jusques en l'aage de plus grant cognoissance. Bien t'aherdis à nuire meismes à la propriété de mon âme, car se ores avoies coste moy telle clarté, au désir que j'ay, fus traite de toutes occupacions et délis, comme de choses vaines, donnée entierement à l'estude, telement et si largement me empliroie que femme née, puis longtemps, ne m'en passa.* » (Vision fol. 60 r° et v°.)

On retrouve ici l'auteur de *la Cité des Dames*, écrite peu de temps avant *la Vision*, l'admiratrice enthousiaste de celles qui furent « *enluminées de grant science* ». (1) Il faut faire la part de ce que requérait l'état de femme de lettres que professait Christine, alors. Mais il faut tenir compte aussi de sa sincérité. Cet accent, lorsqu'elle parle de la science ou de la raison, nous l'entendrons constamment. Il est bien vrai qu'elle a aimé l'étude. Il est bien vrai qu'elle s'y est adonnée avec assiduité, à partir de sa trentième année environ.

Jadis, et sans ardeur, elle aurait parcouru, dirait-on, le trivium et le quadrivium. Cela n'est pas très sûr.

« *Alors me vindrent en mémoire, dit-elle, les rumignacions du latin et les belles parleures des philosophes.* » (Vision fol. 60.)

---

1. *Cité des Dames*, 1re partie, ch. XXVIII.

Digitized by Google

Elle laisse entendre qu'elle n'eut qu'à revoir ce qui constituait le bagage d'un étudiant qui arrivait en Sorbonne et que cette sorte de culture « *secondaire* » ne lui suffisait plus. Puisqu'elle dit savoir un peu de latin, peut-être avait-elle jadis appris le Donat, traité des huits parties du discours de Celsus Donatus, et l'Accidens, qui enseignait les déclinaisons et les conjugaisons. (1) Elle lisait et traduisait, du moins vers 1400, le latin de ses contemporains, les traités de Boccace qu'elle a utilisés, par exemple. Mais qu'elle ait lu et traduit des textes classiques, son œuvre ne le prouve pas, au contraire. Quant aux « *parleures des philosophes* », nous verrons plus loin ce qu'il en faut penser. Son père, nous l'avons dit, lisait Aristote et d'autres. Elle-même mettra la main avec joie sur « *les Dits des Philosophes* », traduits par Tignonville. Ce sont ces « *Dicta* » qu'elle nomme de « *belles parleures* », n'en doutons pas.

Cependant, elle nous trace le plan de ces fortes études. Elle commença, dit-elle, par l'histoire.

« *Je ne me pris pas, comme presomptueuse, aux parfonderesses des sciences obscures et termes que je ne sceusses comprendre, si comme dit Caton, lire et non entendre, n'est mie lire. Ains, comme l'enfant que au premier on met à l'a, b, c, d, me pris aux histoires anciennes des commencemens du monde, les histoires des Ebrieux, des Assiriens et des principes des seignouries procédant de l'une en l'autre, dessendant aux Romains, des François, des Bretons et autres plusieurs historiographes.* » (Vision fol. 61 r°.)

Elle ne nomme pas ces « *historiographes* ». Elle lut certainement plusieurs compilations historiques qu'elle utilisa pour écrire « *la Mutacion de Fortune* » et d'autres ouvrages. Il est bien possible, puisqu'elle le dit, — rien ne nous permet de la démentir, — qu'elle commença en effet par l'histoire, parce que quelque compilation d'histoire ou quelque roman du cycle ancien était à sa portée. Sa formation intellectuelle dut

1. Lorsqu'il avait été préalablement initié au latin et à la logique, l'écolier du XIV[e] siècle prenait rang parmi les artiens pour conquérir les grades de bachelier, puis licencié. Sur les études au temps de Christine, on peut consulter Vallet de Viriville : *Histoire de l'Instruction publique en Europe et principalement en France* (Paris, 1849) ; Thurot : *De l'Organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris, au Moyen-Age* ; Du Boulay : *Historia Universitatis* ; Denifle et Chatelain : *Chartularium Universitatis.*

Digitized by Google

se faire un peu au hasard des livres qu'elle pouvait se procurer, venus de son père et de son mari, prêtés par la librairie du Louvre et de la Sorbonne. (1) Elle a certainement beaucoup aimé l'histoire poétique, elle n'a pas connu l'histoire critique, son œuvre nous le révélera.

Plus « *littéraire que scientifique* », trop imaginative et enthousiaste, malgré son respect envers Dame Raison, pour se plaire aux sciences, elle dut s'astreindre, — elle le dit, — à les étudier.

« *Après, me pris aux déducions des sciences, selon ce que, en l'espace de temps que y estudiay, j'en pos comprendre.* » (Vision fol. 61.)

Mais ceux qu'elle a goûtés par dessus tout, ceux qui pouvaient l'instruire, non seulement sur le monde sensible, mais sur elle-même et sur eux-mêmes et sur le monde intelligible et sur le passé et sur l'avenir, ce sont les poètes.

« *Puis me pris aux livres des poètes et comme, de plus en plus, alast croiscent le bien de ma congnoissance, adont fu-je*

---

1. Aucune indication précise sur ce point. On sait que les manuscrits du Louvre étaient prêtés à quelques princes, à quelques lettrés. Les inventaires l'indiquent. Christine n'a-t-elle pas pu les consulter sur place ? Cela paraît probable, au moins à partir de la commande des *Fais et bonnes meurs*. Il en fut peut-être de même, mais moins sûrement de ceux de la Sorbonne, dont le fonds latin ne l'intéressait pas autant. Gerson lui aurait-il, comme l'a dit Mlle Laigle et répété M. Campbell, passé ses livres ? — Rien ne l'indique. Il est plus supposable que Deschamps, qui se repent dans une de ses ballades de prêter les siens, et avec lequel Christine a certainement échangé des œuvres personnelles, lui aura fourni quelques lectures. Mais, elle-même, devait posséder quelques ouvrages.

On sait que Charles V fit don à Thomas de Pise de plusieurs livres venus des Juifs établis à Paris. Delisle en a donné la liste. « *Cy s'ensuient autres livres des livres dessus diz que nous avons baillés a maistre Thomas de Boulongne, nostre astronomien, un livre de Genesis en ebreu et calde. Item, un autre livre Genesis, en ebreu simple. Item, un dicionaire sur aucuns livres de la Bible, que l'en appelle le Divin. Item, un livre des Prophetes. Item un petit livre de medicine. Item un petit livre d'experimens. Item un sautier parfait* ». Cité par L. Delisle : « *Recherches sur la librairie de Charles V* », t. I, p. 377.

Evidemment, ces livres étaient peu intéressants pour Christine. On se demande si Thomas avait quelque connaissance de l'hébreu pour que le roi lui fît ce présent ou plutôt s'il n'avait pas des relations avec des hébraïsants. Mais, certainement il possédait d'autres livres que ceux-ci.

Je crois qu'il faut ajouter aux livres que Christine put se procurer ceux qu'elle put copier elle-même, ce qui fut toujours un excellent moyen de connaître et conserver les ouvrages prêtés..

Digitized by Google

*aise quant j'oz trouvé le stile à moy naturel, me délictant en leurs soubtiles couvertures et belles matieres muciées soubz fictions delitables et morales et le bel stile de leurs mètres et prose déduicte par belle et pollie rhetorique aournée de soubtil lengage et prouverbes estranges, pour laquelle science de poaisie, Nature en moy resjouye me dist : Fille, ne te soulasse, quant tu as attaint en effet le désir que je te donne, áins continuant et vaquant tousjours à l'estude, comprenant les sciences de mieulx en mieulx.* » (Vision fol. 61 v°.)

Plus encore que sur les historiographes, Christine est vague et obscure quand il s'agit des poètes. Qu'entendait-elle par poètes et par poésie ? — Elle s'en est expliquée, dans le « *Livre des faits et bonnes meurs* » au chapitre LXVII de la troisième partie : *Cy dit de Poésie.*

« *Si est assavoir que comme en général le nom de poésie est pris, soit pour ficcion quelconques, c'est-à-dire pour toute narracion ou introduccion signifiant un sens et occultement en signifiant un autre ou plusieurs, combien que plus proprement dire, celle soit poésie dont la fin est vérité et le procès doctrine revestue en paroles d'ornements délictables et par propres couleurs, lesquels revestements soyent d'estrange guise ou propoz dont on veult, et les couleurs selon propres figures.* »

De cette explication qui n'est guère plus claire que le passage de « *la Vision* » que nous nous proposions d'éclaircir, il ressort cependant que, pour Christine, poésie égale symbolisme. Avant d'écrire et « *la Vision* » et « *le Livre des fais et bonnes meurs* », elle-même s'était exercée dans ce genre en composant « *l'Epitre d'Othéa à Hector* ». C'est par cet ouvrage qu'on comprend le mieux ce qu'elle nomme poésie. Du reste, dans le chapitre précité des « *Fais et bonnes meurs* », elle insiste, elle dit que peut-être il était bon de « *occultement figurer* », de parler par similitude, etc.

De plus, dans ce même « *Livre des Fais et bonnes meurs* », elle nomme quelques poètes, ce qui est la meilleure manière de se faire entendre.

« *Comme ceste guise fust moult ès anciens, et plus ès sages que autres, tant ès Ebrieux, Latins, comme ès Grecz, par espécial en traictant de secrez, si comme Hermès et aussi Virgile et Ovide, Discoride, Omère et Lucain, de consolacion, comme Boèce et Marcian, de repréhension, comme Juvénal et*

Digitized by Google

*Alain ; de divinité comme Orpheus, Socrates et Platon, et aussi plusieurs autres et aussi de Daniel, de Salomon et de tous les prophétes ; car si comme il appert, l'ancien Testament fut tout fait par figures, mesmement aussi Jhésus-Crist parla par figure, laquelle chose estoit car ycelle manière est plus comprendieuse et de plus grant recueil, et en elle, on prent plus de délict...* » (Fais et bonnes meurs, 3e Partie, Ch. LXVII.)

Certes, cette conception de la poésie n'est pas particulière à Christine. Elle est celle de son temps. (1) Elle nous explique certaines parties de son œuvre, mais elle ne nous apprend pas quels sont les poètes que Christine a connus, ni surtout comment elle les a étudiés. Quand nous aurons analysé ses ouvrages et cherché d'en démêler les sources, nous en viendrons à dire que ces livres des poètes auxquels elle « *se prit* » ne sont certainement pas nombreux, que Virgile, qu'elle nomme, ne lui était guère familier et que « *le Roman de la Rose* », qu'elle se garde bien de nommer, avec « *Ovide des Métamorphoses* », sont les œuvres poétiques qu'elle a le plus fréquentées.

L'état de son vivre, dit-elle, fut « *transmué en une autre disposition* », quand elle se mit à l'étude, « *mais non pour tant changé en mieux* ». Malgré sa vie « *spéculative et solitaire* », Fortune continua à s'acharner contre elle et ses « *plus prouchains* ». La plaie faite à son âme par la mort de son mari ne se fermait pas. Ses premiers rondeaux qui paraissent dater de cette époque, — en sont la preuve :

*« Il a sept ans que le perdi, lassette,*
*Mieulx me voulsist estre lors enterrée. »*

(Rondeau I.)

Plus tard, en 1398 ou 1399, elle dit encore :

*Comment feroye mes dis,*
*Beaulx, ne bons, ne gracieux,*
*Quant des ans a près de dix*
*Que mon cuer ne fu joyeux » ?*

(Ballade XX.)

A la perte de son mari s'est ajoutée celle de ses enfants, l'un parti au loin, l'autre enfermée dans un cloître, le troi-

1. Elle est surtout celle de Boccace exposée dans le « *De genealogia deorum* ». Sur l'influence de cet ouvrage sur Christine, voir notre deuxième partie. Ch. IX.

Digitized by Google

sième mort très probablement, puisque, quand elle parle du départ d'un fils pour l'Angleterre, elle dit : « *mon aisné filz* », et quand il s'agit de son retour en 1399 :

« *Or fu joyeuse de veoir cil que j'amois, comme mort le m'eust seul fils laissé* ». (Vision fol. 62 v°.)

On comprend qu'elle sut varier ses lamentations et revenir souvent sur ce thème : Il me faut chanter de triste cœur. C'est celui qu'elle traite avec le plus de bonheur parce que avec la plus grande sincérité.

« *Je ne scay comment je dure,*

affirme-t-elle.

*Et me fault, par couverture,*
*Chanter quant mon cuer soupire*
*Et faire semblant de rire,*
*Mais Dieux scait ce que j'endure,*
*Je ne scay comment je dure !* »

(Rondeau VII.)

Non seulement pour Christine, mais pour bien d'autres, l'heure était venue de pleurer les amis morts et le beau temps enfui. La folle bravade de Nicopolis avait coûté cher aux plus nobles familles du royaume. Il est vrai que, tôt après, on chercha, dans un redoublement de fêtes, l'oubli des mauvais jours. D'autre part, il y eut à la cour un renouveau de ferveur religieuse. Ce fut alors que la reine commanda une traduction de la Passion.

Comme au temps du docte empereur Charles IV et du sage roi, Charles V, l'empereur de Rome vint en France. Il y eut à Reims de grandes fêtes où le pauvre roi Charles VI fit encore moins piteuse figure que l'empereur Wenceslass. (1). Il avait, parfois, des heures de calme et de lucidité. Une femme intelligente et douce parvenait à le tirer de sa torpeur morbide : Valentine, l'épouse de Louis d'Orléans. (2). Mais, deux sor-

---

1. Sur l'entrevue de Reims, FROISSART, Livre IV, ch. LXII et LXVII : « *De la grant assemblée qui fut faite en la ville de Rheims, tant de l'empereur d'Allemagne comme du royaume de France sur l'estat et union de Saincte Eglise* ».

C'est le religieux de Saint-Denis qui rapporte que Wenceslass ne put assister à certaines cérémonies parce qu'il avait auparavant abusé des vins du cru.

2. On n'a peut-être pas assez insisté dans l'histoire sur l'intermittence des accès de Charles VI. Du reste, l'histoire de ce malheureux roi est à faire.

Digitized by Google

ciers, venus du Midi pour soigner le roi, prétendirent que tout leur art était contrarié par le sien. Les plaintes contre elle furent si vives et les accusations si graves, que le duc, son mari, dut l'éloigner. (1)

Cette année 1399 fut marquée par de terribles inondations et, en conséquence, par une épidémie telle que beaucoup parmi les habitants de la capitale s'enfuirent pour échapper au fléau. « *L'estude de Paris se partit* ».

L'Angleterre connut, elle aussi, dans un autre ordre d'idées, ce que Christine appelle « *une dure pestillence* » : la révolution qui chassait la maison d'Yorck pour établir celle de Lancastre. Christine en subit le contre-coup. Elle accuse même « *Male fortune* » d'avoir « *tout ceci machiné* » contre elle.

« *Male fortune procure la dure pestillence ou dit pays de Angleterre contre le dit roy Richart, comme chacun scet pour laquelle cause après, pour sa grant loyauté, vers son dit droit seigneur, fu decollez a grant tort, le dessus dit et bon comte.* » (Vision fol. 62 v°.)

Il s'agit du comte de Salisbury, protecteur du jeune de Castel.

« *Or fu failli,* ajoute-t-elle, *le eur humain du commencement de mon dit filz, assez enfant, en temps de grant pestilence, hors de son pays.* » (Vision fol. 62 v°.)

N'avait-elle pas sujet d'être inquiète ?

« *Mais, que avint-il ? Le roy Henry, qui ancore est, qui s'atribua la couronne, vit des dictiez et livres que je avoie ja plusieurs envoyez, comme desireuse de lui faire plaisir au dit conte. Si lui vint a cognoissence tout ce qu'il en estoit. Adont tres joyeusement, prist mon enfant vers lui et tint chierement et en tres bon estat. Et de fait, par II de ses hayraulx, notables hommes venus par de ça, Lancastre et Faucons, roys d'armes, me manda moult acertes, priant et promettant du bien largement que par de la je alasse. Et comme de ce je ne fusse en rien temptée, considerant les choses comme elles estoient, dissimulay tant que mon filz peusse avoir, disant*

1. On sait que Froissart se fit l'écho de ces bruits malveillants. Livre IV, ch. XIV : « *Comment la duchesse d'Orléans, fille au duc de Milan, fut soupçonnée de la maladie du roi* ».

Digitized by Google

*grant mercis et que bien a son command estoie. Et a brief parler, tant fis a grant peine — et de mes livres me cousta — que congié ot mon dit filz de me venir querir par de ça pour mener la, qui ancore n'i vois. Et ainsy refusay l'eschoite de ycelle fortune, pour moy et pour lui, pour ce que je ne puis croire que fin de desloyal viengne a bon terme.* » (1) (Vision fol. 62 v°.)

Ceci se passait au temps où fut rendue à sa famille la jeune Isabelle de France, reine d'Angleterre, épouse du roi Richard. L'entente cordiale était, encore une fois, rompue entre les deux nations.

---

1. Vision, fol. 62 v°. Sur la triste aventure de Richard II, Christine écrit quelques vers dans le VII[e] Livre de sa « *Mutacion de Fortune* ». Ch. LV. *Cy dist d'Angleterre et d'autres pays.* Elle a vu, dit-elle, le roi Edouard, auquel, tout son temps Fortune fut amie, ainsi qu'à son fils, puis :

*« Vy roy Richart et aucuns ducs.*
*Ha ! Fortune la desloyale*
*Comme au roy Richart tu fus male !*
*... Ne faut-il que le fait je compte ?*
*Chascun le scet, dont c'est pitié.*
*Et si n'avoit-il mauvaistié ».*

*Mut. de Fort.*, fol. 313 r°.

Christine juge inutile de refaire le poème de Creton que, très probablement elle connaissait, puisque l'auteur est un Français familier de la cour de Richard, comme le jeune de Castel. Buchon a donné ce poème dans le tome XIII de ses Chroniques p. 233 et ss. d'après un ms. de la Bibliothèque Nationale. Il y est question de Salsbery qui s'efforça de conserver la couronne à Richard et ensuite du supplice de ce même Salsbery avec Souldray et Exeter.

Digitized by Google

## III

Ainsi qu'elle l'a indiqué, dans sa *Vision*, c'est vers la fin du quatorzième siècle que la dame de Pisan sort de l'ombre, se fait connaître comme poète courtois. Elle a daté de 1399 son *Epistre au dieu d'amours*, qui n'est plus d'un amateur, mais d'une femme de lettres qui prend partie dans une querelle littéraire. A partir de cette année 1399, elle ne cesse de produire des ouvrages, de plus en plus considérables. Quinze « *ouvrages principaux* » en six ans, dit-elle. (1). Les premiers ne sont que des dits amoureux en vers. Il faut mettre et étudier à part l'*Epistre au dieu d'amours* et *le Dit de la Rose*, qui se réfèrent à la fameuse querelle du Roman de la Rose. Il reste, de ces premières années d'activité littéraire de Christine trois dits : *le Débat de II amans*, le *Dit des Trois jugements amoureux*, le *Dit de Poissy*.

Ces trois débats d'amour en vers lui furent certainement inspirés par des prédécesseurs ou presque contemporains qui avaient cultivé ce genre, assez conventionnel. Le plus célèbre de ces poètes romanciers, le créateur, sans doute, du genre, est Guillaume de Machaut. Que Christine ait connu ses œuvres, en partie au moins, cela n'est pas douteux. Mais, il est très possible qu'il ne fut pas le seul qu'elle se plut à imiter. Nous verrons plus loin que Froissart et Othe de Granson ne furent pas sans influence sur elle. Ici, nous allons examiner avec quels lecteurs de semblables œuvres la mettaient en rapport.

Ces dits amoureux sont des jugements sur des « *cas d'amour* ». Le poète, qu'il se nomme Guillaume de Machaut,

---

1. M. Lanson en est scandalisé. Il dit de Christine qu'elle est « un véritable bas-bleu, la première de cette insupportable lignée de femmes-auteurs à qui nul ouvrage sur aucun sujet ne coûte et qui, pendant toute la vie que Dieu leur prête, n'ont affaire que de multiplier les preuves de leur infatigable facilité égale à leur universelle médiocrité ». G. Lanson, *Histoire de la Littéraire française*, Edit. de 1909, p. 167. Le même jugement, un peu sommaire et peut-être pas très bien appuyé, est reproduit dans la nouvelle édition de l'Histoire de la Littérature du même auteur. (Paris, Hachette, 1925, tome I, p. 125.)

Digitized by Google

Jehan Froissart ou Christine feint de connaître un cas embarrassant sur lequel on lui demande de porter un jugement qu'il se déclare humblement inapte à prononcer. C'est pourquoi il en réfère à un personnage qu'il élit « *à juge* ». Subterfuge assez commode pour adresser un poème à quelque prince capable de récompenser dignement ce travail.

Christine s'est conformée à cet usage, au début de sa carrière. Elle a choisi comme juge de son *Débat de II amans*, le duc Louis d'Orléans, de son *Livre des III Jugements*, le sénéchal de Hainaut, de son *Dit de Poissy*, peut-être le même sénéchal. Mais, pour ce dernier Dit, de beaucoup supérieur aux deux autres, elle ne le nomme pas expressément, elle se contente d'écrire :

*« Bon chevalier, vaillant, plein de savoir,*
*Puis qu'il vous plait ja de mes diz avoir,*
*Et le m'avez par escript fait savoir,*
*De vostre humblece,*
*Non obstant ce que ma povre foiblece*
*Ne soit digne que vostre gentillece*
*S'encline ad ce, j'en tindré la promesse*
*Que je promis*
*Au messagier que vous m'avez tramis*
*De loing de cy... »*

(Dit de Poissy, v. 1 à 10.)

Sans doute, Jehan de Werchin, sénéchal de Hainaut, l'un des derniers chevaliers errants, était alors en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle, où il comptait, les ayant défiés, retrouver tous les chevaliers de France et d'Espagne. (1) Il est fort probable que c'est de lui que parle Christine, mais il est non moins probable qu'elle eût tout aussi volontiers parlé de quelque autre personnage.

*« Vaillant en fais et gentil de lignage. »*

Ce fait de laisser une ombre discrète autour de celui qui lui a demandé un poème ne marque-t-il pas le désir de voir

1. « Le chevalier auquel Christine dédie son livre de Poissy doit être sans aucun doute, le célèbre sénéchal de Haynaut... Il mérita d'être appelé par Froissart « moult vaillant homme et tres renommé en armes ». A l'époque où Christine composa le Dit de Poissy, il était allé faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, où il défia tous les chevaliers de France et d'Espagne. » M. Roy, tome II, des Œuvres de Christine, p. 311.



Digitized by Google

ce poème accueilli par un plus grand nombre de lecteurs ? — Le « *Dit de Poissy* » est bien encore un Débat amoureux, mais qui se rapproche du roman d'amour. Si vraiment Jehan de Werchin l'a demandé à Christine, il faut lui en être reconnaissant, car c'est une de ses plus intéressantes compositions.

*Le Livre des Trois Jugements* n'est pas daté. Il apparaît, par la dédicace du *Dit de Poissy* qu'il lui est antérieur. Il n'offre pas grand intérêt. Christine pose « *trois cas d'amour* » qu'elle se déclare incapable de juger. Elle les développe en plus de quinze cents vers d'une déplorable facilité. On ne peut démêler à la lire si elle adopte ou non les théories de l'amour courtois. Le *Débat de II Amans* est déjà au-dessus de ce poème. On n'en peut pas conclure qu'il fut écrit après. L'éditeur de Christine a pu le dater entre 1400 et 1402, d'après les événements auxquels ce dit fait allusion.

Si le *Livre des Trois Jugements* ne donne sur son auteur, ni sur les contemporains de cet auteur aucun renseignement, il n'en est pas de même du *Débat de II Amans*. Christine se fait là une place qu'elle n'avait peut-être pas osé prendre auparavant. Dès le début, on sent qu'elle s'intéresse à son sujet, à ses personnages, qu'elle « *tient son public* » :

*« Car tout d'amours sera cilz miens rommans,*
*Si l'entendront François et Alemans*
*Et toute gent, s'ilz entendent rommans... »*
(V. 53 à 55.)

Elle se met en scène et y met le duc Louis d'Orléans, auquel elle semble parler assez naturellement, dans les cinquante vers du début :

*... Si vous vueil commencier*
*A raconter, Dieu m'en vueil avancier,*
*Un grand débat, dont j'oy fort tencier*
*A deux amans,* (V. 49 à 52.)
*... Mais jugement*
*Y apertient* (V. 56, 57.)

Et la voilà qui décrit une fête brillante, dans une demeure princière, fête à laquelle elle assistait, malgré son deuil ancien, mais non oublié.

*« Et moy en qui tout anuy est remais*
*Depuis le jour que Mort de si dur mais*
*M'ot servie... »* (V. 115 à 117.)

Digitized by Google

Elle ne se mêle pas aux danses de ces couples

*« Beaulz et gentilz, papillotés d'argent,*
qui (v. 97.)
*« ... en dançant leurs cuers entrelaçoient*
*Par les regars qu'ils s'entrelançoient. »*
(v. 122-123.)

Mais elle s'y intéresse vivement. Il faut bien qu'elle en vienne à un débat sur l'amour. Y a-t-il plus de joie que de peine, dans la vie amoureuse ? — Cependant, au cours des quinze cents vers consacrés à ce débat, on peut glaner quelques passages qui renseignent sur les représentants de la chevalerie courtoise. Avec un heureux à propos, Christine peint toute une série de célèbres amants. Après quelques personnages de l'antiquité, qui lui sont fournis par Ovide, et des romans du cycle arturien, elle nous présente du Guesclin, Jehan le Meingre, dit Boucicaut, Louis de Sancerre, Othe de Granson, Hutin de Vermeilles, Jehan de Chateaumorant, Guillaume de Montrevel, qu'on nommait généralement l'Hermite de la Faye, Albret, Werchin, Raoul de Gaucourt, Castelbajac, et Pierre de Brébant. Ce qu'elle rapporte de chacun d'eux n'est pas toujours très explicite, n'a jamais une très grande importance historique, mais, du point de vue histoire de la littérature, il y a là quelque chose de neuf. Faire entrer ces chevaliers par groupe, dans son Dit, c'était élargir le cercle des lecteurs et des lectrices.

Quelle gloire pour ces personnages et pour les dames qu'ils faisaient profession de servir, de prendre place à côté des plus célèbres amants de la fable ! il faut bien croire qu'ils n'y étaient pas insensibles. Christine n'était pas comme Machaut ou Froissart le poète attitré de telle ou telle maison princière. Ni le Débat, dont nous parlons, ni le *Dit de la Rose* ne permettent de la considérer comme attachée à la maison du duc d'Orléans, bien qu'elle ait pris son hôtel comme cadre pour les scènes qu'elle décrit. (1) Elle lui offrit certainement ces premiers ouvrages, mais elle ne se contentait pas de sa clientèle. Après l'avoir nommé juge de ce fameux débat, elle l'offre, au jour de l'an, à Charles d'Albret, avec une ballade de dédicace.

---

1. Dans le *Dit de la Rose* et le *Débat de II amans*. Sur le *Dit de la Rose*, voir ci-dessous, ch. III.

Digitized by Google

Les deux amants après le jugement du duc d'Orléans, veulent encore celui de son cousin :

*« Et non obstant qu'ayent voulu eslire*
*Mon seigneur d'Orléans, que leur fait voie,*
*Et juge en soit, ne vueillez escondire*
*Leur bon désir, car chascun d'eulx vous proye*
*Très humblement, s'il vous plaist toutevoie,*
*Et se guermente*
*Que vous disiez vostre avis : se dolente*
*Vie est qu'amer, ou très joyeuse et saine.*
*Et le livret le fait vous représente,*
*Si le vueillez recepvoir pour estreine.* » (1)

Ce livret eut du succès près de la société courtoise du temps. On en a pour preuve les manuscrits qui en restent. (2) Il était parfaitement, sans doute, au goût du jour.

Le *Dit de Poissy* lui est bien supérieur. S'il fut écrit avant, on ne peut l'affirmer. La promenade de Christine de Paris à Poissy est datée d'avril 1400. Il est probable que le poème fut en effet composé et offert au printemps de cette dernière année du quatorzième siècle. La dédicace que j'ai rapportée plus haut indique qu'il ne s'agit pas d'un début pour Christine ; elle dit au sénéchal de Hainaut, « *Puisqu'il vous plaist, jà de mes dits avoir* ».

Le *Dit de Poissy* est encore un débat, mais la place du débat de la discussion s'y restreint au minimum. C'est pourquoi les deux mille vers de ce poème, aujourd'hui encore, se laissent lire. Pour situer ce débat entre deux amants malheureux : une demoiselle dont l'ami est prisonnier à Nicopolis, et un jeune écuyer qui aime une belle insensible, Christine a imaginé un voyage à Poissy, où sa fille était religieuse. De là le titre : *Dit de Poissy.*

Sur cette abbaye des Dominicaines de Poissy, fondée en 1304 par Philippe III le Hardi, en l'honneur de son saint aïeul, Christine donne des détails qui ne manquent pas d'intérêt. (3)

---

1. Bal. Ed. A. T. F., tome I, p. 231.

2. Voir sur ce sujet l'introduction de M. Roy au tome II de son édition.

3. Sur ce sujet, voir Pougin dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartres, tome III de la 4e Série.

Il en fut fait un tirage à part : « *Le Dit de Poissy de Christine de Pisan. Description du prieuré de Poissy en* 1400 ». (Didot 1857). Pougin ne connaît

Digitized by Google

Les bâtiments à peine centenaires lui paraissent admirables, la grande salle capitulaire, en particulier. L'église aussi, si vaste que seule celle du couvent de Saint-Jacques-du-Haut-Pas peut lui être comparée. Mais le luxe qui les entoure n'amollit pas ces moniales. Leurs lits sont couverts de riches tapisseries, pourtant ils sont fort durs.

« *Si ne vestent chemises et sus langes*
*Gisent de nuit, n'ont pas coultes a franges,*
*Mais materas*
*Qui sont couvers de biaulx tapis d'Arras*
*Bien ordenés, mais ce n'est que baras*
*Car ilz sont durs et emplis de bourras.*
*Et là vestues,*
*Gisent de nuit celles dames rendues,*
*Qui se lièvent, ou elles sont batues,*
*A matines...* »

(Dit de Poissy, v. 314-325.)

On comprend l'insistance de Christine au sujet de l'austérité du prieuré de Poissy, quand on pense aux scènes placées par Boccace dans les couvents italiens et à toutes les allusions, plus ou moins transparentes, que fera Villon, un peu plus tard, aux mœurs des Filles-Dieu et des religieuses de Montmartre. Il était particulièrement délicat de mêler une histoire d'amour, des confidences d'amants désolés au récit de cette visite chez des moniales. Christine l'a fait avec un tact parfait. Elle va à Poissy pour voir sa fille, mais elle y va en compagnie d'une troupe joyeuse de seigneurs et de dames de la cour. Et ce voyage, s'il n'est pas véridique, est du moins vraisemblable. La prieure du couvent était, alors, depuis 1380, Marie de Bourbon, l'une des nombreuses sœurs de la reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. Elle avait auprès d'elle, depuis 1397, la petite Marie de France, mise à Poissy, « *pour la folie son père* ». Les Dominicaines de Poissy étaient toutes filles de grandes maisons. Elles recevaient certainement des visites princières. Elles les recevaient, du reste, selon le *Dit* de Christine, avec une bonne grâce parfaite. Les jeunes

---

que deux ms. du Dit et renvoie pour leur étude à P. Paris : « *Manuscrits de la Bibliothèque du roi* », t. V, p. 171 et ss.. Il cite toute la description de l'abbaye.

Digitized by Google

religieuses servaient elles-mêmes le repas des dames entrées dans la clôture, « *Madame la prieuse* » envoyait à ceux qui n'y pouvaient pénétrer de quoi festoyer en son honneur. Le couvent était fort riche. On peut même se demander comment la fille de Christine y était entrée sans dot. Il y fallait l'agrément du roi. Christine n'a jamais dit de quelle façon elle l'avait obtenu pour sa fille :

« *Belle et gente, jeune et de bon savoir*
*Et gracieuse,*
*Au dit de tous.... »*

(v. 43-45.)

La fille de Christine serait-elle venue à Poissy en même temps que Marie de France qui fut accompagnée, nous dit Jouvenel, d'un certain nombre de jeunes filles ? Cela n'est pas impossible. Quoi qu'il en soit, on comprend que cette description du prieuré fut appréciée à la cour de France, dont les liens étaient étroits avec l'abbaye. Christine elle-même devait rimer d'enthousiasme ces vers qui retraçaient les instants réellement passés auprès d'une fille bien aimée. Mais, ce voyage, nous l'avons dit, est l'occasion d'un débat amoureux qui ne peut avoir lieu, dans l'abbaye, car

« *Là n'ot parlé, fors de dévocion,*
*De Dieu servir et de la Passion,*
*Et de telz choses,*
*Car les belles, plus freschetes que roses,*
*Qui moult joennes furent ou lieu encloses,*
*N'oyent parler, fors de dis faists propos,*
*En nul endroit,*
*Et grant péchié feroit qui leur touldroit*
*Leur bon propos... »*

(v. 669-678.)

La visite au prieuré, si elle est au cœur du récit est cependant épisodique et ne l'occupe pas tout entier. Comme on avait eu l'aller, avec la route dans les bois des environs de Paris, un beau matin de printemps, on aura le retour, précédé d'une halte à l'hôtellerie où se sont arrêtés les jeunes écuyers et où

« *Une belle damoiselle jolie,*

Digitized by Google

*Jeune, gente, fresche, gaye et polie,*
*Qui fu o nous dist sans merancolie*
*Cy que ferons ?*
*Si vous m'en creez, trestous nous dancerons*
*Et la carole yci commencerons.... »*
(v. 725-730.)

Durant ce voyage de retour vers Paris, une autre demoiselle « *jolie, jeune, gente, fresche et polie* », mais qui n'est point gaie, a un véritable accès de désespoir en songeant à son ami, prisonnier des Turcs à Nicopolis, pour lequel ni parent, ni protecteur d'aucune sorte ne se met en peine de quérir une rançon. Christine devient la confidente de cette malheureuse et d'un écuyer, qui se dit plus à plaindre encore. Selon un canon établi par Machaut, l'un et l'autre font le portrait de celui et de celle à qui ils ont donné leur cœur. (1) On retombe dans le pur verbiage de la littérature courtoise, mais il est juste de dire qu'on en était sorti. Christine nous avait auparavant présenté des personnages, historiques ou non, avec une certaine gaucherie, mais pas sans charme. Elle s'était montrée mère tendre auprès d'une fille plus détachée qu'elle des vanités du monde. Enfin, dit-elle, on chevaucha

« *Tant que chieux moy à Paris arrivasmes*
*Ou à grant joye et à feste disnames* »
(v. 2058-9.)

Le *Dit de Poissy* est un des rares ouvrages de Christine où elle se présente à nous en joyeuse société sans rappeler son deuil. C'est le seul où elle introduise cette joyeuse société dans son hôtel. Serait-il exact de dire qu'au commencement du quinzième siècle, dans un Paris où l'on reprenait le goût de vivre entre deux périodes d'émeutes, sa maison était l'un des rendez-vous appréciés de la bonne société d'alors, comme un « *salon* » avant la lettre ? — Il faut avouer que nous n'en avons pas d'autre indice que ce Dit, où le réel et le romanesque se mêlent si harmonieusement. Dans sa *Vision*, Christine ne fera aucune allusion à des succès de réception dans son petit hôtel, mais elle parlera de ses succès littéraires. Elle

1. Sur cette imitation de Machaut et généralement les Dits de Christine, voir plus loin le chapitre III de notre 2e partie.

Digitized by Google

avait un nom déjà, non seulement en France, mais à l'étranger. Il n'est pas surprenant qu'un des premiers informés et des meilleurs appréciateurs de son talent ait été le beau-père de Louis d'Orléans.

« *Le premier duc de Milan de Lombardie, qui de ceste chose fu informez,* dit-elle, *et peut-estre plus grandement que la cause n'y estoit, desirant me traire en son pays, très grandement avoit ordené de mon estat par rentes à tousjours, se aler y vouloie ; et ce scevent plusieurs gentilz hommes du pays mesme commis à celle ambassaderie. Mais Fortune, selon ses usages et coustumes, ne volt mie que la ruine de mon estat fust reparé. Si me tolli tantost par mort cil qui bien me vouloit, non pas que de legier eusse deliberé laissier France, pour certaines causes, tout soit de là mon naturel pays. Toutefoiz me greva elle quant me toli un bon ami, qui n'est petite perte. Et tel que, comme la relacion de gens notables m'a dit, sanz partir de ça meisme, m'eust-il valu par les dessertes de mes livres* ». (Vision fol. 63 v°.)

L'offre de Jean-Galéas Visconti était tentante et flatteuse. (1) Christine n'y aurait pas répondu affirmativement,

---

1. Ce bon ami de Christine était surtout un bon client, un lecteur capable d'apprécier ses œuvres et un prince qui pouvait les faire connaître. Dans le 7e livre de la *Mutacion de Fortune*, Christine parle du cauteleux « *arcevesque de Milan* :

« *Arcevesque fu de Milan*
*Cellui oncle, ce me dist l'en,*
*Qui tant fu cautelleux et sage*
*Que ses nepveux, de l'eritage*
*Revesti mesme en sa vie.*
*L'un ot Milan, l'autre Pavie*
*D'autres plusieurs villes fermées*
*Avec tendrent en grant puissance.*
*En Lombardie ?...*

(*Mutacion de Fortune*, Livre VIII, ch. L, fol. 312, v°.)

Ailleurs, elle avait déjà parlé avec éloge du premier duc de Milan :

« *Qui plus a conquis, ce dist l'en*
*Par son sens et par son savoir*
*Que par bataille...* »

Chemin de Long-Estude, vers 5048 à 5050.

Elle ne paraît pas mettre en doute la parfaite honnêteté des moyens de

Digitized by Google

dit-elle, sans mûres réflexions, ne voulant pas « *laissier France pour certaines causes* ». Parmi ces causes, je crois qu'il faut placer au premier rang sa situation de « femme de lettres », déjà bien établie.

Paris était, alors, le centre littéraire de la France « *Paris sans per* », et de l'Europe « *la nouvelle Athènes* ». Elle y avait sa clientèle de seigneurs et de dames. Elle y avait ses calligraphes et ses peintres qui préparaient pour les princes les beaux manuscrits historiés. Nulle part ailleurs, elle ne se fut trouvée dans un milieu aussi favorable à l'éclosion de son talent.

Malgré le mauvais état général des finances et des fortunes princières, le goût du luxe allait croissant. Jean de Berry et Louis d'Orléans, surtout, étaient grands amateurs de toutes choses belles et riches, (1) particulièrement de livres historiés. C'est alors qu'apparaissent les premiers enlumineurs de talent. C'est en collaboration avec eux, plutôt qu'avec les musiciens que Christine va travailler. Ses dits un peu puérils, ses

---

conquête et de gouvernement de Jean Galéas Visconti qui fut, dit-on, le politique le plus perfide de son temps. Froissart dit lui-même : « *Et se fist cremir trop plus que amer* ».

1. On sait assez par les inventaires des bibliothèques et des joyaux des princes quelles étaient les richesses artistiques des bibliothèques, alors, comme aussi par les magnifiques spécimens conservés. Il y avait quelques années déjà que l'art du manuscrit était particulièrement en honneur à Paris. On trouve dans le Traité des Louanges de Paris : « *Adhuc pergamenarii scriptores, illuminatores atque ligatores librorum ad ministerium sapientiæ tanto studiosius invigilant sua opera decorare, quanto copiosius ab illa profundissima scaturigine cunctorum bonorum scientiarum jucundissimi fontes egrediantur* ». « Paris et ses historiens ». Edit. de LEROUX et TISSERAND, pp. 54-55.

Guillebert de Metz parle de soixante mille écrivains. *Ibid*, p. 125.

Le plus intéressant témoignage sur ce ce sujet vient de Christine elle-même. Au livre I de la Cité des Dames, elle écrit : « Mais a propos de ce que vous dites des femmes expertes en la science de peintrerie, je congrois aujourduy une femme que on appelle Anastaise, qui tant est experte a faire vignettes d'enlumineures en livres et champaignes d'ystoires, qu'il n'est mencion d'ouvrier en la ville de Paris, ou sont les souverains du monde, qui point l'en passe, ne qui si doulcement face fleureterie et menu ouvraige que celle fait, ne de qui on ait plus chier la besoigne, tant puist estre le livre riche ou chier que on a d'elle qui finer en peut. Et ce scey-je par experience, car pour moy mesme, a ouvrer aucunes choses qui sont tenues singulieres entre les vignettes des grans ouvriers. » (*Cité des Dames*, ch. XLI de la 2e P., fol. 46 et 47 du ms. 608 de la Bib. Nat.)

Digitized by Google

ballades, vingt fois refaites sur le même sujet, et, surtout, cette curieuse « *Epistre qu'Othea la deesse envoya a Hector de Troie* » ne prennent un sens artistique que dans les splendides manuscrits du duc de Berry ou de la maison de Bourgogne. Séparé des « histoires » qui l'accompagnent, des fioritures qui enjolivent une riche calligraphie, pauvrement imprimé, le texte perd une partie de sa valeur.

C'est — croyons-nous — la grande préoccupation de Christine entre 1399 et 1401 : préparer le texte de ce que nous appellerions, aujourd'hui, des éditions d'art. Son ambition ne va guère plus loin. Durant ces deux années, elle reste à la mesure d'un temps où les princes sont plus préoccupés de la forme de leurs vêtements que du gouvernement du royaume, où l'on fait encore de folles emprises pour l'amour des dames, mais où le véritable héroïsme semble mort. Alors, on réduit la grande guerre au combat de *Sept François contre sept Anglois*, joute de peu de conséquence, qui eut lieu le 19 mai 1402 à Montendre, près de Bordeaux, et que Christine a chantée trois fois.

Les préparatifs du combat avaient été réglés et effectués par Louis d'Orléans et son entourage. Tous les combattants étaient de sa maison. C'est à lui que Christine a adressé sa première ballade sur ce sujet :

*« Prince honnoré, duc d'Orliens louable,*
*Bien vous devez en hault penser deduire,*
*Et louer Dieu de sa grâce amiable... »*

(Bal. XXIX.)

La seconde ballade est aux dames :

*« Princesses très haultes, aiez memoire*
*Des bons vaillans qui, par longues souffrances*
*Ont tant acquis qu'en maint lieux, chose est voire,*
*Sera retrait de leur haulte vaillance ».*

Enfin, la troisième est dédiée aux chevaliers combattants :

*« Bien viegnez, bons : bien viegnez, renommez,*
*Bien viegnez, vous, chevaliers de grant prix,*
*Bien viegnez, preux, et de chascun classez*

Digitized by Google

*Vaillans et fors et aux armes apris....*
*On vous doit bien de lorier couronner* » (1)

(Bal. XXX.)

---

1. Cette dernière ballade a été publiée deux fois par Leroux de Lincy. Une première fois, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes t. I, p. 379), une seconde fois, dans son recueil des Chants historiques de l'ancienne France (t. I, p. 280).

La deuxième strophe de cette ballade est intéressante parce que Christine nomme les combattants français :

« *Vous, bon seigneur du Chastel, qui avez*
*Estés de ceulz qui ont tout bien empris,*
*Vous, Bataille, vaillant et affermez,*
*Et Barbasan, en qui n'a nul mespris ;*
*Champaigne aussi, de grant vaillance espris,*
*Et Archambault, Clignet aux belles armes,*
*Keralouis, vous tous sept, pour donner*
*Exemple aux bons et grant joye à voz dames,*
*On vous doit bien de lorier couronner.*

Sur ces chevaliers, voir les notes de M. Roy (t. I, p. 305 et 306).

Digitized by Google

## CHAPITRE III

### La Querelle du Roman de la Rose
### 1400-1402

Christine soulève elle-même le débat en attaquant Jean de Meung, dans son Epistre au dieu d'Amour. Jean de Montreuil lui répond. Jean Gerson répond a Montreuil et combat les lectures dangereuses dans ses sermons. Les frères Col viennent se joindre a Montreuil pour défendre le roman. Christine réplique. Elle fait présenter les pièces du procès a la Reine par Tignonville. Gerson écrit sa « *Vision* » et s'adresse directement au chanoine Col dans une lettre latine. Christine appelle les chevaliers a la rescousse, en écrivant de courts poèmes et le *Dit de la Rose*. Les ordres « *de la Rose* », de « l'*Ecu verd* » et de « *la Court amoureuse* », dans leurs rapports avec la querelle.

Depuis la seconde moitié du treizième siècle jusqu'à la fin du quatorzième, l'œuvre de Guillaume de Lorris et de Jehan de Meung n'a cessé d'être lue, en France, en Italie et en Angleterre. Il est même certain qu'elle eut, vers 1400, un regain de célébrité. (1) Considérée alors, et semble-t-il uniquement comme une œuvre hautement clergiale, elle prenait place dans la librairie du roi sous ce titre : « *Roman de la Roze Maistre*

---

1. Sur la faveur dont a joui si longtemps le Roman de la Rose, voir l'Introduction de E. Langlois à son édition du Roman. Edit. A. T. F., (tome I, Paris, 1914) ; l'introduction de C.-F. Ward : « *The Epistles on the Romance of the Rose and other documents in the Debate* » (Thèse de l'Université de Chicago, 1911) ; A. Piaget : « Martin le Franc » (Thèse de la Faculté de Genève, 1888).

Outre l'adaptation de Durante : « *Il Fiore* », parfois attribuée à Dante

Digitized by Google

*Jehan de Meun* » (1). De Guillaume de Lorris et de son joli poème, on ne tenait guère compte.

Christine femme de lettres, préoccupée de parfaire sa culture, devait être lectrice du « *Romant* » fameux puisqu'il était une actualité littéraire. Quiconque se piquait de savoir et de bon ton en discutait. Elle même nous dira quelle attitude elle prit dans ce débat qu'on a appelé la « *querelle du Roman de la Rose* ». (2)

C'est tout au début de sa carrière littéraire que s'émut

---

Alighieri, et la traduction anglaise de Chaucer, Piaget signale une traduction hollandaise de Henri van Aken (op. cit., p. 58 et ss.)

Sur la traduction de Chaucer, on peut consulter Legouis : « Chaucer », Paris, 1910, p. 45 et 46.

1. « *Le romant de la Roze maistre Jehan de Meun, bien escript et historié* ». Delisle : Bibliothèque de Charles V, p. 192.

L'inventaire cité par Delisle porte cette mention : « *Le roi l'a envoyé au conte de Salzbery par l'arcevesque de Rouen* ».

2. Sur la Querelle du *Roman de la Rose*, édition des œuvres en vers de Christine, tome II, Introduction, p. I à IX ; Piaget : « *Martin Le Franc* », cité ci-dessus. Le même auteur reprend la question, dans « *Chronologie des Epitres sur le Roman de la Rose* ». (Etudes romanes dédiées à Gaston Paris. Paris, 1891, p. 113 à 120).

Ward, op. cit. Introduction.

Lucien Foulet : « *La Querelle du Roman de la Rose* », in « *Histoire de la Littérature française* », publiée par J. Bédier et P. Hazard. (Paris, 1923, t. I, p. 98 et 99).

Voici le bordereau de cette affaire tel que le donne E. Langlois, qui étudie et publie la « *Vision* » de Gerson, dans la Romania, tome XLV, p. 23 à 48.

1. Epitre perdue de J. de Montreuil. — 2. Réponse de Christine à J. de Montreuil, 1401. — 3. Lettre de Gontier Col à Christine, du 13 septembre 1401. — 4. Seconde lettre du même à la même du 15 septembre. — 5. La réponse de Christine à G. Col. — 6. Lettre de Christine à la reine Isabeau. — 7. Lettre de Christine à G. de Tignonville. — 8. Le traictié Maistre Jehan Gerson contre le Roumant de la Rose, daté du 18 mai 1402. — 8 *bis*. Une traduction latine de ce traité. — 9. Lettre de Pierre Col à Christine répondant aux attaques de celle-ci et à celles de Gerson. — 10. *Responsio ad scripta cujusdam errantis de Innocentia puerili* », de Gerson. — 11. La réponse de Christine à Pierre Col du 22 octobre 1402. — 12. Une deuxième lettre dont on n'a que le début, de P. Col à Christine. — 13 à 15. Trois lettres en latin, sans doute de J. de Montreuil, à des anonymes.

Je crois qu'il est inutile de faire entrer en ligne de compte la traduction latine de la Vision de Gerson, mais qu'il faut ajouter, de Christine, « l'Epître au dieu d'amours », le « Dit de la Rose », et les ballades et rondeau sur le même sujet.

Digitized by Google

cette « Querelle ». A vrai dire, du côté de Christine, l'œuvre de Jehan de Meun n'en fut pas seule l'occasion. Après avoir examiné son « *Epistre au dieu d'Amours* », on conclut que ce sont généralement les médisances contre les femmes, l'affaiblissement du respect chevaleresque envers les faibles et, surtout, la tendance générale des clercs vers l'antiféministe, et même un antiféminisme agressif, qui ont frappé Christine et l'ont décidée à parler. De cet irrespect, elle avait souffert et de ces médisances aussi. (1) Elle souffrait plus encore de se voir, parce que femme, fermées les avenues de la science grandes ouvertes devant ses frères. (2)

Elle n'était, vers 1400, qu'un poète courtois, mais elle rêvait plus et mieux. Elle préparait, dans la solitude, de savants ouvrages. Cependant, elle avait du bon sens et une grande droiture. C'est dire que les exagérations, quels qu'en soient les auteurs, la choquent, comme une offense à cette Raison dont elle veut être l'humble servante. (3) Dans la littérature pour et contre les femmes qui encombre les manuscrits du Moyen Age et ressasse tant de lieux communs, ce dittié de Christine a un accent de sincérité qui le caractérise et le met bien au dessus des multiples compilations sur le même sujet. (4).

« L'*Epistre du dieu d'Amours* » est une requête des dames, transmise par le dieu Amour à l'assemblée des dieux pour leur demander de mettre un terme aux outrages qu'elles subissent :

---

1. Elle le dit dans sa « Vision ». Voir plus haut notre chapitre II.

2. Dans la « *Mutacion de Fortune* », livre II, ch. VII, Christine, disant : « *Comment elle fu mise servir Fortune* », explique que ses parents ne prirent pas le temps de la faire étudier parce que c'est la coutume de ne pas instruire les femmes. Elle s'élève avec force contre cette coutume. « *Que de Dieu soit celle maudite...* » « *Dont me desplait de tel coustume* ». Coutume n'est pas droit, mais « *en maints lieux, règnent plus coustumes que droits* ». Elle s'enflamme pour la combattre :

> « *Si suis comme les amoureux,*
> *Bien ardans et bien désireux* ».
>
> (Op. cit., fol. 163 v°.)

3. D'après la troisième partie de sa Vision, en particulier. Voir plus loin notre deuxième partie.

4. Sur ces compilations, on peut voir A. Campaux : « *La question des femmes au XV^e siècle* » in « *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger* », 1er année, Paris 1863-64 tirage à part chez Berger-Levrault, Paris, 1865.

Digitized by Google

« *Sur tous pais se complaignent de France,*
« *Qui jadis fut leur escu et deffense,*
(Vers. 23-24.)

« *Mais, à présent, elles sont en ce règne,*
« *Ou jadis tant estoient honnourées,*
« *Plus qu'autre part, des faulz deshonnourées* ».
(Vers. 28-30.)

Après avoir fait un assez amusant croquis des « *morts d'amour* », qui ont tant de joie à promener leur feinte mélancolie « *par les moustiers et parmi rues* », Christine retrace les devoirs imposés par Amour à l'amoureux loyal, (1) puis, elle entreprend la défense des dames, dans un long et parfois éloquent plaidoyer, qui répond aux vives attaques des clercs.

« *Si se plaignent les dessudites dames*
« *De plusieurs clers qui sus leur mettent blasme.*
« *Dittiez en font, rimes, proses et vers,*
« *En diffamant leurs meurs par moz divers....* »
(V. 259-262.)

La faute en est à la formation des clercs qui ont étudié de bonne heure le « *Remedium Amoris* » d'Ovide :

« *Si ont les clercs apris, très leur enfance,*
« *Cellui livret, en première science*
« *De grammaire, et aux autres l'aprennent...* »
(V. 291-293.)

Avec le « *Remède d'amour* », Christine condamne « *l'Art d'Amour* » *qui devrait estre dit :*

« *Livre d'Art de grant decevance.* (V. 337)
« *Et Jehan de Meun ou Romant de la Rose,*
« *Quel long procès, quel difficile chose*
« *Et sciences et cleres et obscures*
« *Y met-il la et de grans aventures.*
« *Et que de gens souppliiez et rovez,*
« *Et que de peines et de barraz trouvez*
« *Pour decepvoir, sanz plus, une pucelle.*
« *S'en est la fin, par fraude et par cautelle....* »
(v. 389-396.)

1. Epistre au dieu d'amours. (A. T. F.), tome II, p. 1 et ss.) — Portrait du faux amoureux, vers 40 à 70.

Digitized by Google

Ces huit vers de « *l'Epistre* » semblent avoir donné le signal de la bataille. Aussitôt, paraît un vigoureux défenseur de Jehan de Meun, Jehan de Montreuil.

C'était un personnage revêtu de charges considérables, il avait été secrétaire du roi, prévôt de Lille, et qui fut mêlé à des négociations importantes. Il devait mourir en 1418, massacré par les Cabochiens. C'était un personnage de haute valeur littéraire, correspondant assidu de Gonthier Col, de Guillaume Filastre, de Jacques le Grant, de Pierre d'Ailly, de Clamange et de Gerson, correspondant, aussi, de plus d'un Italien célèbre : le chancelier florentin Colutio Salutati, le cardinal florentin Alamanno Ademari, les papes Alexandre V, Benoit XIII et Jean XXIII. (1)

A tous il écrivait un latin, non point barbare, mais soigné et constamment orné de citations des discours de Cicéron, des « *Paradoxes* », du « *De Legibus* », du « *De natura deorum* ». de Virgile, d'Ovide, d'Horace, de Juvénal et, — ce qui est plus rare en ce temps, — de Tite Live, de Pétrone et même de Lucrèce.

Mécontent du sans-façon de Christine à l'égard d'Ovide : « *Ovide menteur* », (2) ébahi de l'audace d'une femme qui met en cause en général tous les clercs et en particulier le savant maître Jehan de Meun, cet authentique et fervent humaniste releva le gant et, tant dans une discussion verbale que dans une lettre qu'on n'a pas conservée, prit hautement le parti des antiféministes.

« *Comme ja pieca paroles* », écrit Christine, « *fussent* « *meues entre monseigneur le prevost de Lille, maistre Jean* « *Joannes et Christine de Pizan, touchans traitiez et livrez de* « *plusieurs matières, èsquelles dictes parolles le dict prevost*

---

1. Sur Jean de Montreuil : « *De Joannis de Monsteriolo vita et operibus* », thèse latine de M. Ant. Thomas, Paris, 1883, en particulier l'humanisme de J. de Montreuil, pp. 53 et ss. L'auteur y dit de Christine : « *Familiarem consuetudinem eum Joanne habuit, etsi ingenia dissimillima* ». Il ajoute : « *Spretam Rosam ægre tulisse Joannes noster videtur et de Christina his verbis parum benignis, ne dicam indecentibus ad quemdam amicum suum scribit* ». (op. cit., p. 79). J. de Montreuil, né en 1354, fut prévôt de Lille, secrétaire du duc de Bourgogne, du roi Charles VI. Il mourut en 1418, massacré par les Cabochiens. Dom Martène donne des lettres de lui, dans son *Amplissima Collectio*, tome III.

D'après *Epistre au dieu d'Amours*, v. 281.

Digitized by Google

« *de Lille, ramente le Roman de la Rose en lui actribuant* « *très grant et singuliere louange et grant dignité, de laquelle* « *chose, en repliquant et assignant plusieurs raisons, la dicte* « *Christine dist que, sauve la reverence, si grant louange ne* « *lui appartenoit aucunement selon son advis.* »

Christine ne demeura pas longtemps seule en face d'un aussi redoutable adversaire. Un champion lui vint de ce monde des clercs qu'elle avait accusé.

« *Après plusieurs jours, le dist prevost envoya à la dicte Christine la copie d'une epistre, laquelle adressoit un sien ami, notable cler, qui meu de raison, estoit de la mesme oppinion de la dicte contre le dict prevost.* » (1)

Ce « *notable clerc* », que Christine et ses antagonistes ne nomment jamais, est évidemment Jean Gerson. Plus tard, Christine dira « *un tres vaillant docteur et maistre en theologie, souffisant, digne, louable, clerc solempnel, esleu entre les esleus* ». Ce ne sont pas ces vagues éloges qui désignent expressément le Chancelier, mais sa « *Vision* » ou traité contre le Roman de la Rose, qu'il dit lui-même avoir composée, dans la *Responsio*, sur le même sujet.

Gerson était, « *de la mesme oppinion de la dicte contre le dict prevost* ». Il blâmait le *Roman de la Rose*. Il le considérait comme une lecture dangereuse pour les jeunes gens. Il se préoccupait assez peu de l'antiféminisme de Jean de Meung qui avait certainement été le point de départ des attaques de Christine. Il ne faut pas croire Thomassy qui a vu, dans cette affaire un accord sentimental entre les partisans du Roman et ses adversaires. Gerson est plus sûrement l'ami de Jean de Montreuil, avec qui il correspond, que de Christine. Il n'est pas, sur ce sujet, de l'avis de son docte ami.

La lettre de Gerson à Montreuil, que celui-ci communique à Christine, n'est pas le traité écrit sous forme de vision. Il est bien sûr que nous n'avons pas entre les mains toutes les pièces du procès, malgré le soin de Christine de remettre à Tignonville et à la reine ses propres lettres. Gerson a certainement combattu la doctrine du *Roman de la Rose*, par tous

1. Indications préliminaires données par Christine lorsqu'elle réunit les lettres sur cette question. Ms. de la Bib. Nat. f. .fr. 604, fol. 112. Reproduit par Ward. : *The Epistles on the Romance of the Rose* ».

Digitized by Google

les moyens, du jour où il s'est aperçu qu'elle pouvait être pernicieuse. Il l'a combattue, dans ses lettres et dans ses sermons. Nous ne les avons pas tous. Il a écrit sa Vision, pensant, sous cette forme littéraire, poétique, combattre avec plus d'avantages un adversaire qui usait de la littérature, de la poésie pour corrompre les esprits. Lui, si soucieux de garder son peuple dans les saines traditions de foi et de morale chrétienne, si vite passionné pour toutes les questions que se posaient ses contemporains, devait évidemment prendre parti dans cette affaire qui préoccupait des Parisiens et des personnages de l'entourage des princes. On sait qu'en 1402, il est, depuis quatre ans, chancelier de l'Université, ayant succédé en 1398 à Pierre d'Ailly. Depuis bien plus longtemps, il est à la cour un prédicateur fort goûté et presque attitré. Il est très apprécié de Philippe le Hardi qui vient de lui offrir le doyenné de Saint-Donat à Bruges. Il est une des plus vives lumières de l'Eglise de France, bien qu'il n'ait pas encore quarante ans. (1)

En même temps qu'écrivait et parlait Gerson, Christine répondit au prévôt de Lille une longue épitre, qu'elle a pris soin de nous conserver. Elle y reprend en faveur de son sexe les arguments déjà employés par le dieu Amour. Ce qui est plus intéressant, elle y développe sa critique du « Roman de la Rose ».

« *Cette œuvre* » dit-elle, « *mieulx doist estre appellée oisiveté que œuvre utile* ». (2)

Elle l'a voulu lire à cause de sa renommée « *après que cognoissance m'ot un petit fait entendre choses subtilles mais*

---

1. Il serait trop long de donner ici une bibliographie sur Gerson et ses ouvrages.

On peut consulter la vie en latin qu'Ellies Dupin a placé au tome I de sa monumentale édition (Anvers 1706), ou l'ouvrage allemand de Schwab : « *Johannes Gerson, professor der Theologie und Kanzler der Universität* » (Paris-Wurzbourg, 1858). Les ouvrages français sur le chancelier sont fort nombreux, mais il n'existe aucun bon travail sur l'homme et l'œuvre en général. Celui de Bourret : ; *Essai historique et critique sur les sermons français de Gerson* » (Paris 1858), sur le point spécial étudié, reste intéressant.

2. Voir l'édition Ward, qui donne les lettres de Christine et de ses contradicteurs, d'après six manuscrits, Paris, Bib. Nat. f. fr. 835, 604, 1563, 12779, Londres, British Museum, Harley, 4481. Bruxelles, Bib. Royale, 9561. Cet éditeur a le tort de citer la « Vision », de Gerson, d'après l'édition d'Ellies Dupin, qui est une traduction latine de l'opuscule de Gerson. Mais, E. Langlois en a publié le texte français dans la « Romania », t. XLV, p. 23 et ss.

Digitized by Google

*pour la matière qui en aucunes parts, n'estoit en ma plaisance, m'en passoye oultre comme coq sur breise.* »

Cette lecture inquiète lui a laissé le souvenir de « *choses traictiées en lui que mon jugement condempna moult et encore ne peut approuver* ». Elle a bien sincèrement admiré « *grant joliveté en aucunes pars, très solemnellement parler de ce qu'il veult dire et par moult beaux termes et vers gracieux bien leonimes, ne mieulx ne pourroit estre dit plus soutillement, ne par plus mesurez trais. Mais, trop traicte deshonnestement en aucunes pars* ».

Cette indélicatesse, cette amoralité, pour Christine comme pour Gerson, voilà le péché de Jean de Meung. Celle-ci n'a peut-être pas vu, comme le chancelier, le rationalisme qui est la racine de ce péché, ce qu'elle voit ce sont les fruits que peut produire cet arbre dangereux.

« *Beau sire Dieu,* s'écrie-t-elle, *quel horribleté, quel deshonnesteté et divers reprouvez enseignements il recorde ou chapitre de la Vieille ! Ha ! hay ! entre vous qui belles filles avez et bien les desirez introduire a vie honneste, baillez leur, baillez et querez le Roman de la Rose pour aprendre a discerner le bien du mal, que diz-je mais le mal du bien. Et a quel utilité ne a quoy proufite aux oyans tant de laidures ?* »

Christine parle en mère de famille, soucieuse avant tout de la vertu de ses enfants, comme Gerson, dans ses lettres et ses sermons sur ce sujet, avait parlé en vigilant gardien de la morale du peuple chrétien.

Mais la querelle ne faisait que commencer. Le camp des partenaires de Jean de Meung se renforce de deux lutteurs, les frères Col. Si le prévôt de Lille n'était pas un inconnu pour Christine, ceux-ci et surtout Gonthier Col devaient l'être moins encore.

Parisien, « *secrétaire du roy nostre sire* », Gonthier possédait et très probablement habitait une maison « *sise rue Vielle du Temple tenant a la ruelle du roy de Sicile* ». (1) Plus respectueux dirait-on que Jean de Montreuil, il appelle Christine « *prudent, honnourée et savant damoiselle* » et il signe : « *le tien comme loy d'amistié peut souffire* ».

---

1. D'après les recherches de M. Roy. Voir la notice sur G. Col, dans le tome I de l'édition de Christine.

Digitized by Google

Au reste, il n'est pas de ces clercs qui, comme dit Christine, « *ne parlent des femmes et des tribulations des hommes mariés que d'après les autres et n'entendent qu'a rendre les maris soupeconneux et pou amant de leur femme* ». Gonthier Col, marié et père de famille soutient, cependant, les clercs célibataires et antiféministes. Il s'impatiente de voir cette jeune femme se mêler de juger les savants maîtres et s'est chargé, sans doute, de la faire venir à résipiscence.

Peine perdue ! Christine « *réplique et triplique* ». Piquée au jeu, il semble même qu'elle y prenne grand plaisir et que vraiment elle était née pour ces combats de plume. Tandis qu'elle fonce sur les clercs, elle appelle les chevaliers à la rescousse :

« *A vous les chevaliers aux dames,*
*Humble recommandation*
*De par moy la mendre des femmes.* »
(Bal. IV des Balades de divers propos.)

Sans hésiter, elle leur promet, pour prix de leur aide, la gloire céleste après la gloire terrestre.

« *Car le sauvement de voz ames*
*Ferez et sera mencion*
*A tousjours de voz belles armes* ».

Elle les recommande aux prières de ses sœurs :

« *Priez Dieu par devocion*
*Pour les bons toutes jouvencelles.* »

Ailleurs, elle rappelle Torsay, Orbessecours, Castelbayart.

*Qui l'escu vert aux dames belles*
*Portent, sans estre defaillans.*
(Bal. XII des Balades de divers propos).

Ailleurs encore, elle nous apprend que Brutus, ce parfait chevalier, fut le champion des dames, et s'adresse en particulier à d'Albret, qu'elle croit son descendant :

« *Mon cher seigneur, soyez de ma partie,*
*Asaillie m'ont, à grant guerre desclose,*
*Les aliez du Roman de la Rose...* » (1)

---

1. Rondeau placé, dans les ms. au milieu des « Balades de divers propos » et qu'on croit adressé à d'Albret, sans cependant qu'il y soit nommé. Mais,

Digitized by Google

Le ton n'est plus celui de la ballade sur les veuves :

« *Des chevaliers n'ont elles nesun port,*
*Par les prelaz ne sont bien conseillées,*
*Ne les juges ne les gardent de tort,*
*...Ne les princes ne les daignent entendre...* »

Cette fois, Christine se défend allégrement. Elle porte le débat jusqu'au pied du trône de France. Elle réunit ses lettres à Jehan de Montreuil, et à Gonthier Col et celles de ces derniers et les adresse à Isabeau de Bavière, non sans y joindre une requête à Guillaume de Tignonville, alors prévôt de Paris.

« *C'est chose mémorable,* écrit-elle à la reine, *que dictiez de choses eslevées vous soient présentez, comme a souveraine; pour tant, moy, simple et ignorant entre les femmes, vostre humble chamberiere, soubz vostre obeissance, desireuse de vous servir, vous offre ces epistres.* »

S'il plaît à la reine de les lire, elle verra que Christine veut « *soustenir, par defenses veritables contre aucunes oppinions a honnesteté contraires, et aussi honneur et louanges des femmes, laquelle plusieurs clercs et autres se sont efforciez, par leurs dictiez, d'amenuisier* ».

Elle s'avoue « *faible contre si soubtilz maistres* — Jehan de Montreuil et Gonthier Col, — *comme en appert cy et en autres miens dictiez* ».

Elle dit à « *mon très chier seigneur, noble chevalier messire Guille de Tignonville, prevost de Paris :*

« *Savoir vous faiz que soubz la fiance de votre sagesse et valeur, suis meue a vous signifer le debat gracieux et non hayneux meu par oppinions contraires entre solennelles personnes maistre G. Col, à présent general conseiller du roy, nostre sire, et maistre J. Johannes, prevost de Lille, secretaire*

---

trois ballades du même recueil sont adressées à lui et le montrent comme un fidèle champion des dames.

Bal. II :

*Or est Brutus ressuscité*
*De qui Bretaigne fu nommé...* »

Bal. III qui rappelle qu'Albret est membre de l'Ordre de l'Escu verd et soutien des veuves : « *Car les veuves gardez de tout servage* ».

Bal. XVI :

« *Noble, vaillant, chevalier de grant pris,*
*Mon cher seigneur, de France connestable* », etc.

Digitized by Google

*du dit seigneur, duquel debat vous pourrez oüir les premisses par les epiltres envoyées entre nous et par les memoires qui de ce après, feront mencion...* » (1)

Elle invoque sa « *feminine ignorance* ». Elle sait bien qu'ils ont de subtiles raisons, mais qu'elle a raison. Elle demande l'alliance du prévôt pour « *continuer la guerre encommenciée contre les diz puissans et fors...* » (2)

Après que Christine eut envoyé ces pièces du débat à la reine, Gerson écrivit son traité « *contre le Roumant de la Rose* » sous forme de « vision ».

Endormi, il fut en songe transporté dans la « *court de Crestienté* », où il assista à un débat sur le « Roman » et son auteur.

Voici l'analyse que fait du début de l'ouvrage l'un de ses contradicteurs :

« *Mais, j'ay vu un escript,* dit Pierre Col, *fait en manière d'une plaidoirie en la court saincte de Crestienté, en laquelle estoit Justice canonique establie comme juge et les vertus entour d'elle, comme son conseil, duquel le chief et comme chancellier estoit Entendement subtil joint par compaignie a Dame Raison, Prudence, Science et autres comme secrétaires, Eloquence theologienne, comme Advocat de la cour ; et le prometeur des causes estoit Conscience, lequel prometeur ot fait a louer et presenter une requeste pour Chastetey contenant ceste forme : A Justice la droicturière, tenant le lieu de Dieu en terre et a toute sa religieuse court devote et très crestienne, supplie humblement et se complaint Chastetey, vostre feale subjecte, que remede soit mis et provision briefve sur les forfaitures intolerables, lesquelles m'a fait et ne cesse faire ung qui se nomme fol amoureux ; et met après huit ou neuf articles...* » (3)

Ces huit ou neuf articles, Pierre Col se garde bien de les exposer. Il les déclare adroitement non avenus, en alléguant une raison peu solide mais flatteuse pour Gerson :

« *Or en vérité, je cuide congnoitre la personne qui celle plaidoirie a compilée et ne doubte mie qu'il ne parle de fol*

1. Christine à G. de Tignouville.
2. *Ibid.*
3. Lettre de Pierre Col à Christine.

Digitized by Google

*amoureux comme clerc d'armes, et ne li desplaise ! Car, par ma foy, je tiens qu'ainsy comme il meisme quant il prescha en Grève, le jour de la Trinité, dist que icelle Trinité nous veons et cognoissons en énigme et comme par ung mirouer, ainsy voit, entent et parle d'ung fol amoureux, car je panse qu'il ne le fut onques, ne n'y ot onques pensé ! Et pour ce j'eusse cause assès de dire a toute celle plaidoirie qu'il n'y faut point respondre, car tout le plaidoié est fondé sur un fol amoureux et l'auteur ne sceit qu'est fol amoureux* ». (1)

Voici ces huit articles de la supplique de Chastetey soutenus, plus loin, par Eloquence Theologienne,

I. — *Le fol amoureux met toute sa painne a chacier hors de la terre moy qui n'y ay coulpe...*

II. — *Il veult deffendre et reprouver mariage sans exception... et blasme toutes femmes sans quelconque en oster, tellement que on ne les veuille prendre en foy de mariage.*

III. — *Il blasme jeunes gens qui se donnent en religion pour ce, dit-il, que tousjours tendent a en issir, de leur nature.*

IV. — *Il gette partout feu ardant et plus puant que feu gregois ou de souffre, feu de paroles luxurieuses a merveille ordes et deffendues, aucuneffois ou nom de Venuz ou de Cupidon ou de Genius, souventeffoiz en son propre nom...*

V. — *Il diffame Dame Raison, ma bonne maistresse en lui mettant sus telle raige... qu'elle conseille de parler nuement... de toutes choses...*

VI. — *Quant il parle des choses sainctes... il mesle tantost paroles très dissolues...*

VII. — *Il promet paradiz, gloire et loyer a tous ceulx et celles qui accompliront les euvres charnelles, mesmement hors mariage.*

VIII. — *Il, en sa personne, nomme.. les pechiés ors et vilains par paroles sainctes et sacrées.* (2)

La réponse de Pierre Col à la Vision de Gerson et aux lettres de Christine, ainsi que je l'indique plus haut, esquive la dicussion de ces articles exposés par Chastetey. Maître Jehan

---

1. Lettre de P. Col à Christine.
2. D'après la « *Vision Maistre Jehan Gerson* », Romania, t. XLV, p. 23 et ss.

Digitized by Google

Gerson est un bien digne homme, qui n'entend pas grand'-chose aux affaires du monde. Il est plongé dans la dévotion. Il n'a pas même lu en entier le Roman de la Rose. C'est pourquoi il ose en dire du mal. Aussi, « *en penitance de ce forfait* », Pierre Col souhaite « *qu'il lise tout au lonc et au ley et a loisir le très noble livre de la Rose trois fois en l'honneur de la benoite Trinitey, laquelle nous ottroit a tous toison si blanche que nous puissions, avec le dit maistre Jehan de Meun, brouter les herbes qui sont ou parc a l'aignelet saignant. Amen.* » (1)

On dirait qu'il considère Gerson comme un adversaire négligeable, parce que, — il le dit, — dénué de malice. Ce Jean de Meung, que *la Vision Maistre Jehan Gerson* déclare digne de l'enfer s'il n'a fait pénitence, Pierre Col le place au ciel. Il entreprend la défense et l'apologie de ce « *vray catholique, solemnel maistre et docteur en son temps en saincte theologie, philosophe très parfont, excellent, sachant tout ce qui a entendement humain est scible, duquel la gloire et renommée vit et vivra ès aages a venir* ». (2)

La vérité est que le plaidoyer d'Eloquence Théologienne avait dû porter un rude coup aux partisans du Roman tant à cause de l'autorité incontestée du chancelier dans Paris, l'Université et la cour, qu'en raison de la valeur même de ce discours. Gerson est un orateur de grand talent, le seul que le Moyen Age puisse mettre en parallèle avec Bossuet. Même en lisant son discours écrit, on se sent entraîné par le mouvement de son style autant que par la valeur de ses arguments. On l'entend, on le voit, car Eloquence Theologienne, c'est lui.

« *Quant Eloquence Theologienne, qui est advocat de la court crestienne, a la requeste, tant de Conscience comme de Chasteté, sa bien amée, et a cause de son office, se leva en piez et a belle contenance et maniere attemprée et par grande auctorité et digne gravité, il, comme saige et bien apris, depuis qu'il ot un pou tenue sa face encline en bas, en guise d'un homme aucunement pensif, la sousleva meurement et seriement, et en tournant son regart a Justice et environ tout*

1. Lettre de P. Col à Christine.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

*son bernage, ouvri sa bouche et a voix resonnant doulce et moienne, tellement commença sa parole et sa cause :*

*Je vouldroie bien, au plaisir de Dieu, le quel vous representez yci, dame Justice, que l'aucteur que on accuse feust present en sa personne par retournant de mort a vie : ne me seroit ja besoing de multiplier langage ne d'occuper la cour en longue accusation car je tien que il confesseroit son erreur ou meffait, demenderoit pardon, crieroit mercy et paieroit l'amende ; et a ce presumer me meuvent pluseurs apparances, nommeement celle qu'aucuns ont allegué que de son vivant il s'en repenti et depuis ditta livres de vraie foy et de saincte doctrine.*

*Je lui en fais tesmoingnage. Dommage fu que fole jeuvenesce ou autre mauvaise inclinacion deceu un tel clerc a tourner nicement et trop volagement a tele legiereté son soubtil engin, sa grande science, son fervant estude et son beau parler en rimes et poesies ; voulsist Dieu que mieulx en eust usé ! Hélas bel amy et soubtil clerc, helas ! Et n'estoient donques assez fols amoureux au monde, sans toy mettre en la tourbe ? N'y avoit-il qui les menast et aprist en leurs soties, sans ce que tu te donnasses leur capitaine, docteur et maistre ? Fol est qui foloie et folie n'est pas sens. Trop veult estre blasmé qui se diffame et prent l'office d'un diffamé. Pour vray, tu estoies digne d'autre maistrize et d'autre office...* »

Tour à tour Eloquence Théologienne s'adresse à Maistre Jehan de Meun, dont la maîtrise, — on le voit, — est reconnue, et à ceux qui soutiennent son œuvre. C'est toujours sur ce même ton pressant, énergique et tendre à la fois. Il y a loin de ces accents à la prose assez terne de ses contradicteurs. C'est pourquoi Pierre Col s'adresse plus volontiers à Christine. Il a moins de peine pour se défendre contre elle. Mais le chancelier ne l'entend pas ainsi. Il lut la réponse qui prétend que la haute science de l'auteur du Roman le met au-dessus de toutes les attaques, qui entend dissocier la question morale de la question scientifique ou littéraire. Pour Gerson, le débat est circonscrit : celui qui sait tout « *ce qui a entendement humain est scible* » a-t-il le droit de l'enseigner sans discernement à ceux qui ne sont pas assez forts pour supporter toutes vérités ? — C'est ce qu'il discute, en latin, cette fois, car il s'adresse spécialement aux clercs, sans artifices littéraires, dans sa « *Responsio ad scripta cujusdam errantis* ».

Digitized by Google

Cette réponse est adressée à un savant homme frère dans le Christ du chancelier. (1) On voit qu'il s'agit de Pierre Col, chanoine de Paris. Le ton de cette épitre, assez courte, est très ferme mais tempéré par une parfaite aménité, Gerson se prononce nettement contre la théorie de l'art pour l'art en germe chez les admirateurs du « *Roman de la Rose* ». Il réclame le respect de l'enfance, au nom de la morale, de la religion et de cette candeur qui est le charme même des tout petits. Lui seul, dans ce débat, fait preuve d'une véritable tendresse pour les âmes faibles et d'une délicatesse de sentiments, tout à fait remarquable à cette époque. Le latin, qui lui permettait de tout dire, s'il est vrai qu'il brave l'honnêteté, est chez lui d'une rare noblesse. Moins soucieux d'avoir raison que de ramener à des sentiments louables et dignes du Christ, son maître, un frère qu'il juge égaré, il parle avec une onction tout évangélique et élève singulièrement le débat.

La réponse de Christine, à la même lettre de Pierre Col, n'est pas sur le même ton. (2) La lettre de Pierre Col était longue, écrite comme un traité. La réplique de Christine, encore plus longue, reprend point par point les arguments de son contradicteur. (3)

Il est assez piquant, en rapprochant ces documents, de les

---

1. *Talia de me feribis, Vir Erudite et Frater in Christi charitate dilectissime, qualia mihi nequaquam usurpo...* » Ainsi commence le traité qui porte cette mention : « *Defendit iste Tractatus quod dixerat in proecedente de picturis lascivis pueris non exibendis et de Libris impudiciis ab iis non legendis* ». Edit. Ward, p. 77, d'après l'édition Ellies du Pin, tome III, col. 293 et ss. On voit que d'autres traités latins de Gerson visaient au même but de préservation morale.

2. Déjà, auparavant, les adversaires de Christine et de Gerson avaient noté le ton plus conciliant de ce dernier: Pierre Col dit à Christine : *O tres folle outrecuidance ! O parolle trop tost yssue et sans avis de bouche de femme, qui condampne homme de si hault entendement, de si fervent estude, de si grant labeur et meure deliberacion, ou fait de si noble livre, comme cellug de la Rose, qui passe aussy tous autres qui oncques fussent en langage ou il escript son livre, duquel quant tu l'auras lu cent fois, se tu entens la greigneur partie, tu n'employeras oncques mieulx ton temps ne ton entendement. Vrayement, cellui qui a compillé la plaidoirie dame Eloquence a esté plus prenant et gracieux que tu n'as* ». Lettre de P. Col à Christine, Edit. Ward, p. 65.

3. Lettre de P. Col, édit. cit., pp. 56 à 76, 820 lignes. Lettre de Christine à P. Col, pp. 83 à 111, 1116 lignes.

Digitized by Google

entendre, à cinq siècles de distance, discuter tous deux avec une verve qui ne paraît pas épuisable. Ce débat « *gracieux* » n'est pas, cependant, une discussion courtoise, au sens moderne, et l'on est autant surpris du sans-façon du chanoine s'adressant à une femme que de quelques libres propos de Christine elle-même. (1)

Sans hésiter, elle suit l'adversaire sur tous les terrains. S'ils sont brûlants, peu importe ! Son ardeur de polémiste ne lui permet pas de se troubler. Nulle part ailleurs, dans toute son œuvre, elle n'est aussi spontanée, aussi naturelle, elle ne manie avec autant d'indépendance un français aussi familier. Elle nous fait entendre, tour à tour, Jean de Meung, Pierre Col et d'autres et leur renvoie des arguments en réponse à leurs arguments, mais sans cette pesanteur de style qu'elle affectera trop souvent plus tard. Pour employer le style direct dans ses réponses, elle les indique comme telles :

« *Tu dis que Genius ne promet mie paradis aux fols amou-*
« *reux.* RESPONSE. *Dyables li feist promettre quant il n'est*
« *mie à lui livrer. Mais tu dis que dame Eloquence lui mot*
« *sus...* » etc.

Comme Gerson avait indiqué les auteurs propres à remplacer Jean de Meung, Christine propose son livre préféré :

« *Tu dis que tant comme il parle de vices et de vertus,*
« *d'enfer et de paradis, près a près l'un de l'autre, monstre-il*
« *plus la beatitude des uns et la laidure des autres.* — RES-
« PONSE *: La beatitude de paradis ne monstre-il mie quand il*
« *dist que les malfaicteurs yront. Et pour ce mesle-il paradis*

---

1. Le langage de Christine a surpris l'un de ceux qui se sont occupés d'elle au XIX[e] siècle. Dans une notice qu'il lui consacre, le vicomte de Vaublanc écrit : « *Elle réprouve la grossièreté de Jean de Meung, mais elle oublie elle-même l'application du principe qu'elle énonce et il s'échappe de sa plume des paroles qu'on s'étonne de rencontrer* ». « *Plutarque français, Vies des hommes et femmes illustres de la France* », publié par Ed. Mennechet, Paris, 1835, tome I. La notice sur Christine, — qui contient de nombreuses erreurs, — est placée entre celle sur Jouvenel des Ursins et celle sur Boucicaut.

Robineau, pourtant fervent admirateur de Christine, paraît un peu scandalisé de sa liberté de langage. C'est à propos du réalisme de la description du chevalier et de la dame, dans le Dit de Poissy, « *La description est complète,* dit-il, *et d'une naïveté effrayante. Comment devaient parler les dames à une époque où une Christine de Pisan écrivait ainsi !* » Robineau :*Christine de Pisan,* p. 67. Christine n'a fait que suivre, pour sa description, les règles en usage chez les « *ditteurs* ».

Digitized by Google

« *avec les ordures dont il parle pour donner plus grant foy*
« *a son livre. Mais, se mieulx veulx ouir descripre paradis et*
« *enfer et par plus soubtils termes et plus haultement parler*
« *de théologie, plus proffitablement, plus poétiquement et de*
« *plus grant efficace, lis le livre que on appelle le Dant, ou*
« *te le fais exposer, pour ce que il est en langue florentine,*
« *souverainement dite. La, orras aultre propos, mieulx fondé,*
« *plus soutilement, ne te deplaise, et ou plus tu pourras pro-*
« *fiter que en ton Roman de la Rose et cent fois mieulx com-*
« *posé, ne il n'y a comparaison, ne t'en courrouce.* » (1)

Pour la première fois, en français, nous entendons parler du livre « *que on appelle le Dant* ». Christine y reviendra, le citera, aura, bientôt, le téméraire courage de tenter une imitation. (2)

Mais, si désireuse qu'elle soit de répondre à tout, Christine s'impatiente et craint d'impatienter le lecteur :

« *Il m'anuye moult si grant prolixité de langage. Car,*
« *comme anuy est a moi-mesme, suppose que pourra estre*
« *aux lisans.* »

Et à la fin :

« *Encore ne te peux-tu taire et fais une grant narracion*
« *pour toujours excuser ton bon maistre. Mais je ne pense*
« *mie a tout relater mot a mot, car trop m'anuieroit et ja an-*
« *nuye de tant parler de cestui propos ; et aussi tout vient*
« *assez a une fin.* »

Elle termine donc, mais sans illusion sur la force de ses arguments à l'égard de Pierre Col et de ses amis.

« *Je ne scay a quoi tant nous debatons ces questions car*
« *je croy que toy ne moy n'avons taillent de mouvoir nos op-*
« *pinions. Tu dis que il est bon ; je dis que il est mauvais. Or*
« *me solz que soit bon ; et quant toy avec tes autres complices*
« *arez assez debatu par voz soubtilz raisons et tant pourrès*

---

1. Lettre de Christine à P. Col. Gerson avait dit : « *Scite præterea quod codicillum unum cujus titulus est : Itinerarium mentis ad Deum, a Domino Bonaventura conscripturim (quem uno die perlegi), ego toti Libro tuo, immo et decem talibus in profunditate scientiæ opponere dubitaverim. Et eum ad intelligendum hunc librum nos adeo brutos et hebetes esse dijudicas... Lege, frater, et iterum perlege quartum librum de Doctrina Christiana. Ille enim aliquanto plus affert difficultatis, quam Liber tuus in vulgari...* » *Responsio... de innocentia puerili.*

2. Dans le *Chemin de Long Estude*. Voir notre deuxième partie, ch. V.

Digitized by Google

« *faire que mal soit bien, je croiray que le Romant de la « Rose soit bon.* »

A cette lettre du 2 octobre 1402, Pierre Col répondit encore (1) et, trois fois, au moins, Jehan de Montreuil écrivit sur ce sujet à des correspondants anonymes, exhalant sa mauvaise humeur contre une femme, du nom de Christine, qui ne manque pas d'intelligence, mais qui ose renouveler la tentative d'une certaine femme de mauvaise vie à l'égard du philosophe Théophraste. (2)

Jehan de Montreuil devait être bien touché par les arguments de Jehan Gerson et de Christine pour s'emporter jusqu'à manquer à ce point de politesse. Il est vrai que tous ces débats qualifiés par Christine « *gracieux* et *non hayneux* », et qui, somme toute, se réduisent à des questions controversées entre bons amis, sont un peu déconcertants pour nous, modernes, dans leur forme juridique au moins. (3)

Christine nous apparaît ici bien décidée à soutenir un point de vue adopté non par sentiment, mais par raisons assez bien déduites. Il le fallait pour tenir tête à des adversaires qui ne se souciaient apparemment que de raison. Cependant, ni dans son « *Epistre du dieu d'Amours* », ni dans la série des lettres qu'elle a publiées, elle ne paraît, à proprement parler, en moraliste. C'est Gerson qui est le champion de la morale traditionnelle et chrétienne, ce n'est pas Christine. (4) Leur action, dans cette affaire, est plutôt parallèle que conjointe. Chacun répond parfois aux mêmes contradicteurs, mais cha-

---

1. Une seconde lettre de P. Col dont on n'a retrouvé que le début donné par H. Ward dans son édition.

2. « *Ut sunt mores hominum et affectus varii, dicam sinistra judicia ; audies, vir insignis, et videbis pariter in contextu cujusdam meæ rescriptionis in vulgari quam iniqua injuste et sub ingenti arrogantia nonnulli in proecellentissium magistrum Joannem de Magduno invehunt et delatrant, præcipue mulier quædam nomine Cristina, ut dehinc jam in publicam scripta sua ediderit que licet ut est captus feminens, non intellectu non careat, mihi tamen audire visum est Leuntium grecam meretricem, ut refert Cicero, que contra Theofrastum philosophum tantum scribere ausa fuit* ». Lettre de Jean de Montreuil à un inconnu, citée par A. Thomas : « *De Joannis de Monsteriolo vita et operibus* ».

3. Forme que leur a surtout donnée Christine en les adressant à la reine par Tignonville.

4. Bien que, dans sa lettre à P. Col elle reproduise bien souvent les arguments de la Vision de Gerson.

Digitized by Google

cun pouvait, de plus, agir dans sa propre sphère. Cette action identique ne permet pas, en tout cas, de déduire l'intime amitié que THOMASSY a notée entre « *ces deux belles âmes* ». Exactement contemporains, habitants de la même ville, admis tous deux dans l'entourage des princes, célèbres l'un et l'autre, il est bien impossible que Christine et Gerson s'ignorent. La querelle du Roman de la Rose permet à l'historien de dire que, sur la portée morale de l'œuvre de Jean de Meun, ils étaient du même avis, elle ne permet pas d'affirmer des rapports d'amitié, d'intimité intellectuelle ou spirituelle entre eux.

A la « *querelle du Roman de la Rose* », se rattache la composition du chevaleresque « *Dit de la Rose* », (1) par lequel Christine nous fait connaître ce qui advint à Paris,

*« L'an quatre cents et un, ou mois*
*De janvier,*

dans une assemblée « *de nobles gens*
*Riches d'onneur et beaulx et gens* »

Ils étaient là une vingtaine, tous de la maison du duc d'Orléans, qui prenaient part à un véritable souper littéraire.

*« La n'ot parlé, en ce mangier,*
*Fors de courtoisie et d'onnour,*
*Sanz diffamer grant ne menour,*
*Et de beaulx livres et de dis*
*Et de balades, plus de dix. »* (V. 68-72).

Il semble qu'on ait là un récit assez fidèle. Soudain, on entre dans le domaine du merveilleux. Survient malgré portes closes,

*« Une dame de grant noblesse,*
*Qui s'appelle dame et déesse*
*De Loyauté...* (v. 89-91)
*avironnée*
*De nymphes et de pucelettes*
*A tout chappelles de fleurettes. »* (v. 98-105)

La déesse récite deux ballades, tout en déposant sur la table des coupes remplies de roses. Une troisième ballade

1. Dit de la Rose. Edit. A. T. F., tome II, p. 28 à 48.

Digitized by Google

donne la formule d'un vœu que feront tous les princes présents en prenant la rose :

*« A bonne amour, je fais vœu et promesse*
*Et a la fleur qui est rose clamée,*
*A la vaillant, de Loyauté déesse,*
. . . . . .
*Et pour ce prens-je l'ordre de la Rose. »*

(v. 197 et ss.)

Après un dernier et fort joli rondeau, la déesse, les nymphes, tout disparaît. Le « *dit* » semble achevé. Il ne l'est pas. Au reste, ce que Christine ajoute pique notre curiosité :

*« Et je, qui n'oz pas le cuer noir,*
*Demouray en cellui manoir*
*Ou ot esté celle assemblée*
*Ou je ne fus en rien troublée... »*

(v. 264-267.)

La déesse qui m'ama, ajoute-t-elle,

*« M'ot appresté un trop beau lit*
*Blanc comme noif, encourtiné*
*Richement et bien ordonné,*
*En belle chambre toute blanche,*
*Comme la noif qui chet sur branche... »*

A Christine endormie, la déesse de Loyauté apparaît de rechef.

*« Je suis la déesse loyale*
*De la haulte ligne royale*
*De Dieu qui me fist et fourma... »*

(v. 299-301.)

Elle tient à Christine un long discours sur les médisants et les médisantes et lui donne le pouvoir de conférer l'*Ordre de la Rose*.

*« Et pour accomplir*
*Ceste chose, voicy les bulles. »*

(v. 543-4.)

Quels rapports faut-il établir entre cet *Ordre de la Rose*, fondé, d'après notre poète, le jour de la Saint Valentin 1402 et la *Court amoureuse*, qui aurait eu sa première réunion, le jour de la Saint Valentin 1401, chez le duc de Bourgogne ? — D'après la charte de fondation qui en a été conservée, le 6

Digitized by Google

janvier 1401, « *en salle royale* » dans un conseil présidé par Charles VI, assisté de grands personnages, avait été octroyée la charte de fondation de cette association. (1) Philippe de Bourgogne et Louis de Bourbon, disent les statuts, ont prié le roi « *qu'en ceste desplaisant et contraire pestilence de épidémie, présentement courant en ce très crestien royaume, pour passer partie du temps plus gracieusement et affin de trouver esveil de nouvelle joie, il l'y pleust ordonner et créer, en son royal hostel, I prince de la court d'amours seigneurissant sur les subgès de retenue d'icelle amoureuse court* ». (2)

L'association est établie « *principaument soubz la conduite, force et seurté d'icelles très loés vertus, c'est assavoir humilité, et léauté a l'honneur, louenge et recommandacion et service de toutes dames et damoiselles.* »

Le meilleur gage de service qu'on leur devait offrir, — d'après les statuts d'un ordre où les clercs étaient aussi nombreux que les chevaliers — c'étaient des vers en leur honneur. (3)

On a déjà comparé, — cette comparaison s'impose, — la *Court amoureuse* à une académie. C'était, en effet, non un ordre chevaleresque, comme celui de « *l'Escu vert a la dame blanche* », mais une société formée pour encourager les lettres et, spécialement, la poésie lyrique. On devait y indiquer des sujets à traiter en « *balades couronnées ou chapelées, ou*

---

1. « *Le 14 février 1400*, jour de la Saint-Valentin, quelques grands seigneurs et poètes rassemblées dans l'hôtel du duc de Bourgogne, à Paris, fondèrent, dans l'intention d'honorer le sexe féminin et de cultiver la poésie, une vaste association qu'ils appelèrent *la Court amoureuse* », A. Piaget Romania, XX, p. 420. Voir aussi, du même auteur, Romania XXXI, p. 597-603. La charte de fondation n'aurait été rédigée que l'année suivante, le 6 janvier 1401, à Nantes, « *en ceste desplaisant et contraire pestilence de epidemie presentement courant en ce tres crestien royaume* ».

2. Ms. de la Bib. Nat. f fr. 3233 et Ms. de l'Ordre de la Toison d'Or, à Vienne, t. O, 62. Le Ms. de Vienne a été reproduit sous ce titre : « *Copie de la Chartre de la court d'amour publiée à Paris en l'hostel d'Artois, le jour de Saint-Valentin, l'an de graces 1400* », par Potvin, in Bulletin de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique. Bruxelles, 1886, 56e année, tome III, p. 191 et ss.

3. Outre les vingt-six conservateurs qui groupent les princes autour du roi, il y a vingt-quatre ministres « *Et premierement seront esleus vingt-quatre chevaliers, escuiers et autres, ayant aperte congnoissance en la science de rethorique, approuvez faictistes par apparence et renommée, lesquels aront a nom ministres de la court amoureuse* ».

Digitized by Google

*amoureuses chansons de cinq couplets, en serventois, dictiers, complaintes, rondeaux, lais, virelais* ». Les statuts prévoyaient des prix à accorder, selon le jugement des dames. Ils prévoyaient aussi « *une joyeuse feste de puy d'amour... a deux heures après midy, au lieu a ce ordonné, le premier dimanche de chacun mois.* »

En 1426, la « *Court amoureuse* » existait encore et comptait un grand nombre de membres honoraires. Mais, nulle part, on ne trouve de trace de son activité. Jamais Christine n'en parlera, bien que, à cette époque, son fils Jehan Castel en fit partie. (1) Mais si elle ne parle pas de ce groupement de poètes et d'amateurs de poésie, il n'en est pas de même de l'*Ordre de l'escu vert*. Elle eut certainement des rapports avec les membres de cet ordre, fondé par Boucicaut, auxquels elle recommande très chaleureusement la défense des dames, pour lesquels elle réclame, non moins chaleureusement des prières. (2)

Entre ces deux associations historiquement connues, comment situer l'ordre de la Rose ? S'agit-il d'une élégante fantaisie, inspirée par ces deux récentes fondations à l'honneur des dames, ou bien Christine est-elle ici le chroniqueur habile d'un fait réel ? — On a émis cette seconde hypothèse, mais ce n'est qu'une hypothèse. (3) Dans le cas où elle serait vérifiée,

1. D'après le Ms. 5233 de la Nationale qui contient les armoiries des membres de l'ordre en 1416. Voir sur ce sujet A. Piaget Romania XX. Le Ms. de Vienne serait postérieur à 1426. On y trouve, parmi beaucoup d'autres noms celui de Jehan Castel, alors l'un des vingt-quatre ministres. C'est probablement à ce titre qu'il fut choisi comme avocat des dames contre Alain Chartier, dans l'affaire de la Belle Dame sans merci.

2. *L'Ordre de l'Escu verd a la Dame blanche*, est une association uniquement chevaleresque, fondée par Boucicaut au retour de son expédition d'Orient, le jour de Pâques fleuries 1399 (11 avril 1400). Le nombre des membres en était fort restreint. Les statuts de l'ordre et l'occasion de sa fondation sont exposés dans « *le Livre des Fais du maréchal Boucicaut* », 1re partie, ch. XXXVIII.

M. Roy parle de cet ordre, dans l'Introduction du tome I de son édition de Christine. Il attribue la chronique de Boucicaut à Christine elle-même, un peu à cause de l'attitude de son auteur dans cette querelle, attitude qui est bien celle de Christine. Mais, elle n'est pas seule de son avis.

3. M. Roy : Introduction du tome II de son édition dit qu'il s'agit très probablement d'une fête qui eut lieu chez le duc d'Orléans. Dans ce cas, il faudrait admettre que Christine était le poète attitré du duc, comme avait été Eustache Deschamps. A l'entendre, dans « *le Dit de la Rose* », elle aurait eu sa résidence dans son hôtel, elle aurait travaillé à l'organisation des fêtes poétiques et chevaleresques comme plus tard, à la cour de Bourgogne, un Olivier de la Marche ou un Jean Mielot.



Digitized by Google

il serait assez piquant de constater qu'en face d'une Académie où l'influence du duc de Bourgogne paraît prépondérante, Christine place une autre Académie, formée chez le duc d'Orléans et inspirée par lui. Y aurait-il eu, dès ce moment, rivalité sur le terrain littéraire entre l'oncle et le neveu ? — Les historiens de la maison de Bourgogne n'ont pas même posé ce petit problème. L'étude du « *Dit de la Rose* » ne permet pas précisément de le résoudre, car on ne peut accorder une grande valeur documentaire à un joli poème dont l'auteur pourrait n'avoir pas eu d'autre intention que d'écrire un joli poème à l'honneur des dames et de leurs chevaliers.

On a dit de la « *Querelle du Roman de la Rose* » que « *ce débat n'aboutit à rien du tout* » et que Christine fut seule à en souffrir. (1) Je ne suis pas de cet avis. Cette querelle a une certaine importance dans notre histoire littéraire et Christine ne dut pas se repentir de l'avoir soulevée.

Jusque là, seuls les clercs entre eux avaient eu des batailles d'idées. La rue du Fouarre en était le théâtre et ils allaient, parfois, nous dira Christine, « *de verbis ad verbera* ». (2) C'était sur les universaux, s'ils étaient *ante rem, post rem* ou *in re*. C'était, plus récemment et plus ardemment peut-être, entre les aristotéliciens attardés et les partisans convaincus des nouveautés d'Occam. Pour la première fois, d'autres que ces lutteurs professionnels des disputes philosophiques avaient pris parti dans une querelle littéraire. Les gens du monde, de hautes dames, le grand public, enfin, s'y étaient intéressés. (3) Sans doute, les deux camps adverses ne modi-

---

1. A. Piaget, dans sa thèse sur Martin Le Franc : « *Ce fut Christine de Pisan,* » ajoute-t-il, « *qui eut, comme on devait s'y attendre le plus à souffrir de ces discussions. Seule ou presque seule, elle dut faire face à tous ses adversaires et les injures ne lui firent pas défaut* ». Op. cit., p. 75.

2. Vision, fol. 26 r°.

3. C'est Gerson qui, dans sa Vision, nous indique le mieux que le débat ne fut pas restreint à un petit monde de clercs et même de chevaliers. Après la supplication de Chasteté requérant contre Fol Amoureux, celui-ci faisant défaut « *on demande s'il avoit en la court de Crestienté procureurs ou faulteurs ou bien veuillans quelconques : lors veissiés, a une grant tourbe et une flotte, gens sans nombre, jeunes et vieulx, de tous sexes et de tous aages qui, sans garder ordre a tort et a travers, vouloient l'un l'excuser, l'autre le deffendre, l'autre le louer, l'autre demandoit pardon a cause de jeunesce et de folie...* » Vision de Gerson Romania XLV, p. 32-33.

Je sais bien qu'il peut y avoir là un artifice de composition. Mais, se serait-

Digitized by Google

fièrent en rien leur opinion. Mais cette première bataille d'idées en France ne fut pas sans aboutissant. Elle fut le point de départ de toutes celles qui jalonnent notre histoire littéraire et sont d'autant plus retentissantes que notre vie intellectuelle est plus intense.

Quant à Christine, elle s'était jetée de grand cœur dans la bataille. Elle y avait reçu quelques horions, elle en avait distribué aussi. Après s'être affirmée de tempérament assez combattif, elle ne rentrera pas sous sa tente, elle continuera, à l'occasion et jusqu'à son dernier jour, de soutenir la haute valeur, la valeur supérieure même du « *féminin sexe* ». (1)

---

il lui-même occupé de cette question si elle n'avait passionné un grand nombre de Parisiens et de Parisiennes, de l'âme desquels il avait souci ?

1. Dans la *Cité des Dames* et dans le *Dittié sur J. d'Arc.* Voir plus loin, ch. VII et deuxième partie.

Digitized by Google

## CHAPITRE IV

### De la Querelle du Roman de la Rose à la composition de l'Avision-Christine 1401-1405

Christine écrit l'Epistre d'Othea a Hector, le Chemin de Long-Estude, l'Oroyson Nostre-Dame, le Dit de la Pastoure, la Mutacion de Fortune, le Livre du Duc des vrais amants. Comment elle dut passer du service, plus ou moins direct de la maison d'Orléans a celui de la maison de Bourgogne. Elle reçoit la commande du Livre des Fais et bonnes meurs. Rapports avec le poète Deschamps. Christine écrit pour les princesses : la Cité des dames et le Livre des Trois Vertus.

### I

Entre le *Dit de Poissy* et le *Dit de la Rose*, peut-être, en tout cas, au temps de la *Querelle du Roman de la Rose* et de l'échange de lettres sur ce sujet, Christine écrivit un bien singulier ouvrage, sous ce titre : « *Epistre qu'Othea, la deesse de Sagesse, envoya a Hector de Troie, quana il estoit en l'aage de XV ans.* » (1)

Dès le dix-huitième siècle, on s'est occupé de cette œuvre et de la dater. L'abbé Sallier dit alors : « *Je crois qu'on peut la rapporter à l'an* 1397 *ou* 1398 ». (2) Thomassy, recule cette date jusqu'en 1386. (3) Cinquante ans après Thomassy, qui

---

1. Voir plus loin sur les Epitres de l'œuvre de Christine, le quatrième chapitre de notre seconde partie.

2. Abbé Sallier, « *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* », tome XVII, p. 515 et ss., étude sur Othea.

3. Thomassy : « *Essai sur les œuvres politiques de Christine de Pisan* », p. 103 à 105. Il reproduit la dédicace à Louis d'Orléans.

Digitized by Google

écrit vers 1834, Robineau parle de 1406. Enfin, le dernier travail qui traite cette question replace l'œuvre vers 1400 environ. (1)

L'épître de la déesse est adressée à Hector, quand il « *estoit en l'aage de XV ans* », c'est pourquoi, — d'après une dédicace au duc d'Orléans, — Thomassy pensant à Louis d'Orléans a parlé de 1386, et Robineau, à Charles d'Orléans, de 1406. L'un et l'autre sont partis de cette idée que Christine s'identifiant avec la déesse de Sagesse, devait faire hommage de son œuvre à un prince qui représentât Hector de Troie. Or, rien n'est moins prouvé. M. Campbell s'est aidé pour dater l'ouvrage d'une autre considération. Il fait judicieusement observer que Christine, qui paraît, dans cet ouvrage de pédagogie allégorique, préoccupée de la formation morale du jeune chevalier, a dû précisément s'intéresser à cette question quand son fils, Jean, atteignait sa quinzième année, c'est-à-dire, vers 1400. Sans contredire formellement cette opinion, je crois qu'il n'est pas très à propos de faire intervenir ici Jean de Castel. Ce n'est que très indirectement qu'il fut le sujet de *l'Epistre,* très secondairement qu'elle lui fut destinée. Que Christine nous donne là une forme d'enseignement dont elle usait avec son fils, c'est bien douteux. Il reste cependant prouvé, par les quelques renseignements historiques rencontrés dans l'ouvrage et surtout par les mentions qui en sont faites, dès le début du quinzième siècle, que *l'Epistre d'Othea* est bien le premier travail de longue haleine, la première œuvre allégorique et scientifique de Christine.

Cette œuvre eut un succès considérable, attesté par le nombre des copies qui en furent faites. De nos jours encore, on retrouve trente-cinq exemplaires de l'*Epistre,* dans les bibliothèques de France, d'Angleterre, de Belgique. Les inventaires des librairies princières du quinzième siècle font mention d'une douzaine de manuscrits qu'on ne saurait identifier avec ceux qui nous sont parvenus. On peut donc évaluer à une cinquantaine, au minimum, le nombre des premières copies. C'est un fort beau chiffre. Ces copies très vite passèrent les frontières du royaume de France « *ventilées en toutes places* » comme dit Christine. Ajoutons que *l'Epistre* sera plusieurs

1. G. Campbell : « *L'Epistre d'Othea a Hector, Etude sur les sources de Christine de Pisan* ». 1924.

Digitized by Google

fois imprimée, qu'elle sera traduite en anglais et remaniée pour la librairie de Bourgogne par Miélot. (1)

On a peine, aujourd'hui, à s'expliquer une pareille diffusion d'un ouvrage en soi peu attachant. Cela marque évidemment le goût d'une époque, que nous discuterons plus loin. Le genre de cet ouvrage : épitre en vers commentée en prose était très neuf alors. Il s'agit là de la plus sûre et peut-être unique innovation de Christine.

Encouragée par ce succès, elle va continuer de traiter de « hautes matières ». Elle ne cesse pas tout à fait d'être un poète courtois. Quand l'occasion se présente d'écrire des « *dits amoureux* », elle la saisit, mais sans empressement. Elle s'excuse de rimer le « *Dit de la Pastoure* » et le « *Livre du Duc des Vrais Amans* ». Avec beaucoup plus d'enthousiasme, elle compose des dits allégoriques. Peu de temps, sans doute, après « l'*Epistre d'Othea* », elle fait paraître le « *Chemin de Long Estude* ». Si nous nous en rapportons à la date qu'elle indique pour le songe rapporté dans cet ouvrage, 5 octobre 1402, c'est dans le courant de cette année 1402 qu'elle eut l'idée de cette composition et qu'elle en rima les 6392 vers. En tout cas, l'œuvre était copiée et historiée, au début de 1403, puisque nous savons qu'elle fut offerte à Jean de Berry, le 20 mars de cette année, « *en son hostel de Nesle a Paris* ».

On trouvera dans notre seconde partie, une analyse détaillée de cet ouvrage dans lequel Christine fait preuve comme dans l'*Epistre d'Othea*, d'assez vastes lectures. Plus encore que cette première œuvre didactique, le « *Chemin* » faisait connaître Christine comme « *fille d'estude* », très amoureuse de la science, très désireuse de la communiquer. De plus, et pour la première fois, elle se montrait très préoccupée de l'état pitoyable des royaumes de la chrétienté, très anxieuse d'y porter remède. Les soixante vers de dédicace à Charles VI et aux ducs ne précisent pas exactement ses intentions, mais le sous-titre qu'on trouve dans la translation en prose que fit Jean Chaperon, au seizième siècle, mérite d'être retenu « *Débat qui fut fait au parlement de Raison d'un prince digne de gouverner le monde* ». Christine fait, en rêve, un long che-

1. Sur ce sujet, voir notre deuxième partie, ch. III : « *Les Epitres de Christine* » et l'ouvrage de M. Campbell cité ci-dessus.

Digitized by Google

min, avant de pénétrer dans la demeure céleste de Raison, pour y entendre quelques lignes d'éloge de la maison

*« Des princes françois dont la court*
*Est souveraine, et de qui court*
*Le renom par l'univers monde*
*De sens, d'honneur et de faconde*
*De franchise, de grant noblece...* » (1)

Elle se déclare chargée par Raison de porter à ces princes français le « compte rendu » des débats sur la monarchie universelle. Il faut remarquer qu'elle écrit au moment de la déposition de l'empereur et des manœuvres de Louis d'Orléans pour se faire élire. Il n'est pas douteux qu'elle entendit servir la cause de ce prince en déclarant qu'un prince de la Fleur de Lis, qui par ailleurs serait un sage, devrait accéder à la monarchie universelle. Mais, je ne pense pas que pour elle, dès ce moment, le succès de Louis d'Orléans parût opposé à celui de Philippe de Bourgogne. C'est aux « *Fleurs de Lis* » de France qu'elle, femme italienne, comme elle le rappelle, est toute dévouée. Elle admire cette noble maison et toute la nation française, ainsi qu'elle se plaira à le redire bien souvent. Elle fait siennes leurs joies et leurs peines. Jusque là, dans ses courts poèmes et dans ses Dits amoureux, elle n'était en un sens, d'aucun temps et d'aucun pays. De même, dans son « *Epistre d'Othea* ». A partir de la rédaction du « *Chemin* », elle se prononce sur les questions qui passionnent ses contemporains français. Il me paraît important de le noter.

Dans le même état d'esprit, peut-être aussitôt après l'offre de son ouvrage aux princes français, Christine écrivit l'Oroyson Nostre-Dame. En dix-huit strophes, alléguant chaque fois une parole d'un docteur de l'Eglise, elle prie successivement la Vierge pour toute chrétienté (St. I), pour la Sainte Eglise (St. II), pour les prélats, les curés, tous les prêtres (St. III), pour le roi (St. IV), pour la reine (St. V), le Dauphin (St. VI), tous les enfants du roi (St. VII), le duc d'Orléans (St. VIII), les oncles du roi (St. IX), pour toute la famille royale (St. X), pour Charles d'Albret et tous ceux du « sang royal » (St. XI), pour le royaume des « François » (St. XII), pour la noble che-

1. « *Chemin de Long Estude* », vers 6253-6257. Sur cet ouvrage, voir notre deuxième partie, ch. V.

Digitized by Google

valerie de France (St. XIII), pour le clergé et les bourgeois (St. XIV), les laboureurs (St. XV), les trépassés (St. XVI), le dévôt sexe des femmes (St. XVII), enfin « pour moy et pour tous mes amis » (St. XVIII).

Prière un peu officielle, dans une forme raide, et, par ailleurs, pleine d'allusions assez audacieuses.

Il était urgent, alors, de requérir, pour Sainte Eglise,

« *Paix et vraie tranquillité*
« *Et si bon pasteur nous querir*
« *Que tous nous fasse a Dieu courir*
« *En foy et en humilité.* » (Str. II.)

C'est l'époque des négociations les plus laborieuses avec Benoit XIII. Depuis la double élection de 1378, la double lignée de papes se prolongeait. Christine, dans « *la Mutacion de Fortune* », donne de ce fait une image bien peu respectueuse mais assez frappante, lorsqu'elle nous fait voir les deux pontifes obstinés à s'asseoir sur un siège où il n'y a place que pour un seul. (1) Après Urbain VI, mort en 1389, les Romains avaient élu Pierre Tomacelli, cardinal de Naples, Boniface IX, et à la mort de Clément VII à Avignon, en 1394, malgré le roi de France qui leur demandait de surseoir à l'élection, les cardinaux avignonnais avaient nommé l'un d'eux, le célèbre Pierre de Luna. Franciscain de mœurs pures et même sévères, de science très certaine et d'entêtement, — dit-on et les faits le prouvent, — non moins certain, il demeura obstinément accroché au siège apostolique qu'il avait promis pourtant de céder, durant trente ans. En 1403 il venait de subir le siège d'Avignon et un emprisonnement effectif de cinq années dans cette ville. (2)

Les Français, ou plutôt le gouvernement français, qui ne reconnaissait pas le pape de Rome, ne faisait que discuter et, tantôt accorder, tantôt refuser de se soumettre au pape d'Avignon. A Paris, le clergé se réunissait, l'Université baillait des

---

1. *Mutacion*, livre III, ch. II, fol. 189.

2. Sur Pierre de Lune en particulier et le schisme en général, j'ai suivi Salembier : « *Le Grand Schisme d'Occident* » (Paris 1921, 5e édit.) et Noël Valois : « *La France et le grand Schisme* ».

Parmi les contemporains, Froissart et Nicolas de Clamenges parlent de Benoit XIII avec bienveillance. Christine ne le nomme pas, mais ne lui paraît pas plus favorable qu'à son compétiteur.

Digitized by Google

avis, les simples fidèles suivaient leurs plus proches pasteurs sans, cependant, ignorer les malheureuses contestations qui s'élevaient en haut lieu. Les Parisiens, en particulier, et les princes et princesses pour lesquels Christine rimait des oraisons étaient des plus passionnés sur cette question. A partir du « *Chemin de Long-Estude* », Christine y fait au moins allusion dans ses ouvrages les plus importants. (1)

Pour le roi, Christine requiert « *paix et vraie santé* ». Ce n'est pas la première fois qu'elle touche à cette délicate question de la maladie du roi. Dans son premier recueil de ballades, nous trouvons une invite à prier Dieu pour Charles VI :

« *Nous devons bien, sur tout aultre dommage,*
« *Plaindre celui du royaume de France*
« *Qui fu et est le règne et heritage*
« *Des chretiens de plus haulte poissance,*
« *Mais Dieux le fiert adès de poignant lance,*
« *Par quoy de joye et de soulaz mendie ;*
« *Pour noz pechiez si porte la penance*
« *Nostre bon roy, qui est en maladie.*
. . . . . .
« *Si prions Dieu de tres humble corage...* » (2)

Selon Christine, Charles VI représente si bien son peuple, il est si réellement le chef, qu'il souffre naturellement des fautes de ses membres. Cette doctrine, qui est celle de tous les contemporains, est mise en relief par Christine elle-même dans son « *Livre du Corps de Policie.* »

---

1. Dans le *Chemin*, avant de s'endormir, elle songe à :

*L'Eglise de Dieu désolée*
*Et plus qu'oncques mais adoulée*
*Or en sont ferus les pastours*
*Et les berbis vont par destours*
*Et esparses et eperdues*
*Dont maintes y a de perdues.*
(Ch. de L. E., v. 371-376.)

Plus longuement, elle en parlera dans la « *Mutacion de Fortune* » (Livre III, ch. I et Livre VII ch. L) et dans le « Livre des Fais et bonnes mœurs » (3e partie, ch. L et LIII jusqu'à LXII). Mais dans le premier de ces ouvrages, elle ne dit rien de précis et dans le second, elle utilise des documents contemporains. On ne peut dire que d'elle-même, elle prit parti.

2. Bal. XCV, tome I, p. 95.

Digitized by Google

Pour la reine, Christine demande qu'elle « *n'ait jà souffrance*

« *De peine infernale et lui donnes*
« *Joye et paix et tiens en souffrance*
« *Longtemps ou monde....* » (St. VI).

La supplication pour Louis d'Orléans fait pendant, si j'ose dire, à celle-ci. Elle marque le même souci. Le poète prie Notre-Dame « *que garde des liens*

*De l'anemy qui tousjours veille.* » (St. VIII.)

Enfin, on voit qu'il faut déjà, qu'il faut, surtout, parler de paix, d'union aux oncles du roi.

« *Que tu leur donnes paradis,*
*Le royaume en paix alier.* » (St. IX.)

Sur le fait de la papauté, pour ne point toucher d'autres questions, les ducs de Berry et de Bourgogne tenaient des avis différents et contradictoires et attiraient des partisans chacun vers soi, le premier, attaché avec le duc d'Orléans à la cause du pape d'Avignon, le second, prêt à soutenir l'Université, dont Benoît XIII n'avait plus les suffrages.

*L'Oroyson Nostre-Dame* ne montre pas que Christine soit plus *liée* à l'un qu'à l'autre parti. Cette prière convenait à tous les princes. Nous ne savons si elle fut écrite à la requête de quelque noble personnage. Il est à croire que, dans ce cas, l'auteur eût pris soin de l'indiquer, selon sa coutume. Mais, on peut bien supposer que, sans demande expresse, Christine avait voulu répondre à un désir, satisfaire un besoin de quelques âmes pieuses.

Digitized by Google

## II

Vers le temps où Christine rimait cette oraison, elle écrivit « *le Dit de la Pastoure* », composé

> « *A requeste de personne*
> *Dont par le mond, le nom sonne*
> *Qui bien puet me commander*
> *Et son bon vouloir mander* » (1)

Cette *personne* n'est pas autrement désignée. On a nommé Louis d'Orléans. (2) On peut, aussi bien, penser à Isabeau de Bavière. A cette époque, la reine était très éprise de vie champêtre. Le roi, après lui avoir fait don de la *Noble Maison* de Saint-Ouen, avait acquis pour elle « *certains héritages assis et situés à St Ouen, avec granges, estables, bergerie, colombier et tout le pourpris, villes et isles et une immense estendue de champs* ». (3) On appelait cette propriété l'*Hostel des Bergeries*. Une note d'archives nous apprend que la reine y fit faire « *aucun labourage et nourrir de la volaille et du bétail* ». (4) La littérature pastorale avait donc chance de lui plaire. Froissart n'avait-il pas mis à la mode de véritables bergeries, à l'usage des grands seigneurs ? Dans un cadre conventionnel, mais tout à fait joli, on voit évoluer des princes qu'on appelle pastouraux. Christine a voulu s'exercer dans ce genre. Elle l'a fait avec un rare bonheur. Cette pastorale, — car le *Dit de la Pastoure* n'est pas autre chose, — est un aboutissant d'un genre littéraire cultivé, depuis plusieurs siècles, en langue française. Il n'y faut pas voir, comme le faisait Thomassy, un écrit politique, une sorte de plaidoyer en faveur des ruraux opprimés. En 1403, tout ne va pas aussi mal pour eux que lorsque Gerson prendra leur défense dans une harangue célèbre. Surtout, Christine reste généralement fidèle au genre qu'elle a adopté. La pastorale

---

1. « *Dit de la Pastoure* », Edit. A. T. F., tome II, page 223 à 294.
2. M. Roy, dans les notes de son édition.
3. Archives Nationales, A. K. K., fol. 51, n° 192.
4. Archives Nationales, N. J. J., fol. 20, n° 154.

Digitized by Google

est une forme du Dit amoureux. Si elle y fait de l'actualité, ce n'est que sur sa peine d'amour.

*« Car oublier impossible*
*M'est le doulz et le paisible,*
*Dont la mort me sépara.*
*Ce dueil toujours m'apparra. »*
(Dit de la Pastoure, v. 11-14.)

Il y a quatorze ans, pourtant.

Son deuil dure toujours, comme aussi le mauvais état de ses finances. Le retour d'Angleterre de son fils avait accru ses charges. Quand il revint, en 1399, il avait seize ans et était habitué à une vie fastueuse. Sa mère, craignant qu'il n'acceptât pas *l'humble estat* qu'elle lui pouvait fournir, lui chercha *un maistre grant et puissant qui, de sa grâce, le retint.* (1) Nous avons la preuve qu'elle s'adressa tout d'abord au duc d'Orléans, par la ballade XII de son second recueil :

*« Très noble, hault, poissant, plein de sagesse,*
*D'Orliens duc Loys, très redoubtable,*
*... Et si vous viens donner, d'amour esprise,*
*La riens qui soit que doy plus chier avoir.*
*... C'est un mien filz lequel, de sa jonnece*
*A bon vouloir d'estre, en son temps valable.*

*... Jà trois ans a que, pour sa grant prouesse,*
*L'en amena le conte très louable*
*De Salsbery, qui moru a destrece*
*Ou mal pays d'Angleterre, ou muable*
*Y sont la gent ; depuis lors, n'est pas fable,*
*Y a esté. Si ay tel peine mise*
*Que je le ray, non obstant qu'a sa guise*
*L'avoit Henry, qui de la se dit hoir.*
*Or, vous en fais-je don, de foy aprise,*
*Si le vueillez, noble duc, recevoir. »* (2)

Ce sont les mêmes faits contés au duc, dans cette ballade, et à Philosophie, dans la *Vision.* Mais, la suite de l'histoire du jeune de Castel ne se trouve que dans la *Complainte a Philosophie* de sa mère.

1. *Vision,* fol., 63 v°.

2. Ballade XXII, des « *Balades de divers propos* », Edit. A. T. F., tome I, p. 232.

Digitized by Google

« *Or, lui quis maistre grant et poissant qui, de sa grâce, le retint. Mais, comme la petite faculté du jeune enfant, pou apparent de la multitude des grans de sa court, tousjours a ma charge convint que son estat fust soustenu sanz, de son service, tyrer aucun fruit.* » (Vision fol. 63 v°.)

Cette cour, où le fils de Christine ne parvenait pas à se faire une place lucrative, c'était évidemment celle de Louis d'Orléans, toujours prêt à accueillir un bel écuyer, « *bien chantant* », mais dont les finances ne suffisaient pas à faire vivre de trop nombreux serviteurs.(1) On sait quel rôle les excessives dépenses et la façon de se procurer de l'argent jouent dans la vie du duc Louis et qu'il faut voir là la cause de son impopularité auprès des Parisiens.

Christine qui, plus d'une fois, lui fit l'hommage de ses œuvres, en retira-t-elle un sérieux profit ? — Aucun document ne l'atteste.(2) Or, elle travaillait pour vivre. Elle ne pouvait garnir les librairies princières pour la gloire seule d'y voir ses « *dits volumes* », pas plus qu'elle pouvait laisser son fils graviter autour du duc d'Orléans, prince des élégances, « *sanz de son service tyrer aucun fruit* ». Elle ne nous dit pas combien de temps dura ce service bénévole. Un peu plus loin, dans la *Vision*, parlant du duc de Bourgogne, elle nous apprend qu'il avait retenu son fils « *comme serviteur a bourse et a gage* ». Il s'agit du duc Philippe, qui mourut en 1404. Jean de Castel faisait donc partie de la maison de Bourgogne, dès avant cette date. Avant cette date aussi, Christine avait reçu du même duc Philippe, la commande du « *Livre*

---

1. *Vision*, fol. 63 r° ; Christine dit que le comte de Salisbury, venu pour le mariage de Richard II, voulut emmener l'aîné de ses fils, « *assez abille* et *bien chantans enfant de l'aage de XIII ans* ».

2. Sur la librairie de Louis d'Orléans, on a les ouvrages sur son fils Charles, et en particulier « La Librairie de Charles d'Orléans », de P. Champion (Bib. du XV^e^ siècle, Paris, 1910). L'auteur a recherché ce qui restait de Christine dans cette librairie. Il a noté : « Ung livre appellé la Discrecion et diffinicion de le preudomie de l'omme et le fist Cristine (de Laborde, t. III, n° 6631) : un exemplaire du Livre de Policie (Delisle, t. IV, n° 23), De Laborde (6609) aujourd'hui le 1197 de la Bib. Nat. : un « Chemin de Long Estude » (Deliste 15, Delaborde 6609), une Epistre d'Othea, aujourd'hui 606 de la Nationale, qu'on ne trouve mentionnée dans aucun inventaire.

On ne possède aucun inventaire fait durant la vie de Louis d'Orléans. Le plus ancien, dont de Laborde a pu faire état, est celui qui fut fait, après son décès, en 1408. On n'y trouve, comme on voit, que peu d'ouvrages de Christine.

Digitized by Google

*des fais et bonnes meurs de Charles V* ». Je crois qu'elle avait cessé de dédier ses œuvres à Louis d'Orléans. C'est pourquoi je n'hésite pas à placer avant cette époque la traduction qu'elle fit, — ou qu'elle présenta au public, — sous le titre de « *Prod'hommie de l'omme selon l'opinion de monseigneur le duc d'Orliens* » du « *De quatuor virtutibus* » de Martin de Braga, qu'elle attribue, comme ses contemporains, à Sénèque. (1)

D'après le titre et la préface de cet ouvrage, le duc Louis lui en aurait non seulement indiqué mais devisé la matière. Disons tout de suite qu'il est, à quelques lignes près, le même qui porte, dans d'autres manuscrits, le titre de « *Livre de Prudence a l'enseignement de bien vivre* ». Christine a tout simplement supprimé, dans ces « *nouvelles éditions* », tout ce qui rappelait le duc d'Orléans, c'est-à-dire, le prologue et la conclusion. Il ne convenait plus, sans doute, quand elle fit faire les copies du « *Livre de Prudence* » d'alléguer l'exemple vertueux de Louis d'Orléans.

Avant ou après cette composition dont la date reste indécise, Christine compila sa « *Mutacion de Fortune* », grand ouvrage allégorique et surtout didactique en vers, dans lequel elle trouve moyen, en partant de sa propre biographie, de faire part aux lecteurs de ses connaissances encyclopédiques. (2) Il est probable qu'elle rima les quelques vingt-cinq mille vers de cet ouvrage durant l'année 1403, mais il est bien certain qu'elle en avait amassé les matériaux, dès le temps où elle se remit à l'étude. Peut-être même l'allégorie qui est au point de départ de l'œuvre et en justifie le titre, — à savoir que la mauvaise fortune qui obligea Christine à faire métier d'homme, fut, après tout, un miracle de Fortune qui la mua de femme en homme, — s'était présentée à son imagination, depuis fort longtemps. Dès ses premières ballades, elle évoque le pouvoir de la capricieuse déesse et, d'autre part, se représente elle et ses enfants, sur une barque sans pilote.

---

1. Sur cet ouvrage de Christine, voir deuxième partie, ch. VIII : *Les translations de Christine.*

2. Sur la *Mutacion*, voir le ch. VI de notre deuxième partie.

Digitized by Google

*C'est fort chose qu'une nef se conduise*
*Es fortunes de mer a tout par elle...* (1)

Mais, à quelque chose malheur est bon. Obligée de guider sa barque, Christine a dû se viriliser. Elle a fait, comme un clerc, métier d'homme de lettres. Fortune l'a changée :

« *Or fus je vrays hom, n'est pas fable,*
*De nefs mener entremectable,*
*Fortune ce mestier m'apprist.* » (2)

Ce mythe est conté dans le premier livre de la *Mutacion*, l'un des plus intéressants de l'ouvrage, dont l'ensemble, il faut l'avouer, l'est peu. On s'accorde à préférer à la *Mutacion de Fortune* le *Chemin de Long Estude* et généralement tous les ouvrages de Christine. Il semble pourtant que les contemporains le goûtèrent assez. Il en fut fait un certain nombre de copies, à vrai dire très probablement commandées par l'auteur pour les maisons princières. Jamais il n'a tenté un éditeur. Mais, présenté à Philippe de Bourgogne, le 1er janvier 1404, le *Livre de la Mutacion* lui valut la commande du *Livre des Fais et bonnes meurs.*

Au début de 1404, Christine est désabusée des plaisirs courtois et, de plus en plus, adonnée à l'étude. C'est ainsi qu'elle apparaît dans son « *Epistre a Eustache Mourel* » et que celui-ci la considère dans sa réponse. Cependant, elle dut écrire, vers ce même temps, un dernier ouvrage romanesque, mais elle l'écrivit, dit-elle, à cœur défendant. Dès le prologue de ce « *Livre du duc des Vrais Amans* », elle marque bien qu'elle écrit par ordre et non par goût :

*Combien que occupacion*
*Je n'eusse, ne entencion*
*A present de dittiez faire*
*D'amours, car en aultre affaire,*
*Ou trop plus me delittoye,*
*Toute m'entente mettoye,*
*Veuil-je, d'aultrui sentement,*
*Comencier presentement*

---

1. Premières « *Cent Balades* », n° 13. Le refrain en est : « *Car trop griefment est la mer périlleuse* ».
Les numéros 7, 8, 9 du même recueil mettent en cause Fortune.

2. *Mut. de Fort.*, Livre I, prologue, fol. 169 v°.

Digitized by Google

*Nouvel dit, car tel m'en prie*
*Qui bien puet, sanz qu'il deprie,*
*Comander a trop graigneur*
*Que ne suis : c'est un seigneur*
*A qui doy bien obeir.* » (v. 1 à 13.)

Tout le prologue, — de quarante vers, — est une explication et une mise en scène. Christine s'excuse de passer du temps à de telles amusettes, alors qu'elle est connue comme l'auteur de doctes travaux. En second lieu, elle veut placer son récit dans la bouche du héros lui-même : elle imagine un prince qui la charge de conter son histoire :

« *Je dirai en sa personne*
*Le fait, si qu'il le raisonne.* » (v. 42-3.)

Ce sont là précautions oratoires qui ne doivent pas nous inciter à chercher quel peut être le prince, héros de cette histoire d'amour. (1) Mais, il est, sans doute vrai, que Christine répondait au désir de quelque haut personnage, et même d'un certain nombre de hauts personnages, en écrivant ce « *nouvel dit* ». Parmi ces hauts personnages, il faut mettre au premier rang la reine Isabeau. On ne possède, en effet, aujourd'hui, que deux manuscrits qui contiennent cet ouvrage, le manuscrit 836 de la Bibliothèque Nationale, qui vient du duc de Berry et le fameux Harley 4431 du British Museum, qu'on sait avoir été préparé par Christine pour Isabeau. Nous verrons plus loin que tout ce qui est littérature courtoise et romanesque de Christine peut avoir été écrit pour la reine et son entourage, plus ou moins immédiat. Par contre, les œuvres didactiques les plus sérieuses de Christine furent composées pour des membres de la maison de Bourgogne.

1. Sur ce sujet, voir notre 2e partie, ch. III.

Digitized by Google

## III

L'important, dans les rapports de Christine avec Philippe de Bourgogne, c'est la commande du « *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles Quint* », qui, du rimeur timide et maladroit de « *la Mutacion de Fortune* », a fait l'auteur d'un traité que n'auraient pas refusé de signer plus d'un solennel clerc contemporain. Mais, ces rapports ne se bornent pas à ce fait qui en est, en quelque manière, le couronnement. Ils nous sont connus, du côté de Christine, par son ouvrage sur Charles V, par sa « *Vision* » et par deux ballades, du côté du duc, par sa bibliothèque et par les dons de ses successeurs. (1)

---

1. Sur les œuvres de Christine qui firent partie de la Librairie de Bourgogne et qui sont, en grande partie, conservées par la Bibliothèque royale de Bruxelles, voir le savant ouvrage de G. Doutrepont : « *La littérature française à la cour de Bourgogne* » (Paris, 1905), en particulier, le ch. III : « *La littérature religieuse et didactique* ». § I et II, pp. 277 et ss. consacrées aux ouvrages de Christine. L'auteur a utilisé les inventaires de cette bibliothèque de Bourgogne, publiés par Barrois.

Les extraits de comptes suivants sont donnés (p. 274 à 278), d'après les documents d'archives publiés par Prost, l'abbé Deshaines, Pinchart :

« A damoiselle Cristine de Pisan, veuve de Etienne de Castel, cent écus, en récompense de deux livres presentez par elle à Mgr, dont l'un fust commandé par feu Mgr le duc de Bourgogne, et l'autre Mgr l'a voulu ; lesquels livres et autres de ses ecrits et dittiez mondit Sgr a tres agreables, et aussy pour compassion et aumosne pour employer ou mariage d'une sienne povre niepce qu'elle a mariée. Par mandement du dit seigneur duc a Paris, le 20 février 1405 ..... Cent escus.

« A demoiselle Christine de Pisan, en recompense de plusieurs livres en parchemin contenant plusieurs notables enseignemens par elle présentez a Mgr le duc de Bourgogne, le 17 novembre 1407 ..... Cinquante francs.

« A Christine de Pisan, en recompensacion de certains livres, lesquelz elle a faiz et donnez a ycellui Sgr. et pour certaines autres causes et considéracions a ce le mouvans, 17 juin 1408 ..... Cent francs.

« A Christine de Pisan, en recompensacion de plusieurs notables livres qu'elle avoit présenté et donné a mondit seigneur, sans en avoir eu aucune renumeracion, 3 décembre 1412 ..... Cinquante francs.

Pinchart (Archives II, pp. 111-112), reproduit un texte d'après lequel elle a présenté, le 18 mai 1408, un magnifique ouvrage à Antoine de Bourgogne duc de Brabant et de Limbourg, frère de Jean-sans-Peur, dont elle reçut une gratification de vingt livres.



Digitized by Google

C'est surtout, semble-t-il, pour placer son « *sien fils* » que Christine désira avoir l'accointance du « *noble et redoubté seigneur* ». La « *Vision* » le laisse suffisamment entendre. Après avoir parlé de la mort de Salisbury et du retour d'Angleterre de son enfant, elle écrit : « *Se plaint Christine de fortune qui lui osta ses bons amis* ». Elle ne nomme, alors, que le duc de Milan et Philippe de Bourgogne.

« *Ancore reste a parler de ma plus grant perte a cause de grant prince mort, puis le temps du susdit roy Charles. Ne fusse pas voirement evident signe de hayneuse envie de la perverse contre moy, quant, tost après que le très venerable, hault et poissant noble prince, Philippe duc de Bourgogne, qui frère fu au dit sage roy, m'ot, par l'accointance de mes dis livres, et volumes, prise à amour, lesquieulx ne lui avoie encore pou de temps ja presentez, comme je ne les resputasse dignes de estre mis en la présence de sa sagesse. Mais, sa bénigne clémence, plus considérant, je croy, la constance de mon labeur que grant soubtilité estre en mon œuvre, comme elle n'i soit moult, les ot agréables, si comme il me apparu, par la louange de sa parolle et plus, par le effait de son bon et grant secourt à l'estat, non de moy seulement, mais de mon dit filz, de lui retenu à gage et bien aimé serviteur.* » (Vision fol. 63 v° et 64 r°.)

Nous voyons, par ce texte, que les premiers recueils de Christine, ni ses « *dits amoureux* », ne furent écrits pour Philippe de Bourgogne, ni même ne lui furent offerts. (1) Christine

---

1. On les retrouvera, plus tard, dans la librairie de Bourgogne comme le constate G. Doutrepont (op. cit.) : « *Mais les catalogues postérieurs de la librairie des ducs de Bourgogne énumèrent plusieurs autres ouvrages de Christine de Pisan provenant, en partie du moins, selon toute apparence de Jean-sans-Peur. Tels sont l'Epitre de la déesse Othéa à Hector, les Faits d'armes et de chevalerie, le Livre de Policie, le Debat de Deux Amans, le Livre de la Paix, l'Epitre sur le Roman de la Rose, le Livre des Trois Vertus, etc., conservés encore aujourd'hui à la Bibliothèque de Bruxelles* ». Il s'agit des catalogues postérieurs à 1420.

« *Pour ce qui regarde les catalogues postérieurs* (de 1420 à 1467, etc.), *nous constaterons en effet, qu'ils signalent* (sauf le Livre de la Paix) *ces diverses productions de la studieuse femme de lettres et même de plus, les Cent Ballades, le Livre de Prudence, le Dit de la Pastoure et l'Epitre au dieu d'Amour. Quant au fond réuni déjà par Jean-sans-Peur, il comprend d'abord, la Mutacion et le Chemin, de 1404, ensuite la Cité des Dames, la Vision-Christine, le Dit de la Pastoure et un second exemplaire de la Mutacion* ». G. Doutrepont, op. cit., p. 278.

Digitized by Google

en donne une raison flatteuse pour le prince. Ils paraissent à leur auteur, « *peu dignes de estre mis en présence de sa sagece* ». Ne convient-il pas d'ajouter à ce motif avoué que la reine, Louis d'Orléans, quelques grands seigneurs, comme le sire d'Albret et le sénéchal de Hainault, avaient pu suffire jusque là pour constituer une clientèle, mais que cette jeunesse dorée devenait, chaque jour, plus frivole, moins capable d'encourager de sérieux travaux.

On ne sait comment le duc Philippe accueillit « *l'Epistre d'Othea* », si elle lui fut présentée, ce qui paraît bien probable puisqu'il en fut fait au moins un exemplaire avec une dédicace spéciale pour lui. (1) De même, « *le Chemin de Long Estude* » a pénétré dans la librairie de Bourgogne. Ce pourrait être, dès le temps de Philippe. Il était dédié « *à Charles VI et aux ducs* ». Quant à « *la Mutacion de Fortune* », Christine rapporte qu'elle l'offrit elle-même au duc, dès son achèvement, et qu'il la chargea, alors, de compiler « *les Fais et bonnes meurs* ».

« *Voir est que, ce présent an de grâces* 1403, *après un mien nouvel volume appelé la Mutacion de Fortune, ou dit très solennel prince, Monseigneur de Bourgogne, de par moi, par bonne estrenne présenté, le premier jour de janvier que nous disons le Jour de l'an, lequel sa débonnaire humilité reçut très amiablement et à grant joie, d'après ce qui me fut dit et rapporté par la bouche de Montbertaut, trésorier du dit seigneur, il lui plaisoit que je compillasse un traité touchant certaine matière, laquelle entièrement ne me déclaroit.* » (2)

Ces avances faites par Montbertaut, au nom d'un aussi puissant prince, furent très agréables à Christine.

---

1. Nous en avons pour preuve le ms. 4374 de la Bibliothèque royale de Bruxelles qui porte une dédicace à Philippe le Hardi. De plus, le manuel de Brunet signale un ms. que M. Campbell refuse d'identifier avec celui-ci et qui comporte la même dédicace. (Brunet Manuel supplémentaire, tome I, p. 259. — Campbell : « *Etude sur l'Epistre d'Othéa*, p. 16).

M. Doutrepont, op. cit., p. 173 a fort bien noté que Christine devait la commande des Fais et bonnes mœurs à l'offre de la *Mutacion* et il ajoute : « *Un autre de ses poèmes n'était certes pas moins désigné pour obtenir accès dans la Librairie ducale. C'est le livre du Chemin de Long Estude où est « décrit le desbat esmeu au parlement de Raison pour l'élection d'un prince digne de gouverner le monde* » (op. cit., p. 173). On le trouve, en effet, dans la librairie de Philippe le Bon.

2. Fais et bonnes mœurs, Partie I, ch. II. Cy dit quelle fut la cause et par quel commandement ce livre fut fait.

Digitized by Google

« *Et pour ce,* dit-elle, *meue du sésir d'accomplir son bon vouloir, selon l'estendue de mon faible engin, je me transportai avec mes gens, où il estoit alors, à Paris, ou chastel du Louvre. Et là, de sa bonne grâce, lui informé de ma venue, me fist aler vers lui, menée ou il estoit par deux de ses escuyers, Jehan de Chalon et Toppin de Chantemerle, en toute courtoisie. Là, je le trouvois retrait, assez solitaire, accompaigné de son très noble fils, Anthoine Monseigneur, Conte de Rethel.* »

On se représente aisément la scène. Bon nombre de miniatures de manuscrits nous en ont conservé d'analogues. Christine visiblement veut en bien marquer la solennité. Elle n'oublie pas de nous dire qu'elle s'est « *transportée, avec ses gens* ». En ce temps, elle avait donc, si réduite qu'elle fût, une « *maison* ». La dame de Pisan est devenue un personnage. Ce n'est plus la veuve « *humblement encline* », requérant par pitié le secours des juges du Palais, c'est l'écrivain, déjà célèbre, de qui on attend avec impatience, l'œuvre nouvelle, le seul de France auquel Philippe de Bourgogne ose confier une tâche quasi officielle.

Quant au duc, il fait vraiment figure en cette circonstance de chef de cette maison de France qu'il va ordonner à Christine de célébrer. C'est au Louvre qu'il la reçoit et non dans son hôtel particulier. Au début de 1404, à côté du roi, toujours malade, et de Louis d'Orléans, de moins en moins respecté, Philippe est comme le mainteneur de la gloire française.

« *Ainsi plaist au tres redoubté susdit que le petit entendement de mon engin s'applique a ramener a memoire les vertus et fais du tres sereins prince, le sage roy Charles* ».

Il faut lire tout le début des « *Fais et bonnes meurs* » pour voir combien Christine est pénétrée de cette idée qu'elle est le panégyriste du règne de Charles V.

« *Or soit donques mon rural cours en l'honneur de la tres honorée digne couronne de France dont la lueur resplent par l'univers et l'ait a gré l'umaine dignité de tres solemnelz princes d'icelle a laquelle reverance, humble recommandacion premise, soit presentée la petite œuvre de mon labeur, non souffisant a tous nobles et ameurs de sagece, pareillement eulx anonçant ma nouvelle invective, en laquelle j'espère traictier des vertuz et proprietez de noblece de courage, chevalerie et sagece qu'il s'en ensuit et quel bien en vient.* »

(2e P. Ch. III).

Digitized by Google

Sans doute, c'est la « *singuliere personne de tres illustre, hault et tres loué prince, feu le sage roy Charles, quint d'icelluy nom* », qui sera le sujet de cette œuvre, mais il est bien indiqué par l'auteur qu'il ne s'agit pas d'une chronique des événements, mais d'un traité d'édification.

« *Les choses expedientes et comme necessaires a l'edification de mœurs virtueux et louables, de commun cours, veons par les scappiens, en leurs escripts, ramentez et ramenés a mémoire pour notre instruction en ordre de bien vivre. Si est digne chose que, avec les vehementes raisons prouvées et solues d'eux baillées, exemples vrais et notoires soient certificacions des choses conduites en ordre de parleure. Pour ce, moy, Christine de Pizan, femme soubz les tenèbres d'ignorance ou regard de cler entendement, mais douée de don de Dieu et nature, en tant comme désir se peut estendre en amour d'estude, suivant le stille des primerains et devanciers, noz edifieurs en meurs recevables, a present, par grâce de Dieu, et solicitude de pensée, j'emprens nouvelle compillacion menée en stille prosal, et hors le commun ordre de mes autres passées.* »

Elle voudra donc, des faits de Charles le Quint, rapprocher les faits des nobles *ancesseurs*, justifier ses mœurs par celles des sages du temps passé. Elle s'efforcera, dit-elle, « *de ramener a propoz maintes autres addicions virtueuses, tout ainsy comme une pierre precieuse, digne et de grant chierté, on enveloppe en or, en esmail ou drap de soye et soueves odeurs, est bien raison que la juste, veritable narracion de ses dignes meurs soit fleuretée de memoires prouffitables et de digne efficace.* »

Bien souvent les fleurettes sont jetées avec une telle abondance sur le portrait du sage roi que nous ne le voyons plus. Cependant, nous serions mal venus de reprocher à Christine de n'avoir pas suivi Froissart et adopté sa méthode. (1) Elle

---

1. C'est cependant ce qu'a fait G. Doutrepont : « *Mais de Froissart « nous ne trouvons pas la marque dans la Vie de Charles V par Christine « de Pisan. Ayant assumé ce labeur, dans les circonstances qui nous sont « connues, la distinguée femme de lettres a pu recourir à des documents « inédits, prendre des interviews aux familiers du roi défunt et, par conséquent, elle aurait pu tirer de là une biographie vivante, à la Froissart, « la sienne n'est pas tout à fait cela...* » Plus loin, le même auteur reconnaît le « mérite différent de Christine : « *Malgré ses lenteurs, ses frais d'érudition,*

Digitized by Google

n'avait pas reçu la commande d'un ouvrage semblable au sien, mais d'une oraison funèbre d'une longueur, pour nous, démesurée. Il semble qu'elle a bien compris ce qu'attendait d'elle le *très redoubté sire de Bourgogne* : rappeler aux princes français et étrangers, enseigner à la postérité qu'un roi de France, Charles *quint d'icellui nom*, avait été, noble de race, habile dans son gouvernement, mesuré dans ses mœurs, d'une science profonde, un sage enfin, comparable en tous points, aux sages anciens de la Grèce et de Rome, que la domination d'un tel sage, pour la France et pour le monde, était seule souhaitable. Pour les princes, auxquels il s'adressait particulièrement, le livre de Christine devait être « *un miroir* ». De là, son plan, du reste inégalement suivi : noblesse de courage, noblesse de chevalerie, noblesse de sagesse.

Qu'il y ait eu, de la part de Philippe le Hardi faisant la commande d'un tel ouvrage, une manœuvre habile pour renforcer son influence et sa popularité, cela n'est pas douteux. (1) Glorifiant, par le ministère de Christine, le gouvernement de son frère, Charles V, il apparaissait comme l'homme le mieux désigné pour en continuer l'œuvre. D'autre part, il attirait à son service un écrivain déjà célèbre et qui, jusque là, paraissait très attaché à Louis d'Orléans.

Christine l'a-t-elle deviné ? — Il ne semble pas. C'est bien sincèrement qu'elle entreprend ce lourd travail qui lui apparaît comme une dette de reconnaissance envers Charles V, autant que comme une tâche très honorable et qui sera largement rétribuée. Quand elle a terminé, elle s'écrie :

« *Et Dieu loé, a qui graces avec beneissons soyent presentées, qui m'as presté engin, santé, temps et lieu de mener a fin ceste petite compillacion, par moy traictiée, comme mon scens ne soit souffisant de bien demener si haulte matiere.* (2)

Elle se recommande à l'indulgence et aux prières de tous

---

« *son accent assez sermonneur, son allure de panégyrique et son artifice* « *de composition... cet ouvrage a son prix ; il ne force pas outre mesure la* « *note de l'éloge. Le portrait du souverain n'est certes pas sans valeur et* « *de plus, il est entouré des portraits de famille, ainsi celui de Philippe le* « *Hardi, qui offrent leur intérêt* ». G. D. op. cit., p. 408.

1. Il est surprenant qu'aucun des historiens de la maison de Bourgogne n'ait insisté sur ce fait.

2. Fais et bonnes meurs. Livre III, ch. LXII : « *La fin et conclusion de ce Livre* ».

Digitized by Google

les membres « *d'icelle tres noble susdite royal lignée* et ajoute : « *Car nonobstant receusse ce labour par digne commandement, comme dit est, la matiere de si excellent prince en toutes choses, comme fu le sage bon roy Charles, pour pluseurs raisons, m'a esté très agréable ; deux principales y a : l'une pour cause de ses vertus ; l'autre que, comme en ma jeunece, et enfance, avec mes parens, je fusse nourrie de son pain, m'y repute comme tenue* ».

A la fin, comme au commencement de son œuvre, Christine atteste qu'elle est une louange de la maison de France parce qu'il a plu ainsi à Monseigneur de Bourgogne.

Sur l'époque de la composition de cet important ouvrage, nous sommes bien renseignés par elle aussi. La première partie (*Noblesse de courage*, en 36 chapitres) fut écrite entre le 1er janvier et le 28 avril 1404, c'est-à-dire en moins de quatre mois ; la seconde (*Noblesse de chevalerie*, en 39 chapitres), du mois de mai au 20 septembre, à peine cinq mois ; la troisième (*Noblesse de sagesse*, 72 chapitres), est terminée le 20 novembre, Christine n'y aurait donc consacré que deux mois. En tout cas, en moins d'un an, elle a dû compiler ces cent-quarante-sept chapitres qui remplissent « *des quayers de grant volume* ». (1)

Cette hâte dans l'exécution, après la commande acceptée, est la seconde caractéristique de l'ouvrage. Evidemment, il ne se peut pas qu'il y ait là une œuvre entièrement originale. Ce ne peut être qu'une compilation. Depuis longtemps, on en a recherché et retrouvé les sources : *les Grandes Chroniques de France, une Chronique universelle, le De Regimine Principum* de Gille de Rome, un commentaire de la *Metaphysique* d'Aristote, les *Dits des Philosophes*. (2)

---

1. C'est Christine elle-même qui fournit ces dates précises dans le cours de l'ouvrage.

2. Duchemin : Thèse de l'Ecole des Chartes, 1891 : « *Les Sources du Livre des fais et bonnes meurs* ».

Plus récemment, la thèse de l'Ecole des Chartes de Mlle Solente : « *Introduction historique à l'édition du Livre des fais et bonnes meurs* (1920) précise comme sources historiques les *Grandes Chroniques de France*, la Rédaction continuée de la *Chronique normande du XIVe siècle*, une relation anonyme de la mort de Charles V, *l'avis baillé par l'Université de Paris au roi sur le débat des papes* (Grandes Chroniques manuscrites B. N. f. fr. 4957), le poème de Cuvelier sur Du Guesclin ou un abrégé en prose du même poème.

Digitized by Google

Il faut admirer comment, en si peu de temps, un peu accablée sous le poids des matériaux si nombreux à mettre en œuvre, Christine n'a pas fait plus mal. Le *Chemin de Long Estude et la Mutacion de Fortune* lui ont donné l'habitude des longues et adroites compilations, mais il y a, dans *le Livre des fais et bonnes meurs*, des éléments qu'elle utilise pour la première fois, il y a, surtout, un étalage d'aristotélisme, dont on peut discuter l'à propos, mais qui n'en révèle pas moins la lecture attentive d'un commentaire de la Métaphysique et qui en est un premier essai de traduction. (1) Jusque là, Christine ne nous était pas apparue initiée à une aussi haute science.

L'a-t-elle abordée, alors, par nécessité, parce qu'elle ne pensait pas pouvoir parler de Charles V sans bien marquer l'influence sur sa politique du *Maître de ceux qui savent ?* (2) Avait-elle, précédemment, mais, depuis peu, abordé l'étude de la philosophie après s'être initiée, comme elle le dira, dans sa *Vision*, à l'histoire et aux sciences ? Elle aurait été, au moment de la composition du *Charles V*, dans tout l'enthousiasme d'une révélation.

Autre caractéristique, autre nouveauté, le *Livre des Fais et bonnes meurs* est en prose, « *hors le commun ordre de mes autres passées* », (3) dit-elle. Le duc de Bourgogne l'a éclairée sur ses propres forces et ses profondes tendances en lui de-

---

Mlle S. ajoute que Christine fut témoin oculaire, que son père, son mari et même son fils ont pu la renseigner. De même, Bureau et Marguerite de la Rivière, Gille Malet et sa femme, Montaigu, le comte de Tancarville et peut-être Châteaumorant. J'ajouterais Philippe de Mézière qui ne mourut pas avant 1409, d'après M. N. Jorga (*Philippe de Mézière et la Croisade*).

Comme sources littéraires, Mlle Solente donne le « *De regimine principum* » de Gille de Rome (2e et 3e parties) ; une chronique universelle allant depuis le commencement du monde jusqu'à l'avènement de Charles IV, — analogue au « *Speculum historiale* », de Vincent de Beauvais et qui se trouve dans le ms. 4957 de la Bib. Nat. (fol. 1 à 81) et un commentaire sur la Métaphysique d'Aristote. Je crois que ce commentaire est celui de saint Thomas.

1. Essai que Christine renouvellera dans la seconde partie de sa « *Vision* ». Voir plus loin, 2e partie, ch. VII.

2. « *Il maestro di color che sanno* ». Inferno, C. IV, v. 131.

3. *Fais et bonnes meurs*, prologue.
« *J'emprens*, dit-elle, *nouvelle compillacion menée en stille prosal et* « *hors le commun ordre de mes autres passées, a ce meue par estant infour-* « *mée que ainsy plaist a tres solennel et redoubté prince...* », etc. (F. et B. M., prologue.)

Digitized by Google

mandant un traité, « *en stille prosal* ». Jusqu'alors, même dans *le Chemin* et *la Mutacion*, elle est restée un ditteur asservi au vers octosyllabique. Obligée de ramener, perpétuellement, à ce court intervalle, le même son de la rime, elle est gênée pour développer sa pensée qui reste fruste, dont les nuances ne sont point marquées. Désormais, — et même en écrivant en vers, — elle aura un ton beaucoup plus solennel, employant hardiment ce

« *Stille clergial de quoy ceulx usent*
*Qui en science leur temps usent.* » (1)

Cependant, le duc Philippe, qui avait désiré cet ouvrage, n'en devait pas voir l'achèvement. Christine n'avait pas terminé la première partie qu'il mourut, « *a Hale en Henault, le 27e jour d'avril, en l'an present* 1404. » (2)

Ce fut certainement, pour Christine, une perte très douloureusement ressentie. Philippe de Bourgogne avait soixante-douze ans, mais sa robuste constitution permettait d'espérer beaucoup de sa verte vieillesse. Il mourut d'une épidémie, enlevé en quelques jours et loin des siens. (3)

Christine, trois fois au moins, parle de cette mort et de ses regrets : au commencement de la seconde partie de son *Livre des fais et bonnes meurs*, dans sa *Vision*, et, enfin, dans une ballade, plusieurs fois citée :

« *Plourez, François, tous d'un commun vouloir,*
*Grans et petits, plourez cette grant perte.* » (4)

---

1. *Epistre a Eustace Mourel*, — du 10 février 1404, — vers 21 et 22.

2. Fais et bonnes meurs, 2e partie, ch. I, Christine attribue cette mort à la méchanceté de Fortune : « *Et cestui dommage et meschief procuré par « fortune, amenistraresse de tous inconveniens et mechiefs qui, ou mois « de mars, en la fin de l'an* 1403, *lorsque les constelacions saturnelles et « froides rendoyent l'air en toutes centrées, infecté par moiteur froide « continuée en longue pluye plus impetueuses que par nature la saison ne « doit par quoy furent causées ès corps humains, rumatiques, enfermetez « avcques fievres... causales de mort* », etc. Elle rappelle qu'elle avait entrepris cette œuvre par son ordre et qu'il était « *confort, ayde et soutenail de vie* » pour elle et « *le petit collège viduvial* » de sa famille.

3. *Audit an mourut Philippes duc de Bourgongne, dit le Hardy, qu'on « tenoit vaillant, sage et prudent. Et estoit prince de grande louange, sinon « que tres envis il payait, comme on disoit. Et tant que tous ses meubles « n'eussent pas suffy a payer ses debtes* ». Jouvenel, an 1404.

4. Ballade XLII des « *Balades de divers propos* ». On remarquera l'imitation de la ballade de Deschamps sur Duguesclin :

Digitized by Google

Elle invite à pleurer le duc d'Orléans, le duc des Bretons, les Flamands, les Bourguignons, les gens du duc défunt, la reine. Tous devront dire, dans leurs embarras croissants :

« *Affaire eussions du bon duc de Bourgongne.* »

Cependant, elle termina son œuvre et l'offrit au successeur de Philippe. Les comptes de la maison de Bourgogne en font foi. (1) Les mêmes comptes nous apprennent qu'avec le *Livre des fais et bonnes meurs*, Jean sans Peur *voulut avoir* et reçut un autre ouvrage de Christine. Le titre de cet ouvrage n'est pas mentionné dans ce compte, mais il s'agit, sans nul doute, de l'*Avision-Christine*.

La mort de Philippe le Hardi ne fut donc pas, pour elle, l'occasion de s'éloigner de la maison de Bourgogne. Il est bien probable que son fils ne cessa pas, alors, d'en être le serviteur. Nous verrons comment Fortune, une fois encore, fit sombrer l'espoir que Christine pouvait mettre à bon droit dans ce nouveau protecteur.

---

« *Plourez, plourez, flour de chevalerie !* »
(Edit. A. T. F., tome II, p. 27).

Déjà Christine avait célébré la cour de Philippe de Bourgogne dans la ballade XXXVIII du même recueil qui a pour refrain :

« *Selon Seigneur voit-on maisgnée duite* ».

Edit. A. T. F., tome I, p. 251.

1. M. Doutrepont dit à ce sujet : « *Ailleurs déjà, nous avons observé que le « premier duc de Bourgogne a laissé des dettes de librairie. En voici une « preuve nouvelle dans un compte du 20 février 1406, par lequel est attri- « bué une somme de cent écus a demoiselle Cristine de Pizan, vesve de feu « maistre Estienne du Castel,* etc ». Suit la citation de la quittance que j'ai donnée. Cette quittance fait mention de deux livres présentés par Christine à Jean-sans-Peur, « *dont l'un lui fut commandé a faire par feu monseigneur le duc de Bourgongne, père de mondit seigneur, que Dieu absoille, peu avant que il trespassa lequel depuis elle a achevé et l'a eu mondit seigneur en son lieu et l'autre, mondit seigneur a voulu avoir,* etc. ». Le premier de ces livres est le « *Charles V* », le second, « *l'Avision-Christine* ». Mais cette quittance ne prouve pas que Philippe le Hardi ait laissé des dettes de librairie puisque l'ouvrage de Christine, commandé, il est vrai par lui, n'avait pas été remis.

Digitized by Google

## IV

De la même époque que la première partie du Livre des fais et bonnes meurs, exactement, du 19 février 1404, il reste de Christine la curieuse Epistre a Eustache Mourel.

*« Doulousant de ce que mieulx estre,*
*Adès, ne voy le mondain estre*
*Gouverné, qui de mal en pire*
*Va, ce m'est vis, en tout empire. »* (v. 43-46.)

Il faut avouer que, jusqu'alors, rarement Christine a pris un ton aussi maussade. Tout va mal à son gré :

*« O maistre, quel mervellle dure,*
*Est de veoir, ou temps qui dure,*
*Mençonge et barat si en cours... »* (v. 51-53.)

Est-ce parce qu'elle écrit à Deschamps, le perpétuel mécontent, mais Christine paraît ici plus pessimiste que partout ailleurs ? Il est vrai que le mal avait pu empirer, même depuis la « *Mutacion de Fortune* ». Mais, dans « *Le Livre des fais et bonnes meurs* », de la même date que cette épître, elle paraît beaucoup plus confiante dans l'humanité en général et dans les princes français en particulier.

« *Plus n'est la chose publique gardée* », dit-elle. Serait-ce une allusion à la taille énorme qui fut imposée cette année 1404 et dont le produit, au dire du Religieux de Saint Denis, et d'autres chroniqueurs, aurait été clandestinement enlevé par Louis d'Orléans ? Christine se tient habilement dans les généralités, cependant le ton de l'épître indique qu'elle est écœurée de ce qu'elle voit perpétrer autour d'elle et elle ne craint pas de dire qu'il s'agit des hautes sphères de la société.

*« Car vertus sont mis en mesconte,*
*De science on ne tient mais compte,*
*Par qui on gouvernoit jadis*
*Les raignées, comme ailleurs jà dis. »*
(v. 109-112.)

Jadis, au temps de Charles le Sage, sans nul doute, c'était l'âge d'or.

Digitized by Google

« *Les princes estoient lettrez*
*Lesquelz les pilliers et les trefs*
*Doivent estre pour soustenir*
*Justice et puepple soubz tenir*
*Par ordre de loy et raison.* » (v. 117-121.)

Jadis,

« *Les nobles travaillans, confors*
*Donnoyent aux peuples com fors,*
*Exercitant les meurs parfaiz*
*En sollicitude et par faiz.*
*Et leur vie ainsi employent*
*Combien que l'eschine en ployoient*
*Souventes fois par mainte paine*
*Pour vertu dont pou ore on paine.* »
(v. 123-130.)

Maintenant, l'orgueil des grands est insensé. Ils sont fiers « *d'habis hault tains, de richesses mal acquises* ». La justice est méconnue. On ne la rend plus, ni aux veuves ni aux orphelins.

« *Car bien m'en scay a quoy tenir* ». (v. 178.)

Pour elle, ses adversités continuent. Elle le dit, en une phrase longue de vingt vers et signe :

« *Christine de Pizan, ancelle*
*De science que, cest an, celle*
*Occupacion tint vaillant*
*Ta disciple et ta bienveillant.* » (v. 209-212.)

De cette belle épître, à rimes si parfaitement léonines, en ce « *stille clergial* » dont il avait rarement usé lui-même avec autant de patiente application, Deschamps se montra flatté. Il répondit par une ballade, beaucoup moins amphigourique que l'épître, et qui est un document de première valeur pour connaître le cas qu'on faisait de Christine et de son œuvre, dans le monde des lettres. C'est presque uniquement sa science, qui est sagesse, qui est philosophie, que Deschamps louange.

« *Muse eloquente entre les IX, Christine*
*Nompareille que je saiche aujourd'hui,*
*En sens acquis et en toute doctrine,*
*Tu as de Dieu science et non d'autrui.*

Digitized by Google

*Tes epistres et livres que je luy,*
*En plusieurs lieux de grant philosophie,*
*Et ce que tu m'as escript, une fie,*
*Me font certain de la grant habondance*
*De ton savoir qui tousjours monteplie,*
*Seule en tes faiz ou royaume de France.* » (1)

Dans la seconde strophe, le poète rappelle « *le bon maistre Thomas de Boulongne, Pizain, docteur d'Astronomie, que Charles V* manda « *pour sa grant souffisance* »,

« *Et tu l'ensuis, ès VII ars de clergie,*
*Seule en tes fais ou royaume de France.* »

Dans la troisième strophe, il remercie Christine pour son épitre, qu'il a reçue bénignement. Enfin, l'envoi est plus magnifiquement louangeur que les couplets, puisque Deschamps n'hésite pas à comparer Christine à Boèce :

« *O douce sueur, Eustace te prie*
*Comme ton serf de estre en ta compaignie*
*Pour bien avoir d'estude cognoissance.*
*Mieulx en vaudray tous les temps de ma vie,*
*Car je te vois, com Boèce a Pavie,*
*Seule en tes faiz ou royaume de France.* »

Cet éloge donné par un poète vieilli, et même un peu supplanté par Christine, est à l'honneur de l'un et de l'autre. Il dut être une des dernières œuvres de Deschamps dont on ne trouve plus de traces à partir de 1405 et qui mourut certainement avant 1407. Il permet de préciser la nature de leurs rapports. Christine regarde Deschamps comme un maître en l'art de poésie, dans le sens le plus élevé du mot. Un poète est un sage que l'ignorance et la perversité font pleurer. Deschamps n'accepte pas ce titre de maître que lui décerne une « *ancienne élève* » qui l'a dépassé :

« *Tu as de Dieu science et non d'autrui* »

Sans doute, il faut faire la part des obligations de courtoisie de Deschamps à l'égard de Christine. Il reste, cependant, qu'elle lui apparaît vraie « *fille d'estude* », ainsi qu'elle a voulu être. On voit aussi que sur la question morale, les deux poètes paraissent du même avis. Leurs œuvres sont, en effet,

1. DESCHAMPS, tome VI, p. 251.

Digitized by Google

inspirées par les mêmes auteurs. Et si, sur la question féministe, on a pu les croire opposés, Deschamps étant l'auteur du « *Miroir de mariage* » qui ne conseille que le mariage « *spirituel* », (1) en regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il est, comme Christine, un juge plein de bon sens et de sens pratique. Il a écrit une ballade pour se féliciter d'avoir « *bonne femme trouvée* », (2) comme Christine, pour se louer d'avoir « *mari tout a son vueil* ». (3)

---

1. Sur le *Miroir de Mariage*, voir l'étude de G. Raynaud, dans son édition des A. T. F., tome XI, p. 191 et ss.

2. *Ibid.* Tome VIII, p. 105-106. « Coment cellui est benneureux qui prant par mariage femme humble et debonnaire ».

« Qui ainsi fait, il ne puet plus grant bien
« Avoir de Dieu, ne plus grant joie au monde ».

et la ballade :

«Comment un hom remercie Dieu parce qu'il a bonne famme trouvé ».

3. Christine a deux ballades sur ce même sujet :

« Doulce chose est que mariage
« Je le puis bien par moy prouver ».
(Bal. XXVI des Autres Ballades).

et :

« Dieu ! On se plaint trop durement
« De ces marys, trop oy mesdire... ».
(Bal. VIII des Autres Balades de divers propos).

Digitized by Google

## V

Christine, devenue homme pour écrire *la Mutacion de Fortune* » et plus encore les « *Fais et bonnes meurs* » ne va-t-elle pas, en un sens, redevenir femme ? — La voilà, en tout cas, aussitôt terminé le « *Charles V* », qui paraît se jeter de nouveau dans la mêlée féministe, comme elle l'avait fait au temps de la querelle du *Roman de la Rose*. C'est ainsi, du moins, qu'elle se présente à nous, au début de son Livre de « *La Cité des Dames* ». Cette fois, ce n'est plus contre Jean de Meung qu'elle en a, mais contre Matheolus, « *Mathieu le bigame* », dont les fameuses Lamenta avaient été traduites en 1370 par Jehan le Fèvre. (1) Un jour qu'elle désirait « *s'esbattre aux poètes* » et qu'elle avait, dans son étude, un certain nombre de volumes, Christine jeta les yeux sur « *cestui Matheolus* ». Chose surprenante, elle avait entendu dire qu'il parlait des femmes avec révérence. Sa lecture lui fut une surprise pénible.

« *Si fist mettre en mon courage grant admiracion pensant qu'elle peust estre la cause ne dont se peust venir que tant de divers hommes, clers et autres, ont esté et sont si enclins a dire de bouche et en leurs traictiez et escrits tant de diableries et de vitupère des femmes et de leurs condicions, non mie seulement ung ou deux, ne cestuy Matheolus, qui entre les livres n'a aucune reputacion et qui traite en maniere de troufferie, mais, tous orateurs qui lorsque chose servit a nommer*

1. Sur Matheolus, clerc né à Boulogne-sur-Mer et qui avait épousé une veuve, d'où son surnom de bigame, on a les études de Morand (Bulletin du Bibliophile, XI[e] série, 1851 et 1852) et de Tricotel (même publication XXXII[e] série, 1866). De plus, les Lamenta, la traduction plus ou moins libre de Jehan-le-Fèvre et le Livre de Leesce, appelé parfois le Rebours de Matheolus, du même Jehan-le-Fèvre, ont été fort bien édités et étudiés par A. G. Van Hamel, dans les 95[e] et 96[e] fascicules de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes. Paris. 1892.

On peut voir aussi A. Piaget *Martin le Franc* (thèse présentée à la Faculté des Lettres de Lausanne) ; Ch. V. Langlois : « La vie en France au Moyen Age, d'après quelques moralistes du temps ». Paris, 1908. Les Lamentations, par Mahieu, pp. 223 à 276.

Digitized by Google

*leur nom semblent que tous parlent par une mesme bouche.* » (1)

Tous les « *acteurs contre femme* » lui viennent à l'esprit, « *comme si ce fust une fontaine ressourdant* ». Elle en a « *grant desplaisance, en desprisant moy mesme* », dit-elle, « *et tout le sexe feminin* », et s'écrie : *Haa Dieu ! pourquoy ne me feis tu naistre en masculin sexe !* »

Enfin comme elle se lamente et pleure dans la nuit « *une raie de lumiere* » éclaire sa solitude et trois dames couronnées « *de tres souveraine reverence* », lui apparaissent.

Le premier chapitre de son œuvre nous dira « *comment celle qui estoit devant la arraisonna premiere et la resconforta de desplaisance qu'elle avoit* ». (2) Nous apprendrons ensuite que ces trois dames ont nom Raison, Justice, Droiture, qu'elles sont « *une mesme chose* » et demandent à Christine de les aider à construire une cité pour abriter les dames sans défense et sans champion.

Ceci fait un joli prologue suffisamment dramatique pour une compilation, presque une traduction que Christine voulait donner du « *De Claris Mulieribus* » de Boccace. Elle ne s'en vante pas, mais la preuve en est assez facile à faire. (3) Christine avait lu non seulement les *Lamentations* de Matheolus, mais le traité sur les illustres dames. Cet ouvrage l'avait charmée. Elle voulait faire partager son plaisir. Elle voulait surtout satisfaire une clientèle féminine, plus fidèle, plus nombreuse que ses lecteurs masculins. La « *Cité des Dames* » et le « *Livre des trois vertus* » qui suivra étaient spécialement destinés aux princesses et généralement à toutes les femmes et

---

1. « *Cité des Dames* ». Prologue. A. Piaget le rappelle (op. cit., p. 75). De même Van Hamel (op. cit. Introduction du tome II, p. CXLVI,CXLVIII).

2. Titre du chapitre I : « Cy dit comme III dames lui apparurent et comment celle qui estoit devant la arraisonna premiere et la resconforta du desplaisir qu'elle avoit ».

3. M Jeanroy dans la Romania (Tome XLVIII, p. 93 à 105) : « *Boccace et Christine de Pisan : Le De Claris Mulieribus, principale source du Livre de la Cité des Dames* ». L'auteur croit que Chistine traduisit elle-même Boccace, qu'elle ne connut pas la traduction « très littérale et très imparfaite exécutée en 1401 » et dont parle M. H. Hauvette dans le Bulletin italien (IX[e] année 1909, p. 193 à 196). Après étude du Livre de la Cité des Dames, M. Jeanroy conclut : que Christine « fort heureuse, sans doute, de trouver tout fait un travail qui lui eût coûté bien des recherches... se mit à piller sans scrupule le traité de Boccace auquel elle n'emprunta pas moins des trois quarts de ses exemples ». Je reviendrai sur cette question, dans ma seconde partie : Ch. VIII. « Les translations de Christine ».

Digitized by Google

susceptibles de les intéresser. Bien que Christine nous dise que l'une et l'autre de ces œuvres lui furent suggérées par les médisances contre les femmes et pour répondre en particulier au livre de Matheolus, il est bien permis de supposer qu'à cette raison idéaliste se joignait une cause d'un autre ordre. Nous ne médisons pas de Christine en faisant parfois à son sujet du matérialisme historique. La fille de maître Thomas de Pise, trop peu soucieuse des réalités financières, fut une femme pratique. Sa « *Vision* » nous apprend qu'en 1405 elle etait ruinée. Or « *primum vivere, dcinde philosophari* ». Elle etait connue et appréciée comme écrivain, mais les princes, disposés à recevoir bénignement ses dits volumes, disparaissaient tour à tour. Restaient quelques princesses, qui avaient des lettres, et qu'elle sut faire entrer dans la glorieuse Cité.

Comme il convenait, elle ouvre d'abord la porte à la reine de France, Ysabel, « *en laquelle n'a rien de cruaulté, de extorcion, ne quelque male vice, mais toute bonne amour et benignité vers ses subgiez.* » (1)

Convenons que l'éloge est mince et surtout négatif. On y sent même un certain besoin de répondre à de mauvais bruits. Elle n'est pas cruelle, ni vraiment vicieuse, quoi qu'on dise.

« *Ne fait aussi molt a louer,* poursuit Christine, *la belle, jeune, bonne et saige duchesse de Berry, femme du duc Jehan, filz du roy de France et frère du sage roy, Charles, laquelle noble duchesse, tant chastement et tant bien se gouverne, en la fleur de sa jeunesse, que tout le monde la loue et renomme de molt grant vertu.* »

En 1389, alors qu'il avait presque cinquante ans, Jean de Berry épousa en secondes noces (2) Jeanne de Boulogne, qui venait d'atteindre sa douzième année. (3) Froissart en a parlé dans ses chroniques et a rimé une de ses plus jolies pastourelles en l'honneur de ce berger déjà grison et de cette mignonne bergère. (4) Au temps où Christine écrit, il y a déjà

1. Op. cit., 2e partie, Ch. LXIX : *Des princesses et dames de France.*
2. Il était veuf de Jeanne d'Armagnac.
3. Niece du pape Clément VII. Elle avait été élevée à la cour du comte de Foix, Gaston Phébus, protecteur de Froissart.
4. Pastourelle, édit. Schéler, tome II.

« Assis pres dou castel dou Deable »,
« Liquels est au conte Daufin »,
« Vi l'autrier ordonner leur table »

« Brehgieres et breghiers *a fin de célébrer le mariage* du pastourel de Berry avec la pastoure de Boulongne ».



Digitized by Google

seize ans que la duchesse est affligée de ce vieux mari, auquel elle donnera pour successeur, une douzaine d'années plus tard, le trop fameux La Trémouille. On voit que l'auteur de « *la Cité des dames* » est une admiratrice de sa vertu.

« *Que te diroye de la duchesse d'Orliens, femme du duc Louis, filz de Charles le Saige, roy de France, et fille du duc de Milan, femme prudente, de grant amour a son seigneur, de bonne affection a ses enfants, avisée en gouvernement, juste envers tous, de maintien saige et en toutes choses tres vertueuse, c'est chose notoire.* »

Voilà un magnifique éloge dans la bouche de Christine. Tout est dit sur Valentine, qui passe après Isabelle, mais la domine de toute son intelligence et de toute sa vertu.

Christine paraît connaître moins Marguerite de Bourgogne, « *femme du duc Jehan, filz du duc Philippe* ». Elle la dit, cependant, « *tres virtueuse, benigne en cuer et en maintien, sans quelconque vice* ». C'est vague.

Elle parle ensuite de Marie de Berry ; mariée une première fois, en août 1386, à Louis de Chatillon, comte de Dunois, qui mourut en juillet 1391, une seconde fois à Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, mort le 15 juin 1397, elle était alors l'épouse de « *Jehan de Clermont, fils du duc de Bourbon attendant la duchée* ». (1) N'est-elle, dit Christine, « *toute telle que estre appartient a toute haulte princesse, de grant amour a son seigneur, morigénée en toutes choses, belle, saige et bonne, et a tout dire, a son beau maintien et port honnourable, apperent ses vertus* ».

Auparavant, Christine lui avait dédié une ballade. (2) Plus tard, elle lui adressera une épitre consolatoire, quand le duc de Bourbon aura été fait prisonnier à Azincourt. (3) Mais,

---

1. Froissart a également célébré, dans sa XII[e] pastourelle le second mariage de Marie de Berry. Il était alors au service de Guy de Blois, père du marié :

« Et ce sont les noces estrettes »
« De lyons et de flours de lis »
« ...Venir verras, se tu m'en crois »,
« La pastourelle de Berri »
« Avec le pastourel de Blois ».
(Edit. Scheler, p. 334, du tome II).

2. Bal. XX des *Autres Balades*, tome I, p. 229-230.

3. Voir ci-dessous notre chapitre VI.

Digitized by Google

quand elle rédige la *Cité des Dames*, visiblement, elle est plus tenue à la maison de Bourgogne qu'à nulle autre. Elle se fait dire par Dame Droiture :

« *Et celle entre les autres singulierement tu aymes tant pour le bien de ses vertus, comme pour ce que en recevant les benefices d'elle a toy estandus par charité, c'est la noble duchesse de Hollande et contesse de Haynaud, fille du dessus dit duc Philippe de Bourgogne et seur de cellui qui a present regne. Ne doit ceste ci estre mise entre les autres les plus parfaites ? loyale en courage, tres prudente et saige en gouvernement, charitable et devote souverainement envers Dieux, et, a voir dire, toute bonne* ».

On le voit, Christine ne varie pas beaucoup ses éloges. Il y a là, cependant, une précieuse indication sur le rôle qu'a dû jouer Marguerite de Bourgogne dans la vie littéraire de Christine. Cette princesse, mariée le 12 avril 1385 à Guillaume d'Ostrevant, le jour même où son frère Jean de Nevers, le futur Jean-sans-Peur, épousait Marguerite de Bavière, est surtout connue par les poèmes qui célèbrèrent ces doubles noces ; l'épithalame de Jean DE MALINES, longue composition très prosaïque et la pastorale de FROISSART :

*A Cambray se sont espousé*
*Frere et soer, soer et frere né*
*De Bourgogne et Haynau aussy*
*Dont nous sommes tout resjoy* ». (4)

La duchesse de Bourbon, « *la noble belle et bonne preude femme, la contesse de Saint-Pol, fille du duc de Baviere, cousine germaine du roy de France* », Anne, « *fille jadis du conte de la Marche et seur de cellui de present, qui est mariée au frere de la royne de France, Loys de Baviere, n'empirent pas la compaignie de celles qui ont grace et sont dignes de louanges. D'autres contesses, baronnesses dames, damoiselles, bourgeoises et de tous estats, y a tant de bonnes et de belles,*

4. SCHÉLER, tome II, p. 334. Sur ces mariages et le poème de Jean de Malines, voir Doutrepont (op. cit., pp. 369-370). Sur Marguerite de Bourgogne (1374-1441), le même ouvrage (pp. XX et XXII). Des quatre filles de Philippe-le-Hardi, Doutrepont ne retient précisément que les noms de Marguerite duchesse de Hollande et de Marie (1380-1428) qui épousa Amédée VIII de Savoie.

Digitized by Google

*malgré les médisans, que Dieu en soit louez qui les y maintientne, et celles qui sont desfaillans, vueille amander !* ».

Comme le « *Livre de la Cité des dames* » ne comporte pas de dédicace, il semble bien que ce chapitre en devait tenir lieu et que Christine l'offrit, « *par bonne estrenne* », aux maisons de France, d'Orléans, de Bourgogne, de Berry et de Bourbon. Nous savons, en effet, qu'il prit place dans les librairies de toutes ces maisons. De plus, d'après le très grand nombre de manuscrits contemporains qui en restent, il est probable que les libraires de Paris en vendirent un certain nombre.

C'est entre décembre 1404 et avril 1405 que Christine compose cet assez long traité. (1) Elle ne prit pas le temps de se reposer avant d'écrire « *le Livre des trois vertus* » ou « *Trésor de la Cité des dames* », dédié à la dauphine, duchesse de Guyenne. (2) Raison ne souffre pas qu'elle cesse de compiler. « *Comment ne scez tu*, lui rappelle-t-elle, *que Seneque dit que combien que l'entendement du saige, apres grant labour se repose, pourtant n'est-il nul temps remis d'aucune bonne occupure* ».

Les deux œuvres, dans l'esprit de Christine, sont intimement liées « *Le premier chapitre de la première partie*, dit-elle, *devise comment les III vertus, par lequel commandement Christine fist et compila le livre de la Cité des Dames s'aparurent de rechief a elle et lui commanderent a faire cette presente euvre* ».

Cette fois, les Vertus remplissaient mieux leur rôle, car il faut bien avouer que si Christine a répété dans la « *Cité des Dames* » quelques-uns de ses meilleurs arguments contre Jean de Meung, Ovide ou Matheolus, sa démonstration du mérite des femmes par les exemples qu'elle cite est plutôt faible, pour ne pas dire plus. Peut-être qu'elle-même, moraliste au fond de l'âme, sentait le besoin d'encourager ses sœurs à la vertu par

---

1. Mlle Laigle : « *Le Livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire* » (Paris 1912), p. 16, donne ces deux dates, tout en indiquant qu'elle croit la Cité sur le métier, dès le temps de la querelle du Roman de la Rose, supposition toute gratuite et qui est suggérée à son auteur par son admiration sans réserves pour Christine. Mlle Solente (Int. hist. aux Fais et bonnes meurs) conserve ces mêmes dates, ainsi que M. Jeanroy (art. cit).

2. Louis de Guyenne, dauphin de France avait épousé, en septembre 1404, Marguerite de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur.

Digitized by Google

quelque traité plus réconfortant que le récit des exploits de Thomyris ou la louange d'Isis, de Sapho et de Médée. Nous allons apprendre, maintenant, « *comment les III Vertus enorterent a toutes princesses et hautes dames qu'elles viennent a leur escole et est leur principal et premier enseignement, d'amer et de craindre nostre Seigneur.* »

A une œuvre d'inspiration toute païenne, malgré le petit coin parcimonieusement réservé à la reine du ciel et aux saintes, Christine va ajouter, comme une sorte de codicille, un traité d'inspiration chrétienne.

L'ouvrage est vraiment intéressant. Il est « *parti en III parties* », comme l'étaient déjà le « *Livre des faïs* » et « *la Cité* », peut-être aussi, comme ces deux précédents traités, un peu arbitraire dans ses divisions.

Ce n'est pas le premier traité de morale de Christine. Il est certainement postérieur au « *Livre des Fais et bonnes meurs* » et très probablement au « *Livre du corps de Policie* ». (1) Il est construit sur le même plan que ce dernier. Il en est le « pendant ». Le premier est adressé aux princes, le second aux princesses, ou, plutôt, car Christine a prétendu, pour l'un et pour l'autre, étendre le cercle de ses lecteurs, le premier aux hommes, le second aux femmes. Ce sont évidemment les traités de morale pratique, car dans la pratique seulement, dans l'adaptation, les règles de morale diffèrent selon le sexe.

Le « *Livre des Trois Vertus* » est dédié à « *tres haulte, puissante et redoubtée princesse, madame Marguerite de Bourgogne, espouse de tres excellent prince, Loys, duc de Guyenne, attendant la couronne, aisné filz de Charles, roy de France... et fille du duc Jehan de Bourgongne... pour le désir que vostre tres noble courage a de vivre ou temps present et en cellui a avenir, par l'ordre et administration de raison...* »

La première partie, — vingt-six chapitres — s'adresse tout particulièrement à cette haute princesse pour lui rappeler d'abord ses devoirs religieux, ensuite, les enseignements moraux que prudence mondaine donne et qui sont judicieusement exposés.

La deuxième partie « *s'adresse aux dames et damoiselles*

1. Rien ne permet de dater exactement le *Livre du corps de Policie*. On peut dire à coup sûr qu'il est d'avant la mort de Louis d'Orléans, c'est tout.

Digitized by Google

*et premierement a celles qui demeurent a court de princesse ou de haulte dame* ». Elle est beaucoup moins développée et cela se comprend, puisque les devoirs des « *haultes dames* » se confondent, bien souvent, avec ceux des princesses. Mais, Christine désirait attirer l'attention des « *dames de court* » sur quelques points particuliers et il semble, par ce qu'elle dit ici, qu'elle avait la pratique de ce monde un peu fermé et jugeait sainement des « *vices de cour* ».

Les douze chapitres de la troisième partie sont consacrés « *aux femmes d'estat des bonnes villes, aux bourgoises, et aux femmes du commun peuple et puis aux femmes des laboureurs* ». C'est la partie la plus courte, mais, pour nous, la meilleure parce que la plus documentaire sur les mœurs du temps. On regrette, en la lisant, que Christine n'ait pas consacré tout son ouvrage à peindre ce milieu de la bourgeoisie parisienne du début du quinzième siècle. Mais, elle n'écrivait pas pour la postérité, elle écrivait pour des lectrices qu'elle pouvait compter surtout parmi les nombreuses princesses de la maison de France, elle mettait son livre aux pieds de la jeune Dauphine, elle s'efforçait de lui redire, sous une forme agréable et compréhensible, ce que disaient des moralistes plus austères ou moins bien informés des mœurs féminines. Elle a fort bien réussi. (1)

---

1. L'ouvrage de Mlle Laigle, signalé ci-dessus fait un grand éloge des « Trois Vertus ». Il n'en donne pas un aperçu bien net. Il devait servir d'introduction à une édition projetée. C'est ce qui explique, en partie, qu'on n'y trouve ni analyse de l'œuvre de Christine, ni table des rubriques. Cette table a été donnée par Thomassy, op. cit., p. 185 et ss.

Digitized by Google

# CHAPITRE V

## De l'Avision-Christine au Livre de la Paix
## 1405-1413

L'Avision-Christine. La Lettre a la reine, du 5 octobre 1405. L'Assassinat de Louis d'Orléans. Les Sept Psaumes allégorisés écrits en 1409 pour Charles de Navarre. Lamentacion sur les maux de la France adressée a Jean de Berry, le 23 aout 1410. Les rapports de Christine avec Isabeau de Bavière vers cette date. Pour qui a-t-elle écrit les Cent Ballades d'amant et de Dame ?

### I

1405 marque une date notable dans la vie de Christine, une date notable aussi dans la vie de ce Paris qu'elle habitait et qu'elle aimait. A partir de ce moment, nous n'aurons plus, pour suivre son histoire, le secours de cette précieuse autobiographie de la « *Vision* » qui nous a guidés jusque là. (1) Christine ne cessera pas d'écrire : la *Lamentacion* sur les maux de la France, le *Livre des fais d'armes et de chevalerie*, le *Livre de la Paix*, l'*Epistre de prison de vie humaine* et d'autres ouvrages sont postérieurs à cette date. Ils donnent sur leur auteur quelques utiles indications. Dans aucun, nous ne trouverons, comme dans celui-ci, les confidences de l'auteur. Cet ouvrage est le plus hybride de tous ceux de Christine. Histoire de France, doléances sur les maux de la France, morale, applications aux désordres du temps de passages de l'Ecriture

1. L'autobiographie de la « Vision », sous forme de « *Complainte de Christine à Dame philosophie* », s'arrête à 1405. Sur cet ouvrage, voir notre 2e partie, ch. VII.

Digitized by Google

sainte, rappel de prophéties plus ou moins populaires, étalage de connaissances philosophiques, esquisse même d'histoire de la philosophie, psychologie, reprise de l'histoire universelle traitée dans la « *Mutacion* » avec Opinion tenant l'ancien rôle de Fortune, critique littéraire de son œuvre personnelle, autobiographie, consolation philosophique qui devient vite consolation théologique : on trouve tout cela dans ce livre étrange que l'auteur, — il y a cinq cents ans, — nous adjurait d'admirer, sous peine de n'y rien entendre :

« *Et ceux qui l'entendront en diront bien, et, le temps a venir, plus en sera parlé que en ton vivant.* » (Vis. fol. 49 v°.)

Malgré la fiction du rêve qui sert de lien, il y a là une suite d'essais écrits d'une plume pas toujours légère, mais par quelqu'un qui fait figure de maître et qui sait avoir l'oreille de son public. Christine était, alors, un auteur arrivé. On peut marquer à la *Vision* le point culminant de sa carrière. Elle n'avait guère plus de quarante ans. Elle était célèbre. A l'entendre, elle n'était point heureuse. Non seulement, les malheurs publics la blessaient, mais personnellement, elle se plaint, elle se « *complaint a Dame Philosophie* », des ennuis passés et des ennuis présents :

« *Or, t'ay-je dit, reverent maistresse, les motifs et causes de mes ennuys passez, — et non pas tous, — car Dieux scet que en grant quantité de autres maulx et ennuys ay passé le temps, que anuyeuses et longues seroient a dire, et la perseverance de yceulx qui dure encore, ne de la fin, je ne voy signe. Du temps present, comment il m'est, te dis que, nonobstant supplicacions et requestes que, par force de divers survenues affaires et pertes, en la maniere dessus dictes, j'ay aux princes françois qui ancore vivent baillées maintes fois représentées, requerant leur secours, non pas les adjurant par mes mérites, mais suppliant par l'ancienne amour qui tira mon dit père par de ça leur serviteur, et par ses bien fais, a moy delaissiée et hors de son lieu, a son petit maisnage, voulsisse secourir. Mais, que je ne mente ne soie ingrate, le secours de aucuns d'eux, comme il m'ait esté assez tardif, présenté par assignacion, non de grans choses, ancore la longueur de la paye et ennuyeuse poursuite de leurs tresoriers, auques esteint la value de la grace et mérite du bien fait.* » (Vision fol. 64).

Et Christine continue sur ce ton. Elle est assez peu « *ardante sur les desirs de peccune, mais par neccessité contrainte*

Digitized by Google

*de grans charges poursuivre a grant train les gens de finance, pourmenée de jour en jour de leurs belles parolles.* » Elle reconnaît que « *tout est vent chose mondaine* », mais elle doit soutenir « *l'estat venu de ses devanciers* » et a la charge « *agréable de la bonne mère envieillie, sur les bras de sa seule fille qui n'est oublieuse des grans materneulx benefices d'elle receus* ». Elle voit les « *autres accompaignées de leur lignage, fières et parées d'estaz et aisiez, eulx resjouyr ensemble* ». Et elle pense qu'elle est « *hors des siens, en estrange lieu* » et « *que ses frères germains sages et preudes hommes et de belle vie,* sont *alez vivre ou pays de là, sus les heritages venus du père* ». « *Et moy,* dit-elle, *qui suis tendre et a mes amis naturelle, me plains a Dieux, quant je voy la mère sanz ses fieux que elle desire et moy sanz mes frères. Et ainsy peux-tu veoir, chère maistresse que, tout au contraire de mes desirs, m'a Fortune boutée, qui ancores persevere en ses malefices* » (Vision fol. 64 et 65.)

A qui Christine offrit-elle ce bel et docte ouvrage écrit « *en ce présent an de grace mil-quatre-cent-cinq ?* ». Apparemment au duc Jean de Bourgogne et à lui seulement. Nous avons trois raisons de le supposer. D'abord, la *Vision* était destinée à faire connaître son auteur par la postérité, sans doute, mais aussi par un prince avec lequel cet auteur n'avait pas eu jusque là beaucoup de relations. Elle était destinée à faire apprécier, en même temps que la clergie de Christine, le mauvais état de ses finances. Philippe le Hardi était mort insolvable, comme mourra son fastueux frère, Jean de Berry. On avait oublié la commande des « *Fais et bonnes meurs* » et pas réglé le compte de Christine, comme il apparaît bien par la mention, que j'ai citée plus haut, du paiement de deux livres, dont l'un fut « *commandé par le feu duc Philippe* et l'autre « *monseigneur l'a voulu* ». Cet autre est sûrement la *Vision.* (1) La seconde raison que nous avons de le dire, c'est qu'on retrouve un exemplaire de cet ouvrage dans la Librairie de Bourgogne, exemplaire qui est encore dans la Bibliothèque royale de Bruxelles, (2) et nulle mention du même dans les librairies de Berry, d'Orléans ou du roi de France. Enfin, l'œuvre elle-même, qui glorifie le duc Philippe et déplore les

1. Voir ci-dessus ch. IV, rapports avec Bourgogne.
2. C'est aujourd'hui le n° 10309 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Digitized by Google

malheurs de la « *dame couronnée* », la France, odieusement traitée par ses enfants, paraît peu propre à satisfaire la reine ou le duc d'Orléans, vers 1406. Elle est une critique assez poussée de leurs faits. Cette critique est voilée sous l'allégorie. Il n'eut pas été à propos, cependant, de leur en faire part.

1405 marque une date notable avons-nous dit, dans la vie de Christine. C'est que, à partir de cette date et de la composition de sa « *Vision* », premier dit allégorique en prose, il semble bien qu'elle écrivit de moins en moins en vers. Tous ses grands ouvrages versifiés sont antérieurs. La plupart de ses petits poèmes le sont également. Elle cesse à peu près, dès ce moment, d'être un poète courtois. Elle est, plus que jamais, un disciple de Sapience. Elle ne quitte plus guère, apparemment son « *estude petite* ». Mais, de son hôtel, elle a vue sur Paris et la cour. Elle adresse une *Epitre* à la reine, une « *Lamentacion sur les maux de la France* » au duc de Berry ; au duc de Guyenne, Dauphin de France, son *Livre de la Paix*, long traité, dans lequel elle insiste sur les réformes qu'il doit opérer dans sa cour et dans sa vie. Elle est un moraliste, on a dit, un écrivain politique, le grand journaliste de l'époque.

« *N'oublions pas qu'historien et poète*, dit Thomassy, *elle fut aussi moraliste, publiciste et philosophe. Il ne lui manqua vraiment que le rôle d'orateur que son sexe ne lui permettait pas.* » (3)

A mon avis, s'il convient de ne pas trop insister sur le rôle politique de Christine, il faut remarquer la place qu'elle tente de prendre dans les discussions contemporaines. Quel est son titre pour oser élever la voix, conseiller ceux qui doivent gouverner la chose publique ? — Elle n'est pas un membre de la famille royale, elle n'est pas, comme avait été son père, un conseiller du roi « *privé et chier tenu* », ni un représentant du Parlement, ou de l'Université plus écoutée que le Parlement. Elle n'est pas même de ce peuple de Paris qui, lui aussi, saura présenter ses revendications. Elle n'est qu'une femme. Mais, cette femme est l'auteur du « *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles quint* » et de plusieurs savantes compilations. Ses œuvres ont été favorablement reçues par les princes lorsqu'elles ne visaient qu'à les distraire, les instruire

3. THOMASSY, op. cit., p. V.

Digitized by Google

et discrètement les louanger. Elle veut croire que ses conseils, ses réprimandes même seront peut-être également écoutés. Surtout, elle sert parfois de secrétaire à l'un ou à l'autre des princes. Nous verrons que, loyalement, elle se fait le porte-parole du duc de Bourgogne durant plusieurs années.

1405 marque une date notable aussi dans la vie de la capitale. Il y a retour en arrière, au temps où Philippe de Bourgogne n'avait pas mâté la remuante population parisienne. Depuis 1383, les chaînes, les armes, les sceaux avaient été repris aux Parisiens. Ils n'avaient plus de prévôt des marchands, plus d'échevins, plus de clercs. Le roi seul percevait les impôts. C'était la suppression de la Commune. Pendant vingt ans, on s'était accommodé dans Paris de cet état de choses. Le commerce y était prospère. L'argent n'y manquait pas. Le luxe y était considérable. De grosses fortunes s'édifiaient si d'autres disparaissaient. (1) La reine, le duc d'Orléans et quelques autres dilapidaient les finances du royaume pour le plus grand profit de certains marchands et de certains Lombards, qui, de leur faste, à leur tour, pouvaient enrichir les artisans et faire vivre des valets. Mais, à partir de 1405, le luxe et l'orgueil de certains, « *les enflés* », dit Christine, dans sa « *Vision* », croît rapidement et Philippe de Bourgogne n'est plus là pour imposer silence. C'est son frère, Jean de Berry, qui est capitaine de Paris. Il se sait peu populaire et n'a aucune vue politique. Il est trop vieux, après avoir été longtemps trop jeune. Il rend aux Parisiens toutes leurs franchises. A dater de ce moment, c'en sera fini de la paix et de la sécurité dans la capitale.

C'est alors que Christine adresse son « *Epistre à la reine* » pour la conjurer de penser aux maux de la France. (2)

Jusque là, la dame de Pisan avait eu de constants rapports avec Isabeau de Bavière. En 1401, elle lui offre le recueil des « *Epistres sur le Roman de la Rose* ». En même temps, elle lui adresse des ballades. Plus tard, elle la fait entrer dans la

1. Sur les grosses fortunes de certains bourgeois du temps et leurs hôtels princiers, voir « *Paris et ses historiens au commencement du XV^e siècle* », de Leroux et Tisserand et aussi A. Coville : « *Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413* ».

2. Comme je l'ai indiqué, dans l'Introduction, je cite cette épître, d'après Thomassy : « *Essai sur les œuvres politiques de Christine* », pages 133 à 140, qui lui-même donne le texte du ms. de la Bib. Nat. f. fr., n° 24.846.

Digitized by Google

noble « *Cité des Dames* ». La première page d'un des plus beaux manuscrits de Christine la montre aux pieds de la reine. (1)

Nous avons noté déjà quelques réticences dans les éloges de l'auteur de la « *Cité des Dames* ». Il n'y a pas d'éloge du tout, dans la *Vision*. Isabeau n'y est pas nommée, pas même désignée expressément, mais les plaintes de la Dame couronnée sont un véritable réquisitoire contre le gouvernement. On sait la place que la reine y occupait. (2) Depuis douze ans, Charles VI est incapable de gouverner son royaume. Sa terrible maladie ne lui laisse guère de répit. La reine n'est pas officiellement régente. En fait, son influence aurait pu être considérable. Si elle avait eu l'intelligence claire, la ferme volonté et, surtout, l'amour du bien public que fait paraître Christine, il est probable qu'elle aurait donné une bienfaisante impulsion aux affaires du royaume que la rivalité des deux ducs de Bourgogne et d'Orléans, — les deux « *nobles oyseaulx de proie* » de l'*Avision*, — mettait, de plus en plus, mal en point. Isabeau, loin de comprendre le rôle de médiatrice qui lui incombait, se rapprochait ouvertement du brillant et peu populaire duc d'Orléans. Il y avait là une faute politique que l'histoire, après les contemporains, ne lui a pas reprochée sous ce nom. (3)

On a souvent parlé de la médiocre valeur morale d'Isabeau de Bavière sans, peut-être, assez insister sur son incapacité intellectuelle, sur sa frivolité et, surtout, sur sa faiblesse. Christine ne la fait pas suffisamment connaître pour qu'on puisse, aidé de ses indications, porter un jugement définitif.

---

1. Le ms. Harley 4431. Superbe volume de 398 folios. Voir introduction du tome I, de l'édition de M. Roy, pp. XII et XIII. On trouve une reproduction de cette page dans le tome III de la même édition.

2. Voir sur ce sujet : « *Isabeau de Bavière* », de Marcel Thibault (Paris 1908), et Isabeau de Bavière de Vallet de Viriville (Paris 1859).

3. Sur Isabeau de Bavière, M. Coville écrit : « *Il est bien difficile d'être juste sur son compte ; certains récits lui reprochent de fâcheux déportements, mais on ne saurait faire la preuve irréfutable de tout ce dont on l'accuse* ». A. Coville, op. cit., p. 20. Voir aussi Montfaucon : « *Monuments de la monarchie française* », tome III, p. 20 à 24. Vallet de Viriville : « *Isabeau de Bavière* » (Paris 1859). Leroux de Lincy : « *Les femmes célèbres de l'ancienne France* », tome I, pp. 385 à 389 et surtout M. Thibault : « *Isabeau de Bavière* ». Malheureusement, cette étude impartiale et documentée s'arrête en 1405. On sait que pour Froissart, la reine est « *une vaillant dame que Dieu doutoit et amoit* ». Chroniques Livre IV, ch. 36.

Digitized by Google

Si nous nous reportons à la *Vision*, nous ne trouvons que des accusations assez vagues, mais assez graves. La *Dame couronnée* se plaint amèrement du désordre moral qui règne à la cour. On a battu, chassé, emprisonné ses habituelles dames de compagnie, pour mettre en leur lieu « *paillardes femmes et diffamées* ». (1)

Folle femme qui endort la chevalerie de France dans les plaisirs, Fraude qui a remplacé *Justice la droicturière*, Cupidité qui s'empare des biens que Largesse aurait répandu sur tout le peuple : voilà ce que Christine, en même temps que les prédicateurs et les réformateurs contemporains a vu dans la cour d'Isabeau.

« *En ce temps*, rapporte Jouvenel des Ursins, *on parloit fort de la Royne et de Monseigneur d'Orléans ; et disoit-on que c'estoit par eux que les tailles se faisoient et que les aides couroient et levoient, sans que aucune chose en fust mise et employée ou fait de la chose publique ; et assez hautement, par les rues, on les maudissoit, et en disoit-on plusieurs paroles. La royne, en un jour de feste, voulut ouyr un sermon et y eut un bien notable homme, lequel a ce faire fu commis, lequel commença a blasmer la Royne en sa presence en parlant des exactions qu'on faisoit sur le peuple et des excessifs estats qu'elle et ses femmes avoient et tenoient et comme le peuple en parloit en diverses manieres, et que c'estoit mal fait, dont la Royne fut très mal contente.* » (2)

Il s'agit du fameux sermon de l'augustin Jacques Legrant, le 5 mai 1405. Jouvenel en parle sans en nommer l'auteur. Un peu plus loin, il ajoute :

« *En ceste saison, un notable docteur de theologie, nommé*

---

1. Voir plus loin 2e partie, ch. VII : *l'Avision-Christine*. Il n'est pas douteux que la reine soit atteinte par cette satire des mœurs de la cour. Il est bien certain qu'au point de vue moral, elle avait tout pouvoir, depuis plusieurs années. Quant à une activité politique, M. Thibault (op. cit.), qui rappelle que le Religieux de St-Denis ne note, avant 1405, aucune participation de la reine au gouvernement, croit voir, entre 1392 et 1402, plus d'une manœuvre assez adroite pour augmenter sa fortune personnelle et, à partir de 1402, des efforts pour réconcilier les ducs. Mais il reconnaît aussi que l'action d'Isabeau est toujours commandée par des préoccupations égoïstes, qu'elle n'a aucune vue élevée, qu'elle cherche constamment à favoriser son frère ou d'autres membres de sa famille, qu'elle est restée très allemande (op. cit., 3e partie : « *Formation du caractère politique d'Isabeau* », p. 211 et ss.)

2. Jouvenel, p. 426, an 1405. Le Religieux de Saint-Denis rapporte les mêmes faits. T. III, p. 260 et ss. (édit. Bellaguet).

Digitized by Google

*maistre Jehan Jarson, chancelier de Nostre-Dame de Paris, et curé de Saint Jehan en Grève, fit une notable proposition et prit son thème : Vivat rex, vivat rex, vivat rex, laquelle proposition est assez commune et escrite en plusieurs lieux. Et si on eust voulu garder le contenu en icelle, en bonne police et gouvernement du royaume, les choses eussent bien esté. Mais, on avoit beau prescher, car les seigneurs et ceux qui estoient entour eux n'en tenoient compte et ne pensoient qu'a leurs projets particuliers.* »

En effet, ni Jacques Legrant, ni Jehan Gerson ne furent écoutés. Jouvenel, qui rapporte ce qu'il savait bien par son père, l'illustre et honnête prévôt des marchands, ne parle pas autrement que le chroniqueur de Saint Denis. Toute cette année 1405, on ne cessa de « *parler de la royne* ». Le 15 août, non seulement elle est suspecte, mais de nombreuses dames de la cour sont accusées. Peu de temps après, très probablement avant d'avoir terminé la « *Vision* », Christine écrit son « *Epistre a la Royne* ».

« *Très redoubtée dame,* dit-elle, *ne vous soit donques merveille se a vous qui, ou dit et oppinion de tous, povez estre la medecine et souverain remède de la garison de ce royaume, a present ployé et navré piteusement et en peril de pis, or se trait et tourne, non mie vous supplier pour terre estrange, mais pour vostre propre lieu et naturel heritaige a voz trez nobles enfans.* »

Elle ne paraît pas mettre en doute que la reine, à ce moment, aurait pu apaiser le conflit :

« *Prouchaine paix entre ces II haulz princes germains de sanc et naturellement amis, a present, par estrange fortune, meuz a aucune contention, vueillez procurer et empetrer* ».

Elle paraît écrire sous le coup d'une forte émotion. Elle classe soigneusement, pourtant, les trois biens qui viendraient à la reine par la paix :

« *Le premier appartient à l'âme à laquelle très souverain mérite acquerriez... Item le IIe bien, que vous seriez pourchaceresse de paix et cause de la restitution du bien de vostre noble porteure et de leurs loyaux subgiez. Le tiers bien, qui ne fait à desprisier, c'est qu'en perpétuelle mémoire de vous, maintenue, recommandée et louée ès croniques et gestes de France, doublement couronnée de honneur seriez, avec l'amour, graces, présens et humbles grans merciz de vos loyaulz subgiez.* » (Ep. à la reine, THOMASSY, p. 135).

Digitized by Google

Elle cite, selon sa coutume, la « *vaillant, sage royne Hester Bersabée, qui apaisa maintes fois l'ire David, Olympias, mère d'Alexandre, qui piteusement fina ses jours a grant honte* ». Mais, elle se tient assez près des événements et ne craint pas de montrer le pauvre peuple expiant le péché dont il est innocent.

Plus audacieuse encore vers la fin de sa lettre, elle rappelle que Dieu et les hommes abandonnent, dans l'adversité, ceux qui n'ont pas été bons, dans la prospérité :

« *Se si sagement n'a tant fait, le temps passé, par le moyen d'amours, de pitié et de charité qu'il ait acquis Dieu, premièrement et bien vueillants ou monde, toute sa vie et ses faiz sont racontez en publique et tournez à repprouche. Et tout ainsi comme un chien qui est chacié, tous lui qeurent sus et est cellui de tous desfoulez en criant sus lui qu'il est bien employez.* »

L'image est peu élégante, elle est même triviale. Christine ne s'embarrasse ici ni de bon goût, ni de rhétorique. On sent qu'elle veut, à tout prix, se faire entendre de cette Bavaroise, un peu obtuse, la blesser, s'il le faut, mais du moins secouer sa torpeur.

La lettre devait, sans aucun doute, être remise par le duc d'Orléans, puisque Christine y joignait ce rondeau :

*Prenez en gré, s'il vous plait cet escript,*
*De ma main fait, après mie nuit, une heure,*
*Noble seigneur, pour qui je l'ay escript,*
*Prenez en gré.*
*Quant vous plaira, mieux vous sera rescript,*
*Mais n'avoie nul aultre cler, en l'eure,*
*Prenez en gré !*

Que signifie la hâte de cet écrit nocturne ? — Thomassy dit de Christine à ce sujet :

« *Cédant aux élans soudains d'un cœur généreux, elle affronte les ambitions rivales et s'interposa au milieu d'implacables jalousies. C'est ainsi qu'elle parut, en* 1405, *lorsque la fureur du pouvoir allait mettre aux prises les ducs de Bourgogne et d'Orléans.* » (1)

Est-ce bien uniquement le désir de servir la Dame cou-

1. Thomassy, op. cit., p. XIII.

Digitized by Google

ronnée de la *Vision* qui fit prendre la plume à Christine, trois jours avant la « *Pacification de Vincennes* » ? — Je ne le crois pas. Sans lui retirer le mérite de sa loyauté et de son constant dévouement à la cause française, il faut répéter ce qui fut dit, plus haut, au sujet de « *la Cité des Dames* », ce qu'on peut redire, au sujet de toutes les œuvres de Christine : la « *Lettre à la reine* » est d'un écrivain de métier obligé de gagner sa vie avec sa plume. Que les sentiments de Christine : amour de la France et de la Vertu, haine du Vice et de toute Déraison soient vifs et sincères, nul doute. Mais, elle ne se mettrait pas en peine d'exprimer de tels sentiments si cette expression même ne constituait une œuvre littéraire sinon monnayable, du moins avantageuse.

*L'Avision-Christine* est un plaidoyer *pro domo sua* adressé indirectement au duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. La lettre à la reine serait-elle écrite pour favoriser, en toute honnêteté, du reste, la cause de ce même Jean-sans-Peur ? — Celui-ci, dès la mort de son père, profitant de l'impopularité de Louis d'Orléans auprès des Parisiens et de la popularité de Philippe le Hardi, s'était posé en défenseur du peuple. Il avait pu prendre, en même temps, le rôle avantageux de champion de la morale. La conduite inconséquente de la reine, — que la malveillance pouvait aisément qualifier d'odieuse — l'y autorisait. Barante dit que Jean de Bourgogne inspira, ou même paya, le sermon de Jacques Legrant :

« *Noble reine, je vous avertis que Dame Venus, et ce n'est un mystère pour personne, règne à votre cour. Elle occupe le trône où siège votre royale personne. Débauche, Gourmandise sont ses féales assidues. Si vous voulez m'en croire, ô reine, parcourez la ville sous le déguisement d'une pauvre femme et vous entendrez ce que chacun dit.* » (1)

On n'a aucune preuve pour établir que Jacques Legrant qui fut, dans la suite, un si fervent Armagnac, ait été, un temps, à la solde de la maison de Bourgogne. Moraliste par goût, prédicateur par état, ce moine, très grand clerc, ne craignait pas de déplorer publiquement, et en face de la reine, les misères morales de la cour de France. Il se savait sou-

1. Discours de Jacques Legrant cité en latin par le Religieux de St-Denis, tome III, p. 261. Sur l'auteur, voir la thèse latine de M. Coville : « *De Jacobi Magni vita et operibus* » (Paris, 1888).

Digitized by Google

tenu par l'opinion publique, par le roi, dit-on, par Jean-sans-Peur, aussi. Mais, il n'est pas nécessaire, pour expliquer sa conduite, de dire qu'il fut uniquement guidé par le désir de seconder le duc Jean.

Le cas de Christine est un peu le même. Il est indéniable qu'en plaidant la cause de la France, en cette nuit d'octobre 1405, elle plaidait aussi celle du duc de Bourgogne qui désirait arriver à la pacification et comme, d'autre part, ses relations avec la maison de Bourgogne, dont son fils devait être encore le serviteur, sont alors plus connues que celles qu'elle pouvait avoir avec la maison de France, je n'hésite pas à voir, dans son *Epistre à la royne*, un écrit pro-bourguignon, du temps où la cause bourguignonne pouvait, en une certaine mesure, s'identifier avec la cause française. (1)

Quels furent les résultats de cette missive et de cette mission, auprès de la reine et du duc d'Orléans réunis à Vincennes ? Il semble, à lire Jouvenel, que les épitres envoyées de Paris, n'eurent pas grand succès auprès du duc d'Orléans qui s'obstinait à résister à son cousin de Bourgogne. Celui-ci, non moins entêté, allait assiéger le fort château de Vincennes lorsque, enfin, le duc Louis, peut-être influencé par la reine, céda et la paix fut criée à Paris. (2)

Pour la première fois, la querelle entre les deux cousins

---

1. La Vision (fol. 64) nous apprend l'entrée de Jehan de Castel au service de Philippe le Hardi. Aucun autre document n'en fait mention. On apprendra seulement qu'en 1422, il est secrétaire du Dauphin Charles. Depuis combien d'années ? Rien ne l'indique exactement. Mais, on voit, par les quittances que Christine donne, entre les années 1405 et 1408, à Jean-sans-Peur et à son frère qu'elle était alors presque officiellement un écrivain de la maison de Bourgogne. Son fils ne devait pas avoir cessé d'en faire partie.

Voir les quittances de Christine à Jean-sans-Peur. « *Par mandement dudit seigneur duc a Parts le 20 février* 1405 » (ce qui donne 1406, nouveau style) ; du même en 1407, et le 17 juin 1408. Du roi, on n'a que l'extrait d'un compte d'Alexandre Boursier, daté du 13 mai 1411. Rien auparavant.

2. D'après Jouvenel : « *Les princes et plusieurs gens de conseil* » allérent de Paris à Vincennes où étaient la reine et le duc d'Orléans « *Et fut advisé et conclu qu'on ne pouvoit appaiser cette division sinon qu'on accomplit au duc de Bourgogne ses requestes, ou la plupart de ce qu'il demandoit. Et de le faire et accomplir, le jurèrent tous les seigneurs presens excepté le duc d'Orléans qui ne voulut faire oncques aucun serment...* ». C'est alors que Jean-sans-Peur parle d'assiéger Vincennes, mais « *les autres seigneurs* » le retiennent. « *Et après plusiurs difficultez, le duc d'Orléans fit le serment comme les autres. Et fut crié a Paris que toutes gens d'armes vuidassent* ». Jouvenel, an 1405.



Digitized by Google

avait failli tourner au tragique. Beaucoup d'impondérables détournèrent l'orage. Il est difficile de mesurer la valeur de l'action personnelle de Christine, à ce moment précis.

Ce qu'elle demandait à la reine, dans sa lettre, c'était plus encore qu'une décisive intervention auprès des ducs, une sérieuse réforme morale, dans sa vie et dans celle de son entourage. Sur ce point, elle n'obtint rien d'Isabeau. En *1406*, les désordres de la cour ne sont pas réprimés et la hardiesse de leurs censeurs ne fait que croître. Alors paraît *le Songe véritable*, audacieux pamphlet dont les tendances pro-bourguignonnes sont nettement accusées. Il y est dit de la reine :

*« En males cures, elle tourna*
*« Sy que, en moins d'une année,*
*« Fu royne mal clamée*
*« Et le sera d'or en avant. »*

Et plus loin :

*« Quant est aussi de la royne*
*« Tout son penser, tout son attaine*
*« Est d'en prendre tant qu'elle peut*
*« Mais non pas tant comme elle veut. »* (1)

Cette fois, Jean-sans-Peur utilise la littérature. Il faut voir là le commencement d'une campagne de presse, — avant a lettre, — campagne qui sera adroitement poursuivie, notamment par le *Pastoralet*, poème beaucoup plus intéressant, quant à la forme que le *Songe véritable* et au moins aussi sévère pour Isabeau qu'il représente, sous le nom de Bérengère, et dépeint ainsi :

*« Elle estoit basse et brunette.*
*Mais touse n'y ot tant jonette,*
*Plaine de si grant gaieté,*
*Ne de si grant joliveté,*
*Sy amoureuse, ne sy lie.*
*Que ceste bergière jolie. »* (2)

Apparemment, Louis d'Orléans méprisa ces attaques. Il ne changea rien à sa conduite personnelle, rien à sa poli-

---

1. « *Songe véritable* ». Edit. Moranvillé pour la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, tome XVIII (Paris 1890). L'ouvrage comprend 3.174 vers.

2. « *Pastoralet* ». Cité par A. Coville : « *Les Cabochiens* », p. 38. Sur cet ouvrage, voir Doutrepont (op. cit., pp. 82 à 91).

Digitized by Google

tique, — toujours opposée à celle de son cousin, — « *La Geste des ducs de Bourgogne* », sans préciser, ajoutera qu'il prenait plaisir à peiner ce pauvre Jean-sans-Peur qui ne pensait pas à mal.

« *Car le duc d'Orlyens avoit le cuer felon*
*Et metoit tousjours peine, cuer et avision*
*A grever son cousin, qui tant estoit preudon.*
*Sy, depuis, l'en mesvint, peu plaindre l'en doist-on.* » (1)

On sait qu'il lui en *mesvint*, le 23 novembre 1407, lorsque, au sortir de l'hôtel de la reine, il trouva sur sa route, les assassins payés par son cousin. (2) Le diable avait tenté messire de Bourgogne. La *Geste* ajoute non sans cynisme :

« *Oncques puis ne parla ne françois ne breton.* »

Et ceci fut fait :

« *Pour le bien du roiaume et pour eschever le pis*
*Et pour le sauvement du roi et de ses fis.* » (3)

Nous cherchions en vain, dans l'œuvre de Christine, un écho de cette mort et de cet attentat. Il n'est pas douteux qu'elle en fut consternée. Elle perdait, elle aussi, les deux ducs. (4)

Si, du service de Louis d'Orléans, le jeune de Castel n'avait « *retiré aucun fruit* », sa mère ne devait pas oublier ses premières années de commerce avec les muses. Ne devait-elle pas au frère de Charles VI d'être arrivée à la notoriété ? C'est lui qui avait remis en honneur les nobles jeux de la poésie courtoise. C'est grâce à lui que la reine s'y est intéressée. Le poète qui avait pleuré la mort de Philippe de Bourgogne n'aurait-il pas dû déplorer la mort, plus cruelle,

---

1. « *Geste des ducs de Bourgogne* », cité par G. Doutrepont (op. cit., p. 75). Sur ce poème, voir le même ouvrage (pp. 69 à 82).

2. « *Tousjours y avoit quelques grommelis entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne et souvent falloit faire alliances nouvelles tellement que le dimanche vingtième jour de novembre, monseigneur de Berry et autres seigneurs assemblèrent lesdits seigneurs d'Orléans et de Bourgogne ; ils ouyrent la messe ensemble et receurent le corps de Nostre Seigneur et prealablement jurerent bon amour et fraternité par ensemble : mais la chose ne dura gaires car le mercredy ensuivant au soir, un nommé Raoulet d'Octonville s'embuscha en un hostel de la rue Barbette...* etc. ».Jouvenel, an 1407.

3. « *Geste des ducs de Bourgogne* », lot. cit., page 75.

4. C'est le mot du duc de Berry, apprenant que Jean-sans-Peur était l'assassin : « *Je perds ainsi mes deux neveux* ».

Digitized by Google

de Louis d'Orléans ? Je crois que l'auteur de cette mort fut trop promptement connu et que l'opinion publique lui fut trop peu sévère pour que Christine osât écrire et, surtout publier ses regrets. On ne peut douter, cependant, de leur réalité.

De Jean-sans-Peur, que pouvait-elle attendre désormais ? Il dévoilait, par ce fratricide, un fonds d'ambition sans scrupule et sans ménagement que ses contemporains connaissaient mal jusque là. Christine, qui ne veut pas se départir de son habituelle sérénité, sinon pour « *jeter hors des désirs de vertu* », est obligée de taire sa réprobation pour le crime et pour ce criminel. (1) Tout fait supposer que son fils était encore au service de celui-ci. Elle-même en était sûrement le créancier. Son silence fut peut-être méritoire, alors que des clercs se taillaient une belle réputation en torturant les textes pour excuser le tyrannicide. Le 8 mars 1408, Jean Petit fit l'apologie du meurtre. C'était le commencement de cette lutte à coups de discours et de mémoires juridiques qui, de l'assassinat de la rue Barbette à celui du Pont de Montereau, ne cessera point.

Le parti d'Orléans fit répondre à Jean Petit, par Thomas, abbé de Cérisy. Le nom de Christine reparaît ici, sans que, probablement, elle ait mis directement la main à cette défense. Thomas s'inspira de la ballade qu'elle avait composée sur la mort de Philippe le Hardi :

> « *Plourez, François, tous d'un commun accort,*
> *Grants et petits, plourez ceste grant perte.* »
>
> (Bal. L des Autres Balades.)

Il la reprend et la paraphrase en l'appliquant à Louis d'Orléans. (2)

---

1. C'est ce qu'elle affirme dans son livre de Policie : « *Se il est possible que de vice puist naistre vertu, bien me plaist en cette partie, estre passionnée comme femme, ainsi que plusieurs hommes au sexe feminin impugnent nor scavoir taire, ne tenir soubz silence l'abondance de leurs corages. Or viengne donc hors hardiement et se demonstre par plusieurs ruisseaulx la source et fontaine intarissable de mon corage qui ne peust estanchier de getter hors les desirs de vertu. O vertu ! chose digne et deifiée, comment m'osè-je vanter de parler de toy, quant je cognois que mon entendement ne te scaroit pas bien au vif comprendre, ne exprimer !* ». Livre de Policie, fol. 47 r°.

2. « *Le parti d'Orléans répliqua par la voix d'un religieux bénédictin, Thomas, abbé de Cérisy, lequel, s'inspirant d'une ballade de Christine de Pisan, sur la mort de Philippe le Hardi, applique au duc*

Digitized by Google

Christine ne dut pas ignorer. Il est possible qu'elle se réjouît de cette protestation faite par une autre, avec des mots à elle, mais sans son aveu. (1)

Que faisait-elle, durant ces années qui suivent la mort de Louis d'Orléans ? Plus triste sans doute que par le passé, elle travaille à deux ouvrages au moins, qui sont datés de cette époque : *Le Livre des fais d'armes et de chevalerie* (2) et les *Sept Psaumes allégorisés.*

Très différents par le sujet, ces deux ouvrages ont cette similitude d'être de purs travaux de librairie. Ils prouvent que la laborieuse Christine continuait de vivre de sa plume. Le second prouve, en outre, qu'elle n'osait même plus évoquer la mémoire de Louis d'Orléans.

### Les Sept Psaumes allégorisés.

La date de composition des *Sept Psaumes allégorisés* a été déterminée par Delisle. (3) Le commentaire du verset 18 du Psaume CI nomme comme pape régnant Alexandre V. Or, Pierre de Candie, cardinal de Milan qui prit ce nom, fut élu par le concile de Pise, le 26 juin 1409, et mourut le 3 mai 1410.

---

*Louis les lamentations exprimées par la poétesse... Cette imitation fut renouvelée et elle le fut par Jean Petit, lequel a repris trois fois la plume et présenté la même justification sous trois formes nouvelles (à Lille du 18 au 27 octobre 1408). L'une de ces formes est conservée dans un manuscrit que mentionne l'inventaire de 1467* » (Inventaire de la Librairie du duc de Bourgogne, édité par Barrois).

Le passage ci-dessus est extrait de « *la Littérature française à la cour de Bourgogne* », de G. Doutrepont, p. 287. L'auteur renvoie sur ce point à M. A. Coville : « *Sur une ballade de Christine de Pisan* », article de « *Entre camarades* », publication de la *Société des anciens élèves de la Faculté des Lettres de Paris*, Alcan 1901. D'après l'auteur de cet article, les répliques de Jehan Petit sont contenues dans le ms. f. fr. 5060 de la Bibliothèque Nationale et le ms. 10419 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

1. Sur la terreur bourguignonne qui semble déjà sévir et explique en partie le silence de Christine, on a le témoignage de Jouvenel : « *Jehan Petit*, dit-il, *s'efforça de justifier le cas advenu en la personne du duc d'Orléans* ». Il ajoute : « *Laquelle chose sembloit bien estrange a aucunes gens notables et clercs ; mais il n'y eut si hardy qui eust osé parler au contraire* ». Op. cit., p. 445.

2. Sur le « *Livre des fais d'armes* », voir notre 2e partie, ch. VIII.

3. Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, tome XXXV, 2e partie, pp. 551 à 559 et tirage à part, Paris, 1896.
Sur le même ouvrage, qui fit partie de la Librairie de Bourgogne. Doutrepont (op. cit., p. 203.)

Digitized by Google

De plus, un manuscrit de cet ouvrage fut offert au duc de Berry, le 1er janvier 1410. Christine l'écrivit, par conséquent, dans la seconde partie de l'année 1409. Elle en reçut la commande d'un personnage dont elle n'a pas parlé jusqu'alors et ne parlera plus désormais : le roi Charles de Navarre.

« *O sire, doulx Dieu,* dit-elle dans l'une des prières du recueil, *je ne te reclame pas de peu de chose, sire... que tu vueilles regarder en pitié les ames... du roy Charles le quint, du duc Philippe de Bourgogne... Que tous roys, princes chrestiens et par espetial ceulx du sang royal de France et de tous leurs parens et affins vueillez avoir en ta saincte garde, c'est assavoir le roy Charles de France, si que dit est, le roy Loys de Cecile, le roy Charles de Navarre, par lequel commandement et voulenté ceste presant œuvre est faitte, laquelle ou prouffist de son ame soit....* »

On a remarqué que Christine place sur les lèvres de Charles de Navarre des prières « *pour les pires ennemis de sa famille.* » (1) Charles IV, dit le Noble est, en effet, un converti politique, descendant de ce Charles le Mauvais, bien connu par ses menées antifrançaises, sous le règne de Jean le Bon. Lui-même fut rallié à la cause française par l'habileté de Charles V. Mais, son rôle, au moment où il se montre amateur de beaux livres de prières, n'apparaît pas très noble, malgré son surnom. Ce serait lui, au dire d'historiens dignes de foi, qui de concert avec le duc de Bourgogne aurait fait condamner Montaigu afin de partager ses riches dépouilles. Quoi qu'il en soit, il fut certainement, un jour, le client de Christine, au sens moderne du mot.

Fut-il l'un de ses amis ? C'est bien douteux. En tout cas, ce travail ne le prouve pas. Il ne prouve pas non plus qu'elle fut, alors, en relation avec les princes qu'elle nomme ici. Mais il indique qu'elle ne devait pas songer, officiellement au

---

1. Samuel Berger qui parle de cet ouvrage sans nommer Christine dans « *La Bible Française au Moyen Age* ». (Paris, 1884).

« *Voici donc un ouvrage de dévotion,* dit-il, *écrit entre les années* 1404 *et* 1410, *aux frais du roi de Navarre et d'après ses volontés. dans lequel il a ordonné d'insérer une prière en faveur de ceux qui, pendant la vie de son père, avaient été les objets de sa haine la plus cruelle* ». S. Berger op. cit. p. 296. Ce n'est pas tout à fait exact. Le roi de Navarre désirait un commentaire des Sept Psaumes pénitentiaux et l'avait commandé à Christine. Il ne le lui avait pas dicté.

Digitized by Google

moins, à Louis d'Orléans et à ses descendants. La prière citée ci-dessus fait mention de Charles VI, de son cousin, Louis d'Anjou, roi de Sicile de son oncle Jean de Berry, de son cousin Jean-sans-Peur, et du duc Louis de Bourbon. La reine est nommée, ailleurs. Parmi les trépassés, Charles V et Philippe de Bourgogne tiennent le premier rang. Mais, pas un mot de Louis d'Orléans dont l'assassin a repris sa place parmi ceux du « *sang royal de France* ».

Digitized by Google

## II

En 1409, une grande partie des malédictions du peuple de Paris et des accusations des fauteurs de réformes tombaient sur Jehan de Montaigu, fonctionnaire enrichi qui, dit Jouvenel des Ursins, avait, pendant seize ans, « *comme tout gouverné* ». (1) Ami de Louis d'Orléans, dont il favorisait les dépenses, il maintint son crédit, deux années encore après la mort de ce prince, malgré l'hostilité du duc de Bourgogne. Comme il conduisait le roi à sa guise, c'est à lui qu'on devait la réconciliation apparente faite à Chartres, le 9 mars 1409, la fameuse paix « *de malice fourrée* ». (2) Il paraît avoir été l'ami et l'un des protecteurs éclairés de Christine. Elle le nomme avec éloges, dans le *Livre des fais et bonnes meurs*, dans le chapitre où elle parle « *d'aucuns du sang royal et de tous en général et des nobles de France* ». Ces nobles sont Charles d'Albret, Jacques de Bourbon, Tancarville, Heugueville « *et d'autres preudes hommes et conseillers loyaulx de la personne du Roy, si comme messire Jehan, seigneur de Montagu, vidame de Laonnois et grant maistre d'ostel du roy, chevalier sage, preudomme et de conscience.* » (3)

C'est précisément de conscience qu'on l'accusait d'être dénué. (4) Avait-il réellement commis les malversations qu'on

---

1. *Le septième jour d'octobre fut pris messire Jehan de Montaigu grand maistre d'hostel du Roy qui avoit presque de seize a dix-sept ans, comme tout gouverné le royaume de France et avoit marié ses filles bien grandement et hautement, en grands lignages et fait plusieurs acquests* ». JOUVENEL, an 1409.

2. Sur la paix de Chartres, voir A. COVILLE, op. cit., page 5. « *Et fut la paix faicte*, dit Jouvenel, *et y eut certains accords traitez et promesses faites et sermens et se entrebaiserent Orleans et Bourgogne. Et y eut grandes joies faictes par tous. Ce faict, le duc de Bourgogne, sans boire ni manger en la ville, monta a cheval et s'en partit. Et avoit un tres bon fol en sa compagnée, qu'on disoit estre fol sage, lequel tantost ala acheter une paix d'eglise et la fist fourrer et disoit que c'estoit une paix fourrée ; et ainsi advint depuis* ».

3. Fais et bonnes meurs, 2e partie, ch. XVII.

4. Entre autres DESCHAMPS qui le détestait cordialement ainsi qu'en témoignent deux de ses ballades (n° 784 et 788, tome IV, p. 28).

DESCHAMPS reproche à Montaigu de l'avoir obligé de vendre à vil prix une maison qu'il avait à Paris. De là ses imprécations :
« *Sire sainct Mor, rendez le moy gouteux* », etc.

Digitized by Google

lui reprochait ? — Peut-être. Mais, la plupart de ses accusateurs ont la conscience si chargée eux-mêmes qu'on se sent incliné à le plaindre. Il était trop influent, trop riche, surtout. Il gênait Jean-sans-Peur et devait disparaître. Plus facilement encore que pour le meurtre de Louis d'Orléans, on put donner une apparence de justice à ce crime politique. La fin de Jean de Montaigu fut assez courageuse et assez digne pour qu'il laissât dans l'histoire la figure d'une victime et non d'un criminel. (1)

Cette mort, le 15 octobre 1409, fut le signal de la guerre civile. Le sang versé, malgré quelque ombre et quelque appareil de justice, ne pouvait qu'exciter les passions. Bien vainement, quelques-uns crurent que le procès du prévôt était le commencement d'une sérieuse réforme administrative opérée de concert par les princes réconciliés. Tandis que le duc de Bourgogne, débarrassé du gênant Montaigu, parle en maître à la cour, le 15 avril 1410, à Gien, le vieux duc, Jean de Berry, le jeune Charles d'Orléans et ses frères, le duc de Bourbon, le comte d'Alençon et Bernard, comte d'Armagnac, se lient par un traité. Bientôt, leur armée, commandée par le redoutable Bernard d'Armagnac, va s'avancer sur la capitale. Pour délivrer le malheureux Charles VI de la tutelle de Bourgogne, ils vont commencer par piller, rançonner et brûler tout le pays de France sur le chemin de Paris. (2)

C'est alors que Christine compose, sous le titre de « *Lamentacion sur les maux de la France* », une épitre destinée aux princes de l'armée d'Orléans et en particulier au duc de Berry.

Le 23 août, 1410, de Paris, la ville désolée et toujours aimée, elle écrit :

« *Seuletté, a part, estraignant a grant paine les lermes qui ma vue troublent et, comme fontaine, affluent sur mon visage, je m'esbahiz et en complaignant dis...* » (Op. cit. p. 141.) (3)

---

1. D'après JOUVENEL, il fut condamné par messire Pierre des Essars « *a estre descapité aux Halles de Paris... Et estoit moult plaint de tout le peuple* ».
Les ducs de Bourgogne et de Berry se partagèrent ses biens avec Charles de Navarre.

2. Voir « *Les Cabochiens* », de COVILLE, p. 7.

3. Je cite la *Lamentacion*, comme la lettre à Isabeau de 1405, d'après l'ouvrage de THOMASSY (pages 141 à 149) qui reproduit le ms. de la Bib. Nat. f. fr. 24.874.

Digitized by Google

Ce qu'elle dit doit moins être jugé comme un morceau de littérature que comme des cris d'enfant dont la mère est attaquée et cette tendresse de cœur pour une mère d'adoption est doublement touchante.

Christine, même dans son émotion, reste la raisonnable et scolastique Christine. Comme au temps du « *Chemin de Long Estude* », elle s'émerveille de cette lutte contre nature et de cette déraison. Elle gémit de voir l'homme ramené « *a nature de cruelle beste...* » « *Où est donc la raison*, dit-elle, *qui lui donne le nom de animal raisonnable ?* ».

Elle ose demander aux princes ce que leur ont fait les Français pour qu'ils les mettent en pareil état.

« *O tu, chevalier qui viens de telle bataille, dy moy je t'en prie quel honneur tu emportes ?* ».

Elle prévoit la famine, les rébellions du peuple devant la surcharge d'impôts « *et en surquetout, les Angloiz par de coté qui parferont l'eschet et mat, se Fortune y consent.* »

Il faut bien encore qu'elle cite quelques faits de l'ancienne histoire, mais si peu : les dames d'Argos et les Sabines, et si brièvement, que nous pouvons lui pardonner. Ceux qu'elle met en cause ici, ce sont les vivants, la reine d'abord :

« *Hé royne couronnée de France, dors tu, adès ? Venez,*
« *venez, vous tous, saiges de ce royaume, avec votre royne !* »

Que fait donc, en effet, pour terminer ces querelles, cette brillante Université de Paris, gardienne et dispensatrice de science où Christine a cru rencontrer, naguère, dame Philosophie ?

« *Hé ! clergie de France, lairas tu ainsi a fortune courir*
« *son influence ? Pourquoi ne faiz processions, par devotes*
« *prières ?* »

Il faut remuer la terre et le ciel. Christine ne comprend pas, ne veut pas comprendre qu'on ait un peu de sang dans les veines, qu'on sente venir l'orage et qu'on l'attende, sans rien faire pour se sauver, ni sauver ses frères. Elle, du moins, de toute sa force, crie au secours :

« *Devotes femmelettes, criez misericorde pour cette grief*
« *tempête ! Ha ! France, France, jadis glorieux royaume, Hé-*
« *las ! Comment diray-je plus ? Car très amers plours et ler-*

Digitized by Google

« *mes incessables dechierent comme ruisseaux sur mon pa-* « *pier* ». (1)

N'y a-t-il pas là un peu de cette véritable éloquence qui se moque de l'éloquence ?

Christine laisse sa plume pour essuyer ses larmes « *qui mouillent piz et giron* ». Elle pleure parce que les autres nations, la sienne même, se riront de la France :

« *Alez, alez, vous François, qui vous vantiez du doulz sang* « *de vos princes non tyrans et vous escharnissiez de nos* « *usaiges de Guelfes et de Ghibelins* ». Maintenant, vous aussi, vous vous égorgez entre frères.

Dans l'armée qui s'avance menaçante sur Paris, Christine voit le duc de Berry, le frère du sage roi. Plus encore qu'à la reine, elle lui adresse ses supplications :

« *O duc de Berry, comment est-il possible que ton très* « *benigne cuer puist souffrir de venir a journée precise, en* « *assemblée de bataille mortelle, a douloureuses armes contre* « *tes nepveux ? Si t'en viens a Paris, en la cité ton père ou tu* « *nasqui, qui a toy crie en lermes, soupirs et pleurs et te de-* « *mande et requiers : Viens tost reconforter la cité adoulée et* « *te avances avec la langue de correction vers tes enfans.* » (Loc. cit. p. 147.)

Elle rappelle Thèbes et les frères ennemis, la fortune des batailles qui est douteuse. Les armes, dit-elle, il faut les tourner « *contre ceulx qui nous sont naturels ennemis.* » (Loc. cit. p. 148.)

C'est à Berry que dut être remise cette épitre, c'est à lui que s'adressent les derniers mots :

« *Le Saint Esprit acteur de paix te doint cuer et courage* « *de tost mettre a fin. Amen* ». (Loc. cit. p. 149.)

Suivent les souhaits pour elle et sa signature.

« *Et a moy, povre voix criant en ce royaume, desireuse*

---

1. On peut saisir ici une réminiscence des lamentations sur Florence et toute l'Italie que le Dante a mises sur les lèvres de Sordello :

« *Ahi serva Italia, di dolore ostello,*
*Nave senza nocchiero in gran tempesta*
*Non donna di provincie, ma bordello !...* »

(Purgatorio C. VI, vers 76-78).

Digitized by Google

« *de paix et du bien de vous tous vostre servante Cristine.* »

Nous ne savons si le duc de Berry reçut copie de cette épitre, alors qu'il s'avançait vers Paris, si lui, la reine ou quelque autre fut ému par cette voix, « *criant dans le royaume* ». Les passions des uns, l'apathie des autres pouvaient les rendre sourds.

Voici ce que dit Jouvenel :

« *Le duc de Berry vint à Tours, d'ou il envoya une ambassade devers le roy et le roy, devers luy. Pour abreger, il y eut plusieurs ambassades d'un costé et d'autres qui s'en retournèrent sans rien faire. Plusieurs lettres aussi se escrivoient, d'un costé et d'autre, lesquelles ne portèrent aucun effect.* »

La *Lamentacion* adressée au duc de Berry est très vraisemblablement l'une de ces lettres qui « *ne porta aucun effect* ». Le parti d'Orléans croyait toujours, — d'après le même Jouvenel. — à une manœuvre bourguignonne.

« *Et pource que le duc de Bourgogne estoit a Paris et avoit en ses mains le Dauphin, toutes les lettres qui s'escrivoient a monseigneur de Berry et autres seigneurs se faisoient au nom du roy ou dudit monseigneur le Dauphin* ».

Jean de Berry poursuivit son chemin avec l'armée d'Armagnac. Ils arrivèrent sous les murs de Paris, le 10 octobre. (1) Ils portaient en sautoir une écharpe blanche, signe distinctif qui leur fit donner le surnom de « *barrés* ». Ils avaient quelque bon droit, à cause de cet assassinat de Louis d'Orléans, qui demeurait impuni, à cause de cet assassin, qui continuait à se faire honneur de son crime, à cause des hommes à chaperons blancs de Caboche et Capeluche, peu recommandables soutiens du parti bourguignon. Cependant, le 2 novembre, à Bicêtre, les deux partis firent la paix. On a dit que cet accord fut l'œuvre d'Isabeau, officiellement régente en vertu des letttres patentes du 31 décembre 1409. Aurait-elle été réveillée par le cri de Christine :

---

1. « *Les ducs de Berry, d'Orleans et les contes d'Alençon, de Richemont et d'Armagnac vinrent, accompagnez de trois à quatre mille chevaliers et escuyers devant Paris et de toutes parts couroient et n'estoient que pilleries, roberies et destruction de peuple qui estoit chose tres pitoyable* ». JOUVENEL, an 1409.

Digitized by Google

« *Hé, royne couronnée de France, dors-tu, adès ?*». (1)

Elle n'est pas alors, elle ne sera même jamais l'ennemie du bien public. Elle est seulement, et trop profondément, l'amie de son propre bien-être. Elle est celle qui dort, quand elle est chargée de veiller. Elle est, enfin, une femme très ordinaire là où il aurait fallu une femme très supérieure. Pour vivre au temps de Marguerite de Valdemar, elle n'est pas forcément douée comme elle. Elle n'eut rien, sans doute, ni de la Sémiramis du Nord, ni de l'antique Sémiramis. (2) L'action de Christine sur elle n'est pas prouvée, encore que leurs rapports le soient. Tout particulièrement, je n'ose affirmer, comme le faisait Thomassy, que la Lamentacion de Christine toucha le cœur d'Isabeau. (3) La paix de Bicêtre est en corrélation de dates avec cette supplique, mais l'accord des princes, pour autant que la reine y travailla, prouve sa participation plus ou moins habile au gouvernement, la pression plus ou moins considérable sur elle du terrible Bourguignon, elle ne prouve pas positivement qu'elle ait été ébranlée par Christine.

Mais, ce qu'il faut bien remarquer, c'est que celle-ci, après la composition de cette épitre à Berry, reçut une forte gratification, prise sur le trésor royal. Le compte du receveur général des Aydes pour le fait de la guerre en fait mention :

« *A demoiselle Christine de Pisan, veufve de feu maistre Estienne de Castel, jadis clerc, notaire et secrétaire du Roy, pour consideracion de bons et agreables services que feu maistre Thomas de Boulogne, en son vivant conseiller et astrologue du feu roy Charles, que Dieu pardoint, et que le dit seigneur et aussi père d'elle avoit faits et pour certaines autres*

---

1. Lamentacion, loc. cit., p: 144.

2. Marguerite de Valdemar (1353-1412) femme du roi Hakon de Suède et Norvège, qui réunit le Danemark à ces deux états, était surnommée la Sémiramis du Nord. Christine dit, dans une ballade, qui paraît bien adressée à la reine :

« *Semiramis, ressemblez de largesse* ».

Il est bon de noter que, d'après la biographie de Sémiramis qu'elle donne dans la « *Cité des Dames* », Christine est très persuadée de la haute vertu de cette « *preuse* ».

3. Thomassy, op. cit., p. XXIII.

Digitized by Google

*causes et consideracions, deux cens livres, par lettres du Roy, du* 13 *may* 1411. » (1)

Août 1410, mai 1411, il est utile de rapprocher ces deux dates. Quelles sont ces « *autres causes et consideracions* » qui ont plaidé en faveur de Christine ? — Ne serait-ce pas cette « *Lamentacion* » sur les maux de la France ? — Il est vrai que ce pourrait être aussi l'offre, au premier janvier, « *par bonne estrenne* » de quelque beau manuscrit. Il n'est pas douteux que Christine fit au roi Charles VI et plus sûrement encore à la reine Isabeau, présent de plusieurs de ses ouvrages. Elle composera pour le Dauphin, Louis de Guyenne, son *Livre de la Paix*, elle avait dédié auparavant, à la jeune épouse de celui-ci, son « *Livre des Trois Vertus* ». Or, nous ne trouvons que cette mention de 1411 qui indique qu'elle reçut les honoraires qui lui étaient justement dus. Nous restons, de ce fait, assez embarrassés pour déterminer exactement l'époque des relations de Christine avec la cour de France et en particulier avec Isabeau.

Peut-on faire remonter ces rapports au début de la carrière littéraire de Christine, c'est-à-dire à la fin du quatorzième siècle ? — Certains croient pouvoir le faire, en acceptant la mention d'un manuscrit qui attribue à Christine la traduction de la Passion faite pour la reine en 1398. Je dirai plus loin pourquoi je ne pense pas pouvoir le faire. (2) On ne trouve de preuves des relations de Christine avec Isabeau qu'en 1402. Cette preuve est donnée par l'envoi des *Epistres sur le Roman de la Rose*. Christine considère la reine comme très capable de s'intéresser à cette discussion littéraire. De plus, elle se déclare son « *humble chambariere* ». (3) On peut se demander s'il s'agit là d'une formule de politesse ou si vraiment à cette époque Christine fit partie de la maison d'Isabeau. Je penche pour la première explication.

Au reste, il est fort possible que cet envoi ne soit pas un début. Des ballades de Christine sont adressées à la reine de France, qui sont des premières œuvres de notre poète. Deux

---

1. Extrait du 4e et dernier compte d'Alexandre le Boursier, receveur général des Aydes pour le fait de la guerre. Cité par Le Laboureur : « Histoire de Charles VI ».Edit. Bilaine 1638, p. 82.

2. Chapitre VIII de notre 2e partie.

3. Voir ci-dessus notre chapitre III.

Digitized by Google

pour le jour de l'an, mais sans marquer de quelle année. Dans l'une de ces ballades, Christine annonce l'envoi d'un ouvrage, œuvre savante, car elle dit :

« *Cestui ou est comprise*
*Matiere qu'ay en haulte place prise.* » (1)

Je suppose, sans pouvoir vérifier cette supposition, que cet ouvrage est « *l'Epistre d'Othea* », dont on peut fixer la composition, — nous l'avons vu, — aux environs de 1400. On n'en retrouve pas trace, dans la librairie du Louvre, ni de la reine Isabeau. Le seul manuscrit de Christine dont on puisse affirmer qu'il fut offert à la reine est le Harley 4431, qui passa en Angleterre en 1426. Paul Meyer le croit composé entre les années 1410 et 1415. Il n'est pas douteux que Christine fournit la bibliothèque d'Isabeau avant cette date. J'incline beaucoup à croire que la reine ne fut pas étrangère à la réunion en recueil des premières Cent Balades, qui commencent ainsi :

« *Aucunes gens me prient que je face*
*Aucuns beaulz diz et que je leur envoy*
*Et de dittier dient que j'ay la grace ;*
*Mais, sauve soit leur paix, je ne scaroye*
*Faire baulz diz, ne bon, mais toutevoye,*
*Puis que prié m'en ont de leur bonté,*
*Peine y mettray, combien qu'ignorant soie,*
*Pour accomplir leur bonne voulenté.* »

(Edit. A. T. Tome I p. 1.)

La dernière ballade rappelle ce même désir :

« *Cent balades ay ci escriptes*
*Trestoutes de mon sentiment,*
*Or en sont mes promesses quites*
*A qui m'en pria chierement.* »

(Edit. A. T. tome I p. 100.)

On comprendrait mal que la reine eut été alors indifférente à l'œuvre courtoise de Christine, elle qui manifestait son goût littéraire par les emprunts qu'elle faisait à la bibliothèque du

1. Ces ballades adressées à Isabeau sont les n°s 18 et 36 du recueil des « *Balades de divers propos* ». La ballade 11, du même recueil est signalée par M. Roy comme probablement adressée à la reine. C'est dans celle-ci que Christine rappelle Semiramis et nomme cinq femmes « *preuses* ».

Digitized by Google

Louvre. Entre 1388 et 1392, on voit qu'elle conserve le *Saint Graal*, le *Bel Escanor*, l'*Enserrement de Merlin*, *Tristan*, *Torrez*, *le Chevalier au cercle d'or* et le *Bestiaire d'Amours*.(1) Les comptes de l'argenterie, comme les inventaires de bibliothèques, indiquent les nombreuses dépenses faites par Isabeau pour l'achat ou la confection de manuscrits. On voit, par l'un de ces comptes, qu'elle acheta, le 15 janvier 1399, de Pierre le Portier « *un livre nommé les cent ballades* ». Vallet de Viriville et Delisle ont attribué ce livre à Othe de Granson. Mais, nulle part ailleurs, on ne voit que Granson ait composé un recueil de ce genre. Il est plus probable qu'il s'agit des *Cent ballades des chevaliers de Damas*, comme on l'a également supposé.(2) A moins que ces *Cent Ballades* ne soient celles de Christine. La date de 1399 est suggestive à ce sujet. Il ne s'agit pas d'un livre offert par son auteur. Il s'agit d'un manuscrit mis dans le commerce. Ne serait-ce pas plutôt le fait de Christine que celui de Jehan le Sénéchal ?

Quoi qu'il en soit du début des relations entre Christine et Isabeau, nous savons qu'en 1402 les *Epistres sur le Roman de la Rose* lui furent offertes et qu'en 1405 une Epistre lui fut personnellement adressée. Nous savons aussi qu'un manuscrit de très grande valeur artistique fut composé pour elle.(3) Une épître liminaire, en vers l'indique :

*« Si l'ay fait, ma dame, ordener*
*Depuis que je sceus qu'assener*
*Le devoye a vous, si qu'ay sceu*
*Tout au mieulx et le parfiner*
*D'escripre et bien enluminer,*
*Dès que vos command en receu. »*

Ce manuscrit est un recueil qui contient une grande partie

---

1. Sur ces emprunts, voir L. DELISLE : « *Recherches sur la Librairie de Charles V* », tome I, pp. 132 à 135. VALLET DE VIRIVILLE a donné une étude sur la bibliothèque d'Isabeau de Bavière dans le « Bulletin du Bibliophile » de 1858.

2. Sur ce *Livre de Cent Ballades* et son attribution non plus à Othe de Granson, mais à Jehan le Senechal, pour les chevaliers de Damas, voir G. RAYNAUD : « *Le Livre des Cent Ballades de Jehan le Seneschal* » (A. T. Paris 1905) et A. PIAGET, Romania XXIII « *Oton de Granson et ses poésies* ».

3. Il s'agit du ms. Harley 4431 du Bristish Museum, sur lequel on trouve une étude de P. MEYER, dans l'édition de l'œuvre en vers de Christine (T. I, p. XIV à XVII).

Digitized by Google

de l'œuvre de Christine. L'œuvre lyrique y est au complet. Les dits amoureux y sont également. De même, les prières, *l'Epistre à Eustache Deschamps, l'Epistre d'Othea, le Chemin de Long Estude.* En prose, on y trouve les *Epistres sur le Roman de la Rose,* le *Livre de Prudence,* et la *Cité des Dames.* La dernière œuvre qui y est transcrite nous a été conservée là seulement. C'est le recueil intitulé « *Cent Balades d'amant et de dame* », qu'on peut considérer comme une suite du *Livre du duc des vrais amans.* Mais, bien que les « *Cent balades* » aient figuré dans la librairie de Bourgogne, je n'hésite pas à les croire composées très spécialement pour la reine.

Ces *Cent Balades* sont précédées d'une bonne ballade liminaire, dans laquelle Christine, plus encore qu'au début du *Livre du Duc,* se déclare peu disposée à parler d'amour et d'amoureux :

*« Or pry-je a Dieu que n'en soye lassée*
*Car mieulx me pleust entendre a autre afaire*
*De trop greigneur estude, mais taussée*
*M'y a personne doulce et debonnaire*
*Pour amende de ce que ay dit que traire*
*En sus se doit d'amoureux pensement*
*Toute dame d'onneur, si m'en fault traire*
*Cent balades d'amoureux sentement.*

*Prince, bien voy que il se vauldroit mieux taire*
*Que ne parler a gré : voy ci comment*
*Payer m'en fault d'amende volontaire*
*Cent balades d'amoureux sentement. »* (1)

L'éditeur de ces *Cent Balades* les a cru tout d'abord écrites pour Isabeau, ainsi que l'*Epistre* dédicatoire du manuscrit. Mais, plus tard, il a changé d'avis. Dans le troisième tome de son édition, il avance que Marie de Berry duchesse de Bourbon et non la reine de France lui paraît être cette personne « *doulce et debonnaire* » dont il est question ici. (2) Je dirai plus loin, à propos du « *Livre du duc* » pourquoi Marie de Berry ne me semble nullement préoccupée des jeux de la poé-

1. Cent Balades d'amant et de dame Ms Harley 4431 fol. 376 à 398. Edit. A. T., tome III, p. 209 et ss.

2. Voir les introductions des tomes I et III de M. Roy à son édition.



Digitized by Google

sie courtoise. Nous verrons aussi que Christine lui dédie un ouvrage qui n'a rien d'un dit amoureux « *l'Epistre de prison de vie humaine* ». Quant à la reine on sait assez qu'elle se plaisait aux « *amoureux pensements* ». Que Christine engagée par elle, après avoir médit de l'amour courtois dans le *Livre des III Vertus*, puis même dans son dernier roman en vers, le *Livre du Duc*, se soit décidée à rimer, contre son gré, « *Cent balades d'amoureux sentement* », cela s'explique assez bien par le désir de satisfaire celle à qui elle voulait offrir ce magnifique volume, dont la confection dut lui coûter assez cher et pour lequel elle devait souhaiter une forte gratification.

Il est bien dommage que l'épître dédicatoire, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, ne donne aucune indication quant à la date de cette copie. P. Meyer, dans l'étude qu'il lui a consacrée, dit qu'elle fut écrite entre 1410 et 1415. Je crois qu'il faut reculer ces deux dates. Il y a dans les « *Autres balades de divers propos* », qu'on y trouve, une pièce adressée à Jean de Bourbon qui prouve qu'en effet certaines parties furent écrites vers 1410 et que l'ouvrage ne fut pas présenté à la reine avant cette date. Mais, il dut demander un long travail des écrivains et des enlumineurs. Je le croirais plus volontiers composé entre 1408 et 1410.

Christine, nous l'avons vu au sujet des *Sept Psaumes allégorisés*, se rapprocha du parti vainqueur, c'est-à-dire du duc de Bourgogne et de la reine de France, après l'assassinat de Louis d'Orléans. On ne peut admettre, comme l'ont fait quelques-uns de ses biographes, qu'elle cessa d'avoir des rapports avec Isabeau, à partir de 1405 et des désordres stigmatisés par Jacques le Grant. (1) S'il y eut une période d'éloignement de Christine, un temps où plus que jamais, elle se réfugia dans son « *estude* », entre 1405 et 1408 ou 1409, il est constant, — et le manuscrit Harley, comme le compte du receveur des aides le prouvent, — qu'il y eut ensuite un moment où la reine lui commanda un recueil.

Est-ce seulement en ce temps qu'elle composa les *Cent balades d'amant et de dame*, ou s'est-elle plu à compléter alors ce recueil ? Je ne saurais l'affirmer, mais je suis persuadée

---

1. Mlle Laigle dans son étude sur le « *Livre des Trois Vertus* », p. 24 et Thomassy sur les œuvres politiques de Christine.

Digitized by Google

qu'il fut réuni à l'intention spéciale d'Isabeau, comme aussi qu'il marque le point terminus des rapports entre elle et Christine. A dater de la révolution cabochienne, nous ne trouvons plus aucun ouvrage qui soit adressé à la reine, aucune mention de la reine, dans les œuvres de celle qui lui offrit humblement agenouillée et le « *chief enclin* » l'un des plus beaux manuscrits de la bonne époque. (1)

---

1. Sur ce ms, outre l'étude de MEYER, il faut signaler les études anglaises de T. F. DIBDIN, dans *Bibliographev's Decameron* (London 1817). SCHAW, *Dresses and Decorations of the Middle Age* (London, 1843). « *The Illuminator Magazine* », nos 8 et 9 de l'année 1862. Le tome III de l'édition de M. ROY, reproduit la 1re page de ce ms. L'épître liminaire est donnée dans l'Introduction du tome I.

Digitized by Google

## CHAPITRE VI

### Du Livre de la Paix a la Révolution
### 1413-1418

Louis de Guyenne et le Livre de la Paix. Les troubles et la guerre intestine continuent. Les Anglais, « *par de costé* », comme l'a dit Christine « *parferont echet et mat* ». Après Azincourt, Christine écrit « l'*Epistre de prison de vie humaine* », commencée peut-être pour Jean de Berry et offerte, après sa mort a sa fille, Marie, duchesse de Bourbon. Rapports de Christine avec l'un et l'autre. La révolution cabochienne de 1418 la chasse de Paris.

### I

Le « *Livre de la Paix* » de Christine, dont il ne reste, qu'un seul exemplaire sur papier, dans un recueil de notre Bibliothèque Nationale, est dédié à Louis de Guyenne, dauphin de France et fut composé expressément pour lui. Lui fut-il offert ? — C'est bien douteux, car on ne trouve nulle trace de ce cadeau et l'exemplaire conservé, bien qu'il soit illustré de ses armes, semble assez pauvre pour la librairie d'un aussi délicat amateur. (1) Il paraît probable que Christine ne parvint pas à faire entendre directement sa voix, la voix de la raison, au

1. C'est dans le ms. 1182 du f. fr. de la Bibliothèque Nationale que se trouve la seule copie que je connaisse du « Livre de la Paix ». Ce ms. sur papier contient aussi une copie assez peu lisible du « Livre de la Cité des Dames ». Sur ce ms. voir ci-dessus notre introduction.

Digitized by Google

fils de Charles VI, alors « *attendant la couronne* » qu'il ne devait pas porter.

Né en 1397, Louis de Guyenne était le troisième fils de Charles VI et d'Isabeau, (1) depuis septembre 1404, le gendre de Jean-sans-Peur, dont il avait épousé la fille Marguerite. Il fut, dit-on, sévèrement jugé par ses contemporains. (2) Il est peu connu des nôtres. Son action, malgré qu'il mourut jeune, vaut d'être retenue. Les historiens s'accordent pour nous dire qu'il était grand amateur de beaux livres et d'orfévrerie, comme son oncle, Jean de Berry, passionné pour la musique et le théâtre, comme son oncle, Louis d'Orléans, cupide, comme le premier, de mœurs peu retenues, comme le second.

Louis, dit une note qu'on trouve en marge des registres du Parlement, « *estoit bel de visage, souffisamment gros et grant, de corps pesant, tardif, peu agile, volontaire et moult curieux et magnifique d'habits et joyaulx, desirant grade d'honneur par dehors et grant depensier a ornements de chapelle privée, qui moult grant plaisir avoit a son d'orgues, lesquels entre les autres obligations mondaines hantoit diligemment... Si avoit-il musiciens de bouche et de voix, et pour ce avoit chapelle de grant nombre de jeunes gens. Et si avoit bon entendement, tant en latin qu'en françois, mais l'employoit peu, car sa condition estoit d'employer la nuict a veiller et a peu faire et le jour a dormir.* » (3)

Tout ceci permet de comprendre pourquoi, avec tant d'insistance, Christine lui parle de la vertu de libéralité, ensuite, « *de convoitise et du mal qui en vient* », lui rappelle que le sage roi savait être large et aumônier et faisait gagner les

---

1. Le premier Dauphin, né le 25 septembre 1386, mourut en décembre suivant, le second, né en février 1392, mourut en 1402.

2. Au dire de M. MIROT, dans son étude sur la famille d'Orgemont. « Dans cette campagne, le comte d'Armagnac conduisait les troupes royales et avec lui marchait le duc de Guyenne, héritier de la couronne. Ce dauphin a été très sévèrement jugé par ses contemporains... Jouet de l'ambition des factions rivales, tiraillé entre les Armagnacs et les Bourguignons, il avait longtemps subi l'influence de Jean-sans-Peur, dont il avait épousé la fille. Les événement de 1413 lui firent secouer le joug ». L. MIROT : « *Une grande famille parlementaire aux XIV^e^ et XV^e^ siècle.* » (Tome XVIII de la Bibliothèque du XV^e^ siècle), p. 150.

3. L'édition Michaud et Poujoulat (*Mémoires pour servir à l'histoire de France*) donne ce texte p. 645-6 du tome II.

Digitized by Google

gens du peuple, enfin lui signale les dangers d'une jeunesse trop peu sévère. (1)

Au temps où Charles VI était assez Bourguignon pour mettre le siège devant Bourges que tenaient Jean de Berry et les Armagnacs, le dauphin Louis, qui avait accompagné son père, s'était activement employé à le rapprocher des Orléans vers lesquels l'entraînaient toutes ses tendances. Son rôle avait été bienfaisant. C'était un heureux début dans la vie publique. Il attachait son nom à la conclusion de la paix d'Auxerre. (2)

Il faudrait pouvoir revivre avec les contemporains, avec Christine, les déplorables années qui ont suivi l'assassinat de Louis d'Orléans pour sentir la joie qui accueillit dans Paris l'annonce de ce traité. Les Parisiens étaient las de se suspecter et de s'entredéchirer. Ils ne demandaient unanimement qu'une chose : la paix. Ainsi que Christine l'avait suggéré, ils avaient fait « *devottes processions* » et nombreuses et longues. (3)

---

1. C'est dans la 3e partie du livre, longue de 48 chapitres, que Christine traitera ce sujet :

XXIV. — De convoitise et du mal qui en vient.

XXV. — *Item*, parle du blasme qui est dit du vice de convoitise.

XXVI. — *Item*, encore soubs la vertu de liberalité, la bonne ordonnance que le susdit roy tenoit en oyant requestes.

XXVII. — *Item*, parle des beaux ouvrages que le susdit fist faire et comment faisoit gaingner les gens du peuple.

XXVIII. — *Item*, parle des grans charges et affaires que le dit roy Charles avoit en fraiz, en mises et comment nonobstant tout se fournissoit bien et bel en paye et despence.

XXX. — *Item*, parle de la largesse du dit roy et la discrète maniere qu'il avoit de donner dons.

XXXVII. — *Item*, blasme volupté de corps en prince et estre trop abandonné a plaisirs charnelz.

XL. — *Item*, encores de ce mesmes et louange de l'ordre de mariage.

XLI. — *Item*, le grant mal, qui peut venir a prince par le vice de paresse.

XLII. — *Item*, comment prince doit volontiers communiquer entre les siens.

XLIII. — *Item*, comment prince ne doit aimer flateurs.

XLIV. — *Item*, comment doit avoir certain ordre ès faiz et maniere de vivre de prince.

2. Le traité avait été conclu avec une spéciale solennité. Le roi et le duc de Guyenne étaient venus de Bourges. Le roi de Sicile était là, le duc de Bourgogne, des représentants du Parlement, de la ville de Paris, de l'Université, des bourgeois des bonnes villes. A. Coville, op. cit., p. 211.

3. Sur ces processions, voir le « Journal d'un bourgeois de Paris », (année 1412). Le 31 mai, une partie des paroisses de Paris tous pieds nus, le 1er juin, le 2, le 3, « la plus belle procession qui oncques fu guère veue ». Depuis le 6 jusqu'au 20, il ne se passe pas un jour sans qu'on processionne, souvent

Digitized by Google

Lorsqu'ils apprirent qu'en grande solennité les princes avaient scellé un pacte d'amitié à Auxerre, ils étaient si désireux de la sincérité de cet accord qu'ils prirent aisément les cérémonies et les formules pour la réalité. « *Et cuidoit-on*, dit un manuscrit du temps, *avoir paix a toujours dont tout le monde estoit joyeux.* » (1)

C'est de cette joie populaire que Christine se fait l'interprète au début de son ouvrage « *lequel s'adrece a tres noble et excellent prince, monseigneur le duc de Guyenne, aisné filz du roy de France, encommencié le premier jour de septembre après appointement de la paix jurée en la cité d'Auxerre entre noz seigneurs de France en l'an de grace* 1412. » (2)

« *Ledit livre*, continue la table des rubriques, « *est parti en troys parties, la premiere parle a l'enortement de continuation de paix a mon dit seigneur de Guyenne, sur la vertu de prudence et de ce qu'elle requiert, en gouvernement de prince. Accomplie la dicte première partie le derrain jour de novembre et delaisiez adonc le surplus pour cause de matiere de paix defaillie* ». (ms 1182 de la Bib. Nat., fol. 1.)

L'apaisement n'avait donc duré que trois mois. En fait, les journées d'émeute ne se placent pas avant la fin d'avril 1413, mais, Christine confirme, par cette indication, que, durant six mois, il y eut comme un feu qui couvait. Durant les trois mois de calme et d'espoir qui suivirent la conclusion de la paix, elle composa la première partie de son ouvrage : quinze chapitres qui couvrent vingt-huit folios.

Après d'assez longues considérations sur le bien qui vient de la paix, elle traite de la vertu de prudence (3) et donne exemples « *du roy Charles quint du nom* ». Au cours des neuf derniers chapitres, elle s'applique uniquement à prouver,

---

malgré la pluie. JOUVENEL en parle moins longuement, mais ne les oublie pas. « Processions se faisoient bien notables a Paris tant generales que particulieres par les eglises et nuds pieds alloit le peuple, portant cierges par les paroisses. Et en fit une l'Université de Paris jusques a Sainct Denis. Et quant les premiers estoient a Sainct Denis ,le recteur estoit encore a Sainct Mathurin ». JOUVENEL, an 1412, p. 476.

1. Ms. de la Bibliothèque Nationale, f. fr. n° 5739, fol. 6. Cité par A. COVILLE « *Les Cabochiens* », p. 154.

2. Livre de la Paix, ms. de la Bib. Nat. f. fr., 1182.

3. On sait que les morales aristotélicienne et thomiste donnent la première place à cette vertu.

Digitized by Google

toujours en s'autorisant de l'exemple du roi Charles, que le prince « *doit gouverner par saiges et quels doivent estre ces sages conseillers.* » (1)

Ce ne sont pas là nouveautés sous sa plume puisque, préalablement, elle avait compilé et le « *Livre de Prudence* » et le « *Livre du Corps de Pollicie* » et, surtout, le « *Livre des fais et bonnes meurs de Charles V* ». Bien souvent, dans ce nouvel ouvrage, elle ne fait que se répéter. Il y a cependant, dans le « *Livre de la paix* », un accent particulier. Sous une forme lente, surchargée de citations, en ce style « *clergial* », qu'elle est si fière d'adopter, Christine fait entendre d'assez dures vérités. Sans doute, il eut été facile au Dauphin, plus facile encore à ses conseillers, de lire entre les lignes. L'auteur du « *Livre de la Paix* » n'est ni du parti des Cabochiens, ni du parti des « *barrés* », mais de ce tiers parti, qui se forme alors, recruté parmi les membres de l'Université et les bourgeois les plus lettrés et les plus influents, parti de l'ordre, mais aussi des réformes. (2) Jusqu'à quel point Christine y fut-elle in-

---

1. Voici les rubriques des chapitres de cette 1re partie. La table de tout l'ouvrage a été donnée par THOMASSY (op. cit., p. 155 et ss.).

Livre de la Paix, 1re partie.

II. — Louenge et beneycon a mon dit seigneur de Guyenne de ce que par luy et de son mouvement vint la paix.

III. — *Item*, parle a mondit seigneur de Guienne a l'ennortement de continuacion.

IV. — *Item*, commence a parler a l'ennortement de vertu a mon dit seigneur.

V. — *Item*, commence a parler de prudence et dont elle vient.

VI. — *Item*, prouve par raisons comment a nul n'est tant expedient savoir moult de choses que est au prince et commence a donner exemples du roy Charles quint du nom.

VII. — *Item*, comment prince se doit gouverner par saiges et donne exemple du dit roy.

VIII. — *Item*, encores du dit roy.

IX. — *Item*, comment prince doit ouvrer par conseil et quelz conseillers affierent et quelz non.

X. — *Item*, parle des bons conseillers et de quans estaz et quelz doivent estre environ le prince.

XI. — *Item*, parle des mauvais conseillers et du mal qui peut par eulx ensuivre.

XII. — *Item*, parle encores des mauvais.

XIII. — *Item*, des mauvais officiers et des moiens qui les mectent ès offices.

2. Sur ce tiers parti l'ouvrage de M. MIROT signalé plus haut est particulièrement intéressant « L'émeute cabochienne, dit-il, avait eu une conséquence que l'on était loin de prévoir. Elle ruina pour un temps, dans la haute bourgeoisie, parisienne et dans l'Université, le crédit de Jean-sans-Peur.

Digitized by Google

féodée ? Est-elle le porte-paroles de ces hommes sages ou parle-t-elle librement en son propre nom ? — Il est difficile de se prononcer sur ce point. Ce qui est bien certain, c'est qu'on trouve, dans le « *Livre de la Paix* », les mêmes revendications, les mêmes doléances, qu'expriment, vers le même temps, Eustache de Pavilly, Courtecuisse et d'autres orateurs, notamment cet abbé de Moutiers-Saint-Jean, député de la province de Lyon aux Etats généraux. On sait que, à la fin de 1412, le trésor étant vide, les Etats avaient été convoqués pour le mois de janvier. Il y vint peu de députés des prqvinces et les délibérations furent peu fécondes. (1)

Tandis qu'une commission se formait pour la rédaction de la fameuse ordonnance de réformes, « *si improprement appelée cabochienne* », le Dauphin, loin de suivre les avis du « *Livre de la Paix* », perdait la popularité, qu'il s'était acquise par la conclusion de la paix d'Auxerre en accumulant les maladresses. Il n'était pas « *gouverné par saiges* », comme l'aurait voulu Christine, mais entouré de jeunes courtisans compagnons de plaisirs, et disait-on, de débauches. Si quelques hommes plus mûrs avaient sa confiance, c'étaient, comme Pierre des Essars, des gens odieux aux Parisiens.

C'est précisément l'insistance que mit Louis de Guyenne à soutenir Pierre des Essars qui servit de prétexte aux premiers troubles. Du 27 avril 1413 aux premiers jours de septembre, la série des manifestations populaires, de plus en plus violentes, se poursuivra.

---

Beaucoup de ceux qui s'étaient groupés autour du duc de Bourgogne avaient cru trouver en lui, se fiant à ses proclamations, un partisan de bonne heure convaincu des réformes. Son premier crime, l'assassinat du duc d'Orléans, ne lui avait pas aliéné l'opinion publique ». Ses accointances avec les bouchers le discréditèrent. (L. MIROT, op. cit. 4e partie. Ch. II, p. 147 et ss.)

1. Les Etats généraux furent ouverts le 30 janvier 1413 à St-Pol, sous la présidence du roi et du dauphin. Le discours qu'y prononça l'abbé de Moutiers-Saint-Jean est qualifié de cicéronien par le Religieux de St-Denis (Tome IV, p. 738). Il demande des réformes chez les petits et surtout chez les grands.

« Aux plaintes qui lui venaient de tous côtés, aux appels éloquents de Jacques le Grant, de Christine de Pisan, de Jean de Courtecuisse, surtout de Gerson, dans ses belles harangues « Vivat rex » et « Veniat pax », le gouvernement orléaniste avait répondu, sous le titre pompeux de réformations, par d'inutiles ordonnances et de vaines rigueurs contre des officiers concussionnaires ». A. COVILLE, in Histoire de France publiée par LAVISSE, tome IV, p. 339.

Plus loin, il ajoute, parlant de l'ordonnance de 1413, « si improprement appelée cabochienne » (op. cit., p. 346).

Digitized by Google

Presque chaque jour, la foule se rend à Saint-Pol et force les princes à entendre ses orateurs — orateurs parlant au nom du peuple mais grands clercs et dont les harangues sont farcies des maximes des Livres saints, autant que des sages anciens poètes et philosophes. Jamais, peut-être, on n'avait aussi souvent et aussi longuement discouru.

Le carme, Eustache de Pavilly, est le plus fameux de ces discoureurs. Il paraît avoir partie liée avec la corporation des bouchers, qui est maîtresse de la rue, et, il faut le dire, de la cour, grâce à la complicité du duc de Bourgogne et à la passivité du duc de Berry. Le Dauphin, comme le commun des mortels, doit plier en apparence sous les injonctions des « *populaires* » et arborer le chaperon blanc, quand ils l'ordonnent. Lorsque, le 15 mai 1413, le roi brusquement reviendra à la santé lui aussi se coiffera en « *cabochien* », afin de montrer son amour pour le bon peuple.

Le 22 mai, devant le roi, la reine, le Dauphin, les ducs de Bourgogne, de Berry et de Bavière et une multitude de peuple, Eustache, durant deux heures, disserta sur ce texte : « *Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam* ». Il compare la cité à un verger et dit qu'« *il y croissoit des orties et plusieurs herbes inutiles qui empeschoient les bonnes herbes de fructifier et pour ce falloit sarcler, oster et nettoyer* ». En conclusion, il présentait une longue liste de ces mauvaises herbes. C'étaient des seigneurs de l'entourage du Dauphin, une quinzaine de dames d'honneur de la reine, enfin, le propre frère de celle-ci : Louis de Bavière.

Les chroniqueurs nous ont gardé les détails de cette scène, le dauphin dominant sa frayeur et son émotion, les dames, que la foule emmène prisonnières, « *plourant a grant effusion de lermes* ». La reine « *print en elle telle orreur paour et abhominacion qu'elle en fut en peril de mort* ». Le duc de Guyenne lui aussi tomba gravement malade. (1)

Durant les trois mois qui suivirent, il y eut de plus tristes heures. En juin, des exécutions furent faites, parmi les prisonniers du 22 mai. Le 1er juillet, Pierre des Essars fut décapité aux Halles, comme l'avait été Montaigu.

Que faisait Christine dans ce Paris en effervescence ? La suite du *Livre de la Paix* ne prétend pas nous l'apprendre,

1. A. Coville : « *Les Cabochiens* », p. 199 et ss.

Digitized by Google

mais du moins il nous donne, avec son impression de vive terreur, son avis sur ces événements. Il est même, dans quelques passages, l'un des témoignages qu'il faut citer pour faire le récit de ce temps. (1)

Les excès des bouchers et de tous les amateurs de troubles qu'ils traînaient après eux avaient aliéné à Jean-sans-Peur ses anciens partisans, les bourgeois et les clercs de l'Université. Le duc de Guyenne, peut-être soutenu par eux, secoua une seconde fois le joug de son beau-père et favorisa la réaction armagnacque, malheureusement fertile en représailles. La paix de Pontoise, qui semble y mettre un terme, est encore moins un accord entre les princes qu'une victoire momentanée du parti des « *barrés* ».

Aussitôt après cet accord, qu'elle paraît croire sincère, Christine reprend la plume.

« *Recommencié l'euvre de la seconde partie, le IIIe jour de septembre, après les convenances de paix rejurées en la ville de Pontoise et que nos seigneurs de France vindrent a grant joie et paix a Paris, en l'an de grace* 1413. » (fol. 43 r°.)

Avec autant d'enthousiasme que l'année précédente, Christine « *parle en louant mon dit seigneur de Guienne en l'effaict de la paix et l'exhorte a continuacion, parle de la grant joie de paix et s'adresse aux seigneurs.* » (fol. 43.)

Elle s'écrie, avec le Psalmiste « *Qui seminent in lacrimis in exultatione mettent.* » De déplorables jours se sont écoulés, mais, tout est fini. Un peu naïvement, peut-être, Christine croit au perpétuel printemps qui commence.

Maintenant elle va terminer son ouvrage.

*La IIe partie*, — dix-huit chapitres, — « *parle de tenir les princes en amour et la chevalerie sur troys vertus, c'est assavoir justice, magnanimité, que on dit hault et grant courage, et force, en donnant exemple du roy Charles Quint.* » (fol. 43.)

La IIIe partie, — quarante-huit chapitres, — « *parle de bien gouverner le peuple et la chose publique sur troy autres vertus, c'est assavoir clémence libéralité et vérité.* » (fol. 68 r°.)

Cette troisième partie, de longueur disproportionnée, con-

1. C'est ce qu'a fait A. COVILLE dans « Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413 », p. 205, note 2.

Digitized by Google

tient les passages les plus importants de l'ouvrage, ceux qui « *ramentent* » les jours d'émeute, ceux qui condensent la doctrine démocratique ou, si l'on préfère, anti-démocratique de Christine.

Evidemment, elle a vécu des heures d'angoisse puisqu'elle reprend la plume, « *toute fremissante encore de paour en le ramentevant* ». (1) Ces « *galans oyseux* », qu'on voit se prélasser au palais de Fortune, étaient devenus, pour un temps, les maîtres de la capitale. (2) A leur gré, ils conduisaient le menu peuple, honnête par coutume, mais, sans discernement, très capable d'aller jusqu'au crime, lorsqu'il suit de mauvais bergers.

Chaque jour, on se réunissait, abandonnant tout travail, toute règle, pour aller manifester, devant la bastille Saint-Antoine, ou dans les cours du palais Saint-Pol. Des orateurs haranguaient la foule, qui écoutait sans comprendre. Les passions s'échauffaient et quand une forte tête indiquait un mouvement, tout le troupeau humain s'ébranlait. Il leur semblait à ces simples, que toutes barrières étaient tombées, tout ordre aboli, que le ciel même autorisait les dérogations aux lois anciennes.

« *Quel orreur est-ce a voir* », dit Christine, « *au partir de la telle diabolique assemblée de innombrable menue gent, suivant l'un l'autre comme brebis, prests et appareillez de touz maulz faire ; mais, que l'on commence, car, oncques fureur, ne cruaulté de sanglier ne se accompara, sanz savoir qu'ilz se demandent et quant ilz s'encharnent sur quel qu'il soit ou sur aucunes gens. La n'a resne tenue, ne honneur gardée a prince, ne a princesse, a seigneur ne a maistre, ne a voisin n'a voisine ; noblesse y est en tres grant vilté, bien y est menaçée, tout sera mis a mort, plus n'en souffreront ; adont, sont si aises quant ils tuent ou massacrent gens, rompent cof-*

---

1. *Livre de la Paix*, fol. 86 sous ce titre : *Cy devise le peril ou a esté le royaume de France a cause de la guerre civile derreniere passée, affin de se garder de plus y eschoir.* » On remarquera le souvenir du Dante :

« *Ahi ! quanto a dir qual era è cosa dura*
*Questa selva selvaggia ed aspra et forte,*
*Che nel pensier rinnova la paura* ».

Inferno C. I. v. 4-6.

2. C'est dans la *Mutacion de Fortune* que Christine, vers 1403, parle de ces gens sans aveux. Voir notre 2e partie, ch. VI.

Digitized by Google

*fres, robent tout, efforcent vins a ces riches gens. Ah ! comment ! c'est bien besogné !* » (fol. 82).

La révolution ne lui a rien appris. Elle savait auparavant « *qu'offices de cité ne doit pas estre donné au populaire, parce qu'il se conduit suivant la sensualité,* — entendons la sensibilité, — *sanz guere frain de Raison.* (1) Elle, qui défend habituellement les petits, ici encore, elle demande au prince de gouverner le peuple « *si que fait le Bon Pasteur ses brebis* », (2) elle se laisse aller jusqu'à l'appeler « *le diabolique menu peuple* », parce que sa déraison a mis le royaume en péril. (3)

Il faut, pour gouverner, être un sage. Christine a médité sur ce sujet, depuis longtemps. Les populaires ne se sont pas abreuvés à la fontaine de clergie. Il y faut une formation de légiste, d'humaniste même, et d'homme du monde, disons de cour. Christine se rit de la comédie de gouvernement qui fut jouée sous ses yeux par des gens de métier ignorants des formes légales et des usages courtois.

« *Quel male adventure aroit enseigné a ung homme de mestier, qui toute sa vie n'ara exercé autre chose ne mais son labour de bras ou de mains, sans se mouvoir de son astellier pour gaingner sa vie, n'avoir fréquenté gens legistes ou coustumiers en choses de droit et de justice, n'ara veu honneur, ne sara que est sens, n'a apris a parler ordonnéement par raisons belles et évidens, ne les autres savoirs et choses qui affièrent a gens propres a establir ès gouvernemens ? Et ung tel fol, qui a peine sara sa pater nostre, ne soy mesme gouverner, fors par ses tavernes, voudra gouverner autruy. Dieu ! du gouvernement duquel, pour ce que le sens est petit communément de telz et que naturellement les folz sont orgueilleux, quelz que chetifs que ilz soient, n'est plus mechief que leur gouvernement ! Car que cuides-tu que soit d'un malostru qui tout a coup, cuide devenir maistre ? Il n'est subjection si perverse. Mais que il se harice bien au visage, a tout un pic en sa main, jurant laidement en menaçant chacun, trop bien cuide*

1. Livre de la Paix, fol. 79.
2. » » fol. 87.
3. » » fol. 87. Il faudrait voir sur ce sujet l'épître que Christine adresse, dans le *Livre de la Paix* (fol. 79 à 82), « au peuple universel de toutes les parties du monde ». C'est le ch. X de la 3e partie.

Digitized by Google

*faire la besongne. Mais que est-ce a voir ès consaulx de leurs assemblées ! C'est tout pour rire, mais qu'il n'y eut péril, leur ouïr dire leur raison ou le plus fol parle le premier, a tout son tabler devant soy. Ce semble ung droit jeu de personnages fait par mocquerie.* » (fol. 83.)

Du reste, ajoute Christine, de telles gens se modèlent sur les farces.

« *Et sur ce fondent-ilz en leurs contenances et parlers, pour ce que ilz les ont ouy en ses farces que ont fait, cuident que on doye par tel maniere prononcier et asseoir son langaige, ung pié avant et autre arriere, tenant les mains au costé. Il n'est plus de galle ! La, mestier n'a droit, volunté y euvre assez, et de fol juge, briève sentence. Y sont les conclusions faictes sans avis, dont tres mauvais effaiz s'ensuivent.* » (fol. 83.)

Ridicules au gouvernement, les gens du peuple y sont, de plus, dangereux. Dès qu'ils ont le droit de parler ils en usent mal.

« *Ceulz qui sont povres ès cités ont tousjours envie sur les riches et pour ce eslièvent-ils volentiers et exaulcent les mauvais. Si vouldroient nouvelles seigneuries et mutacions. Et comme jamais ne leur souffisent, quelz que bons gouverneurs qu'ilz aient, vouldroient tousjours que estat de cité se rechangeast. Et que ceste sentence soit vraye, le nous aprent l'expérience des choses de nouvel passées. Car, pour ce que telz gens sont povres et indigens et ne pevent avoir rien se, de jour en jour, a leur labeur ne le gaingnent, vouldroient tousjours guerre civile affin de courir sus aux riches pour ce que ilz se voient en plus grant quantité que eulx, et n'est autre chose leur donner auctorité de quelconque office ne prerogative de gouvernement de cité ou de villes.* » (fol. 84.)

Jamais la question de la démocratie n'avait été posée directement par Christine dans l'un de ses ouvrages. Le gouvernement des Cabochiens l'amène à le faire. Elle la résout dans un sens nettement aristocratique, non point monarchique, guidée non seulement par la triste expérience que Paris venait de faire, mais aussi par la *Politique d'Aristote.* (1)

---

1. Comme, du reste, tous les écrivains et orateurs français contemporains, en particulier Gerson. Sur ce sujet, voir A. Coville, *Les Cabochiens*, sur la doctrine politique du temps et l'Université (p. 125 et ss.)

Digitized by Google

On sait assez, pour en avoir de continuels exemples dans l'histoire, que la détresse financière d'un gouvernement est toujours au point de départ d'une révolution. Christine ne marque pas expressément ce fait, mais elle s'étend assez longuement, — ce qu'elle n'avait pas fait dans *le Livre des fais et bonnes meurs*, ni dans *le Livre du Corps de Policie*, — sur la sagesse économique de Charles V.

« *Item, des grans charges et affaires que le dit roi Charles avoit en fraiz, en mises et comment, nonobstant ce, tout se fournissoit bien et bel, en paye et despence.* » (fol. 109.)

A l'entendre, jamais Charles V n'aurait établi d'impôts nouveaux, de taxes extraordinaires.

« *Mais, qui plus est, je te di, c'est chose certaine que oncques de sa vie ne fist mectre taille, ne en son temps et nulle faicte, pour quelconque besoing il eust, ne nouvel subside ne fust imposé. Et ne croit nul que, en son temps, ne puis lui, fussent mises sus les imposicions, gabelles et aides, car vraiment ce fust dès avant qu'il fust oncques, dès les premières guerres. Mais avoit, le bon seigneur, entention de les abatre si tost que la guerre soit faillie. Et mesme amendri la gabelle du sel et autres charges, quant son filz, Charles, ton père, qui ores regne, fut né, laquelle estoit trop plus grande que puis ne fust et plus grans subsides sur vin et autres choses. Et te dis, en concluant, que ce n'est mie sans cause se, ou temps present, on s'esmerveille comment toutes ses choses povoient estre fournies, veu que, ou temps present, on est mie en France tant oppressé de guerres d'Anglois et aides ennemis comme lors ... parce que plusieurs terres estoient encores occupées des Anglois.* » (fol. 109 v°.)

Christine se montre ici, comme dans tout le cours de cet ouvrage, *laudater temporis acti*. Mais, même si elle est une admiratrice trop enthousiaste et pas toujours clairvoyante du règne précédent, son témoignage est précieux. Il fallait bien, pour qu'elle l'apportât, qu'elle ne fut pas seule à s'émerveiller au souvenir du gouvernement du sage roi.

Ce n'est pas lui, cependant, qu'elle rappelle, ni sa diplomatie, pour demander au dauphin Louis de donner l'exemple de la vertu de vérité :

« *Et aussi, bon prince, selon la parole de l'Ecclesiaste, avant toute euvre, soit verité en tes faiz, par tel fourme et ma-*

Digitized by Google

*niere que ce puist estre a l'exemple de touz les subjects de ton père et de toy, ensuivant en tous les estats, de tellement eulx corriger du vice de mensonge qui tient court a present en cestuy royaume en toute maniere de gens que a peine y peut nul ou pou verité estre trouvée... O quel faute et laide renommée c'est en si notable contrée !* ». (fol. 113.)

Christine insiste assez longuement sur ce point et va même jusqu'à insinuer que le gouvernement anglais agit plus loyalement que celui de France.

« *Car pourquoy ne porroit, en cestui royaume, qui tant est renommé de tout savoir, estre tenu la maniere en fait de paix que on fait en Angleterre et partout.* » (fol. 113.)

Elle mêle si intimement le défaut de providence au défaut de loyauté, l'un entraînant l'autre, qu'on a peine à saisir sa pensée exacte.

Malgré cette obscurité de forme, malgré le style trop clergial de l'ouvrage et l'abus des citations, plus clergial encore, on reste surpris en le lisant qu'il n'ait pas, depuis plusieurs siècles, trouvé un éditeur. (1) Bien qu'elle soit trop souvent une démarcation d'autres œuvres, dont certaines de Christine elle-même, cette chronique un peu guindée d'une révolution parisienne mérite de rester.

---

1. Au XVII[e] siècle, Gabriel Naudé avait eu le dessein de l'être. Il le dit, dans une lettre à Thomasini, éditeur des œuvres de Cassandre Fidèle « *Christina... rectissima doctissimaque puella quae ante ducentos annos multa sermone quidem vernaculo sed tamen prout tempora ferebant, mirum in modo terso et elegante conscripsit ac inter cetera quidem Librum de Pace edidit ad Ludovicum Caroli VI qui tunc in Gallia rerum potiebatur, filium natu majorem...* ». Naudaei Epistolae Genevae. Epist. XLIX, p. 639. Cité par Thomassy « *Essai sur les écrits politiques de Christine* ». Thomassy lui-même qui naturellement donne la première place au *Livre de la Paix*, parmi les écrits politiques de Christine, en a reproduit les rubriques, dans son étude p. 155 et ss.

Petit de Julleville appréciait particulièrement le Livre de la Paix, il le dit dans son Histoire de la Littérature Française (tome II, pp. 357 à 366, étude de l'œuvre de Christine).

Digitized by Google

## II

Le 1er janvier 1414, le « *Livre de la Paix* » est terminé. (1) La paix, hélas, s'éloigne de plus en plus. La pauvre Christine va vivre, désormais, durant quinze ans de luttes atroces : guerre civile, guerre avec l'Anglais, querelles dans l'Eglise. Il semble que le Ciel soit irrévocablement clos pour ceux qui ont demandé paix, « *huché paix* », avec tant d'insistance. (2) Les dissensions intestines sont loin de s'apaiser et l'invasion étrangère s'y ajoute. « *Les Anglois par de coté parferont l'échet et mat.* » Fortune y consent. (3)

Henri IV, l'usurpateur Lancastre, mourut en 1413, laissant la couronne à son fils Henri, né à Monmouth, duquel il était dit « *Il règnera peu mais conquerra beaucoup* ». (4) C'était un ambitieux, mais non sans valeur guerrière et morale. Dès qu'il fut maître, il demanda l'exécution du traité de Brétigny, plus que cinquantenaire, et la main d'une fille de France. Aussitôt reçu le refus escompté du gouvernement français, alors celui des Armagnacs, il débarqua sur les côtes de Normandie, avec une belle armée, et, le 16 octobre 1415, mit le siège devant Harfleur. Bientôt, une partie de la Normandie était conquise et Rouen, la capitale, assiégé. La chevalerie de France accourut, comme à l'ordinaire, pour se faire battre noblement, à Azincourt, — troisième grande date funèbre, après Crécy et Poitiers. — (5)

Christine était alors à Paris, où se répercutent rapidement

---

1. Il fut offert à cette date à Jean de Berry.

2. C'est le terme qu'emploie Gerson, dans sa fameuse harangue « *Veniat pax* ». « *Quantes foys, par quants desirs, depuis près de trente ans, avons nous demandé pais, huchié pais, soupiré pais : veniat pax !* ». (Edit. Dupin, tome IV, col. 565 et ss).

3. Christine : « *Lamentation sur les maux de la France* ».

4. « *Henry born at Montmouth, shall smalt time reing and get much And Henry born at Wyndsor, shall long reing and lose all. But as God will, to be it* ». Cette prophétie est rapportée dans la Chronique de Grafton (Strickland Live of the queens, tome III, p. 515).

5. « Tantost apres vindrent nouvelles qu'ils estoient descendus vers Harfleur et y estoit le roy d'Angleterre en personne, accompagné de ses frères et d'autres princes d'Angleterre, de six mille hommes d'armes, de trente à qua-



Digitized by Google

les coups portés à la fortune de la France. Nous ne savons pas par elle ce qu'était la vie des Parisiens, mais, d'autres contemporains nous gardent la mémoire de bien tristes jours. (1)

Aussitôt après la défaite, le roi, le dauphin, les princes étaient rentrés à Paris. Ce retour n'avait aucunement calmé une sourde agitation populaire. La ville fut mise en état de défense, les portes murées, des hommes d'armes placés dans les rues et les ruelles conduisant aux remparts. Déjà, les habitants étaient réquisitionnés pour loger des soldats.

Le coût de la vie s'était élevé dans de très notables proportions et, même avec de l'argent, il était difficile de se procurer des vivres. La campagne était, dès longtemps, dévastée et la capitale, menacée de famine.

Comment ne pas accuser le gouvernement de ce pitoyable état de choses ? Des murmures grondaient contre les Armagnacs. Le peuple de Paris n'osait cependant les accuser ouvertement. Le bruit courait que le parti du dauphin complotait de resserrer sa domination. Il n'en était rien, mais quelques bourgeois, quelques universitaires projetaient de favoriser le retour du duc de Bourgogne. Le complot fut découvert, le 10 décembre, et rigoureusement puni. (2)

Huit jours après, le duc de Guyenne achevait sa courte existence. (3)

Il ne paraît pas avoir emporté beaucoup de regrets. Les Parisiens lui reprochaient un luxe insolent et le connaissaient mal. Son épouse, Marguerite de Bourgogne, avait été assez malheureuse pour recouvrer sa liberté avec un certain bonheur.

« *Et alors ne demoura des filz du Roy,* dit Jouvenel, *que*

---

rante mille archers et autre peuple sans nombre avec grosse artillerie bombardes et canons et gens se connaissans en armes ». Jouvenel.

Sur Azincourt, voir René de Belleval « *Azincourt* ». Paris, 1886 et Harris Nicolas : « *History of the battle of Azincourt* ». Londres 1833.

« De là s'en alla le roy d'Angleterre a Calais et emmena tous les prisonniers entre lesquels estoient des seigneurs : le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de Vendôme, le comte de Richemont et le maréchal de Boucicaut ». Jouvenel.

1. Voir surtout le Bourgeois de Paris.

2. Voir sur ce complot et sa genèse L. Mirot : *Le boiteux d'Orgemont.*

3. Louis était né le 22 janvier 1397 et avait reçu l'apanage du duché de Guyenne, le 31 décembre 1409.

Digitized by Google

*le conte de Ponthieu qui avoit espousé la fille du duc Guillaume de Hollande, et le duc de Touraine qui estoit le puîné filz du Roy.* »

Le nouveau Dauphin devait laisser moins de souvenir encore que son aîné. Il vivait à la cour de Bourgogne et mourut, le 5 avril 1417, non sans soupçon de poison. Restera alors, attendant la couronne, le onzième enfant de Charles VI et d'Isabeau, Charles, duc de Touraine.

L'empereur Sigismond, pourtant bien affairé par les papes et les conciles, parut vouloir entreprendre, à ce moment, une conciliation entre les partis de France et les Anglais. Vers la fin de l'année 1415, il quitta Constance où le concile était assemblé, depuis le 5 novembre 1414. Déjà le pape Jean XXIII avait été déposé et Martin V, élu. (1) La cause de Jean Huss et de Guillaume de Prague son disciple, avait été jugée, dans le cours de l'année 1415. (2) L'empereur se rend à Perpignan où il doit rencontrer Pierre de Lune et en obtenir le désistement. On compte bien que, cette fois, le vieux pontife cédera, puisque le roi d'Aragon, son dernier soutien, y consent et que Vincent Ferrier, ce Dominicain dont l'apostolat, en ces temps troublés est si remarquable, et qui fut, jadis, son confesseur, l'y pousse. (3) Mais, Maître Vincent lui-même, après de vains

---

1. Jean XXIII, Balthazar Cossa, avait succédé, en mai 1410, à Alexandre V, l'élu du concile de Pise. Il y eut, à ce moment, trois papes puisque Grégoire XII, Prignano, le pape de Rome, comme Benoît XIII, le pape d'Avignon, tous deux dépossédés par les Pères de Pise, avaient continué de régner, chacun dans son obédience. Mais, Jean XXIII, pape de Pise, fut déposé par le concile de Constance, le 29 mai 1415 et Grégoire XII, pape de Rome, démissionna, le 4 juillet suivant. Seul, Benoît XIII, l'obstiné pape d'Avignon, refusa de quitter son titre. Odon Colonna fut élu dès la déposition de Jean XXIII. En droit, il devait succéder à Grégoire XII, pape de Rome, mort le 18 octobre 1417 le 11 novembre suivant : c'est à cette date du 11 novembre 1417 qu'on marque la fin du schisme, Martin V seul pape, à peu près universellement reconnu.

2. Sur la condamnation de Jean Huss et de Guillaume de Prague par le Concile de Constance et le rôle joué par les Français, en particulier, par Gerson dans cette affaire, voir Hefele, *Histoire des Conciles*, Paris 1889, Arminius Jeeph : *Wicleff und Huss*, Goettingen 1857, Thomassy : *Gerson et le Grand Schisme d'Occident* (2e édit. Paris 1852), Salembier : *Le Grand Schisme d'Occident* (6e édit., Paris 1921) et surtout : Noël Valois : *La France et le Grand Schisme d'Occident* (Paris, 1896 à 1902), tome IV.

3. *Sur la conduite de Benoit XIII, alors, et généralement ses rapports avec Saint Vincent Ferrier, son compatriote*, voir la thèse de M. Gorce : « *Saint Vincent Ferrier* », Paris 1924.

Digitized by Google

efforts auprès de Benoit XIII, le 6 janvier 1416, prononcera, dans la cathédrale de Perpignan, la solennelle soustraction d'obédience à Pierre de Lune. A son retour, Sigismond est reçu à Paris, avant de passer en Angleterre.

Nous ne trouverons, dans les œuvres de Christine, aucune allusion à cette visite impériale de 1416. Elle, qui put y assister et qui narra si copieusement celle de 1378, n'en parle pas. (1) Mais l'excellent Jouvenel s'y arrête quelque peu et note malicieusement les coutumes allemandes de Sigismond. L'empereur, dit-il, tint à voir « *les dames et damoiselles de Paris* ». Il les fit inviter au Louvre. « *Et en y vint jusques a environ six vingts.* » Il les fit servir des mets les plus épicés et du plus fort vin qu'on put trouver. On leur offrit de sa part, « *un de ces couteaux d'Allemagne qui valent un petit blanc... et un anneau d'or ou verge d'or qui n'estoit pas de grand prix* ».

Cette intervention de Sigismond, quel qu'en ait été le motif, n'eut aucun succès.

Christine était-elle parmi ces damoiselles de Paris qui avaient répondu à l'invitation de l'empereur ? Il y a possibilité, puisque nous savons qu'elle était, alors, dans la capitale, mais il n'y a pas probabilité. Elle n'était pas d'humeur à se vêtir de grands atours pour aller festoyer au Louvre. (2) Elle aurait été singulièrement blessée d'y voir un étranger s'y recevoir lui-même, parce que les princes de la Fleur de Lis étaient devenus incapables d'organiser ces somptueuses réceptions qu'elle avait tant louées. Elle était sûrement enfermée dans son hôtel, occupée de la composition de son *Epistre de la Prison de vie humaine*, qu'elle termina, après la mort du duc de Berry, mais qui fut commencée, pour celui-ci, auparavant. (3)

Le 15 juin 1416, à Paris, en l'hôtel de Nesle, mourut ce vieux duc de Berry, dernier survivant des fils de Jean le Bon.

« *Ce fut grand dommage pour le royaume* », dit Jouvenel, avec son habituelle politesse », *car il avoit esté, en son temps, vaillant prince et honorable. Et se delectoit fort en*

---

1. Sur la visite de Charles IV à Paris, voir *Fais et bonnes meurs*, 3e partie, dix-sept chapitres, vers la fin.

2. Depuis le *Débat de II Amans* et *Le Dit de Poissy*, plus de quinze ans auparavant, Christine ne semble pas amateur des réceptions princières.

3. Ainsi qu'elle l'indique dans cet ouvrage, fol. 37 r°.

Digitized by Google

*pierres précieuses, festoyait très volentiers les estrangiers et leur donnoit du sien largement.* » (1)

Cette courte oraison funèbre ne s'éloigne pas beaucoup du portrait tracé par Christine, dans le *Livre des fais et bonnes meurs.*

« *Jolis estoit, amoureux et gracieux et de moult joyeuse condicion. En France, au vivant du roy Charles, furent par lui assiégées maintes fortresses et prises et plusieurs a lui se rendirent et mesmement la cité de Poitiers, comme devant est dit. Ses condicions sont telles : il est prince de grant benignité a toute gens qui a lui ont a parler ou besongner ; sage en conseil, preudomme en fait, aime principaulment de grant amour le Roy et son estat et tous ses parens et affins ; moult est debonnaire a ses serviteurs les aime et porte et enrichist, par especial ceulx dont a singulière oppinion, ou a trouvé sens bon. Se delicte et aime gens soubtilz, soyent clers ou autres, beaux livres des sciences morales et histoires notables des policies romaines ou d'autres louables enseignemens ; moult aime et volontiers en oit tous ouvrages soutilement fais et par maitrise beauls et polis, aornemens riches, beauls édifices dont a fait faire maint en son pays, a Paris et alieurs.* » (2)

Dans « *le Livre de la Paix* », Christine ne parle du duc qu'à propos de quelques faits d'armes. (3) Nulle part, elle ne l'incrimine au sujet des exactions commises en Guyenne.

Qu'elle les ignorât, ainsi que la triste affaire Bétizas, c'est bien cependant impossible. Mais, elle-même a donné les raisons de son silence, dans le *Livre des fais et bonnes meurs ;* elle n'a pas mission de dévoiler les fautes des princes, ce n'est pas ainsi qu'on les répare. Autant qu'elle pouvait, dans *le Livre de la Paix*, et dans tous ses traités de morale, elle leur a rappelé leurs austères devoirs. Elle a implicitement condamné l'existence de ce trop joyeux vivant, en ces tristes jours, de cet « *épicurien* » que fut Jehan de Berry. (4)

---

1. JOUVENEL, an 1416.

2. *Fais et bonnes meurs*, partie III, ch. XII. *Cy dit duc de Berry.*

3. Livre de la Paix, fol. 63 r° et v°.

4. Voici le portrait de Jean de Berry par Raynal dans l'Histoire du Berry : « *Plus soucieux de ses plaisirs que de ses devoirs, des choses d'éclat et de luxe, des beaux livres enluminés, des riches joyaux, des élégantes reliures, des reliques enchâssées dans l'or et les pierres précieuses, des somptueux édifices que des peines et des travaux du gouvernement et de l'administration,*

Digitized by Google

Nulle part, non plus, Christine ne parle de ses rapports personnels avec lui, jusqu'à l'*Epistre de Prison de vie humaine.* Il fut, sûrement l'un de ses meilleurs clients. C'est pour lui qu'elle dut faire exécuter les plus beaux exemplaires de ses ouvrages. Dès 1403, elle lui offre *le Chemin de Longue Estude* et jusqu'à la veille de sa mort, elle ne cesse ne lui présenter, presque chaque année, une de ses œuvres : *le Livre de la mutacion de Fortune,* en mars 1404, *les Fais et bonnes meurs,* en 1405, *les Sept Psaumes,* le 1er janvier 1411, *le Livre des fais d'armes et de chevalerie,* le 1er janvier 1414. Elle lui offre, à une date qui n'est pas indiquée, *l'Epistre d'Othea a Hector.* On trouve, dans sa bibliothèque, « *les Epitres sur le Roman de la Rose et le Livre de la Cité des Dames* ». Lui-même achète « *de la dite demoiselle* » et pour deux cents écus, le magnifique manuscrit des *Balades et Dittiés* qui, après avoir passé dans l'héritage de Marie de Berry, duchesse de Bourbon, est revenu, par la confiscation des biens du connétable de Bourbon, dans la librairie des rois de France. (1)

On sait que la calligraphie, les histoires et la reliure de ses manuscrits intéressaient beaucoup plus Jean de Berry que leur contenu. Comme les reliques étaient pour lui l'occasion de merveilleux reliquaires, ballades et dittiés l'étaient d'artistiques travaux de ses écrivains et de ses relieurs. Il regardait ses livres avec amour, il n'est pas sûr qu'il les lût. Christine ne vante pas avec enthousiasme sa clergie. Elle savait bien qu'il prisait plus le talent d'un Nicolas Flamel que sa laborieuse érudition. Au fond, elle devait lui en vouloir d'un culte si peu éclairé pour les bonnes lettres. Elle, qui n'est rien moins qu'artiste, he pouvait comprendre cet amateur.

---

*nature vaniteuse, sensuelle, avide de jouissances, un peu grossière, à en juger par le type lourd et commun de son visage, et qui n'était relevée et ennoblie que par un amour extrême pour les arts ; grand seigneur dominé par ses valets, prenant l'argent de toutes mains pour le répandre sans discernement, bon homme au fond, mais de cette bonté que tout le monde exploite ; très dévot, mais ne comprenant guère de la dévotion que le côté extérieur et pompeux* ». Histoire de Berry, tome II, p. 375 et 376).

Ce portrait n'est pas flatteur. mais les traits en sont fournis par les documents contemporains. Siméon Luce en ajoute quelques-uns dans « *La France pendant la guerre de Cent ans* », 1re série, p. 205 et ss. Voir aussi De Champeaux et Gauchery : « *Les travaux d'art exécutés pour Jean de Berry* » (Paris 1894..)

1. Voir. en appendice à ce chapitre, les indications sur les manuscrits de Christine possédés par Jean de Berry.

Digitized by Google

Nous ne savons pas bien ce qu'elle retira pratiquement, financièrement des travaux qu'elle fit exécuter pour lui. Sauf pour l'exemplaire des *Balades et Dittiés*, nous ne possédons aucune pièce d'archives qui puisse nous renseigner. La guerre civile avait épuisé les finances de Jean de Berry, comme des autres princes. A sa mort, une partie de ses objets les plus précieux étaient en gage.

Maintenant qu'il n'est plus, c'est à sa fille, la duchesse de Bourbon, que Christine adresse un petit traité de consolation intitulé : *Epistre de prison de vie humaine et d'avoir reconfort de mort d'ami et pacience en adversité.* (1)

Elle l'écrit, dit-elle, « *pour Madame de Berry, duchesse de Bourbon et d'Auvergne... et pour toutes semblablement car entre les roynes, princesses, baronnesses, dames, damoiselles du noble sang royal de France et generalement le plus des femmes d'onneur frappées de ceste pestilence, en cestui françois royaume, a cause tant de diverses morts ou prises de leurs prouchains, si comme maris, enfans, frères, oncles, affins et amis, les uns deffaults par bataille, les autres trespassés naturellement en leurs lis, comme de maintes pertes et autres diverses infortunes et aventures obliquement, puis en un temps, survenues, aviser comment, se aucune chose proposer et ramener a memoire pourroit savir et estre valable a aucun reconfort.* » (2)

Jadis, et durant de longues années, Christine avait eu besoin de consolation. Elle nous a dit comment elle s'adressait à Boèce et la leçon qu'elle en avait tirée :

« *Bonne est la peine ou l'on aprent* » (3)

Maintenant, sa détresse n'est plus que l'infortune commune. Depuis plus de vingt-cinq ans qu'elle porte sa peine, elle a appris à rendre son fardeau tolérable. La vertu de patience, qu'elle dit ne lui être pas naturelle, (4) elle a pu l'ac-

---

1. Voir Introduction. M^lle^ SOLENTE a donné dans la Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. LXXXV (1924) tous les passages intéressants de l'Epître.

2. *Epistre de prison de vie humaine.* Ms. de la Bib. Nat. f. fr. 24786, fol. 37.

3. *Chemin de Long Estude*, vers 302.

4. « *O vertu de patience, tous jours ne te avois je mie en ma bourse !...* » Vision, fol. 56 v°.

Digitized by Google

quérir. Elle a plus de cinquante ans, s'il lui reste des larmes, c'est surtout pour pleurer sur les maux d'autrui et même sur la générale misère de la condition humaine. C'est ce qu'elle fait, dans cet ouvrage, sorte de consolation, mais tout à fait différente du *Reconfort de Philosophie* de sa *Vision*. Christine n'y recherche pas le *Summum Bonum*, elle ne s'y montre aucunement métaphysicienne. Elle s'adresse, alors, à des femmes qui n'entendent rien aux spéculations philosophiques et n'en tireraient aucun adoucissement à leurs douleurs. Peut-être qu'elle-même est un peu désabusée, qu'elle n'a plus la même foi ardente dans la valeur de la raison ; peut-être que le Dieu, Raison souveraine et seulement Raison, le Dieu des Stoïciens, en somme, ne lui suffit plus. Si elle s'inspire encore de Boèce, dans ce nouveau traité, elle ne va pas jusqu'à la « *gelusion de la vraie félicité* », selon les philosophes. A cette princesse « *adoulée* », à toutes ces femmes françaises dont le cœur est broyé, elle ne dit qu'une chose: « *Ne pleurez pas vos amis morts, ils sont dans l'éternité bienheureuse ; vous n'avez pas à pleurer leur bonheur* ». C'est ce qu'elle résume, dans sa conclusion :

« *A revenir ou premier propos et conclure la raison que au devant te mis, ma redoubtée dame, comme je me soie, si me semble, assez souffisamment de promesse acquittée de te demonstrer par ce qui est dit la difference d'entre la vie presente et celle que ont les trespassez en grace en l'autre siècle, dont en concluant, te dis de rechief, si que peuz veoir par les susdittes preuves, tu le pues clerement, que achoison n'as de douloir ne de plaindre la mort des susdis, tes amis trespassez, par grace de Dieu, si comme je tiens finez salutairement, auxquelz pevent plus prouffiter aumosnes, oroisons et bienfais que ne font tes lermes, veu les grans biens dont ilz sont, se Dieu plaist attendans, qui est la gloire du ciel, a laquelle les parmaint et toy avec, enfin, ycellui Dieu qui de toutes choses est principe et acteur, qui garde de toy soit* ».

On juge, sur ce passage, que Christine n'avait pas élagué sa phrase, sur la fin de sa carrière. Il faut bien avouer que la lecture de cette Epître est mortellement ennuyeuse. Elle offre, cependant, un genre d'intérêt pour l'histoire des traités de consolation, — histoire qui est à faire. — D'autre part, elle

Digitized by Google

renferme quelques indications pour l'histoire de Christine. (1) On voit qu'elle était, alors, qu'elle était toujours, en butte aux méfaits de Fortune. Elle s'excuse d'apporter à la duchesse de Bourbon de tardives condoléances sur ce que *de grans ennuis et troubles de courage* lui ont ôté toute liberté d'esprit. Elle termine ainsi :

« *Escript a Paris, par moy Cristine de Pizan, ton humble et obeissant, suppliant humblement que a mal tu n'aies, ne a moins gré ne m'en saches se plus tost n'as de moy eue ceste present epistre, laquelle ta benignité vueille en gré recevoir, et me soit du default de tant y avoir mis, quoyque dès pieça, elle feust pour toy en ma pensée, s'il te plaist souffisant excusacion pluseurs grans ennuis et troubles de courage qui, a cause de maints desplaisirs qui depuis le temps que je le commençay, qui fut dès pieça, ont mon povre entendement, pour sa foiblece, tenu si empeschié en tristes ymaginacions et pensées qu'il n'as esté en ma poissance de plus tost l'avoir achevé que a cestui XX^e^ jour de janvier, l'an mil CCCCXVII* ».

Quels sont ces « *grans ennuis* » ? — Christine ne précise pas. On a tout lieu de croire que les événements politiques n'y étaient pas étrangers. Elle était placée pour ressentir le contre-coup de ces dissensions entre les princes qui s'aggravaient chaque jour, comme aussi de ce ralentissement dans les transactions commerciales qui précédait la crise terrible de 1418 et des années suivantes. « L'*Epistre de vie humaine* » nous fait

1. M^lle^ Solente écrit : « Dans ce traité, il faut voir certainement un hommage de la reconnaissance de Christine à Marie de Berry, une marque de sympathie qu'elle lui donne dans ses chagrins ; mais il faut encore et bien plutôt y voir une nouvelle preuve d'amour pour la France. Cette compassion pour les victimes d'Azincourt est touchante.. Bien plus touchante est l'Epistre de la prison de vie humaine que le Livre des quatre dames d'Alain Chartier... » (S. Solente : Un traité inédit de Christine de Pizan, p. 15.)

J'avoue que je ne partage pas du tout l'émotion de M^lle^ S... Sans doute, Christine rappelle les morts d'Azincourt, puisqu'ils sont l'occasion de ce traité consolatoire, mais bien qu'elle en fasse des martyrs (op. cit. fol. 38 v°) elle ne paraît pas émue à leur souvenir et ne nous touche guère. La France, qu'elle avait su évoquer, dans sa Vision, n'est pas même nommée ici. Christine ne retrouve pas les accents qu'elle avait eus dans sa Lettre à la reine de 1405, et surtout dans la Lamentacion de 1410. Elle raisonne, dans cette Epistre de Prison, avec une implacable froideur. Ses défauts de style s'accentuent. Si le *Dit des quatre dames* est moins touchant, il est encore plus agréable et son auteur n'allait pas tarder de donner son *Quadriloge invectif* qui est le chef-d'œuvre de cet auteur et de ce temps. C'est cet ouvrage qui nous touche et nous rappelle les meilleures inspirations de Christine elle-même.

Digitized by Google

un peu connaître l'état d'esprit de Christine, vers 1417, et ses relations avec la duchesse de Bourbon, elle ne nous dit rien de ses rapports avec la reine et nous prouve implicitement que ces rapports avaient été rompus.

Comment vivait Christine, alors ? Elle était à Paris, où régnait en despote le terrible Bernard d'Armagnac, où la vie était matériellement des plus difficile. Avait-elle fait des réserves, sur les quelques grosses sommes qu'elle avait précédemment reçues et bien gagnées ? Peut-être. Mais rien ne permet de l'affirmer. Il est plus probable qu'elle avait grandement besoin de l'aide de Marie de Berry. Celle-ci put-elle lui continuer sa protection ? Encore une question qui reste sans réponse. Après « l'Epistre de Prison », nous n'avons plus, pour établir la biographie de Christine, que le « Dittié » sur Jeanne d'Arc qui nous apprend qu'elle quitta Paris en 1418.

Cette même année 1418, son fils Jehan Castel épousa Jeanne Cotton, d'une famille parisienne. Il était secrétaire du Dauphin Charles. On ignore depuis quelle année.

Bien chantant, dans sa jeunesse, il s'exerça dans la poésie symbolique et amoureuse, sans grand succès. On a retrouvé son « *Poème du Pin* », dans lequel, durant plus de six cents vers, il célèbre Demoiselle Jehanne Cotton, « *le hault pin* » de la « *forest lée* ». (1) Cette forêt joyeuse, « *belle sans per* », c'était Paris, avant que Paris fut devenu inhabitable.

*« Le doulx hault pin sur tous autres triable*
*A moult grant force et par gent anuyable,*
*Avecques lui, maint gent sapin fiable,*
*En fut hors trait... »*

Ce pin, si précieux, et quelques sapins « *fiables* » furent transplantés :

---

1. Sur ce poème du Pin, voir A. Piaget (*Romania*, t. XXIII) qui étudie le ms. f. fr. 1727 de la Bibliothèque Nationale où se trouve le Poème du Pin fol. 85 à 93). C'est un poème d'environ 620 vers, en quatrains d'octosyllabes, dont cinq sur la même rime (*a a a b a a a b b b b a a a a b b b b a*) et qui commence ainsi :

*« Il a quinze ans que la grant forest lée,*
*Belle sans per, de chascun appellée,*
*Lors la plus drue en France et mieulx peuplée*
*D'arbres, de fruiz, de racine et verdure...* etc.

Le poète veut dire que depuis quinze ans, il célèbre le plus bel arbre de cette forêt, à son gré la plus belle fille de Paris, vraisemblablement Jeanne Coton, d'une famille d'épiciers parisiens. Ce poème écrit en exil n'est pas daté.

Digitized by Google

« *Près de la mer, entre gent qui labeure*
*De langue estrange, a corps lours et maulduiz.* » (1)

Evidemment le lieu de l'exil du fils de Christine ne lui plaît pas. Il n'est pas très clairement désigné ici. Il est probable, sinon sûr, qu'il en changea, car d'autres documents le prouvent. Ce qui est bien clair, c'est qu'il dut quitter Paris, en même temps que sa mère et que le Dauphin.

On sait ce qui arriva. Les partis qui déchiraient la France, depuis tant d'années, tentèrent, encore une fois, un accord définitif. En mai 1418, les députés se réunirent au monastère de la Tombe. Le roi et le Dauphin avaient envoyé Regnault de Chartres, archevêque de Reims, et Robert le Maçon, chancelier du Dauphin, la reine et le duc de Bourgogne, qui ont partie liée, depuis la fugue de Marmoutiers, seize négociateurs, parmi lesquels Pierre Cauchon, le pape, Martin V, deux légats. Un traité fut établi, favorable au Bourguignon et à la reine. Robert le Maçon l'accepta en vue de la paix. On dit qu'il y eut grande joie dans Paris, comme toujours quand on parlait de paix. De cette entente, Bernard d'Armagnac ne voulut pas. C'est alors que Perrinet Leclerc, fils de Pierre Leclerc, marchand de fer, rue du Petit-Pont, fit entrer les Bourguignons dans la ville, le 29 mai 1418. Tanguy du Chastel, prévenu à temps, courut en hâte aux Tournelles, où était le Dauphin, et par les jardins de Saint-Pol, l'emmena à la Bastille et, de là, hors Paris. (2)

A ce moment, Christine, elle aussi, dut s'enfuir. Ce Paris, qui était sa vraie cité, celle de sa jeunesse, de ses joies, de ses peines, de ses labeurs, de ses succès, l'exilait comme autrefois Florence, la patrie du Dante, l'avait rejeté.

« *O vous, François, qui vous escharnissiez de nos usages de Guelfes et de Guibelins, or sont-ilz nez en vostre terre !* ». (1)

---

1. Il semble bien que Jean de Castel ne fut pas dès 1418, le sécrétaire du Dauphin. Le lieu de son exil n'est pas celui de Charles VII, ni des membres du Parlement. Il vécut sur les côtes de Normandie ou de Picardie : « Près de la mer... »

2. *Messire Tanguy du Chastel ouyt le bruit et s'en vint hastivement en l'hostel de monseigneur le dauphin, lequel dormoit en son lit ; et ainsi que Dieu le voulut, le prit entre ses bras, l'enveloppa de sa roble a relever et le porta a la Bastille Saint-Antoine. Là, le fit habiller et le mena jusques a Melun* ». Jouvenel, an 1418.

1. Lamentacion sur les maux de la France. Voir ci-dessus ch. V.

Digitized by Google

Charles VI, ou plutôt ceux qui le mènent, après la fuite du Dauphin et de Tanguy du Chastel, remplacent ce dernier à la prévôté par un Bourguignon, Guy de Bar. Il est prudent d'arborer la croix de Bourgogne, si l'on ne veut pas être égorgé. Il se fait déjà des massacres d'Armagnacs ou de soi-disant Armagnacs et des emprisonnements.

« *De declarer les meurtres, pilleries, robberies et tirannies qui se faisoient a Paris, ce seroit chose trop longue et piteuse a reciter* », dit Jouvenel.

Au début de juin, il y a une réaction de courte durée. Les Bourguignons, avec l'aide des bouchers restent les maîtres. Le 12 juin marque la journée la plus atroce de ces barbaries bourguignonnes, avouées par les écrivains du parti eux-mêmes. Le connétable d'Armagnac est la plus célèbre victime, mais non la plus innocente. L'ex-chancelier, Henri de Marle, paie cher le refus de sa signature au traité de la Tombe. Le brave Raimont de la Guerre, les savants maîtres, Jehan de Montreuil et Gontier Col, sont parmi les morts. Christine, sans doute, était partie à temps. Les femmes ne furent pas épargnées.

« *Entre les autres, ils prirent une demoiselle de bien et qui avoit bonne renommée, mais pour ce que aucuns disoient que elle estoit Armagnacque, ils luy coupperent la teste et la laisserent emmy la rue.* » (Jouvenel)

Christine échappait à une mort du même genre, elle n'échappait pas à toutes les misères de l'exil.

« *Les femmes et enfans mis hors de leurs maisons, comme tous nuds, qui souloyent avoir grandes chevances, ne scavoient comme partir de Paris. Les unes s'en alloyent en guise de vendengeresses, les autres comme femmes de villages. Et se soutivoit et taschoit-on par toutes manieres de trouver maniere de saillir hors de la ville* ». (Jouvenel)

Quelle fut la manière employée par Christine et les siens ? Nous ne savons. Nous la retrouverons, onze ans plus tard, dans une abbaye. Peut-être put-elle gagner Poissy, sans trop de difficulté. Qui sait même si, prévoyant les massacres, elle n'alla pas rejoindre sa fille un peu auparavant ? Mais quoi qu'il en soit, elle subit l'exil et certainement la perte de ses biens, si elle en possédait à Paris, car tout fut confisqué par le parti triomphant ou pillé par la populace.

Digitized by Google

## APPENDICE

RECHERCHES SUR LA LIBRAIRIE DE CHARLES V, PAR L. DELISLE. 2e PARTIE. INVENTAIRE DES LIVRES AYANT APPARTENU A JEAN DE BERRY. LISTE DE CEUX DE CHRISTINE.

*Le Livre appellé de Long estude, fait et compillé par Cristine, escript de lettre de court, historié de blanc et de noir lequel fut donné a Monseigneur en son hostel de Nesle a Paris par la dite Cristine, le* 20 *mars* 1403.

*Inventaire de* 1413 *n°* 83. *Inv. de* 1416 *n°* 1004. *Prisé* 5 *livres Guiffrey T. I, p.* 243.

*Un livre de la Mutacion de fortune, escript en françois rimé, de lettre de court, compillé par Cristine de Pizan, historié en aucuns lieux, lequel livre la dite damoiselle donna a Monseigneur au mois de mars* 1404.

*Inv. de* 1413 *n°* 103, *Inv. de* 1416 *n°* 1016. *Prisé* 10 *livres. Guiffrey T. I. p.* 250.

*Le livre de la Paix escript en françois de lettre de court que Cristine de Pizan donna a Monseigneur aus estrainnes le* 1er *janvier* 1414.

*Inv. de* 1413 *n°* 169. *Inv. de* 1416 *n°* 1039. *Prisé* 5 *livres. Guiffrey T. I. p.* 332.

*Un livre des Fais d'armes et de chevalerie, composé par Christine de Pizan escript en françois, de lettre de court, historié au commencement et enluminé lequel la dite damoiselle donna a Monseigneur aux estraines le* 1er *janvier* 1413.

*Inv. de* 1413 *n°* 155. *Guiffrey T. I. p.* 270.

*Le livre de l'Epistre que Othea la deesse envoya a Ector, compillé par Cristine de Pizan, escript en françois de lettre de court et très bien historié, lequel la dite Cristine donna a Monseigneur.*

*Inv. de* 1413 *n°* 100. *Inv. de* 1416, *n°* 1013. *Prisé* 2 *livres* 10 *s. Guiffrey T. I, p.* 249.

*Un livre compilé de plusieurs Balades et ditiés, fait et composé par damoiselle Cristine de Pizan, escript de lettre de*

Digitized by Google

*court, bien historié et enluminé, lequel Monseigneur a acheté de la dite damoiselle* 200 *escus.*

*Inv. de* 1413 *n°* 110. *Inv. de* 1416 *n°* 506. *« Tous mes bons jours ». Prisé* 50 *livres. Baillé a la duchesse de Bourbonnois Guiffrey T. I, p.* 252. *B. N. ms. f. n°* 835.

*Les Epistres du debat sur le romant de la Rose de Christine de Pisan. — M. Omont a constaté que l'ex libris du duc de Berry avait été gratté à la fin de l'exemplaire des Epistres du debat sus le romant de la Rose qui porte le n°* 236 *de la bibliothèque de Cheltenham (Delisle p.* 316.)

*La Cité des Dames, aujourd'hui ms. fr.* 607 *de la Bib. Nat. à la fin duquel est la signature du duc de Berry.*

*Un petit livre ou sont les Sept psaumes escrips de forme et entre chascun vers des dits Sept psaumes a un autre vers fait sur la substance des vers d'iceulx psaumes, bien historié au commencement et enluminé, lequel livre Cristine de Pisan donna a Monseigneur a estraines le 1^er^ janvier* 1410.

*Inv.* 1413 *n°* 128. *Inv. de* 1416 *n°* 1024. *Prisé* 5 *livres. Guiffrey T. I, p.* 260, — *aujourd'hui Bibliothèque de Lord Asburnham fonds Barrois n°* 203.

*Un livre en françois des Fais et bonnes meurs du sage roi Charles cinquiesme roi d'icellui nom, lequel livré damoiselle Cristine de Pizan donna a Monseigneur a estraines le 1^er^ janvier* 1405.

*Inv.* 1413 *n°* 94. *Inv.* 1416 *n°* 1009. *Prisé* 3 *livres* 15 *s. Guiffrey T. II p.* 129-130.

Une certaine partie de ces ouvrages sont revenus dans la Librairie des rois de France, et sont, maintenant, à la Bibliothèque Nationale, par suite de la confiscation des biens du Connétable de Bourbon.

En voici la liste :

*Inventaire des livres qui sont en la librairie du chasteau de Molins,* 19 *septembre* 1523. — *Bibliothèque Nationale, Collection Dupuy, vol.* 438.

*Ce sont les livres qui ont été restituez et aportez de Paris l'an M V X. C'est assavoir :*

*Ung volume ou a cent ballades, plusieurs laiz et virelay,*

Digitized by Google

*l'espitre au dieu d'amours, le debat de deux amans, les trois jugemens, le dit de Poissy, les espitres sur le rommant de la Roze, en parchemin a la main.*

*Ung autre ou est le livre du chemin de long estude, les ditz de la Pastoure, une belle oraison de Sainct Gregoires et le livre du duc des vraiz amans, en parchemin a la main. Ung autre volume contenant les troys livres de la cité des Dames, en parchemin a la main.*

*Ung autre volume des espitres que Othea deesse de Prudence envoya a Hector de Troye, en parchemin a la main.*

*Ung autre volume ou est escrit le livre de Prudence, les proverbes moraulx, une espitre a la Royne de France, une autre a Eustace Morel, en parchemin a la main.*

*Les dits cinq livres sont touz couvers de velours rouge et tenné, garnys de fermeaux de leton, de boulhons et carrées.*

Digitized by Google

## CHAPITRE VII

### La Retraite de Christine (1418-1429)

Christine se réfugie dans une abbaye qui est très probablement celle de Poissy. Elle y écrit des « *Heures de contemplacion de la Passion* » dédiées aux femmes françaises « *adoulées* ». En 1426, elle perd son fils, Jean Castel, notaire royal au service de Charles VII. Elle suit certainement la marche des événements puisque, dès le couronnement de Charles VII a Reims, elle célèbre les victoires de Jeanne d'Arc et parle de la marche sur Paris. Elle meurt, sans doute a Poissy, entre 1429 et 1431.

« *Je, Christine qui ay plouré*
*XI ans, en l'abbaye close,*
*Ou j'ay tousjours puis demouré*
*Que Charles, c'est estrange chose,*
*Le fils du Roy, si dire l'ose,*
*S'enfouy de Paris de tire*
*Par la traïson la enclose,*
*Or, a prime, me prens a rire* ». (1)

Le « *beau dittié* » (2) sur Jeanne d'Arc, que Christine commence ainsi, est la seule source de renseignements que nous ayons sur sa vie, durant ces onze années, entre juin 1418 et

---

1. Dit sur Jeanne : Quicherat « *Procès de Jeanne d'Arc* », tome V, p. 3 à 21.

2. C'est l'avis de l'auteur ou tout au moins du copiste du ms. dont l'incipit est : « *Cy commence un beau dittié de Christine sur Jeanne d'Arc* ».

Digitized by Google

juillet 1429. Nous savons qu'elle est enclose dans une abbaye, qu'on a dit être Poissy, mais sans pouvoir le prouver. (1)

En 1418, quand elle quitte Paris, Christine a cinquante-quatre ans. Elle a fourni une belle carrière littéraire, ayant ajouté aux quinze grands ouvrages parus avant 1406, cinq ou six autres traités importants, peut-être plus. (2) Maintenant, sa voix, de nouveau, se fait entendre et le prosateur, qu'elle paraissait être devenu, se refait poète, — ou plus exactement rimeur, — pour chanter la Vierge de Domrémy.

« *L'an mil CCCCXXIX*
*Reprint a luire, le souleil.*
*Il ramène le bon temps neuf...* » (St. II)

Le dittié de Christine est le premier, dans l'ordre chronologique, des innombrables poèmes sur la Pucelle. A ce titre et comme document historique, il est des plus précieux. Il n'y faut pas chercher la marque du poète lyrique soulevé par un grand sujet. Ce n'est qu'une chronique rimée, comparable à celle de Cuvelier, le ménestrel de Charles V et dont du Guesclin est le sujet. Mais, l'image que Christine suggère ici est d'un haute convenance : onze ans de ténèbres et de tempête, et puis, un soleil printanier.

Je n'entreprendrai pas, après tant d'autres, de décrire cette tempête. J'essayerai seulement de distinguer, dans la tourmente, l'esquif de Christine dont elle est, depuis longtemps, le courageux nautonnier.

---

1. Faute de pièces provenant de l'abbaye de Poissy détruite par un incendie.

Voir « *Histoire de l'église et du prieuré de Poissy* », par Noël (Paris, 1869.)

La « *Gallia Christiana* », tome VIII, col. 1339 à 1341 donne quelques intéressantes indications sur les prieures de Poissy, au temps de Christine. Une Marie III succède à Marie II de Bourbon dont elle a parlé dans le *Dit de Poissy*, elle est remplacée en 1415 par Alix II. De 1419 à 1423, au moment où Christine put habiter le couvent, la prieure a nom « *Isabelle l'Ecrivain* ». En 1423, Yolande de Norry lui succède.

Une note écrite en marge du *Bocke of Noblesse* (Bristihs Museum, 18 B XXXII), édité par J. Gouh Nichols, Londres 1860, indique bien que Christine demeura dans l'abbaye de Poissy, mais ne le prouve pas.

« *Notandum est quod Christina fuit domina præclara natu et moribus et manebit in domo religiosarum apud Passye prope Parys...* ».

Cette note est de William Worcester, secrétaire de John Falstoff, qui résidait fréquemment à Paris, durant la domination anglaise. Il était donc notoire alors que Christine habitait Poissy.

2. Si l'on admet que des ouvrages de Christine se soient perdus, Mlle Solente indique comme telle une « *Avision du Coq* », parue avant le Carême 1413. Voir : « *Introduction Historique aux Fais et bonnes meurs* ».



Digitized by Google

Elle avait laissé Paris aux mains des Bourguignons. La capitale de la France, la cité des princes de la Fleur de Lis, sera bourguignonne, puis anglaise, jusqu'en 1436. Jamais Christine n'y rentrera.

Il n'est pas douteux, — les deux premiers vers du poème sur Jeanne d'Arc sont du reste une attestation en bonne forme, — que Christine ait beaucoup souffert d'être éloignée de Paris.

« *Je, Cristine, qui ay plouré*
*XI ans en l'abbaye close...* » (St. I)

Ce n'est pas une retraite volontaire pour terminer ses jours dans la paix claustrale, c'est une expulsion et un exil. Elle a laissé sa maison, ses « *chosettes* » auxquelles elle se montrait si attachée, ses livres, peut-être. (1) Elle a abandonné tout ce qu'elle possédait de biens meubles et immeubles pour fuir, la vie sauve, et c'est tout, — plus heureuse que ses antagonistes de jadis, Jehan de Montreuil et Gontier Col, qui furent parmi les premières victimes des fureurs populaires. (2) Elle a pris rang parmi les moniales. Même si ce fut à Poissy, dans l'abbaye royale dont elle avait, près de vingt ans auparavant, célébré la bonne tenue et les magnificences, je ne puis croire qu'elle ait joui de la quiétude et du faste monastique. Je comprends qu'elle ait pleuré.

Comment s'adapta-t-elle à la vie conventuelle ? Demeura-t-elle dans l'abbaye, comme une sorte de dame pensionnaire, vivant à l'écart des moniales, ou bien voulut-elle suivre, en partie au moins, leurs exercices ? Nous n'avons, par elle-même et dans son dittié sur Jeanne d'Arc, aucune réponse directe à cette question, mais il est bien permis de se reporter à de précédents ouvrages pour essayer de connaître cette Christine des dernières années, cette Christine emprisonnée dans une abbaye.

---

1. Nulle part, elle ne donne d'indications sur les livres qu'elle possédait. Que sont-ils devenus ? Que sont devenus ses propres manuscrits. Ceux de ses œuvres ? Ceux qu'elle avait offerts à la maison de France n'allaient pas tarder de passer en Angleterre. En 1423, le duc de Bedford, régent de France, faisait inventorier les livres du roi. Inventaire publié par la Société des Bibliophiles (Paris 1867), puis les dispersait. Lui-même s'adjugea le ms. de Christine offert à Isabeau. Voir sur ce ms. du Bristish Museum, l'étude de P. Meyer dans l'édition des œuvres en vers de Christine, tome III.

2. Voir la thèse de M. A. Thomas : « *De Johannis de Monsteriolo vita et operibus* (Paris 1882).

Digitized by Google

Déjà, dans sa *Vision*, elle avait établi que la béatitude est dans la possession de Dieu et paraissait fermement convaincue que cette vie heureuse nous sera donnée, dans l'éternité, qu'il faut l'acheter durement par les peines de cette vie. Mais, elle insiste beaucoup plus sur cette idée dans « *l'Epistre de Prison de vie humaine* ».

« *Ne croirons nous donques les Saintes Escriptures et la foy de Dieu vraie, sans laquelle avoir et tenir fermement nul ne puet plaire a Dieu, n'estre sauvé, si comme dit saint Paul ?* » (Op. cit. fol. 40.)

Et que disent ces saintes Ecritures, selon Christine ? Elle poursuit :

« *Et pour tant, a propos, dit Saint Bernart, que ceste vie mortèle puest estre a un chascun figurée a la prison, car, tout ainsi que la cloture de la prison detient le prisonnier si a destroit que user ne puet de ses mesmes vouloirs, n'accomplir ses désirs, ains communement a tout le contraire, semblablement, l'ame raisonnable qui, la plus noble partie de l'homme, sans laquelle le corps n'est fors que terre et pourreture, est detenue emprisonnée et liée dedens le corps, tant comme elle y est, voire ci contrainte et empeschiée par la pesanteur et rudece du dit vaissel qu'elle n'a pouvoir, fors en bien petite partie d'user de ses propres inclinacions et vouloirs, ains lui convient obeir, le plus des fois, tout au contraire de la ou elle tent ; et pour tant, bien dit a propos le sage Helbertus que, quant l'homme meurt, l'ame est deliée et desprisonné, donques est-il tous egaulx soions, grans, moiens et petits, quant en ceste qualité, se puet et doit reputer prisonnier.* » (Loc. cit. fol. 40 v° et 41 r°.)

Ces pensées convenaient bien à Christine, alors doublement prisonnière : l'âme, dans la prison corporelle, ce corps, lui-même enclos dans une abbaye. N'espérant plus aucune joie terrestre, elle s'orientait du côté du ciel.

Ecrivait-elle encore ? — Rien ne nous est parvenu qui soit daté de cette période de sa vie. Toutefois, dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui attribue à Christine une traduction de la Passion, on trouve des « *Heures de contemplation sur la passion de Nostre-Seigneur* » qui sont certainement son œuvre et qui doivent être de cette époque. En voici le début :

Digitized by Google

« *Cristine, ayant pitié et compassion principalement des dames et damoiselles, et generalment de toutes femmes adoulées à cause des tribulacions passées et presentes, pour les induire et provoquer à matière de pacience fit et compila en l'ordonnance qui s'ensuit ces presentes Heures et, pour ce, met à son principe le present epistre adressant à icelles : A vous mes dames et damoiselles, et generalement toutes du feminin sexe, à qui ce peut apartenir et touchier, humble recommandacion de par moy, vostre servante, tousjours desirant, se par naturelle inclinacion et pure amour de secourir je peusse au moingz par aucun reconfort à la misère des infinies tribulacions, qui jà par tropt longtemps en agrigeant de mal en pis, dont c'est pitiez, vous a en divers cas couru sus, par especial en cestui royaulme de France, tant de mort d'amis par pluseurs accidens, comme de toutes autres pertes : exil, dechacemens et maintes autres durtés et horribles perilz. Pour tant, mes dessus dictes maistresses, en continuant mes autres escriptures passées autreffoiz adressans à vous, au meisme propos, de rechief voyant le besoing plus que oncques maiz, me suis presentement efforcié de querir es sainctes Escriptures aucune chose bonne à vous induire et provoquer au tresour et richesse de pacience sur toutes prouffitable.* (Bib. Nat. nouvelles acquisitions n° 10.059, fol. 114.)

« *Exil, dechacemens et maintes autres durtés et horribles perilz* » indique que l'œuvre est postérieure à la Révolution de 1418. « *En continuant mes autres escriptures passées autreffoiz, adressans à vous au meisme propos...* » prouve que Christine avait déjà tenté de consoler les femmes « *adoulées* ». Cette consolation est vraisemblablement l'*Epistre de Prison de vie humaine*, terminée en 1418. Ces « *Heures de contemplation* » sont certainement du temps où Christine était enfermée dans une abbaye.

Cette œuvre qui occupe trente et un folios d'un manuscrit qui provient vraisemblablement d'un couvent, est divisée, comme son titre l'indique, en sept parties marquées par les sept heures de l'office canonique : matines, laudes, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Le récit de la Passion y est accompagné de réflexions et de prières.

Il faudrait avoir une édition de cet ouvrage, dont la lecture est assez pénible, pour rapprocher ces *Sept Heures de la Passion* des multiples ouvrages de dévotion, spécialement

Digitized by Google

consacrés aux souffrances du Christ, qu'on voit éclore, à cette époque.

Gerson lui-même aurait emprunté cette division à Ludolphe de Saxe qui commence ainsi le cinquante-huitième chapitre de sa Vita Christi, qui eut tant de retentissement sur la piété des fidèles du quatorzième et du quinzième siècles :

« *Voici le moment de traiter de la Passion du Seigneur que tout chrétien devrait sept fois le jour rappeler à sa mémoire.* »

On sait que Gerson avait prêché le si touchant et dramatique sermon sur la Passion :

« *A Dieu vat et à mort amère*
*Jésus veant sa doulce mère...* » (1)

Christine est très loin du lyrisme de Gerson, dans cette œuvre, qui est un chef-d'œuvre. Elle garde sa manière plus doctorale qu'affective. Elle s'efforce de quérir ès Sainctes Escriptures ce que Gerson trouvait dans son cœur en considérant les souffrances du Sauveur. Cependant, elle cite moins les saintes Lettres qu'elle l'annonce. Elle « *fit et compila* » ces « *presentes Heures* » dans un couvent, très probablement dans un couvent de dominicaines. La mystique dominicaine était toute orientée alors vers la méditation des douleurs de la Passion. Ludolphe de Saxe avait été dominicain avant de devenir chartreux. Tauler s'était plu à rappeler avec insistance les souffrances morales du Christ durant sa Passion. Mais, surtout, le bienheureux Suso avait été possédé, on l'a dit, de la folie de la Croix. Les dominicaines de Poissy possédaient certainement des livres de spiritualité en latin et peut-être en français. Quels sont ceux dont Christine s'est inspirée pour « *compiler ces présentes Heures* » ? Il serait très intéressant de le retrouver. (2)

---

1. Ce sermon de Gerson a été réédité en 1917. « *The Ad Deum vadit of Jehan Gerson published from the manuscript* Bib. Nat. Fonds fs. 24.841 *by David Hobart Carnahan* » (University of Illinois Studies in Langage and Litterature, vol. III, n° 1). Quant aux Heures de contemplacion de la Passion que Thomassy a éditées à la suite de son « *Gerson* », il n'est pas prouvé qu'elles soient du chancelier.

2. Il est bon de rappeler que la prieure de Poissy était, de 1419 à 1423, Isabelle l'Ecrivain ou l'Ecrivaine (d'après la Gallia christiana). Les moniales de Poissy étaient certainement à la fois des contemplatives et des intellec-

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit de ses sources, des influences qui ont agi sur Christine de Pisan, dans les dernières années de sa vie, il est légitime d'inférer du choix de ce sujet religieux qu'elle était venue à la contemplation des mystères de la foi et que, sans doute, elle ne trouvait plus grande saveur aux eaux, jadis tant célébrées, de la fontaine de Sapience.

Le temps est loin, bien loin où Christine cherchait, en rimant des chansons d'amour, l'oubli de ses peines. Le temps est loin aussi où de beaux « *syllogisements* » suffisaient à lui faire tout supporter, où « *Boèce* « *de consolacion* » l'exaltait, au point de lui faire dire :

« *Bonne est la paine ou l'on aprent* ».(1)

Ce n'est pas à la fontaine de Sapience qu'elle invite à boire ses sœurs altérées de joie. Maintenant, elle écrit :

« *Qui a soif de joie de paradis viengne a ceste fontaine* » (2)

Quelle fontaine ? Celle de componction dont la source s'est ouverte sur le Calvaire.

Dans « *l'Epistre de Prison de vie humaine* », Christine s'appuyait encore sur les sages. Ici, elle ne parle plus que des saints.

« *Pour tant, mes dessus dictes maistresses, en continuant mes autres escriptures passées, autreffoiz adressans a vous au meismes propos, de rechief voyant le besoing plus que oncques mais, me suis presentement efforciée de querir ès sainctes Escriptures, comme chose bonne a vous induire et provoquer au tresor de pacience, sur toutes prouffitable.* » (3)

Nous pouvons donc, sans témérité, fixer quelques traits de la physionomie de cette dernière Christine : dolente, mais résignée, d'une humble résignation chrétienne, un peu désabusée, non seulement des plaisirs mondains jadis goûtés, mais des satisfactions plus hautes que donne la fréquentation de Dame Philosophie, plus adonnée aux exercices de dévotion qu'aux conversations mondaines et, cependant, point indif-

---

tuelles, plusieurs peut-être, comme Isabelle des « écrivains », soit que ce terme se prenne dans le sens de copistes ou dans celui d'auteur. Christine dit, dans le *Dit de Poissy*, que sa fille est « *de bon savoir* » et, dans la *Vision*, qu'elle reçoit d'elle de « *belles lettres* ».

1. *Chemin de Long Estude*, v. 302.
2. Loc. cit., fol. 114.
3. Ibid.

Digitized by Google

férente aux événements extérieurs. Le dittié sur Jeanne d'Arc, à défaut d'autres indices, le prouve. L'annonce de ces événements devait lui apporter quelques joies, de plus nombreuses douleurs.

Le triomphe du duc Jean, que Christine avait laissé maître de Paris, fut de courte durée. Le traité de Saint-Maur est du 16 septembre 1418 ; l'assassinat du Pont de Montereau, du 10 septembre 1419. Le fils de Christine était, alors, du parti et même de l'entourage du Dauphin. On a dit que la responsabilité de celui-ci, lors de l'attentat contre le duc de Bourgogne fut nulle. Il n'avait pas dix-sept ans et subissait, avant tant d'autres influences, celle du Frère Gérard Machet, son précepteur, homme de sens et de devoir. Tanguy du Chastel, toujours aux côtés du futur Charles VII, à cette époque, paraît le serviteur aveuglement dévoué plutôt que le conseiller écouté. Cependant, comme on avait tenté jadis de légitimer l'acte de la rue Barbette, avec plus d'aisance, et moins d'insistance, Maître Robert Blondel, gradué à l'Université de Paris, écrivit « *La Complainte des bons François* » pour innocenter la violence de Montereau. Cette fois, aucune allusion à l'œuvre de Christine. Désormais, ce n'est plus elle qui prend la parole, ou plutôt la plume, lors de certaines missions, plus ou moins officieuses. Ce n'est pas non plus son fils, Jean Castel.

Un jeune poète, qui n'était que poète lorsque, après Azincourt, il écrivait « *Le Livre des IIII Dames* », va, comme elle-même avait fait, se muer en prosateur et, tant en latin qu'en français, multiplier ses épîtres et ses traités destinés à agir sur l'opinion des doctes et même du public. Alain Chartier écrit sur la sortie de Paris, en 1418. En 1422, il donnera son fameux « *Quadriloge invectif* ». Christine devait le connaître, puisqu'il était le collègue de son fils, notaire et secrétaire du Dauphin, parfois chargé des mêmes ambassades. Connut-elles ses œuvres ? Lui firent-elles regretter qu'elles ne fussent pas signées Jehan Castel ? Son amour maternel l'aveugla-t-il assez pour qu'elle préférât au « *Desbat du Réveille matin* » le « *Pin Maistre Castel* » ? Autant de questions qui resteront insolubles.

Cependant, malgré l'assassinat de Jean-sans-Peur, le jour de Noël 1419, à Rouen, Charles VI, Henri V d'Angleterre et Philippe le Bon, le nouveau duc de Bourgogne, firent la paix, aux dépens du Dauphin et de la France. Le 8 mai suivant, Henri V quitte Rouen ; le 9, les Parisiens voient défiler dans

Digitized by Google

la ville sept mille Anglais. Ils vont à Troyes où le roi et la reine résident. Le 20, le traité est conclu qui livre la succession au trône de France à Henri de Lancastre, le fils du « *desloyal* ».

Mais, Henri V doit conquérir son prétendu royaume, dont l'état est lamentable. La terre n'est pas cultivée et l'hiver, cette triste année, se prolonge jusqu'au mois de mai. La famine, les épidémies, les fléaux de tous genres font de plus nombreuses et pitoyables victimes que la guerre, ou plutôt que les batailles, car la guerre en est la source. Les loups affamés s'avancent jusque dans Paris. C'est alors que Maître Alain Chartier écrit son « Quadriloge invectif » où paraissent, devant la France, le Clergé, le Chevalier et le Peuple, et dans lequel ce dernier s'écrie :

« *Ce n'est pas guerre qui en ce royaume se mayne. C'est une privée roberie, ung larrecin habandonné, force publique soubz umbre d'armes et violente rapine que faulte de justice et de bonne ordonnance ont fait estre loisibles. Les armes sont criées et les estendars levez contre les ennemis. Mais les exploiz sont contre moy a la destruccion de ma povre substance et de ma misérable vie. Les ennemis sont combatus de paroles et je le suys de faict.* (1)

On sait que ces paroles du poète ne sont pas vaine déclamation et que les gens d'armes, de l'un et de l'autre parti, méritaient généralement le titre de brigands. Cependant, toute fierté nationale n'était pas morte. Il y avait encore des bonnes villes pour financer l'armée du Dauphin et se réjouir des victoires qu'elle remportait. Mais depuis celle de Beaugé, le 22 mars 1421, où le duc de Clarence fut tué, ces troupes n'eurent plus guère d'avantages.

Le 6 décembre de cette même année 1421, à Windsor, naît le fils d'Henri V et de Catherine de France, celui qui, durant son long règne, devait perdre tout. Le 30 mai suivant, Henri V, Catherine et la reine Isabeau reviennent à Paris qui les accueille comme souverains.

Mais cette même année 1422, au mois d'août, en quelques

---

1. « *Quadriloge invectif* ». Edité par E. Droz. Paris 1923 (les classiques français du Moyen Age), p. 18-19.

Digitized by Google

jours, Henri V est emporté par la maladie. Le 21 octobre suivant, c'est le tour de Charles VI, pauvre roi qui avait cinquante-trois ans d'âge, quarante de règne et n'avait pas gouverné. Il était encore aimé, pourtant, comme une effigie ou plutôt un symbole, par les Parisiens. Le « *Bourgeois de Paris* », assez bourguignon, comme on sait, parle avec attendrissement de ses funérailles.

« *Et tout le peuple qui estoit emmy les rues et au fenestres*, dit-il, *pleuroit et crioit, comme si chacun avoit perdu la riens que plus amât* ».

A Saint-Denis, devant le duc de Bedfort qui conduisait le deuil, le héraut avait proclamé roi de France le jeune roi d'Angleterre, Henri VI, le petit-fils de la reine Isabeau. Nous savons que Christine reconnaissait un autre souverain, dont son fils était le serviteur. Jehan Castel fait partie de l'ambassade envoyée en Espagne pour nouer de profitables alliances. (1) Les tentatives se poursuivent alors de divers côtés pour remettre le royaume entre les mains de son souverain légitime, Charles de Touraine, devenu Charles VII. L'histoire ne nous apprend pas que ces négociations aient été suivies de faits bien tangibles, ni bien avantageux pour le parti français. De 1420 à 1429, se place la période la plus critique du règne de Charles VII, celle où il subit les influences néfastes du sire de Giac et de La Trémouille.

Le nom de Jehan Castel avait paru uni à celui d'Alain Chartier, au sujet des négociations en faveur de Charles VII. Ces deux noms vont se retrouver, mais placés en opposition, dans une querelle littéraire et courtoise qui rappelle, par certains côtés, celle du « *Roman de la Rose* ».

En 1424, malgré les tristesses de l'heure où peut-être précisément pour s'en distraire, Maître Alain écrivit un fort joli poème, dans lequel il n'était nullement question de famine ou de bataille, mais seulement d'amour. En ce temps où, dans l'entourage de Charles VII, on faisait assez maigre chère, on

---

1. Sur Jean Castel, voir A. THOMAS (Romania, tome XXI, p. 271 et ss.). Quicherat qui s'est occupé du chroniqueur Castel, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (1re série, tome II, p. 461) a confondu le fils et le petit-fils de Christine. Sur ce dernier, C. SAMARAN vient de donner des notes intéressantes dans les *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Ant. Thomas*. Paris, Champion, 1927.

Digitized by Google

mourait, parait-il d'autre chose que de consomption. (1) Si l'on en croit le poète, une dame avait si cruellement éconduit un soupirant tout dévoué que le malheureux en était mort. Cela s'appelait « *La belle dame sans merci* » et n'était pas à l'honneur d'un sexe impitoyable. (2) Du moins, c'est ainsi que le jugèrent quelques dames et quelques seigneurs de l'entourage du jeune roi. Maitre Alain reçut, le 31 janvier 1425, une lettre datée d'Issoudun et signée de trois dames : Jeanne, Marie, Catherine, qui parlaient au nom de tout le sexe, soit-disant offensé, et reprenaient durement le poète. Celui-ci répondit, avec toute la componction souhaitable :

*« Je suis aux dames ligement*
*Car ce peu qu'oncquez j'euz de bien,*
*D'honneur et de bon sentement*
*Vient d'elles et d'elles, je le tien. »* (3)

Il n'a pas oublié l'*Epistre du dieu d'Amour :*

*« Homs naturel sanz femmes ne s'éjoye.*
*C'est sa mère, c'est sa suer, c'est s'amie...*
*La riens qui lui puet estre agreable. »* (v. 732-734.)

Les dames ne se tinrent pas pour satisfaites et répliquèrent par une seconde épitre, en vers cette fois, dans laquelle elles sommaient le coupable de comparaitre pour être jugé et lui indiquaient qu'elles avaient choisi comme avocat Dessarteaulx et Chastel. (4)

« *Le lay de guerre* » de Pierre de Nesson nous apprend la suite de ce procès. Occupé de soins plus importants, Alain Chartier ne comparut pas. Il fut banni « *a son de trompe* ».

En 1425, on trouve mention de Jean Castel vivant, pour la dernière fois, tant dans le lay de Pierre de Nesson que dans une liste des membres de la Court amoureuse. Il est fort pro-

---

1. On a souvent cité ce quatrain des Vigiles du Roy Charles VII, de Martial d'Auvergne :

*« Un jour que la Hyre et Poton*
*Le vindrent veoir, pour festoiement*
*N'avoient qu'une queue de mouton*
*Et deux poulets tant seulement ».*

(op. cit., Edit. Coustelier, tome I, p. 56).

2. « *La belle Dame sans merci* ». (Edit. Carl Wahlund, 1897). Voir les articles de Piaget, dans la Romania, tomes XXIX, XXX, XXXII, XXXIII.

3. Réponse de Maistre Alain aux dames. Citée par M. P. Champion (XV^e^ siècle poétique, tome I. p. 69).

4. Voir PIAGET *Romania* XXX, p. 31-35.

Digitized by Google

bable qu'il mourut cette année 1425. Un document officiel de décembre 1431, dit de Jehanne Coton, sa veuve, qu'elle demeura hors de Paris, avec son mari, parti en 1418, « *par aucun temps et jusques a six ans ou environ* », qu'elle revint alors « *apres le trepas de son dit feu mari* » dans la capitale. (1) Les mots : « *six ans ou environ* » ne permettent pas de fixer exactement la date de la mort de Jehan Castel, mais du moins d'affirmer qu'il mourut plusieurs années avant sa mère et que ce grand deuil familial s'ajouta pour elle à tous ses précédents chagrins, alors qu'elle avait passé soixante ans.

Jean Castel laissait, comme son père, une veuve et trois petits enfants, Jehanne Coton, « *désirant estre avec ses père et mère, parens et amis* », revint à Paris. Mais, elle était veuve d'un serviteur de Charles VII à qui Paris n'appartenait plus. (2) Le gouvernement anglais de la capitale française s'émut de voir dans « *ladicte ville* », cette veuve et ces trois orphelins. Craignait-on qu'ils fussent venus pour fomenter des troubles ? (3)

« *Assez tost apres son retour* », dit la lettre de rémission qui sera accordée plus tard par Henri VI à Jehanne Coton, « *lui fu enjoinct et commandé, de par nous, qu'elle se parti de nostre dicte ville et alast demourer en aucun lieu de nostre obeissance, en optemperant auquel commandement elle se*

---

1. Ce document est cité pour la première fois par LONGNON dans « *Paris sous la domination anglaise* (Paris, 1878).

« *Ledi maistre Jehan Castel se parti de nostre dicte ville de Paris et s'en ala en la partie et obeissance de noz adversaires, et emmena la avec lui ladite suppliante... Celle-ci demeura par aucun temps et jusques a six ans ou environ apres le trepas de son dit feu mary... Elle desirant estre avec ses père et mère, parens et amis revint en nostre dicte ville de Paris, en la confiance de nostre grace et misericorde, et assez tost apres son retour lui fu enjoinct et commandé de par nous qu'elle se partist de nostre dicte ville et alast demourer en aucun lieu de nostre obeissance, en optemperant auquel commandement, elle se parti et depuis n'a demouré ailleurs que en nostre dicte obeissance, en vivant solitairement et en soy gouvernant le plus doulcement qu'elle a peu* ».

2. Charles VII ne devait rentrer à Paris qu'en 1436 et n'y séjourna que très rarement. Sur la désaffectation des rois Charles VII et Louis XI pour la capitale, voir Marcel Thibaut : *La jeunesse de Louis XI.*

3. Il y eut, comme on sait, plusieurs tentatives pour remettre Paris entre les mains de Charles VII. Des femmes ne furent pas étrangères à ces complots.

Digitized by Google

*parti, et depuis, n'a demouré ailleurs que en nostre dicte obeissance, en vivant solitairement et en soy gouvernant le plus doulcement qu'elle a peu* ».

Cette pièce d'archive éclaire, par réflexion, la vie de Christine, en ses dernières années. Elle aide aussi à fixer la date de sa mort. C'est en 1431, seulement, qu'il sera permis à la veuve de Jehan de Castel de rentrer dans Paris. Ne serait-ce pas parce qu'alors sa mère avait cessé d'être en état de nuire au parti anglais ? La mort de Christine est donc survenue avant la fin de l'année 1431, très probablement l'année même de la mort de Jeanne d'Arc. Ce peut être Christine qu'on redoutait, dans Paris, derrière sa belle-fille et ses petits-enfants.

Ceci n'est qu'une hypothèse, mais ce que dit aussi ce document, c'est que Jehanne Coton dut aller demeurer « *en aucun lieu de nostre obeissance* », c'est-à-dire, en territoire soumis aux Anglais, pour y être sous la surveillance de leur police. Elle optempéra à ce commandement et se gouverna « *le plus doulcement* » possible. Il faut entendre qu'elle s'abstint d'avoir aucune communication avec le parti français, donc avec Christine.

Surcroît de deuil pour celle-ci qui ne savait pas si, jamais, ces trois enfants de son enfant redeviendraient français. (1)

Tout lui était deuil, alors, et angoisse jusqu'au désespoir. Les pauvres vers de son dittié sur Jeanne d'Arc le disent mal, mais nous la connaissons assez pour imaginer « *l'état de son vivre* ». Mère désolée, elle souffrait encore des intolérables misères de cette mère dont elle avait découvert les plaies, vingt ans auparavant, à laquelle elle avait promis et gardé une inviolable fidélité. En vain, elle interrogeait l'horizon pour apercevoir ce sauveur dont la dame couronnée lui avait annoncé la venue, ce juste, « *fort comme le souleil fort, car le*

---

1. L'un de ses petits-fils nommé Jehan de Castel, comme son père deviendra « *Le chroniqueur Castel* » que Marot, croyait le fils de Christine. Il était bénédictin, abbé de Saint-Maur-les-Fossez et écrivit : « *Le miroir de l'ame pecheresse* ». Il ne faut pas le confondre avec le mystique bénédictin Jean, de l'abbaye de Castel auteur du *De adherendo Dei*, longtemps attribué à Albert le Grand et dont les bénédictins de St-Paul de Wisques viennent de donner une édition traduite. « *Jean de Castel De l'Union avec Dieu* ». Jean de Castel, petit-fils de Christine, est le rhétoriqueur dont parle M. Guy dans le 1er tome de son ouvrage sur la poésie du XVIe siècle : p. 15 et ss. On a de lui le Specule des pécheurs, où il alterne les vers français et latins et qu'il dédie à Jean du Bellay, évêque de Poitiers. Le Spécule est de 1468 ; mais, dès

Digitized by Google

*Souleil de justice en lui habitera* ». (1) Tous les chevaliers, tous les preux, tous les princes, jadis célébrés avec enthousiasme, étaient morts ou emprisonnés, après avoir gaspillé leur courage en folles aventures. Boucicaut, Charles d'Albret, Jean de Bourbon « *le plus bel des fleurs de lis* », n'avaient pas parfaitement servi leurs dames, bien plus imparfaitement servi la France. (2) Charles d'Orléans, que Christine avait vu naître, au parti duquel elle s'était sincèrement ralliée, parce que c'était le parti français, Charles d'Orléans ne pouvait faire et ne faisait qu'enrichir le trésor poétique de son pays. Leur roi, Charles, fils de Charles, celui que paraissaient désigner les prophéties, perdait gaiement son royaume. (3) Le fils, le petit-fils du déloyal Lancastre, tenait sa terre et y faisait la loi.

Les deux piliers établis pour soutenir tout royaume humain, ces deux colonnes si resplendissantes et d'apparence si solides au royaume de France se sont misérablement écroulées : Clergie ne vaut pas mieux que Chevalerie, ou peut-être pis, puisque la source de tout savoir, l'Université de Paris, s'est prostituée au vainqueur. Ceux qui se sont abreuvés à la fontaine de la Science n'y ont pas puisé le magnanisme courage nécessaire en ces jours de grande pitié.

Le temps serait-il venu où les étoiles doivent tomber du ciel ? — Christine qui, vers 1400, ne paraissait pas partager sur ce point, l'opinion de Deschamps et de tant d'autres, trente ans plus tard, vieillie elle-même et désenchantée a dû dire, elle aussi :

« *Le monde est viel qui a sa fin s'avance* » (4)

---

1459 il reçoit vingt écus du roi pour un « *rôle de parchemin* », contenant « *plusieurs beaux ditz* ».

1. Voir Vision, ch. VII.

2. Sur Jean de Bourbon, et ses tentatives, plus ou moins légitimes pour sortir de prison, Huillard-Bréholles : *La rançon de Jean duc de Bourbon.* Sur Charles d'Orléans, sa captivité et ses œuvres, P. Champion, Charles d'Orléans.

3. Selon le mot de Richemont dont Dufresne de Beaucourt n'accepte pas le jugement. Voir cette discussion dans son Histoire de Charles VII, tome II, p. 177 et ss.

4. Deschamps ajoute grande foi à toutes les prophéties de Bède, Merlin, Sebile, etc. Nombreuses sont ses ballades sur ce sujet. La ballade XXVI, contre l'Angleterre, la ballade CXXVI qui a pour refrain : « *Car li mondes est bien près de sa fin* », la bal. CCCXXIX sur les signes de la fin du monde, etc., etc.

Digitized by Google

Du moins, si la fin du monde ne lui apparaissait pas comme imminente, la sienne pouvait être proche. Toutes les lamentations des premières ballades lui montaient aux lèvres :

*« L'eure maudi que ma vie tant dure,*
*Car d'autre riens nulle, je n'ay envie*
*Fors de mourir... »*

*« Soussy, annuy qui tous jours a duré,*
*Aspre veillier, tressaillir en dormant,*
*Labour en vain, a chiere alangourée,*
*En grief travail infortunéement*
*Et tout le mal qu'on puet entierement*
*Dire et penser, sanz espoir de garir,*
*Me tourmentent demesuréement...*

*Princes, oyès en pitié mon language*
*Et toy Mort, pri, escry moy en ton livre*
*Et fay que tost je voye tel message*
*Que mes griefs maux soyent par toy delivre ».*

(Bal IX, Tome I, p. 9.)

Un autre message que celui de la Mort devait, pour quelque temps au moins, réconforter Christine. Une grande espérance allait se lever pour la Dame couronnée, presque abattue sous les coups redoublés de ses ennemis et de ses propres enfants. Le siège avait été mis par l'Anglais devant Orléans, Charles VII allait perdre jusqu'à ses terres des fidèles rivages de la Loire. Etait-il même le roi légitime, l'authentique fleuron de la couronne des lis ? — Lui-même en doutait. Pas un chevalier ne s'offrait pour en faire la preuve par les armes. L'Université des clercs avait à peu près déclaré que le droit n'était pas pour lui. Alors, une pucelle vint des marches de l'Est qui s'offrit à faire cette preuve, de par Dieu. Ce n'est ni une Amazone, ni une Sybille. Elle n'a pas juré sur les saints d'observer les règles de la Chevalerie, mais elle les garde. Elle ne sait ni *a* ni *b* et se défie grandement des clercs et de leurs arguties. Ce n'est pas dans les Ecritures, ni profanes, ni sacrées qu'elle a cherché des motifs d'action. C'est une bonne parois sienne et une bonne Française. Elle sait peu, mais elle veut beaucoup.

Tel est le message qui vint à Christine et qui fut suivi

Digitized by Google

d'autres messages : Orléans délivré, les trois grosses forteresses que tenaient les Anglais, entre Blois et Orléans : Meung, Jargeau, Beaugency abandonnés par eux, le « *gentil Dauphin* » et les siens en marche vers Reims, la prise de Troyes, le 9 juillet, le sacre, le 17.

Alors, Christine n'y tint plus. Elle prit la plume pour dire sa joie, pour qu'on ne doutât pas, dans les temps à venir, qu'elle, la recluse, la désolée, avait séché ses larmes parce qu'il y avait encore en France de bons Français.

« *Je, Cristine, qui ay plouré*
*XI ans en l'abbaye close,*
*...Or a prime me prens a rire...* » (St. I)

Je le répète, c'est une assez pauvre chose, prise en soi, que ce dittié. Replacé dans la vie de Christine et dans la vie de la France, il devient éloquent.

« *Chose est bien digne de memoire*
*Que Dieu, par une vierge tendre,*
*Ait adés voulu, chose est voire,*
*Sur France si grant grace estendre...* » (St. XI)

Christine considère Jeanne « *pucelle beneurée, champion de France* », devant laquelle « *les ennemis vont fuyant* », plus forte qu'Hector et Achille, comme un docile et merveilleux instrument entre les mains de Dieu.

« *Mais tout ce fait Dieu qui la meine* » (St. XXX)

Le miracle de Jeanne, la Providence divine dans le fait de Jeanne, c'est la grande idée inspiratrice du dittié. Aussi, Christine ne sépare pas Jeanne de Charles, le « *lieutenant du roi du ciel* », ordonné comme elle, pour le salut de la France et de toute chrétienté. Mais si elle ne donne aucun conseil à Jeanne, qu'elle sait bien avoir son conseil, elle rappelle discrètement à Charles VII ce qu'elle avait dit jadis à son frère aîné :

« *Et j'ay espoir que bon seras,*
*Droiturier et amant justice*
*Et tous autres passeras.*
*Mais que orgueil ton fait ne honnisse,*
*A ton pueple doulz et propice*
*Et craignant Dieu qui t'a esleu*
*Pour son servant, si com premisse*
*En as, mais que faces ton deu.* » (St. XVIII)

Digitized by Google

Christine, selon son habitude, ne brûle pas d'encens devant le prince. Elle lui rappelle avec insistance « *Celui qui fait la leçon aux rois* ». Cependant, elle ne peut se garder elle-même d'un certain orgueil de sexe, — si l'on ose dire ainsi. — La gloire de la Pucelle comble ses vagues aspirations vers un rôle suréminent pour la femme. L'auteur de la « *Cité des Dames* » réapparaît et triomphe :

> « *Hé, quel honneur au feminin*
> *Sexe ! Que Dieu l'aime, il appert,*
> *Quant tout ce grant pueple chenin*
> *Par qui tout le pueple ert desert,*
> *Par femme est sours et recouvert,*
> *Ce que pas hommes fait n'eussent.* » (St. XXVIII)

D'une espérance surpassée, Christine en vient à croire à la réalisation de tous ses anciens espoirs, tant de fois déçus. La Pucelle et Charles vont combler tous ses désirs.

> « *En crestienté et l'Eglise*
> *Sera par elle mis concorde.*
> *Les mescreans dont on devise*
> *Et les herites de vie orde*
> *Detruira, car ainsi l'accorde*
> *Prophetie qui l'a prédit !* » (St. XLII)

Le concile de Constance n'avait pas fait la paix dans la chrétienté. Martin V, seul pape, n'était pas universellement reconnu. Durant de longues années encore, le schisme renaîtra ici ou là, avec Benoit XIII et ses pâles successeurs, avec Amédée de Savoie, l'antipape Félix V. Christine, depuis longtemps, pleure sur les misères de l'Eglise. Quand elle voit Dieu s'entremettre dans les affaires de la France, elle ne doute pas que le miracle doive s'étendre à toute chrétienté.

Ces « *mescreans dont on devise* », ces hérétiques aux mœurs odieuses que Jeanne doit combattre et exterminer, ce sont les Hussites. Il est de fait que Jeanne leur fit savoir son intention de guerroyer chez eux, s'ils ne se convertissaient. Le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague n'avait fait que les multiplier et les rendre plus redoutables. Après la mort du farouche Ziska, conduits par les Procope, plus cruels que Ziska lui-même, les Hussites fragmentés en plus d'une secte : Thaborites, Adamites, Orebites, sont la terreur

Digitized by Google

des populations attachées à la foi catholique. Les atroces supplices qu'ils inventent contre les prêtres, les religieuses et même les simples fidèles justifient l'horreur de Christine parlant des « *herites de vie orde* », Jeanne qui a détruit « *l'anglaiserie* », en quelques semaines, doit détruire aussi ce foyer de tous les vices. (1) Elle doit encore ensuite délivrer le Saint Tombeau.

« *Des Sarrasins fera escart*
*En conquerant la Sainte Terre.*
*La, menra Charles que Dieu gart !*
*Ains qu'il muire, fera tel erre.*
*Cilz est cil qui la doit conquerre.*
*La doit-elle finer sa vie,*
*Et l'un et l'autre gloire acquerre,*
*La sera la chose assovye.* » (St. XLIII)

Le vieux rêve de Philippe de Mézière et de quelques papes du temps n'était pas mort. Jeanne d'Arc elle-même le portait au cœur. Avant de livrer bataille, elle avait écrit à l'Anglais :

« *Vous, duc de Bedfort, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous faistes mie destruire. Si vous lui faictes raison, encore pourrez vous venir en sa compaignie l'ou que les Franchois feront le plus bel faict que oncques fut fait pour chrestienté.* » (2)

Christine, comme Jeanne, croit à la restauration intégrale de la chrétienté, telle qu'elle l'a construite d'après les docteurs, plus encore que telle qu'elle l'a connue au temps de Charles V ou de Charles VI. Elle croit à un empereur sage et victorieux, successeur des Césars romains, qui gouvernerait au temporel tous les royaumes du monde, soumis au pape, pour le spirituel. Et comme lorsqu'elle écrivait, trente ans auparavant, « *le Chemin de Long Estude* », elle souhaite, elle assure à la France cette monarchie universelle.

« *Car un roy de France doit estre,*
*Charles, fils de Charles nommé,*

1. Jeanne elle-même avait l'intention de les combattre et avait invité le duc de Bourgogne à l'aider dans cette entreprise dans sa lettre écrite de Reims.

2. Voir la lettre de Jeanne, dans Quicherat ou dans « *Le procès de condamnation de Jeanne d'Arc* », publié par P. Champion (tome II, p. 145).



Digitized by Google

*Qui sur tous rois sera grant maistre,*
*Propheciez l'ont surnommé*
*Le cerf volant Et consomé*
*Fera cellui conquereur*
*Maint fait ; Dieu l'a a ce somé.*
*Et enfin doit estre empereur.* » (1) (St. XVI)

Après avoir laissé son esprit s'égarer dans les fantaisistes constructions d'un radieux avenir, Christine revient aux faits contemporains, aux Anglais vaincus, à leurs alliés couverts de confusion.

« *Si rabaissez, Anglois, vos cornes,*
*Car jamais n'arez beau gibier*
*En France. Ne menez vos sornes,*

---

1. Dans le *Dit de Jeanne d'Arc,* Christine fait allusion à ces prophéties qui avaient cours, depuis plusieurs années et dont parlent presque tous les contemporains, Froissart, par exemple, rappelle celle de Jean de Roquetaillade. Plus célèbre encore est celle de Telesphore de Cosenza, publiée en 1386. Urbain V y est désigné comme le deuxième antéchrist. Une guerre européenne y est prédite pour 1390. Les tribulations devaient durer jusqu'en 1420. Un prince susciterait un nouveau schisme. Un certain Charles, fils d'un autre Charles, de l'illustre race des fleurs de lis, homme au front élevé, et au nez aquilin, couronné roi, vers l'âge de douze ans, rassemblerait une grande armée, subjuguerait les tyrans, soumettrait les Anglais, les Espagnols, les Gascons, l'Italie, brûlerait Florence et Rome, succéderait comme empereur à Frédéric III, se ferait appeler roi de France et de Grèce, conquerrait la Géorgie, la Palestine, exterminerait les infidèles et s'assurerait l'empire du monde. Couronné par le Pasteur angélique avec une couronne d'épines, il rendra grâce à Dieu, sur le mont des Oliviers et expirera après trente ans de règne.

Telle est en résumé cette étrange prophétie dont on trouve d'innombrables manuscrits en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne. Voir la liste de ces manuscrits (connus) dans L. Pastor, *Histoire des Papes,* tome I, p. 164, note 2 et p. 167 note 4.

Deschamps paraît avoir attaché foi à cette prophétie comme à toutes celles qui couraient alors sur la fin du monde. Christine l'a certainement connue. Le « *Chemin de Long Estude* » prouve qu'elle a été influencée par cette promesse de l'empire à la maison de France. Mais, c'est surtout au moment de l'apparition de Jeanne d'Arc et après le sacre de Reims qu'elle s'en souviendra et paraîtra y attacher une grande importance.

Comme on peut penser ces vaticinations furent fort discutées. Les théologiens s'élevèrent contre ce prophète sans mandat qu'on n'a jamais bien pu identifier. Henri de Hesse, entre autres écrivit son « *Contra quemdam eremitam de ultimis temporibus vaticinantem nomine Theolophorum* », dès 1392.

Nulle part ailleurs, dans l'œuvre de Christine, si ce n'est dans sa *Vision,* elle n'utilise ces prédictions. Dans cet ouvrage, elle annonce à la France un sauveur « fort comme le soleil fort ». Voir plus loin, notre 2e partie, ch. VII.

Digitized by Google

*Matez estes en l'echiquier...* (1) (St. XLIV)
« *Et vous rebelles roupieux,*
*Qui a eulx vous estes adhers,*
*Or, voiez-vous qu'il vous fust mieulx*
*Estre aler droit que le revers,*
*Pour devenir aux Anglois serfs.*
*Gardez que plus ne vous aviengne* . » (St. LXVI)

Le jour même du sacre, Jeanne avait écrit au duc de Bourgogne pour le prier de faire avec le roi une bonne paix ferme et durable, sauf laquelle paix, elle comptait marcher avec Charles VII sur la capitale. Plus influencé, alors, par Regnault de Chartres que par Jeanne d'Arc, Charles VII conclut avec Philippe le Bon une trève de quinze jours, après laquelle, disait-on, les Anglo-Bourguignons devaient rendre Paris. Encore eût-il fallu que les Parisiens voulussent ouvrir leurs portes. La Pucelle sentait fort bien, derrière ces atermoiements, une sorte d'abandon. Ecrivant aux Rémois le 5 août, elle leur dira qu'elle n'est pas contente de cette trève et ne la tiendra que pour l'honneur du roi.

Quand elle écrit, le 31 juillet, Christine est parfaitement au courant de toutes ces manœuvres. Elle connaît et partage le sentiment de Jeanne, puisqu'elle dit :

« *Ne scay se Paris se rendra*
*Car encores n'y sont-ilz mie*
*Ne se la pucelle attendra.*
*Mais, s'il en fait son ennemie,*
*Je me doubt que dure escremie*
*Lui rendra, si qu'ailleurs a fait.*
*S'ils resistent heure ne demie,*
*Mal iere, je crois, de son fait.* » (St. LIII)

On sait ce qui arriva : la tentative sur Paris, le 8 septembre, mal concertée et repoussée, la prise de Jeanne d'Arc à Compiègne, au printemps de 1430, la captivité, le procès, le bûcher, tous ces défis jetés par la Providence à la foi ravivée

1. Ici Christine rappelle la ballade aux Anglais, écrite en 1429, et que P. Meyer a retrouvée en 1891, écrite en marge d'un registre de procès, à Grenoble. Il l'a reproduite dans le tome XXI de la Romania :

« *Arière, Englois couez arriere*
*Vostre sort si ne resgne plus...* »

Digitized by Google

des Français. Nous savons que Christine connut la prise d'Orléans, le sacre, l'apothéose. Nous ne savons si elle vécut assez pour retomber « *dans la vallée de tribulacions* ». Après le 30 juillet 1429, après ces derniers accents de joie et d'espoir, nous n'entendrons plus sa voix. Les hauts murs de l'abbaye, et plus sûrement leurs ruines, nous dérobent ses derniers jours. Il est bien qu'il en soit ainsi et que la dernière image que nous gardions de Christine soit inséparable de celle de Jeanne d'Arc et de celle de la France.

Quelque douze ans plus tard, en 1442, Maistre Martin le Franc, prévôt de la cathédrale de Lausanne, consacrait tout un chapitre du quart livre de son « *Champion des Dames* » à « *parler de Dame Cristine, fresche et très clere* ». (1)

*« De laquelle a trompe et a cor,*
*Le nom par tout va et ne fine.*

*Louer asses je ne la puis*
*Sans souspirs, regretz et clamours,*
*Non pourroient ceulx qui, au puis,*
*Servent le gay prince d'amours,*
*Car vraiement toutes les flours*
*Avoit en son jardin joly*
*Dont les beaulx dictiers longs et cours*
*Fait sont en langaige poly.*

*Aux estrangiers povons la feste*
*Faire de la vaillant Cristine,*
*Dont la vertu est magnifeste,*
*En lectre grecque aussi latine.*
*Et ne debvons pas soubz courtine*
*Mettre ses œuvres et ses ditz,*
*Affin que se mort encourtine*
*Le corps, son nom dure toudis. »*

1. Je cite le « *Champion des Dames* » d'après l'incunable n° 266 de la Bibliothèque de Lyon, qui n'est pas daté. Le chapitre sur Christine est aux folios 143 et ss.

Digitized by Google

# SECONDE PARTIE

## ÉTUDE LITTÉRAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

## CHAPITRE PREMIER

### CHRISTINE POÈTE COURTOIS : SES ŒUVRES LYRIQUES

LES POÈMES A FORME FIXE DE CHRISTINE : BALLADES, LAYS, VIRELAYS, RONDEAUX. LES JEUX A VENDRE. POÈMES RELIGIEUX ET MORAUX. LES THÈMES LYRIQUES DE CHRISTINE.

Les premières œuvres de Christine furent des poèmes à forme fixe : ballades, virelays, lays et rondeaux. L'influence des maîtres du temps en poésie lyrique : Guillaume DE MACHAUT et Eustache DESCHAMPS y est manifeste.

L'œuvre lyrique de Christine paraît avoir eu, à son époque, un assez grand succès, mais passager. Elle était un agréable ditteur, mais n'était pas seul agréable. On trouve quelques-unes de ses pièces dans des recueils du XV^e^ siècle, mais peu. (1) Elle-même avait pris grand soin de conserver les moindres morceaux de circonstance. Certains ont pris place dans deux ouvrages. Dans le *Dit de la Pastoure*, le *Livre du duc des vrais amans, l'Avision*, Christine utilise des pièces déjà écrites ailleurs. (2) Les ballades ou rondeaux adressées en dédicace

---

1. Le chansonnier dit « *de Rohan* » en contient quelques-unes, mais on est surpris de n'en pas trouver dans « *Le Jardin de Plaisance* ».

2. Le *livre du duc des vrais amans* renferme 24 ballades, mais l'une : « *Dames d'honneur gardez voz renommées* » (A. T. Tome III, p. 171) est aussi dans le recueil *Autres Balades* (Tome I, p. 257, n° 43). De même les trois ballades du Dit de la Pastoure :

*Amours, écoute ma complainte...* (Tome II, p. 277, tome I, p. 122).
*Ha ! le plus doulz qui jamais soit formé...* (Tome II, p. 283, tome I, p. 247).
*Quant je vois ces amoureux...* (Tome II, p. 286, tome I, p. 247).

Digitized by Google

à tel ou tel prince, sont également recueillis avec les autres ballades ou rondeaux. Ces recueils complets ont été offerts aux maisons de France, de Bourgogne, de Berry. Ce sont maintenant les manuscrits de Londres, de Bruxelles, de Paris. (1) Je n'entreprendrai pas une étude de ces manuscrits que je n'aurai pas à utiliser pour les poèmes lyriques. L'édition critique des anciens textes dispense de ce travail.

### Ballades

Il y a dans l'œuvre de Christine près de trois cent ballades :

1. Son premier recueil intitulé *Cent bonnes Balades ;*
2. Quatre « *Balades d'estrange façon* » ;
3. Cinquante-trois ballades, sous ce titre : « *Cy commencent pluseurs balades de divers propos* » ;
4. Six pièces qu'on ne trouve pas dans tous les manuscrits et que le copiste a intitulées : « *Encore autres balades* » ;
5. Les « *Cent Balades d'amant et de dame* », qui font suite au *Livre du duc des vrais amans ;*
6. Les ballades que Christine a insérées dans ses Dits : « *Dit de la Rose* » : trois ; « *Dit de la Pastoure* » : une ; « *Livre du Duc* » : vingt-trois.

A notre connaissance, exactement deux cent quatre-vingt-dix ballades.

### I. — Cent bonnes balades (A. T. F. Tome I, p. 1 à 100)

C'est le recueil le plus connu. Avant l'édition de la Société des Anciens Textes, il en avait été faite une, à vrai dire pas très correcte, par Guichard, dans le *Journal des Savants de Normandie,* en 1844 (p. 371 et ss.). Déjà, au XVIII[e] siècle, M[lle] de Kéralio en avait donné quelques-unes, dans sa « *Collection des meilleurs ouvrages composés par des dames* » (tome III, p. 1 et ss.) et Paulin Paris, quatre dans ses « *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roy* ». (2)

---

1. A Bruxelles, ms. de la maison de Bourgogne, à Paris, fonds du duc de Berry à la Nationale, au British Museum, le ms. Harley qui vient d'Isabeau et fut transporté en Angleterre par Bedfort en 1425.

2. Op. cit., tome V. Les ballades 21, 58, 78, 100, y sont reproduites. M[lle] de Kéralio avait donné les n[os] 1, 10, 19, 23, 26, 31, 34 et 100.

Digitized by Google

On n'en connaît pas d'étude critique, ni surtout prosodique, (1) mais plusieurs en ont parlé : M^lle^ de Kéralio et Paulin Paris, Robineau et M. Roy. Ce qui les a intéressés, c'est le contenu du recueil et non sa facture, les sentiments de Christine, non sa manière. Paulin Paris a vu là du pur lyrisme, en ce sens que l'auteur n'exprimerait, du commencement à la fin, que ses propres sentiments. Cependant, un avis différent s'impose d'après Christine, elle-même. Voici ce qu'il me paraît légitime de supposer.

A l'imitation de l'auteur ou des auteurs des « *Cent Balades* » de Damas, elle a voulu, après avoir, selon son inspiration, composé un certain nombre de poèmes, en faire un recueil intéressant, de ce même nombre de cent ballades, mis à la mode à la cour. (2) Son classement est assez ingénieux. Elle place les premières, — elles l'étaient sans doute dans l'ordre chronologique — les ballades sur son deuil. Elle groupe ensuite les « *balades d'amoureux sentement* », qui sont, nous le savons, « *d'autrui sentement* ». Elle les groupe de telle sorte qu'elles constituent deux romans assez courts, dont les personnages apparaissent à peine, mais qui, pour un lecteur attentif, ne sont pas inexistants.

Le premier commence à la ballade XXI pour se terminer par la ballade XLIX. Ce sont vingt-huit chansons inégalement jolies — quelques-unes le sont vraiment — et qui expriment les sentiments de la dame « *priée d'amour* », puis amoureuse, puis oubliée. C'est toujours l'héroïne qui parle. Elle fait un personnage un peu effacé, un peu fugitif. On devine une toute jeune fille au cœur aimant, prompte aux sourires et aux larmes et qui devient vite sympathique. Elle n'est pas tout à fait une création de Christine. Cette petite Française a déjà chanté plus d'une chanson. Mais, Christine a bien senti les délicatesses de ses émotions.

Dans le seconde partie, après le roman printannier de cette fillette, qu'un chevalier parti en guerre a oubliée, nous trou-

---

1. M. Jeanroy : « *Origines de la poésie lyrique en France* », s'est occupé, nous le verrons plus loin, de l'œuvre de Christine, de même, M. Chatelain : « *Le vers français au XV^e^ siècle* », mais l'un et l'autre au cours d'études d'un ordre plus général.

2. Sur les *Cent balades* de Jehan le Sénéchal, voir l'édition de G. Raynaud. A. T. F. 1905.

Digitized by Google

vons une autre suite. Christine y fait parler, tantôt le soupirant, tantôt la dame, qui n'est plus l'ingénue entrevue précédemment, mais une femme « *en pouvoir de mari* ». Ce second roman commence à la ballade LXV et finit à la ballade LXXXVII. Sauf le n° LXXXVI, toutes ces pièces peuvent se rattacher au même sujet. Au total, vingt-deux ballades, moins fraîches d'inspiration que les précédentes et tout à fait dans les traditions de l'amour courtois. On y trouve le mal d'amour « *pris en sursault* », le soupirant, six années silencieux et craintif, mort d'amour et toujours bien portant, qui pour prendre congé, laisse son « *cuer en gage* ».On y trouve aussi les médisants et le mari jaloux. La curieuse ballade LXXVIII, que Paulin Paris a reproduite, révèle une Christine poète comique qu'on ne retrouve guère ensuite. Il est vrai qu'elle paraît ici copier assez habilement quelque malicieux trouvère. Le thème du jaloux est connu dans la littérature, depuis longtemps lorsque Christine le traite. (1)

Robineau avait remarqué ces deux groupes de ballades et il ajoute à la mention qu'il en fait : « *Cette tendance à grouper les ballades, à les dramatiser, à faire toute l'histoire d'un sentiment n'était certainement pas nouvelle. Mais, c'était une manière d'augmenter l'attrait de ce petit poème trop court et trop léger par lui-même* ». (2) Il ne nous dit pas quels sont les modèles que Christine pouvait suivre ici. Il ne nomme même pas Jean le Sénéchal et ses *Cent Ballades*. Ignore-t-il qu'on ne trouve de suites de ballades, de poèmes « *dramatisés* », comme il s'exprime, ni dans l'œuvre de Machaut, ni dans celles de Deschamps ? C'est bien possible. Pour moi, je ne connais, outre les *Cent Balades de Damas*, qu'un modèle qui put inspirer Christine, c'est Othe

---

1. Sur ce sujet, voir la thèse de M. Guy : « *Adam de le Hale* » (pp. 281 et ss.) qui cite une très vieille chanson de femme : « *Li jaloux, Envioux, De courroux, Morra, Et li dous, Savourous, Amouroux, M'avra* ». Christine a mis les invectives contre le jaloux dans la bouche de l'ami :

*« Que ferons-nous de ce mary jaloux ?*
*Je pry a Dieu qu'on le puist escorchier*
*...L'or, vil, vilain, de goutte contrefait,*
*Qui tant de maux et tant d'annuis nous fait ! ».*

2. Robineau, op. cit. p. 31.

Digitized by Google

DE GRANSON. On trouve aussi chez lui un roman, qui n'est sans doute pas le sien, et qu'il a retracé avec complaisance, en courts poèmes, ballades le plus souvent. Christine a suivi cet exemple. Elle le suivra de nouveau,, pour écrire les *Cent Balades d'amant et de dame*. On sait que Charles d'Orléans et Villon feront de même.

II. — BALADES D'ESTRANGE FAÇON (A. T. F. Tome I, p. 119 à 124)

Les quatre « *balades d'estrange façon* » sont placées dans les manuscrits, après les *Cent bonnes balades*, les virelays, avant les lays et les rondeaux. L'ordre chronologique étant généralement suivi par Christine, comme par ses contemporains, ceci semble indiquer que, dès le début de sa carrière, elle s'est exercée dans ce genre. Elle en avait le modèle chez DESCHAMPS, qui s'y est essayé plus d'une fois, et a dit, dans son *Art de ditier*, de la *balade équivoque, retrograde et leonine* : « *Et sont les plus fors balades qui se puissent faire, car il convient que la derreniere sillabe de chacun ver soit reprise ou commencement du ver ensuient, en autre significacion et en autre sens que la fin du ver precedent* ».

Ce jeu d'adreesse a tenté Christine. Elle écrit une « *balade retrograde, qui se lit a droit et a rebours* »,(1) puis une « *balade a rime reprise* » :

« *Flour de beauté en valour souverain,*
*Raim de bonté* ».

Plus tard, le *Duc des vrais amans* en adressera à sa dame une du même genre :

« *Ayez pitié de moy, ma dame chiere,*
*Chiere vous ay...* » (Tome III, vers 2309 et ss.)

Contraint de se séparer d'elle, il s'écriera :

---

1. Bal. I des Estranges Balades :

*Doulcour, bonté, gentillece,*
*Noblece, beauté, grant honnour,*
*Valour*, etc., qu'on peut lire :
*Gentilece, bonté, doulcour,*
*Honnour grant, beauté, noblece, etc.*

DESCHAMPS avait fait mieux. On trouve dans son œuvre une ballade qui se lit en huit manières différentes, selon ses explications (Tome I, Bal. IX, p. 81 à 83). On sait que Molinet et bien d'autres, dans le cours du XV[e] siècle, se piqueront d'une habileté encore plus grande.

Digitized by Google

« *Dame, je pars de vous, pale et destaint,*
*Ataint de dueil, m'en vois dont je souspire,*
*En pire point...* », etc.

En ce temps-là, — le *Livre du duc* est certainement postérieur d'une dizaine d'années aux premières ballades — Christine a toujours du goût pour ce genre d'exercices, ou plutôt, elle sait qu'il est au goût du jour.

### III. — Cy commencent plusieurs balades de divers propos (A. T. F. Tome I, pages 207 à 271)

On ne sait au juste quand Christine a terminé ce second recueil, on peut même dire qu'il ne fut pas terminé. Les manuscrits 604 et 12.779 de la Bibliothèque Nationale donnent, sous ce titre, vingt-neuf ballades. Seul, le 836 de la même bibliothèque et le Harley 4431 du British Museum en donnent cinquante-trois. Et ce dernier, comme on l'a remarqué, contient « *deux feuillets blancs, préparés pour recevoir de nouvelles compositions* ».(1) On en peut logiquement déduire qu'après son premier recueil de *Cent Balades*, Christine travaillait à un second, d'une longueur indéterminée, selon les événements, l'inspiration, le temps dont elle pouvait disposer, ou plutôt qu'elle réunissait toutes ses « *pièces fugitives* », quand elle faisait « *ordonner un manuscrit* » pour l'offrir.

Ces ballades sont, en effet, de « *divers propos* » : une douzaine encore sur des cas d'amour ou des sentiments amoureux. Six sont des sermons très doctes et très moralisateurs, un certain nombre se réfèrent à la querelle du *Roman de la Rose*, trois au combat de « *sept François contre sept Anglois* » ; beaucoup sont des adresses à quelques hauts personnages, cinq pièces célèbrent le mois de mai et sont parmi les mieux venues.

*Vrais fins amans, pour a joie avenir,*
*Soiez jolis, car esperer on doit,*
*En ce doulz temps, a tout bien parvenir :*
*Amours le veult et la saison le doit* (Bal. IX),

dit-elle aux chevaliers, et aux dames :

---

1. M. Roy, dans l'introduction du tome I de son édition, p. XXVIII.

Digitized by Google

*Belles, plaisans, dames de grant hautece,*
*Je vis Deduit qui grant oudeur rendoit*
*Et haultement crioit : Ayez leesce,*
*Amours le veult et la saison le doit* (Bal. X).

Une autre année, sans doute, elle recommence :

*Princes d'amours, ou bontez sont encloses,*
*Ce moys de May, portez les doulces fleurs,*
*Chapiaulx jolis, violetes et roses,*
*Fleurs de printemps, muguet et fleur d'amours* (Bal. XXV).

Christine paraît ici en humble et joyeux trouvère. Mais ce trouvère, parfois, se mue en clerc qui désire plus la sagesse que l'amour. La septième ballade :

*Se de Pallas me peusse accointier,*
*Joye et tout bien ne me fauldroit jamais...*

et la quatorzième :

*Viegne Pallas, la deesse honnourable*
*Moy conforter en ma dure destresse...*

en sont la preuve.

IV. — Encore aultres balades (Tome I, p. 271 à 276)

Sous ce titre, le seul manuscrit Harley contient neuf pièces, dont trois rondeaux. La date de ces six ballades paraît relativement récente, à cause de la dernière adressée au duc Jean Ier de Bourbon, après 1410 :

« *Tout bon, tout bel, tout assouvi en grace,*
*Lequel bon loz tesmoigne tout parfaiz,*
*Duc de Bourbon, jeune, sage et qui passe*
*Selon l'aage mains vaillans en tous fais...* ».

Il s'agit évidemment du duc Jean, qui succéda à son père Louis II, en 1410, et qui fut le troisième époux de Marie de Berry, le héros présumé du *Livre du Duc*. Christine s'adresse plusieurs fois à lui. Elle le fait avec beaucoup de bonne grâce. Le prince était quelque peu son confrère en poésie. Elle s'en émerveille :

« *Qui vous en a tant apris,*
*Noble duc des Bourbonnois,*
*Des gracieuex esbanois*
*Qui sont en ditier compris ?* » (Rond. VII).

Digitized by Google

## V. — Cent balades d'amant et de dame (tome III, p. 209 et ss.)

Ces Cent Balades sont précédées d'une ballade de Christine, prologue explicatif, que j'ai cité dans sa biographie. (1) Comme elles ne datent pas des débuts de notre poète, mais du temps où elle faisait profession de clergie, elle crut bon de les faire précéder de cette adroite ballade d'excuses. Elle y indique en même temps le sujet et la marche du petit « *roman par ballades alternées* » qu'elle imagine. (2)

« *Et tout comment ont leur vie passée*
*Ou fait d'amours, qui maint mal leur fist traire*
*Et mainte joye aussi entrelassée*
*De pointure, d'ennuy et de contraire,*
*Tout me convient conter, sans m'en retraire*
*En ce livret ycy presentement*
*Ou j'escripray de joye et du contraire*
*Cent balades d'amoureux sentement* ».

« *Or, pry je a Dieu que n'en soye lassée...* ».
(p. 209-210, vers 9 à 17).

Comme nous comprenons ce vers, quand nous la voyons recommencer de rimer cent ballades, sur le sujet si rebattu des joies et des peines d'amour ! Dans ces premières « *Cent Balades* », nous avions déjà trouvé ce même roman deux fois, avec quelques variantes dans les situations des amants. Cette fois, elle ne varie pas la trame du conte : la dame se fait prier longuement, dit oui, dit adieu, quand l'amoureux part en voyage, tremble pour ses jours, apprend par les médisants qu'il la trompe, se fâche, est malheureuse « *jusqu'au mourir* », puisque après sa dernière ballade :

« *Au lit malade couchiée,*
*Tremblant dure fièvre agüe*
*Suis, par estre trop fichée*
*En amer qui tant m'argue*
*Que plus venin qu'en sigüe*

---

1. Ci-dessus 1re partie, ch. IV ; les « *Cent Ballades* » ne nous sont conservées que par le ms. Harley 4431.

2. Je reporte plus loin, après la discussion de la même thèse au sujet du « *Duc des vrais amans* », la réponse à la question : « *Christine n'a-t-elle pas conté un roman vécu ?* ».

Digitized by Google

*Me semble, y a, dont je meurs*
*Sans jamais passer par rue,*
*Car jà me deffault li cueurs !* ». (1)
(Bal, C, p. 307).

elle se complaint encore, dans un « lay de dame » le « lay mortel ».

Christine a tenu la promesse qu'elle avait faite de donner « *Cent balades d'amoureux sentement* », mais elle les conclut, comme elle a fait « *le Dit de la Pastoure* » et « *le Livre du Duc* » : l'amour courtois est dangereux, il est mortel pour les dames.

VIRELAYS (A. T. F., tome I, p. 101 à 108)

Des seize virelays réunis par Christine, dans ses manuscrits, après les premières « *Cent Balades* », le premier souvent cité, est incontestablement le meilleur :

*Je chante par couverture,*
*Mais mieulx pleurassent mi œil...*

Cette forme du virelay, dont DESCHAMPS avait donné le modèle et indiqué la façon, dans son « *Art de Dictier* », n'a pas retenu longtemps les faveurs de Christine. (2) Pourtant, nous retrouverons encore quatre virelays, dans le « *Livre du duc des vrais amans* » et sous le nom de « *bergeriettes* », deux dans le « Dit de la Pastoure ». (3)

Ce petit poème, essentiellement musical, n'est joli qu'en

---

1. Déjà dans le premier petit roman « *par ballades* » de Christine, ce thème de la malade était traité. Bal. XL : « *Qui a mal souvent se plaint...* ». Refrain : « *Il en pert a ma couleur* ».
Bal. XLIII : « *Hé Dieux ! Que le temps m'annuie !*
*...J'ay goust plus amer que suye*
*Je n'ay garde que m'enfuye*
*Car quant je vois, c'est à peine*
*...Ce me fait la maladie* ».

2. DESCHAMPS. Art de dictier (loc. cit., p. 282 et ss.). Pour lui, le virelay doit être de trois couplets, comme la ballade : « *Chacune couple de deux vers et la tierce semblable au refrain, dont le derrain ver doit, et au plus près que l'on puet, estre servant a reprandre ledit refrain, ainsi comme le pénultième vers d'une couple de balade* ».

3. *Duc des vrais amans.* Tome III, p. 153, 198, 199, 200 Pierre Fabri fait une différence entre la bergerette et le virelay. Il est vrai qu'il assimile celui-ci au rondeau.

Digitized by Google

vers courts, bien rythmés, avec un refrain, si l'on peut dire, « *sautillant* ». Christine ne l'a pas senti. Elle a voulu se servir du virelay pour dire sa douleur. Elle a réussi une ou deux fois, mais, le plus souvent, sa pensée est à l'étroit dans ce moule. Son défaut de sens musical y est frappant. Même dans le virelay X, sur la Saint-Valentin :

*Car c'est la guise et bien l'entens,*
*Entre les amans ordonnée,*
*Que le premier jour du printemps,*
*On retiengne ami pour l'année...*

le choix du virelay n'est peut-être pas très heureux. Il l'est beaucoup moins, pour les invectives contre les médisants du virelay XII :

*Comme il sied mal a noble homme de mentir*
*Et mesdire de femme ! et vrayement,*
*Telle gent sont drois villains purement...*

Et pour les austères conseils du virelay XVI :

« *On doit croire ce que la loi commande,*
*Il est trop fol qui encontre s'opose* ».

RONDEAUX (A. T. F., tome I, p. 147 et ss.)

D'après la place qu'ils occupent dans les manuscrits, les rondeaux de Christine seraient postérieurs aux premières ballades et aux virelays. M. JEANROY a noté le passage du virelay au rondeau, précisément du temps de Christine et dans son œuvre. (1) Il incline à croire qu'elle n'est pas du tout étrangère à cette évolution. Elle est, en effet, restée assez longtemps fidèle à cette forme. Outre les soixante-sept rondeaux qu'elle a placés entre les lays et les « *jeux à vendre* », dans ses grands recueils, elle en insère quelques autres dans ses Dits, qui portent à plus de soixante-dix le nombre de ses rondeaux.

Au point de vue prosodique, c'est dans le rondeau que

1. A. JEANROY : « *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* » (Paris, thèse lettres 1889, 2e édition 1904). Il ajoute, à propos de la forme adoptée par Christine : « *Celle qu'a préférée Charles d'Orléans est identique à celle de Christine de Pisan, sauf qu'il répète le refrain complet à la fin du premier couplet et qu'il n'en répète que le premier vers à la fin du second...* » (op. cit., p. 435).

Digitized by Google

Christine s'est montrée le plus capable de varier les mètres. Sans doute, elle commence par suivre DESCHAMPS qui, s'il n'a pas formulé la règle du rondeau, dans son « *Art de dittier* », en donnait plus d'un modèle. Mais, elle ne paraît pas s'être tenue à l'imitation des DESCHAMPS. On a déjà remarqué que ses rondeaux « *affectent des formes multiples, non seulement dans la structure, mais aussi dans la mesure du vers qui peut comprendre 10, 8, 7, 4, 3, 2 syllabes et même une seule. Les couplets deviennent plus longs, chez elle et par suite les refrains s'écourtent* ». (1)

Comme elle s'est amusée, pour plaire au lecteur, sans doute, à rimer des ballades d'étrange façon, Christine s'ingénie à ciseler de curieux bibelots, sous ce titre de rondeaux. Elle joue la difficulté. Elle écrit en vers de deux syllabes, en effet :

*Je vois*
*Jouer*
*Au bois.*
*Je vois*
*Pour nois*
*Trouver.*
*Je vois* (Rondeau LXVIII)

Cela peut s'appeler un rondeau. Selon la définition de Jacques LE GRANT : « *Rondeaux vont en rondelant et en respondant baston a autre, et pour tant sont-ils ainsi nommez* ». (2) Christine n'a écrit que ce rondeau en vers de deux syllabes. Elle en a donné un autre en vers d'une syllabe :

*Dieux*
*Est.*
*Quieux ?*
*Dieux.*
*Cieux*
*Plaist*
*Dieux* (Rondeau LXIX).

1. Gaston RAYNAUD, dans : « *Rondeaux et autres poésies du XV^e siècle, publiées d'après le ms. de la Bib. Nat. f. fr.* 9223 (A. T. F. 1889). Introduction p. XLI. Cette introduction contient (p. XXXV à LIV) une très intéressante étude sur la forme des rondeaux, composition musicale d'abord, paroles subordonnées à la musique, vers de 2 à 9 et même 11 syllabes. Au XV^e siècle, changement complet. De musical, il devient littéraire, dès avant Christine.

2. Sur l'art des Rythmes de J. le Grant, voir ci-dessous : ch. II la Rythmique de Christine.



Digitized by Google

Le rondeau LXVIII offrait un sens et même un thème de danse. Ce dernier est d'un goût fort douteux.

Les sujets traités dans un rondeau sont forcément minces. Le vers refrain doit suggérer toute la pièce. Le deuil de Christine l'inspire assez bien dans un petit nombre — sept — de ses rondeaux. Ce sont ceux qu'elle a placés les premiers, dans ses recueils. Son rondeau VII, tout à fait de même inspiration que le virelay I, est aussi le mieux réussi.

*Je ne scay comment je dure,*
*Car mon dolent cuer font d'yre*
*Et plaindre n'oze, ne dire*
*Ma doleureuse avanture,*

*Ma dolente vie obscure.*
*Riens, fors la mort ne désire ;*
*Je ne scay comment je dure.*

*Et me fault, par couverture,*
*Chanter quant mon cuer soupire*
*Et faire semblant de rire ;*
*Mais Dieux scait ce que j'endure.*
*Je ne scay comment je dure.*

Ayant payé ce premier tribut à sa douleur, elle revient aux joies et aux peines d'amour. Elle suit la tradition de la lyrique non seulement courtoise, mais semi populaire, dans ses « *chansons de femmes* », (1) le rondeau XV, par exemple :

*Quant je ne fay a nul tort,*
*Pour quoy me doit-on blasmer,*
*De mon doulz ami amer ?*

Le rondeau XXIX :

*Il se semble qu'y a cent ans*
*Que mon ami de moy parti !*
*Il aura quinze jours par temps...*

Elle suit plus encore cette même tradition, dans une chanson d'aube : le rondeau XLIII :

« *Hé lune, trop luit longuement...* ». etc.

Evidemment Christine moraliste n'a rien à voir avec ces

1. Sur ce sujet, voir A. JEANROY, op. cit., Ch. III : L'Aube (p. 61 et ss.)

Digitized by Google

jolis poèmes, dans lesquels on parle du mari comme d'un trouble-fête. C'est Christine, fournisseur de chansons amoureuses, qui les a écrits. Elle en a donné trente-trois pour les soupirants et vingt-et-une pour les dames.

JEUX A VENDRE (A. T. F., p. 187 à 206)

Comme certains rondeaux de Christine, ses soixante-dix jeux à vendre sont plutôt des amusettes que de la poésie. Il s'agit d'un petit jeu de société, de celui qu'on a appelé plus tard les « *bouts rimés* ».

« *Je vous vens la voulant aronde* »,

dit une dame à qui un chevalier répond :

*Dame la plus belle du monde,*
*Pour Dieu, aiez de moy pitié*
*Car je muir pour vostre amitié* (Jeu I).

Déjà FROISSART se plaisait à un jeu analogue, selon ce qu'il rapporte dans son « *Joli Buisson de Jonece* » :

*Et me fu di : « Hanin ! Haynau ! »*
*Je respondi : « Pié de chevau ! ».*
*Et puis on dist : « Que voels que face ? »*
*Et je responc : « Ce qu'a Dieu place ! ».* (1)

Christine avait rimé d'avance de meilleures réponses que celles de FROISSART, pour seigneurs et pour dames. Il n'y avait qu'à ce procurer son recueil et à l'apprendre « *par cœur* », pour briller dans le monde. En était-elle même l'auteur original ? On peut se le demander quand on sait qu'il existait des « *Demandes d'Amours* », dans un recueil de chansons de la librairie du Louvre. En tout cas, la tradition ne se perdit pas de cet amusement. On trouve des recueils de « *Ventes d'Amours* », manuscrits et imprimés, tout au long du quinzième et du seizième siècle. L'éditeur des « *Jeux a vendre* » de Christine, en signale un certain nombre. (2) M. JEANROY, dans son étude sur les sources des poèmes lyriques, s'est occupé, lui aussi, de ces menues compositions, se demandant si l'on y pouvait saisir un rapport avec les *fiori* ou *stornelli* de la lyrique italienne. (3) Il croit pouvoir

1. FROISSART. *Edit.* Scheler, tome II, p. 1 et ss., vers 3026-9.
2. Op cit. Introduction du tome I.
3. Op. cit., p. 272 et ss.

Digitized by Google

conclure négativement. En effet, dans les *fiori*, comme dans certains chants russes, il y a une sorte de parallèlisme entre la fleur choisie et les vers qu'elle suggère. Rien d'analogue dans les jeux de Christine. C'est la rime qui commande tout. Parfois la réponse est une vraie réponse, comme dans le jeu XII :

*« Je vous vens la turterelle.*
*— Seulete et toute a par elle*
*Sanz per s'envole esgarée.*
*Ainsi suis-je demourée,*
*Dont jamais je n'aray joye,*
*Pour nulle chose que j'oye ».*

Mais ce jeu XII est une heureuse exception. Il est un petit poème. La plupart des autres sont comme le deuxième jeu :

*« Je vous vens la fueille tremblant.*
*— Maint faulx amans, par leur semblant*
*Font grant mençonge sembler voire,*
*Si ne doit-on mie tout croire ».*

LAYS (A. T. F., tome I, p. 125 et ss.)

Christine n'a écrit que trois lays. Les deux premiers peuvent être du début de sa carrière poétique. Le dernier, qui fait suite aux dernières *Cent Balades*, doit se placer plus tard. Le premier « *Lay de CXLV vers leonines* » est un vague éloge de l'amour. Le second est un lay de dame, de 246 vers. Le troisième est encore un lay de dame, de 283 vers.

DESCHAMPS avait dit des lays : « *C'est une chose longue et malaisiée a trouver* ». (1) Il faut, en effet, vingt-quatre strophes sur onze modèles et onze sortes de rimes différents. Après l'explication qu'il donne, DESCHAMPS ajoute qu'il existe beaucoup de lays et qu'on n'a qu'à les copier. C'est peut-être ce que lui-même à fait , qui en a composé douze, sans compter le *Double lay de fragilité humaine.* (2) Ce pourrait être aussi

1. Art de dictier. Tome VII, p. 287.

2. Les lays de Deschamps se trouvent dans le tome II de l'édition de ses œuvres. Il est intéressant de les rapprocher des œuvres de Machaut ou de Froissart. Ce que ceux-ci ont conté dans leurs « *Dits* » ou « *Débats* », Deschamps a tenté de le dire sous forme de lays. Voir spécialement *Le Lay de Franchise* (p, 193 et ss.) où il décrit une fête au château de Beauté-sur-Marne, lorsque Charles VI avait seize ans.

Digitized by Google

ce que Christine a fait. En eux-mêmes et pour les autres sujets traités, les lays de Christine sont beaucoup moins intéressants que ceux de DESCHAMPS, mais ils sont — tout particulièrement le « *Lay mortel* », qui suit les « *Cent Balades d'amant et de dame* » — beaucoup plus artistement écrits. Christine se conforme exactement aux dures lois du lay. Elle varie les strophes et les rimes avec dextérité. Il se pourrait qu'elle ait eu DESCHAMPS comme seul maître pour ce poème. Il est plus probable, cependant, qu'elle connut bien d'autres lays, puisqu'il dit lui-même qu'ils étaient fort répandus, alors. Il n'est guère possible que Christine n'ait entendu chanter les lays de MACHAUT. (1) Aurait-t-elle écrit elle-même ses premiers lays pour qu'on les mît en musique ? Le lay à l'origine doit être chanté. DESCHAMPS ne l'a pas toujours compris. Mais les lays de Christine semblent mieux que les siens, sauf son « *lay de Plours* » et celui du « *Desert d'Amour* », une sorte de complainte pour dame désireuse de faire valoir sa voix et son talent musical.

### COMPLAINTES (A. T. F., tome I, p. 281 et ss.)

Les lays de Christine sont des complaintes, au sens de lamentations. (2) Elle a intitulé Complaintes trois compositions rimées selon les lois de ce genre, sans doute. Mais, DESCHAMPS ne parle pas de complainte, dans son traité. Les deux premières complaintes de Christine sont placées dans ses manuscrits, après les premiers lays, et seraient de la même époque. La dernière est une complainte de dame, qui aurait été rimée par l'héroïne du « *Livre du duc des vrais Amans* ».

Toutes trois sont en strophes de 16 vers sur deux rimes de la forme :

a a a b a a a b b b b a b b b a
7 7 7 4 7 7 7 4 7 7 7 4 7 7 7 4

On verra que cette forme a quelque rapport avec celle des

1. Voir dans le tome III de l'édition de Machaut par Hoepffner, l'étude musicale et la reproduction des lays notés en musique moderne par Ludwig.

2. Dans le second lay « *Lay de Dame* », on note des réminiscences de la première églogue de Virgile. M. Roy qui l'a remarqué (Introd. du tome I, p. XXII) a noté également dans les complaintes, les comparaisons empruntées à *la mythologie, comme l'amour de Pygmalion et autres*, p. XXXVII, XXXVIII). Tout cela vient de MACHAUT, si ce n'est du *Roman de la Rose*.

Digitized by Google

trois dits : *Debat de II amans, Dit des III Jugemens, Dit de Poissy*, où les trois grands vers de mêmes rimes sont suivis d'un vers court qui amène une rime différente. Ces complaintes de Christine ne sont précisément intéressantes que comme jeux adroits de rimes.

Outre ses poèmes à formes fixes, fixées récemment pour la lyrique courtoise, Christine a écrit un certain nombre de vers groupés par strophes : poèmes religieux, moraux, historique, dédicaces.

*Poèmes religieux, moraux et divers.* — Il reste trois prières en vers rimées par Christine : *l'Oroison sur les Douleurs de Notre-Seigneur, l'Oroison Nostre-Dame, les Quinze Joies Nostre-Dame.* (1)

*L'Oroison Nostre-Seigneur*, comme *les Quinze Joies*, se composent de quatrains de décasyllabes à rimes croisées. La première de ces prières en contient soixante, la seconde seize. L'une et l'autre paraissent composées pour être récitées ou peut-être chantées alternativement avec des prières liturgiques. L'indication de *Pater* ou *Ave*, après la strophe est même donnée dans les manuscrits. « *L'Oroison de la vie et Passion Nostre-Seigneur* » traite presque uniquement des douleurs de la Passion et se rattache au mouvement de dévotion à cette même Passion, si marquée en ce temps. *Les XV Joyes Nostre-Dame* sont l'Annonciation, la Visitation, les premiers tressaillements de l'enfant, Noël, l'adoration des bergers, l'adoration des mages, la circoncision, Jésus retrouvé au temple, les noces de Cana, le miracle des cinq pains, la Résurrection, la première apparition de Jésus à sa mère, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption.

*L'Oroison Nostre-Dame*, dont nous avons parlé dans notre première partie, et qui paraît destinée au roi et à son entourage, affecte une forme plus savante que ces deux prières. (2) Les vers sont des octosyllabes, mais la strophe s'allonge. Elle est un douzain de la forme : a a b a a b c c d c c d.

La phrase est plus large et les citations des docteurs de l'Eglise, rattachées plus ou moins logiquement à chaque

1. On les trouve dans le tome III des œuvres en vers p. 1 à 26.
2. Voir ci-dessus 1re partie, Ch. IV, p. 91-94.

Digitized by Google

strophe, marquent l'œuvre de ce cachet « clergial », que Christine recherchait certainement. (1)

*Les Enseignements de Christine à son fils* sont des quatrains d'octosyllabes à rimes plates et les *Dicts moraux* des distiques. (2)

Au point de vue de la forme, il n'y a rien là d'intéressant. Mais, deux autres poèmes de Christine prouvent qu'elle n'a jamais considéré comme négligeables les jeux rythmiques : *l'Epistre à la reine*, qui date des plus brillantes années de sa carrière et *le Dit sur Jeanne d'Arc*, qui est de la fin. (3)

*L'Epistre à la reine* se compose de huit strophes de 12 octosyllabes. Chaque strophe est sur deux rimes combinées ainsi : a a b a a b c c d c c d.

*Le Dit de Jeanne d'Arc* est en huitains d'octosyllabes : a b a b b c b c.

### Quels sont les thèmes lyriques de Christine ?

Joies et peines d'amour, moralité, poétrie, — que nous appelons mythologie, — actualités, tels sont les thèmes habituels de Christine. On peut mettre à part les ballades et virelays sur son deuil de veuve, mais aussi bien les rattacher au thème amoureux. C'est celui qui domine et de beaucoup, dans

---

1. Les docteurs cités sont : St Augustin, St Bernard, St Anselme, Cassiodore.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer ici combien Deschamps est au-dessus de Christine, dans ses prières rimées. On peut citer, parmi d'autres, celle qu'il met sur les lèvres de Charles VI enfant (Bal. MCCCLIII. Tome VII, p. 137) :

*« Sanz père avoir et sanz mère piteuse,*
*Roy sanz amis en tel vie dolente*
*Secourez-moy, vierge très precieuse ».*
*« Mon peuple est dur et mes ennemis fors*
*Qui m'anvahist et prouesse s'absente*
*De moy aidier... »* etc.

ou mieux encore le « *Notable dictié de Nostre-Seigneur Jhesu-Crist et de la benoite vierge Marie, sa dame mère* » (Tome VII, p.141-145) dans lequel Eustache « *qui n'est pas sains* », demande à être « *refait et repiecé* ».

2. Je rappelle ici, pour compléter l'exposition de l'œuvre en courts poèmes de Christine ces petits ouvrages, qui n'appartiennent, pas plus que ses « *Oraisons* » à la lyrique, courtoise ou non. On trouve les poèmes moraux dans le tome III de l'édition de M. Roy, avec des indications sur leur grande diffusion.

3. L'Epître à Isabeau est dans l'Introduction du 1er tome de l'édition. Sur les éditions du *Dit de Jeanne d'Arc*, voir ci-dessus. Introduction.

Digitized by Google

son œuvre. On le lui a reproché. On lui a reproché la banalité de ses petites pièces toujours sur le même sujet.

« *A partir de la XX^e ballade et du VIII^e rondeau,* dit M. CHAMARD, dans « Les origines de la poésie de la Renaissance », *cette veuve irréprochable se met à chanter, de la façon la plus banale, les sentiments multiples et divers qui peuvent agiter les cœurs de ceux qui aiment, et ses pièces ne sont plus que des jeux d'esprit. Dans ses poèmes de longue haleine, elle traite les thèmes habituels de la métaphysique galante...* ». (1)

Christine, — nous l'avons déjà vu, — avait prévu ce reproche et y avait répondu :

*Car qui se veult de faire ditz chargier,*
*Biaulz et plaisans, soient ou longs ou cours,*
*Le sentement qui est le plus legier*
*Et qui mieux plaist a tous, de commun cours,*
*C'est d'amours, ne autrement*
*Ne seront fait ne bien, ne doulcement,*
*Ou se ce n'est d'aucune belles meurs,*
*Je m'en rapport a tous sages ditteurs.*

Cette ballade L de son premier recueil, — que j'ai précédemment rappelée, — est très importante pour fixer le caractère de Christine et, en même temps, la conception qu'elle se faisait de son métier de « *ditteur* ». Elle n'est pas une amoureuse qui chante son amour. Elle est un « *ditteur* » qui traite le thème amoureux, parce qu'il est le meilleur qui soit, à peu près l'unique qui soit. C'est son intention morale que Christine veut justifier ici. Il se trouve qu'en la justifiant, elle avoue ingénument une théorie poétique qui scandalise les vrais lyriques. Elle commence par faire bon marché de la sincérité, de la spontanéité de l'inspiration qui est le premier article de leur *credo*. Nous sommes bien obligés de la croire, lorsqu'elle nous dit : « *Ne me croyez pas* ».

Mais, de ce que subjectivement, elle n'est pas « vraie », dans tous ses poèmes d'amour, s'en suit-il qu'elle ne l'est pas objectivement ? Est-elle aussi banale qu'on l'a dit, dans cer-

1. H. CHAMARD, op. cit., p. 75. On verra plus loin que le jugement sur « *les poèmes de longue haleine* » est matière à discussion. « *Origines...* », etc. (Paris, 1921).

Digitized by Google

taines piècettes joyeuses ou tristes qui vibrent, en effet, de sentiments divers. Elle a, au cours de ce premier roman de jeune fille, que j'ai signalé plus haut, des ballades écrites avec une grâce qui lui est personnelle, qui n'est pas tout à fait celle de ses devanciers, et qui reste inimitable. Et, par ailleurs, qu'elle le veuille ou non, les poèmes sur son deuil de veuve, sur sa solitude, sur sa détresse, sont des « *dits d'amour* ». Et ceux-là furent vécus avant d'être écrits. Elle est la première, elle est la seule en France, et ailleurs, à déplorer ainsi la perte des joies de sa jeunesse, en même temps que du soutien de sa famille. Le thème de la veuve inconsolable, elle seule l'a traité, et on ne peut dire qu'elle l'ait mal traité.

Elle ajoute à son programme du « *ditteur* » qu'il peut parler « *D'aucunes belles meurs* ». Cela indique plus pour elle l'ennuyeux thème moral que la glorification des héros. Elle s'est, hélas ! inspirée de DESCHAMPS pour adresser d'austères conseils à ses contemporains :

*Qui vivement veut bien considerer*
*Ce monde ci, ou il n'a joye entiere...*
*Il trouvera, s'il a quelque grevance,*
*Que sur toute reconfortant manière,*
*C'est souvrain bien que prendre pacience.*
(Bal. XVI des Premières Cent Balades).

Dans son second recueil : « *Balades de divers propos* », elle multiplie ses conseils. La première ballade a pour refrain :

« *Car qui est bon doit estre appellé riche* ».

La cinquième :

« *Avisons-nous qu'il nous convient morir* ».

Elle écrit des pièces entières sur les menteurs, les médisants. Elle se plaint :

« *Qu'en France soit si mençonge eslevée* ».

On sent qu'elle se plaît à ces « *prêches* » surtout, en avançant en âge, comme il convient.

Dans ce second recueil prennent place les ballades sur la querelle du *Roman de la Rose*. Ce sont plus des pièces d'actualité que de moralité. On sait que DESCHAMPS avait innové dans ce genre, qui se mêle aisément au genre moralisateur. Christine l'a imité sans l'égaler. Elle a, du reste, assez vite abandonné le cadre étroit de la ballade et du

Digitized by Google

rondeau pour traiter de morale et d'actualité, ou des deux ensemble. A part les neuf ballades et le rondeau qui ont trait à la querelle, elle ne traite de sujets d'actualité que dans les deux ballades sur la cour de Bourgogne et la mort de Philippe le Hardi. (1).

Elle s'est servi fréquemment de la ballade ou du rondeau lorsqu'elle avait quelque requête, quelque remerciement, quelque compliment à adresser à l'un de ses protecteurs. Dans ces pièces de circonstance, elle a été des plus habiles. Elle a manié la louange sans obséquiosité. Elle a su s'adresser avec tact à Isabeau de Bavière, à Louis d'Orléans, à Charles d'Albret, à Marie de Berry, au duc de Bourbon et à quelques autres. Elle n'a pas toujours nommé les destinataires de ces petits poèmes qu'elle prenait si grand soin de conserver. On sent aisément qu'il y a là un art mineur. On ne peut parler de lyrisme à ce sujet.

Mais, Christine a abordé l'une des premières et traité avec plus d'autorité et surtout plus d'enthousiasme que ses prédécesseurs la « *balade pouètique* ». MACHAUT rapporte souvent des faits mythologiques, dans ses dits. FROISSART l'imite. DESCHAMPS qui n'écrit pas de « *dits amoureux* », réserve ces belles histoires pour son « *Miroir de Mariage* ». Jehan DE MEUN leur a appris à tous à utiliser leurs connaissances de l'antiquité de cette manière. Christine allégera heureusement ses romans en vers de ces hors-d'œuvre, parce qu'elle tendra à les rapprocher de la réalité. Elle écrit un certain nombre de « *ballades pouétiques* », suivant le conseil de Jacques LEGRANT. (2) Dès le début de son œuvre, elle s'exerce sur ce sujet en parlant d'Héro et Léandre. Plus souvent, dans son second recueil, elle célèbre avec enthousiasme les trois déesses Junon, Minerve et Vénus. Ces ballades sur les dieux et les déesses sont moins remarquables par leur nombre que par leur accent. Il est bien vrai que, dans son œuvre, Christine prie Minerve avec plus d'ardeur que la Vierge. Elle s'adresse à elle en prose, dans son « *Livre des fais d'armes et de chevalerie* » :

« *O Minerve, deesse d'armes et de chevalerie, ne te*

1. Voir ci-dessus 1re partie, Ch. IV, par. III.

2. Voir ci-dessous : Ch. II, sur J. Legrant.

Digitized by Google

*desplaise que moi, simple femmelette, ose présentement emprendre a parler de si magnifique office que est celui des armes, duquel premièrement tu donnas l'usage. Et en tant te plaise me estre favorable, que je ne puis estre aucunement consonante à la nation dont tu fus, en ce que comme adonc fust nommé la Grant Grèce le pays d'oultre les Alpes, qui ores est dite Pouille et Calabre en Italie, où tu nacquis, et je suis comme toi femme italienne* ». (1)

Cette compatriote, déesse d'armes et aussi de sagesse, Christine l'a vraiment aimée. Elle l'honore, sous le nom de Pallas, dans une ballade, dont l'envoi mêle curieusement son Dieu chrétien à ces divinités païennes :

*Ces trois poissans deesses maintenir*
*Font le monde, non obstant leur descort,*
*Mais de Pallas me doint Dieux souvenir,*
*Car de Juno, je n'ay nul reconfort* ». (2)

Il apparaît ici que ces « *trois poissans deesses* » sont personnifications de trois forces qui « *maintiennent le monde* ». Mais, Christine s'est plus à glorifier ces forces. De plus, si ce n'est dans ses ballades, du moins, dans *le Dit de la Rose*, comme dans *l'Epistre du dieu d'Amours*, elle a traité avec élégance le thème mythologique.

Elle l'a traité beaucoup plus aisément que le thème religieux. Ses poèmes religieux, — peut-on même leur donner le nom de poèmes ? — *l'Oroison Nostre-Dame, les Quinze Joies Nostre-Dame, les Douleurs de Nostre-Seigneur*, sont d'une désespérante froideur. Son *Livre des Sept Psaumes allégorisés* porte un titre vaguement poétique qu'il ne justifie nullement. Il n'y a pas d'allégorie dans cette paraphrase des Psaumes de la pénitence. Comme dans ses prières en vers, Christine y énumère les nécessités de ceux pour lesquels elle supplie. Peut-être y aurait-il un accent plus animé, plus chaud dans les *Heures de contemplacion de la Passion*. Mais, il faudrait savoir à qui Christine l'emprunte. Il est certain qu'on ne peut ranger l'inspiration religieuse parmi celles de son œuvre. Elle est certes croyante, mais d'une foi dogmatique et sans élan. Quand elle veut emprunter à la reli-

1. Op. cit. Prologue.
2. Bal. VII des *Balades de divers propos*.

Digitized by Google

gion des motifs de réconfort, dans son *Epistre de prison de vie humaine*, elle disserte comme un théologien, elle découpe les idées en deux et en quatre. Elle éteint en elle et dans ses lecteurs toute flamme mystique. Nul n'a moins senti qu'elle la poésie du christianisme.

Malgré ce que disent THOMASSY, ROBINEAU et quelques autres, Christine de Pisan n'est pas née poète, pas lyrique, surtout. C'est une femme intelligente, très cultivée, dont la sensibilité n'est pas tout à fait atrophiée par sa vie d'étude, qui a voulu écrire en vers et qui l'a fait avec ingéniosité. Elle est en quête de nouvelles combinaisons rythmiques afin de montrer une virtuosité qui justifie sa réputation de rimeur distingué. Ce n'est pas un dieu intérieur qui la pousse à renouveler son verbe. Elle n'est pas inspirée. Elle emprunte des thèmes à ses devanciers et ne songe guère à les varier. Ses ballades amoureuses ne sont pas très différentes de celles de MACHAUT et FROISSART. Elles ressemblent plus encore à celles d'Othe DE GRANSON, ce chevalier poète qu'elle nomme avec honneur, dans le *Débat de II amans et qu'elle dit*, dans *l'Epistre du dieu d'Amours :*

« *D'armes plus preux que Thalemon Ayaux* ».(1)

Elle dut prendre plaisir à lire l'œuvre de GRANSON. Des vers en sont restés dans sa mémoire, qu'elle rapporte parfois textuellement, ou qu'elle modifie peu. On trouve dans une ballade de GRANSON :

> « *Helas ! Quel mal, quel ennuy, quel dolour,*
> *Quel grant meschief, quel soussi, quelle paine*
> *Sueffre et fera desoremais mon cuer*
> *Pour vous que j'aime sans pensée vilaine...* ».
>
> (Bal. XXII).

Et Christine écrit :

> « *He Dieux, quel dueil, quel rage, quel meschief,*
> *Quel desconfort, quel dolente aventure*

1. Sur l'œuvre d'Othe de Granson, on a l'étude de M. Piaget dans le tome XXIII de la Romaine, *Oton de Granson et ses poésies*. L'auteur donne la biographie du poète, dont la mort tragique le 7 octobre 1397 (en duel, à Bourg) n'a jamais été rappelée par Christine, sauf sous termes très couverts : « *Qui mal lui fist, je tiens qu'il fist péchié* », dit-elle dans *l'Epistre*. L'étude sur la vie et l'œuvre se trouve loc. cit., pp. 237 à 259. La reproduction de cette œuvre, dans le même tome pp. 403 et ss.

Digitized by Google

*Car d'autres riens nulle je n'ay envie,*
*Fors de mourir...* » (Bal. V des Cent Bal.).

GRANSON s'excuse d'être triste :

« *Qu'en puis je maiz, se je me plain et plour* ».
(Bal. XXII).

Christine reprend :

« *Qu'en puis je mais se je pleure et soupire...* ».
(Bal. XIV).

Elle varie, elle amplifie le thème donné par GRANSON, mais elle le lui doit. Il est son meilleur modèle pour ses plus jolies pièces sur la Saint-Valentin, ou sur le Mai et pour ses ballades envoyées en étrennes. Il l'est pour le thème qu'elle a le mieux traité. Il s'est plaint de :

« *Rire en plourant et en plaignant chanter* ».
(Bal. IX).

Elle a dit :

« *De triste cuer chanter joyeusement*
*Et rire en deuil, c'est chose fort a faire* ».

Je sais bien que d'autres, avant GRANSON, avaient dit à peu près de même. Mais, c'est de lui que Christine se rapproche le plus, dans ses dits amoureux. Ni MACHAUT, ni DESCHAMPS, ni même FROISSART n'ont ce naturel de GRANSON pour chanter des joies et surtout des peines souvent imaginaires, cette grâce aisée dans le compliment qui sent son « gentilhomme ». Charles d'Orléans, seul, après Christine, avec plus de bonheur qu'elle-même, se les appropriera.

GRANSON, Christine, le prince prisonnier, sous couleur de chansons courtoises, ont parfois tout simplement laissé parler leur âme triste ou joyeuse. C'est pourquoi, veuve vraiment aimante, Christine a quelques accents émouvants, quand elle parle de sa douleur. Replacées dans la trame de sa vie, quelques-unes de ses pièces lyriques y brochent d'agréables fleurs. De même, quelques autres égayent ses dittiés. Prises en elles-mêmes, étudiées pour leur valeur propre, elles sont surtout intéressantes comme jeux rythmiques. Nous allons les considérer sous ce rapport.

Digitized by Google

## CHAPITRE II

### CHRISTINE POÈTE COURTOIS : SA RYTHMIQUE

LES ARTS POÉTIQUES COMMENCENT A PARAITRE ET A CODIFIER LES FORMES DE POÈMES LYRIQUES, AU TEMPS DE CHRISTINE. CEUX QU'ELLE A PU CONNAITRE. SA PROPRE PROSODIE. SES BALLADES. SES LAYS. CHRISTINE ET LA MUSIQUE. SA PLACE PARMI LES « DITTEURS » ET LES « POÈTES ».

Avant d'étudier la prosodie de Christine, il est bon de voir où en étaient les règles édictées sur ce sujet, au temps où elle écrivit ses « *dittiés* ». Des recherches sur l'art poétique, au début du quinzième siècle, ont été faites par M. Jeauroy, dans « *Les origines de la poésie lyrique en France* », plus particulièrement par M. Chatelain, dans « *Le vers français au quinztème siècle* », par M. G. Raynaud, dans l'introduction de « *Rondeaux et autres poésies du quinzième siècle* », par Ernest LANGLOIS, qui a publié les arts de seconde rhétorique, qui commencent précisément d'apparaître à cette époque, par M. A. COVILLE, même, dans sa thèse latine sur Jacques le Grant, auteur d'un de ces traités. (1)

Christine a pu connaître les deux premiers ouvrages qui traitent de l'art de « dittier » : celui d'Eustache DESCHAMPS, celui de Jacques le Grant. Le troisième, « *Règles de seconde rhétorique* », dont l'auteur est incertain, et de même la date, a dû, cependant, être écrit avant sa mort. Mais il l'ignore et

---

(1) A. JEANROY : *Les origines de la poésie lyrique en France* (thèse, Paris, 2e édit., 1904). H. CHATELAIN : *Recherches sur le vers français au XVe siècle : rimes, mètres et strophes* (thèse, Paris, 1907). G. RAYNAUD : « *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle* (Edit. A. T. F., 1889). E. LANGLOIS : *Recueil des Arts de Seconde Réthorique* (1902) A. COVILLE : « *De Jacobi Magni vita et operibus* » (thèse, Paris, 1889).

« *L'Art de dictier* » de DESCHAMPS se trouve dans le recueil de ses œuvres, tome VII, pp. 266 à 292.

Digitized by Google

elle dut l'ignorer. Je dis « Il l'ignore », car il fait mémoire de « ditteurs », qu'il tient pour célèbres, et Christine n'est pas nommée.

Cette liste des rimeurs français, depuis Guillaume de Saint-Amour jusqu'à Eustache DESCHAMPS, mérite d'être rappelée. Elle mentionne Guillaume de Lorris « *qui commença le Rommant de la Rose, maistre Jehan de Meun, lequel parfist ycellui Rommant de la Rose, et plusieurs autres livres de moult noble doctrine, Philippe de Vitry, qui trouva la maniere des motés et des balades et des lais et des simples rondeaux et, en la musique, trouva les IIII prolacions et les notes rouges et la nouveleté des proporcions... Maistre Guillaume de Machault, le grant retthorique de nouvelle fourme, qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lays d'amours, Erisebarre de Douay, « qui ne savoit lire n'escrirre », Jean Lissans Draps, de Douay, « philosophe en sotie », Jacquemart le Cuvelier de Tournay, qui fut faiseur du roy de France Charles le Quint, Hanequin d'Odenarde, faiseur du compte de Flandres, Jehan Vaillant, « qui tenoit a Paris escolle de musique ».* Il nomme encore « *Jehan le Fevre, de Paris, lequel fist Matheologue et le livre du Respit de la mort et a translaté le livre qui est d'Ovide, qui se nomme de Vetula, et moult d'autres choses, et pour les bonnes qui furent en lui, est presentement appelez poëtez. Après,* dit-il, *vint Eustache Morel, nepveux de maistre Guillaume de Machault, lequel fut bailli de Senliz, et fut très souffisant de diz et balades et d'aultres choses... »*

« *Moult furent d'aultres bons ouvriers, par especial, messire Jehan Froissart, curé de Lestines en Haynault, mais il fist tous ses fais a l'honneur de la partie d'Engleterre.* » (1)

Parmi les contemporains, bien qu'il écrive certainement avant 1429, il ne nomme pas Christine, comme je l'ai déjà dit :

« *Après sont, de present, Colinet l'Alexis, Hanequin le Fevre, Jaquet d'Orliens, Marc d'Or, Olivet Tapissier, messire Nicole Roussel, Charlot Falne, Raoul de Brecy de Mons, maistre Jehan de Suzay et plusieurs autres qui ensuient les règles telles que nous mettrons dans nostre traitté.* »

Faut-il s'étonner de ne pas trouver ici le nom de Christine,

1. *Recueil des arts*, de S. R., p. 49.

Digitized by Google

qui, mieux que tous les humbles rimeurs demeurés à peu près inconnus, suivait les règles de seconde rhétorique ? Je ne le crois pas. Ernest LANGLOIS, qui a remarqué cette omission, en conclut que l'auteur anonyme qui nomme surtout des poètes de la région du nord et des poètes populaires, ne la connaissait pas. (1) C'est possible, mais l'eût-il connue qu'il se fût gardé de la placer parmi ses compagnons de travail, car il apparaît bien que cet anonyme est lui-même une manière de ménestrel, de « *faiseur* » de tel ou tel prince.

Non seulement Christine n'est pas nommée, mais tous ceux qui furent les collaborateurs des Cent Ballades de Damas, en particulier Jehan le Senechal et Othon de Granson. DESCHAMPS est, à tous égards, le personnage le plus important de cette liste, parmi les contemporains de Christine.

De son côté, Christine ne dut pas connaître ce traité. Il n'était pas écrit pour elle, ni pour la société de grands seigneurs ou de clercs « solennels », qu'elle fréquentait. Il l'était pour ceux « *qui ne savent ne lire, n'escripre* ». Ceux-là pouvaient se le faire expliquer et devenir « *philosophes en soties* », tout comme Jehan Lissans de Douay. Il l'était pour les gens de métier, du noble métier de « *faiseur* ». Les deux traités précédents, celui de DESCHAMPS, peut-être destiné à Philippe de Bourgogne, celui de Jacques LE GRANT, dédié à Louis d'Orléans, lui furent certainement familiers, sinon dans les textes tels qu'ils nous sont parvenus, du moins quant à leur contenu. (2)

---

1. Remarque faite dès sa thèse latine : « *De artibus rhetorica rythmica* ». Paris, 1890. Guillebert de Metz qui donne une liste de ménestrels, « *faiseurs* », dans sa description de Paris, ne place pas non plus Christine parmi eux. Il est vrai qu'il eut fait preuve d'autant de tact qu'il a fait, car il la nomme après « *la belle saunière, la belle bouchière, la belle charpentière et autres dames et damoiselles ; la belle herbière et celle que on clamoit la plus belle et celle qu'on appeloit belle simplement. Item damoiselle Christine de Pisan qui dictoit toutes manieres de doctrines et divers traités en latin et en françois. Item le prince d'amours qui tenoit avec lui musiciens et galans qui toutes manieres de chansons, balades, rondeaux, virelays et autres dictiés amoureux savoient faire et chanter et jouer en instruments melodieusement* ». Description de Paris, loc. cit., p. 234.

2. M. CHATELAIN (op. cit.) n'hésite pas à croire que Christine suivit *l'Art de dictier ;* il dit : « *Peut-être lui doit-elle plus, peut-être ajoute-t-elle aux exemples par lui laissés, plus que les autres poètes qui connurent l'Art de dictier, je veux dire Oton de Granson, le Sénéchal d'Eu, Bouciquaut, G. de Tignonville...* » (op. cit., p. IX. On voit que ces poètes sont les auteurs des

Digitized by Google

Ces deux arts poétiques ont ceci de commun, — et tous ceux du quinzième siècle suivront cette coutume, — de donner la forme, la « taille » requise pour les « ballades, rondeaux, virelays et lays ». Avec quelques variantes, avec de nombreuses complications rythmiques, dans les formes, ils accorderont tous la première place à la ballade.

DESCHAMPS, après un préambule sur les sept arts libéraux, se contente de ces définitions des poèmes à formes fixes. Sa définition même de l'art de « *ditier* », ou de « *faire chansons, ballades, virelays et rondeaux* », est intéressante, en ce qu'elle précise les rapports entre la musique et la poésie. Il rattache l'art de dittier à l'art musical.

Jacques LE GRANT, au contraire, disjoint l'art poétique de l'art musical. La science des « *rythmes* » est « *une des couleurs de rhetorique* », pour ce théoricien de la versification, peu poète, à peine rimeur, mais plus préoccupé que DESCHAMPS des questions de prosodie.(1) Il donne les définitions des rimes communes, équivoques et léonines. Il distingue les finales masculines et féminines. Sur l'élision, il est précis et clair. Enfin, il note la valeur des sujets mythologiques et en indique quelques-uns.

Les *Regles de seconde Rhetorique* forment un manuel plus complet, qui renferme, outre la liste de poètes, que j'ai rappelée ci-dessus, un dictionnaire de rimes, au moins amorcé : deux-cent-trente « *dictions de mots leonines et plains sonans et esquivoques et presonans* ». L'ouvrage traite du vers alexandrin, « *vers épique* », comme l'ont bien compris Jehan DE MEUNG pour son « *Testament* » et CUVELIER chantant les *Faits* de Messire du Guesclin. Il parle du douzain (a a b a a a b b a b b a) comme « la *Tour amoureuse* » ou (a a a b b b b

---

*Cent Balades.* Ils sont aussi des membres de la *Court amoureuse.* Je crois qu'il serait intéressant de ne pas séparer l'étude de la poétique de ce temps de celle des fêtes courtoises. Sur la *Court amoureuse,* voir ci-dessus notre chapitre III de la 1re partie : « *La querelle du Roman de la Rose* ».

1. Sur Jacques le Grant voir A. COVILLE (op. cit. qui donne, en partie, son Art de Seconde Rhétorique, dont le titre est : « *Des rythmes et comment se doivent faire* ». Il s'agit d'un chapitre de son Sophologium, traité latin, dont la traduction en deux ouvrages, *l'Archiloge-Sophie* et *Le Livre des bonnes meurs,* fut faite par lui. Les alexandrins du prologue de cet art poétique sont assez bien venus, mais les exemples de poèmes dans le cours du traité sont restés en blanc.



Digitized by Google

a a a a b) comme le *Temps Pascheour*, des rythmes généralement adoptés pour « *toutes manieres de farsses et tous autres diz communement* ». Enfin, il donne un index de mots, — plus de mille, — suivi d'une « *declaracion de III noms de poetrie, Atropos, Proserpina, Mercurius* ». (1)

Désormais, les traités suivants seront à peu près écrits sur ce modèle : *Doctrinal de seconde Rhetorique* de BAUDET HERENC, composé en 1432, traité de l'art de rhetorique de MOLINET, l'*Instructif de seconde Rhetorique*, en vers. qu'on trouve dans *le Jardin de Plaisance*, enfin le « *Grand et vrai art de pleine rhetorique* » de Pierre FABRI.

Christine, avons-nous dit, a pu connaître les deux premiers traités. En fait, je crois qu'elle a uniquement pratiqué celui de DESCHAMPS. L'étude plus attentive de ses pièces lyriques permet de le vérifier. Quant aux nombreux manuels de seconde rhétorique parus après elle, bien qu'ils ne fassent aucune mention de ses œuvres, ils en subissent l'influence. Sans être un théoricien de la rythmique, Christine s'est trop appliquée à varier ses mètres pour que ses successeurs n'aient pas profité de ses recherches. On peut même dire qu'ils en ont trop profité. Quand on pense que le grand effort de Christine s'est porté sur la rime qu'elle a multipliée, dans ses vers courts et de rimes semblables, qu'elle a voulu presque toujours léonine, on voit bien que l'école des Rhétoriqueurs n'a fait que pousser jusqu'au ridicule ce culte ou plutôt cette manie.

M. CHATELAIN, au cours de ses recherches sur le vers français du quinzième siècle, a été frappé du travail considérable fait par Christine et ses quasi-contemporains DESCHAMPS et FROISSART.

« *Machaut*, dit-il, *Wenceslass, Agnès de Navarre ont des formes lyriques, assez peu variées, comparées à C. de Pisan, à Froissart, à Eustache Deschamps; la fécondité d'inventions de types chez ces trois auteurs, en particulier chez le dernier, est curieuse, soit pour les couples de lai, soit pour les formes fixes, ballade, virelai, bergerette, rondeau. Un autre trait com-*

1. Voir l'édition de LANGLOIS et son introduction p. XIX à XXXII, ainsi que sa thèse latine pour l'étude de la question. Le traité occupe les pages 11 à 103.

Digitized by Google

*mun est la prédilection pour les longues strophes de ballades sur les mêmes rimes. Entre les différences individuelles assez nombreuses que je pourrais énumérer, je ne rappelle que celle-ci: Christine de Pisan, pour les strophes de ballades sur deux rimes, Deschamps, pour les dimensions et la disposition des rimes de l'envoi, et tous deux pour les formes du rondeau sont beaucoup plus riches de formes variées que Froissart, lequel s'est surtout exercé aux strophes de 12, 16, 20 vers et plus. Le neuvain, assez peu vivant chez Deschamps, encore moins chez Christine, manque tout à fait chez lui; pour le septain et ses multiples, ils sont plus rares chez elle que chez eux. Deschamps l'emporte sur les autres par la fréquence des onzains, treizains, quinzains, ou des multiples de cette forme, par l'emploi du vers de dix syllabes, enfin par le nombre de ses chants royaux, genre assez pauvrement représenté chez Froissart et absent, pour autant dire, de l'œuvre de Christine.* » (1)

Non seulement dans ces conclusions générales de son ouvrage, que nous citons ici, mais dans les conclusions particulières sur la ballade, le rondeau ou le virelai, M. CHATELAIN a mis Christine en bon rang parmi les novateurs. Mais, bien que son étude sur le vers de Christine et de ses contemporains, comme de ses successeurs immédiats, soit très fouillée, elle ne porte que sur la phonétique des rimes et leur disposition dans les strophes de formes libres ou fixées. Je vais donc la compléter ici, en donnant le résultat de mon étude personnelle sur l'ensemble de la rythmique de Christine.

PROSODIE DE CHRISTINE. — LES MÈTRES. — Les mètres courts sont plus en faveur chez Christine que les mètres longs. On ne trouve dans son œuvre aucun alexandrin. Le décasyllabe y est moins fréquent que l'octosyllabe, et il est généralement mêlé de vers plus courts. Cependant, elle a employé le décasyllabe seul dans l'*Epistre a Deschamps*, les *Douleurs de Nostre-Seigneur*, les *XV Joyes Notre-Dame* et les *Enseignements à son fils*. On a certainement d'elle plus de six mille décasyllabes, à cause du mélange de ce mètre aux vers de quatre syl-

1. H. CHATELAIN, op. cit., p. 251-2. M. JEANROY n'est pas du même avis au sujet de DESCHAMPS. Pour lui, « *les tentatives de Deschamps ne sont que des tâtonnements* » (Origines de la poésie lyrique, loc. cit., p. 430).

Digitized by Google

labes, dans les *Dits de Poissy*, le *Deux Amans* et des *III Jugemens*. Mais c'est l'octosyllabe qui triomphe avec le *Dit de la Rose*, la plus grande partie du *Chemin de Long Estude*, l'*Oroison Notre-Dame*, le *Dittié sur Jeanne d'Arc*, un grand nombre de pièces lyriques, enfin les quelque vingt-cinq mille vers de la *Mutacion*.

Le *Dit de la Pastoure* et le *Livre du Duc des Vrais Amans* sont en vers de sept syllabes, ainsi que beaucoup de ballades et les grands vers des complaintes. Celles-ci sont mêlées de vers de quatre syllabes. Ce vers court, que DESCHAMPS appelle le vers « *coppé* », est très souvent employé par Christine dans ses pièces lyriques. (1) Elle le mêle à des vers plus longs. Mais elle ne craint pas de le répéter ou de le faire alterner avec le vers de trois syllabes. On a vu qu'elle écrivit des rondeaux de trois, deux et même une syllabe. Tours de force poétique auxquels d'autres s'étaient amusés auparavant et que ne dédaigneront pas les rhétoriqueurs.

ELISION. — Christine ne compte pas l'e muet à la fin du vers, comme le fait DESCHAMPS, qui ne parle pas de rimes féminines et conseille d'alterner les vers de dix et neuf syllabes, par exemple, ce qu'il fait lui-même en mélangeant les rimes féminines et masculines. Mais, déjà Jacques LE GRANT nous indique que les rimeurs ne comptaient pas les muettes, ni à la fin du vers, ni à la fin de l'hémistiche.

« *Dient les rimeurs et versifieurs françois que ceste sillabe feminine ne se compte point quant elle advient à la fin du milieu d'un baston, mais en toutes aultres places, elle se doit compter, se ce n'estoient que voieul viengne apres elle ; et lors les deux ne se doivent compter que pour une.* » (2)

Christine paraît avoir suivi l'usage indiqué par Jacques LE GRANT d'élider l'e muet non seulement à la fin du vers, mais à l'hémistiche. Cependant, selon M. PIAGET, qui a étudié l'hiatus de l'e final des polisyllabes, aux quatorzième et quinzième

---

1. Ce n'est pas, du reste, une innovation. Dès le XIII[e] siècle, on le trouve employé dans les chansons et *les Miracles de Nostre-Dame* en font un emploi très fréquent.

2. « *Des Rimes* » de J. LEGRANT. Voir l'édition de LANGLOIS ou celle de A. COVILLE, dans sa thèse latine. Edit. LANGLOIS, p. 3.

Digitized by Google

siècles, en lisant, non plus ses vers imprimés, mais manuscrits, on s'aperçoit qu'elle a souvent manqué de suivre cette règle. (1)

HIATUS. — Quant à l'hiatus formé par deux voyelles autres que l'e muet, c'est proprement une règle de notre prosodie classique qui l'interdit. L'oreille seule guidait sur ce point les prédécesseurs de Malherbe et de Boileau. Christine ne paraît pas avoir eu le sens auditif bien délicat. Ses vers très souvent sont remplis de heurts de syllabes peu harmonieux. Nous ne pensons pas, cependant, qu'elle ait recherché ces sonorités rocailleuses, comme il sera de bon ton de le faire, un peu plus tard. (2)

ACCENTS. — Le sens qui n'a pas fait éviter par Christine les « *mauvais sons odieux* », ne l'a pas davantage avertie de la nécessité des accents. Son vers, généralement court, ne réclame pas de nombreux temps forts. Mais, bien souvent, ces temps forts manquent totalement. (3) La rime même ne peut être accentuée parce que le sens n'est pas suspendu à la fin du vers. De tous les poètes contemporains, Christine est celui qui compte le plus de rejets. Ils se multiplient dans ses dernières œuvres. On trouve chez elle cette rare et à ma connaissance unique licence poétique d'un mot coupé à la rime. La voici, dans l'*Epistre à Deschamps :*

> « *Meisme voit-on qu'en orgueil monte*
> *Maint de qui le sens petit monte*
> *Et qui n'ont pas vaillant ma coiffe*
> *Des fortunez biens, et a quoy fe-*
> *Roye de ce plus long procès ?*
> *Car certain est qu'à la proces-*
> *Sion en dure longue route...* » (v. 151-157)

---

1. « *Le Chemin de vaillance de Jehan de Courcy et l'hiatus de l'e final des polisyllabes aux XIV^e^ et XV^e^ siècles* ». *Romania*, tome XXVII. L'auteur s'occupe de la versification de Christine, pp. 598 à 603, d'après le ms. f. fr. 603 de la Bib. Nat.

2. Chez les rhétoriqueurs. Voir sur ce sujet H. GUY : « *Les Rhétoriqueurs* », tome I de l'Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle.

3. Elle aligne des lignes de prose :

> « *On doit croire ce que la loy commande ;*
> *Il est trop folz qui encontre s'opose ;*
> *Et s'elle fait a croire ; je suppose*
> *Que maint devront envers Dieu grant amende* ».
>
> Virelay XI, p. 117

Digitized by Google

Ce procédé avait été déjà employé dans la *Mutacion*. On y apprend que la philosophie théorique est :

« *Question de savoir entiere-*
*Ment, de congnoiscre les choses belles*
*Des natures celestielles*
*Et des terriennes aussi...* » (fol. 207)

Il le sera de nouveau dans le *Duc des Vrais Amans :*

...« *Certaine-*
*Ment, ma dame, nous alions*
*Jouer...* » (v. 168-170)
... « *Si comme il me rapporta*
*Vid que couleur de morte a-*
*Voit...* » (v. 2054-6)

Christine, évidemment à l'étroit, dans ce vers de sept, huit ou même dix syllabes, brise le moule. Elle ne traite pas chaque vers comme une période musicale. Elle construit sa phrase comme une phrase de prose, sauf qu'elle veut pour l'œil, plus que pour l'oreille, car la voix ne peut se reposer sur la rime, placer à la fin de son vers, de sa ligne d'écriture, une syllabe qu'on retrouvera plus bas. Si elle coupe, somme toute, très rarement le mot, elle sépare fréquemment l'article du substantif déterminé :

... « *Vers ma dame ala*
*A le faire brief, a la*
*Belle parla...* » (Duc des Vrais Amans, v. 2024-6)
... « *à des*
« *Meschiefs eüz de ma partie.* »
(Epistre à Deschamps, v. 190-191.)
... « *Mes adversitez communes*
*Sont ainsi tournées comme unes*
*Accoustumances ..* » (Ibid. v. 187-189.)

Les exemples pourraient être pris dans tous ses dits et même dans ses courtes pièces lyriques de ce procédé. Aurait-elle pensé qu'il y avait là une source de variété et d'élégance pour le vers français et qu'elle satisfaisait ainsi à la règle de l'art de rimer de Jacques LE GRANT et à la définition qu'il donne de la rime, en terminant le mot où bon lui semblait ? — Mais si ce traité des « *Rimes et comment se doivent faire* » dit qu'on peut trouver des rimes et les rechercher dans la

Digitized by Google

prose, il appelle rime « *aucunes diccions d'une meisme ou de semblable terminaison* ». Ni lui, ni aucun autre ne parle de couper le mot.

Rimes. — Cette tendance à « disloquer » le vers classique, avant sa création, ou plutôt à se permettre de grandes libertés avec le vers alors classique, à multiplier les enjambements et à rechercher par dessus tout et à tout prix la rime fréquente et la rime riche caractérise la prosodie de Christine. Deschamps ne parle pas de la rime, dans son traité, mais voici les règles édictées par le Sophologium :

« *La premiere regle si est : que bonne rime, a tout le moins requiert que les dernieres sillabes soient semblables et semblablement terminées.*

« *La seconde regle si est : que les rimes de tant sont meilleures que les dictions finables s'entre ressemblent plus et pour tant dit l'on que la meilleure rime qui soit, c'est par équivoques.*

« *La tierce regle si est : que a faire rime magistrale et parfaite, il est de necessité que les dernieres sillabes soient tout un et, oultre plus, que les penultiemes soient finées et fondées en semblable voieul.* »

Cette rime magistrale et parfaite, déjà appelée léonine, fut fort recherchée par Christine et presque uniquement employée à la fin de sa carrière poétique. Elle écrit le *Dit de la Pastoure* en rimes :

« *A mon povoir leonimes* »,

dit-elle. Son *Epistre à Deschamps*, d'une lecture pénible, mais si intéressante, au point de vue prosodique, est non seulement en rimes léonines, mais presque en rimes « calembours » :

« *Te suppli humblement, tres or,*
*A moy, ton valable tresor*
*Que ou giron Science puisas,*
*Lequel bien estendu, puis as...* » etc. (v. 23-26)

Des ballades, des lais, les complaintes sont aussi richement rimés. Mais, l'ouvrage le plus travaillé sur ce point, et dont Christine est fière, c'est le « *Livre du Duc des Vrais Amans* ». Après plus de trois mille cinq cents vers « leonins », elle écrit :

Digitized by Google

« *A tous ditteurs qui savoir*
*Ont en eulx, celle savoir*
*Fait, qui ce dittié ditta*
*Qu'en trestous les vers dit a*
*Rime leonime ou livre*
*Et tel tout au long du livre,*
*Voire de si forte forge,*
*Ne scay se nul ne voy fors je,*
*Que si foible rime en vers*
*N'a, voiant droit et envers,*
*Que un voieul devant ne sonne*
*Ains la sillabe que on sonne*
*Derraine aux rimes parfaire.*
*Ainsi le a voulu parfaire*
*Pour monstrer son essience...* » (1)

Ce n'est pas petit travail, ajoute-t-elle, qui ne me croira pas l'essaye.

Long travail dont le résultat ne vaut certes pas la peine qu'elle s'y donne à notre jugement, mais qui dut lui attirer des admirateurs, à l'époque et qui lui en attira plus sûrement dans la suite. Le temps n'était pas encore venu des rimes « couronnées », emperières, etc. Il n'est pas douteux que Christine les eût aimées et même que ses propres vers à rimes léonines ont influencé les rimeurs du quinzième.

Quant à la succession des rimes, ses plus longs ouvrages sont écrits en rimes plates : *Mutacion, Chemin,* une partie de ses Dits. Mais pour trois grands Dits, des complaintes, des lays, les poèmes de formes fixes, les strophes requéraient le retour fréquent de la même rime. Cette fréquence ne paraît pas l'avoir gênée. Elle était obligatoire, dans bien des cas, mais quand elle ne l'était pas, Christine s'en faisait elle-même une loi. On a remarqué sa tendance à allonger la strophe de la ballade et, surtout, à ne l'écrire que sur deux rimes, ce que n'avaient fait ni MACHAUT, ni FROISSART, ni DESCHAMPS. (2)

Il n'est pas douteux qu'elle ait eu la rime facile. Elle écrivait certainement fort vite. Elle nous laisse moins de ballades que DESCHAMPS, — moins de trois cents contre plus de mille,

1. Duc des Vrais Amans, après le 1er explicit.

2. M. CHATELAIN, cité plus haut, dans les conclusions de ses Recherches, p. 249-250-252. D'après lui, Charles d'Orléans seul aurait suivi cet exemple (p. 252).

Digitized by Google

— une vingtaine de virelays et soixante-dix rondeaux, alors que DESCHAMPS écrivit cent-soixante rondeaux et plus de quatre-vingts virelays. Mais celui-ci a été jusqu'à sa mort fidèle à ces petites compositions, tandis que Christine les a à peu près toutes écrites au début de sa carrière. En très peu d'années, elle rime des milliers et des milliers de vers. Il est bien impossible qu'elle ait pu accorder à chacun d'eux le travail que demande un Boileau ou que fournit un Heredia. Aussi n'est-il pas surprenant que les mêmes rimes, riches sans doute, mais fort communes, reviennent à chaque instant sous sa plume. Cependant, pour rimer ses ballades, et tout spécialement les dernières « *Cent Balades d'amant et de dame* », elle n'a pas été sans faire un choix de rimes, tant pour leur imprévu que pour leur combinaison.

Pour l'alternance des féminines et des masculines, il est bien évident qu'elle n'en suit pas la règle, alors inexistante. Elle fait un assez heureux mélange, comme le conseillait DESCHAMPS, dans ses poèmes à formes fixes. (1) Dans ses plus longues compositions, elle ne se met pas en peine de varier ses rimes. Parfois, on trouve de longues suites de vers féminins, de longues suites de vers masculins, sans qu'il y ait prédominance des uns ou des autres.

POÈMES A FORMES FIXES. — LES BALLADES. — On a vu, par l'analyse des œuvres lyriques de Christine, qu'elle avait commencé par écrire des ballades, composé ensuite des rondeaux et virelays, des lays et des complaintes. Ces formes lyriques sont celles dont traitent DESCHAMPS, Jacques LE GRANT et leurs successeurs, ces « *episseries* » que du Bellay conseillait aux poètes de son temps de laisser aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen. (2) Ce qui était vieux et démodé au temps de la Pléiade était nouveauté en grande vogue au temps de Christine. La première codification de ces genres paraît

1. Voir ci-dessous alternance des vers de différents mètres dans les ballades, d'après *l'Art de dictier*, p. 276.

2. « *Ly donques et rely... fueillete de main nocturne et journelle, les exemplaires grecz et latins ; puis me laisse toutes ces vieilles poesies françoyses aux Jeux Floraux de Thoulouse et au Puy de Rouan : comme rondeaux, ballades, vgrelaiz, chants royaulx, chansons et autres telles episseries qui corrumpent le goust de nostre langue et ne servent si non a porter temoingnage de notre ignorance* ». J. DU BELLAY : « *La Deffense et Illustration de la langue françoise* ». Livre II, ch. IV, édit. Chamard p. 201.

Digitized by Google

bien être le traité de DESCHAMPS. Christine s'y est exactement conformée. Elle s'est essayée dans toutes les formes qu'il indiquait, sauf le serventois, duquel, du reste, il ne veut tenir aucun compte, parce que « *noble homme n'a pas accoustumé de ce faire* ». (1) La plus grande place, dans l'œuvre, comme dans le traité de DESCHAMPS, est donnée à la ballade. De même dans l'œuvre de Christine. En rapprochant les ballades de Christine du traité de DESCHAMPS, on constate qu'elle a commencé par suivre assez exactement les coupes qu'il a déterminées et non point celles qu'avaient employées d'autres contemporains, les auteurs des Cent Ballades de Damas, par exemple, dont l'œuvre, au point de vue prosodique, est aussi fort intéressante. (2)

« *Or sera dit et escript cy après la façon des Balades* ». dit DESCHAMPS. En fait, il ne dit et écrit que peu de choses. Ses définitions manquent parfois de clarté, mais les exemples qu'il a soin de donner éclairent suffisamment son texte. Les premiers, pris dans ses œuvres, ont des couplets de huit décasyllabes disposés ainsi : *a b a b c c d d* ou *a b a b c d c d*. Il passe ensuite à la ballade aux couplets de neuf vers, dont il donne un exemple sans commentaire, de la forme a b a b b c c d d, deux de dix vers : a b a b b c c d c d. Plus loin, il dit : « *Item puet on faire balade de VII vers.* »

Enfin, toujours sans explications, il donne un dixième exemple d'une ballade à couplets de onze vers : a b a b c c d d e d e.

En résumé, pour DESCHAMPS, la ballade est ordinairement formée de trois couplets de huit décasyllabes, mais le nombre des vers de chaque couplet peut être aussi de sept, neuf, dix et onze.

Chez Christine, la forme indiquée en premier lieu par DESCHAMPS est aussi la plus fréquemment employée. Dans son

---

1. Loc. cit., p. 281 : « *Serventois sont faiz de cinq couples comme les chansons royaulx ; et sont communement de la Vierge Marie, sur la Divinité ; et ne souloit point faire de refrain, mais a present on les y fait, servens comme en une balade ; et pour ce que c'est ouvrage qui se porte au Puis d'amours, et que nobles hommes n'ont pas acoustumé de ce faire n'en feray cy aucun exemple.* » (Art de dictier, p. 271).

2. L'étude de ces ballades, arrangées par groupes de quatre, selon la longueur du couplet, qui va de 8 à 13 vers,, est faite par G. RAYNAUD, dans l'introduction de son édition.

Digitized by Google

premier recueil, on a 49 ballades de cette forme sur cent, dans le second, 26 sur 53, dans le troisième, 41 sur cent.

C'est la forme des toutes premières ballades du premier recueil. Mais, bientôt, les couplets de sept vers apparaissent. Ils sont de 47 sur cent. Dans le second, on n'en trouve plus que 7 sur 53. Dans le troisième, ils redeviennent plus fréquents : 41 sur cent.

Christine a employé les strophes de neuf, dix, onze, douze et même treize vers.

Strophe de 9 vers (a b a b b c d c d), 2 ballades du premier recueil, 11 sur 53 du second, 13 du troisième.

Strophe de 10 vers (de 8 ou de 10 syll.) 1 du premier recueil, 7 du second, 8 ensuite.

Strophe de 11 vers (a b a b b c c d e d e), la ballade XLII du second recueil, sur la mort du duc de Bourgogne.

Strophe de 12 vers (a b a b b c c d d e d e), la ballade XCII du premier recueil, sur les preux et une du Livre du Duc.

Strophe de 13 vers (a a a a a b b c c d e d e), la ballade L du second recueil, sur les commandements de la chevalerie.

Quant à la mesure du vers, le traité de DESCHAMPS ne donne pas de règle absolue. Les premiers exemples qu'il offre sont en décasyllabes, mais il en admet d'autres. C'est à ce propos qu'il conseille, d'une façon assez bizarre, l'alternance des rimes féminines et masculines :

« *Et toutefois que le derrain mot du premier ver de la balade est de trois sillabes, il doit estre de XI piez, comme il sera veu par exemple cy apres ; et se le derrenier mot du second ver n'a qu'une ou deux sillabes, le dit ver sera de dix piez, et se il y a aucun ver coppé qui soit de cinq piez, cellui qui vient apres doit estre de dix.* » (Loc. cit. p. 276.)

Et plus loin :

« ... *Et se doit on tousjours garder en faisant balade qui puet, que les vers ne soient pas de mesme piez, mais doivent estre de IX ou de X, de VII ou le VIII ou de IX, selon ce qu'il plaitz au faiseur, sanz les faire iouz egaulx, car la balade n'en est pas si plaisant ne de si bonne façon...* » (p. 276).

Ces vers de dix pieds, mêlés à des vers de neuf sont tout bonnement des vers de neuf pieds à rimes féminines. De même, les vers de huit mêlés à ceux de sept, etc..

DESCHAMPS parle surtout du décasyllabe. Christine l'a

Digitized by Google

beaucoup employé. Dans son premier recueil, 66 pièces sont en décasyllabes, 18 en octosyllabes et 17 en vers de 7 syllabes. Dans le second, les décasyllabes triomphent : 40 sur 53. Dans le troisième, les vers de mesures plus courtes réapparaissent plus nombreux, il n'y a plus que 53 ballades en décasyllabes sur cent.

Christine n'a pas dédaigné « *le ver coppé* », dont parle DESCHAMPS. On le rencontre assez fréquemment, à partir de la ballade XXIV, dans le premier recueil. Dans le second, 10 pièces sur 53, et dans le troisième, 19 sur cent offrent cette particularité.

Quant à l'envoi, DESCHAMPS nous apprend qu'il est, pour la ballade, de date assez récente :

« *Et ne les souloit on point faire anciennement fors ès chansons royaulx qui estoient de cinq couples... Et doivent les envois d'icelles chançons qui se commençent par Princes, estre de cinq vers... Et l'envoi d'une balade de trois vers ne doit estre que de trois vers aussy, contenant sa matière et servant a la rebriche, comme il sera dit cy après..* » (Loc. cit. p. 278).

Il n'est rien dit « *cy après* ». DESCHAMPS continue de donner des exemples.

Les toutes premières ballades de Christine, — celles sur son deuil, — ont généralement un envoi. On sent qu'elle aime faire l'auditeur confident intime de sa pensée. Cependant, 21 sur cent seulement des ballades du premier recueil ont l'envoi tandis que toutes celles du second recueil l'ont.

Mais où l'on sent mieux encore l'influence du traité de DESCHAMPS sur les ballades de Christine, c'est sur ses « *Balades d'estrange façon* ». Il a beaucoup aimé, plus qu'elle-même, ces jeux rythmiques dont il n'était pas tout à fait l'inventeur. (1) Il semble que Christine ne s'y est risquée à sa

---

1. On en trouve bien avant DESCHAMPS et on en trouvera longtemps après. Il serait trop long et trop loin de notre sujet de faire ici l'histoire, même résumée de ce genre. J'ai parlé déjà des « *balades d'estrange façon* » de Christine, dans le chapitre précédent ; dans le même chapitre, j'ai dit quelques mots de ses poèmes à formes fixes. Je m'excuse de disperser *ainsi*, — on en trouvera encore ci-dessous (Ch. III), — les indications sur la prosodie de Christine. Je renvoie de nouveau à l'ouvrage de M. Chatelain sur ce sujet.

Digitized by Google

suite que pour prouver qu'elle n'en était pas incapable. Mais elle s'est heureusement contentée de rechercher la rime léonine et la fréquence des mêmes rimes. Elle a compris que ses poèmes ne gagneraient rien à des acrobaties. Deux fois seulement, elle a rimé des ballades qui commencent par le même mot « *Seulete* », dans la célèbre ballade sur son deuil, et « *Adieu* », dans une de celles du Duc des Vrais Amans. Jamais elle n'a tenté l'acrostiche, si commun longtemps avant elle et si recherché longtemps encore après.

CHRISTINE ET LA MUSIQUE. — On ne saurait étudier une œuvre lyrique sans parler de la lyre du poète, je veux dire de son talent musical. On sait qu'il faut chercher l'origine des virelays, ballades et rondeaux dans les chansons de danse et que troubadours et trouvères composaient, « trouvaient » à la fois la mélodie et les paroles de leurs chansons. Christine n'est pas à l'origine du genre, mais autant qu'il ait évolué jusqu'à elle, il n'est encore pas tout à fait distinct de ce qu'il fut. MACHAUT, « *le grant retthorique de nouvelle fourme qui commencha toutes tailles nouvelles et les parfais lays d'amour* », selon les « *Regles de seconde rhetorique* », est surtout un musicien. Mais DESCHAMPS n'est déjà plus un musicien, bien qu'il rattache l'art de dittier à l'art musical.

« *Est assavoir,* dit-il, *que nous avons deux musiques, dont l'une est naturelle et l'autre est artificielle.* » La musique artificielle est définie par ce qualificatif : « *Et est appellée artificielle de son art, car par ses VI notes, qui sont appellées ut, ré, mi, fa, sol, la, l'en puet apprendre a chanter, accorder, doubler, quintoier, tierçoier, tenir, deschanter par figures de notes, par clefs et par lignes, le plus rudes home du monde.* »

Il ne s'agit que de suivre un cours de solfège et de devenir un ménestrel capable de faire sa partie dans un chant noté par un autre, ou plutôt noté selon telle ou telle forme en honneur, car on trouve peu de variantes dans les chansons du quatorzième et du quinzième siècles qui nous sont parvenues. DESCHAMPS ne juge pas cet apprentissage difficile. C'est celui que faisaient les jeunes moines dans leurs couvents et les clergeons des cathédrales, comme des chapelles princières, ces « *musiciens de bouche* », que recherchaient Jean de Berry, Louis d'Orléans et Louis de Guyenne. DESCHAMPS considère ces artistes comme des artisans. Ils

Digitized by Google

sont bien différents de ceux qui exercent l'art de dictier. Ceux-là ont reçu en naissant le feu sacré.

« *L'autre musique est appelée naturele, pour ce qu'elle ne puet estre aprinse a nul, se son propre couraige ne s'i applique. Et est une musique de bouche, en proferant des paroles metrifié aucune foiz en laiz, autrefois en balades, autrefois en rondeaulx singles et doubles... Et ja soit que cette musique naturelle se fasse de volunté amoureuse a la louenge des dames et en autres manières, selon les materes et le sentement, et que les faiseurs d'icelle ne saichent pas communement la musique artificielle, ne donner chant par art a ce qu'ilz font, toutevoies est appellée musique ceste science naturele pour ce que les diz et chansons par eulx faiz ou les livres metrifiés se lisent par bouche et proferent par voix, non pas chantable,, tant que les douces paroles ainsi faictes plaisent aux escoutants qui les oyent.* » (Op. cit. p. 270-271.)

Il s'agit, — DESCHAMPS est bien clair sur ce point, — d'une autre musique, mais de musique. Le rythme est inhérent à l'art poétique qu'il enseigne. Il faut que les sons, « *recordés par voix non pas chantable* », plaisent aux escoutents, qu'ils soient accompagnés ou non d'instruments. Il fait de l'art de dictier un art musical, mais le disjoint de l'art de la composition musicale, qu'il paraît nier. Ses propres compositions, par leur sujet, bien souvent, sont peu propres à être accompagnées de musique. Celles de Christine le sont beaucoup plus.

Elle-même ne semble pas musicienne. Ses vers satisfont peu les oreilles modernes, mais ce n'est pas là une preuve. J'en trouve une meilleure dans l'absence, dans toute son œuvre, d'allusions soit aux règles de cet art, soit aux instruments de musique, soit même au talent musical de ses contemporains. Mais elle dit de son fils qu'elle a laissé partir en Angleterre qu'il fut « *bien chantant en son enfance* », et laisse entendre qu'il interprétait ses propres œuvres et celle du comte de Salisbury. Il put faire connaître les œuvres de sa mère en les interprétant. Nous n'en avons pas de preuve. Il est probable, selon le traité de DESCHAMPS, qu'elle rima ses premières compositions, même ses dits amoureux pour être « recordés » devant les princes.

Aurait-elle rimé des poèmes faciles à chanter « *sur des*

Digitized by Google

*airs connus* » ? — Je n'en trouve pas la trace. La seule ballade accompagnée de musique, qui nous reste d'elle, a été notée et harmonisée par Gilles Binchois, après la mort de Christine. (1) J'ai déjà dit qu'elle me paraît avoir travaillé en collaboration avec les peintres, non avec les musiciens. Mais si nous ne pouvons faire la preuve directe que, dès l'origine, ses compositions ou du moins certaines de ses œuvres lyriques furent chantées, nous pouvons connaître indirectement, par DESCHAMPS, l'usage de l'époque. Celui-ci nous affirme d'abord que « *ceuls qui avoient et ont accoustumé de faire en ceste musique naturelle serventois de Nostre-Dame, chançons royaulx, pastourelles, balades et rondeaulx, portoient chascun ce que fait avoit devant le Prince du Puys et le recordoit par cuer et ce recort estoit appellé « en disant* ».

Tel était l'usage des « *puys* », mais Christine ne les a pas fréquentés. Quel fut celui des cours ? — « *Ces deux musiques,* dit encore DESCHAMPS, *sont si consonants l'une avecques l'autre... pour la douceur tant du chant comme des paroles, qui toutes sont prononcées et pointoyées par douçour de voix et ouverture de bouche* » *et est ainsy comme un mariage en conjunction de science par les chans qui sont plus anobliz et mieux seans par la parole et faconde des diz qu'elle ne saroit seule de soy. Et semblablement les chansons natureles sont delectables et embellies par la mélodie et les teneurs trebles et contreteneurs du chant de la musique artificielle* ». Il ajoute que l'on peut chanter sans paroles et aussi « *recorder* » sans musique, entre seigneurs et dames, devant un malade, partout où l'on ne saurait organiser ce concert dont il a parlé et qui lui paraît souhaitable.

Il me semble donc légitime de conclure que des ballades et rondeaux de Christine furent, de son temps, « *recordees par voix chantables* », peut-être accompagnées d'instruments,

---

1. On trouve cette ballade reproduite avec la musique (notation moderne) dans « *Documents artistiques du XV^e siècle.* Tome I : *Poètes et musiciens du XV^e siècle* », publié par E. DROZ et G. THIBAULT, pp. 25 à 28. L'original de cette reproduction est conservé dans plusieurs manuscrits. Munich : Staatsbibliotheck, ms. 3192, fol. 20 v°. Rome : Vaticanc. Urb. lat. 1411 art. 4. Trente : ms. 88, fol. 204 v°. Escorial V-III 24, fol. 36 v°. L'original, sans musique, est dans les ms. 835, 1719, 24395 de la Bib. Nat. et autres ms. qui contiennent les premières *Cent Balades.* Il s'agit de la bal. VI : « *Dueil angoisseux, rage démesurée* ».

Digitized by Google

mais que la musique n'en ayant pas été composée par le rimeur ni spécialement pour lui, on n'a pas cru nécessaire de la conserver. Du reste, Christine ordonnait elle-même ses manuscrits pour les offrir, d'accord, je le répète, avec les enlumineurs et ne devait pas se soucier de se « *faire chanter* », mais de se « *faire lire* ». (1)

---

1. Voici ce que dit M. HOEPFFNER de la façon dont se propageaient les pièces lyriques à la fin du XIV[e] siècle : « *Au dire du poète, elles circulaient comme pièces détachées, non plus orales mais écrites, peut-être même avec la notation musicale, sans toutefois toujours porter le nom de l'auteur* ». Introduction des œuvres de G. DE MACHAUT, tome I, p. X. Il est bien possible que les petits poèmes de Christine aient été connus de cette manière, avant d'être réunis en recueils et que la lecture ou la récitation le « *record en disant* », par le jeune Castel et d'autres, et le « *record en chantant* » ont aidé à leur propagation

Digitized by Google

## CHAPITRE III

### Christine poète courtois : Du Débat d'Amour au Roman en Vers

Guillaume de Machaut créateur du dit amoureux. Il est imité par Froissart et Christine. Le Dit de la Rose de Christine. Ses trois Débats : Le Livre des II Amans. Le Dit des III Jugemens. Le Dit de Poissy. Les pastorales et le Dit de la Pastoure de Christine. Le Livre du duc des vrais amans.

Guillaume de Machaut passe, à juste titre, pour le créateur du dit amoureux. « *C'est lui,* dit M. Hoepffner, *qui a fait sortir, par une transformation heureuse, de l'ancien roman d'aventure ces poèmes où, partant d'une donnée réelle, historique, personnelle, le plus souvent, le poète brode sur ce fonds emprunté à la réalité les arabesques capricieuses de sa fantaisie poétique.* » (1) Il est bien vrai, en effet, que Machaut, le premier, a combiné le « *débat* » ou « *jeu parti* » avec le roman et avec l'histoire ou plutôt la réalité, disons la vraisemblance, pour créer un genre nouveau, qu'on peut appeler le « *dit amoureux* ». Mais le dit amoureux de Machaut est encore bien près du *Roman de la Rose,* malgré qu'il tende à s'en séparer. Il y a déjà plus de fantaisie, plus de personnalité dans certains dits amoureux de Froissart. Il y en a plus encore dans ceux de Christine que nous allons étudier.

Vers le temps où Christine commençait de réunir ses ballades, elle écrivit une première pièce de longue haleine, « l'*Epistre du dieu d'Amours* », composition de plus de huit cents vers. Elle fit suivre cette œuvre d'un certain nombre d'autres dits, de plus en plus longs, qu'on peut classer ainsi chronologiquement :

---

1. Cs. Hoepffner, éditeur de Machaut, tome I. Introduction.



Digitized by Google

Le *Débat des II amans*, entre 1400 et 1402,
Le *Dit des III Jugements amoureux*,
Le *Dit de Poissy*, après 1400,
Le *Dit de la Rose*, en février 1402
Le *Dit de la Pastoure*, en 1403,
Le *Livre du Duc des vrais Amans*, avant 1405.

Je renvoie au chapitre suivant l'étude de « l'*Epistre du dieu d'Amours* » et, bien qu'il ne soit pas le premier dit de Christine, je commence par rappeler ici le « Dit de la Rose ».

Le Dit de la Rose. (1) — Le Dit de la Rose, que Christine elle-même date de février 1402, est un petit poème de 649 vers. Le récit est en octosyllabes à rimes plates, coupé par trois ballades et un rondeau. Nous avons vu qu'il fut composé à l'occasion de la *Querelle du Roman de la Rose*. Christine l'adresse

*A tous les Princes amoureux*
*Et aux nobles chevalereux*, (v. 1-2)
*... A toutes dames renommées*
*Et aux damoiselles amées...* (v. 9-10).

Elle célèbre la noble société assemblée par Courtoisie dans l'hôtel du duc d'Orléans. Elle y fait apparaître la déesse de Loyauté, accompagnée de nymphes couronnées de fleurs. C'est ce personnage allégorique, mais qu'il était facile de représenter, qui récite les trois ballades et le joli rondeau :

*Or m'en vois dire des nouvelles*
*Au dieu d'Amours qui m'envoya...* (v. 233-4).

Après son départ, les nymphes « *qui furent liez* »,

*Commencierent une mélodie*

tandis que les joyeux convives se paraient des roses, emblèmes de l'ordre.

Il se pourrait que la fête ainsi décrite dans les deux cent soixante premiers vers du poème ait eu lieu. (2) Il se pourrait même que Christine en ait été l'ordonnatrice. Il me paraît plus probable que tout fut imaginé par elle et réalisé seulement dans ses vers : la fête du début et le songe qui suit. Ce

1. Edit. A. T. F., tome II, pp. 29 à 48.

2. Voir ci-dessus 1re partie, ch. III : *La querelle du Roman de la Rose.*

Digitized by Google

qui nous demeure, ce que nous avons à juger, c'est ce Dit, le plus gracieux de ceux de notre poète. Le style en est facile, la rime riche, les descriptions joliment esquissées, le ton continuellement courtois, dans le meilleur sens du mot. Les longueurs sont évitées, même dans le discours de Loyauté qui n'a guère que deux cent cinquante vers. Ce discours est cependant le « *morceau* » important. C'est bien pour le mettre en « *place marchande* », comme dirait Montaigne, que Christine l'a encadré de cette mise en scène adroitement tracée.

Qui a pu inspirer ce « dittié » ? — Il n'a aucune ressemblance avec les poèmes dans lesquels MACHAUT, FROISSART ou DESCHAMPS ont célébré la rose ou la marguerite. Nous pouvons noter ici que Christine ne s'est jamais essayée à faire l'éloge de la fleur ou de la feuille. Elle fait, sous le titre de *Dit de la Rose*, l'éloge de la Loyauté. Il y a là quelque chose de parfaitement original et personnel.

Ce petit ouvrage n'est pas, cependant, sans avoir eu des inspirateurs. Mais, à l'encontre des autres dits de Christine, manifestement inspirés par MACHAUT, il doit plus à FROISSART et aux auteurs des Cent Ballades. Il doit à FROISSART cette aisance, cette élégance du poète de cour qui, sans souci d'austère morale, mais seulement de gentillesse, se meut dans un monde imaginaire où il ne rencontre que nobles seigneurs, nobles dames et les « dieux » qu'ils se sont faits : Honneur, Courtoisie ou Loyauté. (1) Quelle est cette « *bonne amour* », dont parle ici Christine ? — Il semble bien que ce soit l'amour courtois, qu'elle suppliera les dames de fuir, dans la plupart de ses ouvrages de morale. Mais ce jour de Saint-Valentin, 1402, elle leur demande seulement d'être fidèles.

Influencée par les Ballades de Damas, il est manifeste qu'elle ne tient pas pour la « Guignarde ». De même, elle enseigne aux chevaliers le respect de toutes les femmes, pour l'amour d'une seule :

> « *En trestout lieux et prisée et amée*
> *Dame sera de moy, comme maitresse,*
> *Et celle que j'ay ma dame nommée*
> *Souveraine, loyauté confermée*

1. Voir les œuvres en vers de FROISSART, éditées par Scheller en trois vol. (Bruxelles, 1870-1872).

Digitized by Google

*Je lui tiendrai jusques a la parclose*
*Et pour ce prens je l'ordre de la Rose »*
(v. 206-211).

Telle est la formule du vœu que prononcent les « *chevaliers de la Rose* ». Mais cette déesse de Loyauté apparue parmi eux, c'est celle dont il est dit, dans les Cent Ballades de Damas :

*Tel guerredon ottroie et rent*
*Loiauté a ceulx qui tousjours*
*La servent du cuer loialment*
*Et pour cela, se les doulcours*
*Que dit vous ay et les honnours*
*Voulez avoir, prenez la voie*
*D'être loial, je vous en proie,*
*Soiez gent, joyeux et joly,*
*Secret, de haut penser garni ;*
*En hault lieu soit vostre pensée,*
*Celle seule vueilliez cherir ;*
*Sy ert en vous joie affermée,*
*Tout pour loiauté maintenir.* (Bal. XXI St. II.)

Christine n'a pas créé cette déesse qui lui répète, dans son discours, ce que disait déjà le dieu d'Amours, son souverain, dans l'*Epistre*. Le milieu courtois qu'elle fréquentait plus ou moins, les poèmes courtois qu'elle lisait certainement la lui ont rendue familière et chère. Le « *Dit de la Rose* » ne pouvait éclore qu'à Paris, au commencement du quinzième siècle. Il ne pouvait être écrit que par Christine.

### Le débat de II Amans. — Le dit des III Jugemens amoureux. — Le dit de Poissy.

Ces trois dits sont rythmés de la même façon, exactement comme le *Jugement dou roy de Behaingne* de Guillaume de Machaut.

« *La strophe*, dit M. Hoepffner, *se compose de quatre vers, les trois premiers de dix syllabes sont reliés entre eux par la même rime, qui est reprise par les trois grands vers de la strophe suivante, et puis le quatrième vers, plus court, amène de nouveau une autre rime... selon la formule :*

a a a b b b b c c c c d
10 10 10 4 10 10 10 4 10 10 10 4

Digitized by Google

« *Les strophes de cette façon, sont indissolublement enchaînées l'une à l'autre, en une suite ininterrompue, d'après le principe du système, plus ingénieux encore de la terza rima de la Divine Comédie.* » (1)

L'auteur de cette explication note que si MACHAUT a renoncé ensuite à cette forme, elle fut reprise par Christine et d'autres. Alain CHARTIER la copiera, en effet, ainsi qu'Othe DE GRANSON. Nous ne la trouvons que dans ces trois dits de Christine, entre lesquels il y a non seulement parenté de mètres, mais similitudes de construction et de sujets. Ce sont trois œuvres imitées de MACHAUT. On a déjà remarqué et signalé l'imitation du *Jugement dou roy de Behaingne* dans le *Dit de Poissy*, (2) mais il y a également imitation du *Jugement du Roy de Navarre* dans le *Débat de II Amans*. Quant au *Livre des Trois Jugements*, il est de la même famille, sans être directement la transposition de tel ou tel ouvrage du maître.

LE DÉBAT DE II AMANS. (3) — Christine ne nomme pas un prince, dans son titre, comme fait souvent MACHAUT, mais, dès le début de son œuvre, dans la dédicace :

*Prince royal, renommé de sagece...* (v. 1)
*Duc d'Orliens, seigneur digne et valable...* (v. 5).

Cela dure soixante vers. Il n'en faut guère plus pour dé

---

1. Œuvres de MACHAUT. Introduction du tome I, p. LX. L'auteur y signale l'emploi fait par Christine de cette forme. « *C'est, dit-il, celle que Gröber appelle* Privilegstrophe (Grunddriss, tome I, p. 706) *et Suchier, Richentform* (Geschichte der Franz Literatur, p. 215). M. CHATELAIN s'est occupé de cette forme dans son étude sur la versification du XV^e^ siècle (pp. 87 et 88). Il en signale l'emploi par Froissart, Christine, Chartier, Charles d'Orléans, Martin le Franc, Meschinot, Cretin, Greban, Martial d'Auvergne. Il dit : « *Nous le voyons pratiqué avec autant de fréquence au temps de Cretin qu'au temps de Christine de Pisan.* » (p. 88).

*Les Règles de Seconde Rhetorique* appellent cette forme : « *taille de trois et un* » ; « *Une autre taille avons qui est de trois et un, sy comme le Temps Pasquour, ou ainsi qui s'ensuit cy dessoubz, et est pour complainte amoureuse ou grans lays et sont les lignes de* 10 *et de* 11, *et qui vueil de* 8 *et de* 9 *et le quatriesme vers est couppez.* » (*Recueils* d'A. de S. R., édit. Langlois, p. 33). Le même traité parle plus loin de cette taille pour faire « *diz, lays ou ballades ou rommans* » (p. 98). Molinet la nomme : « *taille volentaire pour faire diz, rommans ou oraisons* » (*ibid.* p. 225).

2. Annie Rese Pugh. *Romania*, tome XXIII, p. 551 et ss. : « *Le jugement dou roy de Bchaingne de G. de Machaut et le Dit de Poissy de Ch. de Pisan* ».

3. Edit. A. T. F., tome II, p. 49 à 109, 2023 vers.

Digitized by Google

crire une fête qui eut lieu à Paris, dans un hôtel princier, fête à laquelle elle-même prit part, bien qu'elle eut toujours « *noire pensée* »

*Depuis le jour que Mort de trop dur mais*
*M'ot servie...* (v. 145-146).

Elle y rencontre deux amants, l'un joyeux :

« *Il sembloit que le monde fust sien* (v. 173)
« *Et sembloit qu'il voloit*
*Quant il dansoit...* » (v. 189-190).

L'autre de « *chiere triste et pale*
*Comme si on l'eust desterré* » (v. 233-234).

Bientôt, après avoir discrètement interrogé l'un et l'autre, Christine se retire avec eux, « *une damoiselle et une bourgoise* », dans un « *bel vergier* ». Tour à tour, durant dix-huit cents vers, le joyeux écuyer et le dolent chevalier et, parfois, la damoiselle, apportent des arguments tirés d'Ovide et des romans courtois, comme aussi des amours célèbres des contemporains, pour établir

« *Que c'est d'amer, de quoy vient, a quoy monte*
*Ycelle amour qui le cuer prent et dompte*
*A quoy c'est bon, s'onneur en vient ou honte...* » (v. 365-7).

La question posée sur la valeur de l'amour courtois est beaucoup plus intéressante que les menus « *cas de conscience amoureuse* », si j'ose dire, que pose MACHAUT et Christine après lui, dans le *Livre des III Jugements* et même le *Dit de Poissy*. D'autre part, le poète, Christine, est amené très naturellement, au cours d'une fête, à lier conversation avec les deux amants. Sa place, dans le verger, durant la discussion qu'elle a provoquée, est choisie avec plus d'habileté que celle de MACHAUT ou DESCHAMPS, qui écoutent généralement ces mêmes discussions, cachés par un « *buissonnet* ». Enfin la psychologie des personnages, si elle n'est pas très poussée, est du moins esquissée à grands traits antithétiques. Ils sont de vrais humains, qui peuvent jouir et souffrir, et non de pâles entités, comme dans MACHAUT.

Là s'arrêtent les dissemblances, profondes, il est vrai. Mais, au cours du Débat, les « exemples » destinés à prouver l'avantage ou le désavantage de l'amour sont copiés exactement sur ceux qu'allègue MACHAUT, dans le *Dit du roy de Navarre*.

Digitized by Google

« *Belle Helaine* », Paris, *Piramus et Thysbé*, Hero et Leandre, Achille et Polixenne, Ypis, Tristan et Yseult, Cahedins, le « *chastellain de Coucy* » et la dame de Faël, la châtelaine de Vergy nous montrent que c'est dangereux « *qu'amer* ». D'autre part, le même Tristan, Jason, Thésée, Enée, Florimont, d'Albanie, Durmart le Gallois, et tous les « *nobles chevalereux* » contemporains, qui poursuivent armes et amour sont une éclatante preuve que la gloire, « *le bon los* », est le loyer de cet amour.

Mais, dans le *Dit du roy de Navarre*, l'abandon et la mort de Didon, l'aventure d'Ariane et de Thésée, celle de Jason et Médée, Pyrame et Thysbée, Hero et Leandre, Lancelot, Tristan, la dame de Vergy sont tour à tour rappelés. Non seulement l'idée initiale de ces exemples de la mythologie et des romans courtois vient de MACHAUT à Christine, mais il semble bien qu'elle les a copiés à peu près tous dans le *Dit du roy de Navarre*, encore qu'elle les connaissait plus ou moins peut-être par l'*Ovide Moralisé* et d'autres lectures personnelles.

Enfin, Christine n'a pas songé à s'affranchir de la loi du genre innové par MACHAUT et renouvelé du *Roman de la Rose* de Guillaume DE LORRIS.

« *Ce fu en May, en la doulce saison* » (v. 82) qu'elle place son poème. Et, suivant l'humble poète de cours, qui n'ose pas se nommer ouvertement, elle use de l'anagramme final : Si quelqu'un veut « *au deffiner* » savoir quel est son nom « *trouver le peut enté*

*En tous les lieux ou est cristienté* » (v. 2023).

II. LE LIVRE DES TROIS JUGEMENTS. [1] — C'est un poème de quinze cent trente vers dédié au sénéchal de Hainaut, que Christine appelle à juger trois cas d'amour courtois :

1. Une dame remplie de vertus et « *si belle qu'a redire ne scet nulle ame* », délaissée par son premier ami, se reprend à donner son cœur à un second. Est-elle pour cela parjure ? — (V. 35 à 682.)

2. Un chevalier, qui a perdu l'espoir de revoir sa dame, tenue en prison par un mari jaloux et « *desloyal* », peut-il élire une autre beauté ? — (V. 683-1268.)

1. A. T. F., tome II, p. 111 à 157 ; 1.531 vers.

Digitized by Google

3. Une demoiselle, abandonnée par un chevalier, qui s'est adressé à une puissante dame et, repoussé, vient implorer son pardon, doit-elle pardonner ? — (V. 1269-1518.)

Christine, qui s'était mise en scène d'une façon fort agréable, dans l'ouvrage précédent, disparaît ici. Nous n'avons plus que trois Dits, placés bout à bout, sans grand art et sans grand intérêt, du point de vue purement poétique.

Mais, précisément, cette absence d'art et aussi d'artifice, ce dépouillement de toutes les créations imaginatives des poètes de l'antiquité ou du Moyen Age a donné à ces trois questions d'amour une telle apparence de vie que ce Dit de Christine n'a pas peu contribué à accréditer la fable des cours d'amour presque légalement constituées. (1) Ces trois cas signalés par Christine auraient été vraiment connus d'elle et six plaideurs, plus ou moins angoissés, seraient venus lui confier leur cause. Inutile de dire que les personnages qu'elle nous présente dans cet ouvrage n'ont que la réalité de ceux que crée un romancier.

Bien que, comme le fait M. Roy dans son édition, je place ce livre après le *Débat de II Amans*, je ne suis pas sûre du tout qu'il ne soit pas le premier Dit amoureux de Christine. Je remarque qu'elle y est moins elle-même que dans tous les autres. Elle suit aveuglément les idées reçues sur l'amour, comme dans ses premières ballades. Elle ne connaît ou ne paraît connaître en science de « *poëtrie* » que le dieu d'Amours, qui « *contraint d'amer veuves, dames et pucelles* » et semble le distinguer de

« *Cupido d'Amours filz,*

qu'une de ses héroïnes « *aouroit plus que le crucifilz* ». Elle se

---

1. Sur ce sujet, voir l'article de G. Paris, dans *le Journal des Savants*, de novembre 1888, p. 664 à 675 et 727-736, article qu'on retrouve dans *les Mélange* recueillis par M. Roques : « *En fait*, dit G. Paris, qui étudie la thèse de Trojel (Copenhague, juin 1888) sur les cours d'amour, *l'histoire des cours d'amour appartient bien plus à la littérature moderne qu'à celle du Moyen Age...* ». Il rappelle que Raynouard y croit, Vallet de Viriville est sceptique, Fauriel fait des réserves. Ce cont *les Jugements de la comtesse de Champagne*, reproduits par Léon Gautier qui ont accrédité la fable. G. Paris dit que Trojel « *retrouve quelque chose d'analogue au XV^e^ siècle dans le Dit des Trois Jugements de Christine de Pisan* ». Il ajoute : « *Il aurait pu citer plus d'un exemple semblable au XIV^e^, notamment dans les œuvres de G. de Machaut, et après, Alain Chartier* ».

Digitized by Google

nomme assez maladroitement à la fin, donnant son anagramme dans une prière à « *Jhesu-Crist qui ne fault ne ne fine* », peu à sa place, en la circonstance.

III. Le Dit de Poissy. — J'ai parlé du *Dit de Poissy*, dans la biographie de Christine. (1) C'est que ce joli poème conte avec tant de naturel le voyage de Paris à l'abbaye des dames de Poissy, au printemps de 1400, qu'on a peine à ne pas le considérer comme un morceau autobiographique. Il faut pourtant le voir aussi sous un autre jour : sous celui de l'imitation du *Jugement du roy de Behaingne* de Guillaume de Machaut. Comme cette question a été déjà étudiée, je ne le ferai que brièvement, et pour souligner encore une fois le caractère de vérité que Christine sait donner à ses ouvrages. (2)

Les neuf cents premiers vers de ce Dit, qui en compte plus de deux mille, sont employés à ce récit du voyage, de cette « garden party », oserait-on dire, de laquelle on ne trouve que de très pâles modèles dans Machaut. En particulier, dans le *Jugement du roy de Behaingne*, la description du château de Durbuy, propriété de Jean de Luxembourg, n'occupe que quarante vers et cette demeure seigneuriale où Honneur fait « les honneurs » et où l'on rencontre Raison, qui parle comme chez Jean de Meung, n'est pas aussi intéressante à visiter que le prieuré de Dominicaines, dont quelques-unes sont nommées et dont les autres nous sont montrées dans leurs gestes familiers. Les jeunes nonnes soigneuses de tenir les plats en bon équilibre et la fille de Christine à peine entrevue parmi les autres, et les petits ouvrages féminins, « *boursetes, ouvrées a oysiaulx d'or et soies, et ceintures* » ; tous les détails sont mis en place avec un art qui n'est que du réalisme. La poésie de ce Dit est dans la vie d'une abbaye d'il y a cinq siècles que Christine ressuscite pour nous. Machaut n'a rien fait d'analogue.

Même la seconde partie de l'ouvrage, le « *débat* », est bien amenée. Christine est une confidente toute naturelle pour la jeune dame « *doulente* » au retour. Celle-ci décrit trop lon-

1. Ci-dessus, 1re partie, parag. III.

2. Voir A. Rese Pugh : *Romania* XXIII, art. cité.

Digitized by Google

guement le chevalier qu'elle aime et de même l'écuyer qui se plaint de la cruauté de sa dame emploie plus de cent vers à nous la décrire. Mais si l'art et même la délicatesse de Christine ne sont pas au dessus de l'art et de la délicatesse de MACHAUT ici, comme la composition de Christine est, par ailleurs, plus habile ! Alors que dans le *Jugement du roy de Behaingne*, l'objet de la contestation des deux amants est mis trois fois sous les yeux du lecteur, tantôt par eux-mêmes, tantôt par le poète, tantôt par Raison, ici, chacun d'eux explique son « cas » en se lamentant, et il suffit. Au reste, Christine semble moins se soucier de trancher ou de faire trancher le débat que de nous intéresser à la souffrance de l'un et de l'autre. Elle a transformé le « Jugement » de MACHAUT en un petit roman psychologique dans le plus joli cadre qui soit.

### LE DIT DE LA PASTOURE ET LE LIVRE DU DUC DES VRAIS AMANS

Le « *Dit de la Pastoure* » et le « *Livre du duc des vrais amans* » sont écrits tous deux en vers de sept syllabes, coupés ici et là par des pièces lyriques et, de plus, dans la seconde de ces œuvres, par des épîtres en prose. Dans l'un et dans l'autre, l'héroïne et le héros prennent la parole. On a vu, pour le second, l'inspiration directe du *Voir Dit* de MACHAUT, qui paraît bien, en effet, avoir innové, dans cette autobiographie amoureuse du Voir Dit. (1) Il est aisé de se rendre compte que si Christine lui a emprunté cette forme, ce n'est précisément qu'un emprunt tout extérieur et qu'elle-même n'a jamais pensé trouver dans le *Voir Dit* le récit véridique des amours de MACHAUT.

I. LE DIT DE LA PASTOURE. (2) — Dans le Dit de la Pastoure, après trente-quatre vers de prologue, la Pastoure commence :

*Antendez mon aventure,*
*Vrais amans, par aventure*
*Oncques n'oistes pareille,*
*Si y tendez tous l'oreille...* (v. 35-38).

Elle continue sur ce rythme vif, avec une franche allure agreste, malgré les réminiscences de la mythologie et des

1. A. REES PUGH dans l'article de la *Romania* sur le *Dit de Poissy*.
2. Edit. A. T. F., tome II, p. 223 et ss.

Digitized by Google

romans courtois, durant plus de deux mille vers. Et ces deux mille vers, fort courts, il est vrai, aujourd'hui encore ne paraissent pas trop nombreux.

Le sujet est mince, pourtant. La pastoure, Marotte, ne s'est jamais décidée à donner son cœur à l'un des bergers qui la courtisent. Vient à passer un prince avec sa brillante suite de cavaliers. Elle est éblouie, puis admiratrice, puis subjuguée. Son enchantement s'augmente de l'attention que lui accorde le beau prince, qui la fait chanter, puis la revient voir. Bref, affection réciproque et très pure, — disons très courtoise, — rendez-vous sur l'herbette, auxquels assiste une amie, Lorete, qui sert de « chaperon » aux amoureux. Et puis, le prince espace ses visites... Et puis, on ne le revoit plus. Longtemps encore la pauvre bergère l'espère, mais en vain. Elle ne l'oublie pas cependant et l'aime encore :

*Si vous suppli tous et toutes,*
*A nuds genoulx et a coutes,*
*Fins amans, priez pour lui.*
*Car je vous jur que cellui*
*Entre les bons est clamé*
*Vaillant et des preux amé.* (2270-2275.)

Le ton est si naturel, malgré le mélange curieux d'expressions « bonne femme » et de préciosité courtoise, qu'il a pu, même de nos jours, donner l'illusion d'une histoire vécue.

« *Cette jolie pastorale,* dit M. Roy, *fait sans doute allusion à quelque intrigue amoureuse, comme l'auteur prend soin de nous en avertir, dès le prologue.* » (1)

Christine dit bien, dans le prologue, qu'elle écrit ce poème à la requête d'une personne « *dont par le mond le nom sonne* » et qu'il s'agit d'une parabole :

« *Car aucune fois on clôt*
*En parabole couverte*
*Matiere a tous non ouverte*
*Qui semble estre truffe ou fable*
*On sentence gist notable...* » (v. 20-24)

Il me semble que nous sommes plutôt avertis qu'il ne s'agit pas uniquement d'amour, mais qu'il faudrait chercher sous

1. Introduction du tome II. Voir ci-dessus : 1re partie, ch. IV, parag. II.

Digitized by Google

cette histoire d'amour inventée pour notre agrément, un enseignement moral, « *une sentence notable* ». Il y aurait là, selon Christine elle-même, comme dans le « *Bon Bergier* » de Jehan DE BRIE, un agréable sermon à l'usage, non des bergers, dont on parle, mais des grands seigneurs et des nobles dames, à qui l'on parle. (1) Et cet enseignement, si je ne me trompe, il est tel :

« *Nobles dames, ne vous laissez pas introduire à la vie amoureuse. Vous y trouverez quelques moments de joie, mais elle sera, cette joie, courte et troublée, même si elle est honnête. La fin en sera mélancolique, comme cette vie de l'humble pastoure qui aime et souffre sans espoir.* »

C'est, au reste, l'enseignement que donne sur l'amour, bien peu de temps après, le *Livre de la Cité des Dames*, et plus encore celui des « *Trois Vertus* ».

Mais, cet enseignement dégagé de la fiction dans laquelle le poète, ou plutôt le romancier l'a enveloppé, ne voyons que la fiction elle-même. Elle est charmante. Elle est le chef-d'œuvre de Christine. Comme dans le *Dit de Poissy*, le réel et le romanesque se mêlent si harmonieusement que l'un fait valoir l'autre au lieu de l'affaiblir. Rien n'est aussi fantaisiste que ce monde où les princes courtisent les bergères, où ces bergères ont reçu l'éducation des filles les plus nobles, élevées dans quelque savante abbaye, où ces princes sont d'humbles adorateurs de leur beauté et de leur vertu.

Et rien n'est plus minutieusement étudié par Christine que les travaux et les jeux champêtres. Surtout, rien n'est mieux vu ou plutôt senti que les joies et les peines d'amour de l'héroïne. Cette jeune « *touse* » aimante et délicate ressemble singulièrement à la jeune personne des premières ballades de Christine. Je ne crois pas que celle-ci se soit contentée de se raconter elle-même, en se replaçant aux années de sa jeunesse, pour nous la présenter. Quand elle rima le « *Dit de la Pastoure* », elle n'était plus très jeune et avait, — elle le dit, — d'autres soucis que d'amourettes. Mais comme

1. Sur *Le vray regime et gouvernement des bergiers et bergieres, composé par le rustique Jehan de Brie*, en 1379, voir LENIENT : « *La satire en France du moyen âge* », p. 228. Il voit dans cet ouvrage un traité politique et moral, inspiré par Charles V.

Digitized by Google

elle devait observer et comprendre la jeunesse féminine, non du monde des bergères, qu'elle fréquentait peu, mais du monde de la cour et de la ville, qu'elle connaissait bien ! C'est le caractère de vérité psychologique qui s'affirme dans cette pastorale. Dans le moule d'un genre fixe et depuis longtemps cultivé par de très nombreux poètes, Christine a coulé, a fait entrer la plus originale de ses créations. Le *Dit de la Pastoure*, en même temps qu'il est le chef-d'œuvre de son auteur, ne serait-il pas le chef-d'œuvre du genre ? (1)

La pastorale de Christine satisfait exactement aux lois fixées depuis des siècles. (2) On y voit en scène la bergère, les bergers, le grand seigneur amoureux. Nous ne pouvons que rappeler le rôle très peu noble que tiennent les uns et les autres dans ces petits ouvrages. Il s'agit d'une aventure dont Christine a fait un roman, qui dure quatre ans, au moins. Mais c'est habituellement le poète qui narre sa rencontre avec la bergère, tandis qu'ici, le récit est fait par la bergère. Le Dit tient par là, à la fois de la pastorale et de la chanson de femme. On n'est pas surpris que Christine ait dépassé ses modèles.

Il faut encore noter qu'elle est seule à son époque à reprendre exactement les personnages de la pastourelle. MACHAUT ne se risque pas dans les bergeries, DESCHAMPS aime à interroger les bergers et met leurs plaisirs rustiques au-dessus de ceux des « *curiaux* ». OTHE DE GRANSON donne, sous le nom de pastourelle, un dialogue d'amour qui n'a de pastoral que les noms de berger et bergère qu'il a imposé aux deux amants. FROISSART rime treize pastorales, qui sont des à

1. G. PARIS, selon le témoignage oral de M. ROY, mettait *le Dit de la Pastoure* au-dessus de toutes les autres compositions de Christine.

2. Voir l'article de M. FARAL, dans *la Romania* (tome XLIX, p. 204 à 259). « *La Pastourelle* ». La conclusion de l'auteur est que la pastourelle est un genre aristocratique, qui doit plus aux Bucoliques de Virgile qu'aux divertissements des bergers. Il rappelle, entre autres travaux sur ce sujet, la thèse de M. JEANROY : « *Les origines de la poésie lyrique en France* » et l'examen de cet ouvrage par G. PARIS, dans *le Journal des Savants* (*Les origines*... etc.) réimprimé dans *les Mélanges*. Il étudie les caractères du berger (218 à 226) de la bergère (226 à 232) du chevalier (232 à 235). Ce sont surtout ces deux derniers personnages qui sont « neufs », dans l'ouvrage de Christine. Les jeux rustiques des bergers, qu'elle a peints, au début de son ouvrage, ainsi que leurs occupations champêtres doivent beaucoup aux prédécesseurs et, surtout, au traité du pseudo Jehan de Brie.

Digitized by Google

propos fort amusants, mais ne se rattachent que par leur début à la pastorale classique. Christine ne change rien à la matière, mais elle spiritualise et, par là, transforme tout.

Le Livre du Duc des Vrais Amans. — Comme elle avait fait parler la Pastoure, Christine donne la parole au héros de ce nouveau roman :

*Joenne et moult enfant estoye*
*Quant ja grant peine mettoye*
*A amoureux devenir...* (v. 41-43).

Voilà un jeune homme, à la mode du temps. Je le crois bien « vu » par Christine, quant à l'extérieur, aux façons de grand seigneur élégant, amoureux et poète, par conséquent. Il me plaît moins que la pastoure. Il a plus d'afféterie que de cœur. Surtout, je me refuse à croire qu'il s'agisse d'un prince de la maison de France qui aurait chargé Christine de conter ses amours, sans toutefois le nommer. (1) Le « *Livre du duc* » est un roman. Les personnages ont la même réalité que ceux de nos romans contemporains, si l'auteur en a pris les traits aux princes qui vivent autour de lui.

Mais qui a pu fournir à Christine le modèle de cet ouvrage, elle que nous avons vue jusque-là s'en tenir à l'imitation des formes connues ? — On a parlé du *Voir Dit* de Machaut. Je ne

---

1. L'éditeur de cet ouvrage est persuadé qu'il s'agit d'une histoire vécue : « *Ce poème a été composé par Christine à la prière d'un jeune prince qui ne lui a pas permis de divulguer son nom, l'autorisant à le surnommer le duc des vrais amoureux.* » (Introduction du tome III, p. IX). Plus loin : « *Tel est l'ensemble de cette intéressante composition dont les héros sont très probablement des personnages contemporains ; il s'agit sans doute des aventures d'un jeune duc de la maison de France. Nous avons donc recherché quel pouvait être, à la fin du XIV^e^ siècle, le prince que le poème devait concerner...* » (loc. cit., p. XIV). Ce prince serait le duc Jean I^er^ de Bourbon, fils du duc Louis II et d'Anne, dauphine d'Auvergne, comtesse de Forez. « *Né en mars* 1380, *on sait qu'il épousa, le* 24 *juin* 1400, *Marie de Berry, fille du duc Jean, qui était veuve de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, et, en premières noces, de Louis III de Chatillon, comte de Dunois, mort le* 15 *juillet* 1391. *Il est même fort possible que « le duc des Vrais Amans » nous retrace les premières amours de Jean de Bourbon et de la duchesse de Berry.* » (loc. cit., p. XV).

On est surpris par de semblables allégations. Les trois mariages de Marie de Berry semblent bien avoir été des unions dictées par la politique. Cependant, il est vrai qu'elle montra, pour ce troisième mari, un attachement assez remarquable. On peut voir sur ce sujet Huillard-Bréholles : « *La rançon de Jean, duc de Bourbon.* » (Académie des Inscriptions et Belles Lettres, année 1869, p. 55 du tome VIII, 2^e^ partie).

Digitized by Google

connais guère que cette œuvre qui ait pu lui donner l'idée de mêler des épîtres en prose à un récit rimé. Elle pouvait voir dans l'œuvre de FROISSART, comme dans celle de MACHAUT, des pièces lyriques, mais MACHAUT seul avait imaginé une correspondance amoureuse divulguée qui fournissait évidemment de la « copie » et, sans doute, intéressait les lecteurs. A part cette innovation toute extérieure, le *Duc des Vrais Amans* ne doit pas grand'chose au *Voir Dit*. (1) Christine n'a pas même essayé de refaire la fable d'un poète aimé de loin, sur le bruit de ses œuvres. Si elle joue un rôle dans ce roman, ce rôle est très secondaire et ne doit certes rien à MACHAUT. Le « *Livre du duc* » est bien plutôt un aboutissant de l'œuvre de Christine elle-même. Après avoir étudié et fait parler la jeune fille, elle étudie et fait parler le jeune homme. Malgré ses dons d'observatrice, on ne sera pas surpris qu'elle ait, cette fois, moins bien réussi.

Je n'analyserai pas ici le dernier roman écrit par Christine. (2) Je me contenterai de résumer très brièvement le fait du *Duc des vrais amans*.

C'est, d'abord, un jouvenceau qui aime l'amour et supplie le dieu de le « *pourveoir de maistresse* ». Soudain, il est exaucé. Une flèche l'a percé. Il s'éprend d'une cousine qu'il avait vue cent fois, « *sans y penser* ». L'ouvrage entier va être consacré à ces amours. Les trois mille vers de sept syllabes qu'il renferme sont heureusement coupés par des pièces lyriques qui en rompent la monotonie. (3) Mais toute cette dépense

---

1. *Le Voir Dit* a été édité par P. PARIS (1875). Il l'avait été auparavant par TARBÉ dans son édition des *Poètes de Champagne* (1849). « *Correspondance de G. de Machaut et de sa dame par amour* », p. 135 à 154. Celui-ci nommait Agnès de Navarre, dont il a, en 1859, édité les œuvres dans la même collection, comme la dame du poète. Sur ce sujet, on peut voir, Ant. THOMAS : *Romania*, tome XLI, p. 382 et L. FOULET : « *Histoire de la littérature française* », publiée par Bédier et Hazard, tome I, p. 87-88.

2. On trouvera cette analyse par M. ROY : Introduction du tome III de son édition.

3. Dans le cours du récit, quinze ballades, trois rondeaux ; après l'explicit, neuf ballades, trois virelays, quatre rondeaux, une complainte. On y trouve aussi huit épîtres en prose : I. *A celle qui toute passe, que mon cuer craint et aoure* (p. 128) ; II. Responce de la dame aux lettres devant dittes : *A mon gracieux ami* (p. 132) ; III. *A la fleur des plus belles* (p. 136) ; IV. *A ma tres chiere et bonne amie, la dame de la Tour, la Duchesse* (p. 160) ; V. *Réponse de la dame de la Tour* (p. 162) ; VI. *Lettre de la dame, décidée à*

Digitized by Google

de recherches rythmiques ne parvient pas à rendre intéressantes les victimes du dieu cruel.

La cousine du jeune duc mariée, — et bien mariée, dirait-on, — consent à lui accorder tout ce que l'honneur permet. Cette cousine est honnête et un peu illogique. Il se pourrait que Christine ait connu de ces princesses qui ne savaient pas se décider à diminuer le nombre de leurs adorateurs et se laissaient entraîner ensuite plus loin que leur orgueil même eût permis. Quand une dame de compagnie, qui favorisait les rendez-vous secrets des deux amoureux, est obligée de s'éloigner, la duchesse s'avise de la remplacer par une certaine *Dame de la Tour*, vieille amie, toute dévouée, mais qui refusera de se prêter aux amusants stratagèmes, naguère employés pour cacher au mari de la duchesse ces entretiens amicaux.

Cette *Sebille de la Tour* tient évidemment le rôle de Christine elle-même. C'est le personnage moralisateur et nécessairement ennuyeux. Elle écrit à la duchesse une longue épître en prose sur le fait de sa conduite qui peut prêter aux médisances, une de ces dissertations morales que passent joyeusement les lecteurs de romans de tous les siècles. (1) Elle lui adresse aussi une ballade sur le même sujet :

« *Dames d'onneur, gardez vos renommées,*
*Pour Dieu mercis, eschevez le contraire*
*De bon renom, que ne soiez blamées,*
*N'aiez chaloir d'accointance atraire.* » (2)

Et cependant, malgré son trop timide rappel des médisants, ses conseils trop ressassés et trop timorés aussi, cette *Dame de*

---

*rompre par la dame de la Tour à son ami* (p. 173) ; VII. *Réponse du duc « A la souveraine des dames. »* (p. 175) ; VIII. *Nouvelle et dernière réponse de la duchesse « Au plus bel et meilleur de tous, mon vray et loyal ami »* (p. 180).

1. C'est la lettre V, qui est rappelée dans le *Livre des Trois Vertus* : « *Pour ce que l'Epistre qui est contenue ou Livre du duc des vrais amans, ou il est mis que Sebille de la Tour l'envoya a la duchesse, puet servir au propoz qui ou chapitre cy apres ensuit, sera de rechief recordée. Si la puet passer oultre qui veult, se au lire luy ennuye ou se autreffois l'aveue, quoy que elle soit bonne et prouffitable a ouyr et notter a touttes dames et haultes princesses et a autres qui se puet appartenir* ». *Livre des Trois Vertus*, ch. XXVII, 1re partie.

2. Cette même ballade est donnée par Christine, avec de légères modifications, dans le recueil de *Balades de divers propos*, Bal. XLIII. Le refrain en est « *Et ne croyez flayolz de decepveurs* », dans le *Livre du Duc*, il est : « *Et de ces faux gengleurs, vous retrayez* ».

Digitized by Google

*la Tour* est le personnage le plus neuf de ce roman. Obligée pour être lue de faire *dit d'amoureux sentement*, Christine analyse copieusement la crise d'adolescence qui travaille son héros, décrit, avec un reste d'enthousiasme, les fêtes somptueuses d'une cour frivole, paraît s'amuser et nous amuse, un moment, de la *cautelle* employée par l'amant pour revoir sa dame ; mais elle veut que, de son livre, les lectrices retirent autre chose qu'une invite à se laisser courtiser. Au point de vue artistique, elle ne réussit peut-être qu'à embrouiller et ralentir l'intrigue ; pourtant, elle affirme sa tendance à faire vrai.

Le duc, la duchesse, le mari, le confident du duc, le confident du mari sont dans la tradition de la lyrique courtoise : amour hors du mariage, traîtres qui font des rapports au mari, etc. Ce qui est nouveau, ce qui vient de Christine, c'est de replacer ces personnages romanesques et conventionnels dans la réalité, de mettre son héroïne et non point son héros, — ce qui est piquant, — en face des lois de la morale et non plus seulement aux prises avec les prétendues exigences de la courtoisie. Un pas de plus et Christine arrivait au conflit entre les tendances et le devoir et devançait *La Princesse de Clèves*. Si elle s'est arrêtée en chemin, c'est qu'elle manquait de guide et ne parcourait à son ordinaire que les sentiers battus. De nos jours, elle écrirait vraisemblablement des romans à thèse et moralisateurs et les terminerait, tandis qu'elle n'a pas fini son *Duc des vrais Amans*, malgré les deux *explicit*. (1) La situation fausse des personnages n'était pas facile à dénouer. Elle s'en tire en faisant parler alternativement les deux amoureux :

« *Dit ay le commencement,*
*Moyen et fin ensement*
*Jusqu'à bien X ans passez*
*Des amours ou j'oz assez*
*Peines et dures pensées.*
*Mais ne sont vie passées*
*Ces amours, ne passeront*
*Ains les corps trespasseront...* » (v. 3517-24).

1. Après 3580 vers, un premier explicit suivi de 9 ballades, 3 virelays, 4 rondeaux et une complainte rattachés au sujet et suivis d'un second explicit.



Digitized by Google

Les médisants obligent ce parfait amant à s'éloigner. La dame, qui se croit oubliée, exhale ses regrets dans une longue et très larmoyante *Complainte*. Elle se lamente à tort, elle est toujours aimée :

> « *Mais non pour tant, corps, avoir*
> *Et quanque finer pourroye*
> *Est sien, pour elle mourroye,*
> *Se besoin ert, n'est pas fable* » (v. 3548-51).

Tel est le dernier « dit amoureux » de Christine. Comme MACHAUT, elle a commencé par le débat, elle a fini par le roman. Mais, elle n'a pas feint, comme lui, que ce roman fut « son roman ». Même si, — ce qui me paraît peu croyable, — MACHAUT a conté, dans le *Voir Dit*, une aventure personnelle, Christine est plus sincère que lui, plus proche de la vérité historique et surtout psychologique, dans le *Dit de la Pastoure* et même dans le *Duc des vrais amoureux*.

Digitized by Google

## CHAPITRE IV

### Les Epîtres de Christine

Epîtres en prose et en vers. Epîtres présentées seules ou insérées dans les grands ouvrages. L'Epistre de Prison de vie humaine. L'Epistre du dieu d'Amours. L'Epistre d'Othea a Hector.

Christine nous a laissé un certain nombre d'épîtres qu'on peut classer ainsi :

les épîtres en prose,

les épîtres en vers.

Parmi les épîtres en prose :

*a*) celles qui se présentent seules,

*b*) celles qui sont insérées dans un ouvrage.

Parmi les épîtres en vers :

*a*) celles où le poète parle lui-même,

*b*) celles où il parle au nom d'un personnage de la fable ou de l'histoire.

Du premier de ces quatre groupes, on a :

les épîtres sur le *Roman de la Rose*,

l'Epître à la reine, de 1405,

la *Lamentacion* adressée à Berry, en 1410,

l'*Epistre de Prison de vie humaine*.

Les épîtres de la « querelle » que Christine elle-même a recueillies pour la reine Isabeau et placées dans quelques recueils généraux de son œuvre, forment une petite œuvre de polémique, dont nous avons dit le caractère de franche simplicité, à propos de cette « affaire du Roman de la Rose ». (1) Nous avons parlé également des deux épîtres, l'une à la reine, l'autre à Jean de Berry, dans lesquelles Christine déplore les

1. Ci-dessus, 1re partie, ch. III.

Digitized by Google

maux de la France. (1) Il nous faut ici compléter les indications données plus haut sur l'*Epistre de Prison de vie humaine*, (2) qui n'est pas, comme les précédentes, une œuvre d'actualité, de polémique ou, si l'on veut, de politique, mais un petit traité de morale, sous forme d'épître consolatoire.

Epistre de Prison de vie humaine. — Il existe, avons-nous dit, une édition de ce petit traité. (3) Cette édition est précédée d'une analyse et d'une recherche très consciencieuse des sources, ou plutôt des œuvres citées. Je ne referai pas cette analyse. Voici les titres des chapitres, qui permettent de suivre la pensée de l'auteur :

I. — *Cy commence l'Epistre de la prison de vie humaine et d'avoir reconfort de mort d'amis et pacience en adversité.*

II. — *Cy devise des mauvais cruelz et comment sont punis, mesmement en ce monde.*

III. — *Cy commence a parler de V principales causes qui mouvoir doivent a avoir pacience en mort d'amis et premierement de II raisons et encores de la susditte prison.*

IV. — *Cy dit de la tierce raison qui doit mouvoir a reconfort selon Seneque et autres autteurs.*

V. — *Cy dit de pacience et de quoy elle sert.*

VI. — *Cy dit encores de pacience et comment elle doit estre entendue en ce qui touche justice.*

VII. — *Cy dit de la IIII raison de reconfort de mort d'amis, qui touche les amis qui sont demourez en vie, et de III dons principaulx.*

VIII. — *De ce meismes.*

IX. — *Cy retourne au propos des biens mourans.*

X. — *Cy preuve par les docteurs comment il n'est autre joye que celle du ciel.*

XI. — *Cy dit des joyes de Paradis.*

XII. — *Cy dit de la gloire des beneurez apres le jour du Jugement.*

XIII. — *La fin et conclusion.*

Parmi les « *sources nombreuses et variées* » qu'a reconnues l'auteur de l'édition, il convient de mettre au premier

---

1. *Epître à la reine*, ch. V, par. I. *Lamentacion* à Berry, ch. V, par. II.
2. Ch. VI de notre 1re partie, sur l'occasion de l'Epître à Marie de Berry.
3. Voir ci-dessus Introduction et ch. VI de la 1re partie.

Digitized by Google

rang deux ouvrages « *auxquels Christine emprunte plus qu'aux autres et dont elle devait forcément s'inspirer pour composer une épître consolatoire... le De remediis fortuitorum* du pseudo Sénèque et la *Consolation de Boèce. Le premier de ces traités est cité par Christine, peut-être d'après le texte latin, mais bien plutôt d'après la traduction que Jacques Bauchans de Saint-Quentin en fit et dédia à Charles V.* » (1) Le second, de même, reproduit plus sûrement la traduction de Jean DE MEUNG que l'original latin.

Les autres citations sont empruntées à la Sainte Ecriture, la Genèse, l'Exode, le Livre des Rois, celui des Juges. les Paralipomènes, les Macchabées, le Livre de Job, celui de Judith, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique, les Proverbes, les Psaumes, Ezéchiel, saint Matthieu, saint Luc, saint Jean, saint Paul, l'Apocalypse, aux « glorieux docteurs », saint Augustin (*Confessions* et *Cité de Dieu*), les Morales de saint Grégoire, Isidore de Séville, saint Anselme, saint Basile et Priscien. Enfin, aux « sages auteurs » Aristote, la Cyropédie de Xenophon, Josèphe, Quintillien, Ovide, Florus, Lactance, Macrobe, Caton, le Theodolet et Secundus le Philosophe.

Ces titres de chapitres et ces indications de citations suffisent pour donner une idée de l'ouvrage, duquel j'ai déjà dit qu'il fut adressé à Marie de Berry, après la mort de son père et la prise de son mari à Azincourt. (2) Bien qu'écrite sous forme d'épître, cette œuvre est un traité consolatoire, qui devait, comme le remarque son éditeur, s'inspirer de Boèce et du *Remède de Fortune* du pseudo Sénèque. Cependant, ni l'un ni l'autre de ces deux ouvrages ne me paraît avoir suggéré à Christine celui qu'elle intitule « *Epistre de prison de vie humaine et d'avoir reconfort de mort d'amis et pacience en adversité* ». L'un et l'autre de ces ouvrages, même traduits par des chrétiens, restent plus stoïciens que chrétiens. Et l'on voit que les quatre derniers chapitres de Christine forment une consolation plus théologique que philosophique, que la Sainte Ecriture et les Pères sont plus souvent allégués que les sages, qu'enfin le titre même est emprunté à saint Bernard et non

1. Loc. cit., p. 16 Mlle S. a rapproché le texte de l'Epistre de celui des « *Remedes de Fortune* » ms. f. fr. 1090 de la Bib. Nat. et de la traduction du *De Consolatione* qui se trouve dans le ms. f fr. 1652.

2. « *Etude biographique* », ch. VI, p. 171.

Digitized by Google

à Platon.(1) Or, il est un ouvrage chrétien, certainement connu de Christine, qu'elle a bien soin de ne pas nommer, précisément parce qu'elle le copie, c'est « l'*Epître consolatoire faite par frère Vincent de Beauvaiz, de l'ordre des frères prescheurs et envoyée à monseigneur Saint-Loys* », qu'on trouve dans le manuscrit 1032 de la Bibliothèque Nationale, et que DAUNOU a étudiée, dans le tome XVIII de l'Histoire Littéraire. En 1260, Saint-Louis, ayant perdu son fils aîné, Vincent de Beauvais, alors lecteur à l'abbaye cistercienne de Royaumont, que la famille royale fréquentait, lui écrivit une lettre latine pour lui rappeler les consolations que la foi apporte à ceux qui pleurent des défunts bien aimés. En 1374, Charles V fit traduire ce traité. Il donne sur la félicité future, sur la glorification des corps ressuscités, tout ce que répète Christine. Je n'ai pas le moyen de prouver que c'est la traduction française et non le texte latin qu'elle a utilisée mais l'important est de savoir que c'est à Vincent de Beauvais qu'elle doit le plus et sur ses traces qu'elle a voulu marcher en adressant une épître consolatoire à Marie de Berry.(2)

EPITRES INSÉRÉES DANS LES TRAITÉS. — Christine a inséré plusieurs fois des épîtres dans ses ouvrages : une, dans le *Livre de la Paix*, une dans le *Livre des Trois Vertus*. Cette épître de la dame de la Tour, dans le *Livre des Trois Vertus*, est répétée, dans le *Livre du duc des vrais Amans*, qui en contient sept autres.

---

1. « *Et pour tant a propos, dit Saint Bernard que ceste vie mortele puet estre a un chascun figurée à la prison* ». Ep. de Pr. fol. 40. « *Et carcerali corpore tencamur... spiritus claustris corporeis circumdatus* », dit Saint Bernard, dans *De virtute obœdientiæ et septem ejus gradibus*. Migne Pat. lat. t. CLXXXIII, col. 659. Mlle S. fournit cette référence en note ( p. 25). Mais, nous verrons plus loin, que Christine n'a certainement pas lu le traité sur l'obéissance et ses sept degrés. Elle a trouvé cette citation dans un florilège. Au reste, l'idée exprimée ici est très familière aux contemporains. GERSON fait dire à l'âme : « *Homme, mon hostelain, qui avesque moy est jeté hors de ton premier pays et sommes ensemble en la chartre obscure et douloreuse de ce present exil, je congnois bien, hélas ! que je suis povre, malade, emprisonnée...* etc. ». « *Le Livre de la Mendicité Spirituelle* », ch II. L'idée est analogue à la doctrine du Phédon, mais elle est christianisée.

2. Ce sont surtout les derniers chapitres de Christine, sur la joie du ciel, qui paraissent inspirés de ceux de l'épître à Saint Louis qui ont pour titre : *De futura consummatione illarum felicitas. De plenitudine illius æternæ beatitudinis ; De corporibus sanctorum glorificandis... De prælibatione et expectatione illius æternæ felicitatis.*

Digitized by Google

On trouve, dans le Livre de la Paix, une « *Espitre adressant a peuple : « O peuple universel de toutes les partis du monde, duquel, en commun usaige, sont les condicions muables suivant la sensualité, sans guerres frain de raison..., quelle folie vous puet mouvoir a rebeillon ?...* » (1)

On voit qu'il s'agit d'un artifice littéraire. Cette épître n'est pas plus une lettre qu'un discours que Christine, seule dans son étude, adresse au « *commun peuple* » pour « *exortacion et enseignement* », pour dire comment « *desplaist a Dieu rebeillon et murmure de commun envers seigneur* ». C'est le dixième chapitre de la troisième partie du « *Livre de la Paix* » qui parle de bien gouverner « *le peuple et la chose publique, sous troys vertus... clémence, libéralité et vérité* ». Christine ayant insisté auprès du prince, auquel son ouvrage s'adresse, pour qu'il « *traicte doulcement le bon peuple* », veut être équitable. Ce n'est pas au prince qu'elle se plaint directement des soulèvements populaires, mais indirectement, par ce discours au peuple, elle lui fait savoir qu'elle les connaît et les réprouve. Ce chapitre fait pourtant bien corps avec l'ouvrage et l'auteur n'a jamais eu l'occasion de le faire servir à double fin.

Il n'en est pas de même de l'épître du *Livre des Trois Vertus*. Christine a entrepris de donner une direction morale à une « *jone princesse nouvelle mariée* ». (2) Elle fait passer ces enseignements par la « *dame ou damoiselle qui l'ara en gouvernement* ». Pour le cas où la « *jone dame se vouldroit desvoyer en fole amour* », elle compose des « *lettres que la sage dame ou damoiselle peut envoyer à sa maitresse* ». Cette épître veut être le modèle que pourra copier la « *sage gouvernante* », puisque Christine elle-même l'extrait, ainsi que nous l'avons vu, du *Livre du Duc des Vrais Amans*. Là, elle copie par ailleurs, le *Voir Dit* de Guillaume DE MACHAUT et sa correspondance amoureuse, lorsqu'elle écrit « *a celle qui toutes passe que mon cuer craint et aoure* », « *a la fleur des plus belles* », « *a la souveraine des dames* », « *a mon gra-*

1. *Livre de la Paix*, loc. cit., fol. 79-80.

2. *Le Livre des Trois Vertus* est dédiée à Marguerite de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, mariée en 1404 à Louis de Guyenne, né en 1397. Elle même est encore une enfant. Ces mariages, réglés par la politique des parents, entre jeunes enfants, sont communs à l'époque.

Digitized by Google

*cieux ami* », « *au plus bel et meilleur de tous* », « *mon vray et loyal ami* ».

Ces épîtres disent en prose ce que disent en vers les pièces lyriques du même Livre. L'amant parle ainsi :

« *Dame, la fleur de toutes les souveraines, tres redoubtée et loée princesse, le desir de mon cuer et la plaisance de mes yeulx, tres humble recommendacion devant mise, ma tres aimée et desirée dame, vueillez en pitié ouir et recepvoir la doloureuse complainte de vostre servant, lequel, comme contraint ainsi comme cellui qui est a mort et prent remede perilleux pour estre a fin ou de mort ou de vie, tres doulce dame, a vous qui par vostre escondit me pouez paroccire et par le reconfort de vostre ottroy remettre en vie, je viens requerir ou mort hastive ou garison prochaine...* », etc., etc. (1)

Quand on pense que cela se répète durant une quarantaine de lignes, sans autres variantes que celles proposées à Monsieur Jourdain par son maître de philosophie pour son « *Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour* », on a vraiment pitié de Christine obligée par métier d'aligner ces pauvretés. L'aimée répond à peu près du même style que l'amant. Elle s'inquiète de savoir si son secret sera bien gardé, contrairement à la dame célébrée par MACHAUT qui, au dire de celui-ci, se vantait de sa correspondance avec le poète. Mais, ici, les situations ne sont pas les mêmes que dans le *Voir Dit* et les épîtres de Christine, plus fastidieuses encore que celles de MACHAUT.

EPITRES EN VERS. — Les épîtres en vers peuvent se diviser en deux groupes : celles où Christine parle en son propre nom. Elles ne sont pas nombreuses, ni longues. On a l'*Epistre a Eustache Morel* et celle à la reine pour lui offrir un manuscrit. De la première, nous avons parlé deux fois. (2) Elle est intéressante sous deux ou trois rapports. Elle l'est, en ce qu'elle fait connaître les relations entre les deux poètes. Elle l'est aussi, du point de vue prosodique. Elle l'est, enfin, comme épître en vers. Ce genre littéraire, qu'affectionneront les rhétoriqueurs et que ne dédaigneront pas les réformateurs de la

1. Op. cit., p. 128. Voir ci-dessus la liste de ces lettres, chapitre III, p. 259.

2. 1re partie, ch. IV, par V. 2e partie, ch. II.

Digitized by Google

Pléiade, paraît peu cultivé avant Christine. Il l'est par DESCHAMPS lui-même, mais presque toujours sur un ton de parodie que Christine ne copie pas. Son épître à DESCHAMPS veut être une œuvre très grave, en style clergial, une épître morale, dont il faudrait plutôt chercher le modèle chez les Latins. Je n'ose dire que Christine s'inspire d'Horace. Cependant, elle n'ignore pas qu'il écrivit des épîtres en vers latins.

L'épître en vers à Isabeau n'est qu'une dédicace, une présentation de manuscrit. (1) La science y est plus louée que la reine. Elle relève moins directement du grand « genre » que Christine a pu vouloir rappeler : épître familière et « reprehensive » des anciens.

EPISTRE DU DIEU D'AMOURS. (2) — Certains manuscrits donnent « *Epistre au dieu d'Amours* », mais c'est bien « *Epistre du dieu* » qu'il faut dire, puisqu'il parle, dès le début :

« *Cupido, roy par la grace de lui...* » (v. 1)

jusqu'à la fin :

« *Cupido, le dieu d'amours*
*Cui amans font leurs clamours.* » (v. 825-6)

On sait que cet ouvrage se réfère à la querelle du *Roman de la Rose* et paraît même en avoir été le point de départ, qu'il est une défense très courtoise des dames offensées par les médisants et peu soutenues par les chevaliers. Il était évidemment très adroit, de la part de Christine, de faire parler le légendaire personnage qui accueillit Guillaume de Lorris, dans son jardin, et lui décocha ses flèches. L'accusation portée contre Jean DE MEUNG l'était en quelque manière par Guillaume de Lorris lui-même. De même, l'accusation contre Ovide, l'était à la manière d'Ovide, car les Héroïdes, épîtres échangées entre personnages de la mythologie ou de l'histoire, dont la vogue était grande au temps de Christine, ont pu en suggérer l'idée. (3) Il est vrai que les lettres d'amour sont

1. On la trouve dans l'Introduction du tome I des Anciens Textes.

2. Edit. A. T. F., tome II, p. 1 et ss. Voir notre ch. III de la 1re partie : *La Querelle du Roman de la Rose.*

3. Sur ce sujet, voir G. PARIS : « *Histoire litt. de la France* », tome XXIX (1885), p. 488-9.

Digitized by Google

devenues des « *lettres royaulx* » et que DESCHAMPS, ici encore, est parmi les inspirateurs de Christine.

Ce dieu d'Amours, dont Christine est le secrétaire, est plus raisonnable et plus chaste que celui de Guillaume de Lorris. Il parle de Notre-Dame et des bonnes dispositions des dames qui leur font éviter le péché, comme en pourrait parler un clerc, s'il n'était antiféministe. Il faut avouer que, trop souvent, entre les vers où il se présente comme l'auteur de l'Epistre, le dieu paraît avoir laissé Christine plaider sa cause, comme elle l'entendrait. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage plut. Dès 1402, Thomas OCCLEVE en fit une traduction libre en vers anglais, qui fut imprimée à Londres en 1721, dans les œuvres de CHAUCER. (1) Au seizième siècle, elle est imprimée en France, sous le titre : « *Contre Romant de la Rose* ». Christine, ou le dieu, ne cesse de mener le bon combat en faveur des dames. Au dix-huitième siècle, Mlle de KERALIO, désireuse de glorifier la mémoire de Christine, en imprime deux fragments, l'un sur les clercs antiféministes, l'autre, la requête du dieu à tout l'Olympe réuni, Paulin PARIS en a donné aussi quelques vers.

L'*Epistre du dieu d'Amours*, inspirée à la fois par les Héroïdes, ou plutôt leurs adaptations françaises, en même temps que par les lettres en vers de DESCHAMPS, emprunte plus d'un passage à la première partie du *Roman de la Rose*, et ses tout derniers vers à l'*Ovide Moralisé*. Voici ces vingt-six vers qui, différemment des précédents, de dix syllabes, n'en ont plus que sept et sont une curieuse énumération des divinités de l'Olympe :

« *Par le dieu d'amours poissant,*
*A la relacion de cent*
*Dieux et plus, de grant povoir*
*Confermans nostre vouloir :*
*Jupiter, Appollo et Mars,*
*Vulcan, par qui Feton fu ars,*
*Mercurius, dieu de langage,*
*Eolus, qui vens tient en cage,*
*Neptunus, le dieu de la mer,*
*Glaucus, qui mer fait escumer,*
*Les dieux des vaulz et des montaignes,*

1. Sur « *The Letter of Cupid to Lovers de Th. Occleve* », voir « *The Cambridge History of English Literature* ». (T. II, p. 208).

Digitized by Google

*Des grans fores et des campaignes,*
*Et les dieux qui, par nuit obscure,*
*S'en vont pour querir aventure,*
*Pan, dieu des pastours, Saturnus,*
*Nostre mère, la grant Venus,*
*Pallas, Juno et Lathona,*
*Cérès, Vesta, Anthigona,*
*Aurora, Thetis, Aretusa,*
*Qui le dieu Pluto encusa,*
*Minerve, la batailleresse,*
*Et Dyane, la chasseresse,*
*Et d'aultres dieux, no conseillers*
*Et deesses plus d'un millier.* » (V. 795 à 818.)

Il semble bien qu'ici nous ne sommes plus au Moyen Age, que Christine est l'annonciatrice du seizième siècle poétique, du temps où les nymphes peupleront tous les bosquets. Il faut pourtant chercher, non chez les anciens, mais dans un ouvrage cher aux prédécesseurs de Christine, cette même énumération. On trouve, au chapitre des noces de Thétis et Pélée de la traduction des « Métamorphoses » :

*Jupiter, a cest mariage,*
*Manda, pour amour du dansel,*
*Li dieux de terre et ceux du ciel.*
*Il y vint et Juno, sa femme,*
*Phebus, Pallas, Mars et Dyane,*
*Mercurius et Lathona,*
*Bachus, Cérès et Aurora,*
*Dame Espérance et Renommée,*
*Fortune et Paix beneurée,*
*Le dieu d'Amours et Vulcanus,*
*Vesta, Panthemus et Janus,*
*Hébé, Cybele, Neptunus,*
*N'y fut pas le vieil Saturnus,*
*Melades yert ; si n'y vint mie*
*Silvanus et sa compaignie.*
*Les nimphes des champs et des bois*
*Y vindrent a moult grant noblois*
*Tricton, Donis et Protheus*
*Avecques eux, vint Egeus.*
*Cil sont parent a l'espousée*

Digitized by Google

*La fut la belle Galathée*
*Et Priapus...* » (1)

Christine a transposé ce passage. Elle l'a fait avec art. Sans même parler du soin des rimes riches à côté des pauvres assonances de l'*Ovide Moralisé*, il y a chez elle, et dans ce passage précisément, un souffle poétique qui ne peut laisser le lecteur, même le lecteur moderne, tout à fait insensible. Ronsard lui-même aurait-il refusé de signer ces vers :

« *Les dieux des vaulz et des montaignes,*
*Des grands fores et des champaignes,*
*Et les dieux qui, par nuit obscure,*
*S'en vont pour querir aventure.*
*Pan, dieu des pastours...* », etc.

La richesse de la phrase ne peut être toute dans les vocables, puisque les mêmes vocables si « *olympiens* » employés par le modèle de Christine nous donnent de si pauvres vers.

L'imitation de DESCHAMPS et de ses « *lettres royaulx* » en vers est également bien au-dessus du modèle, ou plutôt des modèles, puisque DESCHAMPS s'est amusé plusieurs fois à ce jeu. Mais précisément, il semble s'y être amusé. Ses épîtres, si elles sont plus amusantes, plus piquantes, sont beaucoup moins soignées. Plus tard, MAROT lui-même emploiera cette forme avec bonheur. Jamais non plus le sujet qu'il traitera ne le sera avec autant d'ampleur, ni surtout n'aura l'importance morale de celui que Christine a abordé. L'Epître du dieu d'Amours permet de mettre son auteur en assez bon rang parmi les innombrables auteurs d'épîtres en vers, depuis Horace jusqu'à Boileau.

L'EPISTRE D'OTHEA A HECTOR DE TROIE. — Il existe, sur cet ouvrage, avons-nous dit, une étude qui nous promet une édition. Cette étude porte très particulièrement sur les sources de l'ouvrage et en général sur les sources de Christine. Elle ne considère pas l'Epistre en tant qu'Epître. « *L'Epistre*

1. Je cite ces vers d'après le ms. 742 de la bibliothèque de la ville de Lyon, exemplaire du duc de Berry dont il porte la signature : « *Ce livre est a Jehan, Filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, Conte de Poitou et de Boulongne, Jehan* », lit-on sur la page de garde, à la fin. Le catalogue ne mentionne pas cette indication ; l'authencité de la signature a cependant été vérifiée par L. DELISLE. — « Les Noces de Thétis et de Pélée » qui commencent par les vers ci-dessus, sont au folio 83 (col. b et c).

Digitized by Google

*d'Othea*, lisons-nous, *est composée de cent histoires, non pas de Troie, les premiers imprimeurs se sont trompés, car seulement le tiers se rattache à la destruction de cette ville, — mais plutôt de l'antiquité ou même de la mythologie grecque.* » (1)

Et ceci est exact. Plus loin, on nous dit : « *Dans chacune de ces cent Histoires, elle a adopté le même plan : elle donne d'abord le texte, qui est toujours écrit en vers octosyllabiques et adressé à Hector... Ensuite, vient la prose...*

*Pour résumer, nous donnons le plan de Christine.*

« *Vers A Texte.*

*Prose B Glose : I. Légende.*
*II. Exposition (dans vingt-six histoires).*
*III. Leçon morale.*
*IV. Citation d'un philosophe.*

*Prose C Allégorie : I. Leçon spirituelle.*
*II. Citation d'un Père.*
*III. Citation de la Vulgate.* » (2)

Ce plan est, en effet, celui de Christine. Il s'agit donc d'une épître en vers commentée et recommentée en prose. Elle est précédée d'un prologue en vers adressé, selon les manuscrits, au roi, au duc de Bourgogne, à Louis d'Orléans. Il n'y a d'ailleurs que de légères variantes entre ces différents prologues. Toujours, Christine s'y représente :

« *D'humble vouloir, moy, povre creature,*
*Femme ignorant, de petite estature,*
*Fille jadis philosophe et docteur...* »

Elle dit au duc d'Orléans, qui paraît bien avoir reçu les prémisses de cette composition :

« *Si ne vueillez mespriser mon ouvrage,*
*Mon redoubté seigneur humain et sage,*
*Pour le despoir de ignorent personne*
*Car petite clochette grant voix sonne*
*Qui bien souvent les plus sages réveille*
*Et le labeur d'estude leur conseille.* » (3)

---

1. G. Campbell : *L'Epistre d'O. à H. Etude sur les sources de Ch. de P.* (thèse d'Université, Paris, 1924). Voir sur cet ouvrage notre introduction et le chapitre IV de notre 1re partie.

2. Op. cit., p. 39-40.

3. Op. cit. Prologue.

Digitized by Google

C'est donc Christine qui prend la parole, dans ce prologue. Elle la cède à un personnage de la fable, analogue au dieu d'Amours, ensuite. M. CAMPBELL, dans son étude, s'est demandé quel est ce personnage. Il ne le trouve pas mentionné avant l'Epistre dans la littérature du moyen âge et en conclut qu'il est une création de Christine elle-même, qui prend l'invocation grecque à une déesse pour un nom propre. (1) Il est possible que M. CAMPBELL ait raison. Cependant, j'ai peine à croire que cette « fabrication » de divinité vienne de Christine. Il faut noter que, dans sa *Cité des Dames*, elle nomme Othea, reine du royaume des Amazones, lors de l'expédition d'Hèrcule et de Thésée.

« *Adoncques, regnoit sur les Amazones la royne Othea, qui fu dame de grant vaillance et qui maintes terres avoit conquises. Et ceste fu mère a la preuse royne Panthasilée, dont cy apres mencion sera faite. Ceste Othea avoit esté couronnée apres la chevalereuse Royne Anthioppe qui les Amazones avoit maintenues et gouvernées en grant discipline et chevalerie...* » « *Longtemps vesquit ceste Royne Othea en grant prospérité, obtint et maintint le royaulme des Amazonnes et moult accrut leur puissance et ja fu fort envieillie quant elle trespassa.* » (2)

De cette Othea ne parle pas BOCCACE, dans le *De Claris Mulieribus*. Mais il dit que Panthasilée devint reine des Amazones après la mort des reines Orithria et Anthiopée, qu'il fait régner ensemble. Christine a-t-elle modifié elle-même le nom et les faits de cette Orithria pour en faire Othea ? — A-t-elle ici, — je veux dire dans sa *Cité des Dames*, — une autre source que BOCCACE ? — C'est possible. Mais je reste cependant persuadée que c'est à cette Othea l'Amazone, divinisée, qu'elle pensait en écrivant son Epître.

« *Othea*, dit-elle alors, *selon le grec peut estre pris comme sagesse de femme... et fu vraye chose selon l'istoire, que ou temps que Troye la grant flourissoit en sa haulte renommée, une moult sage dame Othea nommée, considerant la belle jeunesse de Hector de Troye ... lui envoya plusieurs dons et*

---

1. Op. cit. Ch. II : La date et le titre du livre, p. 24 et ss.

2. *Cité des Dames*. Livre I. Ch. XVIII : « *Comment le fort Hercules et Theseus, son compaignon, allerent de Grece a grant ost sur les Amazones* ».

Digitized by Google

*nottables et meismement le bel destrier qu'on appelloit Galathée.* » (1)

Cette « *moult sage dame* » aurait eu pour fille, selon Christine, et sans doute selon l'histoire qu'elle suit, la preuse Pantasilée, éprise de ce même Hector.

Il n'est même pas impossible et plutôt probable que pour Christine Othea soit Minerve et Pallas à la fois. L'*Epître de la déesse* peut donc être rapprochée de celle du dieu. Toutes deux sont du début de la carrière de Christine et furent également très vite connues et admirées. Celle de la déesse de sagesse est plus morale encore que celle du dieu d'Amours, comme il convient.

« *Par mon epistre amonester*
*Te vueil et dire et ennorter*
*Les choses qui sont necessaires*
*A haulte vaillance et contraires*
*A l'opposite de prouece..* » (2)

Le texte de l'épître, ce que la déesse elle-même aurait écrit à Hector, ne constitue qu'un rappel assez sec de faits d'histoire ancienne, dont les conseils, formulés brièvement, ne sont pas tout à fait exclus. Mais cette épître n'est que le noyau de l'œuvre autour duquel Christine a groupé son interprétation en prose. L'épître est glosée tout à fait comme l'étaient, depuis déjà de longues années, les épîtres ou autres écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'auteur donne une explication littérale des faits historiques. C'est la glose proprement dite. Après vient l'allégorie, car on peut toujours en tirer une des faits. Sous les personnages de la fable grecque, il faut voir des forces de la nature, des personnages de l'Ecriture Sainte, des vertus ou des vices, ou même des états d'âmes réalisés, concrétisés. La conduite que tiennent les héros antiques contient un enseignement « *mucié sous ficcion delitable* ». Cet enseignement se résume en une demande du *Pater*, un article du *Credo*, un commandement du Decalogue ou un verset du Nouveau Testament. Vaille que vaille, on arrive aux cent gloses que Christine s'était proposé de réunir.

Voici le texte LXXXIV suivi de la glose et de l'allégorie.

1. *Epistre d'Othea.* Glose I.
2. Ibid. Prologue de la déesse.

Digitized by Google

On y voit le curieux travail de Christine pour aller, de Briseida et ses amants à cette parole de saint Paul aux Corinthiens : « *Qui gloriatur in Domino glorietur* ».

Texte LXXXIV :

*Se a Cupido veulz donner*
*Ton cuer et tout habandonner*
*Gart Briseida n'acointier*
*Car trop a le cuer vilotier.*

Glose :

*Briseida fu une demoiselle moult belle et de grant beauté et encore plus cointe et de vague actrait. Troylus, li mainsnez des filz Priant, qui trop fu plain de grant prouesse, de beauté et de gentillesse, l'ama de tres grant amour, et elle s'amour lui donna et a tous jours promis de non faulser. Calceus père de la demoiselle, qui par science savait que Troie seroit destruite filst tant que sa fille lui fust rendue et traicte hors de la cité et menée ou siège. Grant fu la douleur des deux amans a la departie. Neantmoins, dedans brief temps, Dyomedes, qui hault baron estoit des Grecs moult vaillant, s'acointa de Briseida et fist tant par son pourchaz qu'elle l'ama et du tout oublia son bon ami Troylus. Et pour ce que ot ainsy Briseida legier couraige, dist ou bon chevalier que se il veult son cuer donner que il se garde d'accointier semblable dame que fu Briseida. Et dit Hermes : garde-toy de la compaignie des mauvais que tu ne soyes l'un d'eulx.*

Allégorie :

*Briseida, dont il se doit garder d'accointier, c'est vaine gloire que le bon esprit ne doit nullement accointier mais fuir a son povoir, car trop est legiere et trop vient soudainement. Et dit Saint Augustin, sur le psautier, que cellui qui est bien apprins et essaye par experience les degrez des vices surmonter est venu a cognoissance que le pechié de vaine gloire est le pechié ou tout seul ou plus especiaulment est a eschever aux parfaitz hommes. C'est a entendre des pechiez celui qui est le plus fort a vaincre. Et pour ce, dit Saint Pol, l'apotre : Qui gloriatur in Domino glorietur (Ep. ad Corinthios).* [1]

1. J'ai choisi, à dessein, l'histoire de Briseida, que Boccace venait de traiter dans *Il Filostrato* et Chaucer, dans *Troïlus and Criseyde*.

Digitized by Google

Il y a un lien bien peu solide entre la captive Briseida, au cœur léger, « *vilotier* », mais si avenante et cette « *vaine gloire* », également attirante et décevante. On peut cependant en voir un. Bien souvent, le rapprochement fait par Christine est encore plus arbitraire. On dirait d'un enseignement parallèle de mythologie et de catéchisme. Mélange de mythes grecs, de maximes des sages anciens, d'exposés de la foi chrétienne, de commentaires inspirés des Pères de l'Eglise, l'*Epistre d'Othea* nous paraît ahurissante, si ce n'est grotesque. Elle parut aux contemporains d'une admirable subtilité. Aucun autre ouvrage de Christine ne fut autant copié et répandu. MIÉLOT le remania, non pour le modifier profondément, uniquement pour donner plus de symétrie aux histoires. (1) Les rhétoriqueurs l'admirèrent et GRINGORE le copia exactement, quant à la forme, dans ses « *Fantaisies de Mère sotte* ». (2) Il réussit seulement à être plus ridicule. Christine, du moins, avait le mérite de la nouveauté. Les histoires grecques qu'elle racontait offrait alors un splendide intérêt : elles fournissaient de si beaux sujets de tapisserie ou même de tableaux vivants ! Mais on ne se contentait pas de la beauté. Il vaut mieux dire qu'on ne s'en souciait nullement et qu'elle venait toujours par surcroît. Il y avait dans ces fables un attirant mystère. Christine se montrait l'un de ces clercs qui, à force de longs travaux, ont pu le pénétrer. Elle expliquait scientifiquement, elle rappelait que le Dimanche, qui est le jour d'Apollon, est celui du soleil, qui signifie Or, lequel métal signifie Vérité, le Lundi, qui est le jour de Phébée, est aussi bien celui de la lune, qui est d'argent. Il faut entendre, par ce métal et par cet astre, l'Inconsistance. Aux sept jours, correspondent les sept planètes, les sept métaux, sept vertus ou vices et sept divinités, comme le disent, du reste, depuis long-

1. Sur cette adaptation de MIÉLOT, voir G. CAMPBELL (op. cit., 1re partie, ch. VII : *Le remaniement de Jean Miélot*) et DOUTREPONT (op. cit., p. 143).

2. « Voici le dessein de l'auteur : donner des leçons morales, les tirer, pour les rendre agréables, d'anciennes légendes, supposer, — et c'est là ce qui s'appelle « fantasier » ; que les héros de ces contes ont un caractère symbolique et qu'ils représentent, celui-ci Dieu, celui-là le diable, etc. Ainsi tous les chapitres de ce livre sont en trois parties. Prenons comme exemple celui qui traite d'amour désordonné et marquons-en bien les divisions : 1er Conseils moraux ; 2e *récit* ; 3e Fantasie... ». H. GUY dans *Histoire de la poésie fr. du XVIe s.*, tome I, p. 576.



Digitized by Google

temps, les Lapidaires et d'autres vénérables écritures. Mais bien peu, avant Christine, avaient mêlé les faits de l'ancienne histoire, plus ou moins fabuleuse, à cette interprétation du monde. (1) Un seul ouvrage français, qui est du reste la meilleure source de Christine, faisait rentrer les dieux de la mythologie grecque dans le plan tracé par la Providence : l'Ovide Moralisé attribué à Crestien Legouais.

Pour l'auteur de cette translation célèbre,

« *Dyane, c'est la Deité*
*Qui regnoit dans la Trinité,*
« *Cérès denote Saincte Eglise.* »

Pluton « *denote le deable* », la rivière Arethuse marque « *la noire penitence* », les compagnes de Proserpine sont les « *mondaines delices* ».

M. Emile MALE, dans son « *Art religieux à la fin du moyen âge* », consacrant une assez longue dissertation à l'influence de l'*Ovide Moralisé* sur les artistes, étudie spécialement le manuscrit 5069 de l'Arsenal. « *Au milieu des miniatures consacrées à l'histoire de Médée,* dit-il, *d'Esculape ou d'Achille, apparaît soudain une Crucifixion, une Annonciation, une Descente aux limbes. Le commentaire rimé qui accompagne chaque récit d'Ovide explique et justifie la présence des sujets chrétiens. Nous apprenons ainsi qu'Esculape, qui mourut pour avoir ressuscité des morts, est une figure de Jésus-Christ, Jupiter changé en taureau et portant sur son dos Europe, c'est le bœuf du sacrifice, qui a accepté le fardeau de tous les péchés du monde...* », etc. (2)

Le manuscrit du duc de Berry, que j'ai pu consulter, donne le même commentaire, mais le texte n'est illustré que par des scènes tirées du récit d'Ovide. Le peintre a visé le réalisme et non l'allégorie. Mais les premiers vers de l'ouvrage en indiquent bien l'esprit :

---

1. Depuis longtemps cette triple interprétation était celle des théologiens pour la Bible, « car tous les livres sacrés renferment, au-delà du sens littéral, représenté par les paroles, un triple sens spirituel qui se révèle sous la lettre, savoir : le sens allégorique, où l'on découvre ce qu'il faut croire, soit de la divinité, soit de l'humanité ; le sens moral, où l'on apprend comment il faut vivre ; le sens analogique où l'on reconnaît les lois selon lesquelles il faut que l'homme s'unisse à Dieu ». Saint Bonaventure : *De reductione artium ad theologiam.*

2. Op. cit., p. 434.

Digitized by Google

« *Se l'Escripture ne me ment,*
*Tout est pour notre enseignement*
*Quan qu'il a ès livres escript,*
*Soit bon ou mal li escript.* » (V. 1-4.)

C'est bien l'avis de Christine, exprimé, nous l'avons dit, dans les « *Fais et bonnes meurs* ». Ce n'est pas seulement l'Ovide moralisé qui le lui a suggéré, mais plus encore, je crois, les œuvres de Boccace et sa propre doctrine sur ce point.

Les Métamorphoses restent cependant la source la plus importante de Christine pour son Othea. L'étude de M. CAMPBELL l'a suffisamment prouvé. Nous n'avons pas à y revenir. Voici, du reste, les conclusions de cette étude :

« *Pour la mythologie, la première base est l'Ovide moralisé, l'Histoire ancienne jusqu'à César, Guillaume de Machaut et l'Inferno ; pour l'histoire et la biographie, l'Histoire ancienne jusqu'à César et le De Claris mulieribus de Boccace, pour l'hagiographie, la Légende dorée, selon toute apparence, pour les Pères de l'Eglise, le Manipulus Florum de Thomas Hibernicus pour les citations de la Bible, les Flores Bibliorum, pour la morale, les Dicta philosophorum, ou plutôt la traduction de G. de Tignonville.* » (p. 185).

MACHAUT, comme le Dante, ne paraissent avoir fourni que des détails de descriptions. On sait que le premier fut le maître de Christine pour ses lais et ses dittiés. Nous verrons que le second lui servit de modèle ensuite, plus d'une fois. De l'*Histoire ancienne* et du « *de Claris mulieribus* », elle tirera, en partie au moins, la *Mutacion de Fortune* et la *Cité des Dames*. Ces diverses sources de Christine avaient été déjà indiquées. Mais ce qui est particulièrement intéressant, dans l'étude de M. CAMPBELL, c'est qu'il montre l'usage fait par Christine des recueils destinés aux clercs, aux prédicateurs pour leur permettre d'enrichir facilement leurs discours de doctes citations. (1) Ce sont précisément ces nombreuses cita-

1. M. G. C. a pu reconnaître les compilations auxquelles Christine doit une grande partie de son savoir. Il a identifié les citations de « *l'Epître d'Othéa* » avec celles que donnent le « *Manipulus florum* », recueil de maximes prises aux Pères de l'Eglise. Il existe, à la Bibliothèque Nationale, sept manuscrits de ce recueil, dont les nos du f. lat. 14.990, 14.991, 15.985, 15.986. M. CAMPBELL en signale vingt-huit autres dans diverses bibliothèques,

Digitized by Google

tions faites par Christine, notamment dans le *Livre de la Paix*, qui ont pu illusionner longtemps sur son érudition. A M. CAMPBELL revient le mérite d'avoir exactement déterminé d'où lui vient cette érudition, non seulement pour l'Epistre d'Othea, mais pour un grand nombre de ses ouvrages, et non seulement l'érudition de Christine, mais celle de nombreux contemporains. Ce qui permet, cependant, de donner un rang honorable à l'auteur de l'*Epistre d'Othea*, parmi les lecteurs, admirateurs et compilateurs de ces *Manipulus Florum*, *Flores Bibliorum*, *Dicta Philosophorum*, c'est une dextérité assez grande pour s'en servir. Ce sont des mosaïques qu'elle exécute. Les pierres brillantes et colorées lui viennent de divers côtés. Elles ont été rassemblées et classées par d'autres ouvriers. Elle puise à pleine main dans les richesses qui sont à sa portée. Elle reste le maître de l'œuvre. Cette œuvre est bizarre, mais elle est au goût des contemporains. Il faut la voir comme il la virent. (1)

---

dont dix en Angleterre. Voir l'ouvrage cité p. 160 à 167. Le même auteur a hésité, dit-il, pour les citations de la Bible, entre les « *Flores Paradysi* » et les « *Flores bibliorum* ». Le premier « *Flores originalium qui dicuntur flores Paradysi* » est noté dans un inventaire de la bibliothèque de la Sorbonne, en 1338. Après examen M. CAMPBELL conclut en faveur du « *Flores bibliorum sive loci communes omnium fere materiarum e novo et veteri Testamento excerpti ordine alphabetico* » qu'il attribue à Thomas Hibernicus et qui, du reste, a paru avec ce titre et ce nom d'auteur, réimprimé encore à Lyon, chez Jean Corte, en 1679.

1. J'ai signalé ci-dessus (1re partie, ch. IV) la grande diffusion de cette œuvre. Il faut rappeler la traduction anglaise qui en fut faite et dédiée à John Fastolf par Stephen SCROPE (éditée par G. Warner, Londres, 1904), l'adaptation de Micïot, vers 1540, dont Van den Gheyn a reproduit les illustrations (Bruxelles, 1913). Longtemps le goût du publïc est favorable à ce même sujet. On en a pour preuves « *l'Epistre du preux Hector au roy Loys XII* », par Jean D'AUTON (Bib. Nat., f. fr. 1952) et « *l'Epistre du Roy à Hector de Troye* », que Jean LEMAIRE de Belges écrit en réponse, de Blois en 1511, les épîtres de Guillaume Cretin et de Jean Marot et, surtout, les *Fantasies de Mère Sotte*, dues à Pierre Gringore. Ici, on est en présence d'une véritable démarcation de Christine. M. OULMONT en parle dans sa thèse sur Gringore et M. Guy, dans le passage que nous avons cité plus haut, mais ni l'un ni l'autre ne signale cette imitation.

Digitized by Google

## CHAPITRE V

### Les Dits allégoriques : Le Livre du Chemin de long Estude 1402-1403

Songe de Christine. Voyage terrestre. Ascension dans les sphères. Débat au parlement de Raison. Grand étalage d'érudition. Lointaine imitation de la Divine Comédie. Imitation plus prochaine des Métamorphoses moralisées et de Machaut. Influence de Boèce, le Polycratique de Jean de Salisbury et les apocryphes de Sénèque.

Il existe, depuis 1881, une édition correcte du *Chemin de Long Estude*. Elle a été faite, d'après sept manuscrits de Berlin, de Bruxelles et de Paris. (1) Annonçant cette édition, dans le tome X de la *Romania*, Gaston Paris disait :

« *Ce qu'on regrette, surtout, c'est l'absence de toute introduction littéraire et de toute recherche sur les sources d'un ouvrage dont la valeur poétique est médiocre et qui n'a d'intérêt que pour l'histoire des idées et de l'instruction au quinzième siècle.* » (2)

C'est pourquoi je crois intéressant et même indispensable de donner ici une analyse et une étude détaillée de cet ouvrage.

---

1. Voir ci-dessus : Introduction, pour cette édition et celle du remaniement de Jehan Chaperon.

2. G. Paris. Romania, tome X, page 318. Depuis cette observation de G. Paris, se sont occupés de cet ouvrage, M. A. Farinelli, dans son étude « *Dante e la Francia* » (tome I, p. 151 et ss.) au sujet de l'inspiration dantesque de l'œuvre, et, sous le même rapport, M. Henri Hauvette, dans ses « *Etudes sur la Divine Comédie, la composition du poème et son rayonnement* » (Paris, 1922). Enfin, pour la source géographique de Christine, M. Toynbee, dans « *la Romania* » (tome XXI, p. 228 et ss.) : « *Christine de Pisan and sir John Maundville* ».

La note qui sert d'introduction au « *Livre des fais et bonnes meurs* » de l'édition Moreau et Poujoulat, est assez étendue sur « *Le Chemin* » mais porte à faux, étant écrite, non d'après l'œuvre de Christine, mais d'après le curieux remaniement en prose de Jean Chaperon.

Digitized by Google

Le *Livre du Chemin de Long-Estude* contient 6392 vers de sept et de huit syllabes. Il commence par la dédicace à Charles VI et aux ducs (1 à 60) ; ensuite, autobiographie (61 à 169). Christine, après ce retour sur le passé, se montre à nous, au soir du 5 octobre 1402 (159 à 202). Elle est consolée par la lecture du traité fameux de Boèce (203 à 302). Elle reprend son récit et se plaint des malheurs du temps, en particulier des guerres (303 à 450). Dès qu'elle s'est endormie, la sybille de Cumes lui apparaît ; histoire des sybilles ; départ de Christine, avec la sybille de Cumes pour un long voyage (451 à 786).

A partir de ce point, le récit est coupé par des titres :

786. — *Comment Sebille montre a Cristine la fontaine de Sapience.*

1569. — *Comment Sebille mena Cristine ou ciel.*

1790. — *Les belles choses que Cristine vit au firmament par le conduit de Sebille.*

2054. — *Les merveilles que Cristine vit au ciel.*

2248. — *Les quatre roynes qui gouvernent le monde.*

2594. — *La requeste que la terre envoya ou ciel a la royne Raison.*

2888. — *Cy commence la plaidoirie devant Raison des quatre estas.*

4222. — *Les condicions que bon chevalier doit avoir, selon les dits des aucteurs.*

4580. — *Ce que les auteurs dient de Richece.*

4918. — *Les vertus de Sagece, selon les dis des aucteurs.*

*Le Chemin de Long Estude* a dû être composé entre le 5 octobre 1402 et le mois de mars 1403.

Christine place son rêve le 5 octobre :

« *Le jour que j'oz cel opprobre*
*Fu le Vintième d'octobre*
*Cest an mil quatre cens*
*Et deux...* » (vers 185-188.)

Le 20 mars 1403, elle offrait au duc de Berry un exemplaire de cet ouvrage. (1)

1. D'après l'inventaire de sa librairie : « *Le Livre appellé de Long Estude fait et compillé par Cristine... lequel fut donné à Monseigneur, en son hostel de Nesle à Paris, par la dite Cristine, le 20 mars* 1403. » (voir liste des livres de Berry, appendice du chapitre VI de notre 1re partie).

Digitized by Google

Dans le premier essai d'autobiographie qu'elle y a tenté, elle insiste sur les bontés du sire de Castel, sur sa mort, sur ses propres regrets qui ne cessent,

« *Combien qu'il ait jà, par temps*
*Environ XIII ans de temps...* » (vers 129-130)

Un soir, plus accablée que de coutume, elle s'est réfugiée « *en une estude petite*

« *Ou souvent je me delite* »,

ajoute-t-elle,

*A regarder escriptures*
*De diverses aventures.* » (Vers 174-176.)

Elle prend un livre, puis un autre, mais ne s'y plaît pas. Il se fait nuit. Elle « *huche de la lumière* ».

« *Et lors me vint entre mains*
« *Un livre que moult amay* »,

dit-elle.

« *C'iert de Consolation*
« *Boece, le prouffitable*
« *Livre, qui tant est notable.* » (Vers 202-206.)

Ayant lu « *toute la serée* », elle demeure convaincue que

« *Bonne est la peine ou l'on aprent* » (v. 302).

Elle va prendre son repos, mais elle ne peut s'endormir. Après avoir dit ses oraisons, elle songe aux malheurs du temps :

« *Moy merveillant d'où peut venir*
« *Qu'on ne se puet en paix tenir...* » (v. 329-330)

C'est la guerre partout, entre les éléments, entre les animaux, comme entre les hommes. Enfin, Christine s'endort et va nous conter le songe qu'elle eut. Les cinq cents premiers vers n'étaient qu'un prologue.

Jusqu'alors, sinon dans le « *Dit de la Rose* », Christine n'avait pas encore eu recours à cet artifice, tant de fois utilisé par d'autres, depuis le « *Roman de la Rose* », ou plutôt depuis le « *Songe de Scipion* », le rêve, la vision. Elle y reviendra.

La dame qui lui apparaît, ce soir-là, n'est pas la brillante déesse de Loyauté. Elle ressemble plutôt à cette « *Philosophie* » qui vint consoler Boèce dans sa prison :

Digitized by Google

« *Visa est mulier reverendi admodum vultus.* » (1)

C'est

« *Une dame de grant corsage,*
« *Qui moult avoit honnête et sage*
« *Semblant et pesante maniere...* » (v. 459-461)

Avant même de l'avoir entendue ou de savoir son nom, Christine affirme qu'elle est

« *Quoie, attrempée et de grant sens...* » (v. 474)

Cette apparition, qui rappelle à Christine Pallas « *la déesse de savoir dont parle Ovide* », commence par l'encourager dans le culte de la science et lui promet grande récompense de son zèle. Enfin, elle se fait connaître :

« *En la cité de Cumins née,*
« *Qui siet en terre de Romaigne*
« *Que l'on nomme la grant Champaigne,*
« *Almethea fus appelée...* » (v. 508-512).

Suivent l'histoire abrégée des dix Sybilles et celle peu abrégée d'Alméthéa que Phébus désirait épouser et qui porta à Rome neuf volumes de prophéties à Tarquinius Priscus, (2) Virgile qui vint ensuite, ajoute Alméthéa,

« *De moy parla en ses dictiez*
« *Et dist : Or est venu le temps*
« *Ainsi com je vois et entens*
« *Que Sibille Cumée ot dit...* » (v. 630-634) (3)

Sibille Cumée propose à Christine, qui trouve que tout va mal en ce monde, de lui montrer un autre monde « *ou n'a vilté ne destrece* » (v. 655).

Voilà donc Christine, comme jadis le Dante, partie pour un voyage hors du monde terrestre. Et qu'elle ait pensé au poète de la « *Divine Comédie* », cela ne fait aucun doute. Nous savons, par sa lettre à Gonthier Col, qu'elle lisait ce poème en toscan et le mettait bien au-dessus du « *Roman de la Rose* ». Un détail précis rapporté dans « l'*Epistre d'Othéa* »,

---

1. « *De Consolatione Philosophae* ». Lib. I. Prose I.

2. *Histoire des sybilles*, du vers 598 à 626. Cette histoire sera reprise en prose dans *la Cité des Dames*, 2e partie, ch. I, II et III.

3. Christine fait ici allusion à la quatrième églogue, communément regardée alors comme une prophétie messianique.

Digitized by Google

sans que le Dante y soit nommé, est un premier usage des images dantesques. (1)

Cette fois, l'ambition de Christine s'est accrue Elle fut véritablement enchantée par la « *Comédie* », sans en saisir la véritable beauté. Ce modèle inimitable ne la découragea pas. Elle crut naïvement donner aux Français un ouvrage analogue. Dante avait élu, pour guide de son voyage, Virgile. Elle choisira celle qui conduisit le héros de Virgile aux enfers, la sybille Alméthéa. Mais on reconnaît mal la fougueuse prophétesse du sixième livre de l'Enéide dans cette haute dame si « *quoie* », si calme, si « *attemprée* », qui se présente à Christine. Aussi bien n'est-ce pas la lecture du texte de l'Enéide qui dut la lui fournir. (2)

L'histoire qu'elle nous rapporte d'Alméthéa était dans Varron, au dire de Lactance, et Lactance était passé dans le « *Speculum Majus* » de Vincent de Beauvais. (3) C'est là,

---

1. Minoz, comme disent les poètes, est justicier d'enfer. Il reçoit les âmes à leur arrivée : « *Autant de degrez comme il veult qu'elles soient mises en parfont, il tourne sa queue entour soi* ». *Epistre d'Othea a Hector*, glose IV. Souvenir du chant V de *l'Inferno*. Le monstre Minos garde le deuxième cercle de l'enfer et le poète dit de lui :

« *Cignesi colla coda tante volle*
*Quantunque gradi vuol che giu sia messa* ».
*Inferno*. Canto V, vers 11 et 12.

2. Virgile ne la nomme pas Alméthéa, mais Deiphobe Glauci (Eneide, ch. VI, vers 36). Boccace dans son « *De Claris Mulieribus* », dit : Almethea ou Deiphobe :

...« *Cui talia fanti*
*Ante fores, subito non vultus non color unus*
*Non comptae mansere comae, sed pectus anhelum*
*Et rabie fera corda tument majorque videri*
*Nec mortale sonans, afflata est numine quando*
*Jam propriore Dei* »...

(Eneide, ch. VI, vers 46 à 52). Christine n'a jamais lu l'Eneide. Les vers qu'elle en cite dans *Le Livre de la Paix* étaient passés en proverbes et ne prouvent rien contre cette affirmation.

3. C'est dans les livres I et IV des Institutions chrétiennes que Lactance parle des Sybilles. Sur l'importance qu'on attachait aux livres sybillins, dans les premiers âges du christianisme, voir la Patrologie de Moehler, trad. de Cohen. Supplément, tome II, pp. 572 à 582. D'après Moehler, c'est pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne que leur autorité fut considérable Pourtant, il signale que saint Augustin ne fait aucune difficulté à ce qu'on les regarde comme une fabrication des chrétiens. En effet, le 23e chapitre du Livre XVIII du « *De Civitate Dei* » est consacré à cette question. Saint Augustin rapporte les vers de la Sybille d'Erythra : « *ubi ostendit, — Flaccianus, — quodam loco in capitibus versuum ordinem*

Digitized by Google

plus sûrement que chez Virgile, que Christine se documente. Elle connaissait, et ses contemporains aussi, la Sybille du *Dies irae*, celle qui est représentée à Auxerre et à Laon. (1) Malgré la pâleur de sa description, elle savait leur être agréable en se faisant accompagner par cette prophétesse révérée.

Et si le personnage d'Almétheá, comme la plupart de ceux que nous présente Christine, manque de relief, elle-même apparaît bien vivante. Même les détails oiseux qu'elle ne nous ménage pas, contribuent à dessiner sa physionomie de conteuse persuadée, jusqu'à être persuasive, de l'intérêt, de la vérité même, de ce qu'elle rapporte. (2)

Engagée par dame Sebille, elle se hâte de se lever et de s'apprêter. Familièrement, elle lui dit qu'elle est disposée à la suivre :

« *Alez devant, j'iray derriere...* » (3) (v. 698)

Après avoir cheminé quelque temps, elles arrivent dans une plaine où s'élève une montagne

« *Si haulte qu'il pert qu'elle ataigne*
« *Jusques aux nues tant fu haulte...* » (v. 796-797)

---

*litterarum ita se habentem, ut haec in eo verba legerantur... Jesus Christus Det Filius Salvator* » (De Civ. Dei, ch.23 du livre 18).

Il ne distingue pas la sybille d'Erythrée de celle de Cumes : « *Haec autem Sybilla sive Erythræa sive, ut quidam magis credunt, Cumea* », bien qu'il ait dit auparavant : « *Sibyllas autem Varro prodidit plures fuisse non unam* ».

1. Sur les reproductions de la Sybille dans l'art du Moyen Age, voir la thèse latine de M. E. Mâle : « *Quomodo sibyllæ artifices repraesentave-* « *rint* ». (Paris, 1899). « *L'antiquité*, dit-il ailleurs, *n'est donc figurée dans* « *nos cathédrales que par la mystérieuse figure de la Sybille...* ». « *Le XIII^e* « *siècle n'a représenté que la Sybille Erythrea. Vincent de Beauvais nomme* « *Persica, Libya, Delphica, Cumena, Erythrea, Samia, Cumana, Hellespon-* « *tia, Phrygia, Tiburtina* » (L'art religieux au XIII^e siècle, p. 434, 1^re édit.)

La prose « *Dies irae* » dit simplement :

« *Dies irae, dies illa*
« *Solvet seclum in favilla*
« *Teste David cum Sibyllâ* (Dies irae St. I).

2. Tout particulièrement au début de l'ouvrage, quand elle se montre seule, le soir, dans son « *estude* », ensuite, quand elle parle de ses préparatifs de voyage. Elle n'oublie pas de prendre un « *touret de nez* ».

3. Op. cit., vers 698. On peut le rapprocher de :

« *Allor si mosse ed io gli tenni dietro* » (*Inferno* ch. I, vers 136).

Mais Christine suit, autant et plus que le Dante, Machaut et même Froissart.

Digitized by Google

C'est la montagne de Sapience, d'où coule la fontaine de Sapience. Là, les muses se baignent, Pégase, le coursier ailé des poètes, vole au-dessus. Ceux qui ont le courage de gravir la montagne se désaltèrent abondamment de ses eaux, les autres se contentent des ruisselées qui dévalent sur les pentes.

La montagne « *si haulte* » paraît bien un souvenir du « *dilettoso monte* » que le Dante ne pouvait gravir, mais c'est, en même temps, la montagne de Sapience sur laquelle se tiennent les sages, ceux du « *nobile castello* » du quatrième chant de l'Inferno. (1)

Christine, qui ne sait plus où elle est, demande des explications à Sebille, à la façon dont le Dante en use avec Virgile. Le langage d'Alméthéa, dans ses réponses, est un peu sybillin, comme il convient. Nous apprenons, pourtant, le nom du chemin où elles sont entrées :

« *Sache qu'il a nom long estude*
« *Ou il n'entre personne rude*
« *N'il n'y trespasse nul vilain...* » (v. 1101-1103)

Christine avoue qu'elle a déjà vu ce chemin fleuri, cette montagne majestueuse et cette fontaine aux eaux claires :

« *Mais le nom du plaisant pourpris*
« *Oncques mais ne me fu apris*
« *Fors en tant que bien me recorde*
« *Que Dant de Flourence, il recorde*
« *En son livre qu'il composa*
« *Ou il moult biau stile posa,*

---

1. *Inferno* ch. IV, vers 106 à 151. Cette imitation de Dante par Christine, dans le *Chemin de Long Estude*, n'est pas passée jusqu'ici inaperçue elle a été signalée, comme nous l'avons dit plus haut par MM. Farinelli et Hauvette. (Ce dernier dans *Etudes...*, etc., p. 151-152).

« *Dans ses poèmes*, dit M. Hauvette, *Christine de Pisan aime aussi à citer la Divine Comédie ; en traduit, à l'occasion, quelques vers et cherche à l'imiter dans tel de ses ouvrages, notamment dans le Chemin de Long Estude ; la seule intention d'enfermer dans ce poème indigeste un enseignement moral sous une forme allégorique et toute une description du monde, permet d'y reconnaître l'influence du Dante. Un passage indique même fort clairement que l'allégorie en est imprintée d'une façon directe à la Divine Comédie ; une Sybille conduit l'auteur à un château qui rappelle le nobile castello du Limbe.* » (Inferno IV, vers 107) *et lui dit :* « *Sache qu'il a nom...* etc. *Christine croit avoir déjà vue ce château quelque part.* »

Il y a là une petite erreur. Il n'est pas question de château dans *le poème indigeste* de Christine. L'influence du Dante est moins marquée que croit M. Hauvette.

Digitized by Google

« *Quant en la silve fu entré,*
« *Ou tout de paour yert outré,*
« *Lors que Virgile s'apparu*
« *A lui, dont il fu secouru,*
« *Adont, lui dit, par grand estude,*
« *Ce mot : Vaille moy long estude*
« *Qui m'a fait cerchier tes volumes,*
« *Par qui ensemble accointance eusmes.* »
(V. 1123-1138.)

Il y aurait lieu de s'arrêter à cette allégorie de la montagne, prise, semble nous dire Christine, dans l'*Inferno* et, dans ce cas, hardiment détournée de son sens. Le « *dilettoso monte* » n'est pas la montagne de la science, mais de la grâce. Est-ce manque de compréhension chez Christine ou volonté de modifier le modèle qu'elle copie ? J'incline vers la première hypothèse et même, je ne crois pas Christine lorsqu'elle s'autorise du Dante pour décrire ce paysage allégorique. Ce n'est pas l'*Inferno* qui le lui a suggéré, c'est Ovide ou plutôt la fameuse traduction attribuée à Chrétien Legouais. Au livre IV des *Métamorphoses*, celle-ci s'arrête avec complaisance sur les hauts faits de Persée, sur la fontaine

« *Belle et clere, serie et saine*
*De sapience et de clergie*
*Et devine philosophie* » (1)

qui sourdit sous le pied de Pégase. Plus loin, il y revient encore :

« *Dessus, avez le conte oy,*
*La proesce de Persey,*
*Pallas, qui molt le pot amer,*
*D'illec en voulant passer mer,*
*Par l'air est en Thebe venue,*
*Couverte d'une creuse nue,*
*A la fontaine de clergie*
*Pour entendre a philozophie.*
*Les IX muses a là trouvées...* » (Loc. cit. fol. 87 a).

La déesse s'extasie sur la beauté du site :

« *Le lieu remire et le repaire*

1. Ovide moralisé, ms. 742 de Lyon, fol. 77 d.

Digitized by Google

*Comment Pegasus le pot faire.*
*Du bois plaisant et agraeble*
*Et la fontaine delitable,*
*Les compaignes tint a bonnées,*
*Qui en tel lieu sont allegnées,*
*Dont sorj la vois de sapience.*
*L'une des seurs, sans demourance,*
*Lui dist : Franche dame honourée,*
*Se vous ne fussiez ordenée*
*A plus grant honneur recevoir*
*O nous, peussiez part avoir*
*En l'estude de la fontaine.* » (Loc. cit. fol. 87-6).

Montagne, bois et cheval ailé, cela fait partie de l'attirail mythologique d'Ovide et cette soif de science que manifeste Christine est bien dans le goût d'un Pétrarque, d'un Collutio Salutati ou d'un Boccace ; elle ne vient pas du Dante, surtout du Dante pénitent de la Commedia. (1) Christine a dû le lire, elle connaît certainement les premiers chants de l'Inferno, elle ne le comprend pas.

Le « *Vagliami il lungo studio* », (2) qu'elle traduit mot à mot, un peu trop isolé du contexte, elle en fait un mot de passe, une sorte de « *Sesame, ouvre-toi* » :

« *Si dit que je n'oublieroie*
*Celle parole, ains la diroie*
*En lieu d'evvangile ou de croix,*
*Au passer de divers destrois*

---

1. Comme l'a fait remarquer Ozanam, Dante avait été profondément ému par les exercices du Jubilé de 1300 : « *C'est dans ce moment d'une conversion disputée, dans le bouleversement d'un cœur brisé, remué, retourné jusqu'au fond, c'est dans le remords et les larmes que dut naître le poème.* » (Etudes sur le Dante. Œuvres d'Ozanam, tome V, p. 363). Le Dante lui-même écrivait à Can Grande della Scala, en lui dédiant *Il Paradiso* : « *Finis totius et partis removere vivente in hac vita de statu miseriae et perducere ad statum felicitatis* ». Si la béatitude se confond pour Le Dante, comme pour saint Thomas, avec la connaissance, la contemplation, cependant, les cercles de l'enfer qu'il traverse pour y arriver ne sont pas initiateurs, mais purificateurs, de même ceux du purgatoire. Christine ne paraît pas avoir pénétré cette doctrine.

2. « *O degli altri poeti onore e lume*
*Vagliami il lungo studio e il grande amore*
*Che m'han fatto cercar lo tuo volume* ».
(Inferno, ch. I, vers 82 à 84).

Digitized by Google

*Ou puis en maint peril me vis.*
*Si me valu, ce me fu vis* » (vers 1147 à 1152).

Ce mot de passe scientifique et humain, pourrait-on dire, « *en lieu d'evvangile et de croix* », n'est-il pas très significatif d'un état d'esprit nouveau ? — Il n'y a rien dans l'*Inferno* qui ait pu le faire naître. L'influence de Pétrarque et plus encore des humanistes qui vinrent après lui est ici manifeste, sans qu'on puisse marquer exactement le texte ou les textes qui ont agi sur Christine.

Ici commence une quatrième partie du dittie : le voyage terrestre de Christine avec Sebille. C'est, comme on peut penser, l'occasion d'un cours de géographie, selon le goût du temps, et comme on l'a remarqué d'après les voyages de Jean de Mondeville. (1)

Après un peu de chemin, les deux compagnes se trouvent *oultre mer*

« *Sanz en navire entrer n'en berge* ».

Bientôt, c'est *Constantinople* et ses merveilles

« *Comme en maint livre est recité* ». (2)

C'est la Terre-Sainte, où Christine se montre en disciple de la science plus que du Christ. Au Saint Sépulcre, elle se repose, fait ses ablutions, dit ses oraisons, mais, surtout, regarde comme il est fait. Au Golgotha, même absence d'émotion religieuse.

« *Le lieu, la place, la devise*
*Bien regerday, puis descendimes...* »
(v. 1274-1275).

Elle n'insiste pas, dit-elle, sur ce qu'elle vit en Judée, car « *communément*

*Y vont gent en pelerinage*

---

1. M. Toynbee : *Christine de Pisan and sire John de Maundville* (Romania, tome XX, p. 228 et ss.). Ce que dit Christine de Constantinople, Jérusalem, Troie, Le Caire, Sainte-Catherine, les merveilles de l'Inde, est bien, en effet, une simple mise en vers de la prose de Jean de Bourgogne, ou de Mondeville, dit encore « Jehan a la Barbe », dont l'ouvrage est de 1356. Cet ouvrage a été édité à Londres par le Roxburghe Club (1899).

2. Outre le livre de Jean de Bourgogne, bien d'autres, en effet, relataient des voyages en Terre Sainte. Le plus intéressant qui nous soit parvenu est celui du Seigneur d'Anglure, édité par Bonnardot et Longnon, pour la Société des Anciens Textes français. (Paris, 1878).

Digitized by Google

*Si scet-on assez le voiage* » (v. 1281-1282).

Bien vite, Christine et son guide passent le canal Saint-Georges et alors,

« *Vi la grant terre renommée*
*Que jadis Frige on appeloit.*
*Adont, celle qui me vouloit*
*Tout montrer quanque iert en la voie*
*Me dit : « Regardes ! La fu Troie,*
*La cité de si grant renon ».*
*Or, n'y vois se ruine non.*
*Mais encor y pairent les murs,*
*Selon la mer, haulz, longs et durs* » (v. 1292-1300).

Aucune description de Rhodes où les voyageuses s'arrêtent peu. Elles sont pressées :

« *Ou je beoie alasmes droit* » (v. 1304).

Ce que Christine désirait si fort visiter, c'est le monastère de

« *Saincte Katherine aourée,*
*Car j'y oz ma devocion* » (v. 1308-1309).

De Rhodes, Christine passe en Egypte. En route, Sebille lui montre

« *Babiloine, la grant cité* » (v. 1313),

et, tout auprès, *la cité du Kaire*

« *Qui plus est grant qu'autre deux paire* » [1]
(v. 1319-1320)

Elle ajoute, revenant sur Babylone pour la nécessité de sa versification embarrassée :

« *Vi le Nil qui croist et descroist,*
*Vi le champ ou le basme croist,*
*Vi comment Babiloine siet*
*En beau pays, qui moult bien siet*

1. Les dimensions du Caire frappaient tous les voyageurs. Le seigneur d'Anglure dit : *cité si merveilleusement grande et si merveilleusement peuplée de Sarrazins.*

Digitized by Google

*Dessus le fleuve de Gion.* (1)
*Si vi toute la region*
*Et la cour de cel emperour*
*Qui tant est grant que c'est orrour,*
*Tout est-il guerre au Tamburlan*
*Qui le destruira, ce dist-l'en* » (v. 1321-1330).

Christine apparaît très préoccupée et très satisfaite de cette lutte entre Bajazet et Tamerlan, dont le bruit lointain arrivait jusqu'aux chrétiens d'Occident. La guerre entre ces farouches et puissants Orientaux écartait, pour un temps, le péril qui vient perpétuellement de l'Est. Christine souhaite

« *Qu'ils se puissent entre eulx deffaire*
*Sy n'y ait cretien que faire* » (2) (v. 1331-1332).

De l'empire de Bajazet, — le vainqueur de Nicopolis et le vaincu d'Angora, — les deux voyageuses pénètrent dans le désert. Sans auto-chenilles, elles jouissent des mêmes privilèges que nos contemporains.

---

1. « *La cité de Babiloine siet sur un fleuve qu'on appelle le Nil, qui est moult grosse riviere et large. Ce fleuve vient du Paradis terrestre et passe par la terre prestre Jehan et vient passer par Babiloine et chiet en la mer assez pres d'Alixandre.* » (Voyage à Jérusalem du Seigneur d'Anglure, fol. 52 v°). Le même auteur explique que le baume ne croît qu'en un certain lieu des déserts où passa la Sainte Famille fuyant Hérode. Il n'y avait pas d'eau, mais Jésus, posant ses petits pieds sur le sol, en fit jaillir une fontaine. C'est *la fontaine que Dieu fist a ses talons.*

« *Illec recoucha Nostre Dame son cher enfant et lava les drapelletz de Nostre Seigneur de l'eaue d'icelle fontaine et puis estandi iceulz drapelletz, ainsi comme ilz essuyoient pour chascune goute naissoit ung petit arbrisseau, lesquelz arbrisseaux portent le beaulme : et encore a present y a grant plenté de telz arbrisseaulx qui portent le beaulme et en autre lieu du monde, fors en Paradis terrestre, ne trouverès que il naisse baulme, fors en ce jardin.* » (Op. cit., fol. 49).

2. Ces vers sont les mêmes qu'au début du poème. C'est la guerre partout :

« *Et meismes entre les Sarrazins*
« *Le basac contre Tamburlan*
« *Que Dieu mette en si tres mal an*
« *Qu'ils se puissent entre eulx deffaire*
« *Si n'y ait crestien que faire.* » (vers 346-350).

On sait que Tamerlan, descendant de Gengis-Khan, avait fondé un nouvel empire mongol en Asie. Il ravagea ensuite la Syrie, l'Egypte et l'Asie-Mineure. Dans la bataille d'Angora, le 14 juillet 1402, où son armée combattit celle de Bajazet, ce dernier fut fait prisonnier. On comprend que les chrétiens se soient réjouis d'apprendre la défaite du redoutable vainqueur de Nicopolis. Christine la connaissait-elle quand elle écrivit *le Chemin* ? Il semble bien.

Digitized by Google

« *Et, nonobstant que là ne passe*
*Homme qui ne porte son vivre*
*Sus chameaux, nous, tout a delivre*
*Y passames, sanz faim ne soiz* » (v. 1336-1340).

Ce désert d'Egypte était, depuis des siècles, peuplé d'anachorètes ; il restait encore quelques abbayes célèbres :

« *Et si montasmes sus le mont*
*Ou il a moult belle abbaie*
*Close, qu'elle ne soit envaie*
*De serpentine ou male beste* » (v. 1342-1345).

Celle de Sainte-Catherine, nous a-t-elle dit, l'attirait. Il en était de même pour tous les voyageurs du même temps, du moins d'après leurs relations :

« *La ot maint lampe et maint cierge.*
*Si baisay le chief de la vierge*
*Et, du propre abbé, de l'huile oz*
*Qui yst de ses précieux oz* » (1) (vers 1349-1352).

A partir de ce point, plus que jamais, Christine veut *faire brief*. Elle ne fait donc que rappeler, pour montrer qu'elle les connaît bien, les légendes fameuses sur ce fabuleux Orient, sans se mettre en peine de les situer. Quelque part, là-bas, elle a vu la Tartarie, la terre de Surie, l'île de Catay :

« *En Arabe, vi le Phenix* » (v. 1403).

Dans l'Inde, *divers monstres, geans orribles de grandeur,*

« *Pimains et gens de grant laideur* » (v. 1418).

Elle longe les *Isles fortunées :*

---

1. Le seigneur d'Anglure et ses compagnons s'arrêtent eux aussi à Saincte Katherine, belle abbaye où il y a place pour quatre cents frères et ou il s'en trouve alors environ deux cents. « *il est vérité*, dit-il, *que dedans icelle « eglise est le propre corps et le chef de la vierge Saincte Katherine, c'est « assavoir la plus grant partie enclos dedans un vaissel de pierre de marbre « qui gist a la destre partie du grant autel ; et veismes dedans icellui vaissel « son chef et les os de ses bras qui sont merveilleusement gros, selon le « temps present.* » (Op. cit., fol. 45). Le voyageur ne parle pas de l'huile qui suinte du corps de la sainte, ainsi que Christine et Mandville, mais il s'étend longuement sur le lieu où Moïse vit le buisson ardent (Exode III, 5) et que la tradition place tout auprès. « *Encor en ce dit lieu ou estoit le dit « buisson, a une tablette d'argent et ung pertuis emmy ouquel pertuis l'en « boute son doy par devocion et y a oille de quoy l'en se touche en faisant « le signe de la croix qui veult.* » (Op. cit., fol. 45 v°).



Digitized by Google

« *Je fu au règne de Brachim*
*Ou les gens sont bons par nature*
*Et ne font péchié ne laidure* » (1) (v. 1423-1425)

Elle voit encore les quatre fleuves du Paradis terrestre et des *fontaines merveilleuses.* (2)

« *Vi les monts de Caspie ou clos*
« *Sont Goz et Magoz, bien enclos,*
*De la sauldront, quant Antecrist*
« *Vendra contre la loi du Crist* » (3) (v. 1467-1470).

Enfin, elle a vu aux Indes *le corps Saint Thomas.* Elle a traversé la *Terre Prestre Jehan,* elle est arrivée aux *arbres de la Lune et du Souleil,*

« *Qui a Alexandre parlèrent* » (4)

et qu'elle ne daigna pas *aourer.* Ces arbres sont plantés non

---

1. De même dans Mandville : « *Outre ceste isle, il y a une grant isle « et bone et plainteveuse ou il a de bons gentz et loiaux et de bone vie, « selon leur foy... ils sont pleins de toutes vertues et si fyent vice et touz « malices et tontz pechez... Et appelle homme celle isle l'isle de Bragney.* » « *Voyages de Maundville* ». Edit. du Roxburghe Club. Les vers de Christine sont moins orthodoxes. Ces gens « *bons par nature* » seraient exempts du péché originel.

2. Ces fontaines merveilleuses sont prises au Roman d'Alexandre. Voir sur ce sujet l'ouvrage de P. MEYER : *Alexandre dans la littérature française du Moyen Age,* tome II, ch. VII. *Le roman en alexandrin.*

3. Christine rappelle ici un verset de l'Apocalypse : « *Et cum finiti « fuerunt mille anni solvetur satanas de custodia sua, et exibit ad sedu- « cendas nationes, quae sunt in quatuor angulis terræ Gog et Magog et « trahet eos in bellum quorum numerus est ut arena maris.* » (Apoc. S. Johanni, ch. XX, v. 7). Sur la légende de Gog et Magog, voir P. MEYER : « *Alexandre dans la littérature française du Moyen Age* ». (tome II, ch. VII et aussi l'appendice sur ce sujet).

Déjà saint Augustin (*Cité de Dieu,* Liv. XX. ch. XI) a essayé une interprétation de ce verset de l'Apocalypse. Il ne le prend pas au sens propre. « *Gentes quippe istae, quas appellat Gog et Magog, non sic sunt accipiendae, « tanquam sint aliqui in aliqua parte terrarum barbari constituti, sive quos « quidam suspicantur Getas et Massagetas, propter litteras horum nomi- « num primas, sive aliquos alios alienigenas, et a Romano jure sejunctos. « Toto namque orbe terrarum significati sunt iste esse, cum dictum est : « Nationes quae sunt in quatuor angulis terrae easque subjecit esse « Gog et Magog. Quorum interpretationem nominum esse comperimus Gog « tectum Magog detecto tanquam domus, et ipse qui procedit de domo.* » (*De Civitate Dei* lib. X, Cap. XI).

4. Christine reprendra cette histoire fabuleuse d'Alexandre à laquelle elle fait allusion dans « *La Mutacion de Fortune.* », Livre VII.

Digitized by Google

loin des bornes d'Hercule et *un pou a dextre*, se trouve l'entrée du Paradis terrestre, gardée par un mer de feu et

« *Un angel qui se tient ou pas* ».

Les légendes auxquelles Christine fait allusion ici étaient familières à ses contemporains. Les ouvrages d'art comme ceux de littérature le prouvent. (1) En particulier, les romans du cycle antique les avaient vulgarisées. La tirade d'introduction d'une des branches du Roman d'Alexandre les mentionne toutes : Lambert le Tors annonce qu'il va parler du grand conquérant :

« *Et des bornes Artu qu'il cercha et enquist,*
*De Got et de Magot que il enclost et prist*
*Et estoupa leur terre du mur que il i fist,*
*Qui jamais n'en istront jusqu'au temps Antécrist,*
*Et de la vois des arbres qui de sa mort li dist,*
*Ainsi com Aristotes l'introduist et apprist :*
*La verté de l'istoire, si com li rois la fist,*
*I clerc de Chastiaudun, Lambert le tors, l'escrist* ». (2)

Le circuit rapide de Dame Sebille et de Christine terminé, nous allons apprendre « *comment Sebille mena Christine ou ciel* ».

Après que les deux voyageuses ont escaladé une haute montagne, — il conviendrait que ce fût la montagne de Sapience, dont Christine a parlé au début, mais elle ne précise pas, — la sybille appelle un personnage :

« *Mais je ne sais quel nom nomma* »,

avoue Christine,

« *Car en langage grec clama* » (v. 1575-1576).

Apparaît alors une figure

« *Estrange mais n'y ot laidure* » (v. 1580).

---

1. Voir M. Emile Male : *L'Art en France à la fin du Moyen Age.* (Paris, 1907).

2. Cité par Paul Meyer (Op. cit., tome II, page 215, d'après le ms. Bodley 264 de la Bodleyenne à Oxford). On verra, dans le même ouvrage quelles sont les sources de ces légendes : pour une grande part, la fameuse Lettre d'Alexandre à Aristote, sur les merveilles de l'Inde. On a aussi, sur le même sujet, l'ouvrage de M. Faral : *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du Moyen Age* (Paris, 1913) et la Lettre à l'empereur Adrien sur les merveilles de l'Asie, publiée par le même.

Digitized by Google

Puis on voit « *gitter du firmament*

« *D'une longue eschelle le bout* » (v. 1596-1597).

Christine s'est manifestement inspirée, en le modifiant, d'un passage du dix-septième chant de « l'*Inferno* ». (1) Mais tandis que le monstre non redoutable, le « *Gerion* » du Dante, va servir de monture aux deux poètes pour descendre dans le septième cercle de l'enfer, la « *figure* » vue par Christine n'a pas de rôle bien déterminé. On doute si elle apporte l'échelle nécessaire pour escalader les nues. Cette échelle mystérieuse n'est pas de corde, ni de quelque autre substance matérielle. Sybille explique :

« *La matière d'icelle eschielle*
« *Speculation est nommée,*
« *Qui de tous subtilz est amé...* » (v. 1641-1643)

Elle n'ajoute pas, mais Christine et ses contemporains savaient bien que cette échelle de spéculation avait été vue par Boèce sur la robe de « *Philosophie* » et qu'il ne fallait pas oublier de la mentionner ou de la représenter à l'occasion. (2)

---

1. Exactement la fin du 16e et le début du 17e, épisode de Gérion :

« *Io vidi per quell'aer grosso e scuro*
« *Venir volando una figura in suso*
« *Meravigliosa ad ogni cor sicuro...* »
(Inf. ch. XVI, v. 130 à 132).

« *La faccia sua era faccia d'uom giusto*
« *Tanto benigna avea di fuor la pelle*
« *E d'un serpente tutto l'altro fuso.* »
(Inferno ch. XVII, v. 10 à 12).

Ni M. Hauvette, ni M. Farinelli n'ont signalé cette imitation.

2. « *Vestes erant tenuissimis filis subtili artificio, indissolubili materia* « *perfectæ quas, uti post eadem prodente cognovi suis manibus ipsa texue-* « *rat. Quarum speciem, veluti fumosas imagines solet, caligo, in extremas* « *quaedam neglectae vetustatis obduxerat. Harum in extremas margine* || « *graecum in supremo vero* (+) *legebatur intextum. Atque inter utrasque lit-* « *teras in scalarum modum gradus quidam insigniti videbantur quibus ab* « *inferiore ad superius elementum esset ascensus.* » (*De Consolatione Philosophiae* Lib. I. Prose I).

M. E. Male, dans « *l'Art religieux au XIIIe siècle* », ch. V, rappelle que la Philosophie de la cathédrale de Laon a la tête dans les nuages et une échelle appuyée contre la poitrine et que Viollet le Duc qui l'a décrite n'a pas vu qu'elle était inspirée par Boèce et, par conséquent, n'a pas saisi le sens des lettres grecques inscrites sur sa robe. Il ajoute : « *L'influence* « *persistante de Boèce n'est pas faite pour surprendre quiconque connaît* « *un peu l'histoire de la transmission des idées au Moyen Age. On véné-* « *rait en lui le dépositaire de la sagesse antique et l'éducateur du monde* « *moderne... Tout prouve que sa Consolation philosophique fut un livre* « *classique.* » (L'Art religieux du XIIIe siècle en France, 2e édit. Paris, 1902, p. 126).

Digitized by Google

Par l'échelle de Spéculation, Christine arrive au premier ciel, « *qui est d'air* ».

« *Bientôt, elle voit la terre*
« *Comme une petite pelote..* »

Elle a peur ; la chaleur l'oppresse ; elle se souvient d'Icarus dont les ailes fondirent. Sebille la rassure. Toutes deux montent « *malgré l'horrible chault* », traversent le premier ciel, « *qui est d'air* ».

Puis, dit-elle, « *a cil arrivasmes*
*Qui est ou ciel de feu conjoint.*
*Æther est cellui appellez.*
*Le ciel de feu est la delez,*
*Plus hault, et cil est le ciel tiers.*
*Après, en tenant cil sentiers,*
*Au quatrième ciel nous montasmes,*
*Qui moult est beau, bien le notasmes.*
*Olimpe est cellui appellez.*
*Et ainsi, sommes tant allez*
*Qu'arrivasmes ou ciel cinquièsme*
*Qui est bel, clair, luisant, haultiesme*
*Et cellui est le firmament* » (v. 1763-1777).

On a là, assez rapidement et clairement résumée, la cosmologie contemporaine. C'est toujours celle de Ptolémée. Christine entreprend d'apprendre à ses lecteurs *les belles choses qu'elles vit ou firmament par le conduit de Sebille.* Elle est surprise elle-même d'oser porter

« *Des jugements de tel clergie,*
*Car science d'astrologie*
*N'ay je pas à l'escole aprise* » (v. 1847-1849).

Elle continue, soit qu'elle se souvienne des enseignements de son père, soit qu'elle copie tout bonnement un manuel.

Mais le firmament, demeure des astres de feu, n'était pas le but de son voyage. Elle redescend au quatrième ciel et décrit longuement « *les merveilles que Cristine vit ou ciel* », c'est-à-dire dans l'Olympe. Là sont « *li sergens*

« *Et serviteurs et serveresses,*
« *Très diligens et sanz pareces*
« *Des intelligences haultaines* » (v. 2093-2095).

Etoiles, planètes, soleil, lune, tout a sa « *maisgné* » en ce

Digitized by Google

lieu. Ces serviteurs exécutent ce qui est décidé au firmament.

« *Aussi tost que l'omme nait*
« *Ou la femme, jà si grant n'est,*
« *Ceulx icy de sa vie ordenent*
« *Et sa droite fin lui assenent*
« *Bonne ou male, selon leur cours,*
« *A l'eure que l'enfant est né* » (v. 2109-2114).

Il y a pour ce fatalisme un correctif qui laisse du jeu à la Providence divine, mais point à la liberté humaine :

« *Mais, toutefois, Dieux qui donné*
« *Leur a pouvoir, dessus est*
« *Qui bien garde ce qui lui plaist* » (v. 2116-2118).

Elle voit ordonner là des choses qui lui déplaisent *jusqu'au plourer : grans guerres, famines, mortalité, rebeillon. trahisons, tremblements de terre, inondations.* Elle apprend la cause de l'apparition de la comète de 1401, enfin tout ce que savaient les dix sybilles et Merlin, lui-même. Puis, elle aperçoit *la royne du lieu,*

« *C'est la descordable fortune* », (v. 2208)

et, tout à l'entour, des centaines d'autres personnages : *Maleurté, Bon Eur, Paix, Planté, Chierté, Naissance, Vie,* etc. (1) Au-dessus de cette foule, surgissent, aux quatre points cardinaux, quatre sièges, « *quatre haultes chayères* » sur lesquelles sont assises « *les quatre roynes qui gouvernent le monde* ».

Ces quatre reines, décrites avec leurs attributs allégoriques, comme il convient, sont Richesse, Sagesse, Chevalerie et Noblesse. (2) Au centre se tient la « *Royne Raison* » accom-

---

1. Elle voit, dit-elle, des :
« *Figures redoutables*
« *Hideuses et espoventables,* »
Et, durant plus de vingt vers, s'évertue à énumérer ces entités (2223 à 2248).

2. Du vers 2249 à 2312 : description de Richesse ;
» 2313 à 2344 » Sagesse ;
» 2345 à 2380 » Chevalerie ;
» 2381 à 2428 » Noblesse.
Dès le comencement du *Chemin*, on sent l'imitation du *Jugement dou roy de Navarre* de Machaut, (œuvres de Machaut : A. T. F., tome I, p. 137 à 282), ici la ressemblance est frappante. Chez le roy de Navarre, Machaut réunit une noble assemblée et fait discourir *Attemprance* (1769-2024). *Pais*

Digitized by Google

pagnée des Vertus, « sa *maignée* ». Il ne sera plus question de celle que Christine nous a précédemment présentée comme « *la royne du lieu, Fortune, la descordable* ».

Arrive de la terre une ambassade. Celui qui tient la requête s'inquiète de savoir :

« *S'en son siège estoit la maistresse*
« *Qui garist de toute destresse* » (v. 2567-2568).

Il apporte la requête que la *Terre envoya ou ciel a la royne Raison*. La Terre, c'est aussi Rhéa ou Isis ou Cérès. Comme telle, elle se plaint de l'enlèvement de Proserpine et rappelle « Phéton »,

« *Qui voult le char du souleil mener* » (v. 2656).

Ce Phéton n'était qu'un jeune étourdi qui mit le désordre dans les sphères et sur terre. Or, les Phéton sont devenues légion. C'est pourquoi la Terre est désolée. Elle a recours à Raison pour faire cesser l'anarchie générale. Celle-ci, avant de juger le cas, demande aux quatre puissances qui gouvernent le monde de se justifier des désordres qu'elles y laissent régner.

Raison reproche à Richesse d'envoyer aux hommes « *Convoitise sa chamberiere* » ; Richesse, pour sa defense, accuse Noblesse, qui ne rêve que hauts faits d'armes et celle-ci dit à sa décharge :

« *Ce fait Dame Chevalerie*
« *A tout sa grant bachelerie* » (v. 2927-2928).

Enfin, Sagesse parle :

« *Adont Sagesse, l'atrempée,*
« *Sans de nulle isré estre frapée*
« *Respondit moult rassisement* » (v. 2987-2989).

Après discussion, on conclut :

« *Que la plus grant cause qui soit*
« *Ou monde qui l'omme deçoit,*
« *C'est convoitise de régner*

---

(2077-2206), *Foy* (2315-2376), *Charité* (2379-2532), *Honnesté* (2575-2624), *Franchise* (2699-2822), *Prudence* (2928-3008), *Largesse* (3071-3092), *Doubtance* (3093-3104), *Souffisance* (3129-3140))... enfin *Raison* (3727-4027). Mais ce n'est pas *Raison* qui clôt le débat, Guillaume parle, puis le roi de Navarre, juge de ce débat d'amour.

Digitized by Google

« *L'un sus l'autre et de gouverner...* (v. 3027-3030)
« *... Si seroit donques neccessaire,*
« *Pour tout le bas monde a paix traire*
« *Que un seul homme ou monde regnast*
« *Qui toute terre gouvernast* » (v. 3037-3040).

Derechef, les quatre reines donnent leur avis. Chacune d'elles propose un candidat dont elle fait le portrait On conçoit que Noblesse présente un prince apparenté à toutes les maisons régnantes, Chevalerie « *la flour du monde* » qu'aucun des preux n'a surpassé, Richesse, « *haultement parole* » d'un prince qui, sans doute, possède l'Or du Rhin :

« *Ne lui fauldroit mettre subsides,*
*Tailles, ne gabelles, ne aides* » (v. 3319-3320).

Sagesse propose un philosophe au-dessus d'Aristote, Platon et Socrate, au-dessus de Virgile et d'Homère :

« *Il a fait maint noble traictié* » (v. 3422).

Raison prie chacune de prouver pourquoi son candidat est le meilleur. Et chacune de répondre en bonne forme, c'est-à-dire longue et étayée de citations. Christine a, cependant, réservé son plus lourd effort d'érudition pour le discours de Sagesse qui, en près de deux mille vers, réfute victorieusement les trois autres reines. (1) S'appuyant sur maint philosophe et mainte écriture, elle avance et soutient que la science suffit à tout. Il faut donc que l'unique gouverneur de ce monde soit un sage, le plus sage de son temps ou, plutôt, si nous l'entendons bien, qu'un conseil de sages, de savants, dirige cette unique monarchie terrienne, cette « société des nations ». (2)

Christine, l'imagination remplie des hautes prouesses d'Alexandre et des « *faits des Romains* », croit que pouvoir,

---

1. Discours de Noblesse : 3477-3716 ;
» Chevalerie : 3722-3834 ;
» Richesse : 3840-4068 ;
» Sagesse : 4079-6072.

D'après Petitot (Introduction à son édition des Fais et B. M.), le candidat de Noblesse est Charles VI ; celui de Richesse Bajazet ; celui de Chevalerie, Henri VI d'Angleterre ; celui de Sagesse, Ferdinand de Portugal.

2. Il y avait encore un empereur d'Allemagne, Wenceslas l'Ivrogne, mais son autorité était, alors, fort combattue.

Digitized by Google

science, sagesse, conquête du monde, enfin, s'unifièrent toujours, dans l'antiquité. Elle rappelle que :

« *Jadis, en Grèce et à Athènes,*
*Fu la flour des choses certaines*
*Que clergie aprent et recorde,*
*A Rome, après...* » (v. 6207-6210).

Qui doit succéder aux Romains, dominateurs de l'univers ? Ce sont les Français. Paris est la nouvelle Athènes. Les membres de la cour suprême de Sagesse ont résolu, « *par communal accort,*

« *Que ils s'en mettroient au recort*
*Des princes françois, dont la court*
*Est souveraine et de qui court*
*Le renom, par l'univers monde,*
*De sens, d'onneur et de faconde,*
*De franchise, de grant noblece.*
*Et de ce fu d'accort Sagece* » (v. 6254-6260).

Christine est choisie, par la noble assemblée, pour être la messagère de cette flatteuse décision, bien qu'elle soit née,

« *En Ytale, en cité amée,*
*Ou mainte galée est armée* » (v. 6289-6290).

Elle n'oublie pas, malgré cet insigne honneur, de terminer le récit de son voyage :

« *Sebille ramener me voult,*
*Ainsi comme elle m'ot promis,*
*A la voie nous sommes mis,*
*Et par l'eschielle descendue*
*Par ou montay suis que tendue*
*Encor trouvay, mais toutevoie,*
*De remerçier, en la voie,*
*Ne finoit ma dame Sebille,*
*Qui plaisirs m'ot fait plus de mille.*
*Jà estoit bas desjuchée,*
*Ce me sembloit, quand fus huchée*
*De la mére qui me porta*
*Qui a l'uis de ma chambre urta,*
*Qui de tant gesir s'esmerveille,*
*Car tart estoit, et je m'esveille.* (V. 6378 à 6392.)

Digitized by Google

*Explicit le livre du Chemin de Long Estude.* »(1)

Tel est le second dit allégorique de Christine, si l'on considère l'Epistre d'Othéa, non seulement comme épître glosée, mais comme dit allégorique.

Ces deux ouvrages sont de forme allégorique et d'intention didactique, mais ils sont de facture et d'inspiration très différentes. Il y avait, dans l'*Epistre d'Othea*, une raideur plus scolastique. L'auteur se dissimulait derrière une vague déité et ne se livrait jamais. Dans *le Chemin*, Christine apparaît singulièrement vivante, bien elle-même, femme, veuve, amoureuse de clergie, mais aussi de tranquillité à son foyer, et, en même temps, bien représentative de la société contemporaine, lasse des guerres, lasse des disputes d'écoles, poursuivant la chimère d'un pouvoir qui, unifiant tout, pacifierait tout. Elle rêve, mais son rêve même est organisé logiquement, parce qu'il vise à convaincre le lecteur, aussi bien qu'une harangue ou un traité de Pierre d'Ailly ou de Gerson. Il faut qu'il soit l'occasion de longs discours, ornés de nombreuses citations. Elle s'adresse donc à des lecteurs qu'elle nous révèle ainsi avides de logique et d'érudition. Une figure lui apparaît, qu'elle suit avec amour parce qu'elle sait beaucoup de choses. Mille années d'existence ont été mille années d'étude et d'expérience. Cette figure conduit Christine, conduit ses lecteurs, à la *Fontaine de Sapience*.

D'autres avaient réclamé des eaux libératrices, d'autres voulaient ne pas mourir, rajeunir, être aimés, se purifier ; Christine ne demande qu'une chose : savoir. Elle nous conte, sans charme, mais avec enthousiasme, le pèlerinage aux diverses étapes, dont la dernière est la contemplation de la Raison. Elle, qui prit parti contre Jehan DE MEUNG, est aussi rationaliste qu'il peut l'être.

Imitation, dans certaines parties, de la *Divine Comédie*, et en même temps, œuvre originale, *le Chemin de Long Estude* a, cependant, des obligations à un assez grand nombre d'auteurs. Il y a, d'abord, les dettes que Christine reconnaît et dont elle est très fière. Le long discours de Sagesse, — deux

1. Le dernier vers du « *Chemin* » est le même que le dernier du « *Roman de la Rose* » :

« *Car tart estoit et je m'esveille* ».

Digitized by Google

mille vers, — n'est qu'une suite fastidieuse de citations. Christine y allègue Juvénal, Apulée, saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Bernard. Végèce y est plus d'une fois appelé en témoignage, Valère-Maxime aussi. De même, Trogus-Pompée, Tulles, *en son Livre de Viellece, et en celui des Offices*, Aristote, *de l'Epistre a Alexandre et des Ethiques*, Alain, *en son Livre de Plainte de Nature*, Fulgence, Agellius, Plutarcus, Sozomenius, Suetonius, Solinus. Mais ceux qui sont le plus souvent et le plus abondamment cités, ce sont Boèce, le *Polycraticus* de Jean de Salisbury et Sénèque.

Le « *De Consolatione Philosophiae* » apparaît, d'après « *le Chemin* », comme le livre de chevet de Christine. Pour celui-là, nul doute qu'elle l'ait eu entre les mains, dans la traduction de Jehan DE MEUNG, vraisemblablement. Non seulement elle le cite avec complaisance, mais c'est le maître de sa pensée.

« *Et lors me vint entre mains*
*Un livre que moult amay,*
*Car il m'osta hors d'esmay*
*Et de desolacion :*
*Ciert de consolacion*
*Boece le prouffitable*
*Livre, qui tant est notable* » (v. 202-208).

Ce soir-là encore, elle y trouva l'apaisement cherché :

« *Si fus oncques hors de l'esmay*
*Que j'avoie, mais plus amay*
*Ce livre qu'oncques je n'oz fait,*
*Et mieux consideray l'effait,*
*Combien qu'autrefois l'eusse leu.*
*Mais je n'avoie si esleu*
*Le reconfort que l'en y prent.*
*Bonne est la paine ou l'on aprent* » (v. 295-302).

« *Boece de Consolacion* » est le maître de sa pensée, le maître de sa vie spirituelle, peut-on dire. Il est pour elle, et pour bon nombre de ses contemporains, ce que sera, plus tard, le *De Imitatione Christi*, qui en est, en certaines parties, une lointaine transformation. (1)

1. La Consolation philosophique devient consolation théologique, puis « *l'Internelle Consolation* », qui se transforme en *l'Imitation*.

Digitized by Google

Après s'être endormie, l'âme pleine des dits de Boèce, dans son rêve, Christine entendra Sagesse renvoyer fréquemment au philosophe :

« *Qui tant yert vaillant preudomme*
*Et a tort fu exillé*
*Pour avoir bien conseillié*
*Et au bien commun aidier* ».

Avec Boèce, l'auteur le plus souvent cité par Sagesse est celui du Polycratique. Christine, — comme Jean de Meung et peut-être d'après lui, — en a fait le plus large usage, non par inclination, comme pour le philosophe romain, mais par nécessité ou commodité. Le *Polycratique* est une mine de documents. Il donne réponses à toutes les questions historiques, scientifiques, morales. Parce qu'il est congrument antiféministe, ce n'est pas une raison pour rejeter un aussi docte maître. Christine l'a certainement beaucoup pratiqué.

On n'en peut dire autant de Sénèque, malgré les fréquents « *dit Sénèque* » de Christine. Ce sont, le plus souvent, des apocryphes de Sénèque, tels que Bauchant en avait traduit à la demande de Charles V qu'elle cite. Cependant, elle indique, dans *le Chemin*, les épîtres seizième et vingtième « *a Lucile*,

« *Que souvent ai lu sus poupitre* ».

D'où lui viennent ces citations ?

Si elle n'a pas lu Sénèque, elle est imprégnée de stoïcisme, et tout particulièrement, presque uniquement, de la forme donnée par Sénèque à cette doctrine. Ses contemporains le sont aussi. On a parlé d'une renaissance du stoïcisme, au seizième siècle, et ce fait n'est pas niable. Mais il faut voir, cependant, que Sénèque, comme Platon, comme beaucoup d'autres anciens que la Renaissance aurait fait revivre, a eu une grande influence sur le Moyen Age. Chose curieuse, il a influencé le Moyen Age, sous d'autres noms, tandis que, sous son propre nom, couraient des ouvrages qui n'étaient ni de lui, ni de son esprit. Grâce à des erreurs d'attribution, grâce à des commentaires qui perpétuellement s'ajoutent aux commentaires des textes anciens, plus ou moins exacts, c'est par des chemins parfois très détournés que la pensée des maîtres arrive aux écrivains du temps de Christine. Elle y arrive cependant.

Digitized by Google

Quant à la forme, du *Chemin de Long Esture*, si Dante en est un inspirateur, il n'en est pas le seul. Il n'y a ni débat, ni discours dans la Divine Comédie. Il y en a dans l'œuvre de MACHAUT et dans celle de Philippe DE MÉZIÈRE ou d'Honoré BONET. Il y en avait dans celle de Jean de Meung. Le Chemin a de grandes obligations, sinon directement à la seconde partie du *Roman de la Rose*, du moins par des intermédiaires. Nous avons vu qu'après être arrivée, sous la conduite d'une sybille analogue au guide du Dante, à la demeure de Raison, Christine suit de très près le *Dit du Roy de Navarre*, de Guillaume DE MACHAUT. Il est juste de remarquer que la matière débattue par les quatre reines est plus sérieusement intéressante que toutes les questions qu'a jamais abordées MACHAUT. Mais, la forme est exactement celle qu'il a inventée. Comme dans *The House Farmer* de CHAUCER, il y a dans le *Chemin de Long Estude* de Christine, imitation du Dante et de celui que ses contemporains ont révéré comme « *le grant Rhetorique* ».

Digitized by Google

## CHAPITRE VI

### Les Dits allégoriques : La Mutacion de Fortune. 1403

**Autobiographie allégorisée, d'après Ovide, des Métamorphoses. Description du chateau de Fortune, inspirée du Roman de la Rose. Etat du monde et classification des sciences. Compilation d'histoire ancienne des trois derniers livres, d'après les ouvrages français contemporains.**

Il y a, dans « *Le Livre de la Mutacion de Fortune* », au moins vingt-quatre mille vers. (1) C'est, fort heureusement, la plus longue composition rimée de Christine. En un certain point, malade, — on le serait à moins, — à bout de souffle, plutôt, elle s'excuse de parler en prose, et puis, quelques colonnes plus loin, bravement, elle reprend le tonton de ses octosyllabes à rimes plates.

Dès le début de l'ouvrage, voulant expliquer son titre, elle se met en scène :

*Je vueil compter une aventure*
*Qui semblera, par aventure,*
*A plusieurs impossible à croire.*
*Mais, je diray, par ficcion,*
*Le fait de la Mutacion,*
*Comment de femme, devins homme.*
*Et ce dictier vueil que l'on nomme,*
*Quant ystoire sera commune,*
*La mutacion de fortune.* (Livre I, Ch. I).

Christine se représente jeune fille, au service de Fortune, haute et puissante dame, qui l'envoie, « *en un sien message chez le dieu Ymeneus* ». Ce dieu n'est pas une conception de

1. Comme il n'existe pas d'édition de la « *Mutacion* », je donne mon compte approximatif, d'après le ms. de la Bib. Nat. f. fr. 604, que j'ai étudié.

Digitized by Google

l'auteur de *la Mutacion*, on le rencontre chez Ovide. Mais son rôle paraît bien suggéré à Christine, par celui du Genius du « *Roman de la Rose* ». Christine marque ainsi son opposition aux doctrines subversives de Jean DE MEUNG.

Chez Ymeneus, Christine rencontre un agréable jeune homme que le dieu lui donne, « *pour patron de sa nef* ». Elle se loue des bontés de cet époux « *qui se travailla*

*Pour moy, afin que sanz mesaise,*
*Fusse a celle court a mon aise.*
*Si me fu si loyal ami,*
*Et si bon fust l'asme de mi*
*Que louer assez ne pourrois-je*
*Le bien que de luy recevois-je* » (fol. 167 r°).

Ici, elle interrompt sa biographie pour conter, d'après Ovide, les miracles que peut faire Fortune.

« *Cy dit de aucuns miracles que Ovide raconte de ses dieux.* » (Fol. 167, r°, Ch. XI.)

Ces miracles sont des métamorphoses, des mutacions, — hommes qui devinrent femmes ou femmes changées en hommes. — Christine rapporte, d'après l'*Ovide moralisé* les métamorphoses d'Iphis et de Ténis. Cette longue digression doit préparer le lecteur à comprendre comment elle-même, lorsqu'elle eut perdu, dans la tempête, le bon nautonnier qui conduisait sa barque, fut changée, de femme qu'elle avait été, en un personnage masculin et de sens subtil.

« *Mais choy de mon doy fu l'annel*
*Qu'Imeneus donné m'avoit,*
*Dont me pesa...*
*Fort et hardy cuer me trouvay,*
*Dont m'esbahy, mais resprouvay*
*Que vray homme suis devenue.* »
(Ch. XII, fol. 169.)

Devenue homme, Christine « *retourne arrière de son message* », au château de Fortune et va entreprendre de le décrire.

Seul, le premier livre de *la Mutacion* est une autobiographie, incomplète même, puisque Christine n'y conte que ses années de jeunesse et de joie. Elle y insiste sur la profonde transformation qui s'est faite en elle, non seulement dans les conditions extérieures de son existence, mais dans sa personnalité, — nous dirions aujourd'hui dans sa psychologie, —

Digitized by Google

au moment de la mort de son mari. Elle a dû faire fonction de chef de famille, métier d'homme, dès lors, que ses lecteurs ne soient pas surpris de sa clergie, elle ne manie plus la quenouille, mais la plume, elle a cessé de *s'occuper de filasse*, elle fait métier d'homme de lettres désormais.

Les six livres qui suivent en sont une preuve. Christine y présente, dans le cadre allégorique du château de Fortune,

un *état du monde*,
une classification des sciences,
enfin, — et c'est la partie la plus longue, — une histoire universelle, « *depuis le commencement du monde* ».

## Mutacion de Fortune

### LIVRE I

Ce premier livre de *la Mutacion de Fortune*, sensiblement plus court que les suivants, contient moins de quatorze cents vers, en treize chapitres.(1) C'est, comme je viens de le dire, l'histoire de Christine jusqu'à son veuvage. Bien que voilée sous l'allégorie, cette partie autobiographique a pu fournir quelques intéressants renseignements. L'auteur parle de son père :

« *Filz de noble homme et renommé*
*Fuz, qui philozophe est nommé.* » (Ch. III, fol. 161 v°.)

Elle insiste sur le savoir de ce père qui possédait deux pierres précieuses. De la première, on peut dire :

« *Cellui qui adroit l'a trouvée,*
*— Ce n'est pas chose controuvée, —*
*Est montez jusques aux espères.* » (Ch. IV, fol. 162 v°.)

Quant à l'autre, elle guérit toutes les maladies.

---

1. Voici les titres de ces chapitres : I. *Cy commence le prologue de la Mutacion de Fortune ;* II. *Cy dist la personne qui compila ce dit livre, comment elle suivit Fortune si comme elle devisera ci après ;* III. *Cy dist la personne qui fust son père et la richesse qu'il ot ;* IV. *Cy dist des pierres precieuses que son père avoit ;* V. *Cy devise de sa mère* VI. *Cy dist comment elle ne recueilly for les racines du tresor de son père ;* VII. *Cy dist comment elle fu mise servir Fortune ;* VIII. *Cy dist du chappel que sa mère lui dona ;* IX. *Cy dist des propriétés de la pierre dudit chappel ;* X. *Cy dist comment Fortune l'envoya en un sien message ;* XI. *Cy dist de aucuns miracles que Ovide raconte de ses dieux ;* XII. *Cy dist comment elle perdit le patron de sa nef ;* XIII. *Cy dist comment elle fu retournée arrière de son message.*

Digitized by Google

Nous avons confirmation du fait que Thomas de Pise était astrologue et médecin.

Christine parle aussi de sa mère. Mais il ne s'agit pas de l'humble épouse de Tommaso. Influencée par Jean de Meung et d'autres, elle nomme Nature sa mère et énumère les dons qu'elle en reçut : un superbe *chappel* orné de pierres précieuses. Elle eut, par la vertu de ces pierres, « *loquence et raison* », pas autant que Sebille, mais suffisantes. Elle eut « *Retentive et mémoire* ». Elle eut « *discrecion* ». Elle fut comblée.

« *Tel chappel fist bien a pucelle*
*Et por ce en devins trop plus belle.* » (Ch. VIII.)

Dieu même ajouta à ces présents ce que lui seul peut donner, les vertus théologales, la grâce.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, (1) Christine décrit la cérémonie de son mariage :

« *De deux barons fuz consviée*
« *Et de nobles gent convoiée.*
« *Dames, damoiselles assès*
« *Y ot richement, ce pensès,*
« *Moult noblement semonellées*
« *Et joliement affublées.*
« *Trompes, ménestriers et naquaires*
« *Y ot cornant plus de II paires,*
« *Qui tout faisoient ressonner* » (fol. 166).

C'est dans les descriptions de fêtes de Machaut, autant que dans la réalité, qu'elle prend tout ce début. Elle le fait suivre d'un décalque plus ou moins habile, de l'*Ovide moralisé*. C'est là, d'ailleurs, qu'elle a vu que plusieurs femmes avaient été changées en hommes. C'est aussi à l'*Ovide moralisé*, et textuellement, qu'elle emprunte son chapitre XII :

« *Cy dist comment elle perdit le patron de sa nef.* »

Cette description de la tempête lui était donnée par celle où périt Ceix, le mari d'Alcyone. Il est tout naturel que cet épisode ait touché Christine. Peut-être lui a-t-il également suggéré la ballade XIII de son premier recueil :

« *C'est fort chose qu'une nef se conduise*

1. Etude biographique, ch. I, p. 13.



Digitized by Google

*Es fortune de mer a tout par elle,*
*Sans marronnier ou patron qui la duise* », allégorie qu'elle reprend dans sa Vision.

MUTACION DE FORTUNE

## LIVRE II

Ce livre contient vingt-huit chapitres et plus de deux mille six cent vers.

L'allégorie se développe. Christine, revenue au château de Fortune, ne nous dit pas quelle place elle y occupe, mais prétend nous le décrire :

« *Dessus un grant chemin ferré,*
« *Là siet un hault chatel quarré,*
« *Assis trop mervueilleusement.*
« *Ce semble droit enchantement,*
« *Car IIII chaynes soustiennent*
« *Le lieu. Ne scay si elles tiennent*
« *A quelque chose ou a noiant,*
« *Mais, toudis va en tournoiant.* » (Ch. I, fol. 170 v°.)

On entre par quatre portes. La première est la porte de *Richesse*, gardée par les deux frères, *Eur* et *Meseur*. Christine les décrit longuement, et parle plus longuement encore de leurs attributions.

« *Eur est de petit corsaige*
« *Bien façonné, non pas moult saige,*
« *Pallet et blanc, les yeux ot verts.*
« *Si n'est orgueilleux ne divers ;*
« *Si a louche regardeure,*
« *Ne n'a pas hastive aleure,*
« *Mais tant est franc ou il s'adonne*
« *Que corps et avoir habandonne ;*
« *Et voulentiers se tient paré :*
« *Bien en est le lieu reparé.* » (Ch. IV, fol. 172 v°.)

Eur est *pallet*. Son frère, *Meseur*, a plus de relief. Il évoque pour nous et, sans doute, il devait évoquer pour les contemporains de Christine, quelque grimaçante figure de gargouille.

« *Grant et sec et gros a le corps,*
« *Noir et velu, bien m'en recors,*
« *Hydeux visage et rechignié,*

Digitized by Google

« *Herite chief et maupignié,*
« *Regardeure très horrible,*
« *Et en parlant, semble qu'il sible*
« *Hideusement, comme ung serpent.*
« *Une grant barbe a qui lui pent*
« *Jusques bien près de la çainture.*
« *Oncques si laide créature,*
« *Je crois, de vray, ne fu formée.* » (Ch. V, fol. 172 v°.)

A la deuxième porte se tient Dame Espérance. Les pauvres gens sont en attente sur la troisième face que garde Dame Pauvreté. Enfin, la mort est la portière de la quatrième face. Nul n'entre par cette dernière porte, mais c'est par elle que tous sortent. Ici, ce n'est plus Ovide, même moralisé et défiguré, que suit Christine. Elle est visiblement inspirée par ce « *Roman de la Rose* », dont elle a dit tant de mal. Il est vrai qu'elle doit à Guillaume DE LORRIS, non à Jean DE MEUNG. ces personnages du château de Fortune, si analogues à ceux qui étaient peints sur la muraille du jardin de Deduit. Mais, tandis que Guillaume, ayant pénétré dans le jardin, est émerveillé et réjoui par la carole que mène dame Leece, Christine n'est réconfortée par aucun spectacle attrayant. Elle nous parle, surtout, des malheureux que Fortune rejette :

« *De tels y a et des malades,*
« *A grant foison, de couleurs fades,*
« *Des aveugles et des contraits,*
« *Et d'autres de goutte retraits ;*
« *De femmes veufves et d'orphelins,*
« *Qui n'ont argent, fors, ne moulins,*
« *Ne terres, ne granges, ne hostelz ;*
« *Mesheur leur a tout ostez,*
« *Sans leur laissier vaillant deux miches...*
« *Et mesmes des clers bien lettrez,*
« *La y vont plusieurs a potences,*
« *Qu'on prisoit pour leurs accointances...* » (Ch. XXVII.)

Christine n'est pas gaie. Son deuxième livre n'est guère réjouissant. (1)

---

1. Voici les titres des chapitres du 2e livre :
I. *Cy parle de la situation du dit chastel et comment il est fait ;* II. *Cy parle de la porte de Richesse ;* III. *Cy devise des II frères de Fortune qui gouvernent le chastel ;* IV. *Cy devise de la façon de un des frères de For-*

Digitized by Google

## MUTACION DE FORTUNE

## LIVRE III

*Cy commence la troisième partie du Livre de la Mutacion de Fortune qui parle des sièges et condicions de ceux qui sont logiés ou dit chastel.* (1)

Nous entrons chez Fortune. En vingt-et-un chapitres et, environ, deux mille cinq cents vers, Christine va essayer de nous faire connaître les favoris de la capricieuse déesse.

Le plus haut siège est occupé par le pape, ou plutôt par les papes qui se le disputent parce qu'ils manquent de foi. L'auteur dit des choses assez ambiguës du *IIe siège*, qui est l'Empire latin, et des sièges *de devers Orient*. Elle passe à celui d'Ytalus où toujours Guelfes et Ghibelins se déchirent, à celui de Brutus, enfin aux princes *dont la lignée vient de Friga*. En France, où elle s'arrête, elle descend tous les degrés de l'échelle sociale.

Comme un grand nombre de ses contemporains, ou de ceux qui l'ont précédée, dans les lettres, elle affiche hautement ses préférences pour ceux qui sont aux derniers degrés de cette échelle. Elle n'est pas tendre pour les financiers, les manieurs de deniers publics qui s'enrichissent trop rapidement et qu'il vaut mieux laisser en place, quand *ils sont bien en-*

---

*tune ; V. Cy devise de la façon de l'autre frère ; VI. Item de Meseur ; VII. Ci devise la forme et la maniere de Fortune ; VIII. Cy dist de quoy Eur sert a la porte de Richesse ; IX. Cy dist comment les gens efforcent a entrer en la porte de Richesse ; X. Cy dit du mal que Meseur fait ; XI. Cy dit comment les bien fortunés desprisent les mal fortunés ; XII. Cy dit de la IIe face et porte du chastel de fortune ; XIII. Cy dit de la dame qui garde la IIe porte ; XIV. Item de la IIIe face et porte dudit chastel ; XV. Cy dist de la quarte face et porte dudit chastel ; XVI. Ci dist comment la belle face du chastel est maçonnée ; XVII. Cy dist des quatre chemins a monter ou hault du chastel et comment ilz sont appellez et premierement de l'un ; XIX. Cy dist du IIe chemin ; XX. Ci dist du IIIe chemin ; XXI. Cy dist du IVe chemin ; XXII. Ci dist de l'ediffice sur la IIe face ; XXIII. Ci dist de l'ediffice sur la IIIe face ; XXIV. Ci dist de l'ediffice sur la IVe face ; XXV. Ci dist de quels gens sont logiés en ces estages ; XXVI. Cy dist comment il fait le plus seur ou milieu du donjon ; XXVII Cy dist de la presse qui est de toutes gens a la IIe porte ; XXVIII. Cy dist des perilz et mecheances qui sont oudit chastel.*

1. Titre du 3e Livre. Je ne puis continuer de donner en notes les titres des chapitres ; l'édition de l'ouvrage est souhaitable pour une étude plus approfondie.

Digitized by Google

*graissés*, que de les remplacer par des *maigres*, qui voudront prendre de l'embonpoint. Prudemment, elle ajoute :

« *Telz choses ne dy pour blasmer*
« *Nullui, car aucuns doy amer*
« *De telz officiers qui pitié*
« *Ont eu de moy, par amistié.* »

Parmi les amis qu'elle eut, au rang des puissants, faut-il penser à Montaigu ?

Christine n'est pas tendre non plus pour les marchands. Beaucoup vivent de *cautèles*. Elle préfère la rude franchise des gens du peuple. Mais elle reproche à la plupart des artisans parisiens, un fort penchant et suivi, à la *gloutonie*. Ils aiment boire, — et du meilleur. — Le dimanche, les tavernes sont pleines de gens

« *Buvans là, toute la journée* ».

Ils dépensent en un jour ce qu'ils ont gagné dans la semaine. Ils ont toujours soif.

« *Jà ne sera leur gorge estanche* ».

Et, quand ils ont bu, « ils *s'entrebattent* ».

Christine voit déjà, parmi ces francs buveurs, ceux dont le métier n'est pas facilement avouable et qui, quelques années plus tard, seront les ouvriers sinistres des jours d'émeute.

« *Et y verriez de ces galans*
*Oyseulz, qui tavernes poursuivent...* » (Ch. XV, fol. 201.)

Enfin, sur tous, elle préfère les gens de village.

« *Mais, croy que, de tous les vivans,*
« *N'a gens, de quelque estat qu'il soit,*
« *Ainsi com mon scens le conçoit,*
« *Où il y ait moins a repprendre.* » (Ch. XVI, fol. 202 v°.)

Au dix-neuvième chapitre du livre, après s'être excusée des choses dites, Christine tente de nous montrer *que c'est Fortune et dont elle vient*. Il faut la définir, d'abord, par ses actes :

« *Chacun peut bien appercevoir*
« *Qu'elle a pouvoir de gouverner*
« *Quanqu'on voit ou monde regner,*
« *Tant soit elle vaine et immonde,*
« *Soubz sa main gist lumière monde.*

Digitized by Google

« *Quant est des choses transitoires,*
« *Pertes peut donner et victoires,*
« *Honneur, chevance et le contraire.* » (Ch. XIX, fol. 203.)

Fortune est « *fille du deable* », créée par lui. Elle est entrée dans le monde, accompagnée de ses frères *Eur* et *Meseur*. Christine nous la fait voir portant deux visages, plongeant l'un de ses pieds dans l'eau et l'autre dans le feu, ou plutôt, elle ne réussit pas à nous la faire voir. Le symbole n'est pas peint ni sculpté par elle ; son art est des plus maladroits. Mais, nous comprenons la chose signifiée. Ses épithètes inélégantes ne nous empêchent pas de saisir le sens. Et c'est ce qu'elle a voulu.

Vers la fin de ce troisième livre, Christine consacre deux chapitres aux infortunes des femmes.

« *Cy dist la cause pourquoy femmes n'ont cy esté ramenteues.* »

On n'en rencontre à peu près pas, dans le châtel de Fortune. Elles sont infortunées et ne le sont pas parce que coupables.

« *Le mal qui ou monde avient*
*Communément d'elles ne vient.* »

A l'appui, elle conte l'histoire d'une femme qu'un homme battit, « *n'a pas deux mois, sur le pont* ». Ce fait-divers avait dû défrayer la chronique parisienne. (1) A entendre Christine, le cas était fréquent, sinon dans les mêmes conditions, du moins dans l'hôtel de plus d'un Parisien. C'est une preuve de la perfidie de Fortune à l'égard de la femme.

---

1. Dans son épître à Pierre Col, Christine rapporte un fait analogue, dans une langue bien meilleure. « *Et te diray un autre exemple sans mentir puis que nous sommes ès miracles du Romant de la Rose. J'ay ouy dire, n'a pas moult, a un de tes compaignons de l'office dont tu es, et que tu bien cognois, et homme d'auctorité, que il cognoist un homme marié lequel adjoute foy au Romans de la Rose, comme a l'Evvangile. Cellui est souverainement jaloux, et quant sa passion le tient plus aigrement, il va querre son livre et lit devant sa femme, et puis fiert et frappe sus et dit orde parole, telle comme telle. Il dit :* « *Voir est que tu me fais tel tour. Ce bon sage homme, maistre Jehan de Meun, savoit bien que femmes savoient faire.* » *Et, a chascun mot qu'il trouve a son propos, il fiert un cop ou II, du pié ou de la paume. Si m'est avis que quiconques s'en loue* (du Roman de la Rose) *celle povre femme le compare chier.* » Lettre de Christine à Pierre Col (Voir ci-dessus 1re partie, ch. III).

Digitized by Google

« *Fortune la fait embatre*
« *A mal mari qui la veult batre,*
« *Et non pas veult tant seulement,*
« *Mais le fait souvent...* » (Ch. XXI, fol. 205 v°.)

Si le mari est bon, Fortune le prend et, alors, c'est le cortège des faux créanciers, des parents sans conscience qui obsède la veuve : l'histoire de Christine après la mort du sire de Castel.

## MUTACION DE FORTUNE

## LIVRE IV

« *Le quart livre parle de la salle du chastel de Fortune, quelles pourtraictures il y a de philosophie et de ses parties et des sciences du commencement du monde.* » (1)

Ici, vingt chapitres, vingt-trois folios, environ trois mille vers.

Christine entre dans la demeure particulière de dame Fortune :

« *En cellui donjon dessus dit,*
« *Ou Fortune a fait maint edit,*
« *A une salle merveilleuse.*
« *Oncq en la garde perilleuse*
« *Dont dit le Rommant Lancelot,*
« *Qui sienne quant conquise l'ot*
« *Fu, n'ot autre autant de merveillez*
« *Comme il ot la, ne oncq feuillez*
« *De tremble ou de fou ne tremblerent*
« *En la maniere, ne croslerent.*
« *Car adès semble que tout ché,*
« *Et tout est sur un lez penché :*
« *C'est le palais aux aventures,*
« *Les unes plaisans, autres dures.* » (2)

1. Mut. de Fort. Titre du Livre V, fol. 205 v°.

2. Mut. de Fort., fol. 206 r°. Christine fait ici allusion au « *Château de la Douloureuse Garde* », conquis par Lancelot et à ses enchantements. On voit aussi, dans « *Le Pellerinage de Charlemagne* », une salle tournante. C'est une « *merveille* » dont la source est étudiée par M. FARAL. « *Le merveilleux et ses sources dans les descriptions des romans français du XII*[e]

Digitized by Google

Sur les parois de cette salle, dont Christine dit avoir trouvé le modèle dans le célèbre « *Lancelot* », elle voit représenté tout ce qu'elle décrira ou plutôt énumérera, dans les quatre derniers livres. (1) Car, sous prétexte de découvrir « *les pourtraictures de Philosophie et de ses parties* », elle fait une sèche nomenclature des sciences étudiées à son époque. Elle a promis des peintures, mais elle renonce à peindre. Ce livre, qui commençait comme un roman de chevalerie, est l'un des plus secs, j'ose dire, l'un des plus insipides de l'ouvrage. Vers la fin, — on ne sait trop pourquoi, — commence l'histoire universelle qui se continuera dans les trois livres suivants :

*An la salle dont j'ay parlé*
*Qui fu grande en long et en lé*
*Avoit, tout au commencement,*
*Figuré et peint richement,*
*Comment Dieu forma ciel et terre.*
(Livre IV, Ch. XVIII, fol. 212.)

Après quelques vers sur Nambroch et la fondation de Babylone, elle entreprend l'histoire des Juifs, et soudain, nous dit :

*Il me convient cy excuser*
*Pour ce que je ne puis rimer,*
*Pour cause de fièvre soudaine.*

Le « *quart livre* » se termine en prose.

On reste perplexe quand on voit Christine parler de

---

*siècle.* » (Paris, 1921), page 369 et ss. Il faut bien noter que si Christine nomme le Lancelot, elle s'inspire plus sûrement du *Roman de la Rose* :

« *Une roche est en mer seiant*
*Souvent couverte par les flots* (5991-2)
*En haut, ou chief de la montaigne* (6079)
*Descent la maison de Fortune* (6083)
*L'une partie de la salle*
*Va contremont et l'autre avale,*
*Si semble qu'el due choier*
*Tant la peut l'en pendant voeir.* »(6093-6096)

Fiction empruntée à l'anticlaudianus d'Alain de Lille : « *Est rupes maris in medio quam verberat equor...* » etc. Livre VII, ch. VIII, col. 557 à 559 b).

Voir notes de Langlois à l'édition du *Roman de la Rose*, tome II, p. 346 et ss.

1. Ce n'est pas non plus à l'Enéide et aux peintures du temple de Carthage que Christine doit ce procédé. Il était familier à nos vieux romanciers. Voir l'ouvrage cité ci-dessus de M. FARAL.

Digitized by Google

« fièvre soudaine ». Certains, cependant, ont cru à cette maladie, assez étrange, qui permettait d'écrire en prose et non en vers. Il est vrai que le versificateur pouvait passer à son copiste le texte en prose qu'il rimait jusque-là. Mais ce travail du copiste était donc bien pressant, qu'il ne pouvait attendre que fut tombée cette fièvre importune ? — Ne serait-ce pas d'une maladie diplomatique qu'il s'agit ici ? — ROBINEAU émet cette idée, sans pouvoir deviner ce qui obligeait Christine à cesser ce travail de versification de l'ancien Testament. Il se pourrait, en effet, que quelque scrupule de conscience s'opposât à la mise en vers des Livres Saints. Il faudrait, pour pouvoir décider de ce point qui reste obscur, comparer ce passage en prose avec les abrégés d'histoire qui ont pu le fournir. C'est un travail que nous devons abandonner au futur éditeur de *la Mutacion.*

## MUTACION DE FORTUNE

## LIVRE V. — LIVRE VI. — LIVRE VII

LIVRE V. — *Histoire des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, de Thèbes.* Vingt-huit chapitres, trente folios, environ quatre mille cinq cents vers.

A partir de ce cinquième livre, Christine a complètement oublié l'allégorie qui lui servait de point de départ. Du château de Fortune, des peintures qu'elle a vues sur la paroi de la salle merveilleuse du donjon, il ne sera jamais question Il ne s'agit plus, maintenant, que d'un cours d'histoire ancienne qui a tout l'air de s'adresser à des écoliers.

Voici le titre des sixième et septième parties :

LIVRE VI. — *Cy commence la sixième partie, laquelle parle des Amazones, et histoire de Troie abrégée.*

LIVRE VII. — *Histoire des Romains abrégée, d'Alexandre et des princes regnans environ l'aage de la personne qui a compilé ce dit livre.*

Le sixième Livre renferme environ quatre mille vers, vingt-six folios, trente-cinq chapitres. Le septième, quelque quatre mille six cents vers en vingt-cinq chapitres.

Les titres de ces trois derniers livres suffisent pour montrer qu'on est en présence d'une compilation d'histoire, selon le

Digitized by Google

goût du temps. On se souvient que Christine, lorsqu'elle se remit à l'étude, commença par l'histoire :

« *Me pris aux histoires anciennes des commencements du monde, les histoires des Ebrieux, des Assiriens, et des principes des seignouries, procédant de l'une en l'autre, descendant aux Romains des François, des Bretons et autres plusieurs historiographes.* » (Vision, fol. 61 r°).

Déjà, dans l'Epistre d'Othéa, elle avait fait montre de ces connaissances historiques. L'étude des sources de cet ouvrage révèle qu'elle a lu et copié l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. Cette compilation a certainement été beaucoup plus utilisée pour écrire la « *Mutacion* ». On sait qu'elle était extrêmement répandue. Paul MEYER, qui l'a étudiée, dans *la Romania*, en 1885, en indique de nombreux manuscrits et des rédactions sensiblement différentes. (1) Quelle est exactement celle dont Christine s'est inspirée ? — Comme pour ce qui a trait à l'histoire sainte, il faudrait mettre sous les yeux du lecteur le texte entier de Christine pour en discuter. De plus, on voit, par les seuls titres des livres de *la Mutacion*, que l'histoire ancienne est prolongée après César. Christine s'est donc servie aussi des « *Fais des Romains* », à moins qu'elle n'ait utilisé une de ces compilations qui réunissaient l'un et l'autre ouvrage. Il en existait dans la bibliothèque du Louvre. (2) Le plan qu'elle suit dans *la Mutacion* et certains épisodes sur lesquels elle insiste particulièrement font penser à celle qui a comme titre :

---

1. L'important article de Paul MEYER, Romania, tome XIV, p. 1 à 80 a été publié à part (Paris, 1885). Il étudie *les Fais des Romains* et *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, sans prétendre épuiser ce vaste sujet qui, cependant, depuis, n'a fait l'objet d'aucun ouvrage spécial. Il faut noter que Paul MEYER est revenu sur ces mêmes études, dans le tome XV de la Romania. Le tome XXI (p. 18 et ss.) de la même revue contient des « *Notes pour servir a l'histoire de la légende de Troie en Italie et en Espagne* », par H. MOY. L'auteur s'occupe surtout de la compilation italienne de Guido delle Colonne. On peut voir aussi l'Introduction de L. CONSTANS à son édition du *Roman de Thèbes* (S. A. T. F., Paris, 1890) et à son *Roman de Troyes* (1904) et l'ouvrage de P. MEYER : « *Alexandre dans la littérature du Moyen Age* ». Christine connaissait également *le Miroir historial* de Vincent de Beauvais. Elle dit, dans *Les Enseignements à son fils* :

*Si lis Vincent et autres mains,*
*Les fais de Troyes et des Romains.*

2. Voir DELISLE : « *Recherches sur la Librairie de Charles V* », tome II, p. 143 et ss.

Digitized by Google

« *Cy commence les croniques que Orosius compila de la Bible, c'est assavoir tout le Genesi, et puis du roy Ninus, de Feminie et de Thébes, et de Troie la Grant, et de Alexandre de Macédoine toutes les merveilles que il fist en son temps et toute la vie de Julius César et des Rommains et de la grant guerre que ilz eurent encontre la cité et règne de Cartage et contre diverses nations estranges.* » (1)

Il s'agit de ce que Paul MEYER appelle la « *première rédaction* » de l'histoire ancienne. Dans la seconde, du milieu du quatorzième siècle, le récit de la Genèse a été supprimé. Il y a de larges emprunts au *Roman de Troie* de Benoit DE SAINTE-MAURE. Christine aurait-elle eu entre les mains, comme le croit M. CAMPBELL, l'une et l'autre de ces rédactions ? (2) Ou bien a-t-elle renforcé ce que lui donnait la première rédaction sur l'histoire de Troie, par la lecture du *Roman de Troie* rimé ? — Quoi qu'il en soit de ses sources, sa propre compilation est une des nombreuses variantes des romans historiques que le quinzième siècle appréciait. (3) On sourit, maintenant, quand on lit, sur *La Mutacion de Fortune*, des affirmations comme celle-ci :

« *Quoiqu'elle n'ait pas tiré de Tite-Live, de Salluste, de Suétone, et de Valère-Maxime tout le parti possible, elle connaissait ces auteurs, elle les lisait, parfois dans le texte même, et d'autres autour d'elle commençaient à les lire.* » (4)

Non, Christine ne lisait pas les textes, ne coordonnait pas elle-même les faits historiques, comme le croyait encore le biographe cité ci-dessus. Elle n'est pas un historien, elle n'est qu'un rimeur, qui versifie péniblement ce que d'autres ont emprunté à leurs devanciers et ceux-ci à d'autres prédécesseurs. Faire l'histoire de la compilation historique de Chris-

---

1. P. MEYER (op. cit., p. 61 et 62). C'est le ms. de la Bib. Nat. f. fr. 64 qui porte cet incipit.

2. G. CAMPBELL, op. cit. Conclusions.

3. La Chronique Martinienne suit également le même plan, pour la partie d'histoire ancienne. M. P. CHAMPION a donné, dans son introduction à l'interpolation à la Chronique de Jean Le Clerc (p. XLVI à LXI), les titres de chapitres de la Martinienne. Il suffirait de mettre en regard ceux de Christine, dans *la Mutacion*, pour voir que les sources de ces compilations sont identiques.

4. ROBINEAU, op. cit., p. 141.

Digitized by Google

tine n'est pas facile. Si on en pouvait marquer exactement la source, il faudrait, pour retrouver, non pas Tite Live, ni Suétone et Valère-Maxime, mais plutôt, Orose, Darès le Phrygien, l'épitome de Valerius et bien d'autres, remonter à la source de cette source. Ces copies s'engendrent l'une l'autre. On n'a, jusqu'à présent, sur ce sujet, que l'article cité de Paul MEYER et les recherches du même sur Alexandre, dans la littérature du moyen âge. Et Paul MEYER, qui cite, dans ces deux études, la compilation rimée, entre 1416 et 1422, par Jehan DE COURCI, seigneur de Bourg-Achard, connue sous le nom de « *Bouquechardière* », ne paraît pas connaître la compilation antérieure de Christine. (1)

Celle-ci aurait pu l'intéresser au double titre de compilation historique et d'histoire rimée d'Alexandre. Le Livre VII de *la Mutacion* consacre un millier de vers environ au conquérant macédonien. Cette histoire est placée entre celle des Romains et les quelques faits d'histoire contemporaine que rapporte Christine. Le goût de Christine pour les épisodes fabuleux et la preuve qu'elle ne distingue pas très bien le roman de l'histoire apparaissent ici. Elle rapporte, bien entendu, les fables qui couraient sur la naissance mystérieuse d'Alexandre, puis « *comment Alexandre ala aux arbres du Souleil et de la Lune, qui lui dirent le temps de sa mort* », et « *comment Alexandre se fist porter en l'air et puis mectre au fons de la mer* ».

Voici la version que donne Christine de cet Alexandre « aviateur » :

« *Alexandre, le preux et saige,*
« *Par engin fist faire une caige.*
« *Six griffons fist bien atachier*
« *A la cage, puis sanz targier,*

---

1. Jehan de Courci lui-même connaissait-il *la Mutacion* ? On a sur ce rimeur contemporain de Christine, outre l'article de MEYER, celui de A. PIAGET : « *Le Chemin de Vaillance de J. de Courci et l'hiatus des l'e final des polisyllabes aux XIV et XV^e siècles.* » (Romania, tome XV, p. 582). Cet ouvrage, appelé encore *Songe doré*, fut écrit entre 1424 et 1426. L'auteur y raconte sa propre histoire, après nous avoir promené dans des pays allégoriques. Il y a là 40.000 vers, dont Christine ne me paraît pas tout à fait innocente.

Digitized by Google

« *Ens entra. Si ot atachiée,*
« *En une perche qu'elle ne chée*
« *La char crue et la perche tint*
« *Droite en sa main et bien retint,*
« *Les griffons qui cuident ataindre*
« *A la char, volent sanz remaindre.*
« *Toudis hault et tant le monterent*
« *Que toute terre surmonterent,*
« *Si que lui ert vis que le monde*
« *Ne feust fors une boule ronde.*
« *La mer, qui l'environne autour,*
« *Ne lui sembloit fors que le cours*
« *D'un petit ruisselet courant,*
« *Tant lui estoit pou apparant,*
« *Ja se doutoit que la chaleur*
« *Le feist mourir a douleur,*
« *Quant il ot la perche tournée*
« *Contre bas. Adont, retournée*
« *S'est la cage, et il s'en devale*
« *A terre, sanz nulle intervale.*
« *De bon cuer Dieu en remercie.*
« *Sa gent trouva, moult courricie*
« *Et paoureuse et le blasmerent*
« *De l'emprise ceulx qui l'amerent.* »

(fol. 310).

La troisième partie de ce septième livre offre plus d'intérêt, puisqu'il s'agit non de légendes plus ou moins poétiquement rapportées, mais de faits contemporains de Christine. Cependant, ce ne sont encore que quelques notations en vers maladroits sur Louis de Hongrie, Pierre de Chypre, Jeanne de Naples, les deux Visconti, Richard II, les princes espagnols et quelques rois français. La valeur historique de cette partie reste très contestable. Sur les drames sombres qui se jouèrent alors, dans les cours de Naples, d'Espagne ou d'Angleterre, les vers de Christine ne jettent pas une grande lumière. Il est évident qu'elle ne peut connaître les « dessous » de toutes ces affaires, qu'elle rapporte les « on dit » de la cour de France et même avec une certaine circonspection. Elle plaint Richard II et Pierre de Chypre, mais n'accable pas Bernard Visconti, Jeanne de Naples ou Louis de Hongrie.

Digitized by Google

Sur les rois français, son jugement ici n'est pas mieux appuyé.

« *En mon temps, vi II roys en France* », dit-elle. En fait, elle parle de trois : *Le roi, Jean II.*

« *Sage prince et de bon affaire*
*Estoit et moult chevalereux.* » (fol. 313).

Charles V, sur lequel elle ne dit que quelques mots insignifiants ; enfin, Charles VI :

« *Couronnez de gloire hautaine*
« *En aage de XII ans, je vi*
« *Et moult eust été affermi*
« *Prince, en toute grace sanz doubte,*
« *Se Fortune, qui n'y voit goutte,*
« *Ne l'eust grevé de maladie.* »

Malgré cette cruelle injure de Fortune, Christine termine en optimiste :

« *Mais, non obstant, quoy que nul die,*
« *Dieu mercis, oncques plus en paix*
« *Le regne ne fu oncques mais.* »

Ce long, trop long « *Livre de la Mutacion de Fortune* », si mal écrit que c'est faire tort à l'auteur de le citer, dut être, cependant, assez apprécié par les princes et les hommes d'études contemporains. Il valut à Christine la commande des « *Fais et bonnes meurs de Charles V* », et lorsqu'il eut paru, Eustache DESCHAMPS la proclama : « *Seule en ses faits ou royaume de France* ».

Ces vingt-cinq mille octosyllabes ne valent absolument rien, pour nous, c'est entendu, mais cette fastidieuse compilation indique de vastes lectures. Les inspirateurs en sont légion, tant ceux qui ont suggéré le cadre que ceux qui ont aidé à le remplir. J'ai essayé de signaler ces derniers au passage, dans cette trop brève analyse. Pour être complet sur ce point, il faudrait, — je le répète, — pouvoir discuter le texte, ligne par ligne. On a vu, cependant, tout ce que la *Mutacion* doit à *Ovide des Métamorphoses*, pour le début, au *Roman de la Rose*, pour la description du château de Fortune et les critiques des favoris de Fortune. Ce qu'elle doit, surtout, à une ou plusieurs compilations historiques, et peut-être à certains romans historiques : de Thèbes, d'Alexandre et de Troie.

Digitized by Google

Christine a dû avoir ces œuvres entre les mains. Elle les a aimées. Il est bien difficile de marquer au juste ce qu'elle leur a emprunté. Elle a dû utiliser un manuel assez résumé des Sept Arts, pour en donner la classification. (1) Pour les faits contemporains, elle ne paraît pas s'être mise en frais de recherches. Les « on dit » et les chroniques rimées qu'elle avait pu lire, ainsi que sa propre expérience, ont pu lui suffire.

Quant au cadre, la métamorphose qu'elle-même a subie lui est donnée par Ovide, l'allégorie du Château de Fortune et de son pouvoir est un lieu commun de la littérature, depuis plusieurs siècles. (2) Christine elle-même parle des méfaits de Fortune, dès ses premières ballades. D'après le *Chemin de Long Estude*, elle a parcouru rapidement le royaume céleste de la « *descordable fortune* ». Ici, elle ne se plaint qu'à demi :

« *Tant m'est fortune apportant*
*De ses faits que matière ay*
*D'en parler. Si ne tairay*
*Bien ou mal que sache dire,*
*Tout y ait il à redire,*
*Ce que de son fait compris*
*Ou temps que ses tours apris*
*Par divers cas qui m'avint*
*Par elle, par quoy devint*
*Mon sens plus subtil assez*
*Qu'esté n'ot ès temps passez.*
*S'aucun ne sceut, ne sceusse*
*De son fait, tant m'aperceusse*
*Pour ce à bon droit on raisonne*
*Qu'à aucune chose est bonne*
*Maleurté, aucune foys,*
*Car elle apprent à la foys.* »

(Livre I, fol. 160-161).

Non seulement, Fortune a modifié la vie et la mentalité de

1. Sur cette classification, voir ci-dessous ch. X : « *Ce que Christine enseigne* ».

2. C'est bien certainement à la diffusion du *De Consolatione* de Boèce, qu'il faut en marquer le point de départ. Mais, il y a au temps de Pétrarque et grâce à lui, un regain de faveur, non pour la figure allégorique de Fortune, mais pour l'étude des moyens à prendre afin de lutter contre elle. Voir son « *De remediis utriusque fortunae* » imité du « *De Remediis fortuitorum* », attribué à Sénèque.

Digitized by Google

Christine, mais elle règle le sort de ces peuples dont l'histoire nous est contée, dans les trois derniers livres de *la Mutacion*. Le titre de l'ouvrage et le ton général nous avertissent qu'il n'est pas un simple exposé des faits. Christine vise à prouver le pouvoir de la capricieuse déesse. Plus tard, elle recourra encore à cette vieille métaphore. Mais, dans la *Vision*, elle confessera qu'elle a trop cru à la force aveugle du destin, pas assez au libre arbitre humain. C'est précisément de ces milliers de vers employés, dans *la Mutacion*, à prouver le pouvoir suréminent de Fortune qu'elle voudra faire une sorte d'amende honorable à Raison, fille de Dieu. Cette Raison, fille de Dieu, plus que cela, Esprit même de Dieu, paraît ici vaincue sur terre par Fortune. Christine fait, dans *la Mutacion*, une sorte de « *Discours sur l'histoire universelle* », mais avec une idée directrice diamétralement opposée à celle de Bossuet. Ce n'est pas la Providence qui conduit tout, c'est le hasard, c'est Fortune.

Si le Dante a inspiré le voyage entrepris, dans le *Chemin de Long Estude*, Christine ne s'est guère souvenue de lui en écrivant *la Mutacion*. (1) Il est vrai que le septième chant de l'*Inferno* célèbre la Fortune, créature céleste, impassible et joyeuse. Cette Fortune, fille de Dieu, est aussi attirante qu'est repoussante la grotesque figure à deux visages, dont l'un des pieds plonge dans l'eau et l'autre dans le feu, présentée par Christine. Celle-ci se rapproche, jusqu'à lui ressembler, de la Fortune du Roman de Fauvel, de Jehan de Meung et de Machaut. Mais, peut-être qu'autant qu'à ces modèles français elle doit des traits à la Fortune du *De Casibus virorum illustrium* de Boccace. Devant le poète assis à sa table de travail, les hommes illustres et malheureux, depuis Adam jusqu'aux vaincus de Poitiers, défilaient tour à tour. Fortune, qui les a tous élevés au pinacle, puis précipités dans la vallée de tribulation, est décrite au sixième Livre et dialogue avec Boccace. (2) Christine aurait-elle lu, avant la composition de la

1. Contrairement à ce que croit M. Farinelli : « *Dante e la Francia* », t. I, p. 173 à 180.

2. Christine ne nomme pas Boccace et ne le cite jamais dans *la Mutacion*, mais, dans *Le Livre de la Paix* (fol. 125), elle rapporte une phrase de « *Boccace des hommes illustres* », contre la paresse. Bien souvent, elle cite des auteurs qu'elle n'a pas lus, mais il s'agit d'auteurs classiques, dont elle trouve des citations toutes prêtes. Il ne peut en être de même pour Boccace.

Digitized by Google

*Mutacion de Fortune*, cet ouvrage de son compatriote qui devait, quelque trente ans plus tard, suggérer à Georges CHASTELLAIN son fameux « *Temple de Boccace* » ? (1) — La lecture de la *Mutacion* ne le prouve pas, mais en paraît un indice. Christine aurait remplacé les quatre-vingts biographies du *De Casibus* par cette histoire ancienne qu'elle considérait comme de nature à plaire à ses lecteurs. Nous ne pouvons l'affirmer. Mais, ce qui est bien certain, c'est que la *Mutacion de Fortune* eut des lecteurs. (2) Ces vingt-cinq mille vers, loin d'effrayer, donnaient la plus haute idée de la clergie du compilateur. Les acheteurs consentaient à payer le prix fort pour un ouvrage dans lequel ils trouvaient réunies les connaissances historiques et scientifiques du temps, agrémentées de ces considérations et même de ces satires morales dont ils étaient si friands. C'est le temps où une bibliothèque pouvait se composer d'une douzaine de livres. Il fallait que chacun de ces livres pût être lu et relu, durant toute une vie. Christine avait besoin de ces acheteurs et cherchait à les satisfaire. La « *Mutacion de Fortune* » est l'œuvre d'un vulgarisateur consciencieux, appliqué, qui a beaucoup de lectures, beaucoup d'habileté et fort peu de goût.

---

Elle en avait le texte entre les mains, vers 1413. Rien ne s'oppose à ce qu'elle l'ait connu plus tôt.

1. Œuvres de Chastellain, éditées par Kervyn de Letthenhove, tome I.

2. On trouve cet ouvrage dans les librairies de Berry (Bib. Nat. f. fr. 603) et de Bourgogne (Bruxelles, Bib. Royale n° 9508). Le 604 de la Nationale le contient. L'Arsenal en possède un exemplaire n° 3172. On en trouve un en Hollande. La Haye, Bibliothèque Royale (ms. de Berry). Le n° 25430 de la Bibliothèque Nationale contient les quatre derniers livres de *la Mutacion*. Le premier tome de l'ouvrage manque. Il s'agit d'une copie tardive de l'œuvre de Christine. L'écriture est d'environ 1.500. L'exemplaire est en papier, de petit format, et porte sur la première page : « *a la bibliothèque de l'Esglise de Paris* L. 2 ». C'est l'ancien 261, du fonds de Notre-Dame.



Digitized by Google

## CHAPITRE VII

### Les Dits allégoriques de Christine : L'Avision. 1405

Première partie : Christine converse avec la France sur son histoire et les malheurs des temps. Seconde partie : Dame Opinion « araisonne » Christine. Tentative de traduction de la Métaphysique d'Aristote. Troisième partie : Christine s'entretient avec Philosophie. Imitation du De Consolatione de Boèce. Autobiographie.

En même temps, sans doute, que le *Livre des Trois Vertus*, en tout cas, dans le cours de l'année 1405 et avant Pâques 1406, Christine écrit sa Vision. (1) Ici, le savant maître reparaît et, chose curieuse, sans que la silhouette féminine de l'auteur cesse de traverser ces pages de littérature allégorique et didactique. En prose, cette fois, Christine tente d'écrire un poème philosophique. Il faut bien avouer que l'entreprise était audacieuse et que la réussite en est fort discutable, mais ce qui est indéniable, c'est la belle ardeur de Christine pour s'engager dans ce sentier peu exploré. (2)

L'*Avision-Christine* est le dernier, à notre connaissance, des dittiés allégoriques de l'auteur ; (3) c'en est le plus remar-

---

1. « *En ce present an de grace* 1405 ». Vision fol. 62 r°. Sur les manuscrits de cet ouvrage, voir ci-dessus Introduction.

2. M. Farinelli qui, dans son intéressant ouvrage : « *Dante e la Francia* », a parlé assez longuement de *l'Avision-Christine*, sans toutefois l'avoir lue, en fait une imitation de la *Divine Comédie*, qu'elle ne rappelle que d'assez loin. « *Nella visione* dit-il, *riecheggia debolmente ancora la visione dantesca d'oltretombe. Descrive il sogno ch'ella finge aver fatto compiuta ormai la mottié du chemin de mon pelerinage. Vorebbe riprodurre anch'essa sotto il velo dell'allegoria, un'imagine perfetta del mondo.* » A. Farinelli, op. cit., p. 181.

3. Il est possible que quelques ouvrages de Christine ne soient pas parvenus jusqu'à nous. Mlle Solente a retrouvé la mention d'une « *Avision du Coq* », parue avant le carême de 1413. Voir « *Introduction historique du Livre des fais et bonnes meurs* ».

Digitized by Google

quable, comme aussi le plus intéressant pour sa biographie. Plus d'une fois, auparavant, Christine s'est mise en scène, dans le prologue de ses « *dits amoureux* », dans celui du *Chemin de Long Estude*, plus longuement encore, dans la *Mutacion de Fortune*. (1) Jamais, cependant, elle n'a osé paraître comme le sujet de son ouvrage. Elle le fait seulement dans son *Avision-Christine*.

L'indication du plan donnée par les manuscrits ne laisse pas même deviner toute la place qu'elle y tient. Voici cette « *table des rebriches* » :

« *L'Avision-Christine est partie en III parties.*

*La premiere partie parle de l'Image du monde et des merveilles qu'elle y vit.*

*La deuxième partie parle de Dame Opinion et de son Ombre.*

*La tierce partie parle de Confort de Philosophie.* » (2)

Il y a plus et mieux en réalité. Dans chacune des trois parties, dans chacun des trois univers que Christine parcourt, — monde sensible, monde intelligible, monde surnaturel, — elle est le personnage principal, chaque fois accompagnée et instruite par une femme, qui est la reine de cet univers dans lequel elle évolue. Les titres des parties donnent les noms de la seconde, Dame Opinion, et de la troisième, Dame Philosophie, ils ne donnent pas celui de la première, la Dame couronnée, qui est la France. (3)

## AVISION-CHRISTINE

### *Première partie.*

« *Ja passé avoie la moitié du chemin de mon pelerinage,*

1. A l'imitation de Machaut dans *le Dit de Poissy*, *le Debat de II Amans*, *le Dit de la Rose*, le poète, Christine, est en scène « *Chemin de Long Estude* », vers 62 à 169, retour sur sa vie passée, louanges et regrets de son mari.

*Mutacion de Fortune*, tout le Livre I, 14 chapitres.

2. Ms. B. N. f. fr. 1176, sur la page de garde, avant folio 1,

3. « *Nel suo fantastico viaggio di esplorazione è soccorsa da una « maistrece dame » che le manifesta la Visione e le spiega il perchè delle cose. Stanca del percorso cammino, giunge in tenebrose contrade al limitar d'una valle, quivi scorge a lei dacanto una vecchia « laide et terrible ». Piena di sgomento, Cristina si stringe alla guida : Chi è mai costei ?* », etc. A. Farinelli, op. cit., p. 181. L'auteur de ces lignes a-t-il pris la Dame couronnée, la France, pour le guide de Christine analogue au Virgile de *la Divine Comédie ?*

Digitized by Google

*comme un jour me trouvasse, par la longue voie lassée et desireuse de hebarge, et comme je n'y fusse parvenue, par appetit de repos, la refeccion neccessaire a vie humaine prise et receue, dites graces et me recommandant a l'acteur de toutes choses, entray en lit de repos. Et comme tost apres, mes sens liez par la pesanteur du somme, me survenist merveilleuse avision en signe d'estrange presage.* » (1)

Son esprit laisse, alors, son corps. Il est transporté « *par divers vents,* (2) *en une contrée tenebreuse, en laquelle terminoit un val flottant sur diverses eaus. La m'aparoit l'estature d'un homme de belle fourme, mais de grandeur inextimable. Ses pieds marchoient sus les abimes, son ventre environnoit toute la terre. Eslevée face et sanguine avoit. Au coïn de son chief, d'innombrables estoiles reverberoient leur clarté jusques aux entrailles de son corps* » (fol. 1 r°).

Cette figure portait inscrit, sur son front, le mot *Chaoz.* On ne sait si Christine n'aurait pas confondu Chaos et *Cosmos,* puisqu'elle ajoute :

« *En ceste statue n'avoit riens de diffourme, excepté que parfois, faisoit chiere triste et adoulée et plourable, tout ainsi comme homme qui par diverses parties de son corps sent et seuffre diverses passions et douleurs pour laquelle chose, jectoit grans plains a Dieu et lamentacions par divers cris* » (fol. 1 r°).

Cette bizarre apparition rappelle à la fois, celle de l'Eglise, dans l'Apocalypse, et celle de la Philosophie, dans le « *De*

---

1. Vision fol. 1 r°. Christine s'est évidemment souvenue du premier vers de l'Inferno : « *Nel mezzo del cammin di nostra vita* ». On trouve d'autres réminiscences du Dante, dans l'ouvrage, mais très mêlées à d'autres souvenirs. Christine ajoute à ce début : « *Tout ne soit mie Nabuchodonozor, Scipion, ne Joseph, ne sont point veez les secrez du tres hault aux bons simples* ». Elle fait allusion aux trois songes fameux, le premier et le dernier empruntés à la Bible, le second à Cicéron, tous trois classiques, peut-on dire, au Moyen Age. Les mêmes sont rappelés au début du « *Songe du Vergier* ».

2. Vision fol. 1 r°. Analogue au début de *la Vision* de Gerson contre le *Roman de la Rose* : « *Par ung matin, nagueres en mon veillant, me fut aviz que mon cuer ysnel s'envola, moyennans les plumes et les èles de diverses pensées, d'un lieu en autre jusqu'à la cour saincte de Crestienté, telle comme estre souloit* ». « *Le Traicté Maistre Jehan Gerson contre le Roumant de la Rose* ». Romania, tome XLV, pp. 29-30.

Digitized by Google

*Consolatione Philosophiae* » de Boèce. (1) Christine connaissait l'un et l'autre. Mais, ni l'un ni l'autre ne lui donnait la « *figure* » qu'elle place à côté de l'Image du Monde et qui lui fabrique les « *formes* » dont « *ledit image* » se repaît. Cette figure, Dame Nature évidemment, paraît bien venir du « *Roman de la Rose* », à moins qu'elle ne soit empruntée directement au « *Polycratique* » de Jean DE SALISBURY. (2)

Christine elle-même, sortie du moule de Nature, se voit « *transgloutie ou corps du dit ymage* ». Ensuite, « *marchant par sus les entrailles du dit ymage, traversant estranges contrées, Alpes haultaines, landes sauvages, forès parfondes et bruyans rivières* », elle est transportée, « *de lieu en autre* », où elle doit apprendre un langage différent de celui de ses parents. Bientôt, elle désira avoir l'accointance d'une dame portant couronne. Cette dame fut si fort charmée de connaître Christine qu'elle la nomma « *philographe de ses aventures* ». « *Et volt que par moy,* ajoute-t-elle, *oroysons et chansons en fussent faites* » (fol. 3, v°).

Dès le troisième folio de l'ouvrage, c'en est fini de la description du monde dont le titre nous menaçait. Les vingt folios suivants de la première partie seront remplis par la

---

1. « *Et signum apparuit, in coelo. Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. Et in utero habens, clamabat parturiens et cruciabatur ut pariat* ». Apoc. B. Joannis Caput XII, v. 1 et 2. Une curieuse amplification de ce passage, de laquelle l'image vue par Christine semble se rapprocher, est donnée par sainte Hildegarde, fondatrice du monastère de Rupertsberg (1098-1179) surnommée la Sybille du Rhin « *Après cela, je vis comme une image de femme aux dimensions semblables à celles d'une immense cité... Elle n'avait ni jambes, ni pieds... Sur sa poitrine, on voyait comme une aurore étincelant d'un rouge vif et j'entendis des musiques variées chanter en son honneur le cantique de l'aurore rutilante... Et cette image déploya sa plendeur et dit : Je dois concevoir et enfanter. Et aussitôt accourent, comme un éclair, une multitude d'anges préparant en elle des places pour les humains dont la venue allait la perfectionner...* ». Cité et traduit par M. POURRAT : « *La Spiritualité chrétienne au Moyen Age* ». Paris, 2e édit., 1918, d'après Migne : *Patrologie latine,* tome CXCXVII, p. 453.

« *Nam nunc quidem ad communem sese hominum mensurum cohibebat, nunc vero pulsare cælum summi verticis cacumine videbatur, quae cum altius caput extulisset, ipsum etiam caelum penetrabat respicientiumque hominum frustrabatur intuitum* », dit Boèce de la Philosophie qui lui apparaît (*De Consolatione Philosophiae,* Livre I, Prose I).

2. *Polycraticus* Patrologie latine de Migne, tome CXCXIX et C. J. Webb, 2 vol., Oxford, 1909. Source importante pour Christine et ses contemporains, notamment DESCHAMPS. Voir sur ce sujet, l'étude sur les sources de DESCHAMPS, par son éditeur G. Raynaud, tome X de l'édition des Anciens Textes.

Digitized by Google

« *Complainte de la Dame couronnée* » que Christine s'est chargée de noter, autrement dit, par une histoire de France faite à très larges traits et allégorisée. (1) D'abord, la Dame couronnée « *devise de son commencement :*

« *Une vergette issue de la cosme du susdit arbre d'or, laquelle ilz planterent en haut vergier, en terre fructueuse; ycelle parerent tant que de la beauté d'elle, je pris mon nom et fus appellée Libera* » (fol. 4 v°).

Voilà l'inévitable rappel de l'origine troyenne. Le « *susdit arbre d'or* » est le rameau romain d'une plante « *issue de Troye* ». La plante française n'est pas pour Christine la « *mala pianta* » de son maître Le Dante. (2) C'est, comme elle l'avait déjà dit, dans « *Le Livre des fais et bonnes meurs* », « *un arbre solennel, le plus hault et notable du monde* ».

Poursuivant l'allégorie de la plante en même temps que celle de la Dame couronnée, Christine est, dans toute cette partie, plus ou moins intelligible, et, sans doute, volontairement.

Elle arrive assez rapidement à cet excellent gouverneur de la Dame, « *filz de dame Sapience, qui a nettoyé tout le pourpris françois* ». (3) Après lui, « *petits papillons dorés et gracieux et de grant beauté,* dit la Dame, *s'oserent vanter d'estre gardeurs de moy et de mes manoirs et firent leurs assemblées...* » Ils furent écartés du verger par « *II nobles oyseaulx de proie* ». Louis d'Orléans et Philippe de Bourgogne. Mais, l'un d'eux, planant encore, s'abaisse et meurt.

« *O dieux ! quel dommage,* s'écrie la France, *de tant noble oysel, affaitié en toutes bonnes coustumes, fier et hardy en son vol, doulx en appel, vif et plaisant en regart, et qui sans faille eut deffendu toutes mes flaches et rivieres de tous oy-*

---

1. *La Complainte de la Dame couronnée* va du folio 4 r° au folio 23 v°. La France y parle surtout de son origine troyenne et des deux rois Charles : Charlemagne et Charles V. La source de Christine doit être celle qu'elle a utilisée précédemment pour la « *Mutacion de Fortune* » et « *le Livre des fais et bonnes meurs* ».

2. Dante Purgatoire : ch. VII, v. 127-130. Inferno : ch. XXIX, v. 123.

3. Il s'agit évidemment de Charles V « La dame parle des bons et des mauvais gouverneurs qu'elle ot. » (6 v°). Ces gouverneurs sont en même temps des jardiniers,. L'allégorie de la plante et de la dame sont employées parallélement par Christine. Il est à propos de remarquer que l'allégorie du verger est celle du fameux Songe du verger et qu'elle sera reprise en 1413 par Eustache de Pavilly (voir ci-dessus 1re partie, Ch. VI, p. 158).

Digitized by Google

*seaulx rappineulx et de mal erre. Or fu de moy plain et plourez grandement, comme perte singuliere, lequel dommage ne m'est faillis ains renouvellé par chascun jour, par griefves poinctures* » (fol. 8 v°).

La Dame couronnée ne fait plus de l'histoire ancienne. Elle s'étend longuement sur ses malheurs présents :

« *Or se plaint la Dame de ses enfants* » (fol. 9 v°). (1)

Ils se font la guerre entre eux et ils maltraitent leur mère. Sa face est encore belle, mais son corps, qu'elle découvre à Christine, est couvert de plaies. Ils ont maltraité de même les Vertus, compagnes habituelles et chéries, pour « *mettre en leur lieu, paillardes femmes et diffamées* ».

« *Ainsi comme je regardoie ycestes choses, me dit la dame: La vois-tu, la vois-tu la deshoneste qui ma gent me honnist, ceulx de ma deffence endort, plusieurs de mon palais dont auques est maistresse, met a honte. Or, te dis que c'est Dame Fraude, Dame Fraude que Dieu confonde ! Adont, hault m'escriay : Ha ! desloyal ennemie de Vérité, qui cy t'a menée ? Ne te vi pas, en fourme d'orible serpent, a longue queue, jadis, le très sage pouète, Dant de Florence, sus le palus d'enfer. quant la le convoya Virgille, si comme en son livre recite, et tu es cy faillie ! Mieulx t'advisit accompagner Proserpine et Thesyphone, Alecto et Megera, deesses de rage infernale qu'estre establi a ceste court.* » (2)

---

1. Christine connaissait, sans doute, les ballades de DESCHAMPS, dans lesquelles il représente la France meurtrie, notamment la ballade 215, tome II, p. 93.

« *La France, jadis, puissant royne*
*Errant sans sentier et sans voye*
*En habit de povre meschine,*
*Toute couverte de ruine*
*Noire de cops et de battures,*
*Cryant le murdre et la famine,*
*Jettée aux males aventures...* »

Ici, Christine est au-dessus de DESCHAMPS. La France lui parle comme à une amie ; elle hésite à découvrir ses plaies, Christine les considère et pleure avec elle. Plus d'un poète, après elle, reprendra cette image, entre autres, Ronsard, dans son « *Discours à Catherine de Médicis sur les malheurs du temps* », disant de la France :

« *Que ses propres enfants l'ont prise et devestue*
*Et jusques a la mort, vilainement battue* ».

2. Fol. 11 v°. Cette allusion à l'Inferno n'indique pas une lecture très attentive ni très compréhensive du Dante. M. Farinelli veut y voir un passage inspiré par l'apparition de la Syrène au XIX[e] chant du Purgatoire (*Dante e la Francia*, t. I, p. 181. Rien n'est moins prouvé. Cette dame « *vieille et*

Digitized by Google

Aux trois vertus emprisonnées, Christine veut opposer trois vices déchaînés, comme dans le Combat des Vices et des Vertus. (1) Mais, la troisième femme odieuse qu'elle nous montre régnant à la cour de France a tous les traits de la Convoitise de Guillaume DE LORRIS. (2)

Christine va, avec la Dame couronnée, « *en une grande chambre, toute plaine de coffres serrez, en laquelle vi une dame vielle, palle, rechignée, maigre et séche et de très laide estature. Mais, sur toutes riens, m'esmerveilla la façon de ses mains qui grandes estoient a desmesure et si fortes que ce qu'elle tenoit, nul ne le peust avoir, n'esrachier, fors a grant peine* ». Ses ongles, crochus comme ceux d'un griffon, sont tout ensanglantés.

Un vent de perdition court par toute la terre. Il souffle, surtout, sur les sommets, c'est-à-dire que les grands sont les plus dangereusement atteints. Une « *détestable contagieuse maladie* » est propagée par ce vent porteur de miasmes épidémiques. Les malades sont tout enflés d'orgueil.

« *Les enflés devant diz sont de gros courage et dedaing, non seulement contre les creatures, mais aussi contre Dieu et son église* » (fol. 16 v°).

Mais, la France sait bien que si « *yceulx enflés, la force de leur poissance par toutes terres estendent, pour laquel force partout sont redoubtez et craints* », comme au temps de Nabuchodonosor et du prophète Daniel, et selon la prophétie de la Vierge, ils seront renversés. (3)

---

*pale* » vient plus sûrement du jardin de Guillaume de Lorris que du Purgatoire du Dante. Christine se souvient vaguement qu'elle a vu *les Furies dans l'Enfer*, — non dans le Purgatoire, — mais elle a l'esprit plus rempli des textes français auxquels s'ajoutent les peintures et sculptures contemporaines, que de *la Divine Comédie*.

1. Voir *Combat des vices et des vertus* du Roman de FAUVEL.

2. Certainement le début du « *Roman de la Rose* » a été utilisé largement par Christine, pour la « *Vision* », comme pour la « *Mutacion* ».

3. Christine s'attache à expliquer, en l'appliquant à la France, le songe de Nabuchodonozor rapporté au chapitre IV du Livre de Daniel. On sait que le prophète tire de ce songe l'annonce de la folie de Nabuchodonozor, réduit à vivre parmi les animaux en punition de son orgueil, puis la restitution à ce roi, après sa conversion, de son royaume et de ses facultés. « *In ipso tempore sensus meus reversus est ad me et ad honorem regni mei decoremque pervenit...* etc. ». Daniel, ch. IV, verset 33. La prophétie de la

Digitized by Google

Longuement, Christine rapporte les « *piteuses paroles de la Dame couronnée et les recors de la Sainte Escripture* ». (1) On dirait qu'elle est obsédée, accablée par la vue du mal moral qui s'étend, transie d'épouvante à l'idée du mal physique qui en sera la nécessaire rançon. « *La France a le baton sur le chief* », dit-elle. (2) Et non seulement la France est coupable, mais tout chrétienté est pervertie, dans son chef et dans ses membres. (3) L'avarice a mis la division, le schisme dans l'Eglise de Dieu.

« *Certes, s'elle n'estoit, ne conviendroit pas II papes, mais à peine ung le voudroit estre.* »

L'avarice a corrompu l'Eglise, la luxure, la chevalerie, la fraude, ceux de la Fleur de lis.

« *Quand je vois la hideuse, voilée de malice, paistre les mauvais et ceulx de sa sorte et destruire les simples,* dit la France, *qu'en puis-je dire, fors cryer a Dieu car les souverains de mes ordonnances sont ses aliez* » (Vision, fol. 14 et 15).

L'accusation est directe.

La France soupire lamentablement. Christine lui demande de cesser de pleurer pour dire ce que sera le réconfort apporté par l'accomplissement de la prophétie de Samson, prophétie à laquelle elle venait de faire allusion.

Il viendra, explique la Dame couronnée, « *un de mes filz, cler comme le souleil fort, car le souleil de justice en lui abitera. Il fera comme Samson, il prendra les renars et queue a queue les accouplera et entre eulx mettra brandons de feu.* » (4)

Christine se garde de développer le sens de cette allégorie

---

Vierge est au verset VII du Magnificat : « *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* ».

1. Titre d'un chapitre, fol. 17 r°.

2. Vision, fol. 21 r°.

3. Formule habituelle de ceux qui réclamaient aux conciles la réforme de l'Eglise.

4. Fol. 15 r°. « *Cepit trecentas vulpes, caudasque earum junxit ad caudas et faces ligavit in medio, quas igne succedens, dimisit, ut huc illucque, discurrerent, quae statim perrexerunt in segetes Philistorum* ». Livre des Juges, ch. XV, v. 4 et 5.

Digitized by Google

prophétique. Son maître, le Dante, n'avait pas davantage précisé ce que serait le « *veltro* », le lévrier qui devait mettre en fuite les trois bêtes symboliques de la forêt du péché. (1) Mais on sait assez que, par les renards accouplés queue à queue, elle entendait les Anglais, les Anglais « *coués* », comme on disait alors. (2) Quant à ce sauveur que la France attend, elle n'est pas seule à en parler. FROISSART et DESCHAMPS, entre autres, et plus encore le mystérieux Télesphore, témoignent de l'attente et de l'espérance des contemporains. (3)

Cette France coupable et, surtout, malheureuse, Christine ne cessera de la servir. C'est ce qu'elle promet en mettant ces dernières paroles dans la bouche de la Dame couronnée :

« *Je te mercy, ma bien aimée, en fin de mes paroles, de ta loyale amour et compaignie, laquelle te prie que ne me faille jusques a la fin, non obstant que d'alieurs tu soyes requise et que, de moy et des miens, tu ayes petis emolumens. Mais ton bon courage ne vueille delaissier la nourriture de son enfance et demeure constante avec moy ou gracieux labour de tes dictiez, duquel mains plaisirs ancore feras a moy et a mes enfans* » (fol. 24 r°).

## AVISION-CHRISTINE

### *Deuxième partie.*

La seconde partie, « *De Dame Opinion et de son Ombre* », est reliée à la première uniquement par le personnage de Christine, car il n'y a aucun rapport entre les malheurs de la France et la traduction des premiers chapitres de la Métaphysique d'Aristote qui va nous être offerte.

« *Après ces choses,* commence Christine, *me sembloit que*

---

1. Inferno, ch. I, vers 101 à 105.

2. La plupart des chansons populaires de cette époque rappellent ce qualificatif et cette plaisanterie. Voir par exemple celle sur Jeanne d'Arc, retrouvée par P. MEYER aux Archives de Grenoble :

*Arriere, Anglois couez arriere...* » (Romania, tome XXI).

Et plusieurs de celles du manuscrit de Bayeux, récemment éditées par M. Gérold : *Le manuscrit de Bayeux*, thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres. Strasbourg, 1921.

3. Voir sur ces prophéties ci-dessus 1re partie, Ch. VII, p. 198, note 1.

Digitized by Google

*desireuse de plus avant enquerre, aloye traçant par la cité d'Athènes, tant que je m'embatoye parmi les estudes* » (fol 25 r°).

La cité d'Athènes, c'est Paris, seconde Athènes, pour les lettrés, depuis déjà plusieurs siècles. Les *estudes*, c'est le quartier des Ecoles. Voyant Christine « *s'embattre* » de ce côté, on peut espérer connaître par elle la physionomie de notre vieille Sorbonne. Cet espoir est vite déçu. C'est en rêve que Christine a vu ce qu'elle rapporte. Il n'importe pas que ce rêve présente les contours de la réalité visuelle. Il importe qu'il ait une signification intellectuelle. Dans cette seconde partie, l'auteur veut nous entretenir de choses « *espirituelles* », nous introduire dans le monde intelligible, au delà du monde sensible. Les clercs qui peuplent le Quartier latin ne fixent pas ses regards. Elle les porte plus haut.

« *Car enhaulsant mes yeulx, avisay, volant entre yceulx, une grant ombre feminine sanz corps, si comme chose espirituelle de trop estrange nature. Et qu'elle fut merveilleuse l'experience prouvoit, car ceste chose veoie estre un seule ombre, mais de cent mille milions d'ombres innombrables, les unes grandes, les autres mendres, autres plus petites de soy, elle faisoit. Puis, s'assembloient les parties d'ombres, comme par grans tourbes, si que font nuées ou ciel ou oyseles volans par tas ensemble. Mais, plus y en avoit que oncques oyseaulx ne volerent* » (fol. 25 r°).

Ces ombres sont de toutes couleurs : blanches, vermeilles, yndes, feu. Elles diffèrent de couleurs et aussi de formes. Cependant, elles n'ont pas de contours réels, palpables. Visibles seulement pour l'intellect, elles sont évidemment l'image de la forme qui est substrat de la matière, dans la doctrine d'Aristote.

« *Car, il n'est corps de creature humaine, ne d'estrange beste, oysele, monstre de mer, serpent, ne chose que Dieu formast onques, des plus haultes choses celestielles et de tout quanque pensée peut presenter a la fantaisie, dont là n'y eust la fourme. Or y en avoie tant d'estranges qu'il n'est cuer qui le peust penser, mais fourmes de geans, serpents, orribles bestes, ne choses mortelle, tant me espouenterent, comme firent les orribles noms deffigurez, monstres d'enfer de laquelle remembrance encore suis toute espaourée* » (fol. 25 v°).

Que veut-elle dire ? Est-ce bien un monde des Idées, non

Digitized by Google

seulement des « Universaux », mais « *de tout quanque pensée peut presenter a la fantasie* » qu'elle prétend décrire ? Faut-il voir là une profession de foi réaliste et d'un réalisme absolu, plus près de celui de Platon que de celui de l'Ecole ? Ou bien, Christine a-t-elle uniquement cherché à allégoriser, à rendre sensible le pouvoir de l'opinion et surtout l'infinie variété des opinions, — ce pouvoir d'Opinion, plus considérable que celui de Fortune, — cette lutte entre les opinions diverses, particulièrement intéressante dans le monde des clercs ? J'incline beaucoup vers cette seconde hypothèse.

Son explication de la multiplicité et de la diversité des ombres est ingénieuse. Elles sont de diverses couleurs, selon les diverses disciplines scientifiques, blanches pour la musique, vermeilles pour la géométrie, dorées pour la théologie, cristallines pour la philosophie. Elles sont, selon chaque concept, et pour chaque clerc, différentes de figures.

Ces différentes Ombres, filles d'une seule grande Ombre, — certaines monstrueuses et dirait-on méchantes, et dangereuses, — sont causes de leurs « *descors et debas* », disputes si violentes qu'ils en viennent parfois « *de verbis ad verbera* » (fol. 26 r°).

Evidemment, Christine voit dans *l'Opinion* le premier degré fort imparfait, de la connaissance. Elle l'oppose à la certitude : « *Es sages hommes, je suis plus certaine et plus vraye et ès anciens de longue experience et pour ce, a bonne cause sont appellez ès consaulx des ordenances pollitiques. ...Et en homme qui souvent me change, est signe de pou constant et legier courage. Je ne suis nulle fois certaine, car ce certaineté y avoit, je ne seroie mie. Je dis souvent vérité mais je la dis par couleur et informacion d'autre chose. Et là gist en l'homme le sain jugement.* » (fol. 28 r°) Plus loin : « *Car n'est homme si sage qui en soi ne m'ait diversement, la cause si est que ma mère ignorence ne laisse ou vaissel du corps, pour sa groisseur, l'ame du tout ouvrer selon la soubtilité. Et pour ce convient que moi qui composée suis de la nature de l'âme, en tant que je suis speculative et de la nature du corps, en tant que je suis ignorent, soie et abite ou cuer de creature humaine, mais ès intelligences qui franchement voient vérité et ont cognoissance des proprietez de toutes choses, je ne suis ne n'abite nulle part, se ignorence et entendement ne sont ensemble.* » (fol. 28. r°, 29 v°)

Digitized by Google

Ici Christine est thomiste. (1)

Mais, voici que la grande Ombre, formée de toutes les ombres, s'adresse à Christine :

« *Fille d'escole,* dit-elle, *qui ça t'amène ?*
*Et moi a elle : Dame Aventure.* »

Le dialogue continue : « *Et elle a moi... Je suis fille de Ignorence. Désir de savoir m'engendra. Le premier homme et sa femme, par mon exort detestable, fis en la pomme mordre. Et, très ces premiers aages, furent aucuns soubtilz hommes auxquieulx tant fis encerchier que ilz trouvèrent philosophie et par conséquent toutes les sciences et ars par moy furent premier investiguées et la voy trouvée d'y attaindre* » (2) (fol. 27 r°).

La Grande Ombre continue « *d'araisonner* » Christine. L'Opinion se définit par son histoire qui est, en même temps, l'histoire du genre humain qu'elle guide à son gré. Elle n'a rien à faire ni au paradis, ni en enfer, mais la terre est son domaine.

« *Très que créature humaine est née,* dit-elle, *si tost que*

---

1. Il semble bien que Christine est plus thomiste qu'aristotélitienne parce que à l'égard même d'Aristote, elle professe une indépendance qui est essentiellement thomiste. « *Studium philosophiae non est ad hoc quod sciatur quid homines senserint, sed qualiter se habeat veritas rerum* », dit saint Thomas, dans le commentaire du *De Coelo et mundo I* Lect. 22 Op. Edit. Fretté, tome XXIII, p. 77.

Cette indépendance de saint Thomas à l'égard d'Aristote a été mise en relief par le Père Mandonnet, dans son ouvrage : « *Siger de Brabant et l'averroïsme latin* », p. CLV-CLVII.

2. Un passage de la Métaphysique, commentée par saint Thomas, me paraît avoir pu entre autre suggérer à Christine l'importance d'*Opinion* :

« *Adjuvatur unus ab altero ad considerationem veritatis dupliciter. Uno modo directe, alio modo indirecte. Directe quidem juvatur ad iis qui veritatem invenerunt, quia, sicut dictum est, dum uniusquisque procedentium aliquid de veritate invenit, simul in unum collectum, posteriores introducit ad magnam veritatis cognitionem. Indirecte vero, inquantum priores errantes circa veritatem posterioribus exercitii occasionem dederunt ut diligenti discussione habitu, veritas limpidius appareret...*

*Et idcirco dicit* (Aristote) *quod justum est gratiam habere, non solum his, quos quis existimat veritatem invenisse, quorum opinionibus aliquis communicat sequendo eas ; sed etiam illis qui superficialiter locuti sunt ad veritatem investigandam, licet eorum opiniones non sequamur ; quia ista etiam aliquid conferunt nobis* ». Métaphysique Lib. II, Lect. I, Opera, tome XXIV, p. 405.

Digitized by Google

*Entendement commence aucun petit a ouvrer en lui, tantost, moy et de mes plus légières filles, entrons en lui* » (fol. 27 r°).

L'histoire d'Opinion, en un sens analogue à la confession de Nature du « *Roman de la Rose* », est assez longue et diffuse. Elle ne suit pas exactement l'ordre chronologique et il n'y faut pas chercher l'ordre logique. Les œuvres mauvaises, les péchés de Dame Opinion, sont les fausses religions des anciens, les erreurs des Juifs, la condamnation de Jésus-Christ, les persécutions des chrétiens, les hérésies des Manichéens, des Ariens, des Pélagiens. Et ce péché dure encore.

« *Et ancore ne suis si de tous esrachée en mains faulx que nonobstant les vrais ammonestements de saincte Theologie, je ne soie en eulx avec Erreur, tapie et couverte, mais paour du feu nous fait tenir coye et close* » (fol. 20 v°).

La confession terminée, au point de vue strictement théologique, Christine la reprend au point de vue philosophique et s'y attarde longuement. Les premiers chapitres de la Métaphysique d'Aristote lui en fournissent la matière. Comme elle s'aperçoit de ce manque de proportions, elle nous en donne les raisons.

« *Et comme le traictier de ceste matière, tout soit-elle soubtile, puisse estre ou prouffit de l'entendement t'en deviseray plus largement en lengage plus couvert* » (fol. 29 v°).

Je ne sais trop ce qu'elle entend par « *lengage couvert* ». En fait, elle se garde bien ici d'allégoriser. Elle traduit tout bonnement Aristote, ou plutôt un commentaire de la Métaphysique. Son français est assez rude, sa langue philosophique, trop proche du latin d'un premier traducteur qui doit bien être Guillaume DE MOERBECKE, mais qui pourrait être BOÈCE. Peu nous importe d'ailleurs. Ce qui est important, touchant Christine, c'est qu'on ne retrouve aucune traduction française de la Métaphysique antérieure à cette date et qu'il faut bien, jusqu'à preuve du contraire, lui laisser l'honneur de cet essai.

Après nous avoir énuméré quelques opinions des présocratiques sur l'origine du monde, Christine va nous dire « *les contredis d'Aristote aux autres philosophes* », cet Aristote dont l'opinion était science, « *ouquel je fu très vraye et certaine par le moyen de son noble engin et entendement* », condamne ses prédécesseurs, Thalès, Diogène, Anaximène, Anaximandre et Pythagore. « *Il reprime yceulx anciens par*

Digitized by Google

*vives raisons, si comme en brief te toucheray, sanz du tout definir, car longue en seroit la narracion, non delitable a ceulx qui ne la sentent* » (fol. 37 r°).

Malgré ses précédentes promesses de parler assez longuement des opinions philosophiques, Christine déclare que ces choses « *obscures aux gens lais et rudes a dire en lengage vulgaire et, pour elle-même, estranges* », ne la retiendront pas longtemps. Elle ne nous fait, cependant, pas grâce des théories aristotéliciennes sur le premier moteur. Sans doute elle avait traduit cette partie et tenait à placer son travail.

Elle reprend enfin une troisième série de faits auxquels l'opinion a sa grande part. Cela est intitulé : « *De l'Ombre, la poissance que elle a* ». Christine, jadis, ne lui en a pas accordé assez. Elle a tout donné à Fortune qui n'est que sa « *chamberière* ».

« *Lequel*, demande dame Opinion, qui n'abandonne pas le langage philosophique, *lequel est plus noble ou de l'acteur qui est principe de la chose premièrement mise en fourme ou l'euvre qui depent et vient de la poissance de l'acteur, premier principe ? — Et moy a elle : Certes, dame, je tiens que, comme Dieu soit principe de toutes choses et aussi, comme dit Aristote, l'entendement est le souverain des biens, car a lui tous les autres obéissent, le premier principe des choses je confesse estre le plus parfaict en action de œuvre, comme ci devant est assez prouvé. Et elle a moy : Bien repondis* » (fol. 40 v°).

Il ne faut donc pas accorder à Fortune un pouvoir qui n'est qu'accessoire et subordonné. Fortune conditionne les actions humaines, elle ne les détermine pas. La part qui lui revient est moins importante, moins noble, surtout, que celle de la volonté intelligente et libre qui se laisse guider par Opinion. L'Ombre va donc reprendre l'histoire du monde, — depuis la Tour de Babel. — Mais, bientôt, elle s'aperçoit qu'elle abuse. Assez d'autres ont écrit cette histoire universelle. Christine elle-même l'a écrite. Il est vrai qu'elle a eu le tort, alors, de donner à Fortune une trop large part. Désormais, elle expliquera les événements humains par le jeu des libres volontés humaines.

« *A quoy veulx tu que plus te dye*, poursuit dame Opinion, *ne vois tu l'experience de moy magnifeste, meismes chacun*

Digitized by Google

*jour ou pays ou tu demeures, par les debas que je fais parmi la ville et en toutes places... Pour ce qui est des princes je me tais, je ne puis dire ce qu'il en est* » ; il faudrait demander à celle qui est enclose et que fraude s'efforce de murer, c'est-à-dire à dame Vérité. Mais les princes ne sont pas seuls à différer d'opinions. Ils entraînent dans leurs luttes des partisans qui se battent pour l'un ou pour l'autre sans savoir qui a raison. « *Dans les tavernes, des gens discutent d'affaires auxquelles ils n'entendent rien...* » (fol. 43 v° et 44 r°).

Opinion avoue qu'elle ne se charge pas d'accorder les adversaires. « *Chacun me cuide avoir en soy meilleur* ». Chacun s'entête. Elle est habile à décevoir. « *Je fais croire que le meilleur est avoir des flourins ou de belles dames ou la science* » (fol. 44 r°).

La Grande Ombre est un peu verbeuse. Elle dit encore : « *des Arquemistes, des nobles que elle deçoit, des gens d'armes* ». Enfin, on a : « *la fin de l'oroison de l'Ombre* » et la « *Response de Christine* » qui conclut :

« *Qui bien de vous use ne peut errer* »

et demande si, dans ses « *compilations et volumes* », elle a erré. « *Non*, dit Opinion, *bien que tu aies fait passer Fortune avant moi* » (fol. 47 r°).

Cette fin de l'Oroison de l'Ombre est très précieuse parce qu'elle prétend nous apprendre de ce que pensaient les contemporains de l'œuvre de Christine :

« *Maint en debatent diversement, car les aucuns dient que clercs ou religieux les te forgent et que de sentement de femme venir ne porroient. Mais ce sont les ignorans qui ce dient car ils n'ont pas cognoissance des escriptures qui de tant de vaillans femmes sages et lettrées et mesmement prophetes qui ou temps passé ont esté, font mention. Et comme nature ne soit amendrie de sa poissance, ancore en peut estre. Les autres dient que ton stile est trop obscur et qu'on ne l'entend. Si n'est si delitable. Et ainsi diversement les fais aux uns louer, aux autres reprimer ; delor, comme chose quelconques estre a tous agreable soit impossible, mais tant te dis que vérité par le tesmoing de l'experience, ne seuffre le blasme avoir effait sur le loz, si te conseilles que ton œuvre tu continues, comme elle soit juste. Et ne te doubtes d'errer en moy* » (fol. 47 v°)

Les uns blâment égarés par Opinion, les autres, par Envie.

Digitized by Google

Christine elle-même est satisfaite de son travail. Elle a confiance dans la postérité et se fait prophétiser par Opinion les avis divers des « *lisans a venir* ».

« *Les uns diront que il n'est pas bien élégent, les autres que la composition des matières est estrange. Et ceux qui l'entendront en diront bien et le temps avenir, plus en sera parlé que en ton vivant. Car tant te dis-je ancore que tu es venue en mauvais temps, car les sciences ne sont pas a present en reputacion, ains sont comme chose hors de saison. Et que il soit vray : tu en vois peu qui a celle cause, soient en la maison de fortune sus haultiez. Mais, apres ta mort, viendra le prince plain de valour et sagece qui, par la relacion de tes volumes, desirera ses jours avoir esté de ton temps et, par grant desir souhaitera t'avoir veue* » (fol. 47 v°).

Déjà à la fin du « *Livre des Trois Vertus* », Christine avait hautement avoué la prétention d'être un Mentor nécessaire et agréable pour les princesses.

« *Si la verront et orront,* dit-elle de son œuvre, *maintes vaillans dames et femmes d'auctorité, ou temps present et en cil advenir, qui prieront Dieu pour leur servante Xristienne, desirans que de leur temps fust sa vie ou siècle ou que veoir la peussent* ».

## AVISION-CHRISTINE

### *Tierce partie.*

Christine ne paraît pas quitter « *les estudes de Paris* » pour rencontrer le troisième personnage qui doit l'araisonner et pénétrer dans un monde supérieur au monde intelligible, dans l'univers des choses divines. Cet univers est figuré par un palais ou, mieux, par un couvent dont Philosophie est l'abbesse. Christine est d'abord « *convoyée* » par la « *segretaire de cette illustre dame* ». (1) Ensemble, elles gravissent de nombreux degrés pour arriver jusqu'au plus haut « *sommeton* » de l'édifice. Là, dans une vaste salle meublée de bahuts richement travaillés, la « *segretaire* » permet à sa compagne de puiser dans les coffres pleins de joyaux merveilleux. Christine en *emplit son giron*, mais, femme, n'a pas la force de porter tout ce qui

1. Philosophie est ici le même personnage que Theologie, que Raison, que Dieu, même.



Digitized by Google

tente son appétit de « *sapience* ».(1) Enfin, d'un de ces meubles fermé par un système de serrures fort compliqué, s'échappe une lumière éblouissante. Christine aveuglée, éperdue, s'agenouille, tandis qu'une voix lui dit :

« *Je suis celle qui s'aparu, ou temps de l'exil a mon chier aimé filz, Boece, le tres solennel philozophe, lequel par mes confors, je garday de mort et de langueur desesperée* » (fol. 50 v°).(2)

« *Quant j'oz ainsy ouy parler la tres aimable deesse,* poursuit Christine, *par lesquelles paroles et enseignez, elle me fu manifestée, adont a II genoux, je me getois, ainsy disant : O tres glorieuse sapience de laquelle toutes cognoissances despendent, tout de bon cuer remercie Dieu et toy qui tant benignement m'a fait digne de ton accointance et n'as eu orreur de moy, femme ignorant, non digne de decoudre les lassemens de ta chaussemente, ains comme maitresse tres aimable m'as a toy appellée, laquelle humilité me certifie que tu ne refuseras a moy ta chamberiere des petites mietes de ton relief souffisans pour sa nourriture* » (fol. 51 v°).

Ici, Christine fait une distinction assez nette entre Sapience ou Philosophie « *tres aimable deesse* » et Dieu. Plus loin, elle dira : « *Dieu qui proprement est toy et toy qui proprement est luy* ». Cette théodicée est un peu trouble.

Après avoir laissé la « *Consolation* » de Boèce pour se rapprocher de la Bible, elle reprend l'ouvrage du philosophe romain ou plutôt l'une des multiples traductions, plus ou moins infidèles, qui en existaient pour nous donner sa « *Complainte de Christine a Philosophie* », suivie de la « *Réponse de Philosophie* ».

La Complainte est cette autobiographie, dans laquelle j'ai largement puisé. Christine y paraît assez sincère pour qu'on ait le droit de le faire. Elle dit, en terminant :

---

1. Vision fol. 50 r°.

2. Christine rappelle par ces paroles le début du « *De Consolatione* » de Boèce, mais elle a changé totalement les circonstances de l'apparition. C'est elle qui va à la recherche de Philosophie. De plus, elle s'est bien gardée de la représenter par une femme, même de taille au-dessus du commun. C'est une lumière qui lui apparaît, quelque chose comme l'apparition du buisson ardent : « *Apparuitque ei Dominus in flamma ignis de medio rubi : et videbat quod rubus arderet et non combureretur* ». Exode Cap. III, verset 2.

Digitized by Google

« *Et que de ces choses dis voir, Dieu qui proprement est toy et toy, qui proprement est lui, le savez. Or, reviens a ce que devant est dit que comme Fortune m'a contraire esté, adès continue par tieulx molestes, qui ne sont a cuer feminin et foible pas petites ; plus me grieve l'empeschement que a l'estude par ses occupacions me fait qui, maintes fois, troublent si ma fantaisie que ne peult vaquer l'entendement au bien qui lui delite, tant est ofusqué par ces dures pointures que me fait le mal que je seufre* » (fol. 64 r° et v°, et 65 r°).

Il faut avouer, cependant, que ces doléances de Christine sont déconcertantes, sinon dans leur ensemble, du moins dans ce qu'elle place en premier lieu et sur quoi elle insiste :

« *Nonobstant supplicacions et requestes que j'ay aux princes françois qui ancore vivent présenté, ils ne viennent pas à mon aide. L'état de mon petit mesnage, de mon vefve colliege, est lamentable. Je poursuis les gens de finances et ils me paient de belles paroles* ». C'était déjà l'accent qui dominait dans toute sa Complainte, elle est pauvre et les désordres dans l'administration de la justice et des finances du royaume sont, en partie, cause de sa misère.

Et ceci, comme elle le dit bien, est infiniment triste, mais aussi nous met mal à l'aise. Quoi donc ! Toute cette histoire, toute cette philosophie, ce songe, ces prédictions n'étaient que de belles fioritures pour enluminer une humble requête ? Voilà où Christine voulait en venir et pourquoi elle a dû offrir un exemplaire de cet ouvrage à la maison de Bourgogne.

Devons-nous vraiment rougir pour Christine de cette façon respectueuse et coûteuse de présenter la note de ses honoraires, car il est probable que la « *Vision* » devait rappeler à Jean sans Peur que le « *Livre de Fais et bonnes meurs* », « *commandé à faire par son père* », n'avait pas été payé ? Non il vaut mieux constater, une fois de plus, combien la carrière embrassée par Christine est fertile en soucis matériels et en déconvenues.

D'autre part, en appréciant cette troisième partie de la *Vision*, il convient de se souvenir qu'il s'agit d'un entretien, presque d'un débat entre Christine et Dame Philosophie, et que cette dernière est réellement le porte-parole de l'auteur, de la raison discursive de l'auteur qui « *redarque* » les vaines réclamations des appétits moins nobles.. Nous avons entendu

Digitized by Google

ces doléances. Voyons la réponse victorieuse du νοῦς. Non seulement, elle révèle l'état d'âme supérieur de Christine, mais elle donne, sur sa famille, quelques renseignements fort intéressants.

« Repont Philosophie a Christine. — *Certes, amie, a tes paroles cognoiz comment folle faveur te deçoit ès engiens de ton meisme estat. O creature avuiglée et qui attribues a male fortune les dons de Dieu et son propre galice dont il t'abreuve ! Et pourquoy te plains tu par ingratitude des biens que tu as receus ? Et certes moult est perverti l'estomac qui propice viande reçoit et la convertit dalmageablement a sa nourriture... Et scay-tu la cause qui te meux a tieulx imaginacions ? — C'est la trop grant faveur et tendreur que tu as a toy mesmes et a l'aise de tes plaisirs qui te fait tout ce qui avient contre ce que voudroyes attribuer ou propos de ce que tu ymagines. Car quant est de la mort du roy et aussi des autres. Dieu les avoit ordenez a ce terme pour le meilleur... Et des aultres adversitez dont tu te plains, ressembles a l'enfant trop mignot qui se deult du petit coup de la verge que son père lui donne et ne scet cognoistre le bien que il lui fait, ains, certes, se plaint sans cause* » (fol. 66 v°).

Philosophie va continuer de répondre aux récriminations de Christine, en serrant de plus en plus près le texte du « *De Consolatione* » de Boèce.

« *Est-il femme, aujourd'huy, que tu cognoisses plus glorieuse de parens que tu es ? Ne te souvient-il de la dignité de nostre noble philosophe, ton père, qui de nos estudes tant estoit familier que nous seyons en la chaière avecques lui, devisant de nos secrès et, pour l'accointance de notre industrie, fu, en son temps, reputé le suppellatif en noz sciences spéculatives, et avec ce brave catholique, comme tousjours et a la fin paru et vertueux ?* » (fol. 68 r°.)

Thomas de Pisan tient ici le rôle de Symmaque, le glorieux beau-père de Boèce. (1) Sa fille ne fait que répéter sur sa science et sur sa vertu, ce qu'elle a dit maintes fois.

---

1. *De Consolatione.* Livre II, Prose IV : « *Atqui viget incolumis illud pretiosissimum generis humani decus Symmachus socer et quod vitae pretio non segnis emeres, vir totus ex sapientia virtutibusque factus suarum securus tuis ingemiscit injuriis* ».

Il est inutile d'insister ici sur ce que Christine a pris à Boèce et qui est

Digitized by Google

Sur sa mère, la réponse de Philosophie est plus neuve. Dans la « *Mutacion* », Christine avait désigné allégoriquement son père, médecin et philosophe, ainsi que les dons qu'elle tenait de lui ; tous les autres, à l'entendre, lui venaient de sa mère, Nature, sans qu'elle dût rien à l'épouse de Thomas de Pisan.

« *Que diray-je de ta très noble mère ? Scez-tu point de femme plus vertueuse ? Remembre-toy, depuis sa jonece jusques aujourd'ui, sa vie contemplative, constamment ou service de Dieu ; quelque occupacion que elle oncques eust, l'a nul jour laissiée ? Je croy que non. O quel noble femme ! Comme sa vie est glorieuse, comme de celle que nulle tribulacion oncques ne suppedita, ne brisa son très bon courage. Et quel exemple de vivre en patience et en toute vertu, pour toy, se tu bien ti mires !* » (fol. 68 r°).

Deux ou trois fois déjà, nous avions vu passer, dans l'œuvre de sa fille, cette humble et sainte femme. Discrètement, elle venait l'éveiller d'un très lourd sommeil ou lui rappeler l'heure du dîner qu'une lecture passionnante faisait oublier à

---

évident. Ce qui serait intéressant c'est de pouvoir mettre en regard le texte de Christine et un texte traduit du *De Consolatione*, pour voir comment elle l'a utilisé. Mlle Solente s'est occupée de cette question, dans l'introduction de *L'Epistre de Prison de vie humaine*. Elle a rapproché, dit-elle, le texte de Christine de la traduction de Jean de Meung (ms. de la Bib. Nat. f. fr. 1652). Elle y trouve des similitudes avec les quatre passages de *l'Epistre* qui sont empruntés à Boèce. Mais, il ne s'agit que de quelques passages empruntés à la fin du Livre 1, aux Livres II et III. Ici, c'est toute cette troisième partie de *la Vision*, qui vient de Boèce. Le texte latin suffit pour dire de quel livre et quelle prose du « *De Consolatione* » ce texte peut venir, il ne suffit pas pour faire l'histoire de l'influence du *De Consolatione* au quinzième siècle. Christine, comme beaucoup d'autres, s'est servie d'une translation qui modifiait le texte. Elle-même l'a modifié encore. Dans quel sens ? Il semble bien que ce soit en « *meslant les roses de la Saincte Escripture aux violettes de la philosophie* ». Mais, il n'est pas permis de l'affirmer sans la comparaison des textes.

Christine qui prend, dans sa *Vision*, la place de Boèce, donnera cette même place à Marie de Berry, dans son *Epistre de Prison* : « *N'es-tu de haulx parens, fille de filz du roy de France...* ». etc. (op. cit., fol 73). Elle lui rappellera ses « *beaulx enfans* ».

3. « *Vivit uxor ingenio modesta, pudicitia pudore præcellens...* », etc. (Boèce, *De C. Ph.* Livre II, Prose IV).

Le mouvement de la phrase de Boèce que Christine reproduit ici : « *Que diray-je de ta très noble mère...* », est celui qui a trait aux enfants du

Digitized by Google

Christine. (1) Ici, on peut faire plus ample connaissance et, quelques lignes plus loin, Philosophie insistera sur les bienfaits de cette intimité entre la mère et la fille. Mais, s'il y a bon exemple de vie patiente et vertueuse, il n'y a aucune influence d'une femme cultivée, pas même, dirait-on, d'une ancienne pleine de sens. Christine reste bien l'élève et, sans doute, le vivant portrait de son père.

Philosophie continue :

« *N'as tu enfans beaulx, gracieulx et de bon sens ? Ton premier enfant est une fille, donnée a Dieu et a son service, rendue, de sa pure voulenté et oultre ton gré, en l'église et noble religion de dames a Poissi ou elle, en fleur de jonece et très grant bauté, se porte tant notablement en vie contemplative et devocion que la joie de la relacion de sa belle vie, souventes foiz, te rent grant reconfort, et quant, de elle-même, tu reçois les très doulces et devotes lettres discrètes et sages que elle t'envoie pour ta consolacion, esquelles elle, jeunette et ignoscente, te induit et ammoneste a hayr le monde et despriser prosperité* » (fol. 68 v°).

Ce que Philosophie dit ici de la fille de Christine complète ce que nous savons par le « *Dit de Poissy* », peu de choses, en un sens, puisque nous ignorons jusqu'à son nom, beaucoup, si nous la replaçons, religieuse fervente et savante, dans cette noble maison des Dominicaines de Poissy, fondée par Philippe le Bel en l'honneur de son saint aïeul, maison qui abrita tant de filles de France et que Christine a sauvée de l'oubli.

Quant à son fils, Jehan, Christine vient de parler des soucis que lui ont donnés son voyage en Angleterre et son établis-

---

ministre de Théodoric : « *Quid dicam liberos consulares quorum jam, ut in ætatis pueris, vel paterni, vel avuti specimen elucet ingenii ?* » (*De Cons.* Loc. cit.).

1. ...« *quand fus huchée*
*De la mère qui me porta,*
*Qui a l'uis de ma porte hurta,*
*Qui de tant gesir s'esmerveille,*
*Car tart estoit et je m'esveille* ».
(*Chemin de L. E.*, v. 3688-3692).

*Cité des Dames.* Prologue : Christine est lasse de « *pesantes estudes* ». Elle desire « *s'esbattre aux poètes* ». Alors, sa mère l'appelle « *pour souper* ».

Digitized by Google

sement. Dame Raison lui rappelle qu'il est la joie et la consolation, l'orgueil même de sa mère :

« *N'as tu un filz aussi bel et bien morigenez et tel que sa jonece qui ne passe XX ans, du temps que il a estudié en nos premières sciences en grammaire, on ne trouveroit ne rhetorique et poetique lengage, naturellement a lui propice, gaires plus apte et plus soubtil que il est, avec le bel entendement et autre bonne indiquative que il a. Et que je ne mente: les choses dictes assez sont magnifestes, si que chacun peut veoir. Non pas te le dis pour toy induire a vaine gloire, mais affin que graces rendes a cil dont tout bien vient, qui t'a donnez les diz biens et mains autres et lesquieulx fortune ne donne mie, mais lui, de sa grace especiale, a qui il lui plaist* » (fol. 68 v° et 69 r°).

Ici, Philosophie reprend un à un les arguments de Christine pour lui montrer le mal-fondé de ses doléances. Son grand argument à elle, c'est que la souffrance est nécessaire à la purification de l'âme. Boèce l'a dit : « *Plus prouffite la male fortune que la bonne* ».

« *Escoute encore ces propres paroles : Certes, dist-il, les richeses n'estaignent pas l'avarice que l'en ne peut saouler, ne la poissance ne fait estre seur cellui que de lians est enchaennez. Et quant pouvoir vient aux mauvais il ne les fait pas bons, mais desceuvre et montre leur mauvaistié, dont veu ce que vous avez joie de mettre vos cures a choses qui autres sont que vous ne les nommez et que on peust assez repondre que elles ne sont ne vrayes poissances ne vrayes dignetez* » (fol. 75).

Mais Boèce, pense Christine, n'a fait que redire ce que les écrivains sacrés ou leurs commentateurs avaient dit avant lui. C'est pourquoi la sainte Philosophie va rappeler comment, « *selon les dis de Sainte Escripture, prospérité mondaine ne soit a priser* ». L'auteur de la *Vision* revient avec insistance sur ce point, « *meslant les roses de la Sainte Escripture avec les violettes de la philosophie* ».

Quel est donc, d'après l'une et l'autre, le bien suprême, le Summum Bonum, dont la possession doit combler le vide de toutes les puissances de l'âme ? Voici la réponse :

« *Or, tourne ta force d'autre part, si verras celle qui donne poissance, gloire, renommée et delit tout ensemble et ce est*

Digitized by Google

*Dieu, autre chose ne l'est. Si, comme ou dit livre de Boece, je prouvay, par sa bouche, et les fleurs de ycellui je ay cueillis et appliquées cy a ton propos pour faire d'une sorte un gracieux chappel avec les dis des sains docteurs pour ton livre, a la fin, comme victorieux couronner. Or, viengnent les roses de la Saincte Escriptures avec nos violettes et frappons encore contre les arrogans du monde* » (fol. 77 r°).

Longuement, abondamment, Philosophie, qui est Theologie, mêle les dis des saints Pères aux dits de Boèce. Enfin, elle termine :

« *Or, trayons au terme de notre œuvre ou quel te desire a l'utilité de ton sens conduire, c'est a savoir a la gelusion de la vraye félicité ou tu dois tendre, comme nous ayons assez monstré, par maint dignes preuves que sont fausses felicitez, combien que la cure des choses mortèles s'i traye, n'est mie celle, ains est celle qui a en soy bien parfait ; et qui l'a plus ne peut desirer : c'est Dieu, comme dit est, car on ne peut penser riens meilleur de lui* » (fol. 78 v°).

Digitized by Google

## CHAPITRE VIII

### CHRISTINE TRANSLATEUR

LA TRADUCTION DE LA PASSION FAITE EN 1398 POUR ISABEAU DE BAVIÈRE EST-ELLE DE CHRISTINE ? LE LIVRE DE LA PRODOMMIE DE L'OMME OU LIVRE DE PRUDENCE. LE LIVRE DE POLLICIE. LE LIVRE DES FAIS D'ARMES ET DE CHEVALERIE. LA CITÉ DES DAMES.

Christine a-t-elle traduit des ouvrages latins ou italiens ? — Au sens moderne du mot, certainement non. Certains lui attribuent une traduction de la Passion, qui reste anonyme, à mon avis. La *Prodommie de l'omme ou livre de Prudence* est bien une démarcation du *De quatuor virtutibus* du pseudo-Sénèque, mais le travail de traduction du latin peut bien n'être pas de Christine. De même pour le Végèce du *Livre des Fais d'armes* et tous les auteurs latins cités très largement, autant dire pillés, pour le *Livre de Pollicie*. De même encore, en un certain sens, pour ce qui vient de Boccace, latin ou italien, dans la *Cité des Dames*. Christine n'est pas un traducteur, mais un translateur. Nous allons essayer, en étudiant ces différents ouvrages, *Prodhommie*, *Policie*, *Fais d'armes* et surtout *Cité des Dames*, de définir ce qu'elle entendait par ce travail de translation. Auparavant, examinons la Passion dédiée à la reine, qu'on lui a quelquefois attribuée, qu'on a dit aussi être de GERSON, et que je ne crois ni de l'un ni de l'autre.

### I

### CHRISTINE A-T-ELLE TRADUIT LA PASSION POUR ISABEAU DE BAVIÈRE ?

Un manuscrit des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale attribue à Christine une traduction de la Passion qui commence ainsi :

« *A la loenge de Dieu, de la vierge souveraine, et tous sains et sainctes de paradis et a la requeste de tres excellent*

Digitized by Google

*et redoubtée dame et puissant princesse, dame Ysabel de Baviere par la grace de Dieu Royne de France, je ay translaté ceste passion de Jhesu nostre Sauveur, de latin en françois, sans y adjouter moralités, hystoires, exemples ou figures, l'an mil III C IIII XX XVIII* ». (1)

Cette traduction d'un récit latin, qui utilise une concordance des trois synoptiques et quelques traits des apocryphes, se retrouve dans de très nombreux manuscrits. La Bibliothèque Nationale en possède plusieurs. On en a dans celles de Bruxelles, de Munich, d'Angleterre. DELISLE l'a signalée, dans ses « *Recherches sur la Librairie de Charles V* ». M. Emile ROY l'a considérée comme source des premiers Mystères de la Passion. (2) On y trouve, en effet, une première ébauche de la scène célèbre entre le Christ et sa mère, que referont successivement Arnoul GREBAN et MICHEL, celui-ci, avec la constante réponse du Christ : « *Accomplir fault les Ecriptures* ». (3) La présente traduction ne donne pas dans le stoïcisme de cette réplique corneillienne avant Corneille. Le Christ y est plus humain et la Vierge, bien larmoyante. Elle suit la voie douloureuse, mais ne demeure pas debout au pied de la croix. Elle s'évanouit. L'auteur, ou peut-être surtout le translateur, a vu en elle une faible femme. Il n'oublie aucune nécessité de

---

1. Ms. 10059 des N. Acq. f. fr. fol. 145 v° à 172. Voir ci-dessus Introduction. La même traduction se trouve dans les ms. 966, 978, 1917, 1918, du f. fr. de la Bib. Nat.

2. Voir « *Le mystère de la Passion en France, du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. Etude sur les sources et le classement des mystères de la Passion, accompagnée de textes inédits* ». E. ROY, Paris, 1903. *Extrait de la Revue bourguignonne*. T. XIII et XIV.

3. Toute la nuit du mardi au mercredi se passe en colloque entre la mère et le fils, « *paroles non escriptes* » et parmi les paroles qui furent écrites, la célèbre requête :

« *Beaulx filz, je scay que la fin pour quoy tu as en moy prinse char humaine a esté pour rachater humaine lignie, ne je ne veulz pas ceste empeschier, come autrefoiz je l'ay dit, et aussi, tu le scès bien, qui le secret de tous les cuers cognoiz reellement. Mais, considere que veez cy le ventre qui t'a pourté, veez cy la poitrine dont tu as esté alaitié, veez cy la mère qui pour toy garder, tant en l'aler que au retourner d'Egypte, pour le temps que l'ange me commanda de fuyr la fureur de Herode, comme depuis, a souffert tant de labours !...* (fol. 123 v°).

Suivent les quatre demandes de la Vierge : que la Redemption du genre humain se fasse sans la mort du Christ ; que cette mort soit sans souffrance ; que sa mère meure auparavant ; qu'elle soit devenue insensible.

Digitized by Google

son humanité. (1) Son procédé est purement réaliste. Il note minutieusement les gestes des personnages. Il rapporte leurs moindres paroles. Il paraît vouloir fournir un manuscrit tout prêt pour une représentation. Rien de doctrinal. Rien non plus de psychologique : aucun essai de pénétrer dans l'âme du Christ ou de sa mère. Tout est extériorisé et, en un sens, matérialisé.

Il n'est pas douteux que cette traduction fut faite pour la reine Isabeau. Tous les manuscrits le mentionnent avec la date de 1398. Mais, que cette traduction ait été faite par Christine, cela est discutable. Seul le manuscrit des nouvelles acquisitions de la Nationale la lui attribue, et pas même dans la dédicace, que je viens de citer, mais seulement dans la liste des ouvrages du volume. On sait assez que cela ne constitue pas une preuve. Il y a, dans le même volume, des « *Heures de contemplation* » qui sont de Christine. Selon son habitude, elle se nomme dès le début de l'œuvre. « *Cristine ayant pitié et compassion...* », etc. Après avoir indiqué ces « *Heures* », le copiste aura écrit tout naturellement, sans vérifier, « *Traduction de la Passion par la mesme* ». Le même fait s'est produit pour les exemplaires de la même œuvre attribués à GERSON : elle était mêlée à des œuvres du chancelier. (2) Par ailleurs, on trouve, dans le manuscrit qui contient le *Livre de la Paix*, cette indication : « *Le Livre des bonnes meurs, composé en latin par le frère Jacques le Grant, religieux augustin et traduit en françois par la mesme Christine* ». Or, Jacques le Grant traduisit lui-même son *Sophologium* et en tira le *Livre des bonnes meurs* et *l'Archiloge-Sophie* pour Louis d'Or-

---

1. « *Finalement, sainct Jehan, voyant quelle menoit tel deuil, qui savoit bien qu'elle estoit si faible et si debaptue que a peine se povoit soustenir, s'en va venir a elle et la pria qu'elle se voulsit deporter. Et pour ce que elle n'avoit beu ne mangié, puis le jeudi devant, il la fist ung peu boire et mangier pour lui reconforter le cuer* »...

« *Et a ces paroles, fu reconfortée la Vierge Marie et lors reffraigny ses douleurs en espoir et certaine attente d'estre prouchainement consolée de la Resurrection de son fils, de laquelle Resurreccion nous vueille faire participans le père et le filz et le sainct esprit, un Dieu en Trinité. Amen* ». (fol. 171).

2. DELISLE indique : « *La Passion traduite en* 1398 *par J. de Gerson pour Isabeau de Bavière et commençant par ces mots : A la louange de Dieu...* », comme se trouvant dans les mss. 454, 976, 13.095..., etc. de la Bib. Nat. (Inventaire général et méthodique des Mss. fr. de la Bib. Nat. T. I, p. 20.

Digitized by Google

léans. Le manuscrit 10059 n'autorise pas absolument à dire que Christine est l'auteur de cette traduction. Il constitue une assez faible prévention en sa faveur.

En examinant intrinsèquement l'œuvre pour voir si elle offre les caractères de celles de Christine, il nous est encore difficile de conclure. S'il s'agissait d'une œuvre originale, il faudrait rejeter l'attribution. La phrase de Christine, embarrassée d'incidentes, a généralement une tout autre allure que celle de cette Passion. Rien, ni dans les dialogues, ni dans le cours du récit ne dénote franchement sa manière. Mais, ce style « *a elle naturel* », est, — comme elle le dit, — un style acquis. Il n'apparaît bien, n'est parfaitement soutenu que dans ses grands ouvrages, et à partir du *Livre des Fais et bonnes meurs*. Il s'agit d'une traduction, faite en 1398. A cette époque, elle aurait pu se soucier seulement de serrer d'assez près le texte latin. (1)

Devant cette traduction, entreprise pour la reine de France, au début de la carrière littéraire de Christine, on peut donc demeurer perplexe, n'ayant de preuves décisives, ni pour, ni contre. Cependant, d'après ce que nous savons de la carrière même de Christine, comme aussi de ses rapports avec Isabeau de Bavière, nous nous croyons en droit d'affirmer que ce petit ouvrage n'est pas d'elle. Il n'est pas non plus de Gerson, qui ne saurait décalquer froidement un récit des souffrances du Sauveur, sans y mettre la marque de sa propre émotion. Il ne me semble pas possible que la reine, qui, en 1398, connaissait à peine Christine, se soit adressée à elle plutôt qu'à un quelconque chapelain ou clerc de sa maison pour translater ce récit. On sait que, dès 1380, quelques clercs de la Sainte Chapelle représentèrent devant Charles VI la Passion et la Résurrection. On n'a pas le texte de ce « mystère », mais d'après l'usage qui fut fait, par la suite, du texte même dont nous nous occupons, il est à peu près sûr qu'il fut employé pour cette

---

1. M. Brunot, dans le premier tome de son « *Histoire de la langue française* » en fait la remarque ; à propos des contemporains de Christine et d'elle-même : « *La plupart d'entre eux se sont occupés de traductions et il suffit de jeter les yeux sur leurs essais pour voir combien leur style, aussitôt qu'il s'agit de reproduire une œuvre latine, se défigure. Le Livre de Policie de Christine de Pisan, emprunté d'Aristote, de Plutarque, de Végèce et autres est bien différent de ses œuvres propres.* » (Op. cit, t. I. Livre III : *Moyen-Français*. Ch. VII, p. 526.

Digitized by Google

mise à la scène. Il paraît donc tout naturel que, soit de son propre mouvement, soit d'après la suggestion de la reine, l'un de ceux qui furent mêlés à ce « jeu sacré » ait écrit une Passion pour Isabeau.

Je sais bien que ce mouvement de dévotion aux souffrances du Christ, avec ses formes extérieures et, en un sens, littéraires, prend alors une large extension, que les clercs de la Sainte Chapelle sont loin d'en avoir le monopole. On est à la veille de la célèbre ordonnance de Charles VI qui autorise « *les membres de la confrairie de la Passion et Resurrection Nostre-Seigneur, fondée en l'esglise de la Trinité à Paris* » à se réunir pour leurs représentations. (1) Philippe de Maizière recrute des adhésions pour sa *Militia Passionis*. (2) Enfin, Christine elle-même, — ce qui serait un argument plus précis en sa faveur, — écrira une « *Oroison sur la vie et passion Nostre-Seigneur* », en un style qui n'est pas beaucoup plus riche que celui de la Passion d'Isabeau. (3) Mais, ce qui me fait le plus hésiter et finalement dénier à Christine cette attribution, c'est le caractère de ses œuvres de début. Celles qui sont authentiques sont des ballades et autres petits poèmes et de longs dits amoureux. Elle est alors toute acquise, même dans l'*Epistre d'Orhea*, à la littérature courtoise. Elle en a adopté les formes extérieures comme les sentiments. Autant vaudrait attribuer cette traduction à Froissart qu'à Christine. Ses œuvres ont la même allure chevaleresque que les siennes. Rien ne fait prévoir une évolution qui se produira assez rapidement chez elle, mais qui ne s'est pas encore produite en 1398, puisqu'elle a à peine commencé. Plus tard, elle rimera des oraisons, plus tard, elle compilera des traités latins, et surtout français, plus tard, elle essayera de moraliser, même en écrivant des romans d'amour. Au début de sa carrière, elle est une admiratrice et une imitatrice des auteurs des *Cent Ballades*. Elle est, comme on a pu l'écrire, « *la chroniqueuse enthousiaste des fêtes de la cour* ». (4)

---

1. Voir Petit de Julleville : « *Les Mystères* ». L'ordonnance est du 4 décembre 1402.

2. Voir Jorga : op. cit., p. 347 et ss. Othe de Granson était l'un des membres de cette chevalerie.

3. Ci-dessus, ch. I, p. 218.

4. P. Champion : « *Le quinzième siècle poétique* », t. I, p. 69. Voici exactement le jugement de M. Champion, auquel je ne souscris que pour le début de la carrière de Christine : « ...plutôt que psychologue, la chroniqueuse

Digitized by Google

## II

### Le Livre de la Prodhommie de l'omme ou Livre de Prudence

J'ai dit, en deux mots, dans la biographie de Christine, que, sous ces deux titres, il s'agit du même ouvrage. (1) Voici les rubriques des quinze chapitres de l'unique manuscrit de la Prod'hommie que nous connaissions, celui qui est coté 1238 à la bibliothèque Vaticane :

I. — *Cy commence la description de la prodommie de l'omme selon l'opinion de monseigneur le duc d'Orléans* (fol. 1).

II. — *Seneque sur l'enseignement de couraige* (fol. 5).

III. — *Encore sus l'enseignement du cueur : de la vertu de force* (fol. 8).

IV. — *De l'enseignement de la bouche ou langue par la vertu de prudence* (fol. 10).

V. — *Encore de l'enseignement de la langue selon Seneque et la III^e^ vertu cardinale qui est continence ou attemprance* (fol. 13).

VI. — *Cy dit de l'enseignement des mains, qui sont entendues les œuvres humaines et encore de prudence* (fol. 19).

VII. — *Cy dit en parlant aux princes et aux justiciers de la vertu de justice IIII^e^ cardinale encore a propos de tendre par euvre a prodommie* (fol. 30).

VIII. — *Cy dit du mal qui ensuit des susdites vertus a qui les pervertist en vices. Et premierement de prudence* (fol. 36).

IX. — *Cy dit ce que requiert continence et le peril d'en mal user* (fol. 38).

X. — *Diffinicion de vertu de justice* (fol. 39).

XI. — *Cy s'ensuivent les diffinicions des quatre vertus cardinales et de leurs parties selon l'opinion des hommes ecclesiastiques* (fol. 41).

XII. — *Le chapitre de fortitude* (fol. 41).

XIII. — *Le chapitre de attemprance* (fol. 42).

XIV. — *Le chapitre de justice* (fol. 44).

---

mondaine du décor et des fêtes des beaux jours de Louis d'Orléans et de la reine Isabeau ».

1. Voir 1re partie, ch. IV, par. 2. Voir aussi notre Introduction sur les mss, de l'œuvre. Celui de Rome est décrit par Delisle : « parchemin, début XV^e^. 46 folios de 27 lignes à la page ». Notices et extraits des Mss. T. XXXIII.

Digitized by Google

Or, le superbe manuscrit 605 de la Bibliothèque Nationale est exactement le même, ou à très peu de chose près, sous le titre de *Livre de Prudence a l'enseignement de bien vivre.* De même le manuscrit 2240 de la même bibliothèque. Le début du *Livre de Prod'hommie : « Tres excellent redoubté et puissant prince Loys, tres noble duc d'Orleans, humble reverence et salut avec obeissance et recommandacion vous soit présentée... »*, et toute la suite du prologue a été supprimée. De même la fin du traité, également adressée directement à Louis d'Orléans. (1) Mais, à partir du second chapitre, les rubriques sont les mêmes et le texte semblable. Au chapitre VII, au lieu de dire : « *Encore a propos de tendre par œuvre a prodommie* », on a écrit : « *Encore a propos de tendre par euvre a sapience* ». Prudence dans le titre et sapience ici ont remplacé prodhommie. Il n'est plus fait mention du duc d'Orléans.

L'unique exemplaire de la Prodhommie fut offert à Louis d'Orléans, comme en font foi les inventaires de sa bibliothèque. Nous n'en avons pas avant son décès, mais dès 1408, nous trouvons : « *Ung livre appellé la Discrecion et diffinicion de la Preudommie de l'omme et le fist Cristine* ». En 1427, le même ouvrage est désigné ainsi : « *Le Livre de Cristine fait pour feu monseigneur le duc d'Orleans, couvert de cuir rouge marqueté, faisant mention de la descripcion de la Prodommie de l'omme escript en françois de lettre courant a deux fermoires d'argent dorés* ». (2) Cet unique exemplaire, dont il serait intéressant de suivre l'histoire complète, a passé de la bibliothèque de Christine de Suède dans celle du Vatican.

Cet ouvrage, qui lui aurait été inspiré par Louis d'Orléans, Christine voulut ou l'offrir à quelque autre, ou le mettre dans

---

1. « *Très redoubté prince, noble et puissant duc, cy feray orez fin a l'œuvre que par vous et pour vous, moy vostre servente et obeissant, femme pou sachant pour si haulte matière deduire et terminer ay accomplie, suppliant votre digne grace que elle l'ait agreable et veuille excuser les defaultes de la parleure ou arenge pour consideration de la personne et recueille en bonne utilité, par effect executer les vertueux biens alleguez et produitz a propos des premisses qui de vous ont eu leur commencement icy narrées. Si pri le tout puissant Dieu que a vous, principe de ceste dicte euvre et a tous les oyans et lisans et a moy qui autigraphe en suy, ottroit ou monde juste vie et apres la retribucion qu'il donne a ses eleuz. Amen.* » (f. 46 v).

2. Voir *La Librairie de Charles d'Orléans* de P. Champion. (Paris 1910), p. XLVIII : les œuvres de Christine.

Digitized by Google

le commerce. Elle le démarqua. Il devint le *Livre de Prudence ou l'enseignement de bien vivre.* Or, ni l'un ni l'autre de ces titres ne convient exactement à une traduction du *De quatuor virtutibus* du pseudo-Sénèque.

« *Les vertus, comme dit Seneque,* affirme Christine, *par les sentences de plusieurs sages, sont divisées en quatre espèces principales par lesquelles humain ouvraige se peut duire ahonnestement. De ces quatre, ce dist-il, la premiere est prudence, la deuxieme magnanimité ou hault courage, que on dit force, la troisieme, continence ou attemprance, la quatriesme justice...* » Mais, « *prudence est mere et premiere des vertus, car dit cellui Seneque... et cellui Aristote...* », etc.

A partir du troisième chapitre de son ouvrage, Christine s'efface complètement devant « *cellui Seneque* ». Elle donne sa traduction commentée du *De quatuor.* Il est même permis de se demander ce qu'il y a d'elle dans cette traduction et ce commentaire. Pas grand'chose, je crois. Elle partage certainement les idées de son époque sur la propriété littéraire. Il existait alors des traductions, plus ou moins glosées du *De quatuor.* Pourquoi ne s'en serait-elle pas servi ?

De ce petit ouvrage, Christine est plutôt l'éditeur que l'auteur. (1) Ce n'est pas elle, elle l'avoue, ce sont « *les hommes ecclesiastiques* » qui ont divisé et subdivisé les vertus. (2) Elle n'a fait que rédiger à sa façon ce qu'ils en ont dit. Comme des traductions du même *De quatuor* avaient été faites, depuis 1372, comme on en trouve une attribuée à Laurent de Premierfaict, comme il en existe une de Courtecuisse, datée de « *l'an mil CCCC et trois* », elle ne dut pas en faire faire de nombreuses copies pour les librairies princières, qui en étaient pourvues par ailleurs. (3) On n'en connaît que deux, si l'on met à part celle destinée à Louis d'Orléans. On en trouve beaucoup

1. Elle se nomme elle-même « *autigraphe* », mais en laissant entendre que celui dont elle reproduit la doctrine est Louis d'Orléans, dans *le Livre de Policie.* Cependant, elle allègue, dans le cours de l'ouvrage plus d'une autorité.

2. Voir les quatre derniers chapitres. Il y a ainsi 12 parties de Justice : religion, piété, sérénité, etc., etc., dont chacune se subdivise.

3. Je ne connais que les deux mss. 605 et 2240 de la Nationale. Le ms. 1876 de la même bibliothèque contient un *Livre de Prudence,* mais qui n'est pas de Christine. Quant aux traductions du *De quatuor virtutibus,* on trouve

Digitized by Google

plus du *Livre du Corps de Pollicie*, qu'on peut regarder également comme une traduction du *De Regimine Principum*, de Valère Maxime, de Végèce et de Frontin, ou plutôt comme une nouvelle adpatation des traductions déjà faites de ces divers auteurs, et de quelques autres.

## III

### Le Livre du Corps de Policie

On ne peut dater qu'approximativement le *Livre du Corps de Policie*. Il est antérieur à la mort du duc d'Orléans. (1) Je le crois postérieur à la rédaction du *Livre des Fais et bonnes meurs*, parce que Christine a utilisé pour l'écrire des matériaux déjà employés pour ce précédent ouvrage, et aussi parce qu'il est *en stille prosal*. Il me paraît à peu près contemporain du *Livre des Trois Vertus* avec lequel il a plus d'une analogie. (2)

Le *Livre du Corps de Policie* est un traité de morale individuelle et de morale sociale, « *parti en III parties* ». *La premiere s'adrece aux princes, la II^e^ partie, aux chevaliers et nobles, la III^e^ a l'universalité de tout le peuple.*

La première partie est beaucoup plus développée, — *trente-trois chapitres*, — que la seconde, — *vingt*, — et, surtout, que la troisième, — *dix*.

Cette première partie est empruntée au *De Regimine Principum*, parfois attribué à Saint Thomas, et qui est de son dis-

---

celle de Jehan Trousseau, de 1372 (Bib. Nat. f. fr. 190, fol. 103 : Le Livre de Sénèque qui parle des quatre vertus principales). « *Sénèque des IIII vertus* », traduit par J. Courtecuisse, en 1403 (Bib. Nat. f. fr. 25.548, fol. 283), ms. 1020 de la même bibliothèque, dédié à Berry. Ms. 1091, indiqué comme l'œuvre de Laurent de Premierfaict, parce que précisément, le ms. 1020 contient outre *les Quatre Vertus*, des traductions dues à Premierfaict.

1. On en trouve un exemplaire dans la bibliothèque de Charles d'Orléans qui vient de son père, c'est le n° 1197 du f. fr. de la Bib. Nat.

2. Christine nous dit que *Le Livre des Fais et bonnes meurs* est son premier ouvrage en stille prosal. On peut toutefois admettre que des translations l'ont précédé : « *Livre de Prudence* », peut-être. Il y aussi plus de prose que de vers dans « *l'Epistre d'Othea* ». Mais Christine le considère comme une œuvre hautement poétique, commentée en prose.



Digitized by Google

ciple, Gille de Rome. Elle traite particulièrement de l'éducation des princes. (1) Il est bien vrai, comme elle l'indique elle-même, que Christine a ajouté aux préceptes de morale scolastique du *Régime des Princes*, des exemples empruntés à Valère Maxime, parce qu'elle se plaisait chez ce compilateur et qu'elle jugeait les faits des chevaliers romains des plus propres à exciter l'émulation des princes français. Mais sa meilleure source reste Gille de Rome.

Dans la seconde partie, elle a déjà quelques chapitres qui annoncent le *Livre des fais d'armes et de chevalerie* et qu'elle a extraits, comme elle avait fait auparavant, comme elle refera plus tard, des traductions françaises de Végèce et Frontin.

Enfin, la troisième partie est encore une compilation des traités de morale et de politique d'Aristote vulgarisés en français par les traductions d'Orême.

## IV

### Le Livre des fais d'armes et de chevalerie

Le *Livre des Fais d'armes et de chevalerie* n'est qu'une réédition, une adaptation d'auteurs latins appréciés au temps de Christine, traduits en français par d'autres auparavant et utilisés déjà par elle, dans d'autres ouvrages. (2)

*La premiere partie*, dit la table des rebriches, *devise la maniere que doivent tenir Roys et princes ou fait de leurs guerres et batailles, selon l'ordre des livres, ditz et exemples*

---

1. 1re partie. Ch. III. *Cy dit comment on doit nourrir a leur commencement les enfans des princes* (fol. 50 v°) ; IV. *Cy dist a quel gens on doit bailler dans leur commencement les enfans des princes* (fol. 56 v°) ; V. *Les ennortements qu'on doit faire aux enfans des princes* (fol. 56 v°) ; VI. *Cy dit que le jeune prince doit faire quant il commence a gouverner* (fol. 58 v°) ; VII. *Le saige avis que il est convenable a avoir a jeune prince* (fol. 59 v°) ; VIII. *Les observances vers Dieu et vers la foy que saige prince doit tenir.* (fol. 64 r°). (Ms. f. fr. de la Bib. Nat. 12.439).

2. Le petit ouvrage de Nyss sur Christine a trait tout particulièrement au *Livre des Fais d'armes*. L'auteur a été amené à cette étude en éditant le traité d'Honoré Bonet : *l'Arbre des Batailles*, d'après un ms. de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (Bruxelles, 1883). En 1882, il donna, dans *la Revue du droit international* (p. 25 et ss.) une étude sur Honoré Bonet et Christine de Pisan.

Digitized by Google

*des preux conquerans du monde et quelz et confaiz chevetaines doivent estre esleus et les manieres a tenir en leurs offices d'armes.*

*La seconde partie parle d'armes, selon Frontin, des cautelles d'armes, que il appelle stratagemes, de l'ordre et maniere de combattre et deffendre chasteaulx et villes, selon Vegece et autres aucteurs, et de donner bataille en fleuve et en mer.*

*La tierce partie parle des droits d'armes selon les lois et droits escripts.*

*La quarte partie parle des droits d'armes en fait de sauf conduit, de treve de marque et puis de champs de bataille.*

Elle nomme, dès le début, ses deux meilleures autorités, Frontin et Végèce, mais elle ne se croit pas tenue de dire par qui l'un et l'autre lui avaient été fournis. Or, Paul MEYER, en étudiant les anciennes traductions de Végèce et, en particulier, Jehan de Vignai, s'est occupé de cet ouvrage de Christine et n'a pas été long à s'apercevoir de tout ce qu'elle doit à la traduction de Vignai. (1)

« *Pour montrer,* dit-il, *que Christine a simplement pris à Jehan de Vignai les morceaux considérables de Végèce qu'elle a fait entrer dans sa compilation, il suffira de citer le passage qui correspond au début du premier chapitre de l'original.* »

Il donne alors : 1° le latin de Végèce ; 2° la traduction de Jehan DE MEUNG ; 3° celle de J. DE VIGNAI ; 4° celle de Christine, calquée sur la précédente.

Mais, ce n'était pas la première fois que Christine utilisait cette traduction. Elle en avait eu besoin pour écrire la seconde partie du *Livre des Fais et bonnes meurs,* noblesse de chevalerie. Au vingtième chapitre de cette partie, elle dit « *qu'il est expedient reciter ce que les auteurs traitent en leurs livres de chevalerie* ». Elle en donne quatre raisons et allègue ce fait péremptoire : Minerve, une dame grecque, trouva l'art et science de faire armures de fer et d'acier. En réalité, elle se trouvait assez embarrassée pour conter les faits d'armes, sinon de Charles V, du moins des capitaines qui combattirent

1. Romania. T. XXV, p .423 : *Les anciens traducteurs français de Végèce et en particulier J. de Vignai.*

Digitized by Google

pour sa cause. Elle emploie un très amusant stratagème. Elle commence son chapitre par l'indication de quelque bataille ou siège, sur lesquels elle n'a que des données très vagues, elle s'interrompt pour dire : « *A ce propos, parle Végèce...* » Et elle insère son petit découpage. (1)

Après les *Fais et bonnes meurs*, elle dut, de nouveau, traiter ces matières « *hors d'usage de femme qui communement ne se peult entremettre ne mes de quenouilles, fillaces et choses de menage* ». Dans le *Livre du Corps de Policie*, elle traite de l'éducation du jeune prince ou du jeune seigneur dont l'unique métier sera celui des armes. Il faut bien qu'elle dise quelles sont « *les bonnes condicions necessaires aux chevalereux et chevetains des batailles et armées* » et « *les sages cauteles d'armes desquelles les chevalereus doivent user* ». (2) La seconde partie du livre est toute sur ce sujet. Même dans le *Livre des Trois Vertus*, destiné aux princesses et hautes dames, elle avait cru bon de donner quelques avis sur la stratégie et surtout sur le droit d'armes, sous prétexte que les femmes des barons demeurées sur leurs terres, durant que le mari cherche aventures au loin, ont grand besoin de défendre le manoir. Ce doivent être ces précédentes recherches dans quelques ouvrages techniques qui l'ont engagée dans la composition de ce livre, en même temps que la faveur dont jouissait alors un ouvrage analogue, qu'elle ne faisait que démarquer : l'*Ar-*

---

1. Voir la 2e partie des Fais et B. M. : *Noblesse de chevalerie. Le Livre du Régime des Princes* y est aussi beaucoup allégué, spécialement sur l'origine de la chevalerie. Les portraits de Charles VI, son frère et ses oncles sont intéressants et faits par Christine,, mais à partir du chapitre XXI, les emprunts sont constants. L'auteur sent qu'ils ne peuvent passer inaperçus. Le chapitre XXI a pour titre : *Cy dit qu'il est expedient reciter ce que les acteurs traitent en leurs livres de chevalerie.* 1° Parce qu'il est impossible à sens humain de tout connaître sans introduction d'autrui 2° Pour rappeler les principes de la science à ceux qui les connaissant les peuvent oublier : 3° Parce que, si elle est femme et ne parle pas d'elle-même sur ce sujet, on lui apporte des soies, comme au brodeur, des pierres, comme à l'architecte : elle les utilise ; 4° Une femme n'entend rien à ces choses, donc, elle ne peut les enseigner, mais, « *dit Hugues de St. Victor, le sages homs aprent voulentiers. Posons que un enfant luy monstrast : il ne regarde mie a la personne qui parle mais a la doctrine qu'il donne ; se elle est bonne, il la retient, se mauvaise, il la laisse* ». Enfin pour couper court Christine évoque le souvenir de Minerve « *femme qui trouva l'art de faire armeures de fer et d'acier* ».

2. Voir ci-dessus : *Livre de Policie.* 2e partie aux chevaliers.

Digitized by Google

*bre des batailles* d'Honoré BONET, le prieur de Salon, l'auteur de l'Apparicion de Jehan de Meun. (1)

L'*Arbre des Batailles* était alors de date assez récente. Il fut aussitôt très répandu. L'étude de DELISLE sur les manuscrits de la Nationale en mentionne près de trente exemplaires dont l'un traduit en provençal. (2) Généralement, le titre en est : *Arbre de bataille, autrement dit arbre de douleur.* Parfois, il est plus explicite : « *Livre nommé l'Arbre des batailles, qui parle des notables et plusieurs ensaignemens, tant du fait de Sainte Eglise, comme du fait de plusieurs royaulmes, et aussi du fait des batailles, tant en general que en especial composé par maistre Honnoré Bonnet, prieur de Salon, docteur en décret.* » (3)

Christine ne nie pas qu'elle fut l'écolière du prieur de Salon. A la fin de la seconde partie de son œuvre, elle dit que son entendement « *est las de la pesanteur de la matiere des precedents partis* ». Elle s'endort de fatigue. « *Un tres solennel homme a habit de clerc* » lui apparaît. Il a le maintien « *d'un pesant ancien, saige, auctorisé* ». Il lui dit : « *Chiere ame, Christine, en laquelle, en fait ou en pensée, le labeur nulle eure ne cesse de exercite d'estude, pour laquelle cause et en contemplacion de l'amour que tu as aux choses de lettres, puissent a desmontrer par especial en exortacion de toutes nobles œuvres et mœurs vertueux, je suis venuz pour estre en ton ayde en la present œuvre de cestui livre de chevalerie et fais d'armes... Il est bien que tu cueilles sur l'arbre de bataille, qui est en mon jardin, aucun fruit... afin de mieux pouvoir parachever la pesanteur de ton dit œuvre.* » (4)

Christine l'appelle digne maistre et, en le remerciant, fait allusion, comme dans la seconde partie de sa *Vision*, à ces médisants qui prétendent « *qu'autres qu'Estude* » lui fournissent des documents. Elle invoque l'autorité de Jehan de Meun « *qui s'aida en son livre de la rose, des dits de Lorris et semblablement d'aultres* ». Il suffit, dit-elle, de faire servir ses

1. Sur H. BONET et son œuvre, voir : « *L'Apparicion Maistre Jehan de Meun et le Somnium super materia scismatis d'H. Bonet* », thèse pour le doctorat d'Université de Strasbourg, par I. ARNOLD. Publication de la Faculté de Strasbourg, 1926.

2. DELISLE, op. cit. T. II, p. 257-258.

3. Titre du ms. 1267 f. fr.

4. Ms. 603 de la Bib. Nat. f. fr. folio 49.

Digitized by Google

emprunts à un but louable pour qu'ils soient licites. Ayant fait peindre le portrait du digne maître « *à habit de clerc* » sur son manuscrit, elle se considère sans doute comme acquittée de sa reconnaissance envers lui. (1)

Elle ne s'était pas trompée en supposant que, même après la compilation d'Honoré BONET, la sienne pourrait encore avoir du succès. Il y eut certainement un grand nombre de copies du *Livre des Fais d'armes*. On en trouve au moins sept dans notre Bibliothèque Nationale. La Bibliothèque Royale de Bruxelles en a deux. Il fut édité, en 1488, par Antoine Vérard, qui lui restitua le titre d'*Art de Chevalerie selon Végèce* et ne nomma pas Christine. (2)

Enfin, la meilleure preuve de l'estime qui fut faite de cet ouvrage est la translation et impression anglaise du quinzième siècle. Translation et impression furent l'œuvre du célèbre Caxton, qui, à la différence de Vérard, n'oublie pas Christine. L'explicit de l'ouvrage, « *The fayttes of arms and chevalerie wiche Translacion* », est en français :

« *Ainsi finist le livre que Christine de Pisan fist et tira du livre de Vegece de Re Militari et de l'Arbre des batailles, avec bien des choses aultres adjoutées, lequel estant en françois, me fust delivré a moy Guillaume Caxton par le tres crestien roy et redoubté prince, mon souverain et naturel lord, le roy d'Angleterre et de France, dans son palais de Westminster, le XXIII janvier, qui a voulu me commender de traduire le dict livre et de le reduire ainsi en notre anglaise et naturelle langue et de le mettre en imprimé. Amen par Caxton.* » (3)

---

1. Voici exactement la défense de Christine : « *Comment ne se aida pas Jehan de Meun en son livre de la Rose des dits de Loris ? Et semblablement d'aultres. Ce n'est point de reproche, ains est louange quand bien et proprement sont appliquées et là gist la maistrise et signe d'avoir vu et visité maint livre. Mais se mal ou propos on feroit servir choses ailleurs prinses, la seroit lē vice* ».

2. Déjà dans un ms. de Bruxelles (Bib. Roy. 10.205) le nom de Christine avait été supprimé et tous les passages où elle paraît conversant avec H. Bonet, modifiés. Christine est remplacée par un personnage masculin anonyme.

3. « *The Fayttes of Arms, the next of Caxton's, translations to be printed, in 1489. It was undertaken at the express desire of Henry VII, who himself lent the manuscript, now in the Bristish Museum, from which the translation was made. The authorship is generally ascribed to Christine de Pi-*

Digitized by Google

## V

### La Cité des Dames

J'ai parlé ci-dessus de la *Cité des Dames* pour en situer la composition dans la biographie de Christine et nommer les princesses auxquelles l'ouvrage est tout particulièrement destiné. (1) M. Jeanroy, dans la *Romania*, l'a étudié, du point de vue des emprunts faits à Boccace. (2) Les « *trois quarts de ses exemples, conclut-il, sont empruntés au De Claris Mulieribus et quatre au Decameron* ». A cette occasion, il a donné une analyse assez détaillée de l'œuvre, qui n'a jamais été éditée. Il est donc inutile de refaire ici cet intéressant travail. Mais, comme la *Cité des Dames* a une importance considérable, dans l'œuvre de Christine, je donnerai, en appendice au présent chapitre, la table des rubriques de ce livre. La lecture de cette table, où toutes les dames célèbres sont nommées, suffira pour les faire connaître. Je noterai également celles qui viennent du *De Claris* et du *Decameron*. Pour les premières, M. Jeanroy a bien marqué, en prenant pour exemple la notice sur Dripertine, fille de Mithridate, que la traduction de Christine s'éloigne considérablement du modèle. Il ne s'est pas occupé des histoires de la femme de Barnabo, Sismonde et Elisabeth, qui viennent du Decameron. (3) Il serait indispensable d'avoir une édition critique de la *Cité* pour comparer la rédaction de Christine avec la traduction des *Cent Nouvelles* due à Laurent de Premierfaict. M. Jeanroy ne s'est pas occupé non plus de la troisième partie de la *Cité*, dont les héroïnes ne sont pas empruntées à Boccace, mais à quelque traduction de la *Légende Dorée*.

En somme, l'article de M. Jeanroy n'est et ne prétend être

---

*san* ». *The Cambridge History of English Litterature*. Vol. II, p. 316. Ch. XIII sur l'introduction de l'imprimerie en Angleterre et les premiers travaux de Caxton, par E. Gordon Duff.

Rappelons à ce sujet que *l'Epître d'Othea*, *la Cité des Dames*, *les Proverbes Moraulx*, *l'Epître du dieu d'Amours* furent traduits en anglais.

1. 1re partie, ch. IV, par. V.

2. Romania. T. XLVIII, p. 92 et ss.

3. Ici, Christine a plus encore défloré la prose de Boccace.

Digitized by Google

qu'un premier essai sur la *Cité des Dames*. Car, si les biographies d'un grand nombre des femmes citées par Christine sont citées également par Boccace, elles ne lui sont généralement pas fournies par lui. Elle les connaissait par ailleurs. De plus, il y a, dans la *Cité des Dames*, autre chose que ces biographies. Il y a cette allégorie maîtresse d'une cité idéale qui paraît bien être inspirée du *Livre de la Cité de Dieu* de Saint Augustin. On peut voir, rien qu'à la lecture de la table des chapitres, comment cette allégorie se développe.

Elle permet à Christine d'amplifier singulièrement le petit livre de Boccace sur les femmes illustres, en reprenant, sous prétexte de creuser la terre ou de choisir des pierres, de longues discussions avec les Trois Vertus. Ce qui est le plus personnel, ou plutôt ce qui ne vient pas de Boccace, mais d'autres, se trouve dans ces chapitres qui encadrent le *De Claris*. Dans le premier livre, on a quatorze chapitres avant d'en venir à Sémiramis, premier personnage emprunté à Boccace. Dans le second livre, les discussions avec Droiture occupent encore plus de douze chapitres et le livre de Boccace et la liste des femmes illustres de l'antiquité connues de Christine étant épuisés, elle s'adresse à la *Légende dorée* pour y chercher la preuve des perfidies de Néron et d'autres empereurs avant d'y prendre quelques vies de saintes.

Certes, l'allégorie elle-même de la *Cité* n'est pas artistement présentée. Le début : apparition et consolation des trois vertus, est assez prometteur. La suite nous désenchante. Le symbole est oublié ou, au contraire, serré de trop près par Christine. Raison et Christine ayant bien travaillé pour creuser les fondements de la *Cité*, voici le discours que tient la première :

« *Belle fille et chiere amye, or te ay preparé grans et larges fossez et tout descombré la terre, que j'ay portée hors a grans mons sur mes espaules. Si est des ore mais temps que tu affies les fortes et grosses pierres des fondemens des murs de la cité des dames. Si, pren la truelle de ta plume et te appreste de fort maisonner et ouvrer par grant diligence. Car veez cy une grande et large pierre que je vueil qui soit la premiere assise ou fondement de ta cité. Et saiches que nature propre l'a apportée par les signes d'astrologie pour estre*

Digitized by Google

*mise et levée en ceste euvre. Si te tray ung peu arriere et je te la jetteray jus.* » (1)

Christine ne nous dit pas comment elle reçut ce gros pavé qui n'est autre que « *la royne Semiramis femme de moult grant vertu* ». (2) Elle oublie ensuite l'allégorie de la construction. Elle s'en souvient quand, au début de la seconde partie, Droiture lui dit :

« *Or, pren tes outilz et vien avecques moy bien avant. Si destrempe le mortier ou cornet et maizonne fort a la trempe de ta plume, car assez de quoy te livreray et en peu d'eures, par vertu divine, aurons esdifier les palais beaulx et nobles mansions.* »

Droiture apporte des pierres qui sont les sybilles et des milliers d'autres femmes.

Après cela, il y a d'autres dames qui ne sont pas des pierres, mais des habitantes de la Cité. Nous sommes bien obtus si nous ne comprenons pas. Les contemporaines de Christine et même les contemporains ne se refusèrent ni à comprendre, ni à admirer. L'ouvrage eut certainement beaucoup de succès. On en trouve de très nombreux manuscrits, alors qu'on en rencontre très peu de la traduction du *De Claris*, de la même époque. (3) La *Cité des Dames* lui était justement préférée puisqu'on y trouvait l'œuvre entière de Boccace augmentée de commentaires sur la valeur des dames et de tra-

---

1. Op. cit., 1re partie, ch. XIX.

2. Son explication sur la vertu de Sémiramis est intéressante. Christine entend évidemment par vertu : force (virtus) les hauts faits de son héroïne. Mais, alors que Boccace n'avait pas cherché à la justifier, voici ce que dit Raison, dans la Cité : « *Bien est vray que plusieurs lui donnent blasme et a bon droit lui fust donnée se de nostre loy eust esté, de ce que elle avoit eu, de Minnus son seigneur, ung fils que elle espousa. Mais les causes qui la meurent à se faire furent deux principales. L'une, que elle ne vouloit mie que son empire eust autre dame couronnée que elle, laquelle chose eust été se son fils avoit espousé une aultre femme. L'autre estoit que il lui sembloit que nul autre homme ne estoit digne de la avoir a femme, fors son propre fils. Mais de ceste erreur, qui trop fu grande, icelle noble dame fait grandement a excuser pour ce que adoncques ne estoit point encore de loy escrite, ains vivoient les gens a la loy de nature ou ilz pouvoient faire chacun, sans mesprendre, selon ce que leur cuer apportoit. Car n'est pas double que se elle pensast que aucun mal ne aucun blasme lui eust ou peust encourir... jamais ne le fist.* » (op. cit., ch. XIX de la 1re partie).

3. Voir ci-dessus notre Introduction, sur les mss. de la Cité. XIII-XIV.

Digitized by Google

ductions des Livres saints et des vies des saintes. Le Livre des femmes illustres de l'antiquité était vraiment bien mince. On sait que les ouvrages trop courts ne plaisaient pas alors. De plus, Christine avait su préparer des motifs intéressants pour les enlumineurs bien embarrassés pour varier les représentations de ces illustres dames, qu'elles soient de Rome, de Grèce ou de Babylone.

Mais, si l'ouvrage de Christine fut copié bien des fois, s'il fut traduit en anglais et imprimé sous cette forme, il n'eut jamais, en France, les honneurs de l'impression. Le fait est assez surprenant. On sait que nos premier imprimeurs vulgarisèrent assez rapidement les vies d'hommes ou de femmes illustres. Le « *Livre de Jehan bocasse De la louenge et vertu des nobles et cleres dames translaté et imprimé nouvellement a Paris* » parut chez Vérard, dès 1493, et fut dédié par lui à la reine Anne. En 1538, nouvelle édition chez les frères Angelliers. Enfin, en 1531, édition Guillaume Roville de la traduction de Ridolfi. (1) On a déjà remarqué que Vérard avait tenté de se faire passer pour le traducteur de ce livre de Jehan Boccasse qu'il emprunta précisément à la vieille traduction française de 1403. Il est donc probable qu'il se garda, pour cette raison, d'imprimer la *Cité des Dames*, dont les manuscrits

---

1. Sur les diverses éditions anciennes du *De Claris Mulieribus* et les traductions et adaptations françaises, anglaises, italiennes et espagnoles, voir Hortis : « *Studj sulle opere latine del Boccacio* » (Trieste, 1879). *Il libro delle donne celebri* (p. 69 à 116) ; *I traduttori delle opere latine del Boccacio* (p. 577 et ss.) et *Catalogo bibliografico delle opere latine del Boccacio e delle loro versioni* (De Claris, p. 756 à 763). Hortis ne fait aucune mention de la « *Cité des Dames* » qui est bien plus, malgré les très grandes différences avec le texte latin, une adaptation de Boccace que les œuvres de Chaucer et de Hans Sachs. Je ne puis entreprendre ici d'étudier ce genre littéraire d'une effrayante complexité, créé par Boccace, célébrant les femmes illustres et continué par Christine, dans la Cité. Il suffit de signaler ici : la traduction du *De Claris* de Donato degli Albanzani, le « *Libro de las Duenas* » du marquis de Santillane, « *The Legend of good women* » de Chaucer, la « *Storia de las claras y virtuosas mujeres* », de Don Alvaro Luna.

Il est juste de faire remarquer qu'en France même et par les antiféministes, les femmes illustres sont amplement citées. Voir le curieux *Livre de Leesce* ou *Rebours de Matheolus* dû à Jehan le Fèvre (Edit. A. G. Van Hamel, 96e fascicule de la Bibl. de l'Ecole des Htes. Etudes) poème de 3991 vers sur les mérites des femmes. Il y est question d'Héloïse abbesse du Paraclet « *philosophe* », Lucrèce, Pénélope, Euridyce, Médée, Lucrèce, Sinope, Ypolite, Ménalippe, Sémiramis, Thamaris, Panthasilée, Tenca, Lampetto, Deïphile, Antigone, Cléopâtre, Octavie, Julie femme de Pompée, Porcie femme de Caton... Il semble bien que le *De Claris* n'était pas inconnu de l'auteur.

Digitized by Google

encore très nombreux et très connus, particulièrement dans les maisons princières, n'auraient pu passer sous un autre nom que celui de Christine.

*Cité des Dames, I^re^ partie.* (1)

I. — Cy commence le Livre de la Cité des Dames (f. 4 *c*).

II. — Cy dit Christine comme III dames lui apparurent et comment celle qui estoit devant la arraisonna premiere et la resconforta du desplaisir que elle avoit (f. 6 *a*).

III. — Cy dit Xristine que la dame qui l'eust araisonné lui dit qu'elle estoit sa propriété et de quoy elle servoit et lui annonça comme elle edifioit une cité a l'aide d'elles III dames (f. 7 *a*).

IV. — Comme la dame devise a Xristine de la cité qui lui estoit commise a faire et qu'elle estoit establie a lui bastir la muraille et closture demi ron (f. 8 *c*).

V. — Cy dit Xristine comme la II^e^ dame lui dist son nom et de quoy elle servoit et comme elle lui aideroit a maizonner la cité des Dames (f. 9 *a*).

VI. — Cy dit Cristine comme la tierce dame luy dist qui elle estoit et de quoy elle servoit et comme elle lui aideroit a faire les portes et haults combles de sa cité, et que la peupleroit de tres nobles dames (f. 9 *c*).

VII. — Comment Cristine parle aux trois dames (f. 10 *a*).

VIII. — Comment Cristine, par le commendement de Raison et ayde commença a fouir la terre pour faire les fondemens (f. 10 *d*).

IX. — Comment Cristine fouilloit en terre, qui est a entendre les questions que elle fasoit a Raison et comme Raison lui respond (f. 12 *a*).

X. — Item encores de ce mesmes, altercacions et responses (f. 14 *d*).

XI. — Cristine demande a Raison pourquoy ce est que femmes ne sient en siege de plaidoyrie et Response (f. 17 *b*).

---

1. Je donne la table des chapitres d'après le ms. 608 de la Bib. Nat., beau ms. sur parchemin avec lettres ornées, mais dont les miniatures n'ont pas été faites. Il est écrit sur deux colonnes.

Digitized by Google

XII. — Cy apres dit de l'emperiere Nichole et apres d'aucunes roynes et princesses de France (f. 18 *b*). (1)

XIII. — Cy parle d'une royne de France qui fu nommée Fredegonde (f. 18 *c*).

XIV. — Altercacions et argumens de Cristine a Raison.

XV. — Cy parle de la royne Semiramis (f. 20 *a*, B. 2). (2)

XVI. — Des Amazones (f. 22 *b*). (3)

XVII. — Le la royne d'Amazones nommée Thamaris (f. 22 *d*, B. 47).

XVIII. — Comment le fort Hercules et Theseus son compaignon allerent de Grece a grant ost sur les Amazones et comment les deux pucelles Natalyes et Hyppolites abattirent les combattants tout en ung mont (f. 23 *a*).

XIX. — Cy parle de la royne Panthasilée et comme elle fu au secours de Troye (f. 25 *d*, B. 30).

XX. — De Cenobie, noble royne de Palmireus (f. 27 *d*, B 98).

XXI. — De Arthemise royne de Taire (f. 29 *b*, B.).

XXII. — De Libie mere du vaillant chevalier Tirreus (f. 31 *a*). (4)

---

1. Nichole n'est autre que la reine de Saba, descendante des Pharaons, dont il sera question plus loin. L'intérêt du chapitre est dans ce qui suit : « *A ce propos, te pourroie dire de plusieurs autres nobles dames et grandes, que je laisse pour cause de brieveté...* ». Elle nomme cependant avec honneur « *la noble royne Jheanne, veuve du roy Charles IV..., sa noble fille qui fut mariée au duc d'Orléans, fils du roy Philippe, laquelle en sa veuveté... par moult longtemps, maintint en son pays justice si droiturierement que rien plus ne pourroit estre fait. Item la royne de France Blanche, qui fu femme du roy Jehan, maintint sa terre et la gouverna par grant ordre de droit de justice. Et que peut-on dire de la vaillant duchesse de Savoye fille jadis de saint Charles de Blois duc de Bretaigne et de feue femme de Charles de France roy de Cecile, comment tint celle dame soubz verge de justice les terres et pais, tant de Prouvence comme d'ailleurs...* ». Elle cite encore « *la contesse de la Marche... très grant terrienne...* ». Toutes furent habiles en gouvernement.

2. Ici Christine commence à utiliser le *De Claris*. Boccace a suivi à peu près l'ordre chronologique. Après Eve, il met Sémiramis la seconde. J'indiquerai par B. et un numéro d'ordre les héroïnes qu'on trouve dans le *De Claris*, après l'indicaton du folio.

3. Christine connaissait fort bien les Amazones sans les leçons du *De Claris*. Voir leur histoire dans *la Mutacion* et pour certaines, dans *l'Epistre d'Othea*.

4. M. JEANROY se demande quelle est la source de Christine pour ce personnage, inconnu par ailleurs.

Digitized by Google

XXIII. — Encores parle de la royne Fredegonde (f. 31 *d*).

XXIV. — De la vierge Camille (f. 32 *c*, B. 37).

XXV. — De la royne Veronice de Capadoce (f. 33 *a*, B. 70 : Beronice).

XXVI. — De la hardiesse Cleolis (f. 33 *d*, B. 50).

XXVII. — Cy demande Cristine a Rayson se Dieu voult oncques annoblir aucuns entendemens de femmes de la haultesse de science. Response (f. 34 *a*).

XXVIII. — Cy commence a parler d'aucunes dames qui furent enluminées de grans sciences, premierement de la pucelle Cornificie (f. 34 *d*, B. 84).

XXIX. — De Probe la romaine (f. 35 *b*, B. 95).

XXX. — Cy parle de la saige et subtile poethe et philosophe Sapho (f. 36 *c*, B. 45).

XXXI. — Cy parle de la pucelle Manthea (f. 37 *a*, B. 28).

XXXII. — Cy parle de Médée et de la royne Circes (f. 37 *d*, B. 16 et 36).

XXXIII. — Apres demande Cristine a Raison s'il fut oncques femme qui de soy trouvast aucune science, non paravant sceue et celle lui parle de Nicostrate qui trouva le latin (f. 38 *c*, B.)

XXXIV. — Cy apres s'ensuit de Minerve qui trouva maintes manieres de faire armeures de fer et d'acier (f. 40 *a*, B. 6). (1)

XXXV. — De la royne Ceres qui trouva la maniere de labourer les terres et maintes autres ars (f. 41 *c*, B. 8).

XXXVI. — De Ysis qui trouva l'art de faire les courtillaiges et de planter les plantes (f. 42 *a*, B. 8).

XXXVII. — Du grant bien qui est venu au siecle par icelles dames (f. 42 *c*).

XXXVIII. — Encores de ce mesme (f. 43 *a*). (2)

XXXIX. — Cy dit de la pucelle Arrenée qui trouva l'art de teindre les laines et de faire les draps ouvrés que on dit de haulte lice et aussi de cueillir le lin (f. 44 *c*, B. 17).

---

1. On sait assez combien Minerve est familière à Christine. Ici, elle ne s'étend pas plus que le *De Claris* sur les faits d'une déesse que la *Généalogie* de Boccace, sans parler de *l'Ovide Moralisé*, lui avait fait connaître. De même pour Cérès.

2. Ces deux chapitres sont un pur délayage du titre.

Digitized by Google

XL. — Cy dit de Pamphile qui trouva l'art de traire la soye des vers et de la teindre en plusieurs couleurs et faire draps de soye (f. 45 *c*, B. 42).

XLI. — De Thamar qui fu subtile en l'art de peintrerie et d'une autre femme semblablement qui elle fu nommée Yrene (f. 45 *c*, B. 57).

XLII. — Cy dit de Sempronie la romaine (f. 45 *b*, B. Xempronie 77).

XLIII. — Cy demande Cristine a Raison se, en naturel sens de femme, a prudence et la Response que Raison lui fait (f. 47 *c*).

XLIV. — Apres s'ensuit l'espitre Salomon des prouverbes (f. 48 *c*). (1)

XLV. — De Gaye Troyle (f. 49 *c*, B.)

XLVI. — De la prudence de la royne Dido (f. 49 *d*, B. 40).

XLVII. — De Oppis la royne de Crete (f. 52 *d*, B. 3).

XLVIII. — De Lavine fille du roy latin (f. 53 *a*, B. 39).

Après la présentation de Lavinie, Raison dit à Christine que son propre travail est terminé « *Car bien me semble que desormais doit suffire ce que je te ay basti es murs de ta closture de la cité des dames. Or sont tous achevez et enduis. Viennent avant mes autres seurs et par leurs aides et devis, soit par toy parfait le seurplus de l'edifice* ».

Cy fine la 1re partie de cestui livre. 55 *b*.

*Cité des Dames, Seconde partie*

Le premier chapitre parle des X Sebilles (f. 55 *c*).

II. — De Sebille Erithée (f. 57 *a*, B. 19).

III. — De Sebile Almethea (f. 57 *d*, B. 24).

---

1. La traduction des versets 10 à 31 du chapitre XXXI des *Proverbes* est fort jolie : « *Qui trouvera femme forte, c'est a dire prudente ? Son mari n'aura pas faulte de tous biens\ Elle est renommée par tous pays et son mari s'y fie... Elle est comme la nef au marchant qui apporte tous les biens* », etc... Le texte est parfois suivi d'assez loin. Le verset XVIII : « *Gustavit et vidit quia bona est negotiatio ejus ; non intinguetur in nocte lucerna ejus* », est traduit : « *Elle sent que son embesoignement est bon et pour ce le continue ; et pour tant la lumière de son labour ne sera ja esteinte quelque temps tenebreux ou merveileux qui face* ».

Digitized by Google

IV. — Cy apres dit de plusieurs dames prophetes (f. 58 *b*).

V. — Cy dit encores de Nicostrate, de Cassandre et de la royne Basme (f. 59 *d*). (1)

VI. — Cy parle d'Anthoines qui fu puis emperiere (f. 62 *a*).

VII. — Cy parle Cristine a dame Droiture (f. 63 *a*).

VIII. — Cy parle des filles qui amerent pere et mere et premierement de Dripedue (f. 63 *b*, B. 73, Tripertua).

IX. — De Ysiphile (f. 63 *c*, B. 15).

X. — De la vierge Claudine (f. 64 *a*, B. 60).

XI. — D'une femme qui alaitoit sa mère en prison (f. 64, B. 63).

XII. — Cy dit Droiture qu'elle a achevé le maisonnage de la cité des dames et qu'il est temps que peuplée soit.

XIII. — Cy demande Cristine a dame Droiture si c'est voir ce que les hommes dient en leurs livres que la vie de mariaige soit si dure a porter pour l'occasion des femmes, a leur grant tort. Respond Droiture et commence a parler de la grant amour des femmes a leurs maris (f. 66 *a*).

XIV. — De la royne Hypsistrate (f. 67 *c*, B. 77).

XV. — De l'emperix Triare (f. 67 *d*, B. 94).

XVI. — Encores de la royne Arthemise (f. 69 *a*, B. 55).

XVII. —De Argine, fille du roy Adrastus (f. 70 *a*, B. 27).

XVIII. — De la noble royne Agrippine (f. 71 *a*, B. 88).

XIX. — Dit Cristine, puis Droiture lui respond donnant maint exemples et de la noble Julie, fille de Jules Cesar (f. 71 *c*, B. 79).

XX. — Item de la noble dame Emilienne (f. 72 *a*, B. 72).

XXI. — De Xantippe femme de Socrate (f. 72 *d*).

XXII. — De Pompée Pauline femme de Seneque (f. 73 *b*, B. 92).

XXIII. — Cy parle de la tres noble Sulpice (f. 73 *d*, B. 83).

---

1. Ici, encore, la source n'est pas le *De Claris seul*. Débora et Elizabeth, sur lesquelles Christine s'étend peu, lui sont fournies par la Bible. *Le Livre de Leesce* de Jehan Le Fèvre cite également Sebile et Cassandre, parmi les prophétasses.

Digitized by Google

XXIV. — Cy parle de pluseurs dames ensemble qu'elles respiterent leurs maris de mort (f. 74 *b*).

XXV. — Dit Cristine a Dame Droiture contre ceulx qui dient que femmes ne sauroient riens celer (f. 74 *d*).

XXVI. — A ce mesmes propos parle de la noble royne Curia (f. 75 *d*).

XXVII. — Encores a ce propos (f. 76 *a*).

XXVIII. — Preuve contre ceulx qui dient qu'il est vil et meschant qui croit au conseil de sa femme ne qui y adjouste foy. Demande Cristine et Droiture respond (f. 76 *c*).

XXIX. — Cy dit des hommes a qui est bien pris de croire leurs femmes et donne exemple de aucuns (f. 77 *c*).

XXX. — Du grant bien qui est venu au monde et vient tousjours pour cause des femmes (f. 78 *d*).

XXXI. — De Judich la noble dame et chaste (f. 79 *a*). [1]

XXXII. — De la royne Esther qui sauva le peuple (f. 80 *b*).

XXXIII. — Des dames Sabines et de leur science (f. 81 *d*).

XXXIV. — Cy parle de Veturie, la noble dame (f. 83 *a*, B. 53).

XXXV. — Cy dit de la royne de France Crotilde, femme du roy Clovis, fille du roy de Bourgoigne (f. 83 *d*).

XXXVI. — Contre ceulx qui dient que il n'est pas bon que femmes apprennent lettres (f. 84 *c*).

XXXVII. — Dit Cristine a dame Droiture contre ceulx qui dient que sont peu de femmes chastes et parle de Suzanne la noble et chaste (f. 85 *d*).

XXXVIII. — Cy parle de la chasteté de Sarra (f. 86 *d*).

XXXIX. — De Rebecca (f. 86 *d*).

XL. — De Ruth (f. 87 *a*).

XLI — De Penalope femme d'Ulixes (f. 87 *a*, B. 38).

---

1. Judith et Esther ont déjà paru dans *la Mutacion*. Christine se répète. Elle ajoute plus loin Sarra, Rebecca, Ruth, qu'on ne trouve pas chez elle ailleurs. *Le Livre de Leesce* ne les oublie pas.

Digitized by Google

XLII. — Contre ceulx qui dient que a peine soit belle femme chaste (f. 87 *c*).

XLIII. — Encores de ce mesmes, dit de Anthoine, femme de Druse Thibere (f. 88 *a*).

XLIV. — Contre ceulx qui dient que femmes veulent estre efforciées donne exemple de plusieurs et premierement de Lucrece (f. 88 *c*).

XLV. — Encores de ce mesmes, dit des Sicambres et d'autres vierges (f. 89 *c*, B. 71).

XLVI. — Preuve de ce que on dit de l'inconstance des femmes, parle Cristine et puis Droiture lui respond de l'inconstance et fragilité d'aucuns empereurs (f. 90 *b*). (1)

XLVII. — De ce mesme.

XLVIII. — De Nayron (f. 92 *a*).

XLIX. — De l'empereur Galba et d'autres (f. 92 *c*).

L. — De constantes femmes en vertu, parle de Griselidis (f. 93 *d*). (2)

LI. — De Fleurance de Romme (f. 97 *b*). (3)

LII. — Cy dit de la femme de Barnabo genevois (f 98 *d*). (4)

LIII. — Apres ce que Droiture a parlé des dames constantes, Cristine lui demande se il est vray ce que pluseurs hommes dient que si peu en soient de loyalles en la vie amoureuse. Droiture respond (f. 102 *a*).

LIV. — Autre interrogation.

LV. — De Dido amante (f. 103 *d*, B. 40).

LVI. — De Médée amante (f. 104 *b*, B. 16).

LVII. — De Thisbée (f. 105 *a*, B. 12).

---

1. Sur les empereurs, la source de Christine paraît être *la Légende dorée* qui, à propos des vies de St. Pierre, de St. Paul et d'autres, rapporte les mêmes faits bizarres.

2. Christine n'indique pas sa source pour Griselidis. Il est douteux que ce soit *le Decameron*. Elle dit : « *Il est escrit qu'il estoit...* ».

3. Ici, Christine écrit : *d'après les miracles de Notre-Dame* ».

4. Nous avons, cette fois une transcription avouée de la 9e nouvelle du 2e jour du Decameron « *l'histoire que Boccace raconte en son livre des C nouvelles* » (fol. 98 d).



Digitized by Google

LVIII. — De Hero (f. 106 *a*).

LIX. — De Sismonde fille du prince de Salerne (f. 106 *c*). (1)

LX. — De Helizabeth (f. 110 *c*). (2)

LXI. — De Juno et de plusieurs dames renommées (f. 112 *c*).

LXII. — Cristine interroge et Droiture respond (f. 113 *a*).

LXIII. — De Claudine femme romaine (f. 113 *c*).

LXIV. — Cy dit Droiture que pluseurs femmes sont amées pour leur vertu (f. 114 *a*).

LXV. — Cy dit de la royne Blanche mere de saint Loys et d'autres bonnes et saiges amées pour leur vertu (f. 114 *d*). (3)

LXVI. — Contre ceulx qui dient que femmes sont avares par nature.

LXVII. — De la riche dame liberale nommée Busa (f. 116 *d*, B. 67).

LXVIII. — Des princesses et dames de France (f. 118). (4)

LXIX. — Parle Cristine aux princesses dames et toutes manieres de femmes. (5)

*Cité des Dames, Tierce partie*

I. — Cy commence la tierce partie de ce livre nommé la

---

1. « *Boccace raconte ou livre des C Nouvelles.* » (Dec. IV-1). Le texte paraît à peu près suivi.

2. « *De rechief raconte Boccace...* » (Dec. IV-5). La traduction est assez maladroite. Le vase dans lequel est enfermé le crâne de l'amant joue un rôle qui devient cocasse. Christine termine : « *Et a brief dire firent par de la complainte de ceste que encores ilz chantent...* ». Puis elle entasse les exemples pris au Decaméron : « *D'une autre raconte Boccace que son marg fist mangier son amy qui oncques puis ne mangea...* ». Elle rappelle la dame de Faïel, la Chatelaine de Vergy et Yseult.

3. Blanche de Castille et Thibaut de Champagne : « *Si l'ama toute sa vie, depuis celle heure et ne laissa pour peu d'esperance qu'il eut de parvenir a s'amour. Et fasoit ses complaintes a Amours en sea ditiez en moult grandement louant sa dame. Lesquelz moult beaulx ditiez qu'il fist mise en chants moult delictables et les fist escrire en sales a Provins, aussi a Troyes. Et encores appierent.* » fol. 155 c. Les autres dames ne sont pas nommées.

4. Voir ci-dessus : 1re partie, ch IV, parag. V, sur ce chapitre, p. 117-120.

5. Exhortation à ne pas « *eulx fichier en telle mer tresperillense et dampnable de folle amour* ».

Digitized by Google

Cité des dames, laquelle parle comment et par qui les haults combles et les murs furent parfaiz et quelles nobles dames furent eslites pour demourer ès grans palais et ès haults donjons. Et premierement comment Justice amena la Royne du ciel pour habiter en la cité des dames (f. 120 *a*). (1).

II. — Des seurs Nostre Dame et de la Magdalene (f. 121 *b*).

III. — De saincte Catherine vierge (f. 121 *c*).

IV. — De saincte Marguerite (f. 123 *a*).

V. — De saincte Luce (f. 124 *a*).

VI. — De saincte Martine vierge (f. 124 *d*).

VII. — D'une autre saincte Luce (f. 126 *c*).

VIII. — De saincte Justine vierge (f. 127 *c*).

IX. — De Theodosnie, Barbe et Dorothée (f. 128 *d*).

X. — De saincte Cristine vierge et martyre (f. 130 *c*).

XI. — Des sainctes qui virent martyrer leurs enfans (f. 134 *b*).

XII. — De saincte Marine (f. 135 *a*).

XIII. — De la benoite Euphrosine (f. 136 *b*).

XIV. — De la glorieuse Anastaise et de ses compagnes (f. 137 *b*).

XV. — De la benoite Theodore (f. 139 *a*).

XVI. — De la noble Nathalie (f. 139 *d*).

XVII. — De saincte Affre qui fu folle femme (f. 140 *c*).

---

1. La prière des dames à leur reine du ciel pour le « *devost sexe des femmes* » n'est pas la moins bonne de celles de Christine. Cette 3e partie est cependant fort peu lisible. La source en est aussi la « *Légende dorée* », ou quelque version de légendes des saintes. On les trouve parfois réunies. Le ms. des *Miracles de Notre-Dame* de Guillaume de Coincy contient une table de vies de saintes qui sont presque les mêmes citées par Christine (Voir DELISLE : « *Recherches sur la Librairie de Charles V* ». Tome II, p. 293). Christine dit elle-même qu'elle a emprunté l'histoire de Fleurance de Rome à ces « *Miracles* » qui faisaient partie de la librairie du Louvre. Elle s'étend tout particulièrement sur Ste Christine, sa patronne.

*Le Livre de Leesce* de J. Le Fèvre parle aussi de Ste Catherine, Ste Marguerite,

*Agnès, Luce, Agatte, Marine,*
*Geneviève, Gertrude, Cristine,*
*Perpetue et Felicité...* (v. 2835-7).

Digitized by Google

XVIII. — Dit Justice de plusieurs nobles dames qui secoururent les appostres et plusieurs autres saints (f. 141 *a*).

On voit, par les nombreux chapitres de la Cité, comment a crû le noyau initial d'une centaine de vies écrites par Boccace. Il est devenu, selon l'angle sous lequel on le considère, un ouvrage à peu près neuf ou une amplification bien proche du plagiat. Il est juste de dire que Christine ne faisait que suivre la coutume de ses contemporains et qu'aucun translateur ne s'est fait scrupule, alors, de modifier son texte. Cependant, Laurent de Premierfaict, comme Raoul de Presle et d'autres mentionnent leurs sources. D'où vient que Christine ne cite Boccace que pour le *Decameron* et jamais pour le *De Claris ?* — Ne serait-ce pas qu'elle ignore qu'il en fut l'auteur ? — Par ailleurs, n'est-il pas permis de penser qu'elle n'est même pas un traducteur ici et se sert de la traduction française de 1401 que Philippe de Bourgogne achète de Jacques Raponde en 1403 ? (1) Malgré l'avis contraire de M. JEANROY, j'incline beaucoup pour l'affirmative. (2)

---

1. Sur cette traduction (Bib. Nat. f. fr. 12.420) que le duc de B. paya 300 francs, voir DOUTREPONT (op. cit. p. 270).

2. Texte ou traduction, le *De Claris* a été vulgarisé en France de fort bonne heure, puisque Jean le Febvre, comme Christine, paraît en faire usage.

Digitized by Google

## CHAPITRE IX

### Christine écrivain didactique : Les Maîtres de sa pensée

Les Grecs : Homère, Platon, Aristote. Les Latins : Virgile, Ovide, Tibulle, Cicéron, Tite-Live, Valère-Maxime, Boèce. Les Italiens : Le Dante, Pétrarque et Boccace. Les Français. Le Roman de la Rose, les traducteurs, les contemporains ont une influence sur Christine. Christine et l'humanisme.

A partir de la composition de l'Epistre d'Othea, Christine n'a cessé de produire des ouvrages de vulgarisation historique et scientifique. Ce n'est pas en France une nouveauté. Dès le temps de Brunet Latin, les traités didactiques en langue vulgaire et destinés aux laïcs abondent. (1) Mais, il faut reconnaître qu'au début du quinzième siècle, non seulement parmi les poètes courtois, mais même parmi les clercs, nul n'a multiplié autant que Christine les œuvres didactiques et, malgré les défauts inhérents au genre, n'a aussi bien réussi. Elle est vraiment pénétrée de sa mission d'enseignante, surtout, elle est vraiment amoureuse de la science.

On a souvent parlé de la savante Christine de Pisan. (2)

---

(1) Voir sur ce sujet l'ouvrage de Ch.-V. Langlois : « *La connaissance de la Nature et du Monde au moyen âge, d'après quelques écrits français du temps, à l'usage des laïcs* » (Paris 1911), qui analyse les *Lapidaire* et *Bestiaire* de Philippe de Taon, l'*Image du Monde* de Gossoin, le *Maître des Propriétés des Choses*, de Barthélemy l'Anglais, le *Roman de Sidrach, Placidès et Timeo*, le *Livre dou Tresor* de Brunet Latin. Dans toutes les librairies princières du temps de Christine, on trouve ces ouvrages et d'autres analogues et un peu plus récents. Cf. Delisle : *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tome I, p. 75 et ss. et Doutrepont : *La Littérature française à la cour de Bourgogne*, p. 187 et ss. « *La Littérature religieuse et didactique* ».

2. Naudé cité ci-dessus (ch. VI, 1re partie) sur le *Livre de la Paix* ; Thomassy : « *Ses nombreux écrits accusent, en effet, une instruction encyclopédique, un savoir universel pour son époque* ». (Op. cité, p. V). De même, Mathilde Laigle (Op. cit., p. 76 et autres).

Digitized by Google

Quand on parcourt son œuvre, on est d'abord ébloui par ses abondantes citations latines, par ses fréquentes incursions dans le domaine historique et mythologique, par ses rappels de l'autorité des philosophes et en particulier du maître, Aristote. Quand on a beaucoup fréquenté cette œuvre, quand on l'a rapprochée de celle des contemporains, le mirage s'évanouit. Certes, Christine a beaucoup lu, assez bien retenu, mais pas toujours compris ses auteurs.. Son savoir est presque uniquement verbal. (1) Mais, malgré ses incompréhensions, profondément, passionnément, elle aime la science. Elle l'a dit en vers et en prose, Pallas est sa déesse :

« *Se de Pallas me peüsse accointier...* (2)
« *Viengne Pallas la deesse honnourable...* (3)

Pour elle, Long-Estude peut triompher de tout mal. Le sage, le savant est capable de gouverner la terre entière. Philosophie, qui est toute science, peut seule apporter le confort à ceux que Fortune malmène. Ses regrets les plus cuisants sont de ne pas la connaître « *a plain* ». Ses malédictions les plus sévères vont à ceux qui interdisent aux femmes tout commerce avec celle qui seule fait la félicité. (4)

Elle-même a voulu, du moins à une certaine époque de sa vie, se donner religieusement, dévotement au culte de Clergie. « *Fille d'estude* », elle ira jusqu'à pardonner à Fortune de lui avoir ravi son époux, puisque son veuvage lui permet de se consacrer tout entière à apprendre et à enseigner. (Voir le prologue de la *Mutacion*.)

Nulle part mieux que dans sa *Vision*, elle n'a exprimé sa respectueuse tendresse pour Dame Philosophie :

---

1. C'est la conclusion à laquelle est arrivée M. Campbell, dans son étude sur les sources de Christine : « *A première vue*, dit-il, *on est étonné de la profondeur et de l'étendue de ses connaissances ; elle paraît avoir lu les auteurs classiques, l'histoire ancienne et moderne, les écrivains religieux, surtout les Pères de l'Eglise, les astronomes, les vieux romans français, les écrivains italiens, les encyclopédistes du moyen âge... et une légion de philosophes dont quelques-uns sont inconnus aujourd'hui... Elle a trompé ses contemporains et les nôtres* ». (Op. cit., p. 65).

2. Ballade VII des *Balades de divers propos*.

3. Ballade XIV des *Balades de divers propos*.

4. Voir le mot de passe du « *Chemin de Long Estude* », ci-dessus ch. V et la conclusion du discours de Raison, dans ce même *Chemin*, p. 300.

Digitized by Google

« *Hélas*, s'écrie-t-elle, *quant je avoie coste moy les maistres de science et conte d'apprendre ne faisoie ! Et, ores, est le temps venu que mon engin et sentement mendie en desirant ce que par faulte de apprendre ne peux avoir, c'est assavoir l'art de toy, Philosophie, maignée science. Ha ! doulce, savoureuse chose et emmiellée, qui tous autres tresors en valeur precedes, comme souveraine, tant sont heureux ceulx qui à plain t'assavourent. Et toutevoie, comme de ce je ne puisse juger, fors à l'avanture, si comme de chose que à plain je ne cognoisce, neant moins, m'en donne la cognoiscance le très delitable goust et saveur que je treuve seulement ès petites deppendances et parties de sciences, comme plus hault je ne puisse attaindre, me fait presumer ou bien de elle à ceulx qui l'aiment et l'assaveurent et sentent souverain delit. Ha ! enfans et jones, si vous savies le bien qui est en goust de savoir et le mal et laidure qui gist en ignorence, comment, se bien avisé estiez, petit plaindriès la peine et labeur de apprendre ! Nè dit Aristote que naturellement l'omme savant seignourist l'ignorant, si comme nous veons l'ame seignourir le corps. Et quel chose est plus belle que savoir et quel chose est plus laide que ignorence, messeant à homme ? Si comme une fois, respondis à un homme qui remprouvoit mon desir de savoir disant qu'il n'appartient à femme avoir science, comme il en soit pou, lui dis que moins appartient à homme avoir ignorence, comme il en soit beaucoup.* » (Vision, 60 v° et 61 r°.)

Amateur de Clergie, Christine avoue elle-même qu'elle fut, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, un amateur. Elle ne put être, comme les clercs, ses contemporains, l'élève des maîtres qui enseignaient alors dans l'Université de Paris, cette Alma Mater qu'elle a cependant célébrée avec enthousiasme, dans le *Livre des Fais et bonnes Meurs* et dans le *Livre de la Paix*. (1) Nous avons déjà abordé ce sujet de la formation scientifique et littéraire de Christine et recherché ce qu'elle nous en a dit. (2) Il est temps de vérifier, d'après

---

1. *Fais et bonnes meurs*, 3e partie, ch. XIII : « *Ci dit comment le roy Charles amoit l'Université des clers et comment elle vint a Paris* ». — *Livre de la Paix*, ch. VI, fol. 75 r° : « *De quatre choses excellentes que on trouve en France* ». La troisième est « *solennel clergie en plusieurs universelz estudes et par especial a Paris* ».

2. Etude biographique, ch. II, parag. II, p. 45-48.

Digitized by Google

son œuvre, le bilan de ses connaissances. Recherchons d'abord quels furent ses maîtres.

### Les maitres de Christine

Quels furent les maîtres de la pensée de Christine ? — Si nous nous adressons à elle pour avoir une réponse, elle nous dira que ce sont les anciens, « *historieurs et poètes* » qu'elle affirme avoir fréquentés, et même qu'elle croit sincèrement avoir fréquentés. A ces affirmations de la *Vision*, elle joint, dans ses ouvrages, le témoignage de ses perpétuelles citations. Plusieurs se sont laissé prendre à ces indices. Citons encore Thomassy :

« *Grâce à l'éducation la mieux cultivée, où ses parents avaient fait entrer l'étude approfondie du latin, elle put s'appliquer, avec une ardeur infatigable, à la connaissance de tous les grands écrivains de l'antiquité et du christianisme.* » (Op. cit. p. V).

Il faut en rabattre. Gaston Paris s'en était bien douté qui disait d'elle : « *Ses sources sont plus françaises que latines* » (Romania, Tome IX).

Cependant, après Thomassy et aussi Gaston Paris, une admiratrice enthousiaste de Christine nommait encore parmi « *ceux dont elle fit ses humanités, Homer, Plato, Aristoteles, Gallien, Avicenne, Tholémée, Chrysostomus, Democrites, Virgile, Horaz, Ovide, Tibulle, Catulle, Juvenal, Boetius, Apuleius, Vegetius, Frontinus, Trogus-Pompeius, Lucan, Cicero, Suetone, Seneca, Augustinus* ». (M^lle^ Laigle, op. cit., p. 76.)

Ce sont là, en effet, des noms cités par Christine, elle en cite même beaucoup d'autres. Mais, prenons garde que, pour la plupart, ce ne sont que des noms, « *flatus vocis* ». Le concept qu'elle se fait de tel ou tel de ces personnages, parfois est des plus vagues, parfois est presque inexistant.

M. Campbell, qui a recherché, en étudiant tout spécialement l'*Epistre d'Othea*, les sources de Christine, est arrivé à cette conclusion que ces sources se réduisent à une assez petite bibliothèque. Son dessein était de noter les manuscrits qui ont pu être entre les mains de Christine. Tel n'est pas tout à fait celui que je me propose ici. Je voudrais, d'après l'œuvre de Christine, désigner les maîtres de sa pensée. Elle a beaucoup aimé les anciens, mais comment et par qui les

Digitized by Google

a-t-elle connus ? Elle venait d'Italie et nous savons que quelques-uns de ses compatriotes ne furent pas ignorés d'elle. Quel genre d'influence eurent-ils sur son œuvre ? — Enfin, peut-on vérifier l'affirmation de Gaston PARIS, « *Ses sources sont plus françaises que latines* » ? Que doit-elle aux Français, et sa culture grecque et même latine ne fut-elle pas faite par des Français ?

## I. — LES GRECS

*Homère.* — Christine, comme la plupart de ses contemporains, croit connaître Homère. Raoul DE PRESLE le mentionne dans la liste des auteurs qu'il a consultés pour traduire et commenter le *De Civitate Dei*, vers 1375. (1) Jacques LE GRANT le met en tête des poètes anciens qu'il cite au début de son *Art de seconde Rhetorique.* (2) Alain CHARTIER en conseille la lecture à son jeune frère dans son *Traité de l'Espérance :* « *Lis Omer, Virgile, Tite-Live*... » (3) Ni les uns, ni les autres ne connaissent Homère. On sait qu'il n'en fut pas tout à fait de même pour Pétrarque et surtout Boccace, mais quelle peine ils eurent pour obtenir de Léonce Pilate une fort mauvaise traduction de quelques parties de l'Iliade. (4) Ces textes et ce début de traduction sont demeurés en Italie et les premiers humanistes en eurent connaissance. Christine, qui eut certainement des relations avec son pays où ses frères étaient retournés, aurait pu être au courant de ces recherches et de ces travaux. Il ne paraît pas. A lire son œuvre, on a l'impression très nette qu'elle ne connaît Homère que par le Dante et les mentions tout aussi vagues qu'en font ses contemporains français. Dans le *Chemin de Long Estude*, elle place Homère, dans le Limbe, en traduisant exactement :

« *Quegli è Omero, poeta sovrano* ». (Inferno C. IV v. 88.)

« *Omère, poète souvrain* ». — Elle place auprès de lui Orphée, qui tient le lieu du Lucain de Dante. Dans les *Fais*

1. Liste reproduite par DELISLE dans : *Recherches sur la Librairie de Charles V.* Tome I, p. 380 à 382.

2. « *Arts de seconde rhétorique* ». E. LANGLOIS. Voir ci-dessus, ch. II.

3. « *Traité de l'Epérance* ». Edit. du Chesne. Cité par P. CHAMPION, Quinzième siècle poétique, p. 144 du tome I.

4. Voir P. DE NOLHAC : « *Pétrarque et l'humanisme* » (2e édit.), tome I, p. 102 et ss.

Digitized by Google

*et bonnes meurs*, elle nomme toujours de compagnie Homère et Orphée, qui ont « *traité de divinité* ». Il semble qu'ils se confondent dans son esprit. Ils sont de ces premiers « *philosophes-poètes* » qu'Aristote a « *remprouvés* », mais auxquels nous devons bien quelque chose de notre science. (1) Ils furent, dit-elle, des initiateurs. Il ne paraît même pas qu'elle rapproche le nom d'Homère de celui de Troie. En tout cas, ce qu'elle sait des faits de Troie lui vient des compilations d'histoire et du roman de Benoît DE SAINCTE-MAURE et ne doit rien à Homère. (2)

—*Platon.* — Orpheus, Socrate et Platon « *ont traicté de divinité* », d'après les « *Fais et bonnes meurs* » (3e partie, Ch. LXVIII). Platon est un poète. On sait en quel sens Christine ne se trompe pas. A-t-elle été un peu moins ignorante du texte de Platon que de celui d'Homère ? — Il est bien certain qu'elle n'a jamais vu les dialogues, ni dans le texte, ni traduits. Elle parle de Platon d'après la *Métaphysique* d'Aristote et les *Dicta Philosophorum*. Elle le cite, sans indiquer sa source, — et elle en serait bien en peine, — dans le *Livre de la Paix*.

« *Et pour ce, disoit Platon, que la racine de toute philosophie et de toute sapience est pacience.* » (Fol. 143 r°.)

Mais, elle est plus imprégnée de platonisme qu'elle le suppose elle-même. Le platonisme des Pères de l'Eglise, qu'elle a peu fréquentés directement, mais dont la doctrine lui était apportée par les écrits français qu'elle compulsait, ne lui est pas étranger. Celui de Boèce, son auteur préféré, l'a influencée. Je ne crois pas qu'elle ait compris que Saint-Augustin est un platonisant. Elle dit bien, dans la *Cité des Dames*, ou plutôt se fait dire, par Dame Raison :

« *Et note derechef se Saint Augustin et d'autres docteurs de l'esglise ont point repris mesmement Aristote en aucunes pars, tant soit-il dit le prince des philosophes, en qui philosophie naturelle et morale fu souverainement.* » (1re partie, Ch. I.)

Ceci ne prouve pas qu'elle ait connu particulièrement la

---

1. *Fais et B. M.*, 3e partie, ch. LXVIII : *Cy dit de Poésie.*

2. A. JOLY : *Benoît de Sainte-Maure et le Roman de Troyes* (Mémoire de la Société des antiq. de Normandie, t. XXVII, Paris 1869, et édit. du *Roman* par Léopold Constans Anciens Textes, 6 vol. 1904-1912.

Digitized by Google

philosophie de Saint Augustin. Telle que nous la voyons s'enthousiasmer pour la *Divine Comédie* ou la *Consolation* de Boèce, elle nous apparaît incapable d'avoir pris contact avec une œuvre comme la *Cité de Dieu*, sans vouloir faire part à ses lecteurs des « *belles parleures des philozophes* » qu'elle y aurait rencontrées. (1)

Qu'elle ait lu la biographie de Platon, dans les *Dicta Philosophorum*, cela ne fait pas de doute. Elle se sert constamment de cet ouvrage, dès la composition de l'*Epistre d'Othea a Hector*. Or, le Platon qu'elle y pouvait voir n'est pas très différent du vrai Platon. Jean DE PROCIDA s'est servi, pour composer son livre, d'une traduction du Phédon, dont on peut même retrouver quelques passages dans les « *Dicta* ». (2)

*Aristote.* — Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur l'aristotélisme de Christine. J'en ai parlé à propos des *Fais et bonnes meurs*, car c'est à partir de cet ouvrage qu'il apparaît. La mention du pseudo-Aristote de la *Lettre d'Aristote à Alexandre du Chemin de Long Estude* n'a pas grande importance. Il est vrai que dans le même ouvrage, Christine cite les Ethiques et vaguement Politique. Je reviendrai sur ce sujet à propos de la philosophie et de la politique enseignées par Christine et qui sont de l'aristotélisme plus ou moins pur. La question est donc vite résolue de l'influence d'Aristote, commenté par Saint Thomas sur Christine. (3) Quant à la lecture du texte latin ou français du Philosophe, elle est évidente, pour les Ethiques, la Politique, le Traité du Ciel et du Monde, précisément les traités traduits par ORESME, au rapport de Christine elle-même. (4) Comme elle nous indique bien, dans le chapitre des *Fais et bonnes meurs*, qui traite des traductions inspirées par Charles V, qu'il fit « *mectre nouveaulx exemples* », il s'agit sûrement de versions commentées.

Mais, Christine a lu de plus la Métaphysique, ou du moins le premier livre, car c'est presque uniquement celui-ci qu'elle

---

1. Elle avait cependant pour faire connaissance avec le *De civitate Dei*, la traduction de Raoul de Presle, dont elle-même a parlé dans les *Fais et B. M.* : « *Item, le grand livre Saint-Augustin de la cité de Dieu* ». L'ouvrage fut commencé en 1371.

2. D'après P. DE NOLHAC, loc. cit., t. II, p. 140.

3. Elle-même nomme saint Thomas, dans les *Fais et B. M.*, 3e partie, ch. LXVIII, pour le commentaire du 3e Livre de la Métaphysique.

4. *Fais et B. M.*, 3e partie, ch. XII.

Digitized by Google

utilise dans le *Charles V*, et plus encore dans la *Vision*. Pour cet ouvrage, au moins, il semble bien, jusqu'à preuve du contraire, qu'elle lut et traduisit elle-même le latin, ainsi que je l'ai dit plus haut. (1)

Des Grecs, elle ne connut certainement qu'Aristote, un Aristote très scolastique. Toutes les autres mentions qu'elle fait ici ou là des Pères de l'Eglise grecque, d'Apulée et d'autres, lui sont fournies très indirectement. (2)

## II. — Les Latins

Si la culture hellénique de Christine est nulle, quant à la connaissance des textes, il se pourrait fort bien qu'il n'en fût pas de même de sa culture latine. Sans dire, comme Thomassy, qu'elle avait une connaissance approfondie du latin, il faut bien la croire quand elle parle de « *rumignations* » du latin qui lui revinrent en mémoire. Elle passait pour écrire « *toutes manières de dits, tant en latin qu'en françois* ». (3) Si elle ne « *dicta* » jamais de dits latins, malgré la renommée qu'elle en avait, elle traduisit peut-être le latin de Boccace et celui des auteurs mystiques. Elle lisait donc le latin de ses contemporains. Lisait-elle le latin classique ?

Il serait long et sans utilité de faire la liste des auteurs latins qu'elle a cités. Il suffira d'enquêter sur ce qu'elle connaît des principaux. Voyons d'abord les poètes.

*Virgile.* — On sait qu'elle parle assez fréquemment de Virgile. Il prend place tout naturellement près de la fontaine de Sapience du *Chemin de Long Estude*. Il est un de ceux qu'il faut étudier d'après les « *Fais et bonnes meurs* ». Il a traité « *de secrez* ». Dans la *Cité des Dames*, elle le compare à Ovide et confesse qu'elle le préfère à Ovide.

« *Ovide, qui est réputé parmi les poètes le plus souverain, quoy que plusieurs dient et moy mesmes m'y consens, toutefois, selon correction que trop plus fait à louer Virgile. Trop blasma femmes en plusieurs dictiez.* » (1re partie, Ch. IX.)

---

1. Ch. VII : *Avision-Christine*, p. 338.

2. Par les traductions et surtout les florilèges, en particulier les *Dicta Philosophorum*, traduits par Tignonville.

3. Guillebert de Metz : *Description de Paris*. Voir ci-dessus, ch. II, p. 228.

Digitized by Google

C'est assez timidement qu'elle parle des mérites supérieurs de Virgile « *sauf correction* ». L'antiféminisme d'Ovide est son seul crime. Il est le poète « *souverain* ». Voilà un argument qui ne prouve pas que Christine ait jamais lu Virgile. Elle n'était pas femme à n'en pas tirer de plus péremptoire de la lecture de l'Enéide, par exemple. Mais, si Christine connaît bien le guide du Dante, elle connaît aussi, n'en doutons pas, le Virgile à la corbeille. (1) Elle n'établit pas plus de rapports entre le *Roman d'Enée* et Virgile qu'entre les *Fais de Troyes* et Homère. Elle cite des vers de l'*Enéide*, c'est vrai, dans le *Livre de la Paix*, elle les cite avec des références exactes. Cela prouve que ces vers étaient passés en proverbes et qu'elle les a trouvés dans un recueil de sentences. (2)

« *Nous ne pouvons admettre d'une manière absolue*, dit ROBINEAU, *que Christine de Pisan n'ait pas lu Virgile dans le texte...* » Plus loin, il ajoute : « *Nous pensons qu'elle n'eut des premiers poètes latins qu'une connaissance superficielle, résultat d'une lecture rapide et peut-être incomplète.* » (Op. cit. page 152, en note.)

Pour Virgile, il faut dire qu'il n'y eut aucune lecture. Je crois même que Christine ou bien n'eut jamais le texte entre les mains ou que, si elle l'eut, elle fut incapable de le comprendre. DESCHAMPS, meilleur latiniste qu'elle sans doute, faisait des contre-sens.

*Ovide.* — Le cas d'Ovide est bien différent de celui de Virgile. Christine n'a pas lu davantage le texte du poète, mais elle tire indirectement de lui la plus grande partie de son inspiration. Elle n'aime pas l'*Artium Amoris*. C'est un ouvrage composé pour ceux qui veulent tromper les femmes. Elle le dit, dans son *Epistre du dieu d'Amours :*

*Et de ceulz parle Ovide, en son traictié*
*De l'Art d'Amours, car pour la grant pitié*
*Qu'il ot de ceulz composa il un livre*
*Ou leur escript et enseigne a delivre*
*Comment pourront les femmes decevoir*

1. On sait assez ce qu'était Virgile pour pour les prédecesseurs et les contemporains de Christine. Voir D. COMPARETTI : *Virgilio nel medio Evo* (Florence, 1re édit. 1872, 2e 1896.)

2. Je ne puis vérifier toutes les citations du *Livre de la Paix*. Il faudrait comme je l'ai dit plus haut (1re partie, ch. V) une édition et une étude spéciale.

Digitized by Google

*Par faintises et leur amour avoir.*
*Si l'appella livre de l'Art d'Amours,*
*Mais, n'enseigne condicions ne mours*
*De bien amer, mais ainçois le contraire* (v. 365-373).

Ce livre devrait être dit *Livre d'Art de grant decevance* (v, 377).

C'est cet ouvrage, au reste inutile, car il n'est pas besoin des poètes pour enseigner les ruses perfides, qu'a imité Jean DE MEUNG « *ou Roman de la Rose* » (v. 389).

Christine n'aime pas non plus le *Remedium Amoris*. De ce livre les clercs tirent une bonne part de leur antiféminisme. Dans la même *Epistre*, elle rappelle les « *dittiez* » des clercs contre les dames.

*Et ainsi font clers, soir et matin,*
*Puis en françois leurs vers, puis en latin,*
*Et se fondent dessus ne scay quelz livres*
*Qui plus dient de mensonges qu'uns yvrez.*
*Ovide en dit, en un livre qu'il fist*
*Assez de maulz, dont je tiens qu'il meffist*
*Qu'il appella le Remède d'Amours,*
*Ou leur met sus moult de villaines mours* (v. 277-284).
*Si ont les clers apris très leur enfance*
*Cellui livret, en première science*
*De grammaire et aux autres l'apprennent*
*A telle fin qu'a femme amer n'emprennent* (v. 291-294).

Enfin, Christine doit regarder avec horreur la *Vetula*, que naturellement elle attribue au même Ovide. (1)

Rien ne prouve, cependant, qu'elle ait lu les ouvrages qu'elle incrimine ainsi. Il suffisait de connaître le *Roman de la Rose*, et nous sayons bien qu'elle le connaissait, pour porter ce jugement sur ces œuvres d'Ovide. Il suffisait même de vivre à la fin du quatorzième siècle, dans un milieu où l'on discutait, en citant doctoralement des textes. Ceux-là, Christine le dit, étaient classiques.

1. Elle pouvait connaître, aussi bien que les *Lamenta* de Matheolus, traduites par Jehan le Febvre, la traduction de la *Vetula*. Voir l'étude et les éditions de A. G. van Hamel (Bib. Hautes Etudes, fasc. 96-97). Dans la *Cité des Dames* (1re partie, ch. IX), Christine dit : « *Ovide fu homme subtil en l'art et science de poetrie et moult ot grant et vif entendement en ce en quoy il se occupoit* ». Elle continue, non plus sur l'œuvre d'Ovide, mais sur sa vie désordonnée qui lui valut l'exil, puis la mutilation.

Digitized by Google

Mais, il est un autre Ovide, — Christine sait qu'il s'agit historiquement du même personnage, — qui écrivit les *Métamorphoses*. Ce livre des *Métamorphoses* qu'elle a lu et relu, dans la traduction si naïvement infidèle de Chrétien Legouais, il semble bien qu'elle le sut par cœur. Elle le cite dans ses ballades, ses belles « *balades pouétiques* », elle l'imite, dans son *Epistre d'Othea a Hector*. Elle croit qu'il a, par avance, prédit la tempête dans laquelle, comme Alcyone, elle perdrait son époux et la « *mutacion* » qui ferait d'elle le guide viril de sa famille. Elle n'écrit aucune de ses œuvres qu'elle ne le cite, à tort ou à raison. Elle sait non seulement les belles histoires des *Métamorphoses*, mais celles, plus pathétiques, des *Héroïdes*. Elle aime à narrer la mort de la belle Hero, que Léandre aima si parfaitement :

*En celle mer, qui fu parfonde et lée,*
*Fu Lehander peri, ce fus domage,*
*Dont la belle fu si fort adoulée*
*Qu'en mer sailli, sanz querir davantage :*
*Voyez comment Amours amans ordonne !*

C'est la troisième ballade de son premier recueil. Elle fut, dès le début de sa carrière, une écolière d'Ovide. Mais, cette fin dramatique de Héro et Léandre, d'autres poètes, d'autres ditteurs l'avaient déjà contée. Il n'est pas dit que Christine l'ait tirée directement d'Ovide. C'est presque un lieu commun de la poésie amoureuse. De plus, comme pour les *Métamorphoses*, elle a pu s'inspirer d'une traduction. Il en existait, en France, depuis fort longtemps. (1)

Il est inutile d'insister ici sur tout ce que Christine doit à Ovide. Les analyses que nous avons faites plus haut de ses œuvres le prouvent suffisamment. Il est inutile aussi de mettre en relief, à ce propos, tout ce que la littérature du Moyen Age a tiré de ce poète. Il suffit de renvoyer aux nombreux travaux sur ce sujet. (2)

---

1. Voir *Romania*, tome XLIII (p. 177 et ss.) « *Une traduction française des Héroïdes d'Ovide* ». Cette traduction a été insérée en grande partie dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* du ms. de la Bib. Nat. (f. fr. 301).

2. Sur Chrétien Legouais et autres traducteurs d'Ovide : G. Paris : *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, p. 455 et ss.

Thèse latine de L. Sudre : « *Ovidii Nasoni Metamorphoseon Libros quomodo nostrates medii ævi pœtæ imitati interpretatique sint* » (Paris, 1895).

Ed. Faral : « *Recherches sur les sources latines des contes et romans*

Digitized by Google

*Tibulle, Catulle, Horace, Juvénal.* — Christine a cité ces quatre poètes latins à plusieurs reprises. (1) Pour Tibulle et Catulle, elle ne doit pas même se douter du caractère de leur œuvre. Elle connaît mieux Horace et Juvénal, ou plutôt moins mal. Elle les place avec raison parmi les satiriques, en leur adjoignant Alain de Lille, « *Alain des Plaintes de Nature* ». (2) A Juvénal, elle emprunte des maximes, qui circulaient sous son nom, dès le *Chemin de Long Estude :*

> *Juvénal, le poète dist*
> *Et nul sage n'y contredist*
> *Que nulle riens n'anoblist l'omme,*
> *Fors de vertu avoir grant somme* (v. 4113-6).

Cette idée, qui est familière à tous les moralistes du Moyen Age et qu'ils attribuent gravement tantôt à Juvénal, tantôt à un autre, est bien souvent rappelée par Christine. Elle la paraphrase, dans son *Epistre du dieu d'Amours*, probablement d'après le *Roman de la Rose*. Ne serait-ce pas par Jean DE MEUNG précisément qu'elle connaît Juvénal ? — Dans le *Livre de la Paix*, pourtant si fertile en citations, elle n'invoque plus guère ces poètes, mais elle cite Claudianus. Pas plus que les œuvres de Tibulle, Catulle, Properce, Horace ou Juvénal, elle n'a dû lire le *Rapt de Proserpine*. On ne rencontre pas beaucoup de textes de ces divers poètes, dans les librairies des contemporains. Christine les emprunte sûrement à un recueil de « *dicta* ».

Mais, par contre, on trouve des manuscrits de Térence et Christine ne le nomme même pas. (3) Ou elle ne l'a pas eu

---

*courtois du moyen âge* ». (Paris 1913) et Carlo PASCAL : *Poesia latina medievale. I carmi medievali attribuiti ad Ovidio* (1907).

*Romania*, t. XLIII : « *Guillaume de Machaut et l'Ovide moralisé* ». L'article indique ce que le *Jugement du roy de Navarre* et le *Voir Dit* ont emprunté à l'*Ovide moralisé*.

1. C'est tout spécialement dans « *le Chemin de Long Estude* » et dans « *le Livre de la Paix* », plus encore, qu'on trouve des citations d'auteurs latins. Le « *Livre de la Paix* » mériterait une étude spéciale sur ce point, comme celle de M. CAMPBELL sur *Othea*.

2. *Fais et bonnes meurs*. Livre III, ch. LXVIII. Elle se rencontre, du reste, avec Christine et d'autres. Tous les « lettrés » d'alors citent les mêmes poètes. Combien les ont lus ?

3. Voir DELISLES : « *Recherches sur la Librairie de Charles V*, t. II, p. p. 128, sur le *Térence du duc de Guyenne*. Le même ouvrage, p. 265, *Térence du duc de Berry*. Voir aussi P. DE NOLHAC, op. cit. (1re édit., p. 156) : *Pétrarque*

Digitized by Google

entre les mains ou elle n'a pas su, pas même essayé de s'en servir.

*Cicéron.* — Si Christine n'a guère connu directement les poètes latins, en est-il de même des prosateurs ? — A-t-elle lu les traités, les discours ou lettres de Cicéron, qu'elle cite très fréquemment sous le nom de Tulles ? — Dès le *Chemin de Long Estude*, « *Tulles, en son livre des Offices* » est cité plusieurs fois. Dans le *Livre de la Paix*, les citations de Cicéron, plus nombreuses encore et accompagnées de références précises, viennent généralement du *De Senectute* ou du *De Amicitia*. Je ne trouve nulle part, dans les œuvres de Christine, mention de la correspondance de Cicéron avec son frère Quintus, beaucoup lue et imitée en ce temps, dans le cercle des humanistes français. (1) Au reste, jamais Cicéron n'a été oublié, dans le monde des clercs. Il est largement cité par Jehan DE MEUNG et c'est de lui que vient la forme des discours religieux ou politiques de tout le Moyen Age. Christine elle-même s'efforce de copier cette forme, sans bien savoir à qui elle la doit. (2) De Tulles, elle ne me paraît pas savoir grand'chose. Nulle part, elle le cite comme un grand orateur ou comme un homme d'Etat. Les citations, même très précises, du *Livre de la Paix*, lui viennent très probablement d'un recueil. De même celles du *Chemin de Long Estude*. Le *De Amicitia* et le *De Senectute* sont très répandus, de son temps. Laurent de PREMIERFAICT les a traduits, l'un pour le duc de Bourbon, l'autre pour Bureau de Dampmartin, entre 1405 et 1416. (3) Il n'est

---

*et Boccace connaissent Térence*. Enfin, thèse latine d' A. THOMAS sur J. de Montreuil (p. 65 et ss). Montreuil dit de Térence : « *Dulcissime, clarissime, propissime, eloquentissime* ».

1. Tout spécialement par GERSON et MONTREUIL. Sur ce dernier, voir encore A. THOMAS (op. cit., p. 52 et ss.).

L'admiration de Montreuil pour Cicéron est grande. Il écrit : « *Quis primis e greco in latinitatem philosophiam sub ornatu transtulit ? Tullius Quis praticavit rhetoricam ? Quis magnificavit eam ? Tullius* », etc. Cicéron est pour lui le premier des prosateurs comme Virgile le premier des poètes. Naturellement, il lui attribue, — et Christine aussi, — la *Rhétorique à Herennius*.

2. Elle est très peu claire sur Cicéron orateur ; comme Sénèque, elle le connaît par des intermédiaires et des apocryphes.

3. Sur ces traductions, voir « *De Laurentio de Primofacto qui primus Joannis Boccaciis opera quædam gallice transtulit incunte seculo XV* » (thèse latine de M. HAUVETTE, 1903, Paris).

Avant de traduire Boccace, Premierfaict traduit Cicéron : « *Cy fine le*



Digitized by Google

guère possible que Christine n'ait été au courant des travaux de ce docte personnage, qui fréquentait les mêmes grands seigneurs ou grands bourgeois qu'elle. Mais je ne crois pas qu'elle ait eu entre les mains des ouvrages entiers de Cicéron. Comme Virgile, elle doit le connaître uniquement par ce qu'elle entend dire et par les florilèges dont elle se sert. (1)

*Sénèque.* — Plus encore que Cicéron, Christine a cité Sénèque. Les longs discours de Richece, Chevalerie, Noblece, Sagesse, Raison du *Chemin de Long Estude* sont émaillés de « *Dit Seneque* ». « *Seneque en ses epistres a Lucide, Seneque ou livre de Clemence* ». (2) Dans le *Livre de la Paix*, même abondance de citations de Sénèque prises aux mêmes ouvrages. Ici, nous ne sommes pas, comme pour Cicéron, en présence de formules détachées du contexte. Le *De Clementia* a vraiment inspiré plusieurs chapitres du *Livre de la Paix*. (3) Sous quelle forme Christine l'a-t-elle connu ? — Il faudrait, pour en décider à coup sûr, posséder une édition de cet ouvrage duquel il ne reste qu'un manuscrit d'une écriture assez peu soignée. Mais, pour les Epîtres de Sénèque, nous avons le témoignage de Christine elle-même. On lit, dans le *Chemin de Long Estude :*

*Senèque en sa XVI^e epistre*
*Que souvent leue ai sus poupitre.*

Et les Epîtres à *Lucile* sont constamment rappelées. Chris-

---

*livre de Tulle de Vieillesse translaté de latin en françois du commandement de tresexcellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourbon par moy Laurent de Premierfaict, cinquiesme jour de novembre de l'an mil quatre cens et cinq* » : dit l'explicit du ms. 1090 de la Bib. Nat., fol. 44. Dans le même ms., on trouve le *De Amicitia :* « *Vous m'avez commandé que je me essaye se pour vous et pour chacun soy delectant en bonnes et approuvées doctrines, de convertir en françois un autre livre de Tulle appellé de la vraye amistié* ». Ce dernier traité ne fut terminé qu'après la mort de Louis de Bourbon, survenue en 1410.

1. On sait que ces florilèges sont alors très abondants. Jacques le Grant, l'auteur du *Sophologium*, compila plusieurs recueils, dont une « *Collectio sententiarum ex quibusdam philosophis* » qu'on trouve dans le ms. latin 15.137 de la Bib. Nat.

2. Voir ci-dessus notre Chapitre V sur le *Chemin*, p. 304.

3. Christine, si elle a connu ce traité, a dû l'avoir glosé par un clerc, car le texte du philosophe est constamment mêlé à des citations de l'Ecriture ou des Pères. On trouvait, dans la librairie du Louvre « *presque tous les traitez de Sénèque en latin* ». (Delisle, *Librairie de Charles V*, t. I, p. 38).

Digitized by Google

tine ne nous trompe pas. Elle les a lues, mais pas dans le texte latin. On sait qu'il se trouvait, dans la Librairie du Louvre, une traduction des épîtres de Sénèque, faite par un Italien. DELISLE a retrouvé ce manuscrit à Bruxelles et, dans la Bibliothèque Nationale, une copie du même. Cette translation avait été faite « *a la requeste de Barthelemy Siguileyfe, conte de Caserte et grant chambellan du roy de Cezille* ». (1) Le manuscrit contient, en outre, la pseudo-correspondance de Sénèque avec Saint Paul.

Christine a donc connu Sénèque par ses lettres, peut-être aussi par le *De Clementia*. J'ai dit plus haut que la doctrine stoïcienne lui est assez familière. Mais, elle connaît mieux que le vrai Sénèque l'auteur du *De Quatuor Virtutibus* et du *De Proverbiis*. Elle a utilisé largement l'un et l'autre. (2) Ces apocryphes n'ont pas contribué à lui donner une juste idée du philosophe latin. Elle a cru à un Sénèque chrétien et disciple de Saint Paul évidemment. Elle a emprunté beaucoup aussi au Sénèque du *De remediis fortuitorum*. Elle a dû le lire plus tard que les autres ouvrages du même, car elle l'utilise particulièrement à la fin de sa carrière, dans son *Epistre de Prison de vie humaine*. Elle se sert alors, comme nous l'avons vu, de la traduction de Jacques BAUCHANS, faite pour Charles V, sous ce titre : « *Des remedes ou confort des maulz de Fortune qui adviennent ou pevent avenir aux hommes* ». (3)

*Tite-Live*. — Si quelques traductions de Sénèque et du pseudo-Sénèque permettaient à Christine de le citer abondamment, il en était de même du texte de Tite-Live, translaté par BERÇUIRE. Elle-même note, dans le *Livre des Fais et bonnes meurs*, que Charles V fit faire cette traduction. (4) Un in-

---

1. Sur cette traduction, Deliste (loc. cit. p. 117 et 257). Le ms. de la Bib. Nat. est le f. fr 12235. Celui de la Bib. Royale de Bruxelles, le numéro 9091.

2. Voir ci-dessus notre chapitre IV sur les *Epitres de Christine*.

3. Denis FOULECHAT, traducteur du *Polycratique*, Jacques BAUCHANT, du *De remediis*, Jean CORBICHON du *Livre des Propriétés des Choses*, Jean DAUDIN, du *Remedium in utriusque fortunæ de Pétrarque* et du *De eruditione puerorum nobilium*, Jean GOLEIN, de *La Fleur des Croniques*. Raoul DE PRESLE, N. ORÈME, BERÇUIRE, dont les traductions de saint Augustin, d'Aristote et de Tite-Live sont célèbres, lui sont familiers.

4. *Fais et B. M., Livre* III, ch. V. Christine ne nomme pas le traducteur. Voir DELISLE (loc. cit., t. II, p. 160 et ss). Le numéro 975 de Delisle est l'original du *Titus Livius en françois*. Un inventaire indique « *Presté à Mgr*

Digitized by Google

ventaire de bibliothèque nous apprend que le duc de Guyenne avait entre les mains, en 1409, le Tite-Live de Sainte Geneviève. (1) Le manuscrit original, aujourd'hui au Louvre, passe successivement du duc de Berry au duc de Bourbon. Les Décades de l'historien latin sont également bien connues des clercs. (2) Les exemplaires de la traduction française sont assez nombreux, dès le commencement du quinzième siècle. Cependant, contrairement à ce qui fut dit, Christine n'a pas utilisé Tite-Live pour écrire l'histoire. (3) Elle a toujours préféré à l'historien romain, trop sobre de détails qui frappent l'imagination, et pas assez moralisant à son gré, le *Miroir Historial* ou les *Fais des Romains*, que nous lui avons vu utiliser. Tite-Live ne lui fournissait pas non plus de belles sentences pour rehausser sa prose. Si elle l'a connu, elle l'a peu pratiqué.

*Valère Maxime.* — A Tite-Live, Christine a préféré Valère Maxime dont elle a fait un usage constant. Le *Chemin de Long Estude*, le *Livre des Fais et bonnes meurs*, le *Livre de Pollicie*, le *Livre de la Paix*, presque tous les grands ouvrages en prose de Christine doivent beaucoup aux *Facta et Dicta memorabilia*. On sait, — et par elle-même, — que Charles V en avait fait faire une traduction qui, commencée par Simon de Hesdin, fut achevée en 1401 par Nicole Gonesse. (4) Il va sans dire que ce fut cette traduction qui fut « *souvent sus poupi-*

---

*de Berry* » ; un autre : « *à Mgr de Bourbon, le* 14 *octobre* 1392 ». Le numéro 976 est le « *Titus Livius qui fu maistre Raoul de Praille* ». Celui-ci passe à Maistre Symon de Hesdin, puis à Mgr d'Anjou.

1. Louis de Guyenne fait remettre, dans la librairie du Louvre, en 1409, le Tite-Live qui est maintenant le ms. 777 de Sainte Geneviève lequel passe en Angleterre, lors de la dispersion de la Librairie, par Bedford. (Delisle, loc. cit., p. 283).

2. Voir la thèse latine de M. Ant. Thomas sur Montreuil, déjà citée. L'auteur s'occupe de l'humanisme, non seulement de Montreuil, mais de ses contemporains (p. 78 et ss.), les frères Col, Guillaume Fillastre, J. Le Grant, Courtecuisse, Gerson, Jean Muret, secrétaire du pape Clément VII, possesseur du Tite-Live qui est à présent le 5740 f. lat. de la Bib. Nat., — Premierfaict, Clamanges, d'Ailly, et même Christine.

3. Voir ci-dessus ch. VII : *Mutacion de Fortune.*

4. Delisle (loc. cit., p. 284) parle du superbe ms. f. fr. 9749 de la Bib. Nat. Il compte plusieurs traductions de Valère dans la Librairie du Louvre. Les ms. en sont nombreux, dans toutes les bibliothèques, aujourd'hui encore.

Digitized by Google

*tre* » chez Christine. Les anecdotes contées par Valère se prêtaient bien à être introduites dans des traités moraux pour « *les fleureter* » d'histoires anciennes de « *grant efficace* ». (1) Les biographies d'hommes illustres correspondaient mieux à sa conception de l'histoire que le récit plus objectif de Tite-Live.

*Boèce.* — Il est un autre Latin, dont j'ai signalé l'emprise sur Christine, dès la composition du « *Chemin de Long Estude* ». (2) Celui-là, encore qu'elle le connaisse indirectement, à travers une traduction, on peut affirmer qu'elle le connaît bien, du moins elle connaît bien la plus grande partie de son œuvre. Si, après le *Chemin*, elle ne rappelle Boèce, ni dans la *Mutacion*, ni dans la *Cité des Dames*, elle s'en inspire largement, dans sa *Vision*. Plus tard, quand elle écrit l'*Epistre de Prison de vie humaine*, bien qu'elle ne s'adresse pas à des clercs, familiarisés avec les subtilités des philosophes, elle puise encore dans la *Consolation* d'austères motifs de réconfort. (3) On sait qu'elle n'était pas seule à fréquenter assidûment le ministre de Théodoric. Quand elle pastichait la *Consolation* en français, GERSON l'imitait avec plus de talent, dans son *De Consolatione Theologiae*. (4) Dès qu'on se sentait accablé par l'adversité, tout naturellement, on se tournait alors vers ce grand homme disgracié pour lui demander quel usage il convient de faire des misères humaines. Aisément, on s'identifiait avec ce sage, qui ne laissait pas d'être un poète, malgré la défense de Platon et de Philosophie. DESCHAMPS avait bien jugé que la science de Christine, comme ses malheurs, la rapprochaient plus que beaucoup d'autres de ce Romain, puisqu'il écrit :

*Et je te vois, com Boèce à Pavie,*
*Seule en tes fais ou roiaume de France.*

C'est un fait d'histoire littéraire assez remarquable, peut-être unique : ce Romain du sixième siècle n'a eu, malgré sa

---

1. Voir ci-dessus 1re partie. Ch. VII, parag. III, sur *les Fais et B. M.*

2. Voir ci-dessus ch. IV, p. 303-4.

3. Mlle SOLENTE (édition de *l'Epistre*) signale ces imitations (p. 18 de son Introduction).

4. Edition Dupin (Anvers, 1706). T. I, p. 125.

Digitized by Google

haute valeur, aucune influence sur son temps et il est l'un des maîtres les plus suivis de ceux qui vinrent huit ou neuf siècles après lui. Il fut disgracié par un empereur violent, et un roi, non moins violent, fit faire la traduction de son œuvre. Du moins, c'est ce que rapporte le titre de la *Consolation* qu'on doit à Jean DE MEUNG :

« *Cy commence Boèce de Consolacion en françois, jouxte et au plus près du latin, pour consoler les entendements de ceux qui prennent soulas et plaisir au latin et au roman, qui fut translaté par maistre Jehan de Meung a la requeste de très excellent chrétien, jadis roy en France, Philippe le quart.* » (1)

C'est très probablement ce « *Boece de Consolacion en françois assez pres du latin* », que Christine a lu et relu et transcrit. Elle en connaissait surtout les premiers livres, ceux dans lesquels Philosophie démontre à Boèce que les artifices de Fortune doivent être méprisés. Il est douteux qu'elle ait suivi le philosophe lorsque, dans le quatrième livre, il traite du problème du mal. Encore moins le suit-elle, dans le cinquième sur la Providence, le destin, le hasard et l'accord entre la prescience divine et la liberté humaine. Il lui aurait fallu, pour faire ce travail, un autre texte que celui que Jean DE MEUNG et toutes les traductions en prose et surtout en vers de la Consolation, dans lesquelles, à côté de la doctrine de Boèce, elle trouvait celles des Pères de l'Eglise, « *roses mélées aux violettes* », dit-elle. (2) C'est en France et en langue française qu'elle a connu ce Latin, comme tant d'autres.

L'étude synthétique de l'œuvre de Christine conduit au même résultat que l'étude analytique d'une œuvre en particulier ; ce sont les traductions françaises des anciens qu'elle a utilisées : *Ovide Moralisé, Faits des Romains,* traductions de Sénèque et d'autres. Et non seulement les anciens, mais les ouvrages latins du Moyen Age lui sont connus par des tra-

1. Cette traduction de *la Consolation* se trouve notamment dans le ms. de la Bib. Nat. f. fr. 1652. Il était, au temps de Christine, des plus répandus. Voir sur ce sujet : « *Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce conservées à la Bibliothèque Nationale* ». DELISLE : *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (1873, t. XXXIV). DELISLE compte 47 ms. dont 17 de la traduction de Jean de Meung.

2. Voir ci-dessus *Avision-Christine*, 3e partie, p. 347.

Digitized by Google

ductions. Il faut bien croire qu'elle se servit de tous ceux qu'elle indique elle-même, dans les *Fais et bonnes meurs*, comme translatés grâce « *a la providence de Charles V* » : *les Proprietez des choses*, le *Polycratique*, et « *tres grant foison d'autres* ». (1) Après la mort de Charles V, les translateurs continuent leur besogne. Guillaume DE TIGNONVILLE donne les « *Dits des Philosophes* », que Christine utilise largement dans tous ses grands ouvrages. (2) Gaston PARIS avait raison : ses sources sont plus françaises que latines. Elle a connu et aimé les anciens, mais ce sont des Français qui les lui ont fait connaître et aimer.

### LES ITALIENS

Dans sa critique des ouvrages proposés et non retenus pour le prix Bordin, Gaston PARIS remarque que les auteurs ont omis de signaler l'influence sur l'œuvre de Christine des Italiens « *qu'elle a la première fait connaître en France* ». (3) Depuis, M. FARINELLI s'est occupé de cette question, en ce qui concerne le Dante. On a vu plus haut qu'il donne une grande importance à la Divine Comédie dans la formation du caractère littéraire de Christine. (4) Il ne s'est occupé que du Dante

---

1. « *Non obstant que bien entendist le latin et que ja ne feust besoin que on lui esposast, de si grant providence fu pour la grant amour qu'il avoit a ses successeurs que au temps a venir les voult pourveoir d'enseignemens et sciences introduisables a toutes vertus dont pour celle cause fist, par solemnelz maistres, souffisans en toutes les sciences et ars, translater de latin en françois tous les plus notables livres, si comme la Bible, en III manieres, c'est assavoir le teste, et puis le teste et les gloses ensemble, et puis d'une autre maniere allegorisée. Item, le grant livre de Saint Augustin de la Cité de Dieu, item le Livre du Ciel et du Monde, le livre de Saint Augustin de Soliloquio, item des livres de Aristote Ethique et Polltique et mettre nouveaulx exemples. Item Vegece de chevalerie. Item les XIX livres des Proprietez des choses, Item Valerius Maximus, Item Policratique, Item Tituslivius et tres grant foison d'aultres, comme sanz cesser y eust maistres qui grans gages en recevoient, de ce embesoignés* ». Fais et B. M. Livre III, ch. V. Cité par DELISLE dans « *la Librairie de Charles V* ». T. I, p. 12.

2. La traduction de Tignonville fut rapidement très répandue ; il en reste de nombreux mss. Elle fut traduite en anglais par le traducteur des *Proverbes Moraux de Christine*, ANTONY WODVILLE, comte RIVERS. Voir sur ce sujet *The Cambridge History of English Literature*, le chapitre XIII, auquel j'ai déjà renvoyé pour les traductions et impressions anglaises des œuvres de Christine. Sur les *Dictes and Sayings of the Philosophers*, qui furent achevés d'imprimer par Caxton, le 18 novembre 1477, p. 313.

3. Romania, t. IX, p. 492.

4. Voir nos chapitres V.-VI-VII, sur les dits allégoriques de Christine, où se trouve en notes l'avis de M. Farinelli sur l'influence du Dante.

Digitized by Google

et M. JEANROY, qui a recherché l'influence de Boccace, s'est limité à une seule œuvre de Boccace et de Christine : le *De Claris Mulieribus* et la *Cité des Dames.* (1) Christine n'a-t-elle lu que le Dante et Boccace et qu'a-t-elle retiré de chacun d'eux ?

Nulle part, elle ne parle de Pétrarque, comme elle fait de Dante et de Boccace. Il est bien cependant impossible que directement et surtout indirectement il n'ait eu aucune influence sur elle. L'amour de Christine pour l'antiquité, pour la gloire, pour une « *vertu* », qui est autre chose que l'humble pratique des vertus chrétiennes : tout cela vient de Pétrarque si même le rôle de Fortune dans l'œuvre de Christine n'en vient pas. Mais, à une influence plus ou moins lointaine sur l'humanisme de Christine semble se borner la part de Pétrarque ; cette influence venant à peu près sûrement par Boccace, c'est de lui seul, en définitive, qu'elle procède. Il se pourrait que vraiment elle ne lut jamais aucun ouvrage ni latin, ni italien du solitaire de Vaucluse.

Elle lisait cependant des œuvres italiennes venues de ses parents ou communiquées par ses compatriotes établis à Paris. On a rangé parmi les inspirateurs du *Livre des Trois Vertus*, Cieco d'Ascoli et Francesco da Barberino. (2) Le *Del Regimento e dei costume delle Donne* de ce dernier est bien, comme son titre l'indique, un traité destiné à l'éducation des jeunes filles, mais en le rapprochant de celui de Christine, j'y trouve beaucoup plus de dissemblances que de ressemblances avec le sien. C'est la femme italienne que Barberino connaît et veut perfectionner. Ce sont les princesses de France et aussi les simples bourgeoises que Christine a fréquentées et auxquelles elle s'adresse d'après son expérience plus ici que d'après les modèles. Quant à Cieco d'Ascoli, elle en parle, dans la *Cité des Dames.* « *J'ay veu*, dit-elle, *ung autre acteur du pays italien ou des marches de Touscane, qui s'apele Ceco qui, eu ung chapitre en dit*, — des femmes — *moult de abhominacions merveilleuses plus que nul autre et telles que ne sont a reciter de personne qui ait entendement* ». Et Raison, à qui elle s'adresse, lui réplique : « *Ce Ceco d'Ascoli dit mal de tou-*

1. Ci-dessus 1re partie, ch. IV sur *la Cité des Dames*, et 2e partie, ch. VIII, par. V.

2. Mlle LAIGLE, op. cit., p. 76.

Digitized by Google

*tes femmes. Fille ne t'en esmerveille car toutes les avoit en hayne et desplesance... et en ot le loyer selon son merite car pour la desserte de son criminel vice fu ars en ung feu deshonestement.* » (1)

Il est donc tout à fait improbable que Christine se soit inspirée autrement que pour le combattre de Cieco. Des influences italiennes sur elle restent très nettes, celles du Dante et plus encore celle de Boccace.

*Dante.* — Pour la Commedia, il ne peut y avoir aucun doute sur le cas qu'en faisait Christine puisque nous avons son avis, dans sa lettre à Pierre Col.

« *Se mieulx veulx ouir descripre paradis et enfer... lis le livre que on appelle le Dant, ou te le fais exposer pour ce que il est en langue florentine.* » (2)

Connut-elle d'autres œuvres du Dante ? — M. Farinelli ne le croit pas et je partage cette opinion. Comme nous le verrons plus loin, les idées de Christine qui pourraient être empruntées au *Convito* ou surtout au *De Monarchia* peuvent aussi bien lui venir par la *Commedia*, le « *Livre que on appelle le Dant* » ou même par Boccace et d'autres. Car l'influence de la Comédie sur Christine, bien qu'elle ne soit pas négligeable, est très mêlée à d'autres influences, surtout elle est beaucoup plus verbale que profonde. C'est dans le *Chemin de Long Estude* qu'elle est le plus manifeste et, même dans cet ouvrage, elle est combattue par celles du Roman de la Rose, de Machaut et d'Ovide.

La *Mutacion de Fortune* ne doit rien ou presque rien à la *Divine Comédie.* (3) La *Vision* lui a beaucoup plus d'obligations. Il n'est pas très sûr, cependant, que l'idée première en ait été suppérée à Christine par le Dante. Sans doute, il y a là un voyage dans trois « *univers* ». Le monde sensible, le monde intelligible, le monde surnaturel rappellent l'enfer, le purgatoire et le ciel. Bien souvent, les questions posées par

---

1. *Cité des Dames.* Livre I, ch. IX.

2. Voir ci-dessus 1re partie, ch. III : *La Querelle du Roman de la Rose*, p. 79-80.

3. Contrairement à ce que croit M. Farinelli : *Dante e la Francia.* T. I, p. 173 à 180. « *Ci riconduce verosimilmente alla descrizione dantesca del poter di Fortuna.* » (p. 174).

Digitized by Google

Christine à l'un de ses guides sont calquées sur celles que faisait le Dante à Virgile. Mais, ce n'est pas seulement la pâleur de la copie à côté du modèle qui me fait dire que Christine ne l'a pas toujours eu sous les yeux, c'est une différence d'orientation. Je crois que c'est Boèce et non le Dante qu'elle a voulu reproduire. Mais, Boèce était beaucoup trop simple, du moins en apparence. L'unité de la *Consolation*, cette seule apparition de la Philosophie ne satisfaisait pas Christine. Elle n'aurait pas satisfait ses lecteurs habitués aux multiples apparitions des poèmes de MACHAUT et de FROISSART. Il fallait compliquer ce rêve, ne pas s'élever, dès le premier sommeil, dans les régions où ne règne plus que Philosophie, qui est Théologie, qui est Dieu même. « *Le Livre que on appelle le Dant* » commençait par un voyage dans l'enfer et le purgatoire, avant de retrouver Béatrice, qui est aussi la Sagesse, pourquoi ne pas imaginer quelque chose d'analogue ? Mais ce n'est pas dans le ciel où règne la Trinité Sainte que Christine voulait conduire son lecteur. Elle ne prétendait pas rencontrer les anges et les bienheureux trépassés. Il lui suffisait de pénétrer dans le sanctuaire de dame Philosophie.

Certes, dans la *Vision*, et plus tard, dans le *Livre de la Paix*, les réminiscences du Dante sont nombreuses. Ce sont précisément des réminiscences, et empruntées aux mêmes premiers chants de l'*Inferno*. Jamais Christine ne cite le texte italien. Le plus souvent, elle ne nomme pas le grand maître florentin. Dans le *Livre de la Paix*, on lit :

« *Il ne faut pas douter que tels gens ne soient mis ou parfont d'enfer, si que le devise Virgille, avec le faulx Judas, car plus grant mal ne pourroit estre fait* » (fol. 36 r°).

Il est évident que le Virgile allégué ici est celui de l'*Inferno* et que Christine ne distingue pas très bien l'une de l'autre la doctrine ni l'œuvre des deux poètes. Elle a certainement beaucoup lu la première Cantica, puisqu'elle en a si fréquemment le souvenir. Mais, est-elle allée plus loin dans sa lecture ? — Rien dans son œuvre n'est sûrement inspiré du Purgatoire ou du Paradis. N'aurait-elle possédé que la première partie du poème ? — C'est très possible. Elle savait que le Dante a décrit « *paradis et enfer* », puisqu'elle le dit à Pierre Col, mais cela ne prouve pas qu'elle ait fait une lecture assidue du Paradis.

Digitized by Google

*Boccace.* — Christine a certainement lu Boccace, plusieurs œuvres de Boccace, les grands traités latin, le Decameron, peut-être d'autres. (1)

M. CAMPBELL, recherchant les sources de l'*Epistre d'Othea a Hector*, reconnaît que, dès l'époque de la composition de cet ouvrage, Christine utilisait le *De Genealogia Deorum*, et probablement le *De Claris Mulieribus*. (2) On sait quel large usage elle fit de ce dernier pour écrire la *Cité des Dames*. Il est un autre traité latin de Boccace qu'elle ne cite pas, mais dont on sent bien l'influence, dans la *Mutacion de Fortune* : le *De Casibus virorum illustrium*. (3) Ces deux ou trois œuvres latines de Boccace ont fait sur son esprit une impression considérable. Elle s'en défend mal, dans la *Cité des Dames*, et même, dans sa *Vision*, quand elle revient à une conception de l'histoire du monde différente de celle qu'elle nous a présentée, dans la *Mutacion*.

Elle a connu aussi le *Decameron*. Elle s'en inspire pour les biographies de l'épouse de Barnabo, de Sismonde, d'Elisabeth, et à peu près sûrement de Grisélidis. Elle a, de plus, tenté de copier le début de cet ouvrage dans son « *Livre des Fais et bonnes meurs* ». (4)

Connut-elle Boccace autrement que par ses œuvres ? — Savait-elle quelque chose de ses recherches de manuscrits, de son amour pour les lettres grecques, de ses relations avec Pétrarque ? — Rien, dans ce que nous possédons de ses écrits, ne le fait supposer. Cependant, il est bien impossible qu'elle n'ait pas eu sur ce compatriote, à peu près contemporain de son père et de son grand-père maternel, Thomas de Mondino, des données assez précises.

Est-ce bien elle qui l'a fait connaître en France, comme le suppose Gaston PARIS ? — Ce n'est pas très sûr. Les marchands et les banquiers italiens de Paris, parmi lesquels Giovanni Boccacio, avaient dû laisser des souvenirs, et qui gardaient d'étroites relations avec l'Italie, suffisaient pour répan-

1. Cependant, *la Téséïde, le Nimphale Fiesolano, l'Amorosa Visione, le Filostrato, le Corbaccio*, peuvent être ignorés de Christine. Nous n'y trouvons aucune allusion dans son œuvre.

2. Voir ci-dessus ch. IV : *L'Epistre d'Othea a Hector*, p. 279.

3. Voir ci-dessus ch. VI : *La Mutacion de Fortune*, p. 324-5.

4. *Fais et B. M.* Livre II. Début sur la mort de Philippe le Hardi : « *Et cestui dommage procuré par Fortune, amenistraresse de tous inconveniens et meschiefs...* », etc. Cf. la description de la peste du Decameron.

Digitized by Google

dre les œuvres de leur compatriote. C'est sans doute par eux que Christine elle-même a eu des manuscrits de Boccace. On sait que plusieurs faisaient le commerce des livres à l'occasion, particulièrement les Raspondi, dont le nom revient si souvent dans les comptes des maisons princières d'alors.

Mais si Christine lisait les traités latins de Boccace et connaissait le Decameron, la question se pose de savoir si elle les lisait dans le texte latin ou dans les traductions. On sait que « *Premierfaict le pouète* », comme le nomme GUILLEBERT de Metz, le traducteur du *De Amicitia* et du *De Senectute* de Cicéron, traduisit le *De Casibus* dès les premières années du quinzième siècle, et qu'on lui a souvent attribué la traduction du *De Claris Mulieribus* qui fut terminée en 1401. (1) Nous avons dit plus haut qu'il est difficile d'affirmer que Christine n'ait pas vu cette traduction des *Femmes Illustres.* (2) Mais, il est constant qu'elle fit usage du *De Casibus virorum illustrium* avant d'avoir entre les mains, si elle l'eût jamais, la traduction de Premierfaict et qu'elle utilisa largement le *De genealogia deorum* dont nous ne connaissons aucune traduction de cette époque. C'est donc à peu près sûrement dans le texte latin qu'elle connut ces œuvres. Quant au *Decameron,* elle n'avait pas besoin pour le comprendre de la bizarre translation faite par Premierfaict aidé d'un cordelier italien qui mettait le texte en latin. On est même surpris que cette traduction du Decameron n'ait pas été entreprise par Christine qui entendait la langue florentine plutôt que par lui.

L'influence de Boccace sur Christine est sensible, non seulement dans la *Cité des Dames,* évidemment inspirée par lui, dans la *Mutacion de Fortune,* qui lui doit autant qu'à nul autre, mais encore dans le *Livre des Fais et bonnes meurs,* sur lequel on ne l'a jamais signalée. Ce que dit Christine des poètes et de la poésie lui vient du *De genealogia.* (3) Mais, cette

---

1. Sur les traductions de Premierfaict, voir la thèse latine de M. HAUVETTE, déjà citée pour Cicéron, et Hortis : « *Study sulle opere latine del Boccacio* ».

2. Ch. VIII, parag. IV, p. 376.

3. *Fais et B. M.*, 2e partie, ch. LXVIII : *Cy dit de Poésie.* — Voir *De genealogia deorum.* — Lib. XIV. Cap. 8 et 9, et l'étude d'HORTIS (p. 174 à 197). — « *Dans les treize premiers chapitres de la Généalogie,* dit Hortis, *Boccace enseigne, dans les deux derniers, il se défend* ». Les chapitres 8 et 9 sont consacrés à la défense des poètes. D'après le chapitre 8, la poésie est l'œuvre du St Esprit, communiquée non seulement aux écrivains sacrés, mais aux grecs et latins. D'après le suivant, Jésus-Christ lui-même ayant parlé par

Digitized by Google

influence, Christine ne paraît pas s'être mise en peine de la diffuser sous le nom de Boccace. Elle le nomme seulement dans la *Cité* et sans dire tout ce qu'elle lui doit. Elle dit bien qu'elle a pris l'histoire de la femme de Baernabo, celle de Sismonde et deux ou trois autres au *Livre des Cent Nouvelles*, mais elle ne nomme pas celui des *Femmes illustres*. Elle ne s'est pas chargée de le translater. Nous avons vu plus haut ce qu'elle se croit en droit de faire des textes des autres. (1) C'est pourquoi on ne saurait dire que la première en France elle fit connaître les Italiens. Elle s'est contentée de signaler le « *livre du Dant* » à l'admiration des Français.

### Les Français

Quand Christine arrive chez nous, il y a trois siècles qu'il existe une littérature de langue française. Pour l'avoir ignoré ou oublié, on a pu faire d'elle et même de beaucoup d'autres qui vinrent après elle, des novateurs. Elle n'est elle-même qu'une imitatrice de ses devanciers de langue française. Son œuvre est bien moins un point de départ qu'un aboutissant. Elle s'est nourrie des traductions, des adaptations faites en français, par des Français. Nous avons vu tout ce qu'elle doit aux traductions d'Ovide, de Sénèque, de Cicéron, de Valère, de Frontin et de tant d'autres. Elle s'est instruite chez les auteurs français de sommes morales, historiques, scientifiques. Mais, a-t-elle utilisé ou méprisé les œuvres françaises originales ? — Il convient de rappeler ici que Machaut, Froissart, Othe de Granson et surtout Deschamps, sans parler de nombreux rimeurs inconnus, lui ont enseigné l'art de « *dittier* ». Or, elle a pris chez eux, non seulement la forme de ses poèmes. Leurs idées sont devenues les siennes. Même en prose, dans sa *Vision*, elle se souvient de Deschamps et lui emprunte l'allégorie de la Dame couronnée. Machaut a été, il faut le croire, bien souvent sur son pupitre. Elle lui demande autre chose que des modèles de ballades. Mais, parmi ses devanciers, les plus vieux et déjà archaïques Français, quels sont ceux qu'elle a aimés ?

---

paraboles, il est licite de se servir de fictions pour enseigner. Christine reproduit cette doctrine, en la résumant.

1. Voir ch. VIII : *Christine translateur*. Elle prend son bien où elle le trouve et ne fait pas toujours part de ses emprunts. Elle avoue qu'elle emprunte dans *Le Livre des Fais d'armes*, seulement.

Digitized by Google

Elle ne paraît pas avoir connu nos poèmes épiques, mais elle connaît bien les premiers romans. Dans le *Dit des Deux Amans*, elle rappelle avec honneur la châtelaine de Coucy et celle de Vergy, Cahedin, qui joue un rôle important dans Tristan, Florimont d'Albanie, héros d'un roman d'Aimon de Varennes, Durmart le Gallois, Cléomadès et Palamédès. (1) Dans la *Mutacion de Fortune*, elle compare la salle du donjon de Fortune à celle du « *Château de la Douloureuse Garde* » que conquit Lancelot. Ces citations indiquent, non seulement que Christine avait lu ces ouvrages, mais qu'elle s'adressait à des lecteurs à qui ils devaient être familiers. Même dans le *Dit de la Pastoure*, elle rappelle les héros de romans. Chose curieuse, elle feint de croire que le père de Marote :

« *A de beaulx romans assez,*
*Qui parlent du temps passez* ».

Faut-il croire que ce Jehan Burote était, — et les pasteurs ses contemporains, — un grand lecteur de romans ? — Non, sans doute ; mais, que, malgré les conseils de Philippe de Mézière, le roi, la reine, les princes, les ducs, les hautes dames les savaient par cœur. Comme pour être compris des clercs, il fallait bien connaître le *Roman de la Rose*, de même pour parler à la société courtoise, il était indispensable de lire les « *bourdes de Lancelot et les bourdes du Vœu du Paon* », ainsi que s'exprime, fort irrévérencieusement le *Viel Pelerin*.

Mais, l'influence sur Christine de pareils ouvrages est à peu près nulle. Peut-être au début de sa carrière a-t-elle, sur l'amour courtois et les chevaliers qui font des prouesses en l'honneur de leurs dames, les illusions des lectrices de romans. On a vu qu'elle tendait vers un autre genre littéraire en écrivant le *Livre du duc des vrais amans*. Elle est beaucoup plus éprise de clergie que de courtoisie, beaucoup plus admiratrice d'un Hector ou d'un Alexandre que d'un Artus ou d'un Tristan. Les romans qu'elle a toujours préférés sont ceux du cycle antique. Elle les a certainement lus et relus, et il n'est pas bien sûr qu'elle ne se soit pas laissée aller à

1. Voir *le Débat de II amans*. Edit. A. T. Tome II, p. 45 et ss., vers 757 à 760, Cahedin, héros de Tristan ; 761 à 768, Châtelain de Coucy ; 769 à 774, Chatelaine de Vergy ; 1520 à 1531, parle de Florimont d'Albanie ; 1532 à 1543, Durmart le Gallois ; vers 1544, cite Cleomadès, héros du roman d'Adenet le Roy ; 1546-1550, Palamède.

Digitized by Google

croire les « *bourdes* » dont ils sont remplis. La *Mutacion de Fortune* et le *Chemin de Long Estude* semblent bien l'indiquer. Du moins, si elle acceptait comme des fictions les merveilleuses aventures aux pays étranges et dans des temps abolis, elle a toujours cru ces fictions délectables et même profitables. Elle s'est passionnée pour les conquêtes de la science. Elle n'avait pas la tête épique. Les prouesses et les grands coups d'épée ne la touchaient pas. Tout le merveilleux un peu oriental des romans de Troie, d'Alexandre, d'Enée ou de la *Légende dorée* lui était familier et très cher.

Et, malgré tout le mal qu'elle en dit, Christine s'est inspirée de « *Jehan de Meung ou Roman de la Rose* ». Nous l'avons vu dans le *Chemin de Long Estude*, la *Mutacion de Fortune*, même la *Vision*. Dans le *Débat de II Amans*, elle reprend tel quel un long passage du discours de Raison à l'amant. Il était bien difficile alors d'écrire des dittiés « *de haultes matières* » sans recourir au maître français du genre. Christine avait bien senti, à la lecture de la *Commedia*, que Le Dante lui était supérieur, par la pensée plus profonde et par la langue florentine « *souverainement dite* ». Mais elle n'écrivait pas cette langue florentine.

Elle n'était trop souvent qu'un pauvre tâcheron des lettres françaises, pris par le temps, obligé de fournir au jour dit un roman d'amour ou un dittié savant. Alors, elle s'adressait à ceux qui pouvaient lui donner des idées, des formules, des phrases toutes faites, parfois. Elle avait Maître Vincent et ses « *Miroirs* », quelque autre compilation d'histoire. Elle avait les *Dits des Philosophes*, les *Manipulus Florum* et *Flores Biblioram*, mais elle avait aussi le *Roman de la Rose*. Si elle ne lisait qu'avec dégoût le « *chapitre de la vieille* », elle pratiquait assidûment l'ouvrage dans son entier. Quand elle en parle, vers 1400, elle dit l'avoir lu depuis peu et avec prudence. Mais, elle n'était qu'au début de sa carrière et jeune encore. Elle n'eut pas toujours les mêmes scrupules. Elle ne s'attaque pas au savant maître, quand elle écrit la *Cité des Dames*. Elle a en face d'elle des antiféministes qu'elle croit de moins haut vol : Mathieu le Bigame et Cieco d'Ascoli. (1) Au

1. Il est assez intéressant d'observer qu'après les épitres sur la « *querelle* », Christine n'attaque plus *le Roman de la Rose*. Dans *les Fais d'armes* elle s'autorise de Jehan de Meun pour les emprunts qu'elle fait à H. Bonet et d'autres.

Digitized by Google

fond, elle est aussi rationaliste que Jean DE MEUNG, aussi peu poète que lui. Il est possible qu'elle ait subi, sans l'aimer, cette influence du *Roman de la Rose*, et bien moins que des vers de Guillaume DE LORRIS, du savant travail de Jean DE MEUNG. Très différente en cela de GERSON, qui depuis leur lutte commune contre le Roman, s'est abreuvé à d'autres sources, Christine l'a certainement utilisé, au moins jusqu'en 1405. Les œuvres postérieures ne portent pas la trace de cette imitation, mais peut-être parce qu'elles requéraient d'autres inspirateurs. Cependant, dans l'*Avision*, cette Raison qu'atteint Christine n'est-ce pas la Raison que Jehan DE MEUNG avait — à tout prendre — divinisée et qu'elle n'hésite pas à adorer ? — Et c'est au même Jean DE MEUNG qu'elle doit la traduction de Boèce qu'elle paraphrase. Comment se défendre de l'emprise d'un tel maître quand on est une femme de talent, mais qu'on a grand besoin de guides ? — GERSON lui-même, qui en trouvait ailleurs, et qui est, au reste, beaucoup plus que Christine, capable de créer lui-même, ne manque pas d'emprunter des figures à cette rhétorique. Il parle du « *tirant capitaine Péché, le faulx traître... de Dame Pénitance et tout l'ost des Vertus... Péché tue, Pénitance ressuscite...* » (1) On trouve cela ailleurs que dans le *Roman*, mais tout cela fut vulgarisé par le *Roman*. Et si GERSON, empruntant des figures, se garde facilement d'une doctrine qu'il a reconnu pernicieuse, Christine ne peut faire de même. On ne retrouve pas longtemps, chez elle, la forme du poème qu'elle a critiqué. Par contre, elle est imbue de la doctrine sur plus d'un point.

Nous venons de rappeler tout ce que Christine doit aux poètes contemporains : MACHAUT, GRANSON, FROISSART, beaucoup plus DESCHAMPS, dont elle a raison de se dire la disciple. Nous savons aussi tout ce qu'elle doit aux auteurs ou traducteurs de compilations et de manuels. Nous connaissons ses rapports avec quelques savants maîtres, Honoré Bonet, dont nous avons parlé à propos du *Livre des Fais d'armes*, Gerson, au sujet de la querelle du *Roman de la Rose*. Incidemment, nous avons signalé des rapports, qui n'ont rien de littéraires, avec un autre contemporain lettré, l'ancien chancelier de

1. Voir l'étude de BOURRET : « *Essai historique et critique sur les sermons français de Gerson* ». Celui-ci a plusieurs manières, il imite aussi bien Cicéron que les « *chanteurs de romans* » et que J. de Meung et il les imite tous en gardant son originalité. La thèse de Bourret est de 1859 (Paris).

Digitized by Google

Chypres Philippe de Maizière. Christine lui vendit sa propriété de Mimorant, dont lui-même fit don aux Célestins. (1) Un savant ouvrage relate la vie aventureuse de ce Picard qui vint finir ses jours dans le couvent des Célestins de Paris que Charles V avait fondé, que Louis d'Orléans, au dire de Christine elle-même fréquentait assidûment. (2) Il ne se peut pas qu'elle ait ignoré l'œuvre littéraire de ce personnage. Sans doute, elle aurait su nous dire si le *Dit du Vergier*, qu'on hésite encore à lui attribuer, est bien son ouvrage. Je ne trouve nulle part le nom de Mézière sous la plume de Christine. Pas plus que DESCHAMPS, il ne fut mêlé à la querelle du *Roman de la Rose*. Il est probable qu'il blâmait peu Jean DE MEUNG, et surtout ne lui reprochait nullement d'être antiféministe. Le solitaire des Célestins avait sans doute beaucoup plus de préjugés contre une femme qui se mêlait d'écrire que le vicaire de Saint-Jean-en-Grève. (3) Le *Dit du Vergier* est dur pour les femmes. Et si Philippe n'en est pas l'auteur, il ne serait pas difficile de trouver dans ses ouvrages d'autres preuves de ses méfiances. Ami ou non de Christine, je crois qu'il eut une réelle influence sur elle. Le *Songe du Viel Pellerin*, s'il n'inspire directement aucun des dits de Christine, n'en est pas moins l'un des modèles des dits allégoriques en prose française. Il fut beaucoup plus lu dans le monde que fréquentait Christine que le « *Musa* » de Raoul de Presle, par exemple. (4) La dame Oppinion de la *Vision* de Christine est une cousine de la Reine Vérité du *Songe* de Philippe. Et si ce n'est directement qu'il a agi sur Christine, on ne peut nier qu'il l'ait fait indirectement, car il a agi sur son siècle, sur Charles V et ses enfants. Ses conseils n'ont pas toujours été suivis, mais ils ne furent pas tout à fait inutiles. Si l'on considère qu'il fut une autorité dans Paris, et particulièrement à la cour, jusque vers 1405, et qu'il était l'intime ami d'Eustache DESCHAMPS, le maître de Christine en l'art des

1. Voir ci-dessus 1re partie, ch. I, parag. IV.

2. N. JORGA : « *Philippe de Maizière et la Croisade* ». Bibliothèque des Hautes Etudes. Fasc. 110. (Paris, 1896).

3. D'après N. VALOIS, Gerson n'était pas encore curé, mais seulement auxiliaire du curé de St-Jean-en-Grève, en 1402.

4. Sur cet ouvrage très peu connu, voir LENIENT : « *La satire en France au moyen âge* ». Ch. XIV : *La littérature d'Etat sous Charles V* » et surtout LEROUX DE LINCY : « *Paris au commencement du XVe siècle* » qui en donne une analyse détaillée.



Digitized by Google

rimes, on ne peut oublier de mentionner la place qu'il dut tenir dans sa vie intellectuelle.

### CHRISTINE ET L'HUMANISME

Si Christine doit tant aux Français, si c'est par eux presque uniquement qu'elle connaît les anciens, peut-on dire qu'elle a pris part au mouvement qui entraînait alors les esprits vers la connaissance et bientôt l'imitation des œuvres antiques lues et imitées dans les langues anciennes ? — En d'autres termes, peut-on parler de l'humanisme de Christine ? — N'est-elle pas plutôt l'un des derniers représentants du Moyen Age près de finir ?

La question est complexe, du côté de Christine, parce que, — nous l'avons vu, — il y a plusieurs Christine. Telle de ses œuvres ne rend pas tout à fait le même son que telle autre. La question est complexe aussi si nous regardons l'autre terme du problème : que faut-il entendre par humanisme ? — On assimile généralement humanisme et Renaissance. Les deux termes ne sont pas tout à fait équivalents. Il y eut, en Italie, un Risorgimento et les Italiens eux-mêmes encadrent cette période entre la mort de Boccace, en 1378, et celle de Laurent le Magnifique, en 1492. Notre Renaissance française n'en serait que la continuation. Mais, en étudiant les œuvres des contemporains français de Christine, on a pu dire que l'impulsion donnée par Pétrarque fut mieux suivie chez nous que chez lui, et que sans les lamentables événements qui ont désolé la France, au début du quinzième siècle, surtout depuis l'assassinat de Louis d'Orléans, la Renaissance se serait faite à Paris qui connut une Pré-Renaissance des plus intéressantes. (1) Mais, ce renouveau, cette ardeur apportée à

1. Sur ce sujet, voir en particulier la thèse latine de M. A. THOMAS, souvent citée ci-dessus. A. THOMAS dit dans sa conclusion : « *Au sujet de la restitution des études latines en France, sous Charles VI, il faut examiner deux questions : 1° Cette étude est-elle née spontanément en France, ou a-t-elle pris son origine ailleurs ? ; 2° Pourquoi s'est-elle si vite évanouie qu'à peine la mémoire en a été conservée ?* (p. 88). Il pense que cette étude vient d'Italie, par Avignon et Pétrarque, ami de Bersuire. Les noms de Pétrarque et de Boccace, dit-il, sont aussi célèbres en France qu'en Italie. Montreuil va en Italie. Ambrogius de Milan vient à Paris. Les relations entre la cour de France et celle de Milan (les ducs de Milan apprécient les humanités) sont constantes, surtout depuis le mariage de Louis d'Orléans. Mais la mort du duc d'Orléans et la guerre civile, en attendant l'invasion, arrêtent tout progrès des études françaises. « *Lutetia Parisiorum studiorum olim caput, caput belli factum est* ».

Digitized by Google

l'étude de l'antiquité latine fut-elle vraiment une Renaissance puisque chez nous, le culte de l'antiquité, l'imitation des Latins en particulier, n'avait jamais cessé d'être en honneur, depuis le douzième siècle au moins ? — A vrai dire, il y avait, au temps de Christine, des deux côtés des Alpes, des amis passionnés de la culture antique. Il y avait, en Italie, un Leonzio Pilato, un Niccolo Niccoli, un Coluccio Salutati et d'autres ; en France, un Jean de Montreuil, un Gontier Col, un Jean Gerson, un Laurent de Premierfaict et d'autres aussi. Pouvons-nous, à bon droit, placer Christine parmi eux ? — Parfois, en la considérant, on voit en elle une conservatrice toute tournée vers le passé, parfois l'un des esprits les plus ouverts à cette rénovation qui va être tentée.

Christine continue la tradition par son goût d'Aristote, d'un Aristote assez scolastique. Bien plus scolastiques encore sont ses procédés de classification des vertus, dans le *Livre de Prudence*. On peut dire qu'il n'est qu'une traduction, mais, elle reprend cette classification, ces analyses des vertus morales, dans tous ses traités sur le sujet. Elle en est imbue. Les Vertus qu'elle célèbre n'ont parfois rien de commun avec la Vertu qu'honoreront les vrais humanistes, et, cependant, elle a tenté, elle aussi, de la glorifier, de la déifier.

Du Moyen Age, du passé, ses louanges pour la chevalerie, sa naïve confiance dans cet ordre saint, ses recommandations adressées au preux chevalier, dans des ballades, dans l'*Epistre d'Othea*, le *Livre des Fais d'armes et de Chevalerie* et d'autres.

Du Moyen Age, sa façon de se servir des textes anciens, de les accumuler, de les interpréter, son goût pour les merveilleux, et, plus que tout le reste, son ignorance totale de la beauté formelle. Rien de plus « gothique », dans le pire sens du mot, que les portraits de la dame et du chevalier, dans le *Dit de Poissy*. Et rien de moins neuf que les personnages de l'antiquité présentés par Christine, comme par les romans du cycle antique : Achille élevée dans une abbaye de filles, Amphiaraus, un archevêque, et des Troyens qui font le « service du bout de l'an » du preux Hector.

Mais, Christine n'a pas seulement écrit la *Mutacion de Fortune*, œuvre un peu désuète, même pour son temps, elle a écrit le *Chemin de Long Estude* et la *Cité des Dames*. Le *Chemin de Long Estude* est bien d'une lectrice du Dante et des

Digitized by Google

*Métamorphoses moralisées,* mais d'une lectrice qui est touchée par d'autres influences et qui comprend mieux le *Roman de la Rose* que la *Commedia,* si elle l'aime moins. De même, le *Livre de la Cité des Dames,* son plaidoyer en faveur des dames de renom, en faveur surtout d'une culture intellectuelle raffinée pour les dames annonce les prétentions plus audacieuses parfois des femmes de la Renaissance. « Fuyez l'amour courtois », dit-elle, et elle célèbre les amantes.

Christine est une humaniste encore, et la seule en France, de son temps, par son penchant pour les vies des hommes et des femmes illustres de l'antiquité grecque et latine, son admiration enthousiaste pour leur vertu. Elle lit et cite Valère Maxime plus que la *Légende dorée.* Dans la *Cité des Dames,* elle relègue la Vierge et les saintes dans « les hauts combles », tandis que la haute dame Minerve, la magicienne Médée et l'amoureuse Didon sont chargées de construire la Cité.

Christine est une humaniste, surtout, par son goût, par sa passion pour la Science, pour la Sagesse, pour la Raison. J'ai rappelé cet amour, au début de ce chapitre. Il est nécessaire d'y insister. Il ne marque pas, on le sait, une chrétienne humilité d'esprit, mais un état d'âme tout différent, renouvelé, à n'en pas douter, des sages antiques. Il s'allie chez Christine, comme chez beaucoup d'autres, avec une foi chrétienne qui ne se dissimule pas, cependant, il est païen, en dernière analyse. Ce n'est certes pas à l'influence de Gerson que Christine doit ce rationalisme. Ainsi que je le dis plus haut, à propos de leurs rapports, il est très curieux de voir que, réunis pour lutter contre le *Roman de la Rose,* ils changèrent certainement d'attitudes vis-à-vis de Jean de Meung, très peu de temps après la « querelle », ou plutôt que Christine seule dut changer et subir une emprise qu'elle jugeait alors peu redoutable. Que personnellement, dans la suite, elle ait évolué, je le crois et l'ai indiqué, tout particulièrement dans le dernier chapitre de sa biographie, mais cette conversion, ce retour, n'empêche pas que certaines parties de son œuvre soient d'un disciple de Jean de Meung, d'une adoratrice de Dame Raison, d'une admiratrice des sages, plus que des saints, et par là, d'une humaniste.

Digitized by Google

## CHAPITRE X

### Christine écrivain didactique : Ce qu'elle enseigne

Christine et l'histoire ancienne et contemporaine. Est-elle l'auteur du Livre des Fais de Boucicaut ? Christine et les sciences : classification, géographie, astrologie, philosophie. Christine et la morale. La politique, branche de la morale pour elle. Le féminisme de Christine.

Lorsque Christine se remit au travail intellectuel, elle étudia, dit-elle, l'histoire, puis les sciences, enfin elle se « *prit aux livres des poètes* ». (*Vision : Complainte de Christine à Philosophie.*) Nous suivrons sensiblement le même ordre pour examiner ce qu'elle a enseigné. Nous verrons d'abord Christine et l'histoire, ensuite, Christine et les sciences, enfin, Christine et la morale, qu'elle considère bien comme une science, mais qui est aussi ce qu'elle recherche sous les fictions des « *livres des poètes* ».

### I

### Christine et l'histoire ancienne et moderne

On ne peut donner le nom d'ouvrage d'histoire, au sens moderne, à aucune des œuvres de Christine, pas même au *Livre des Fais et bonnes meurs*. Toujours, elle superpose au récit du fait initial, celui d'autres faits analogues, qui lui « *reviennent en mémoire* », et doivent corroborer la preuve de la thèse morale qu'elle soutient. Constamment, elle s'efforce d'entraîner l'approbation et surtout l'admiration de son lecteur pour son héros. Avec une dangereuse insistance, elle cite des auteurs qui n'ont rien à voir avec ce qu'elle rapporte. Mais, si elle n'est pas un historien, elle a rappelé et vulgarisé un grand nombre de faits historiques, — ou prétendus tels, —

Digitized by Google

dans la plupart de ses ouvrages, notamment dans l'*Epistre d'Othea à Hector*, le *Chemin de Long Estude*, la *Mutacion de Fortune*, les *Fais et bonnes meurs du roy Charles Quint*, le *Livre de la Cité des Dames*, l'*Avision-Christine*, le *Livre de la Paix*, le dittié sur Jeanne d'Arc.

Bien qu'on les trouve souvent réunies dans le même ouvrage, il faut distinguer nettement deux parties d'histoire traitées par Christine : l'histoire ancienne, l'histoire contemporaine

*Histoire ancienne.* — Il est assez difficile de faire le départ entre ce qui est pour Christine l'histoire et la fable. Elle-même le fait rarement. Cependant, il est certain qu'elle les a connues l'une et l'autre et ne leur accorde pas le même mode de réalité. On le voit bien par l'*Epistre d'Othea*, dans laquelle elle admet la triple interprétation de Varron : historique, mythique et morale. Dans cet ouvrage, elle dégage le fait historique. Mais, plus tard, dans la *Mutacion de Fortune* et la *Cité des Dames*, elle ne se souciera pas de signaler quel crédit on peut accorder à ses récits. Elle laissera à la perspicacité du lecteur le soin de doser sa crédulité.

Ces trois ouvrages, *Epistre d'Othea*, *Mutacion de Fortune*, *Cité des Dames*, sont, pour la plus grande partie, compilations d'histoire ancienne. Christine y reprend bien souvent les mêmes faits. On comprend qu'elle dut recourir aux mêmes sources. C'est encore ce qu'elle fera pour les rappels d'histoire ancienne et de mythologie qu'on trouve dans le *Livre des Fais et bonnes meurs*, l'*Avision-Christine*, le *Débat de II Amans*, le *Dit de la Pastoure* et les « *balades pouétiques* ». Nous connaissons assez bien ces sources. Les *Métamorphoses d'Ovide* lui ont été du plus grand secours non seulement pour l'*Epistre d'Othea* et le premier livre de la *Mutacion de Fortune*, mais pour la *Vision*, où elle reprend en prose l'histoire d'Orphée, et pour un grand nombre de ses poèmes. Les Héroïdes du même lui ont fourni l'histoire d'*Hero au cler visage*, qu'elle conte dès sa troisième ballade. Elle a complété sa documentation sur les divinités de l'Olympe chez Boccace, peut-être chez Fulgence. Elle s'est inspirée des compilations d'histoire écrites en français. Elle aurait pu s'inspirer des histoires contées par ses confrères en poésie, MACHAUT, FROISSART, DESCHAMPS ; tous se plaisent à rappeler les faits de

Digitized by Google

l'ancienne histoire. Les orateurs imitent les poètes. Et l'art commence à s'inspirer des mêmes mythes.

Mais ces documents, comment Christine s'en est-elle servi? — Quels sont ses héros favoris ? — Quels traits leur donne-t-elle ? — S'est-elle quelquefois séparée de son modèle ? — A-t-elle, en face des héros antiques, une attitude de peintre ou de moraliste qui lui soit particulière ? — Elle n'est guère originale. Ses héros sont ceux, non seulement de ses contemporains, mais de ses prédécesseurs. Les personnages masculins qui apparaissent le plus souvent chez elle et avec le plus d'honneur sont Hector de Troie, Alexandre et Orphée. A Hector, elle adresse la fameuse « *Epistre d'Othea déesse de Sagesse* ». Elle reprend « *con amore* » son histoire dans la *Mutacion*. On sait que le prince troyen fut préféré par tout le Moyen Age à son rival Achille. Christine n'a fait que se conformer à la tradition. Alexandre tient aussi une grande place dans la *Mutacion* et ses voyages avaient été rappelés dans le *Chemin de Long Estude*. Quant à Orphée, moins « *populaire* », alors, que le héros troyen, lointain ancêtre des Francs, il est fort sympathique à Christine, parce que fort savant à ses yeux. Il prend place dans la *Vision* comme dans l'*Epistre d'Othea*.

Christine n'a pas innové en célébrant Hector, Orphée ou Alexandre. Elle est beaucoup plus une initiatrice lorsqu'il s'agit du culte des héroïnes. Il suffit de parcourir la table « *des rebriches* » du *Livre de la Cité des Dames* pour les voir apparaître, nombreuses, parfois même en groupes compacts : les Amazones, les Argiennes, les Sabines. Les Sybilles et les Amazones hantent ses rêves. Elles sont le triomphe féminin de clergie et de chevalerie. Nous avons dit, à propos de la *Cité des Dames*, ce que Christine doit à Boccace pour cet ouvrage et ce qu'elle nous paraît avoir ajouté à Boccace. Elle avait honoré plusieurs de ces illustres dames avant d'écrire la *Cité*, et probablement de lire Boccace. Dans le *Chemin de Long Estude*, elle est guidée, — on s'en souvient, — par la Sybille Cumaine, Almethea. Celle-ci fait l'histoire de dix sybilles dont l'*Epistre d'Othea* avait déjà parlé. Dans ce voyage, on rencontre les muses, sur lesquelles Christine ne paraît pas avoir d'autres lumières que celles qui lui furent données par l'*Ovide Moralisé*. Dans la *Mutacion*, reparaissent les mêmes Amazones, les mêmes Argiennes. Les hauts

Digitized by Google

faits de Panthalisée y sont longuement rapportés. De même, la « *noble Judith* » et la « *royne Esther* » sont célébrées successivement dans la *Mutacion* et dans la *Cité*.

Mais, que ce soit en vers ou en prose, Christine ne fait d'aucune de ses héroïnes, pas plus que de ses héros, des portraits qui méritent de rester, à peine d'attirer notre attention. Elle ne s'en est malheureusement pas souciée. Elle a pour les femmes illustres, spécialement pour les femmes savantes, un reconnaissant respect. Elle les considère comme de bons arguments en faveur de la thèse qu'elle soutient plus que pour leur propre valeur. Elle ne s'attache pas à nous les faire aimer. De leur extérieur, elle parle peu, ou emploie des termes dont la généralité, ou plutôt la banalité est totale. Elle ne considérait pas comme une nécessité de son métier de poète de faire voir au lecteur les contours des choses, d'évoquer des images. Les enlumineurs, les brodeurs, les tapissiers, les « *ymagiers* » y devaient suffire. Quand Christine décrit, c'est qu'elle énumère des attributs allégoriques qu'il est nécessaire de faire connaître. De là, cette froideur, ce manque de vie dans les trois derniers livres de la *Mutacion*. Dès qu'elle-même n'est plus là, comme dans sa *Vision* ou dans la *Cité des Dames*, pour converser avec quelque personnage imaginaire, ses compositions les plus peuplées de personnages sont languissantes et sans intérêt.

Quant à la critique des documents, Christine en est assez éloignée. Elle donne souvent cette indication: « *Dit l'histoire* » ou cette autre : « *Dit la fable* ». Ce peut être à une compilation d'histoire ancienne ou à l'*Ovide Moralisé* qu'elle renvoie ainsi. Elle a grand soin de s'y référer. On la voit parfois apporter deux versions différentes du même fait données par les « *aucteurs* ». Mais, c'est qu'elle regarde comme vénérable tout ce qui lui vient de ces auteurs, histoire et fable. Peut-être même, en raison de la valeur symbolique qu'elle attribue à la fable, est-elle plus jalouse d'en conserver l'intégrité que celle de l'histoire. C'est, en dernière analyse, ce qui ressort de l'étude de son œuvre, pour la partie d'histoire ancienne. Christine n'éprouve aucun désir de connaître les faits des anciens pour en déduire le caractère de ces hommes d'autrefois, en tant qu'ils se différencient de ses contemporains, aucun désir de connaître ces mêmes faits pour suivre l'histoire des générations. Ce qu'elle veut savoir, ce sont les belles his-

Digitized by Google

toires qui peuvent être un enseignement direct ou mucié « *sous fiction* ». Que le fait soit fictif ou véritable, il importe assez peu. Cependant, il n'est pas permis de modifier les moindres détails de ces fictions, parce qu'ils sont vénérables et cachent des secrets importants pour ceux qui savent les entendre. Elle pensait bien être de ceux-là.

*Les preux et les preuses.* — C'est au temps de Christine, et par DESCHAMPS, probablement, que fut établie la liste « officielle » des preux et des preuses :

*Venez a moi les hauts princes anciens,*
*Neuf hommes preux et neuf femmes de guerre.* (1)

Sur les noms des neuf preux, on n'a pas d'hésitation. Ce sont, pour l'Ancien Testament, David, Josué et Gédéon, pour l'histoire ancienne, Hector, Alexandre et César, pour les modernes, Artus, Charlemagne et Godefroy de Bouillon. Sur les noms des neuf preuses, DESCHAMPS, comme ses contemporains, n'est pas très fixé. Cependant, Louis d'Orléans, ayant acheté, en 1400, le château de Coucy, fit représenter, dans la grande salle, les neuf preuses, à côté des neuf preux. Le même Louis d'Orléans avait voulu proclamer dixième preux son parrain, le bon chevalier du Guesclin. (2)

Christine connaissait ces faits. Elle connaissait sans doute les ballades de DESCHAMPS sur ce sujet. Nous avons vu que ses héros de prédilection, Hector et Alexandre, sont parmi les preux. Ils sont, après tout, les héros à la mode. Dans la ballade XCII de son premier recueil, elle-même insère les noms d'Hector, César, Alexandre, Judas Macchabée, David, Josué, Charles, Artus et Godefroy. Elle suit la tradition pour tous, sauf Gédéon, le futur patron de la Toison d'Or, qu'elle remplace par Judas Macchabée.

Mais, Christine, grande admiratrice des dames de renom, n'a cependant rimé aucune ballade en l'honneur des neuf preuses. Nulle part, elle ne fait allusion à cette liste d'élues, qui contient toujours, quelle qu'en soit la composition, cette

1. DESCHAMPS : bal. XCIII (t. I, p. 199-200).

2. Sur les preux et les preuses, voir « *Le Débat des heraults d'armes de France et d'Angleterre* ». (A.T.F., Paris, 1877), p. 127-129 ; P. MEYER, dans *Bulletin des anciens textes français*, 1883, p. 45 à 54 ; Siméon LUCE « *La France pendant la guerre de Cent* ». « *Du Guesclin, dixième preux* », p. 229 et ss. du t. I ; GUIFFREY : « *Mémoires de la Société des antiquaires de France* ». T. XL (1879) p. 105, étude d'après une tapisserie datant du règne de Charles VI.

Digitized by Google

Sémiramis, très en honneur chez elle. (1) C'est qu'elle n'a jamais traité ce thème, qu'on trouve plusieurs fois chez DESCHAMPS. des gloires humaines que la mort met à néant.

*Qu'est devenu David et Salemon,*
s'écrie DESCHAMPS,
*Judith, Esther, bonne Penelopée,*
*Royne Dido, Pallas, Juno, Médée,*
*Guenièvre, Yseult, et la très belle Helaine.*
*Priamidès, Tristan a tout s'espée ?*
*Ilz sont tous mors, ce monde est chose vaine.* (2)

On reconnaît ici l'ébauche de la *Ballade des Dames du temps jadis*. Malheureusement, ce n'est pas à Christine qu'on la doit.

*Histoire contemporaine.* — Le *Livre de la Cité des Dames* et plus encore, le septième Livre de la *Mutacion de Fortune* font, à côté des héros antiques, une place aux contemporains de Christine. Mais, le *Livre des Fais et bonnes meurs* et celui de la *Paix* sont cependant les seuls titres sérieux de Christine à la reconnaissance des historiens de Charles V et de Charles VI. Elle y donne de ces deux rois et des princes de leur famille des portraits qui méritent de rester. Elle rapporte sur Charles V quantité d'anecdotes qui ont une réelle couleur de vérité. Mais, ces deux traités d'histoire sont aussi bien des traités de morale. Ils sont et veulent être un miroir du prince selon Dieu et selon les sages. Charles V est le héros de Christine, l'exemplaire royal duquel il faut rapprocher tous ses descendants et généralement tous ceux qui ont quelque juridiction temporelle. Pour ce disciple de Raison, elle professe un véritable culte. Après l'avoir glorifié à son gré, dans le *Livre des Fais et bonnes meurs*, elle revient avec complaisance sur ses vertus, dans le *Livre de la Paix*.

Le dernier historien de Charles V, DELACHENAL, ne se sert qu'avec circonspection de ces *Fais et bonnes meurs*. Il se méfie, avec raison, du panégyriste qu'a voulu être Chris-

1. Elle n'ignore pas les preuses, dans sa *Cité des Dames*, elle célèbre toutes celles qu'on retrouve dans toutes les listes. Sémiramis, Thomyris qui vainquit Cyrus, les Amazones Hyppolite et Ménalippe qui vainquirent Hercule et Thésée, Panthasilée, éprise d'Hector, et celles que nomme ici DESCHAMPS : Judith, Esther, Pénéloppe, Didon, Pallas, Junon, et Médée.

2. DESCHAMPS : bal. CCCLXVIII, tome III, p. 113-115.

Digitized by Google

tine. Elle n'a jamais eu l'intention d'écrire un récit des faits. Elle dit, dans un certain chapitre de sa seconde partie sur les conquêtes de Charles V, par du Guesclin :

« *Mais a quoi feroye plus long conte, qui ne seroit ou propoz de ma matiere et fors prolixité dire lesquelz chasteaulx comment et quelz besongnes ot celle année aux Anglois ledit connestable, lesquelles choses sont coustumes et manieres de polir gestes et romans, qui n'est selon l'ordre de mon entente, qui singulierement est loer ce qui fait à loer, en prouvant la vérité par les fins particulieres touchier en brief. Revenant ou propoz de mon object, qui plus vouldra trouver l'estendue sur ceste matière, le Livre des fais messire Bertram l'en fera sage* » (2e partie, ch. XXV).

Nous sommes prévenus : Christine n'est pas un chroniqueur. Elle n'est pas un historien. Elle est chargée de « *loer ce qui fait a loer* ». Elle veut prouver la vérité par « *les fins particulieres touchier en brief* ». Elle est donc un moraliste qui aime à moraliser en apportant des exemples.

La forme même qu'elle a donnée à ces traités n'est pas celle des ouvrages d'histoire, puisqu'elle les conduit, non selon l'ordre chronologique, mais selon un plan fourni par des considérations morales. Ce ne sont pas les chroniqueurs, comme elle le dit bien, ni les romanciers, les narrateurs de faits vrais ou imaginés qui lui ont fourni le modèle de ce plan, ce sont les sermonnaires et les discoureurs de tout genre qu'on commence à voir si nombreux, alors.

Christine qui n'a pas voulu écrire une chronique, sans plus, des faits de Charles le Sage, s'est également donné, dans le *Livre de la Paix*, une tâche bien différente de celle des diteurs de « *gestes ou de romans* ». Cet ouvrage adressé à l'héritier du trône de France, ne rappelle qu'accessoirement les troubles de 1413, pour éviter « *de n'y plus renchéir* ». Il ne donne quelques détails nouveaux sur Charles V que pour insister sur ce qui manque dans l'administration de ses successeurs.

Mais, sur la fin de sa vie, voici que Christine écrit une chronique rimée, pas plus savante de forme que celle de Cuvelier, à laquelle elle renvoie pour les *Fais messire Bertrand*. Son *Dit* sur Jeanne n'est-il qu'un récit des faits et qu'elle s'est efforcée de faire aussi exact que possible ? —

Digitized by Google

Oui, cette fois, elle a manifestement voulu être tout simplement l'historien d'un fait contemporain, dont la valeur et la singularité l'ont frappée. Elle a adopté la forme que les auteurs de « *gestes et romans* » avaient prise. Elle a donné des précisions de lieux et de dates qui lui paraissaient nécessaires. Ce n'est pas un poème à l'honneur de Jeanne d'Arc qu'elle nous a laissé, c'est, malgré les pronostics qu'elle s'est plu à faire, une simple chronique rimée et dont l'exactitude est facilement constatée, en la rapprochant des nombreux documents contemporains sur la Pucelle.

Les quelques notes qu'elle donne sur des contemporaines, dans la *Cité des Dames*, ou, en passant, dans d'autres ouvrages, ne sont que d'une très mince importance pour l'histoire de son temps. Quant aux faits contemporains qu'elle rapporte, dans le *Livre de la Mutacion de Fortune* (3e et surtout 7e partie), ils le sont avec trop peu de netteté pour qu'on puisse en faire grand état.

Reste, comme œuvre d'histoire contemporaine, un ouvrage que quelques-uns ont attribué à Christine, sans preuves suffisantes, « *Le Livre des fais de Jehan le Maingre, dit le Bouciquaut* ». D'autres se sont élevés contre cette attribution. (1) Nous ne devons pas éviter de poser cette question et d'essayer de la résoudre d'après ce que nous savons de l'œuvre authentique de Christine.

La « *Chronique des fais du bon messire Jehan Le Maingre* » est « *partie en quatre parties* ». Ce plan peut faire penser au « *Charles V* » de Christine. Mais, ici, le plan est à la fois logique et chronologique et plus chronologique que logique. La première partie, — trente-neuf chapitres, — sur l'enfance et l'adolescence du maréchal, contient quelques jolis détails et une théorie de l'amour courtois bien supérieure à tout ce qu'a écrit Christine sur ce sujet. Les deux derniers chapitres sont consacrés à relater la création de l'*Ordre de l'Escu verd à la dame blanche*. La seconde partie — trente-

1. M. Roy dans son édition de Christine est pour l'attribution. De même, Kervyn de Letthenove, éditeur de Froissart. Petit de Julleville, dans le tome IV de son *Histoire de la Littérature* et M. Foulet, dans *l'Histoire de la littérature française*, publiée par Bédier et Hazard (T. I, p. 97) sont contre. De même aussi Michaud et Poujoulat qui ont édité la Chronique. (tome II, p. 203-332 de la « *Nouvelle Collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France* ».) On a une autre édition de Buchon, après les Chroniques de Froissart (T. III, p. 570). Voir aussi Molinier : *Les sources de l'histoire de France*. T. IV, n° 3578.

Digitized by Google

et un chapitres — « *parle du sens et prudence du maréchal de Boucicaut et des vaillans et principaux bienfaicts que il feist, depuis le temps que il feut gouverneur de Gennes jusques au retour de Syrie.* » La troisième partie, — vingt-deux chapitres, — « *parle des faicts que la marechal de Boucicaut fist, depuis le temps que il feust retourné du voyage de Syrie jusques à ores.* » La quatrième partie, — quatorze chapitres, — « *parle des vertus, bonnes meurs et condicions qui sont au maréchal et de la manière de son vivre.* »

Il y a là des choses qui sont à la manière de Christine, écrivant le *Livre des Fais et bonnes meurs* et le *Livre de la Paix*, et d'autres qui ne le sont pas. L'ouvrage est anonyme, ce qui a donné lieu de l'attribuer à Christine, qui, elle, cependant, n'a point coutume de garder l'anonymat. Mais cet anonyme ne l'était pas sans doute pour les contemporains et pour le maréchal en particulier. Le dernier chapitre de la quatrième partie s'intitule « *La fin du Livre ou la personne qui l'a faict s'excuse vers le marechal de ce que il l'a faict sans son sceu et commandement et non si bien mis par escript qu'il appartiendroit* ».

Cette personne, comme Christine, abuse un peu des citations savantes. Comme Christine aussi, elle craint « *Fortune qui tost se change* ». Elle pense, comme Christine encore, que les poètes peuvent donner une gloire immortelle, mais que la meilleure gloire est celle qu'ils s'attribuent à eux-mêmes par leurs œuvres. Scipion doit beaucoup à Ennius, Brutus à Actius, Jules César à plusieurs. D'autre part, Aristote tient à ce qu'on lui attribue sa Rhétorique, Virgile, « *qui feut le prince et souverain des poètes... desira avoir los et gloire de sa science* ».

« *Et pour ce,* ajoute l'auteur, *je conclus que mal gré ne me doibt savoir le bon chevalier de qui j'ay composé ce livre, car je lui ay massonné et fondé un edifice si fort et durable que feu, ne fer, eau, terre, ne autre chose corruptible ne pourra consumer ne destruire : car il n'est chose plus impossible à anéantir au monde que est matière escripte en livres, si tost qu'ils sont coppiez en divers et plusieurs lieux.* »

Il y a, dans cette dernière phrase, une ressemblance assez frappante avec un passage de l'*Avision-Christine*. Nature lui a dit : « *Fille soulasse toy... Prens tes outilz et fiers sur l'en-*

Digitized by Google

*clume la matère que je te bailleray, si durable que fer, ne feu, ne autre chose ne la pourra despecer...* » Il s'agit précisément des ouvrages, de ces « *nouveaulz volumes, lesquieulx, les temps a venir, perpetuellement ou monde, présenteront ta mémoire devant les princes et par lumières en toutes places...* » (1)

La pensée est bien la même, et il y a des similitudes d'expression. Mais, cette idée de la gloire que valent les œuvres de l'esprit humain, ce n'est certes pas Christine qui l'a mise en circulation. Elle vient sûrement de Pétrarque, si préoccupé de la gloire. C'est de Pétrarque, peut-être indirectement, que la tiennent et Christine et l'auteur du *Livre des fais de Boucicaut*, qui n'est pas Christine. Les preuves les plus décisives en sont le style même de cet ouvrage, bien différent de celui de Christine et l'appréciation de l'amour courtois qui n'est pas celle de Christine, du moins en 1409.

Pour la comparaison des styles, je ne puis donner de longs extraits des deux ouvrages, sur des sujets similaires. On verra cependant plus loin, à propos du style de Christine quelques traits par lesquels ils se différencient. (2) Ici, je me contenterai de rappeler le chapitre fameux du *Livre des Faicts de Boucicaut*, sur la courtoisie. Ni fond, ni forme ne peuvent être attribués à Christine.

« *Cy parle d'amour en desmontrant par quelle manière les bons doivent aimer pour devenir vaillans... Ha quants ont esté exaussez au nom de prouesse que si ne feust Amour, par qui leur venoit la hardiesse d'entreprendre les fortes choses, lesquelles pour accroistre leur renommée ils achevoient, affin qu'ils eussent la grace de leurs dames, ce ne feust rien d'eulx ? Mais quelle chose est-ce qui soit griève ne forte à faire à cœur qui bien aime et qu'il n'ose entreprendre ? Certes nulle. Amour oste peur et donne hardiesse, faict oublier toute peine et prend en gré tout le travail que on porte pour la chose aimée. Et qu'il soit vray, qui veult lire les histoires des vaillants trépassez, assez trouvera de preuves... O noble chose est que d'Amour qui bien en scait user, quoy que à tort aucuns le blasment. Car si mal en prend à ceulx qui a droict n'en scavent user, ce n'est pas la coulpe d'Amour, car de soy, il est bon.*

1. Vision fol. 61 v°.
2. Voir ci-dessous, p. 447-448.

Digitized by Google

« *Et pour ce qu'il pourroit sembler a aucuns que il ne suffist mie de dire en termes si generaux, sans en plus avant declarer que Amour soit bon, a qui bien en scet user, est bon de toucher aucunement par quels termes bien user on peut, parquoy il soit bon... Le cœur qui veut aimer... doit fonder l'attente de son amour sur trois choses. La première est qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes moeurs et condicions et pour amender ses coustumes, vivre plus joyeusement, avoir cuer plus hardy et plus entreprenant et en toutes vertus se vouloir habiliter et conjoindre. La seconde chose est qu'il avise bien de se mettre en lieu qui soit tel, si bien conditionné, si vertueux et si bon qu'il y puisse prendre exemple de toute bonté et ou il y ait sens. Car soit certain que s'il aime en fol lieu, il deviendra fol... La troisième est sur honneur... ne pour mourir ne face a son pouvoir chose dont de nulle part deshonneur vienne a luy ne a ce qu'il aime* ». (1)

Peut-être Christine n'eût-elle pas refusé de signer ces lignes, au temps où elle rimait les commandements de la chevalerie. Elle a écrit plusieurs ballades dans lesquelles elle recommande « *d'armes suivir, estre loyal, doubter Dieu, aimer le prince, faire de longs voyages, ne pas medire, être large* ». Mais, ces ballades sont du début de sa carrière ou à peu près. Le *Livre des Fais de Boucicaut* paraît composé en 1408 ou 1409. (2) Nous savons qu'à cette date, Christine a écrit le *Livre du Duc des vrais Amans*, qui prouve qu'elle n'avait pas pour l'amour courtois l'enthousiasme de celui qui a écrit ces lignes. Elle n'est plus guère capable alors de s'enthousiasmer que pour la science, pour la Philosophie, « *maisgnée science* », délectable science. Elle n'a plus, elle n'a jamais eu cette ardeur juvénile de l'auteur du *Livre des Fais*, ni ce mysticisme qui fait songer à l'un des plus beaux chapitres de l'Imitation :

« *Mais quelle chose est qui soit grieve ne forte a faire a coeur qui bien aime ? Amour oste peur et donne hardiesse, faict oublier toute peine et prend en gré tout travail... O noble chose est que d'amour !* ». (2)

---

1. Op. cit. Livre I. Ch. VIII. Voir aussi Ch. IX sur le même sujet.
2. Les évènements de la vie du maréchal sont relatés jusqu'à cette date
3. Voir le chapitre V du Livre III : *Des merveilleux effets de l'amour divin.*

Digitized by Google

## II

### Christine et les sciences

Christine avoue elle-même, dans l'*Avision*, qu'elle n'a pas poussé très loin ses études scientifiques et nous n'avons pas de peine à la croire d'après son œuvre. Cette œuvre, pourtant, vaut d'être examinée sous ce chef. Elle est, dans certaines parties de l'*Epistre d'Othea*, du *Chemin de Long Estude*, de la *Mutacion*, des *Fais et bonnes meurs* et même de la *Cité des Dames*, compilation scientifique, comme elle est ailleurs compilation historique. Elle l'est presque dans toutes ses parties, si nous considérons la morale comme une science et nous en avons bien le droit, en suivant la classification que Christine va nous fournir.

*Classification des sciences.* — Christine a donné, au début du quatrième livre de la *Mutacion*, une classification des sciences, qui ne lui est certes pas personnelle, mais qui mérite de retenir l'attention parce qu'elle permet de se rendre compte de ce qu'était pour elle l'univers intellectuel. (1)

Philosophie est la science suprême, qui contient toutes les autres :

« *Philosophie vrayement*
*Apperceu (est) droit enseignement*
*De toutes choses naturelles*
*Et aussi des espirituelles,*
*Des divines et des humaines*
*Estant, comme les causes certaines*
*Sont possibles a homs d'entendre.* »

C'est la définition cicéronnienne : « *Sapientia est rerum divinarum causarumque quibus hae res continentur scientia* » (De Officiis Lib. II, Cap. II).

La philosophie se divise en deux parties :
Théorique, Practique.

---

1. Tous les poètes contemporains, Deschamps, Froissart, Machaut lui-même, ont donné ici ou là une liste et des définitions plus ou moins scientifiques des Sept Arts, mais chez aucun on ne trouve cette classification détaillée en quinze chapitres et plusieurs centaines de vers. Notons ici que Christine reprendra ce travail en prose dans la 3e partie des *Fais et B. M.*

Digitized by Google

La philosophie théorique se subdivise. Elle comprend : la Théologie, la Physique, la Mathématique.

La philosophie pratique comprend l'Ethique, la Grammaire, la Dialectique.

La Théologie est une sorte d'art de ramener au divin toutes les autres sciences.

La Physique étudie la nature des corps animés et inanimés.

La Mathématique, science des nombres, embrasse :

Arithmétique, Musique, Géométrie, Astronomie.

Les branches de l'Ethique sont : la monastique, l'économique, la politique.

Celles de la Grammaire : Orthographe, Prosodie, Syntaxe.

Cette classification est celle de Saint Thomas. Dans son *Commentaire de l'Ethique a Nicomæque*, il divise la philosophie en théorique et pratique. (1) Ailleurs, il dit que la philosophie théorique comprend : la physique, la mathématique et la métaphysique. (2) Mais, comme il nomme quelquefois la métaphysique transphysique ou théologie, on peut soutenir que c'est bien la classification thomiste, — qui est la classification aristotélicienne, — que Christine suit.

Il y a cependant, chez elle, indiquée non par sa classification, mais par sa définition de la théologie, une profonde divergence avec Saint Thomas. En théologie, dit-elle, dans la *Mutacion*, sont comprises toutes sciences. « *Là est astronomique, là est physique* », etc. La théologie est l'art de ramener au divin les sciences particulières, de trouver sous les emblèmes fournis, par les sciences physiques mêmes, les attributs divins ou les enseignements moraux. C'est la doctrine du symbolisme qui apparaît. L'univers visible est une copie de l'univers intelligible. (3) Il faut retrouver l'un sous les apparences de l'autre. Il y a là du platonisme inconscient. Aristote, ni Saint Thomas, n'ont professé cette doctrine. Quant à Christine, quand elle rimait la *Mutacion*, il est fort probable qu'elle n'entendait pas grand'chose à la philosophie en général, ni à la classification des sciences et à leurs définitions en

1. *Ethic. ad. Nicom.* Lib. I, loc. I.

2. *St. Thomas in Libr. Boetii de Trinitate*, 9. 1 à 5.

3. Il y aurait comme source de cette classification du thomisme adapté par un disciple de St. Bonaventure.



Digitized by Google

particulier. Elle s'est sûrement servie d'un manuel composé pour les jeunes écoliers. Je ne trouve aucune trace de ce manuel, sans doute latin, et qu'elle aurait traduit et rimé. Plus tard, quand elle écrit le *Livre des Fais et bonnes meurs*, elle a pénétré un peu plus avant dans la science philosophique et reprend avec plus d'ampleur, sinon avec plus de clarté, la définition des sciences. (1)

*Christine et la philosophie.* — Les connaissances philosophiques étalées complaisamment par Christine, dans le *Livre des Fais et bonnes meurs* (2e partie, Ch. II : *Ci dist que c'est que sagece et quelz choses y sont comprises ;* Ch. III : *Ci preuve comment le roy Charles fu vray philozophe et que est philozophie ;* Ch. IV : *Ci dit comment le roy Charles estoit astrologien et que est astrologie ;* Ch. V : *Comment le roy Charles avoit grant entendement et que est entendement ;* Ch. VI : *Ci dit de prudence et art en la personne du roy Charles et que c'est ;* Ch. LXIII : *Ci retourne a parler encore de l'entendement des sciences ;* Ch. LXIV : *De ce mesme ;* Ch. LXV : *Ci dit des sens du corps ;* Ch. LXVI : *Ci dit encore de prudence ;* Ch. LXVII : *Ci dit des sciences et de ceux qui les trouvèrent ;* Ch. LXIX : *Ci dit quel bien vient des choses dessus dictes*), ces connaissances peuvent toutes lui être fournies par un commentaire de la Métaphysique d'Aristote. Ceux qui se sont occupés des sources du *Livre des Fais et bonnes meurs* n'ont pu spécifier à quel commentaire on avait affaire. C'est apparemment celui de Saint Thomas, mais traduit en français, si la traduction n'est pas due à Christine elle-même. (2)

Mise en goût par ce premier contact avec Dame Philosophie, Christine a certainement poursuivi sa lecture de la Métaphysique et s'est efforcée de comprendre la doctrine du Stagirite. Son professeur étant sûrement thomiste, s'il n'est Saint Thomas lui-même, elle garde une certaine indépendance à l'égard d'Aristote, dont elle nous fait part, au commencement du *Livre de la Cité des Dames :*

« *Se tu veulx mesmement viser aux plus haultes choses qui*

1. Elle est plus franchement thomiste alors ; le symbolisme n'apparaît pas, dans ces premiers chapitres des Fais et B. M. Il est plus loin, dans le chapitre LXVIII sur la Poésie ; et il est différent.

2. Voir ci-dessus ch. VII : *L'Avision-Christine*, p. 338.

Digitized by Google

*sont les idées,* lui dit Dame Raison, *c'est a savoir les choses celestielles, regarde se les plus grans philosophes qui aient été que tu argues contre ton mesme sexe, en ont point déterminé faulx et au contraire du bien, et se repugnent l'un l'autre et reprennent. Or, comme toy mesme l'as veu, ou livre de métaphisique, là où Aristote redarque leurs opinions et recite semblablement de Platon et d'autres. Et note derechef se Saint Augustin et autres docteurs de l'esglise ont point repris mesmement Aristote en aucunes pars, tant soit-il dit le prince des philosophes, en qui philosophie naturelle et morale fu souverainement...* » (*Cité des Dames*, Livre I, Ch. I.)

C'est cette diversité des opinions des philosophes qu'elle a voulu mettre en relief, dans le deuxième livre de sa *Vision*. Elle l'a fait, nous l'avons vu, en y insérant les premiers chapitres de la Métaphysique. Mais ce n'est pas Aristote qui lui a directement suggéré cet esprit de sage critique, c'est son commentateur. Elle a pu lire, dans le commentaire du « *De Ceolo et mundo* », que l'étude de la philosophie n'est pas la recherche de ce que les hommes ont pensé, mais de la vérité. Elle a pu voir, dans la Métaphysique, qu'il y a deux manières de venir à la connaissance de la vérité, l'une directe, l'autre indirecte, et que les opinions des anciens, même fausses, peuvent aider à ce travail indirectement.

Le *Livre des Fais et bonnes meurs* contenait un certain nombre de chapitres extraits de la *Métaphysique*, comme nous venons de le rappeler, parce que Christine ne pensait pas pouvoir parler de la clergie du sage roi sans faire montre de connaissances hautement clergiales. Dans la *Cité des Dames*, elle rencontre Dame Raison. Ce personnage doit traiter philosophiquement du mérite des femmes et des mauvais arguments de leurs détracteurs. Mais, Christine ne fait de la philosophie qu'accidentellement dans ces deux ouvrages. Dans sa *Vision*, les deux derniers livres où tour à tour elle converse avec Dame Opinion et Dame Philosophie, sont essentiellement des essais de synthèse philosophique. L'analyse de cet ouvrage nous a montré que Christine ne cesse de considérer Aristote comme le prince des philosophes, le plus près d'atteindre la vérité que seuls les purs esprits contemplent dans son essence. Cependant, ce n'est pas à Aristote qu'elle demande de définir le Summum Bonum, ce n'est pas lui que cite Dame Philosophie qui, au troisième livre de cet ouvrage,

Digitized by Google

montre à Christine la fin vers laquelle tous doivent tendre, c'est Boèce. Et Christine a certainement beaucoup plus pratiqué Boèce qu'Aristote.

Mais si Christine a parlé de philosophie, si elle s'est livrée dans son « *estude* » à des méditations dont elle se félicite, dans nombre de ses ouvrages, a-t-elle vraiment cherché à se faire sur le monde et sur elle-même une opinion ? Est-elle plus un philosophe qu'elle est un historien ? — Non, sans nul doute. Il y a, dans la *Vision*, son meilleur effort de pensée personnelle et encore cet effort est si fortement et constamment soutenu par une pensée étrangère qu'elle n'est, là aussi, qu'un compilateur. [1]

*Christine et l'astrologie.* — Dans le *Livre du Chemin de Long Estude*, Christine a certainement prétendu, à l'occasion de son voyage dans les sphères et peut-être autant à l'imitation de FROISSART que du Dante, faire un exposé de sa science astrologique. (1) C'est, alors, la première fois qu'elle parle de cette science chère à son père. Celui-ci avait pu lui apprendre ce qu'elle se fait enseigner par Sebille : les noms des sphères, les mouvements du soleil et de la lune :

*Les cours des estoilles mouvables*
*Et des estans et des errables,*
*Si m'en dit les proprietez,*
*L'effect, les contrarietez,*
*Leurs forces et leurs influences...* (v. 1827-1831).

Mais, plus tard, elle reviendra sur ce sujet. Dans le *Livre des Fais et bonnes meurs : « Ci dist comment le roy Charles estoit astrologien et que est astrologie »*, elle vante la science des « *beautez de la sus* ». Car la métaphysique suppose connues les questions de lieu, de temps et de mouvement, de même « *a astrologie, nul ne peult parvenir, s'ainçoiz n'est philosophe, géomètre et arismeticien* » (3e partie, Ch. IV).

Métaphysique et Astrologie, dans l'ordre des sciences, sont donc les plus élevées. Ce sont des sciences spéculatives. Pourtant, elles doivent éclairer la pratique, guider les mœurs. Il

---

1. Voir *le Buisson de Jonece* de FROISSART (édit. Scheler, t. II, p. 1 et ss.). JONECE fait à FROISSART, à partir du vers 1109, une « *liçons d'astrologie grant* ». Mais le poète avoue qu'il écoute mal : il a l'esprit ailleurs.

Digitized by Google

y a, dans le *Livre du Corps de Pollicie*, un passage important sur ce point :

« *Et quant a notre propos, c'est assavoir que le bon prince se gouvernera par saiges, ne repugne mie la science d'astrologie ès notables hommes qu'ilz ne doivent estre appellez ès estrois conseaulx, comme devant est dit, et jà prouve le philosophe Achimonidès qui par long temps, par sa science, sauva la cité de Syracuse d'estre prise... Mais a ce doit bien viser le bon prince qu'il ne soit mie deceu par abuseurs... Mais quant est que la science soit vraye et que moult elle peuist prouffiter en la garde des citez et des royaumes et a l'augmentacion d'iceulx, se il y a mains philozophes discrez et bien expers en ycelle science n'est mie doubte que moult sont prouffitables, quoy que aucun respugnent la science en conseil des princes. Car, selon ce que dit Aristote, ce monde cy dessoubz est gouverné par l'action des corps du ciel.* » (1)

Les astres n'enchaînent pas la volonté, mais ils règlent les faits du monde physique. C'est la doctrine de Saint Thomas, d'après Aristote, c'est celle du Dante, c'était celle, sûrement, du père de Christine et ce fut la sienne. En tant que les faits matériels sont très importants pour la conduite des guerres et le gouvernement d'un Etat, il est très intéressant, pour le chef, de les prévoir. La science, à vrai dire, a toujours tendu vers ce but. C'est ainsi que Christine l'entend, dans le *Livre des Fais d'armes*, comme dans celui du *Corps de Pollicie*. Si la doctrine péniblement rimée du *Chemin de Long Estude* incline au fatalisme, Christine, dans ses ouvrages en prose, donne des précisions qui la mettent à l'abri de ce reproche.

*Christine et la géographie.* — Dans le *Chemin de Long Estude*, et là seulement, Christine a enseigné la géographie, car son voyage avec Sebille aussi fantaisiste qu'il nous paraisse, est bien un cours de géographie, emprunté, — on l'a dit, — à Jean DE MONDEVILLE. (2) De ce récit de voyage fait par Christine, on peut dégager deux constatations : le goût des contemporains pour la science géographique, le goût personnel de Christine pour le merveilleux.

---

1. *Livre de Policie*. Livre I, ch. XXIV. *Comment les anciens se gouvernoient par philosophes* » (fol. 112 du ms. 12439 de la Bib. Nat.).

2. Voir ci-dessus notre chapitre V sur *le Chemin*.

Digitized by Google

Toutes les librairies du temps de Christine contiennent des récits de voyage réels ou imaginaires, destinés à faire connaître les pays « *estranges* ». Ce sont les voyages de Marco Polo, ceux de Mondeville, ce sera, bientôt, dans la librairie de Bourgogne, toute une littérature géographique, plus exacte, destinée à documenter les ducs sur les pays du Levant où ils projettent d'aller guerroyer. (1) C'est bien encore dans ces mêmes contrées que nous promène Christine, sans doute parce qu'elle avait à sa disposition un modèle qui lui fournissait cet itinéraire, mais peut-être aussi parce que, s'adressant à ces princes de la Fleur de Lys qu'elle choisissait pour l'empire universel, elle jugeait nécessaire de leur rappeler qu'ils devaient aller se faire sacrer à Jérusalem. Mais, si l'idée lui vint, qui n'était ni dans le Dante, qu'elle suit un peu, ni dans les *Métamorphoses* d'Ovide qu'elle suit beaucoup, d'insérer dans ce dit de haute matière, avant l'étalage de sa science astrologique, celui de sa science géographique, c'est bien sûrement que cette science était appréciée alors.

Christine n'a pas omis de prendre à son modèle les incidents merveilleux de son voyage. Elle les relate rapidement, mais elle se garde de les oublier. Il faut qu'elle rappelle la « *Terre Prestre Jehan* », qui certainement pour elle n'est pas un mythe, les *Pimains*, les *Arbres de la Lune et du Soleil*, l'entrée du paradis terrestre et ses quatre fleuves. Comme la science historique, la science géographique ne va pas avec elle sans une forte dose de merveilleux. Et, c'est encore comme en histoire, il est assez difficile de savoir quelle signification emportent pour elle ces fables. N'est-ce pas plutôt leur valeur morale qu'elle recherche que leur valeur scientifique ? — Elle a toujours dans l'esprit les premiers vers de l'Ovide moralisé :

*Se l'Escripture ne me ment,*
*Tout est pour notre enseignement*
*Quan qu'il a ès livres escript*
*Soit bon ou mal li escript.*

1. Doutrepont. Op. cit. : *La Littérature religieuse et didactique*, en particulier p. 241 et ss. L'auteur parle du ms. 2810 de la Bib. Nat. que le duc de Bourgogne offrit au duc de Berry, en 1413, le fameux *Livre des Merveilles du Monde*, illustré par Jean Flamel et Jacques Coene et qui contient Le *Voyage* de Marc Pol ; *l'Itinéraire* d'Odoric de Pordenone, *l'Hodoeporicon*

Digitized by Google

## III

### CHRISTINE ET LA MORALE

Christine a été considérée, par son plus récent biographe, comme un moraliste.

« *Elle est surtout un moraliste,* dit ROBINEAU, *le premier de son siècle, un des plus remarquables qui aient existé... Ce qu'elle a en vue, c'est l'intérêt public, non l'intérêt général et abstrait de l'humanité, mais l'intérêt immédiat et pratique de sa patrie d'adoption la France* ». (1)

Un peu plus loin, pour conclure, il répète :

« *Elle a surtout la gloire d'avoir été l'un des premiers moralistes de la France, un des plus utiles, sinon des plus profonds, un des plus pratiques et des plus audacieux pour aborder les questions politiques, enfin celui qui, dans les idées comme dans le style, a peut-être le moins d'invention, le plus de sagesse* ». (2)

Ce jugement prouve la sympathie profonde de son auteur pour Christine. Il indique même une certaine politesse d'universitaire du dix-neuvième siècle à l'égard d'une dame très honorable du quinzième : ceci est fort louable et du meilleur goût. Mais ce jugement n'entraîne pas l'adhésion de ceux qui étudient de près l'œuvre de Christine. Elle n'est guère plus un moraliste qu'elle n'est un politique ou un stratège, mais elle a compilé de la morale, plus de morale encore que de politique ou de stratégie. Si elle s'y est tant plu, c'est d'abord parce que ses lecteurs devaient s'y plaire. C'est aussi à cause de son penchant naturel et renforcé par l'éducation, le milieu familial et l'étude pour le Bien. C'est, de plus, parce que, comme elle l'affirme, elle est une bonne chrétienne et se croit obligée en conscience d'enseigner dans ses écrits autre chose que l'amour courtois. De là ses traités sur les vertus naturelles. Quant aux vertus surnaturelles, elle ne s'en mêle

---

de Guillaume de Boldensel, *les Lettres du grand Khan de Cattay et des Chrétiens de Cambalech au pape Benoit XII* (1338), *le Voyage* de Jean de Mandeville, *la Fleur des histoires d'Orient* d'Hayton, *l'Itinéraire* de Ricold de Montecroix.

1. Op. cit., p. 387.

2. Ibid., p. 395.

Digitized by Google

pas. Elle sait que c'est l'affaire des théologiens d'en disserter.

De la morale, Christine en a mis partout. Il serait plus facile de nombrer ses œuvres qui n'ont pas une intention moralisatrice que les autres. Elle a réduit la morale en ballades et virelais et en rondeaux, comme avait fait son maître DESCHAMPS. On peut dire du « *Livre des Fais et bonnes meurs* », et plus encore du « *Livre de la Paix* » qu'ils sont des traités de morale. Lorsque la déesse Othea emprunte sa plume pour écrire à Hector de Troie, elle ne manque pas de lui faire copieusement la morale. Enfin, on ne peut considérer sous un autre rapport « *la Prod'hommie de l'omme* », le « *Livre des Trois Vertus* », le « *Livre du Corps de Pollicie* », les « *Enseignements de Christine a son fils Jehan* », les « *Proverbes moraulx* ».

J'ai dit plus haut que le *Livre de Prudence* ou *Prod'hommie de l'omme* n'est qu'une traduction du « *De quatuor virtutibus* » apocryphe de Sénèque, composé par Martin de Braga et que Courtecuisse traduisit, vers le même temps, pour Jean de Berry. (1) Quant au « *Livre du Corps de Pollicie* », moins servilement calqué sur un seul traité, c'est une compilation dans laquelle les traducteurs de Valère Maxime, d'Aristote et, surtout, du « *De regimine principum* » ont plus de part que Christine elle-même. Mais, non seulement en prose, en vers aussi, notre auteur a moralisé. Plus d'une de ses ballades veut être moralisatrice et elle a adressé à son fils une série de quatrains, sous ce titre : « *Enseignements de Christine à son fils* ». (2)

Ce titre est trompeur. On croirait qu'il s'agit d'une direction morale adaptée au fils même de Christine, à une certaine époque de sa vie. En fait, Jean Castel reçoit la dédicace d'un opuscule qui doit convenir à des hommes d'âge et de conditions très divers. Là, pas plus qu'ailleurs, rien de personnel et rien de neuf. Christine réduit en quatrains, faciles à retenir, des préceptes de morale pratique qui couraient les écoles et le monde. C'est à peine si, sur la question féministe, elle se sépare des clercs moralisateurs :

> « *Ne croy pas toutes les diffames*
> *Qu'aucun livres dient des femmes*

1. Voir ci-dessus ch. VIII : *Christine translateur*, p. 356-7.

2. Edit. A. T., tome III, p. 26 et ss.

Digitized by Google

*Car il est maint femme bonne,*
*L'experience le te donne.* (XXXVIII)

« *Selon ton pouvoir, vestz ta femme*
*Honnestement, et si soit dame*
*De l'ostel après toy, non serve.*
*Fay que ta maignée la serve.* (XCIII)

« *Fais toy craindre a ta femme a point*
*Mais gard bien ne la batre point,*
*Car la bonne en aroit despis*
*Et la mauvaise en vauldroit pis.* (XCIV)

Elle les rejoint sur celle de l'éducation :

« *Tes filz, fay a l'escole aprendre,*
*Bat les, se tu les vois mesprendre,*
*Tiens les subgiez et en cremour*
*Et leur cèles ta grant amour.* » (XCV)

Ces enseignements ont été très répandus, mais plus encore les *Proverbes moraulz*, recueillis par Christine. (1) Leur éditeur moderne renonce à nommer tous les manuscrits qui en restent, dont un grand nombre furent copiés dans des couvents. Ceci prouve qu'ils fixaient exactement les règles de morale pratique sur lesquelles on s'entendait généralement à son époque et, en même temps, qu'elle n'a d'autre mérite que de les avoir rimés.

Il en est ainsi pour toute l'œuvre morale de Christine. C'est une mise en forme, qui parfois lui fait honneur, de préceptes puisés dans le fonds commun où s'alimentaient les clercs, depuis plus d'un siècle. Il y a là beaucoup d'Aristote, vu par Saint Thomas et ses successeurs, agrémenté de Cicéron et de Valère Maxime, traduits par les contemporains de Christine ou plutôt de son père. De sorte qu'on retrouve, dans ses ouvrages, la sagesse grecque, le bon sens romain, la charité évangélique, accommodés au goût français : ce n'est déjà pas si mauvais. Si l'on veut voir là l'œuvre propre de Christine, je comprends qu'on fasse d'elle un grand moraliste. Mais, dans ce cas, Jacques Legrant, Jean Gerson, Courtecuisse et beaucoup d'autres sont des moralistes, et au-dessus de Christine, bien souvent. Soyons justes à son égard. Il n'y a guère que le

1. Ibid., p. 49 et ss.

Digitized by Google

*Livre des Trois Vertus*, pour ce qu'il contient d'original, qui lui permette de prendre rang parmi les moralistes français.

M. CAMPBELL s'est demandé si la morale de Christine n'était pas égoïste et utilitaire. Il a recueilli, dans l'*Epistre d'Othea*, des préceptes qui lui paraissent avoir cette couleur :

« *Le bon chevalier ne se doit avancier a dire a son prince nouvelle qui le meust a yre ne courroux contre le bien d'autrui, car, en la fin, de telz rapports ont communement les guerdons petits... Ne vueilles tendre les laz pour prendre les hommes, ne pourchassier leur domage... car au derrenier tourneroit sus toy.* » (1)

Evidemment, le « *car* » de Christine amène toujours une considération utilitaire. Dans la strophe XCIV des *Enseignements de Christine a son fils*, il en est à peu près de même : « *Garde toi de frapper ta femme, car la bonne en auroit despis et la mauvaise en vauldroit pis* ». Tu n'y gagnerais rien.

« *Christine*, ajoute M. CAMPBELL, *ne semble voir que le côté pratique... Nous ne disons pas que c'est là la vraie morale de Christine ; il faudrait examiner l'ensemble de ses œuvres avant d'arriver à une conclusion sur ce point.* » (2)

Ma conclusion est qu'il ne faut pas trop parler de la « *morale de Christine* ». C'est, comme on vient de le voir, la morale des contemporains. Pour autant qu'elle est, cette morale, fortement influencée par les enseignements d'Aristote, il ne se peut qu'elle soit « *altruiste* ». La morale scolastique ne l'est pas. Elle enseigne à l'homme à rechercher son bien propre. Reste qu'elle n'est complète que si l'on ajoute à cette première partie — monastique — les deux suivantes, — économique et politique, — qui enseignent la recherche du bien de la famille et de la société. Christine a connu ces trois divisions. Elle a traité ces trois parties de la morale. (3)

---

1. Loc. cit., p. 55.

2. Ibid., p. 55. L'auteur ajoute : « *C'est un La Fontaine du XIV^e^ siècle, sans l'esprit, la bonhommie et l'humour* ».

3. Dans la classification de *la Mutacion*, elle indique la morale comme philosophie pratique se subdivisant en éthique, économique et politique. Ethique correspond, d'après sa définition, à monastique (Mutacion. Livre IV, ch. XI : divisions ; ch. XII : Ethique ; ch. XIII : Economique ; ch. XIV : Politique.

Digitized by Google

*Economique.* — C'est uniquement dans le *Livre des Trois Vertus* que Christine s'est occupée du gouvernement de la famille, parce que, comme elle l'a dit, dans sa *Vision*, et dans ses *Enseignements à son fils*, il est bon que la femme soit maîtresse de maison, dame après le mari, lorsqu'il est présent, tenant son lieu s'il est mort ou absent. A ce titre, elle enseigne aux bourgeoises à « *estre saiges mesnagières* » et aux dames qui vivent sur leurs terres, à connaître le droit usuel et le droit d'armes. On sait qu'elle avait parlé d'armes plusieurs fois auparavant et devait écrire ses « *Fais d'armes et de chevalerie* », aussi bien destinés aux dames qu'aux chevaliers, d'après ce qu'elle avance, dans le même *Livre des Trois Vertus :*

« *Il n'est pas doubte que il appartient a tout baron, se il veult estre honnourez en son degré, que le mains du temps soit sur ses manoirs et en son propre lieu, car suivre armes, la court de son prince et voyager sont ses offices. Or demeurt la dame, sa compaigne, laquelle doit representer son lieu et, quoi qu'il ait assez baillis, prevosts, receveurs, il affiert que souverainement soit principale sur tous... Elle doit savoir droits d'armes et touttes choses qui y affierent...* » (1)

Nous savons où Christine elle-même s'instruisait d'armes et de droit d'armes. Quant à ce que nous appelons proprement économie domestique, elle s'est servie pour ce sujet de la *Somme Rurale* de Pierre DE CRESCENS, très vraisemblablement. Mlle LAIGLE, qui s'est occupée longuement des sources du *Livre des Trois Vertus*, indique, de plus, le « *De Re rustica* », de Columelle. Mais, elle n'a pas donné l'édition promise du *Livre des Trois Vertus*, ni la preuve de ces emprunts. Elle indique encore le *Speculum Majus*. Vincent de Beauvais est une des sources incontestées de Christine. Mais, elle me paraît lui emprunter surtout pour la partie historique.

En résumé, si nous nommons, avec Aristote, la partie de la morale qui traite du gouvernement de la famille, Economique, nous voyons que Christine ne s'est occupée d'enseigner cette partie de la morale qu'aux femmes, qu'elle estime que c'est là leur domaine naturel, qu'elle n'a pas demandé à Aristote des précisions sur cette partie, mais qu'elle les a cher-

1. Loc. cit. Livre II. Ch. IX.

Digitized by Google

chées plus près d'elle, plus adaptées à des femmes de race latine et de civilisation chrétienne du quinzième siècle, qu'à des Grecs d'avant le christianisme. D'où il me semble légitime de joindre à cette seconde division de la morale quelques conclusions sur le féminisme de Christine.

*Le féminisme de Christine.* — On a souvent parlé du féminisme de Christine, et par ailleurs, Mlle Laigle, dans son étude sur le *Livre des Trois Vertus*, écrit : « *Le prétendu féminisme de Christine* ». (1) Il faudrait pouvoir s'entendre sur une définition du féminisme pour déterminer exactement le degré de féminisme de telle ou telle doctrine. De plus, il en est du féminisme comme de l'humanisme de Christine, il peut varier d'un ouvrage à l'autre. Mlle Laigle elle-même avoue que la *Cité des Dames* est plus féministe que le *Livre des Trois Vertus*. Il n'est pas douteux que Christine s'est fait le champion du « *féminin sexe* », dans toutes ses œuvres. Dans le *Livre des Trois Vertus*, elle insiste moins sur les mérites des femmes et les démérites des hommes, parce que, dit-elle, ce n'est pas son dessein de redresser les torts de ceux-ci, dans cet ouvrage, mais d'enseigner aux femmes à les supporter. Il faut donc conclure au féminisme de Christine et marquer les grandes lignes de cette doctrine.

Tout d'abord, Christine demande pour les femmes le respect. Nous l'avons vu se plaindre des attaques des antiféministes, dans la querelle du *Roman de la Rose*. La *Lettre du dieu d'amours*, le *Dit de la Rose* sont sur ce sujet. Elle y revient, dans la *Mutacion* et la *Cité des Dames*.

Dans la famille, Christine ne réclame pas pour l'épouse la première place. Elle prêche très éloquemment l'obéissance au mari, dans le *Livre des Trois Vertus*. C'est bien par là qu'elle s'éloigne le plus des féministes modernes. Mais, du

1. Op. cit. titre du ch. IV, p. 120. M. Campbell rapporte cette opinion de Mlle Laigle, dans son étude sur Othéa. Il est loin de nier le féminisme de Christine. Il montre la double forme de ce féminisme : *a*) elle défend son sexe ; *b*) elle montre ce que les femmes ont fait (op. cit., p. 56 et ss.). Même dans *l'Epistre d'Othéa*, il remarque que sur cent histoires, il n'y en a que trente-trois où les femmes ne figurent pas et qu'elle passe souvent sous silence les bienfaits des dieux, mais jamais ceux des déesses. Sur ce même sujet, voir « *Christine de Pisan a medioeval Champion of her Sex* », article de Minton, dans « *Mac Millan's Magazine* » L. III (1886), p. 264 à 274 et Mathilde Kastemberg : *La situation de la femme dans les poésies de Christine de Pisan*. (Darmstadt, 1909).

Digitized by Google

moins réclame-t-elle la douceur dans le commandement de l'époux :

« *Fais toy craindre a ta femme a point*
*Mais gard bien de la batre point...* » (1)

Elle s'élève contre le proverbe de son pays, cher à Boccace : « *Buon cavallo e mal cavallo vuole sprone, e buona femmina e mala femmina vuol bastone* ». (2) Dans ses lettres sur la *Querelle*, dans la *Mutacion*, dans la *Cité*, elle revient sur ce sujet et blâme les violences. (3)

---

1. *Enseignemens à son filz*, n° XCIV. On trouve condensée dans ces enseignements une partie du féminisme, la partie conservatrice du féminisme de Christine : ne crois pas ce que les médisants disent des femmes ; il en est de bonnes, tu le sais ; laisse la seconde place dans ta maison à ta femme ; ne la « bats pas ».

2. Cité par Boccace dans *Decameron* (IX-9). Il fait soutenir le bien-fondé de ce principe par une femme. Sur son réel antiféminisme, voir Hortis (op. cit., p. 79 à 94, sur *Le Donne Celebri*).

3. Voici l'un des meilleurs chapitres de *la Cité des Dames* : « *Cy demande Cristine a Droiture si c'est voir ce que les hommes dient en leurs livres que la vie de mariaige soit si dure a porter pour l'occasion des femmes a leur grant tort. Respond Droiture et commence a parler de la grant amour des femmes a leurs maris. — Adoncques, en alant querir les dictes dames par l'ordonnance de dame Droicture, disoient en alant cestes paroles : Dame, sans failes, vous et Raison m'avez solues et conclutes si bel et si bien toutes mes questions... dites-moy... si la vie de l'ordre de mariage soit aux hommes pleine et avironnée de grant tempeste par la coulpe et impétuosité des femmes et de leur rancuneuse moleste, comme il est escrit an maints livres et assez de gens le tesmoignent que elles si peu ayment leurs maris et leurs compaignie que riens. Par quoy, pour obvier a ces inconveniens, plusieurs ont conseillé aux saiges qu'ils ne se mariassent, certifiant que peu d'elles soient loyales a leur partie. Et mesmement Valere qui en escrit a Rufin et Theophraste, en son livre, dit que nul saige doit prendre femme, car trop a en femmes de cures, peu d'amour et moult de jungleries, et que se homme le fait pour estre mieulx servi et gardé en ses maladies, que trop mieulx et plus loyaument le serviroit et garderoit I loyal serviteur et ne lui cousteroit pas tant. Et que se la femme est malade, le mari est alangouré et ne se osera bouger d'empres elle. Et assez d'autres choses dient qui moult seroient longues a conter et reciter. Donc, je dis, chiere dame, que si cestes choses sont vraies, tant sont ces deffaulx villains que toutes graces et vertus que avoir pourroient en sont aneanties et du tout estaintes. — Réponse. — Certes, m'amie si que toy mesmes as dit autresfois a ce propos, bien a son aise maine procès qui plaide sans partie. Et te promet que les livres qui ce dient ne firent pas les femmes. Mais, je crois que qui des debatz de mariaige vouldroit faire veritable et nouveau livre, et que on se informast de la pure vérité du fait, on trouveroit autres nouvelles. Heelas, chiere amye, quantes femmes est-il, et tu mesmes le scez, qui usent leur lasse vie ou lien de mariage par la dureté de leurs maris en plus grant penitence que se elles fussent esclaves entre*

Digitized by Google

Quand le mari est absent ou défunt, Christine demande que la femme soit capable de le remplacer. Elle ne réclame pas aux pouvoirs publics ni à l'opinion publique de faire sa place à la « *dame* », elle demande seulement que celle-ci soit capable de la tenir. Elle soutient, ailleurs, que plus d'une femme furent de « très bon gouvernement » :

« *T'asseure que foison de grans dames et femmes petites et moyennes pareillement peut-on dire, lesquelles, qui prendre y vourroit garde, on pourroit voir que en seure veuveté, elles ont soustenu et soustiennent en aussi bon estat leurs seigneuries que fasoient leurs maris en leur vivent, et qui autant sont amées de leurs subjetz, et mieulx de telles y a. Car, n'est point doubte, ne desplaise aux hommes, que quoy qu'ilz soient nices femmes, qu'elles ont meilleur entendement et plus vive consideracion et indicative que n'ont plusieurs hommes, et desquelles, se leurs maris creussent ou eussent pareil sens, grant bien et prouffit fust pour eulx.* » (1)

Il est « *des femmes nices* », mais aussi des hommes qui le sont encore plus. Christine en a toujours été persuadée. Elle est persuadée que si, généralement, la force non seulement physique, mais intellectuelle est du côté masculin, la délicatesse de l'esprit et plus encore du sens moral est surtout du

---

*les Sarrazins ! Hee Dieux, quantes dures batteures, sans cause et sans raison, quantes ledanges, quantes villaines injures, servitudes et outrages y seuffrent maintes bonnes preudes femmes, qui ne crient pas Haro ! Et de telles y a qui meurent de faim et de mesaise, a tout plain leur fouger d'enfans, et leurs maris sont a la taverne ou en lieux dissolus. Et encores, les pouvres femmes sont batues au retourner. Et ce sera leur souper. Et a dire des maris qui tant soient adoulez des maladies leurs femmes, je te pri, ma mie, di ou sont-ilz ?. — Et sans que plus t'en die, tu peux bien scavoir que ces babuyseries dites contres les femmes, qui que les die, furent choses controversées et dites contre vérité. Car les hommes sont maistres sur les femmes. Si ne souffreroient jamais a leurs femmes telle auctorité. Mais, je te prometz que tous mariages ne sont mie maintenant en telz contens. Et dommaige seroit. Car il en est qui vivent en grant paisibleté d'amour et loyauté ensemble, pour ce que les parties sont bonnes et raisonnables. Hé quoy qu'il soit de mauvais maris, il en est de trestous vaillans et saiges et les femmes qui les rencontrerent nasquirent de bonne heure, quant a la félicité du monde. Et ce peuz tu bien scavoir par toy mesmes, qui telle avoyes que nul, a ton jugement, de bonté, amour et loyauté ne le passoit. Duquel les regretz de ce que mort le te tolly jamais de ton cuer ne partiront.* (*Cité des Dames*, IIe partie, ch. XIII, fol. 66 et 67).

1. Cité. Livre I. Ch. XIII.

Digitized by Google

côté féminin. Elle est même dure pour les hommes en général, dans cette *Cité des Dames*, où elle met si haut la valeur morale de femmes d'une moralité plus que douteuse.

« *Christine de Pisan*, dit jadis Paulin PARIS, *avait trop bien l'esprit et l'usage du monde pour caresser les chimères des femmes libres de nos jours ; elle savait que le devoir des femmes était la réserve, la modestie, la crainte du bruit et de la rumeur publique* ». (1) Oui, si l'on s'en tient à quelques chapitres du *Livre des Trois Vertus*, adressées aux « *jeunettes pucelles* », mais certes non, si on lit la *Cité des Dames* où sont célébrées toutes les femmes qui ont fait métier d'hommes et qui l'on fait mieux qu'eux. (2)

*Politique*. — Fréquemment et longuement, Christine a parlé de politique et a pu s'inspirer de son maître, Aristote, comme avait voulu le faire son héros de prédilection, le sage roi Charles Quint. (3) Elle écrivait pour des princes, appelés par état au gouvernement du royaume et se croyait chargée de leur indiquer leurs devoirs.

Christine a touché, pour la première fois, à la politique dans le *Chemin de Long Estude*. Là, elle pose et résout la question de la monarchie universelle. Sur cette question et, pour cette fois, elle n'est pas aristotélicienne, encore qu'elle cite les Ethiques et extrait de la *Lettre d'Alexandre a Aristote* sur les merveilles de l'Inde cette maxime :

*Que le sage soit roy,*
*Que sage soit le roy.*

Le monde ne jouit d'aucune paix, dit-elle. Il y a lutte entre les hommes raisonnables comme entre les éléments et les animaux privés de raison. Pas de paix, parce que pas d'union.

---

1. P. PARIS « *Manuscrits de la Bibliothèque du roy* ». T. IV, p. 186.

2. La vie de Christine elle-même illustre sa thèse. Mais, son féminisme rejoint par là l'antiféminisme de Boccace, dans le *De Claris* : ce sont les exceptions qui confirment la règle. Dans *la Mutacion*, Christine avoue bien qu'elle n'est plus femme et n'en est pas plus heureuse :

*Mais choy de mon doigt fu l'annel.*
*Dont me pesa...* (Mut. Prologue).

3. Sur l'influence des traités d'Aristote, sur la politique de Charles V, voir Siméon LUCE : « *La France pendant la guerre de Cent Ans : Le Principe électif, les traductions d'Aristote et les parvenus au XIV^e siècle* », p. 179 et ss. du tome I. (Paris, sans date).

Digitized by Google

La raison seule peut unifier. Il faudrait une sorte de tribunal qui, sur terre, rendrait les arrêts de la droite Raison. (1)

Où Christine a-t-elle pris cette inspiration ? — Aristote ne veut s'occuper que du gouvernement de la Cité. Aurait-elle été influencée par le Dante ? — Connaîtrait-elle la doctrine du *De Monarchia et du Convito ?*

« *Perchè manifestamente veder si puoche a perfezione d'ell'universale religione, della umane spezie, conviene essere uno quasi nocchiere che considerando le diverse condizioni del mondo e le diversi necessari, ordinando abbia del tutto universale e irre pugnabile ufficio di commandare. E questo ufficio chè per eccelenza Imperio chiamato* ». (*Convito, Livre IV, Par.* 4.)

Il est peu probable que Christine ait lu autre chose du Dante que la *Commedia.* Il est vrai que la doctrine de l'unité de commandement y est exprimée, mais ce n'est pas dans l'*Inferno,* que Christine a uniquement cité, ce n'est qu'au septième chant du Purgatoire et, plus souvent, dans la troisième Cantica.

Il est bien plus probable que la thèse de l'unité de pouvoir, et il faut entendre réunion du pouvoir religieux et du pouvoir civil, lui est fournie par les légistes français contemporains, que c'était celle de Charles V et que Thomas de Pisan, comme l'auteur du *Songe du Vergier,* la soutenait. (2)

Si Aristote n'a rien à voir avec ces vues sur le gouvernement de la chrétienté, il est l'inspirateur de toutes les théories politiques de Christine, sur la démocratie et les révolutions. Mais, Christine n'est jamais en communication directe avec la doctrine d'Aristote. Même les traductions qu'elle en lit sont commentées. D'où vient que pour la politique, comme pour les autres parties de la morale du Philosophe, il y a

---

1. Voir ci-dessus ch. V : *Le Chemin de Long Estude,* p. 299-301.

2. Sur le pouvoir temporel du pape, Christine partage tout à fait les idées exprimées par le chevalier du *Songe du vergier.* Elle écrit dans *la Cité des Dames* qu'il est peu de bons princes et ajoute : « *Et pareillement je dis des papes et des gens de Sainte Eglise qui plus doivent estre eslevez. Mais quoy que au commencement de la crestiente fussent baus et saints depuis que l'empereur Constantin ot donné a l'Eglise de grands revenues et richesses, la sainteté plus n'y a esté...* ». Cité. Livre II, ch. XLIX, fol. 93.

Digitized by Google

généralement une accommodation de cette doctrine aux goûts du temps et aux mœurs chrétiennes.

Après le *Chemin de Long Estude*, Christine ne parlera plus aux princes, dans ses œuvres, en vers et allégoriquement. Mais, le *Charles V*, le *Livre de la Paix*, le *Livre des Fais d'armes et de chevalerie* et, plus encore, le *Livre du Corps de Policie*, traitent fréquemment et longuement ce sujet, hors d'entendement de femme, s'il en est. Dès le début du *Livre du Corps de Policie*, Christine exprime brièvement l'idée qu'elle se fait de l'Etat. C'est un corps social organisé, dont le roi, ou plutôt les princes, sont les chefs. L'Etat ne paraît pas nécessairement monarchique pour elle, mais aristocratique. Les gouvernants ne sont pas forcément nobles. Elle l'a dit, avec une certaine audace, dans le *Chemin de Long Estude*, il faut que le chef de l'Etat soit sage, il n'est pas indispensable qu'il soit riche, chevalier de haute valeur, ni même noble. Mais, il faut que les membres soient soumis au chef. Et il faut que le chef appelé par sa naissance au gouvernement s'efforce d'être un sage. Christine le lui a inlassablement répété.

Voici le début du *Livre du Corps de Policie*, manifestement destiné, comme le sera plus tard, le *Livre de la Paix*, à Louis de Guyenne, dauphin de France :

« *Princes, chevaliers et nobles, université de tout le peuple doivent estre en une seule policie ains comme un droit corps est, selon la sentence de Plutarque qui, en une epistre qu'il envoya à Trajan, l'empereur, compare la chose publique a un corps ayant vie auquel le prince ou les princes tiennent lieu de chef en tant qu'ils sont ou doivent estre souverains et de eulx doivent venir les singuliers establissements, tout ainsi comme de l'entendement de l'homme sourdent et viennent les foraines œuvres que les membres achièvent. Les chevaliers et les nobles tiennent le lieu des mains et des bras, car tout ainsi que les bras de l'homme, qui sont fors pour soustenir labeur et paine, doivent-ils avoir la charge de deffendre le droit du prince et la chose publique, si sont aussi comparés aux mains, car ainsi que les mains deboutent les choses nuisibles, doivent-ils mettre en arrière et dejeter toutes choses malfaisantes ou nuisibles. Les autres gens du peuple sont comme le ventre, les piez et les jambes car sicomme le ventre reçoit tout en soy, ce que preparent le chef et les membres,*



Digitized by Google

*ainsi le fait de l'exercice du prince et des nobles doit revertir au bien et en l'amour public, sicomme ci après sera plus tard declairé et ainsi comme les jambes et piez soutiennent le fais du corps humain, semblablement les laboureurs soutiennent tous les aultres estas* ».

C'est exactement la doctrine de GERSON, présentée sous la même forme en plusieurs lieux, notamment dans la harangue qu'il prononça après la paix d'Auxerre, prenant pour texte : « *In pace in idipsum* ». La statue vue en rêve par Nabuchodonozor lui fournit l'occasion de cette comparaison.

« *Vous qui êtes roi*, dit-il, *vous êtes le chief d'or avec tous ceux de vostre sang roial, car en vous est valeur et authorité, et dessous vous, sont trois estats, c'est a scavoir de Chevallerie, de clergie et de bourgeoisie, qui sont signifiés par les trois autres parties de cette statue...* »

Le développement qui suit est analogue à celui de Christine.

Digitized by Google

## CHAPITRE XI

### Christine écrivain didactique : Comment elle enseigne

Dittiés allégoriques : science et morale muciées « sous fictions delittables ». Les Œuvres de ce genre sont extrêmement abondantes parmi les contemporains ou prédécesseurs immédiats de Christine. Elles le seront encore dans l'Ecole des Rhétoriqueurs. Les dittiés de Christine sont des moins mauvais. Leur grande originalité est d'être une œuvre féminine. Les plans des grands traités didactiques de Christine. Les sermons et discours contemporains lui ont servi de modèles. Le style de Christine. Sa prose tend a copier le langage des chancelleries.

Christine a fait de la littérature didactique sous trois formes : dittiés allégoriques, traités purement didactiques, traités où l'allégorie a une place très restreinte, mais apparaît cependant. De la première forme sont l'*Epistre d'Othea a Hector*, le *Chemin de Long Estude*, la *Mutacion de Fortune*, la *Cité des Dames* et l'*Avision*. De la seconde, les *Fais et bonnes meurs*, le *Livre de Pollicie*, le *Livre de Prudence*, l'*Epistre de Prison de vie humaine*. De la troisième, le *Livre des Fais d'armes et de chevallerie* et le *Livre des Trois Vertus*.

C'est par le dittié allégorique que Christine a commencé. Son *Epistre d'Othea* est une forme d'allégorie bien spéciale, que nous avons ramenée à l'épître, et sur laquelle nous ne reviendrons pas. Le *Chemin de Long Estude*, la *Mutacion de Fortune*, la *Cité des Dames*, l'*Avision-Christine*, les deux premiers en vers, les deux seconds en prose, relèvent d'un genre différent, celui des visions. Il est surprenant qu'il n'existe aucune étude d'ensemble sur ce genre qui commence avec le « *De Consolatione Philosophiae* » de Boèce, donne son chef-d'œuvre avec la « *Commedia* » du Dante, son œuvre la plus tapageuse avec le « *Roman de la Rose* », qui a tout envahi, au

Digitized by Google

temps de Christine, qui s'épuise alors, mais qui ne veut pas mourir et que les grands Rhétoriqueurs essayeront de faire revivre. Il est vrai qu'il serait assez difficile de grouper, pour en saisir la parenté, les visions de toutes langues et sur tous sujets. Voici, cependant, les ouvrages qui nous ont paru les plus intéressants sur cette question et aidé à juger la place que Christine occupe dans ce compartiment littéraire.

L'ouvrage de M. A. FARINELLI : « *Dante e la Francia* », qui, précisément parce qu'il recherche l'influence du Dante sur notre littérature, analyse une très grande quantité de visions. Cet ouvrage fait, je l'ai déjà noté, une place considérable aux visions de Christine. Au sujet de celle-ci, comme de la plupart des autres auteurs étudiés, M. FARINELLI est entraîné à grossir l'influence du Dante et à diminuer par là même celle de Boèce, très considérable chez nous, comme aussi celle du « *Roman de la Rose* ». Mais, ceci dit, il faut être reconnaissant à M. FARINELLI de ses recherches très poussées sur toute une partie peu connue de notre littérature des quatorzième, quinzième et même seizième siècle.

L'ouvrage de Georges DOUTREPONT : « *La Littérature française à la cour de Bourgogne* », renferme une mine de documents sur le même sujet. Etudiant les ouvrages composés successivement pour les quatre ducs Philippe le Hardi, Jean-sans-Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ou écrits par des personnages, plus ou moins attachés à leurs maisons, DOUTREPONT fait connaître par d'assez copieuses analyses des œuvres demeurées manuscrites et dont la plupart sont des visions. Les ouvrages de Christine sont signalés, sans être étudiés, mais, comme ils sont placés à leur rang chronologique, on peut se rendre compte de leur valeur eu égard à celle des quelques prédécesseurs ou successeurs. (1)

Enfin, M. GUY, dans le premier tome de son grand travail sur les poètes du seizième siècle : « *L'Ecole des Rhétoriqueurs* », a été amené à s'occuper de leurs visions. Vision n'est pas le terme qu'il emploie pour désigner ces fameux ouvrages allégoriques, évidemment conformes au modèle que suit Christine. Il dit « *le grand genre des rhétoriqueurs* ». « *Mais ce gen-*

1. G. DOUTREPONT analyse en particulier *le Champion des Dames* (p. 302-306) ; *le Chevalier errant* (p. 274) plus longuement, *le Pastoralet* (82-91).

Digitized by Google

*re,* avoue-t-il, *n'a jamais, que je sache, été baptisé et il me semble difficile de lui assigner un nom, tant sont nombreux et opposés les caractères qu'il offre.* » (1) Il note parmi ces caractères : vers et prose, sujet politique ou moral ou les deux, discours et dialogues, longue allégorie et mythes accessoires, lourd appareil d'érudition, l'auteur est en scène et présente au lecteur des personnages symboliques. On a bien reconnu là les grands Dittiés de Christine, dont M. Guy ne parle pas.

J'espère que les analyses que j'ai données des dits de Christine pourront aider à l'étude plus générale de cette forme littéraire, dont tous ses contemporains ont usé et abusé, dont on usera et abusera encore, en France du moins, pendant un siècle. Il y a certainement des œuvres de valeurs bien différentes dans ces « *séjours d'honneur* », « *temples de renommée* », voyages dans des contrées plus ou moins imaginaires, débats sur toutes questions. On m'accordera que les Dits de Christine sont parmi les meilleurs. Elle ne fait parler aucun de ses personnages avec le même brio qu'Eloquence Theologienne, porte-paroles de Gerson dans la *Court saincte de Chrestienté,* c'est entendu, (2) elle ne possède pas aussi bien toutes les ressources du droit et de la dialectique que l'auteur, quel qu'il soit, du *Dit du Vergier.* (3) Elle n'a même pas autant de fantaisie que Maistre Raoul de Presles quand il entreprend, lui aussi, un voyage imaginaire. (4) Mais, ce qui est remarquable, dans son œuvre allégorique, c'est la construction logique, une sorte de fantaisie rationnelle, dirait-on, si on osait accoupler ces deux mots. Christine a des trouvailles ingénieuses et, une fois le point initial admis, poursuit son œuvre sans écarts d'imagination. De plus, elle est personnelle. Elle s'inspire, certes, nous l'avons vu, de tous ceux qui ont composé le même genre d'ouvrages, mais elle ne copie pas servilement. Lettre d'une haute dame, une déesse, à un preux, qui était,

---

1. Op. cit., p. 159. — Le sujet traité par M. Guy l'amène à parler des imitateurs de Christine, non d'elle-même.

2. Dans *la Vision* de Gerson sur *le Roman de la Rose.* Voir ci-dessus : biographie de Christine, ch. III, p. 76-77.

3. Sur *le Dit du Vergier* attribué à Ph. de Maizière, l'ouvrage de M. Jorga n'apporte pas grande lumière.

4. Dans son dit latin intitulé « *Musa* ».

Digitized by Google

alors, fort à la mode ; chemin de longue étude qu'il faut parcourir pour arriver à la fontaine de clergie, longue étude qui donne la science, laquelle conduit à tout ; métamorphose que Christine a subie, qui est un jeu pour Fortune, dont les tours sont si nombreux ; cité qu'il faut construire pour abriter les dames de tous les temps dont les vertus et, surtout, les talents, doivent être donnés en exemple ; rêve de Christine, dans lequel elle voit Dame France, Dame Opinion et Dame Philosophie : autant de créations de son imagination, autant de trouvailles, qui furent des plus appréciées de ses contemporains et qui nous charmeraient encore si, dans les détails, dans la réalisation de ces constructions, il y avait un peu plus d'art. Il faut avouer que la prose de Christine, comme les vers de ses fameux Dits, pour très travaillée qu'elle soit, n'en est pas moins fort peu élégante.

La grande originalité des Dits de Christine, c'est qu'ils sont de Christine, c'est-à-dire d'une femme, et non point d'un clerc ou d'un rhétoriqueur, qu'elle y converse en femme, avec des femmes, Sybille, Raison, Justice, Droiture, qui sont moins des entités que son double à elle, comme dans les écrits mystiques du temps, l'Homme confère avec son Ame. (1)

D'autre part, si les voyages en songe sont extrêmement nombreux avant Christine, les châteaux, les cités, comme celle des dames, le sont moins. Bonne ou mauvaise, l'innovation ici est d'elle.

Mais, ce que j'apprécie surtout, dans ces dits, c'est le dialogue. Je parlerai ci-dessous de ce que Christine appelle son style. Il s'agit d'un style écrit, très travaillé, un peu compassé. Elle parle tout autrement, dans la *Cité des Dames* et dans le *Livre des Trois Vertus.* (2) Là, elle parle « *tout droit* », comme les servantes de Molière. Elle n'est plus un savant maître qui aligne de belles phrases. Elle est une aïeule qui disserte un peu gravement, un peu longuement, mais non sans vivacité parfois, et moins encore sans malice. Je ne puis citer. Il faudrait tout redire. Je me reproche d'avoir donné

1. Procédé employé par GERSON, dans son « *Livre de Mendicité Spirituelle* » (Voir sur ce sujet, M.-J. PINET : « *La Montaigne de Contemplacion et la Mendicité Spirituelle de Jean Gerson* ». (Thèse complémentaire. Lyon, 1927).

2. Surtout dans *le Livre des Trois Vertus* ; celui de *la Cité* est plus négligé que familier.

Digitized by Google

tant d'extraits des ouvrages de l'autre manière de Christine, ou plutôt des autres manières, car elle en a encore plusieurs autres. Mais, j'ai dû citer en particulier sa *Vision*, écrite en style savant. Il vaudrait mieux à son honneur citer le *Livre des Trois Vertus*, écrit en style familier, ou plutôt dicté sur le ton de la conversation familière, dont il reproduit tous les tours si vraiment savoureux. (1)

Christine ne s'en est pas tenue à la forme allégorique pour son enseignement. Engagée par Philippe le Hardi, elle entreprend un long traité de haut style « prosal », prosal, parce qu'il n'est pas rimé, et aussi parce qu'il est dépourvu de tout ornement figuré. Elle a dû, pour l'écrire, renoncer à sa manière habituelle. A cette même forme essayée avec succès pour cet ouvrage, elle reviendra pour écrire le *Livre de Pollicie*, le *Livre des Fais d'armes et de Chevallerie*, le *Livre de la Paix* et celui des *Trois Vertus*. Ces quatre grands traités non allégoriques sont construits de la même façon. Mais, je remarque qu'elle ne progresse pas et que, vraiment, son coup d'essai est son coup de maître. Au début des « *Fais et bonnes meurs* », avec une sûreté de plume qui semblerait indiquer une longue pratique, elle marque, d'une part, le motif qui la porte à écrire cet ouvrage, d'autre part, la façon dont elle le traitera, et divisera sa matière en trois parties : noblesse de courage, noblesse de chevalerie, noblesse de sagesse. En cours de route, elle a bien quelques défaillances, elle fait entrer de force, dans une partie, ce qui logiquement serait mieux dans une autre. Elle fait ce que j'oserai appeler de fausses fenêtres, pour assurer la régularité apparente de l'ouvrage. Elle cache son ignorance de certains faits sous des citations « *à propos* » de ces faits. Dans l'ensemble et vu d'un peu loin, l'édifice ne manque pas de majesté.

Le « *Livre de la Paix* », qui fut écrit une dizaine d'années plus tard, n'est pas aussi bien composé. Il est vrai qu'il suit le cours des événements et que ces événements étaient bien faits pour dérouter l'auteur.

---

1. Ici Christine me paraît être l'héritière non des clercs mais des femmes de Paris, celles mêmes que Villon a célébrées : « *Il n'est bon bec que de Paris* ».

Digitized by Google

Quant au *Livre de Pollicie* et au *Livre des Trois Vertus*, ils sont construits sur des plans similaires : la première partie s'adresse aux princes ou aux princesses ; la seconde, aux chevaliers ou aux dames ; la troisième, aux clercs, bourgeois, etc., ou aux épouses de ceux-ci. Ils sont, cependant, bien différents. Le style du premier est savant et le second est simple. Le premier est presque constamment une traduction ou une adaptation d'autres traités, le second vient de la propre expérience de Christine.

Quoi qu'il en soit des différences de détails, l'ordonnance de ces grands ouvrages moraux ou historico-moraux de Christine nous révèle qu'elle suivait de bons modèles ou se conformait à de judicieux enseignements sur la forme cicéronienne d'un ouvrage didactique. Elle n'est pas seule alors à construire des plans très méthodiques, sinon très logiques, et à les suivre avec une patiente application. Elle divise et subdivise un sujet avec moins de science qu'un Jehan Petit, un Eustache de Pavilly, un Jacques le Grant, un Pierre d'Ailly, un Gerson, pour ne citer que les plus célèbres des orateurs et écrivains du temps. Les uns et les autres avaient été formés dans les Facultés de Paris ou d'Orléans. Christine, pour n'avoir pas eu les mêmes maîtres qu'eux, n'en a que plus de mérite. Certainement, on peut retrouver sur sa composition, comme sur son style, l'influence des maîtres de l'art. Il y aurait une étude fort intéressante à faire sur les procédés divers et semblables des prosateurs contemporains de Christine et d'elle-même. (1) On pourrait voir de quelle façon ils suivirent la *Rhétorique à Hérennius*, qu'ils attribuent communément à Cicéron, le *De Inventione* et les traités *De Coloribus Rhetoricae*. Christine elle-même connut certainement les principes qu'on y trouve formulés. Elle a suivi des maîtres

1. Ce serait s'engager dans la voie recommandée par M. FARAL, dans ses « *Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle* » (Paris, 1924). Les travaux entrepris sur le style des écrivains du Moyen Age sont jusqu'à ce jour très peu nombreux. Jusqu'à l'ouvrage de M. H. BINET : *Le style de la lyrique courtoise en France aux XII^e et XIII^e siècle*, en 1891, aucun ouvrage français n'a paru sur ce sujet. M. FARAL est persuadé qu'on retrouverait, en étudiant nos vieux auteurs,, l'emploi des procédés indiqués dans les arts de rhétorique, perdus ou conservés. Lui-même a commencé par l'édition de quelques textes latins qui sont surtout des arts poétiques, mais donnent des préceptes de composition que les prosateurs, tant français que latins, pouvaient suivre.

Digitized by Google

pour son « *style prosal* », comme pour l'art de dittier. Mais, tandis qu'elle nous indique Eustache DESCHAMPS, pour son maître en l'art de faire rimes, elle ne nomme pas celui ou ceux qui lui apprirent l'art de ce style prosal qu'elle prise si fort et qu'elle a cherché à se rendre personnel.

*Le style de Christine.* — Le style de Christine n'est pas celui de ses premiers dittiés : *Chemin de Long Estude* et *Mutacion.* Les octosyllabes de ces ouvrages sont les octosyllabes de l'*Ovide moralisé* et de toutes les compositions similaires de son époque et des deux siècles précédents. Elle-même ne se faisait pas d'illusions sur ce point. Quand elle parle de son style, elle entend sa prose. Elle entend peut-être aussi ce « *style clergial, en vers leonimes* », qu'elle a tenté de prendre dans « l'*Epistre a Eustache Mourel* », qui nous paraît si dure à lire et plus dure encore à entendre lire, mais qui est une tentative, en tant que tentative, intéressante.

Christine a prétendu avoir « *son style* ». Elle le dit dans sa « *Vision* ». Nature s'est réjouie de ses longues et patientes études. Elle ne s'en est pas contentée :

« *Ne souffrist pas a tant a mon sentement et engin, ains volt que par l'engendrement d'estude et des choses veues, nacquissent de moy nouvelles lectures. Adont, me dist : Prens tes outilz et fiers sur l'enclume la matière que je te bailleray si durable que fer, ne feu, ne autre chose ne la pourra despecer ; si forges choses delictables. Ou temps que tu portoies les enfans en ton ventre, grant douleur a l'enfanter sentoies, or je veuil que de toy naissent nouveaulx volumes, lesquieulx, les temps a venir, perpetuellement ou monde, presenteront ta memoire, devant les princes et, par lumieres, en toutes places, lesquieulx en joye et delit, tu enfenteras de ta memoire non obstant le labour et traveil, lequel, tout ainsy que comme la femme qui as enfanté, si tost que ost le cri de l'enfant, oublie son mal, oublieras le traveil et labour, oyant la voix de tes volumes. Adont me pris a forger choses jolies, a mon commencement plus legieres, et tout ainsi comme l'ouvrier qui, de plus en plus, en son œuvre s'asoubtille, comme plus il la frequente, ainsi, tousjours estudiant diverses matieres, mon scens, de plus en plus, s'imbuoit de choses estranges, amen-*

Digitized by Google

*dant mon stille en plus grant soubtilité et plus hautes matieres.* » (Vision fol. 61 et 62).

Ce passage nous montre quel était, pour Christine, le labeur littéraire : un travail douloureux, dont elle n'est pas seule l'auteur, en ce sens que sa mémoire, c'est-à-dire ses prédécesseurs, les œuvres qui ont enrichi cette mémoire, collaborent à ce travail. Enfin, elle nous confie qu'elle vise un progrès, dans la forme même de son travail, qu'elle le souhaite « *de plus en plus delittable* ».

A côté de ce que dit Christine de ses efforts, rappelons ce qu'elle rapporte des opinions de ses lecteurs. On dit « *que clers ou religieux les te forgent et que de sentement de femme venir ne porroient* ». On dit « *que ton stile est trop obscur et qu'on ne l'entent ; si n'est si delittable* ». Et, dans l'avenir, ajoute-t-elle, les uns diront que il n'est pas bien élégant, les autres que « *la composition des matieres est estrange* ». (1)

Il y a donc, d'une part, chez Christine, une tentative de style personnel, à la fois « *soubtil* » et « *delittable* », ou plutôt « *delittable* » parce que « *soubtil* ». Et ses contemporains n'ont pas tous goûté ce style. Il est obscur, il n'est pas « *delittable* ». Il n'est pas élégant. Il est bizarre.

Quelles sont les bizarreries de ce style ? — La syntaxe de Christine n'est certes pas la nôtre, mais elle n'était pas non plus celle de ses contemporains. (2) Il suffit de rapprocher la prose des *Fais et bonnes meurs* ou de l'*Avision* de celle de GERSON, dans ses trop rares écrits français, de celle de FROISSART ou des « *Faits du maréchal de Boucicaut* » pour s'en rendre compte. Et cette prose déjà obscure et inélégante dans la « *Vision* » de 1405 plus que dans les « *Fais et bonnes*

---

1. Voir ci-dessus p. 340-341.

2. Sur la syntaxe de Christine voir : Müller « *Zur Syntax der Ch. de Pisan* » (Greifswald, 1885). L'auteur s'est limité à un petit nombre d'œuvres de Christine. Une des particularités de cette syntaxe est l'emploi fréquent du subjonctif (voir par ex. ci-dessus p. 163 : « *il avoit entencion de les abatre si tost que la guerre soit faillie* ». Une autre, l'emploi de la préposition de pour le comparatif. (ex. ci-dessus p. 348 : « *riens meilleur de lui* ». On a bien là des italianismes.

Digitized by Google

*meurs* », qui sont un début, en 1403, devient plus illisible encore dans l'*Epistre de Prison de vie humaine*, de 1416. Christine s'est éloignée de la clarté et de l'élégance, en cherchant la subtilité et l'éloquence, en s'efforçant à l'imitation de plus en plus servile de la syntaxe latine. Parfois, dans les *Fais et bonnes meurs*, ce style ne manque pas de force et de clarté. La noblesse, presque la majesté cicéronienne y est apparente.

« *En outre dit, ou premiers de Chevalerie, le Livre du Regime des Princes, que Chevalerie est une espèce de sens et avis de surmonter les ennemis et empechans du bien public, et tout ainssi que l'homme a deux vertus de l'âme, l'une par qui il ensuit son propre delit, l'autre par laquelle il resiste par vertu à ce que sa propre voulenté l'encline, ainssi est necessaire à reaumes et citez deux vertus ; l'une est les lois pour la chose publique tenir en ordre de droit, l'autre est chevalerie, pour garder et deffendre le prince et contrée et le bien commun.* » (1)

Je choisis cette phrase des *Fais et bonnes meurs*, non seulement parce qu'elle a la clarté et l'élégance du style classique latin et français, un certain rythme secret que l'auteur a senti, mais aussi parce qu'on peut la mettre en regard d'une phrase du *Livre des Fais de Boucicaut*, qui exprime la même pensée.

« *Deux choses sont, par la volonté de Dieu, establies ou monde comme deux piliers a soustenir les lois divines et humaines, sans lesquels seroit le monde comme chose confuse et sans ordre ; et nous les devons souverainement priser, honorer, soustenir, louer et avoir en reverence. Iceulx deux piliers sans faille sont chevalerie et science.* » (2)

On saisit ici la différence de procédés pour traduire cette même pensée, familière aux contemporains. La phrase de Christine est beaucoup plus savante, plus étudiée. On n'en pourrait transposer impunément les mots, mis en place avec adresse. Mais, il y a déjà la redondance du style nombreux et

1. Fais et B. M. Livre II. Ch. II.
2. Livres des Fais de Boucicaut. Prologue.

Digitized by Google

rythmé : « *le sens et avis* », les « *ennemis et empechans* ». Christine ne s'est pas gardée de tomber dans cet écueil. Dans l'*Avision*, — qu'on relise la fin de sa « *Complainte à Dame Philosophie* », — on trouvera : « *les motifs et causes de mes anuis* », « *annuyeuses et longues seroient a dire* », « nonobstant *supplicacions et requestes* », etc., etc. (1) Christine n'est jamais contente d'un seul substantif, d'une seule épithète, il lui en faut deux, il lui en faut trois. Elle ne cherche pas le mot propre ; elle cherche les nombreux synonymes pour enrichir sa prose.

Sans doute, le rédacteur du *Livre des Faicts de Boucicaut* n'évite pas toujours ces répétitions inutiles. On en peut trouver, dans le passage que je viens de citer. Mais, il est moins coutumier du fait. Et il se distingue de Christine par un autre procédé, dont on a aussi l'exemple ci-dessus. Son style est imagé et de belles images, au goût de son temps, sans doute, mais qui lui sont cependant, quelquefois, personnelles. Rien de cela dans le style de Christine. Rien pour l'imagination. Tout pour la raison discursive. Ce n'est pas à un édifice qu'elle compare le monde, à une splendide construction divine. Elle évoque, pour nous rendre sensible la fonction des chevaliers et des clercs, l'âme humaine, ses deux facultés d'appétit concupiscible et de volonté supérieure. Qu'elle ait trouvé cette similitude précisément dans le *Livre du Régime des Princes* qu'elle copie, cela n'empêche qu'elle ait pris plaisir à ces comparaisons connues et sévères. Jamais, elle n'égaye sa prose d'images sensibles. Quand elle use de semblables images dans ses vers, c'est qu'elle les prend telles quelles dans les modèles qu'elle suit, ou dans le langage commun. Elle dira, par exemple, « *blanc comme noif* », « *noire comme meure* ». Et d'un objet de médiocre valeur, qu'il ne vaut pas deux poires ou deux pommes, selon la rime.

Style austère, qui vise moins à l'élégance qu'à la subtilité, qui vise aussi à la majesté, surtout quand il célèbre la Science, ou la Vertu, ou la Raison, ou le sage Roy qui possédait science, vertu et raison. Mais, Christine et ceux qu'elle imite, — car là encore, malgré une louable tentative de « *style à elle naturel* », elle a des modèles français, — ont eu le tort de copier trop servilement la phrase latine. L'abus des propositions

1. Vision. Voir ci-dessus, p. 124-125 et 343.

Digitized by Google

subordonnées, l'abus des incidentes, sous forme de propositions participes qui caractérise ce style est pénible pour les lecteurs modernes habitués à la phrase courte et claire. On a de la peine pour ponctuer ses manuscrits. Nous savons que ses contemporains ne l'entendaient pas toujours.

Ce désir d'élever le français, le vulgaire, aux subtilités de la phrase latine me paraît venir, chez Christine, non de la fréquentation directe des auteurs latins, — elle ne lisait guère que des traductions, — mais de ses relations constantes et très étroites avec les notaires et secrétaires royaux. Etienne de Castel était notaire « *souffisant a faire lettres en latin comme en françois* ». Son fils, Jehan Castel, qu'il ait étudié ici ou là, fut sans doute formé pour le même métier, puisqu'il l'exerça. Christine, lorsqu'elle écrivit les « *Fais et bonnes meurs* », en « *stille prosal* », contrairement à ce qu'elle avait fait jusqu'alors, a voulu adopter et embellir le langage des chancelleries qu'avait écrit son mari et que devraient écrire ses enfants. Les formules de ce style « *de notaire* » lui sont toutes familières. Elle écrit « *moi, Christine* », « *je, Christine* ». Elle a soin de marquer attentivement le dit jour, mois, année. Elle a soin de donner à ceux qu'elle nomme les titres auxquels ils ont droit. Je sais bien que c'est là une habitude du temps et que DESCHAMPS, par exemple, se plaît à parodier le style des « *lettres royaulx* ». Cependant, je remarque que Christine suit presque constamment cette coutume et que la prose de ses plus importants ouvrages : *Fais et bonnes meurs, Livre de la Paix, Vision, Epistre de Prison* est dépourvue de tout abandon et offre toutes les qualités et tous les défauts de la prose la plus officielle. Je comprends que des médisants aient pu insinuer que « *clercs et religieux forgeaient* » ces œuvres si peu féminines qui paraissaient sous son nom. Ce ne sont pas seulement les trop nombreuses citations savantes qui pouvaient faire juger que « *de sentement de femme* » ne pourraient venir, le style même, l'écriture de Christine est masculine.

Or, ce langage de chancellerie, ce style clergial suivait des règles. Il y a un rythme prosaïque en grand honneur au Moyen Age, il est noté par le Cursus, en usage dans les bulles pontificales. Il a été étudié, au siècle dernier, par Noël VALLOIS, DUCHESNE, Louis HAVET. Ce dernier en rattache les ori-

Digitized by Google

gines à la prose métrique de Symmaque. (1) Ce sont bien, en effet, les Latins de la décadence, plutôt que des beaux temps, qui ont influencé les inspirateurs mêmes de Christine. Pourtant, cette prose de Christine, trop étudiée, trop chargée, trop tendue, a de la force si elle manque d'élégance et de clarté, parfois. C'est dans le *Livre des Fais et bonnes meurs* et le *Livre de la Paix* que les meilleurs passages se trouvent. Cette prose n'est pas négligeable, dans l'histoire de notre littérature. Celle de GERSON se recommande par des qualités bien différentes et bien supérieures, mais c'est de Christine, autant peut-être que de GERSON, que procède Alain CHARTIER, le « *père de l'éloquence française* ». Et c'est de Christine plus que de GERSON que procède Georges CHASTELLAIN, le « *grant Georges* ». Héritière des clercs français qui écrivaient en français depuis longtemps déjà, Christine a fait passer dans le monde littéraire le langage trop précis pour être toujours plaisant des vieilles chartes. Elle a pour héritiers tous ceux qui ont travaillé à assouplir ensuite la période franco-latine jusqu'à ce qu'elle arrive au point de perfection que lui conférera Bossuet. (2)

---

1. Voir N. VALOIS : « *Etude sur le rythme des bulles pontificales* ». Bibliothèque des Chartes, T. XLIII (an. 1881), p. 128 et ss. — DUCHESNE : « *Note sur l'origine du « cursus » ou rythme prosaïque* » (ibid. 1889, p. 161 et ss.). — L. HAVET : « *La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du Cursus* » (Paris,, 1892). N. VALOIS : « *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores* ». Paris, thèse latine, 1880.

2. Si le style de Christine a des caractères personnels, sa langue est celle des contemporains avec quelques particularités. Elle emprunte à sa langue maternelle quelques mots qu'elle francise, ou plutôt elle suit un procédé italien : elle se sert des infinitifs comme substantifs. Elle écrit « le meriter », « le traictier », « l'enfanter ». Mais ce n'est pas elle qui introduit en France ce procédé. M. Brunot, qui note un enrichissement de la langue au temps de Christine et par elle-même, remarque qu'on « *continue à employer fréquemment comme substantifs des infinitifs* ». (*Histoire de la langue*, t. I, p. 503). Plus qu'à l'italien, elle prend à la langue savante, au grec latinisé par les premiers traducteurs d'Aristote, puis mis en français par Oresme pour ses traductions. Paulin PARIS a déjà remarqué que les mots du lexique d'Oresme ont été adoptés par quelques-uns de ses successeurs. GERSON et Christine furent des premiers. Aristocratie, barbarie, démocrate, despote, économie, héros, législation, légal, monarque, poème, poète, politique, potentat, sédition, séditieux leur viennent par Oresme, mais sont mis par eux dans le courant de la circulation. Ils sont un apport considérable pour l'enrichissement de la langue savante. Celle qu'emploie Christine est plus riche que pure. Elle forme souvent des mots d'une façon assez libre. Elle écrit, par exemple, « *occupure* », en un temps où le terme d'occupation est bien connu.

Digitized by Google

# CONCLUSION

## Christine et son œuvre

J'ai essayé de faire connaître Christine de Pisan et son œuvre littéraire. Cette œuvre est si touffue que ma tâche n'était point aisée et que je n'ose me prévaloir d'avoir réussi. Personnellement, j'ai écouté avec recueillement et avec la plus grande confiance l'auteur du « *Chemin de Long Estude* », de la « *Cité des Dames* », et, surtout, de la « *Vision* ». Sa bonne foi m'a séduite. Son amour du travail intellectuel m'a frappée. Ce sont les traits distinctifs de sa physionomie morale. Il semble bien que sa mère, Nature, lui avait fait don du premier et que son savant père, Thomas de Pise, lui avait transmis le second. Mais, de quelque part que lui viennent ces deux « *pierres précieuses* », ainsi qu'elle s'exprime elle-même, dans sa « *Mutacion de Fortune* », elle les a soigneusement gardées. Ce ne fut pas sans peine. Sa loyauté fut mise à l'épreuve et ses méditations bien souvent interrompues. Elle n'a pas invectivé Fortune sans raison. Sa vie n'est faite que de pénibles reconstructions.

Veuve à vingt-cinq ans, elle reconstruit ou du moins conserve pour ses enfants le nid familial. Mais, quand elle a préparé pour son fils une brillante carrière à la cour du roi Richard d'Angleterre, le roi Richard est renversé par une révolution. Elle rappelle l'enfant en France et, pour lui comme pour elle, compte sur la protection de Louis d'Orléans. Or, celui-ci, ainsi que la reine, le duc de Berry, et tous leurs amis se soucient beaucoup moins des bonnes lettres que de leurs plaisirs. Christine les sent impopulaires et place tout son espoir en Philippe de Bourgogne. Philippe comprend qu'il peut se servir d'elle pour fortifier son parti et lui « *commande a faire* » le « *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles Quint* ». Mais, l'ouvrage n'est pas terminé quand meurt le duc des Bourguignons. Un prince lui succède que Christine

Digitized by Google

et son fils sont disposés à servir. Ce prince est un ambitieux sans scrupule dont les mains sont bientôt souillées par un fratricide. Alors, Christine ne sait plus bien à qui offrir ses « *dits volumes* ».

Elle est un écrivain connu comme tel, un véritable « *homme de lettres* ». Elle fait commerce de livres, en ce sens qu'elle est son propre éditeur. Elle travaille certainement pour un plus vaste public que les maisons princières. Elle fait faire des copies de ses œuvres pour les bourgeois et les bourgeoises qui peuvent s'offrir le luxe des beaux livres. Mais, la démocratie, « *les populaires* », sont envieux de ces bourgeois, — du moins elle l'a dit, — et la révolution cabochienne lui enlève encore une source de profits, en attendant qu'elle l'oblige à s'exiler.

Christine s'est fait dire par Dame Opinion : « *Tu es venue en mauvais temps* ». Rien n'est plus vrai. Peu d'époques de notre histoire sont aussi sombres que celle durant laquelle elle a vécu. Mais, en un autre sens encore, elle est « *venue en mauvais temps* ». Elle n'a pas de génie, mais elle eût été capable de suivre de meilleurs maîtres que MACHAUT, DESCHAMPS, MÉZIÈRES, Honoré BONET. Que dans, un temps aussi peu favorable, en proie à de perpétuels soucis matériels, qui troublent, dit-elle, son entendement, obligée de fournir de la copie, une abondante copie, et de satisfaire le goût assez peu épuré de ses lecteurs, Christine ait produit une œuvre consciencieuse et solide, cela atteste un courage d'une belle qualité. Ce tranquille courage, dont elle a fait preuve, dès le lendemain de son veuvage, l'a soutenue jusqu'à son dernier jour.

Etait-il empreint sur son visage, avec cette franchise que nous lui reconnaissons ? — On ne saurait le dire. Les miniatures de ses manuscrits nous donnent fréquemment son portrait. Toutes ces images ont des airs de famille. Cela atteste que le peintre s'est essayé à saisir une ressemblance avec le modèle. Mais, l'expression du visage est à peu près nulle. Il y a, par contre, une allure générale, une attitude qui est une indication. Christine ne manque jamais d'élégance, dans son geste, comme dans ses vêtements. Si son style paraissait à certains dénué de cette qualité, elle l'a voulu apparemment pour elle-même. Elle aimait les surcots d'écarlate fourrés de vair et les hautes coiffures que d'austères moralistes blâ-

Digitized by Google

maient si fort, alors. Elle aimait tout ce qui pare une « *dame de prix* » et la distingue de celles du commun. Sans doute, elle avait du goût aussi pour les beaux meubles, les tapisseries sur lesquelles les brodeurs représentent les héros antiques, pour les livres historiés et enluminés, et toutes ces « *chosettes* » qui, trop souvent, lui furent enlevées par les sergents pour servir de gages, à son grand regret, et à sa plus grande confusion.

C'est dans le décor de ces splendides et inconfortables demeures du quinzième siècle qu'il faut se la représenter, dans ce Paris si beau, que les révolutionnaires, ni surtout les Anglais, n'avaient transformé, alors que Notre-Dame était dans sa jeune splendeur, que tant d'églises et de moutiers lui faisaient une garde d'honneur et que les hôtels des grands bourgeois rivalisaient de luxe avec les hôtels des princes. Mais, c'est en vain que nous chercherions dans ses ouvrages les éléments de cette reconstruction du passé. Christine a prétendu laisser à la postérité une œuvre de haute clergie, que les siècles à venir apprécieraient mieux que son siècle même, non une image de ce qu'elle avait sous les yeux.

N'est-ce pas, cependant, dans ce décor qu'il faut voir son œuvre, incomplète, il me semble, et même défigurée lorsqu'on en sépare le texte de la forme calligraphiée et ornée des manuscrits ? — Les contemporains ont connu cette œuvre et l'ont appréciée ainsi. Pour juger du talent de Christine, pour n'être pas injuste envers elle, il faut considérer qu'elle ne se contentait pas de composer, d'écrire un manuscrit, qu'elle le faisait « *ordonner* ». Elle eût modifié sûrement sa manière de travailler, si l'imprimerie lui avait fourni un autre mode de propagation de ses ouvrages. Elle n'a guère laissé qu'une suite d'éditions rares à l'usage de l'aristocratie. J'ai dit et je crois qu'elle fit effort pour étendre le cercle de ses lecteurs. Mais, bien qu'elle affirmât plusieurs fois sa bienveillance pour les classes inférieures de la société, elle savait qu'elle ne pouvait s'adresser qu'aux nobles, aux clercs, aux bourgeois les plus fortunés. Les très nombreux manuscrits qu'on retrouve aujourd'hui de son œuvre viennent des maisons princières en majorité. Certaines œuvres, « l'*Epistre d'Othea* » et la « *Cité des Dames* », par exemple, furent souvent copiées et certainement répandues chez les lettrés du quinzième siècle, les



Digitized by Google

Proverbes rimés et les « *Dits moraux* » sont très abondants dans des recueils appartenant à des couvents.

Elle-même nous a dit, — et c'est très vrai, — que son œuvre fut assez vite répandue hors de France. C'est précisément par les princes alliés aux princes français qu'elle le fut : ducs de Milan et de Savoie, Richard d'Angleterre, au moment du mariage français. Il faut remarquer le grand succès, perpétué par l'imprimerie et les traductions, de l'œuvre de Christine en Angleterre. « L'*Epistre d'Othea* », le « *Livre des fais et bonnes meurs* », le « *Livre de la Cité des Dames* », les « *Proverbes moraux* », qui ne furent pas imprimés en France, sont traduits et imprimés, par ordre d'Henri VII et les soins de Caxton.

En France, dans Paris, elle fut considérée comme une savante. On hésitait à croire qu'une femme pût posséder une science aussi vaste et profonde. Les médisants prétendaient que d'autres, « *des clercs, des religieux* », « *forgeaient* » les écrits qui paraissaient sous son nom. DESCHAMPS nous affirme qu'il n'en est rien, que Christine a reçu sa science « *de Dieu et non d'autrui* ». Elle laissa, après sa mort, ce renom de haute clergie. A DESCHAMPS qui la compare à Boèce, succède Martin LE FRANC qui la compare à Cicéron. Il écrit, en 1442, dans son « *Champion des Dames* » :

> « *Elle fut Tulle et Cathon :*
> *Tulle, car en toute éloquence*
> *Elle eut la rose et le bouton,*
> *Cathon aussi en sapience.* »

Les grands rhétoriqueurs ne la célèbrent pas tous, mais tous s'inspirent d'elle. Ils poussent jusqu'au grotesque ses recherches rythmiques et refont, avec moins de science et de talent, ses dittiés savants. Plus que son petit-fils le bénédictin Jean Castel, Jean Bouchet de Poitiers est son héritier. Et Pierre Gringore, qui ne la nomme pas, reprend le cadre de l'*Epistre d'Othea* pour écrire les « *Fantasies de mère Sotte* ». Les imitateurs de Christine ne lui font pas tous grand honneur. Il en est généralement ainsi de tous les imitateurs. Ils n'ont pu lui prendre que le moins bon de son œuvre, le meilleur étant ce qu'elle y a mis d'elle-même. Mais, si elle compte Jean Bouchet parmi ses imitateurs, elle n'est pas sans influence sur Alain CHARTIER et Georges CHASTELLAIN. L'un et

Digitized by Google

l'autre lui doivent quelque chose de leur éloquence. Charles d'Orléans et Villon ne lui sont en rien redevables, mais il n'en est pas de même des poètes du seizième siècle et même des plus grands puisqu'elle a instauré chez nous le culte des divines grecques. Avant elle, on les connaissait, mais nul ne les vénérait.

Le seizième siècle l'a encore admirée, le dix-septième et le dix-huitième l'ont à peu près ignorée. Pour nous, modernes, que reste-t-il de son œuvre ?

Il reste une œuvre lyrique dont on ne peut nier la valeur, comparée à celle de ses contemporains, au-dessous de celle de Charles d'Orléans et de Villon qui suivront, mais au-dessus de celle d'Eustache Deschamps ou d'Othe de Granson qui l'ont précédée. Il reste une œuvre romanesque beaucoup plus vivante que les modèles qui l'ont inspirée. Il reste deux chroniques, celle de Charles V et celle de la révolution de 1413, qui sont beaucoup trop chargées d'érudition, qui sont moins des chroniques que des discours sur les événements et sur les hommes, mais qui, précisément par ce souci constant de raisonner et de juger, portent la marque d'un esprit assez vigoureux. Il reste une œuvre allégorique et didactique, qui n'est souvent, quant à la matière, qu'un fastidieux travail de compilation, mais dont la forme est intéressante. Il reste, au total, une œuvre qui atteste une curiosité éveillée sur tous sujets et un labeur persévérant, qui vise à l'érudition et qui réussit à n'être point déplaisante à force de naturel. Christine n'est jamais absente de son œuvre et Christine est personnellement fort sympathique. Bien avant Rousseau, elle nous fait volontiers ses confessions. Elle n'est pas la première. Son œuvre est moins subjective que celle du Dante. Mais, ce caractère autobiographique vaut, chez elle, d'être remarqué. La Bruyère aurait dû l'aimer, qui souhaitait rencontrer plus qu'un auteur en lisant un livre.

Cependant, cette femme qui écrivait, il y a cinq siècles, ne l'a pas fait uniquement pour se mettre en communion avec les lecteurs d'aujourd'hui. Nulle plus qu'elle n'a fait un métier d'écrire et conséquemment ne dépendait davantage des lecteurs de son siècle. Ce roi, cette reine, ces princes, ces seigneurs, tous ces contemporains et contemporaines qu'elle souhaitait atteindre et, en un sens, satisfaire, qu'elle a pu quel-

Digitized by Google

quefois servir, ne l'ont jamais asservie. Elle a fait honnêtement, noblement son métier d'homme de lettres. Elle en a eu une conception des plus élevées. C'est bien parce qu'elle se croyait muée en un écrivain de sens subtil qu'elle a touché à toutes les questions qui se posaient alors, qu'elle a abordé tous les genres d'ouvrages littéraires qu'elle connaissait. Elle ne l'a pas fait sans un travail acharné et de constantes méditations. Si le résultat de ses efforts n'a pas été une œuvre d'art, il ne faut pas oublier qu'elle ne cherchait pas à faire beau, mais à faire bien.

Dans les images qui ornent certains manuscrits de la « *Cité des Dames* », Christine est représentée apportant sa pierre pour construire les murailles de cette ville symbolique. Elle a, en effet, travaillé de son mieux à la louange de son sexe. Mais, il est un autre édifice qu'elle a aidé à élever, pour lequel elle a apporté plus d'une pierre : c'est celui des lettres françaises. Elle n'en a pas orné les frises, ni sculpté patiemment des chapiteaux de colonnes. Elle n'a pas non plus dressé l'une des pierres d'angle sur lesquelles tout repose. Selon ses forces et selon son courage, qui passe ses forces, elle a maçonné de son mieux les murs les moins apparents. Cette Vénitienne, plus Française par son œuvre que par son union avec le sire de Castel, a bien mérité que nous lui accordions une place honorable dans notre Cité des Lettres.

Digitized by Google

# INDEX BIBLIOGRAPHIQUE


Alain de l'Isle, 316.
Anglure (Voyages du Seigneur d'), 7, 291 à 293.
Augustin (St), 285, 286, 294.
Arnold, 361.

Barrois, 137.
Bellay (Joachim du), 237.
Belleval, 166.
Berger (Samuel), XVI, 138.
Bible, 332, 333, 342, 370.
Binet, 446.
Boccace, 373, 374, 399 à 401.
Boèce, 39, 284, 296, 344 à 348, 393 à 395.
Bonaventure (St), 278.
Bonnardot (et Longnon), 290.
Bouchet, XXI.
Boucicaut (Livre des Fais de), 416 à 419, 447.
Bournon, 12.
Bourret, 70, 404.
Brunet, 103.
Brunot, 352, 450.
Buchon, 51, 416.

Campbell, XVII, XXIII, 46, 89, 90, 103, 273, 277, 279, 280, 319, 378, 380, 388, 430, 432.
Campaux, 66.
Caxton, 362, 395.
Chamard, 220.
Champeaux (de C. et Gauchery), 170.
Champion (Pierre), 12, 97, 193, 319, 353, 355, 381.
Chartier (Alain), 190, 381.
Chastellain (Georges), 325.
Chatelain (Henri), 205, 226, 228, 231, 236, 249.
Cicéron, 420.
Col (Pierre), 74, 76, 78.
Comparetti, 385.
Coville, 6, 14, 17, 128, 132, 137, 140, 141, 154, 157, 158, 159, 162, 226, 228.

Dante, 143, 160, 285, 286, 289, 296, 330, 334, 436.
Delachenal, 3, 6, 12, 414.
Delisle (Léopold), XVI, 46, 63, 137, 148, 177, 318, 351, 354, 361, 375, 377, 381, 388, 390, 391, 392.
Deschamps (Eustache), 17, 36, 13, 140, 207, 216, 219, 238, 240, 330, 393, 413, 414.
Dibdin, 151.
Doutrepont, XXIV, 19, 101, 102, 103, 105, 110, 134, 135, 137, 277, 377, 426, 440.
Droz (E.), 188, 243.
Duchemin, XXIII, 107.
Duchesne, 452.
Dufresne de Beaucourt, 193.

Fabri, 211.
Faral, 257, 295, 315, 316, 387, 444.
Farinelli, XXIV, 281, 324, 326, 327, 331, 397, 440.
Foulet, 65, 259, 416.
Froissart, 16, 29, 49, 50, 118, 119, 215, 424.

Gallia Christiana, 181, 185.
Gerold, 334.
Gerson, 75, 78, 185, 328, 393, 438.
Gordon Duff, 363.
Gorce (M.), 167.
Gouh Nichols, 181.
Goujet, 1.
Gröber, 249.
Guichard, 204.
Guiffrey, 413.
Guillebert de Metz, 61, 228, 234, 384.
Guy (Henri), 206, 233, 277, 440, 441.

Hauvette (Henri), 281, 287, 389, 400.
Havet, 450.
Henri de Hesse, 198.
Hobart Carnahan, 185.


Digitized by Google

Hœpffner, 217, 244, 245, 248, 249.
Hortis, 366, 400, 433.
Huillard Brerolles, 193, 258.

Imitation de J.-C., 419.

Jeanroy, 35, 205, 212, 214, 227, 231, 368.
Joly (A.), 382.
Jorga, 3, 108, 353, 405, 441.
Jouvenel des Ursins, 15, 19, 109, 129, 133, 135, 137, 140, 141, 144, 155, 166, 169, 175.

Kastemberg, 432.
Keralio, XXII, 1, 204.
Kervyn, 325, 416.
Koch, XXII.

Laborde (Cte de), 97.
Laigle (Mathilde), XIV, XXIII, 46, 120, 122, 150, 377, 380, 396, 431, 432.
Langlois (Ch.-V.), 115, 377.
Langlois (Ernest), XVI, 64, 65, 226, 230, 316, 381.
Lanson, 52.
Lebeuf, XII, XXI, 1, 22.
Leclerc, 29.
Le Febvre, 371, 372, 375.
Le Franc (Martin), XXI, 200, 454.
Legouis, 65.
Legrant (Jacques), 132, 213, 232, 235, 390.
Le Laboureur, 146.
Lenient, 256, 405.
Leroux de Lincy, XII, 12, 61, 63, 127, 128, 405.
Longnon, 191.
Luce (Siméon), 413, 435.
Ludwig, 217.

Machaut, 298-299.
Male (Emile), 286, 295, 296.
Mandonnet, 337.
Marot, XXI.
Martial d'Auvergne, 190.
Martène (Dom), 68.
Meung (J. de), 302, 316.
Meyer (Paul), 148, 182, 199, 294, 295, 318, 319, 334, 359, 413.
Mézières (Ph. de), 19, 20, 22, 405.
Michaud (et Poujoulat), 281.
Michelet, 29.
Minton, 432.
Mirot, 153, 156, 166.
Molinet, 249.
Molinier, 21, 416.
Mondville, 290, 294.
Montfaucon, 128.
Montreuil, 81, 389.
Morand, 115.
Moranvillé, 23, 134.
Müller, 446.

Naudé (Gabriel), XXI, 164, 377.
Nolhac (P. de), 3, 381, 383, 388.
Noël, 181.
Nicolas (Harrys), 166.
Nyss, XXIII, 358.

Omont, XVIII.
Oulmont, 280.
Ovide Moralisé, 71, 272, 288.
Ozanam, 289.

Paris (Gaston), XXII, 1, 252, 257, 269, 281, 380, 387.
Paris (Paulin), XXII, 57, 204, 435.
Pascal (C.), 388.
Pastor, 198.
Pastoralet, 134.
Petit (Ernest), 7.
Petit de Julleville, 164, 353, 416.
Petitot, XXII, 300.
Piaget, 65, 84, 86, 115, 148, 170, 190, 224, 232, 320.
Pinchart, 101.
Pinet (M.-J.), 442.
Pougin, XXII, 56.
Potvin, 84.
Pourrat (abbé), 329.
Püchell, XII.
Pugh (A.-R.), 249, 253, 254.

Quicherat, 180, 189.

Rava (Béatrix), 5.
Raynaud (Gaston), 30, 36, 114, 205, 213, 226, 238, 329, 419.
Raynal, 169, 170.
Robineau, XXII, 79, 206, 319, 427.
Romania, VII, 65, 70, 75, 84, 85, 86, 116, 174, 189, 224, 253, 257, 259, 281, 318, 328, 334, 359, 387, 385.

Digitized by Google

Ronsard, 331.
Roy (Emile), 350.
Roy (Maurice), XII, XXIII, 53, 71, 94, 128, 147, 149, 151, 208, 255, 258, 259, 416.

Salembier, 92, 167.
Sallier, XXII, 88.
Samaran, 189.
Schaw, 151.
Schwab, 70.
Scheler (Voir Froissart).
Scrope, 280.
Solente, XIII, XXIII, 107, 108, 171, 173, 181, 265, 326, 345, 393.
Songe véritable, 134.
Suchier, 249.
Sudre, 387.

Tarbé, 259.
Thibault (Georges), 243.
Thibault (Marcel), 128, 129, 191.
Thomas (Saint), 337, 421.
Thomas (Antoine), 68, 81, 182, 189, 259, 389, 392, 406.
Thomassy, XXII, 40, 88, 126, 127, 131, 141, 145, 150, 164, 167, 182, 189.
Toynbee, 281, 290.
Tiraboschi, 3.
Tricotel, 115.
Trojel, 249.

Vallet de Viriville, 45, 148.
Valois (Noël), 92, 167, 405, 450.
Van Hamel, 115, 366, 386.
Van den Gheyn, XVII, 280.
Vaublanc, 79.
Villon, 443.
Virgile, 285.

Ward, XIII, 64, 65, 69, 78.
Warner, XVII, 280.
Webb, 329.
Wodville, 395.
Worcester, XXI, 181.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ERRATA

P. XIV, ligne 3, en comptant du bas, lire « ornée » et non « orné ».

P. 48, ligne 13, lire « cherché à » et non « cherché d'en ».

P. 70, note 1, « Kansler » et non « Kausler ».

P. 171, fin de la citation de l'Epistre « servir », non « savir ».

P 228, note 1, De artibus rethoricæ rythmicæ et non « rethorica rythmica ».

P. 281, note 4, « Michaud et Poujoulat », non « Moreau et P... ».

P. 284, note 2 et pp. 285 et 286, lire « sibylle » et non « sybille ».

P. 290, « Constantinoble », non « Constantinople ».

P. 300, note 1, « Henri IV » et non « Henri VI » d'Angleterre.

P. 337, note 1, « aristotélicienne » et non « aristotélitienne ».

P. 345, note 3, lire note 1 et reporter l'appel de note 1 après fol. 68.

P. 374, note 3, « mist en chants », non « mise en ... ».

P. 383, ligne 20, la Politique, rétablir l'article.

P. 388, note 2, lire « Deschamps » et non « Christine ».

P. 411, « Sibylles » et non « Sybilles ».

P. 455, ligne 5, les « divinités grecques », non les « divines ».

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS ..... VII

L'ŒUVRE DE CHRISTINE DE PISAN (Etat dans lequel nous la possédons : manuscrits et éditions) ..... XI

CHRONOLOGIE ..... XIX

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (Ceux qui ont parlé des œuvres de Christine)..... XXI

**Première partie. — Etude biographique.**

CHAPITRE PREMIER. — LA VIE DE CHRISTINE AVANT QU'ELLE DEVIENNE FEMME DE LETTRES (1364-1393) ..... 1

Origine. Enfance. La jeunesse à Paris sous Charles V. La science de Thomas de Pise. Le mariage de Christine avec Etienne de Castel, notaire royal. La mort de Charles V *ouvre la porte* aux infortunes de Christine. Thomas de Pisan meurt vers 1385. Etienne de Castel meurt en 1389. Christine veuve a de grands embarras financiers et de lourdes charges familiales.

CHAPITRE II. — LE DÉBUT DE CHRISTINE DANS LES LETTRES (1393-1400) ..... 32

Christine commence d'écrire pour se distraire de ses peines. Elle fait connaître ses essais, probablement dans l'entourage de Louis d'Orléans. Afin de pouvoir mieux se consacrer à son métier de ditteur, elle se remet à l'étude. Séjour de son fils aîné en Angleterre avec Salisbury, puis Henri de Lancastre. Elle adresse des dittiés aux plus fameux chevaliers du temps.

CHAPITRE III. — LA QUERELLE DU ROMAN DE LA ROSE (1400-1402) ..... 64

Christine soulève elle-même le débat en attaquant Jean de Meung dans son Epistre au dieu d'Amour. Jehan de Montreuil lui répond. Jehan Gerson répond à Montreuil et combat les lectures dangereuses dans ses sermons. Les frères Col viennent se joindre à Montreuil pour défendre le Roman. Christine réplique. Gerson écrit Sa *Vision* et s'adresse directement au chanoine Col, dans une lettre latine. Christine envoie les pièces du procès à la reine et appelle les chevaliers à la rescousse, dans de courts poèmes et le Dit de la Rose. Les ordres de la Rose, de l'Ecu verd et la Cour amoureuse, dans leurs rapports avec la querelle.

CHAPITRE IV. — DE LA QUERELLE DU ROMAN DE LA ROSE A LA COMPOSITION DE L'AVISION-CHRISTINE (1402-1405) .... 88

Christine écrit l'Epistre d'Othea à Hector, le Chemin de Long-Estude, l'Oroyon Nostre Dame, le Dit de la Pastoure, la Mutacion de Fortune, le Livre du Duc des vrais Amans, Comment elle dut passer, du service plus ou moins direct, de la maison d'Orléans à celui de la maison de Bourgogne. Elle

Digitized by Google

reçoit de Philippe le Hardi la commande du Livre des Fais et bonnes meurs de Charles V. Après la mort de Philippe, elle compose pour les princesses la Cité des Dames et le Livre des III Vertus.

CHAPITRE V. — DE L'AVISION-CHRISTINE AU LIVRE DE LA PAIX (1405-1413) ..... 123

En 1405, Christine écrit sa Vision et adresse, le 5 octobre, une lettre à Isabeau de Bavière pour la conjurer de procurer la paix entre les princes. Après l'assassinat de Louis d'Orléans, elle écrit le Livre des Fais d'armes et les Sept Psaumes allégorisés. Le 23 août 1410, elle adresse au duc de Berry sa Lamentacion sur les maux de la France. Ses rapports avec Isabeau continuent. Pour qui a-t-elle écrit les Cent Ballades d'amant et de dame ?

CHAPITRE VI. — DU LIVRE DE LA PAIX A LA RÉVOLUTION (1413-1418) ..... 152

Louis de Guyenne et le Livre de la Paix. Les troubles et la guerre intestine continuent. Les Anglais débarquent en Normandie. Après Azincourt, Christine écrit l'Epistre de Prison de Vie humaine, commencée peut-être pour Jean de Berry et offerte après sa mort à sa fille, Marie, duchesse de Bourbon. Rapports de Christine avec l'un et l'autre. La révolution cabochienne la chasse de Paris. APPENDICE : Les livres de Christine dans la librairie de duc de Berry.

CHAPITRE VII. — LA RETRAITE DE CHRISTINE (1418-1429)... 180

Christine se réfugie dans une abbaye qui est très probablement celle de Poissy. Elle y écrit des Heures de contemplacion de la Passion, dédiées aux femmes françaises « adoulées ». En 1426, elle perd son fils, Jean de Castel, notaire de Charles VII. Elle suit certainement la marche des événements puisque, dès le couronnement de Charles VII à Reims, elle célèbre les victoires de Jeanne d'Arc et parle de la marche sur Paris. Elle meurt, sans quitter sa retraite, entre 1429 et 1431.

## Seconde partie. — Etude littéraire.

CHAPITRE PREMIER. — CHRISTINE POÈTE COURTOIS : SON ŒUVRE LYRIQUE ..... 203

Les poèmes à forme fixe de Christine : Ballades, lays, virelays, rondeaux. Les Jeux à vendre. Poèmes religieux et moraux. Les thèmes lyriques de Christine.

CHAPITRE II. — CHRISTINE POÈTE COURTOIS : SA RYTHMIQUE. 226

Les arts poétiques commencent à paraître et à codifier les formes des poèmes lyriques, au temps de Christine. Ceux qu'elle a pu connaître. Sa propre prosodie. Ses ballades. Christine et la musique.

CHAPITRE III. — CHRISTINE POÈTE COURTOIS : DU DÉBAT D'AMOUR AU ROMAN EN VERS ..... 245

Guillaume de Machaut créateur du dit amoureux. Il est imité par Froissart et Christine. Le Dit de la Rose de Christine. Ses trois débats : le Livre des II amans, le Dit des III Jugements, le Dit de Poissy. Les pastorales et le Dit de la Pastoure. Le Livre du duc des vrais amans.

CHAPITRE IV. — LES EPITRES DE CHRISTINE ..... 263

Epitres en prose et en vers. Epitres présentées seules ou insérées dans les grands ouvrages. L'Epistre de Prison de vie humaine, inspirée par l'Epître consolatoire de Vincent de Beauvais. L'Epistre du dieu d'Amour. L'Epistre d'Othea à Hector de Troie.

Digitized by Google

CHAPITRE V. — LES DITS ALLÉGORIQUES DE CHRISTINE : LE LIVRE DU CHEMIN DE LONG-ESTUDE ..... 281

Songe de Christine. Voyage terrestre. Ascension dans les sphères. Débat au parlement de Raison. Grand étalage d'érudition. Lointaine imitation de la Divine Comédie. Imitation plus prochaine des Métamorphoses moralisées et de Machaut. Influence de Boèce, le Polycratique de Jean de Salisbury et les apocryphes de Sénèque.

CHAPITRE VI. — LES DITS ALLÉGORIQUES DE CHRISTINE : LA MUTACION DE FORTUNE ..... 306

Autobiographie allégorisée, d'après Ovide des Métamorphoses. Description du château de Fortune inspirée du Roman de la Rose. Etat du monde et classification des sciences. Compilation d'histoire ancienne des trois derniers livres, d'après les ouvrages français contemporains.

CHAPITRE VII. — LES DITS ALLÉGORIQUES DE CHRISTINE : L'AVISION ..... 326

PREMIÈRE PARTIE : Christine converse avec la France sur son histoire et les malheurs des temps. SECONDE PARTIE : Dame Opinion « araisonne » Christine. Tentative de traduction de la Métaphysique d'Aristote. TROISIÈME PARTIE : Christine s'entretient avec Philosophie. Imitation du De Consolatione de Boèce. Autobiographie.

CHAPITRE VIII. — CHRISTINE TRANSLATEUR ..... 349

Christine a-t-elle traduit la Passion pour Isabeau de Bavière en 1398 ? Son Livre de la Prodommie de l'omme, ou Livre de Prudence, traduction du De quatuor virtutibus. Le livre de Policie. Le Livre des Fais d'armes et de chevalerie. La Cité des dames.

CHAPITRE IX. — CHRISTINE ÉCRIVAIN DIDACTIQUE : LES MAÎTRES DE SA PENSÉE ..... 377

Les Grecs : Homère, Platon, Aristote. Les Latins : Virgile, Ovide, Tibulle, Cicéron, Tive-Live, Valère Maxime, Boèce. Les Italiens : Le Dante, Pétrarque et Boccace. Les Français. Le Roman de la Rose, les traducteurs, les contemporains ont une influence sur Christine. Christine et l'humanisme.

CHAPITRE X. — CHRISTINE ÉCRIVAIN DIDACTIQUE : CE QU'ELLE ENSEIGNE ..... 409

L'histoire ancienne et contemporaine. Est-elle l'auteur du Livre des Fais de Boucicaut ? Christine et les sciences : classification, géographie, astrologie, philosophie. Christine et la morale. La politique, branche de la morale pour elle. Le féminisme de Christine.

CHAPITRE XI. — CHRISTINE ÉCRIVAIN DIDACTIQUE : COMMENT ELLE ENSEIGNE ..... 439

Les dittiés allégoriques. Les plans des traités de Christine et ses modèles. Le style de Christine. Elle en a plusieurs : style parlé et style écrit. Ce dernier est celui des chancelleries. Sa langue est celle des contemporains.

CONCLUSION. — CHRISTINE ET SON ŒUVRE ..... 451

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE ..... 457

Imp. E. Jolibois, S. A. R. L., Bar-le-Duc. — 12-1927

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMPBELL (P.-G.-C.).
L'EPITRE D'OTHÉA. ETUDE SUR LES SOURCES DE CHRISTINE DE PISAN. 1926. in-8°. 192 p. . . . . 24 fr.

PIERRE CHAMPION. **Ronsard et son Temps.** 1922. In-8. (Prix Bréquette-Gonin à l'Académie française) . . . . . 72 fr.
— — **Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn.** Gr. in-4 . . 60 fr.
— — **Le Manuscrit d'auteur du Petit Jehan de Saintré.** Gr. in-4. . . . . 15 fr.
— — **Les Vies d'Antoine Watteau.** . . . . . 6 fr.
— — **Charles d'Orléans.** Poésies. 2 vol. . . . . 38 fr.
— — **Le Roi René Ecrivain.** 1925. 11 pl. . . . . 25 fr.
— — **Louis XI.** *Le Dauphin. Le Roi.* 1927. 2 vol. in-8 . 160 fr.
Il a été tiré 100 ex. sur Arches. . . . . 400 fr.
— **Ronsard et Villeroy.** *Les Secrétaires du Roy et les Poètes.* Gr. in-4 . . . . . 60 fr.

**Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas,** 1927. In-8° 400 p. (contient entre autres un article de Ch. SAMARAN sur le petit-fils de Christine de Pisan) . . . . . 100 fr.

## SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

(La cotisation est fixée à 40 fr.)

**Œuvres poétiques de Christine de Pisan,** publiées par MAURICE ROY, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le volume . . . . . 36 fr.
**Rondeaux et autres poésies du XV^e siècle,** publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par GASTON RAYNAUD (1889) . . . . . 30 fr.
**Œuvres poétiques de Guillaume Alexis,** prieur de Bucy, publiées par ARTHUR PIAGET et ÉMILE PICOT, t. I, II et III (1896, 1899, 1908), le volume. 36 fr.
**Maistre Pierre Pathelin hystorié,** reproduction en fac similé de l'édition imprimée vers 1500 par MARION DE MALAUNOY, veuve de PIERRE LE CARON (1904) . . . . . 55 fr.
**Les Œuvres de Simund de Freine,** publiées par JOHN M. MATZKE (1909). 36 fr.
**Le Roman de Jean de Paris,** publié par Mme E. WICKERSHEIMER (1923) 25 fr.
**Les Fortunes et Adversités de Jean Régnier,** publiées par E. DROZ (1923) . . . . . 35 fr.

## LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

ALAIN CHARTIER. **Le Quadrilogue Invectif,** éd. par E. DROZ. . . . . 4 fr.
FRANÇOIS VILLON. **Œuvres,** éd. par L. FOULET. . . . . 8 fr.
**Maître Pierre Pathelin,** éd. par R. T. HOLBROOK . . . . . 8 fr.
CHARLES D'ORLÉANS. **Poésies,** éd. par P. CHAMPION. 2 vol. . . . 36 fr.

## LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

Publiés sous la direction de LOUIS HALPHEN *(19 volumes parus).*

**Philippe de Commynes,** MÉMOIRES édités par J. CALMETTE et G. DURVILLE. Tome I, broché, 18 fr., relié, 21 fr. Tome II, broché, 21 fr., relié, 24 fr. 50. Tome III et dernier, In 8, 342 p., broché, 24 fr., relié, 28 fr. — Les trois volumes ensemble, broché, 63 fr., relié, 73 fr.

Imp. L. Jollibois S. A. R. L., Bar-le-Duc.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google